



**HAL**  
open science

# Les "Moi" identitaires. L'identité construite et les manières de la dire

Michel Henri Messu

► **To cite this version:**

Michel Henri Messu. Les "Moi" identitaires. L'identité construite et les manières de la dire. 2008.  
hal-00256640

**HAL Id: hal-00256640**

**<https://hal.science/hal-00256640>**

Preprint submitted on 15 Feb 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Michel Messu*

~~L'émoi~~

**Les « Moi »**

**identitaires**

**L'identité construite et les manières de la dire**

**Mai 2004**

Rapport de fin d'étude pour la Direction de la recherche, des études et des statistiques (Drees),  
Ministère de l'emploi et de la solidarité.

## *Remerciements*

Ce rapport effectué pour le compte de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité, dans des conditions souvent difficiles, parfois éprouvantes, doit beaucoup à la constance, pour ne pas dire la pugnacité, de la petite poignée d'enquêteurs qui ont su labourer de long en large nos terrains d'étude et qui m'ont aidé de leurs remarques et conseils. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Merci donc à Anne-Cécile Jacot, Sylvie Amsellem, Antonin Faure et, tout spécialement pour son indéfectible soutien, à Anne Cadoret.

Mais c'est également à tous nos « enquêtés » qu'il revient de rendre hommage. « Enquêtés » qui, de bonne grâce toujours, nous ont accordé de leur temps pour répondre à nos questions après avoir accepté de satisfaire aux questionnaires que leur soumettaient nos collègues du CRÉDOC. Sans toutes ces personnes ce rapport n'aurait pas eu autant de chair. Qu'elles en soient, elles aussi, sincèrement remerciées.

# PRÉSENTATION

## *1- Rappel de la commande*

La Drees a souhaité disposer d'une étude empirique permettant d'apporter des éléments à même d'autoriser un bilan comparatif de deux types de méthodes utilisées pour appréhender et le poids des discriminations dans la construction identitaire des individus et certaines des modalités de cette construction identitaire elle-même. Le mobile initial était fourni par la réalisation au cours de l'année 2003 par l'Insee d'une enquête nationale auprès d'un échantillon de près de 11 000 personnes sur la « construction de leur identité »<sup>1</sup>. La Drees a donc décidé, en s'appuyant sur les compétences de chercheurs en sciences humaines de mener une série d'entretiens complémentaires à cette opération statistique afin que soient repérés, dans le processus de construction identitaire, les moments où ont pu jouer d'éventuelles discriminations.

La même démarche a également été appliquée à l'enquête européenne dite Eurobaromètre qui se propose, pour sa part, de mesurer au moyen d'un questionnaire

---

<sup>1</sup> L'enquête depuis a pris pour nom « histoire de vie ».

quantitatif l'importance des formes de discrimination que peuvent subir les individus au cours de leur trajectoire de vie et les perceptions ou sentiments qui en découlent chez eux.

Sachant que la question générale qui sous tendait l'ensemble de la démarche restait de savoir comment une approche quantitative avec traitement statistique pouvait permettre de retrouver des éléments de nature biographique, notamment ceux relatifs à la discrimination, susceptibles d'avoir eu une incidence sur l'identité de la personne, la procédure qualitative avait donc aussi pour but d'en valider les résultats. C'est pourquoi les personnes qui ont été interviewées l'ont toutes été après avoir répondu à l'un des deux questionnaires (Eurobaromètre ou Insee) à la disposition de la Dress. C'est le Crédoc qui était chargé de la passation des questionnaires du volet quantitatif.

La réalisation de l'étude qualitative a été confiée au Grass-Cnrs selon un cahier des charges qui lui demandait de réaliser, à partir d'une liste de personnes fournie par le Crédoc, les entretiens, de les transcrire et de les analyser au regard des objectifs retenus.

## ***2- Objectifs de l'étude***

Le premier objectif de l'étude aura donc été de tester la rentabilité heuristique du volet « discrimination » de l'enquête « construction des identités » de l'Insee ainsi que celle de l'ensemble du questionnaire Eurobaromètre. Par rentabilité heuristique, il faut entendre le jugement différentiel que l'on peut porter sur l'étendue et la profondeur des informations recueillies par l'une ou l'autre des procédures, sachant qu'aucune référence individuelle absolue (la « vraie histoire » de l'individu), ni aucun standard collectif ne pouvaient être convoqués pour les étalonner.

En second lieu, il s'agissait d'apporter des éléments de contexte, ou plutôt de contextualisation, aux données recueillies à partir des réponses aux questionnaires. En somme, donner de la « chair » à l'analyse quantitative procédant des questionnaires, tant sur la question des discriminations que sur celle de la construction des identités. Partant, et dans la mesure du possible, une typologie analytique des publics ainsi rencontrés serait à construire afin d'éclairer un peu mieux certains des processus individuels et sociaux à l'œuvre dans bien des dimensions de l'identité des individus.

### **3- Méthodes**

Compte tenu de la diversité des questionnaires d'enquête quantitative utilisés, une première partition du public à rencontrer s'est faite sur la base des questionnaires eux-mêmes. Une partie des personnes interviewées l'aura été après qu'elles aient répondu téléphoniquement au questionnaire Eurobaromètre complété de demandes d'informations sociographiques et exprimé formellement leur accord pour donner un entretien à l'un des enquêteurs du Grass. Une autre partie aura donc été rencontrée après qu'elle ait répondu, mais cette fois en face à face, au questionnaire Insee. Questionnaire plus élaboré, plus complet et donc plus lourd quant à sa mise en œuvre.

Toutefois, eu égard au tout premier objectif de cette étude, tester le volet « discrimination » de l'enquête Insee, une nouvelle partition de la population à interviewer dans ce cadre a été effectuée sur la base de leur plus ou moins grande probabilité théorique à connaître des formes de discrimination. En somme deux types de population auront été retenus pour cette partie de l'étude, une population « à risque », une population « à moindre risque », si l'on peut dire les choses comme cela. La population « à risque », encore appelée « population ciblée », est composée de personnes qui, du fait de certaines « caractéristiques » personnelles : orientation sexuelle, handicap, couleur de peau ou origine géographique, sont, *a priori*, plus exposées à subir des discriminations. Quatre groupes de personnes ont été finalement retenus : des « domiens », des immigrés (deuxième génération), des handicapés et des homosexuels.

Au total, trois séries de publics typifiés au regard des deux considérations suivantes : origine du questionnaire et degré de risque à l'endroit des formes de discrimination.

D'autre part, pour des raisons de diversification de certains des facteurs susceptibles de participer à la caractérisation des publics étudiés, deux sites, relativement contrastés, ont été retenus. La région Île-de-France, d'une part, le département de la Côte d'Or, d'autre part. Ces deux sites ont fait l'objet d'un choix raisonné par le Crédoc qui allait devoir procéder à la constitution des échantillons de personnes à enquêter et à la passation des questionnaires pour que, dans un deuxième temps, nous puissions les interviewer.

L'échantillonnage, conçu conjointement par la Dress et le Crédoc, proposait pour chaque site et chaque type de public à interviewer plusieurs groupes censés assurer la diversité des profils.

L'ensemble allait donc se présenter de la manière suivante :

### Vague 1 : Eurobaromètre

	Nombre	Groupes									
		G1		G2		G3		G4		G5	
		IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province
Recrutement Questionnaire	60	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Entretien	30	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Groupe 1 : salariés (y compris chômeurs) de 20 à 40 ans.

Groupe 2 : salariés (y compris chômeurs) de 40 à 60 ans.

Groupe 3 : non salariés (y compris chômeurs) de 20 à 40 ans.

Groupe 4 : non salariés (y compris chômeurs) de 40 à 60 ans.

Groupe 5 : inactifs de 20 à 60 ans.

### Vague 2 : population générale Insee

	Nombre	Groupes									
		G1		G2		G3		G4		G5	
		IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province
Recrutement	80	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Questionnaire	50	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Entretien	30	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Groupe 1 : salariés (y compris chômeurs) de 20 à 40 ans.

Groupe 2 : salariés (y compris chômeurs) de 40 à 60 ans.

Groupe 3 : non salariés (y compris chômeurs) de 20 à 40 ans.

Groupe 4 : non salariés (y compris chômeurs) de 40 à 60 ans.

Groupe 5 : inactifs de 20 à 60 ans.

### Vague 3 : populations-ciblées Insee

	Nombre	Groupes							
		G1		G2		G3		G4	
		IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province	IDF	Province
Recrutement	60	7	8	7	8	7	8	7	8
Questionnaire	40	5	5	5	5	5	5	5	5
Entretien	20	3	2	3	2	3	2	3	2

Groupe 1 : domiens.

Groupe 2 : immigrés (seconde génération).

Groupe 3 : handicapés.

Groupe 4 : homosexuels.

Précisons qu'au cours de l'étude, particulièrement dès le moment de la réalisation de la première vague d'entretiens, nous avons, pour notre part, été particulièrement attentif au ratio sexuel. Très vite en effet il est apparu que les femmes avaient une plus forte propension à répondre favorablement à la demande d'entretien. Sans pouvoir percer à jour si cela tenait au fait de disposer de plus de temps libre, à une meilleure maîtrise des temps professionnel et domestique ou à un plus fort désir de s'exprimer sur ces questions, il nous a semblé utile de préserver dans notre échantillon terminal une proportion d'hommes qui ne soit pas la portion congrue. D'autant que le genre pouvait, en toute attente, jouer un rôle non négligeable et dans les formes de discrimination rencontrées, et dans les constructions identitaires. Nous aurons l'occasion ci-après de reprendre plus avant cet aspect de la commande d'étude sous ses angles problématique et épistémologique. Pour l'instant, notons que nous souhaitons au moins 1 homme pour 2 femmes, cela n'a pas été possible pour tous les groupes.

Les questionnaires utilisés (Eurobaromètre, Insee) étaient ceux que la Dress avait à sa disposition, les enquêteurs du Grass en avaient eu connaissance mais ne disposaient jamais des réponses apportées par les personnes qu'ils rencontraient. Ces réponses n'ont été portées à notre connaissance qu'au moment de l'analyse comparative des questionnaires et des entretiens.

La technique de réalisation des entretiens est de type « non directif ». Une manière plus directive de procéder aurait été, à n'en pas douter, d'un intérêt autrement plus limité. D'abord, en donnant aux personnes rencontrées un sentiment de « déjà répondu » et, bientôt,

celui de perdre son temps si ce n'est d'avoir été dupé. D'autant que l'entretien allait être réalisé dans un temps assez proche de la passation du questionnaire<sup>2</sup>. Ensuite, en autorisant un effet d'imposition problématique pouvant conduire à la simple réitération des réponses déjà données, ce qui nous ramène en gros au cas de figure précédent. Mais aussi, et surtout, cela interdisait que puissent être formulées selon d'autres registres, selon d'autres points de vue, conceptions ou représentations, les manières de voir des personnes interviewées. Bref, que tout déplacement problématique soit de ce fait rendu impossible. Ce qui ruine quelque peu l'intention comparative et ne laisse d'interroger sur la validité de la construction théorique préalable ainsi imposée.

Ajouterions-nous que, eu égard auxdits objectifs comparatifs de l'étude, procéder ainsi eût été prendre une option à peine voilée en faveur de la légitimation de la procédure recourant au questionnaire, comme de sa construction théorique préalable, de sa problématique donc.

La technique de réalisation des entretiens a donc été tout autre. Nous l'avons qualifiée, par commodité, de type « non directif ». Précisons.

Comme on le rappelle à l'occasion, l'entretien non directif ne saurait être conçu comme une série de réponses à des questions plus ou moins standardisées, mais plutôt comme une forme d'échange conversationnel. Et, pour qu'il ne s'agisse pas de l'échange conversationnel du Café du Commerce, l'un au moins des interlocuteurs –et dans tous les cas l'enquêteur– doit y poursuivre un objectif cognitif dont le « guide d'entretien » tend à circonscrire les domaines de pertinence.

Pour le dire autrement, par l'entretien non directif, on cherche d'abord à saisir la « pensée » d'une personne et pas seulement les opinions premières qu'elle peut aussi exprimer. Et ce qui permet d'atteindre ce niveau, à la fois d'abstraction et d'élaboration, est l'échange conversationnel au cours duquel la personne peut « se livrer ». Car, on ne se livre guère quand on a le sentiment de subir un interrogatoire. D'ailleurs, la finalité d'un interrogatoire n'est pas de favoriser l'épanchement, de conduire à la confiance, mais de révéler la conformité ou la non conformité des réponses au regard des attentes. Après seulement, lorsque l'accord des réponses et des attentes aura eu lieu, la confiance adviendra. Du moins est-ce ainsi que procèdent, dans la littérature policière, les fins limiers du Quai des

---

<sup>2</sup> A plusieurs reprises en effet nos interlocuteurs feront référence aux réponses qu'ils avaient pu fournir au questionnaire qui leur avait été soumis quelque temps plus tôt. L'effet « mémoire » est indubitablement présent dans les entretiens que nous avons recueillis, sans qu'il puisse être tenu, *a priori*, pour dommageable au regard de l'objet d'étude poursuivi.

Orfèvres. Mais les sociologues qui pratiquent l'entretien ne peuvent se prévaloir des mêmes prérogatives que ces derniers et doivent le plus souvent se satisfaire de procédures plus souples.

Ce disant, on voit bien que tout renforcement de la directivité au cours d'un entretien —et la standardisation sous forme d'une « grille d'entretien » relève de ce renforcement de la directivité— tend à le rapprocher de l'interrogatoire et à l'éloigner de l'échange conversationnel, voire confidentiel. En somme, plus on durcit la formalisation de l'entretien, plus sa rentabilité heuristique décroît. Bien souvent, dans cette volonté de formalisation ne s'exprime qu'un formalisme qui n'est au mieux, pour reprendre une formule de Pierre Bourdieu, qu'un signe extérieur de rigueur.

Encore un mot peut-être sur le rôle et la place de l'enquêteur dans cet échange conversationnel puisqu'il apparaît, à bien des égards, comme le garant de la pertinence et de la validité de la procédure. Ici l'enquêteur ne peut se satisfaire d'une énonciation neutre de questions préalablement fixées, il doit s'impliquer, s'engager dans la conversation, c'est-à-dire être actif, présent, participatif. Mais, bien entendu, toujours au regard de l'objectif recherché au travers de l'entretien. Pour l'enquêteur, il s'agit toujours d'une conversation focalisée sur un objectif de recherche. D'où l'importance à accorder à la maîtrise de l'objectif de recherche chez ce dernier. Ce qui se fait plus par une compréhension de la problématique qui oriente la recherche que par le suivi scrupuleux d'une grille d'entretien —surtout lorsque celle-ci a été conçue en fonction d'un entretien fictif ou idéal qui, bien sûr, ne se réalisera jamais. Pour se résumer, le gage de réussite de l'entretien non directif focalisé est l'engagement de l'enquêteur dans l'échange conversationnel. Mais engagement, non pas d'un point de vue normatif ou axiologique —même si en certaines situations il ne faille pas l'exclure—, mais plutôt sur un mode de l'effacement de l'individu social qu'il continue pourtant d'être au profit de l'enquêteur-chercheur qu'il est statutairement devenu au travers de la situation d'entretien créée par lui.

De là le « guide d'entretien '*identité*' » qui a été proposé et adopté par tous les enquêteurs ayant participé à cette étude (Voir Annexe 2). Partir d'une représentation commune, triviale, de l'identité personnelle —celle fournie par la carte d'identité ou tout document d'identification— pour en apprécier la convenance avec l'idée que la personne rencontrée pouvait se faire de sa propre identité était non seulement le moyen d'indiquer clairement l'objet de l'étude mais encore de réclamer que l'interlocuteur procède lui-même à l'inventaire de ce qui, pour lui, constitue son identité. A charge donc, pour l'enquêteur, d'explorer les différentes entrées qu'offre la réponse de l'enquêté. Cela dans le but d'obtenir,

au cours de l'entretien, les éléments ou événements –particulièrement les éléments ou événements discriminatoires– qui ont joué un rôle dans la structuration ou le façonnage de l'identité personnelle. Et, au terme de l'entretien, de pouvoir faire état de la compréhension la plus étendue possible des principaux pôles identificatoires dégagés par la personne rencontrée elle-même.

#### ***4- Problématique(s)***

Il convient sûrement de préciser ici que l'étude a été engagée sous des visions problématiques variées, pour ne pas dire à géométrie variable. Pour l'anecdote, on rappellera combien les discussions préalables, au sein du groupe initial de pilotage notamment, laissaient entrevoir de perspectives théoriques et d'attentes de recherche pour le moins différentes, si ce ne sont divergentes. Les titres retenus pour désigner cette recherche devaient d'ailleurs significativement connaître quelques fluctuations. De la recherche des modalités de la discrimination subie à l'écriture de l'histoire de vie, en passant par la quête et la construction de l'identité sociale individuelle, la recherche des points nodaux inter relationnels conduisant au maillage de l'identité personnelle, jusqu'aux considérations sur l'échafaudage différentiel des identités en fonction des stigmates discriminatoires dont certains seulement seraient porteurs. Bref, les options problématiques et les présupposés théoriques pouvaient foisonner. Certains ont été judicieusement clarifiés, d'autres ont connu une vie souterraine avant de ressurgir en cours de réalisation de l'étude et d'en parasiter quelque peu les résultats.

Ainsi, l'objet de l'étude s'écartait donc d'une recherche sur l'écriture des histoires de vie. Cette dernière, par parenthèse, garde toujours un intérêt majeur pour qui entend faire de la biographie un instrument de connaissance du social et peut s'inscrire dans un ensemble de réflexions théoriques d'ailleurs plus souvent amorcées que véritablement menées à terme. En s'inscrivant dans la suite des contributions de Franco Ferrarotti, de Daniel Bertaux ou de Claude Dubar, il y avait de quoi rechercher à préciser comment pouvait être prise en compte la subjectivité des sujets sociaux dans une perspective sociologique c'est-à-dire susceptible d'expliquer le social par le social, pour reprendre une formule rebattue de Durkheim. Mais ce ne fut pas la voie retenue.

Par clarté du propos et au terme de l'analyse empirique réclamée par l'étude, nous sommes amenés à faire le distinguo entre deux orientations problématiques bien spécifiées qui auront présidé à l'organisation et au déroulement de l'enquête de terrain. D'abord, et du côté du commanditaire, un cadrage problématique orienté à la fois par des préoccupations

institutionnelles ayant trait aux modes d'exercice et aux effets de la discrimination à l'endroit des individus, d'une part, et, d'autre part, par des attentes, plus diffuses qu'explicites, à l'endroit de certaines populations ici qualifiées de « ciblées » -ce qui, par parenthèse, est déjà un aveu des options problématiques implicites et des attentes à l'égard de l'étude. Cette vision, disons pour faire vite, institutionnelle ne s'exprimera pleinement qu'en cours de réalisation de l'étude quand, les difficultés pratiques d'un « terrain » empiriquement mal contrôlé aidant, le matériau recueilli ne semblait plus répondre aux attentes propres de l'institution puisque lui faisait défaut les données espérées concernant le sous-groupe de populations-ciblées qui, *in fine*, semblait devoir recueillir toute son attention et, subséquemment, justifier les coupes sombres budgétaires qu'allait subir le projet d'étude<sup>3</sup>. Cette vision donc, ne laisse pas d'interroger sur les présupposés théoriques qui la guide.

En quoi les sous-groupes de populations-ciblées « immigrés » ou « domiens » devraient-ils apporter des éléments informatifs jugés plus déterminants pour comprendre les processus inter-relationnels de construction de son identité sociale ? *A priori*, et en dehors de toute considération idéologique compassionnelle à l'endroit de ceux qui forment ces groupes-cibles, rien qui n'ait été solidement établi au-delà du truisme selon lequel les allogènes manifestent des différences marquées par rapport aux indigènes. Cette « vérité », par trop manifeste, tend à masquer ce qui, sur le plan sociologique, est certainement beaucoup plus intéressant, à savoir, le caractère nécessairement composite, conflictuel, altéré et, si l'on peut oser ce néologisme, altérationnel de toute élaboration identitaire (voir *infra*, 2<sup>e</sup> Partie). Et, si de ce point de vue, les « immigrés » constituent une catégorie susceptible d'apporter une probable confirmation de la proposition interprétative, rien n'en fait, pour autant, une catégorie exclusive, voire même décisive.

*A posteriori*, d'ailleurs, ce ne sont pas les « représentants » de cette catégorie qui nous apporteront les éléments de compréhension des enjeux identitaires du rapport

---

<sup>3</sup> Le déroulement de notre enquête de « terrain », savoir l'ensemble des entretiens à réaliser auprès des personnes ayant accepté et de répondre à l'un des questionnaires (Eurobaromètre ou Insee), et le principe d'un entretien d'environ une heure trente, était conditionné par la réception de la liste des personnes ayant souscrit à ces deux impératifs. La fourniture de cette liste a posé de multiples difficultés à l'organisme qui devait la fournir, entraînant, de ce fait, d'importants problèmes de disponibilité des collaborateurs sollicités et « contractualisés », pour certains, qui devaient réaliser *in situ* les entretiens. D'où les défaillances à l'endroit des populations-ciblées, notamment immigrées et domiennes. Ce qui devait entraîner, aux yeux du commanditaire, non seulement l'obtention d'un délai supplémentaire pour réaliser l'étude, mais encore l'amputation d'à peu près 25% du budget initialement alloué.

altérationnel. D'une part, et pour qui a déjà eu l'occasion de mener des enquêtes empiriques auprès de ces populations cela ne fait pas surprise, leur conventionnalisme réduit fortement la portée heuristique de leurs propos. D'autre part, et nous l'avons encore vérifié au cours de cette étude, leur propension à répondre favorablement à ce type d'enquête, singulièrement aux entretiens de face-à-face, est nettement moindre que dans le reste de la population (entendons, ceux qui ne se définissent pas, et ne sont pas, par imposition catégorique, définis comme « immigrés »).

Bref, et au regard de l'objectif de l'étude, rien qui ne vienne obvier à son accomplissement. Si, bien sûr, ce dernier devait toujours porter sur la compréhension des processus interactionnels de construction de l'identité sociale des individus.

Mieux, la trop forte polarisation sur des groupes-cibles et leur puissance explicative supposée en matière de construction identitaire, allait faire commettre au commanditaire un impair théorique de première importance. Nous l'avons signalé plus haut, nous avons, autant que faire se pouvait, cherché à maintenir un ratio sexuel qui puisse nous fournir des éléments suffisants pour tenir compte, dans notre analyse, du *genre* duquel relevaient les discours recueillis. Or, cette dimension sociologique que l'on pouvait tenir pour importante, si ce n'est fondamentale, pour notre étude se trouvait, *de facto*, gommée dans les découpages par groupes de statuts socioprofessionnels et d'âge. Non que l'âge et le statut socioprofessionnel soient sans importance, ou sans incidence, quant à ce que chacun dira de son « identité », mais, et l'ensemble des entretiens réalisés le montre bien, le genre auquel il convient de rapporter l'interlocuteur joue toujours un rôle de premier plan. Autrement dit, les trop fortes attentes secondaires -ni programmées, ni explicitées- du commanditaire risquaient de lui faire perdre le bénéfice d'une construction problématique au départ peut être moins « calibrée », mais à l'arrivée sûrement plus riche.

C'est de cette dernière dont nous entendons nous honorer. Pour notre part, en effet, et dès nos premières relations avec le commanditaire, nous avons précisé que, par méthode, c'est-à-dire par option épistémologique, nous ne saurions contraindre nos interlocuteurs à ne se définir qu'au regard d'un « moule », d'un *pattern*, préconçu. Tout au contraire, nous souhaitions utiliser le moment d'entretien pour laisser à notre interlocuteur l'initiative d'orienter à son goût —à l'occasion par un authentique travail d'autoconstruction de l'image de soi à fournir aux autres, en l'occurrence et pour le moins, à l'enquêteur—, ce qui lui semblait pertinent de proposer comme représentation discursive de soi. D'où les orientations méthodologiques présentées plus haut et les options méthodiques laissant à la personne rencontrée le loisir de développer sa propre représentation de son itinéraire identitaire. Dès

lors, et bien que le genre ne fut pas au premier chef un domaine d'« attaque » de la question identitaire, ce dernier a pu apparaître comme un facteur essentiel de compréhension des itinéraires identitaires qui nous étaient présentés.

De ce point de vue, il ne fait aucun doute que la méthode mise en œuvre dans le cadre du recueil des récits biographiques thématiques offrait une meilleure réceptivité aux éléments interprétatifs fournis par les personnes rencontrées et, par effet second, une plus grande capacité à découvrir et adopter les catégories analytiques pertinentes. Le « genre » en est une, et combien plus pertinente que le pseudo statut professionnel présenté par les classes composites d'âge et d'état juridico-administratif. D'une certaine manière nous retrouvons tout simplement les principes méthodologiques sur lesquels, de longue date maintenant, se sont appuyés ceux que l'on nomme les « interactionnistes ». Principes auxquels Anselm Strauss donnera le nom de *grounded theory* et dont les conséquences épistémologiques sont loin d'être anodines.

Dès lors, on peut mesurer l'écart qui, souterrainement, n'aura de cesse de s'approfondir entre la problématique qui allait nous guider tout au long de cette étude et celle implicitement attendue par le commanditaire. Cet écart traverse encore ce rapport quand, selon les vagues de l'enquête, la mesure de la rentabilité comparée des questionnaires et des entretiens se trouve soumise à appréciation. Mais, si l'on voulait en saisir toute la portée il faudrait procéder à l'analyse du matériau recueilli, cette fois, du point de vue problématique du commanditaire et la confronter à celle que nous allons livrer ici. Ce que, bien entendu, nous ne saurions faire.

En somme, comme il arrive bien souvent, la problématique qui allait présider à la recherche devenait problématique et allait, de fait, entraîner les désagréments extra-théoriques que nous avons évoqués plus haut.

Aussi, préciserons-nous encore le cadre problématique dans lequel nous avons tenu à inscrire cette étude. En fait, le cadre problématique ici retenu n'est guère innovant. Il reprend bien des considérations développées par la tradition sociologique tant française que nord américaine. Les travaux de Goffman, de Becker, de Strauss et plus récemment, et plus près de nous, ceux de Jean-Claude Kaufmann, de Claude Dubar ou de Bernard Lahire orientent la sociologie des identités vers des approches autrement moins mécanistes que celles qui présupposent un siège unique de détermination : une *psychè*, un *socius* ou tout autre principe métaphysique. L'approche, désormais assez largement admise, tend à repérer des processus, variables contextuellement et aux effets parfois discrets, mais dont l'efficace peut s'interpréter en termes de production d'identité.

Car, au-delà des lieux communs sociologiques qui opposent ou combinent en des schémas plus ou moins judicieux « holisme » et « individualisme », ces nouvelles tartes à la crème de la mode intellectuelle, c'est à la compréhension de la production et sociale et individuelle de l'identité personnelle qu'il faut s'atteler. Si donc nous ne pouvons tenir l'identité individuelle comme la simple empreinte d'une détermination supra individuelle (sociale : d'appartenance ou de position dans une structure sociale donnée, ou métasociale : d'inscription lignagère ou de révélation magico-religieuse), ni, non plus, comme la pure expression de la puissance de volition d'un *ego*, alors il nous faut pouvoir l'inscrire dans un, en fait, dans des processus eux-mêmes de nature sociale et à même de rendre compte de cette promotion historique généralisée du « *je* » après que l'histoire, justement, ait consacré le « *nous* » dans la fabrication du « *moi* », donc de l'identité personnelle.

Il existe tout un débat au sein de la sociologie française contemporaine, d'ailleurs peut-être insuffisamment développé, qui porte sur la question de savoir si la tyrannie du *je*, de l'individu individualisé, s'est totalement substituée à la tyrannie du *nous*, de l'individu collectivisé. La considération des travaux des historiens comme des philosophes, singulièrement ceux qui procèdent à l'histoire des idées philosophiques, nous engage à la plus grande prudence en la matière. Si notre société est bien celle de la promotion tous azimuts de l'individu, de ses aspirations et de ses frustrations, de ses exploits et de ses malheurs, la dimension collective de cette promotion n'en est pas moins patente. Tout *reality show* n'est-il pas aussi, et peut-être d'abord, une entreprise collective. De production économique, bien sûr, mais aussi d'attentes collectives individualisées susceptibles de mobiliser au temps *t* la multitude des énergies individuelles, fut-ce de manière apparemment passive devant un récepteur de télévision. Mais foin de l'anecdote, la promotion du *je* n'est donc pas une affaire individuelle. Tant s'en faut. Et si elle peut être collectivement orchestrée, c'est qu'elle a peut-être aussi à voir avec un profond mouvement du social lui-même.

Jean-Claude Kaufmann, dans *Ego*<sup>4</sup>, a proposé de manière somme toute novatrice une interprétation de ce mouvement du social. Nous en retiendrons ce fait crucial que désormais, pour les raisons qu'en donne Jean-Claude Kaufmann, mais aussi pour celles que nous entendons fournir ici, l'individu est devenu dans notre société le principal opérateur de cohérence tant cognitive que morale ou idéologique. Bref, il est bien devenu, comme le pressentait et le redoutait Durkheim, le mode opératoire par lequel procède son intégration à la société globale. Aussi, est-ce bien d'un individu toujours social dont il sera question et

---

<sup>4</sup> Jean-Claude Kaufmann, 2001, *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan.

l'identité de ce dernier, notamment quant à sa construction, ne peut que réfléchir cette dimension paradoxale.

Pour le dire autrement, nous ne nous engagerons nullement dans une quête d'une sorte d'identité intrinsèque des individus empiriques que nous avons rencontrés. Ni d'un point de vue substantialiste, *via* une sorte d'hypostase de la psychologie ou de l'univers de croyances de l'individu singulier, ni d'un point de vue sociogénique, *via* cette fois des catégories sociographiques *ad hoc*, telles des entités collectives comme les classes sociales ou des bricolages pragmatiques à la manière de ceux proposés dans le cadre de cette étude.

Par contre, nous entendons bien toujours chercher à rapporter les représentations de soi proposées par les individus empiriques rencontrés non seulement au contexte d'énonciation, mais encore au contexte significatif dans lequel, justement, elles font sens. Quand bien même ce dernier se situerait-il au-delà ou en deçà des grandes lignes du mouvement social historique d'émergence d'un « individu en crise » comme plusieurs travaux théoriques ont cherché à l'établir<sup>5</sup>. En effet, si ce mouvement social historique et la crise qu'il peut provoquer chez les individus tiennent avant tout à l'affaiblissement d'un modèle idéologique holiste au profit d'un modèle individualiste laissant, comme la cigale de la fable, l'individu concret singulier bien dépourvu quand l'heure de l'individu abstrait universel eut sonnée, cette « crise de l'identité » ne signifie pas pour autant que l'identité des individus soit *ipso facto* en crise ou ne soit qu'une identité de crise.

Le modèle idéologique holiste, du moins ce que nous avons pris l'habitude de nommer ainsi, qu'il soit de type magique ou religieux, n'accorde aucun primat à l'individu. Celui-ci n'est que l'instrument, le *modus operandi*, par lequel s'accomplit ce qui dans tous les cas le transcende, son destin, son *fatum*. Au mieux l'individu prend-il figure individuelle lorsqu'il réalise quelque action exemplaire ou occupe quelque place ou position sociale clé. Autre chose est le statut conceptuel de l'individu dans la société moderne. Comme l'a expliqué à de multiples reprises Marcel Gauchet<sup>6</sup>, l'histoire moderne est celle de l'imposition d'un schème socio-politique qui va s'incarner tout particulièrement dans le *droit* et fournir les prémisses de cette idéologie individualiste dont nous explorons, aujourd'hui, les effets socio-anthropologiques. L'individu est devenu une entité sociale, un « fait social » aurait pu dire

---

<sup>5</sup> Outre les travaux de Jean-Claude Kaufmann, Bernard Lahire, Claude Dubar déjà cités, on peut aussi convoquer les réflexions contenues dans la *sociologie de l'expérience* de François Dubet, dans l'essai d'Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi*, sans oublier celles contenues en filigrane chez Pierre Bourdieu, ou celles, autrement explicites, d'Edgar Morin.

<sup>6</sup> Voir notamment Marcel Gauchet, 1989, *La révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard.

Durkheim au sens où tout individu social singulier est contraint de devenir un individu social particulier. Dès lors, être un individu devient un impératif social ordinaire, et non plus une exception. Cet impératif traversera ainsi toutes les formes et modalités de l'intégration sociale, tant ce que les sociologues appellent la socialisation que ce que les psychologues et psychosociologues tiennent pour des expériences individuelles.

On comprend pourquoi, dans bien des analyses contemporaines du « lien social » comme on aime à dire, ou du rapport de réciprocité qui unit individu et société -ce cercle herméneutique vertueux de production du social-, l'individu pourra être tenu pour quelque peu « incertain », du moins dans ses réalisations propres. On pourra ainsi le tenir pour « désaffilié » et menacé d'individualisme négatif (Castel, 1995), « fatigué d'être soi » (Erhenberg, 1998), « en souffrance » (Déjours, 1998), désarçonné par l'inefficacité de ses supposées catégories d'appartenance (Dubet, Lapeyronnie, 1997), frustré de n'avoir pu réaliser toutes ses aspirations, exclu de ses anciens cercles d'appartenance, etc. Bref, un individu en quelque sorte trahi par la société à laquelle il entendait concourir eu égard aux dispositions que cette dernière lui avait permis de faire fructifier. En quelque sorte ce que l'*habitus* bourdieusien, première manière, autorisait. Pour le dire autrement, l'individu ici envisagé se trouve réduit à n'être qu'un atome social déjà déconnecté de ses liens constitutifs, en quelque sorte déjà abandonné de tous et livré à la seule puissance de ses capacités propres, autant dire à son propre arbitraire. Bref, un individu isolé, strictement indépendant, d'une certaine manière seulement capable d'énoncer une règle dont il serait le seul destinataire. Un individu, donc, pris au piège du solipsisme.

Cette rhétorique « anti-individualiste », aux variantes multiples mais désormais bien connues, n'est guère d'un grand secours analytique au plan sociologique. Elle produit de meilleure façon ses effets dans le domaine idéologique, notamment pour suggérer des modèles sociaux alternatifs. Mais, pour ce qui nous concerne, nous récuserons ces visions seulement idéologiques. Pour des raisons déjà développées ailleurs<sup>7</sup>, nous continuerons à tenir, par hypothèse interprétative, tout individu comme toujours déjà pris dans un ensemble de rapports sociaux, de relations à d'autres que lui-même, ne serait-ce qu'au sein des institutions qu'il est amené à fréquenter. Autrement dit, réaffirmons-le avec force, il ne peut y avoir, pour l'analyse sociologique que nous entendons développer, d'individu totalement isolé, à la manière d'une monade close sur elle-même, « sans fenêtres par lesquelles quelque

---

<sup>7</sup> Voir en particulier Michel Messu, 1997, *La société protectrice, le cas des banlieues sensibles*, Paris, CNRS-Éditions.

chose puisse entrer ou sortir » comme le disait Leibniz. L'individu social ne saurait connaître une totale clôture de l'ipséité du *Moi*. Tout individu, envisagé bien entendu dans sa dimension sociale, est pleinement socialisé, c'est-à-dire pris dans des relations avec les autres et également défini par ces relations, jusques et compris dans son « intimité », dans sa personnalité et, donc, son identité.

C'est là, du moins peut-on le présenter ainsi, le paradoxe de l'individualisme contemporain. Il ne peut pleinement avoir libre cours qu'à partir du moment où il présuppose, non plus une relation idéale avec les autres comme dans le cas de l'individualisme philosophique des lumières<sup>8</sup>, mais une relation factuelle. L'individu contemporain, d'une certaine manière, n'existe que par l'autre, que par la relation qu'il entretient *hic et nunc* avec lui. De ce point de vue, et contrairement à ce qui est parfois trop facilement affirmé, l'individu contemporain ne se constitue pas *contre* l'institution, mais bien plutôt *grâce* à l'institution. Paradoxe toujours d'un individu qui ne peut emprunter les voies de l'*auto ipséité*, et céder au mirage de la totale clôture du *Moi*.

En somme, si l'individu contemporain, comme l'individu d'avant l'individualité -si l'on peut s'exprimer ainsi-, n'ont de compréhension sociale, et peut-être de sens social, que dans un rapport socialisé à l'autre, ce qui différencie radicalement ces deux individus est le fondement de ce qui les constitue comme individu, c'est-à-dire leur subjectivité, leur *subjectum*.

Du coup, on comprend mieux pourquoi l'analyse sociologique a si souvent mis l'accent sur les tiraillements de l'individu d'aujourd'hui, sur les écarts qu'il doit combler entre les « attentes de rôle » qu'il avait pu intégrer et les valeurs et conditions sociales d'effectuation qu'il rencontre. Dans ce sens, on peut parfaitement suivre Jean-Claude Kaufmann qui, dans une perspective toute simmelienne, situe l'individu à l'intersection de différents cercles d'appartenance et de définition de soi qui, parfois, vont le tirer à hue et à dia et le maintenir dans une sorte d'hétéronomie radicale quand il se pensait source absolue de lui-même. Quoi qu'il en soit, c'est d'un principe de cohérence dont ne peut se passer -lui non plus- l'individu du temps de l'individualité, l'individu qui se conçoit comme *princeps* mais est constamment confronté à la variation de ses propres éléments définitionnels.

---

<sup>8</sup> Ou encore « humanisme » si l'on veut reprendre une distinction introduite par Alain Renaut. Pour ce dernier l'humanisme admet comme valeur cardinale l'*autonomie* de l'individu, eu égard aux puissances tutélaires traditionnelles, l'individualisme, quant à lui, prône l'*indépendance*. Voir « L'avènement de l'individu comme dissolution du sujet », in Jean-François Côté (dir), 1995, *Individualismes et individualité*, Sillery (Québec), Les éditions du septentrion.

Aussi peut-on rechercher ce principe de cohérence dans un au-delà de l'individu, sans qu'il soit nécessaire pour autant de retrouver l'une ou l'autre des anciennes transcendances, encore que la « classe sociale » d'appartenance ait pu, à l'occasion, y tenir le même rôle. En tout cas, le principe de cohérence peut être renvoyé du côté du collectif, du « communautaire » ou du « sociétaire ». C'est ainsi que Claude Dubar nous engage à comprendre les crises identitaires que peuvent connaître aujourd'hui les individus au sein de notre société et les « réponses » qu'ils y apportent. Soit, en termes de « repli sur soi » et de rémanence du « communautaire », soit encore, et pour reprendre les propositions de Berger et Luckmann, en procédant à une *transition*, laquelle réclame bien souvent la rencontre de *significant others* susceptibles d'accompagner et de légitimer la « réponse identitaire » à laquelle s'évertue de donner corps l'individu en crise.

Mais, comme il l'écrit aussi : « le sujet « en crise » est aussi un sujet social : il s'agit, pour lui, de retrouver des références, des repères, une nouvelle définition de lui-même et donc des autres et du monde. Ces nouveaux repères, ces nouvelles références sociales, différentes des précédentes, permettent progressivement d'incorporer une autre configuration identitaire, un autre arrangement entre formes « communautaires » et « sociétaires », entre « identité pour autrui » et « identité pour soi ». Tout changement de configuration identitaire passe par ce type de crise qui accompagne généralement les « moments cruciaux » de l'existence, les changements de statuts, les « événements majeurs » de l'histoire personnelle. Ils impliquent la reconstruction d'une nouvelle identité personnelle, différente de l'ancienne, pas seulement parce que le statut change « objectivement » mais parce que le sujet doit gérer « subjectivement » de nouvelles relations avec les autres et, peut-être surtout, la continuité entre son passé, son présent et son futur. »<sup>9</sup>

Autrement dit, toujours selon Claude Dubar, il y a aussi, du côté de l'individu social concret, celui qui est « en crise », un potentiel réactif et un principe possible de cohérence du soi. Au moins à titre rétroactif.

C'est cette dernière idée que nous reprendrons à notre compte pour en faire une hypothèse interprétative générale de la construction identitaire de tout individu socialisé dans ce que Élias appelait la *société des individus*. Pour l'exprimer autrement, nous nous proposons de valider la proposition suivant laquelle : quand le ressort constitutif de la société est à l'individuation, l'identité sociale individuelle repose sur un principe de cohérence relatif à l'individu. Comme si, en dernière analyse, s'était opéré une sorte d'internalisation de

---

<sup>9</sup> Claude Dubar, 2000, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, pp. 172-173.

l'identité sociale individuelle. Ou encore, comme si le principe de cohérence ou de structuration identitaire avait accompagné le mouvement d'individuation lui-même.

Pour autant, être un individu, se forger une identité, devenir un *je* significatif, posséder un *Moi* signifiant, bref, être un *Ego*, n'est pas seulement une affaire individuelle. Ici encore, il importe de dissocier l'idéologie individualiste courante, à dimension morale, de l'idéologie individualiste socio-politique, à dimension éthique, juridique et politique et, surtout, de ses processus sociaux d'effectuation. Ce n'est pas seul qu'on devient un individu, c'est, répétons-le, avec les autres. Ce n'est pas par simple introspection qu'on se forge une identité, c'est par confrontation aux autres et, du coup, à l'image de soi qu'ils renvoient.

Devenir ce que l'on est, disait Pierre Bourdieu, est une affaire éminemment sociale<sup>10</sup>. Les institutions sociales qui prescrivent ou proscrivent tel ou tel type de comportement, qui distribuent les gratifications matérielles et symboliques, qui enserrent tout individu dans un ensemble de modalités de contrôle, de mise en demeure voire de sanctions, sont de puissants instruments de modelage de l'identité individuelle. Elles énoncent en quelque sorte les « attentes sociales » à l'endroit de l'individu. Elles procèdent d'une certaine manière comme si elles disaient le fait identitaire individuel lui-même, comme si s'écrivait pour l'individu l'histoire individuelle qu'il lui reviendra d'accomplir, comme s'il ne lui restait plus qu'à réaliser ce qu'elles édictent. Cependant, il s'agit bien de prendre cette proposition comme une proposition analogique et non comme une proposition établissant une quelconque « loi » sociologique selon laquelle l'identité individuelle ne serait que le fruit de ce modelage institutionnel. Comme s'il nous suffisait de décrire l'environnement institutionnel dans lequel baigne l'individu pour en déduire et comprendre les ressorts de son identité sociale individuelle. Pour autant, il n'y a pas lieu de récuser la proposition et de jeter le bébé avec l'eau du bain –selon l'expression consacrée. Mais, même ainsi réduite à n'être qu'une proposition suggestive sur le plan analytique, il faut lui garder sa force de suggestion et reconnaître aux institutions sociales *lato sensu* un réel pouvoir de contrainte sur les individus. Mais de contrainte conditionnelle. Conditionnée, notamment, par la capacité de l'individu à s'en saisir, à y satisfaire ou à s'en affranchir, voire à s'y opposer. D'où, toujours, et comme le voulait déjà Aristote<sup>11</sup>, rechercher du côté de l'individu le moteur de la construction identitaire, de sa mise en œuvre effective comme de sa revendication. Et c'est, bien sûr, ce dernier aspect qui retiendra, ici, toute notre attention.

---

<sup>10</sup> Voir Pierre Bourdieu, 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

<sup>11</sup> Voir Aristote, *Éthique à Nicomaque*.

Autrement dit, et pour reprendre une notion utilisée parfois *ad nauseam*, mais plus sérieusement commentée par un certain nombre de sociologues cités plus haut, la notion d'*habitus*, telle que la présente Pierre Bourdieu dans certains de ses écrits, opère, sur le plan analytique, ce mode d'intégration réciproque des conditions de possibilité, tant sociales qu'individuelles, de l'identité personnelle. Plus explicitement, si l'*habitus*, dans la société qui est la nôtre, donc un *habitus* collectif, dominant, caractéristique de cette *société des individus*, est foncièrement individualiste et enjoint tout individu à se construire spécifiquement « son » identité, à *se réaliser* comme l'on dit significativement, alors la place tenu par l'individu dans cette construction ou cette « réalisation » ne saurait être sous-estimée. Mieux, elle doit être au cœur de l'observation empirique sans pour autant recevoir le statut d'explication ultime. Encore que, eu égard aux remarques précédentes sur la ou les « crises » de l'identité individuelle, on peut se demander s'il n'est pas finalement dévolu à l'individu soi-même d'assurer la cohérence interne de sa propre identité, de fournir *in fine* la clé de sa propre construction identitaire.

## ***5- Hypothèses de travail***

Pour mémoire, rappelons les principales hypothèses qui auront commandé notre étude et guidé nos conclusions.

### **i- l'identité est processuelle**

L'identité individuelle n'est ni statique, reçue ou établie une fois pour toute, ni construite linéairement selon une logique sociale prédéfinie, voire selon une psychologie elle-même prédéfinie. L'identité individuelle ne procède pas par simple empreinte ou imitation, selon que l'on rend actif ou passif le titulaire. Elle n'est donc pas faite que de ressemblances mais admet aussi la différenciation, jusques et y compris dans les cercles les plus étroits dans lesquels se trouve pris l'individu : la famille, le cercle d'amis, le groupe d'appartenance, etc. L'identité individuelle est processuelle. Elle est faite de détours et de retours, de refoulements et d'activation du refoulé. Elle empreinte et se différencie. Elle imite tout en transformant. Bref, elle est tout sauf un processus simple. Elle relève bien de ce que Edgar Morin appelle le *complexe humain*.

## **ii- l'identité est un processus dans lequel un individu cherche un principe de cohérence et s'évertue de le mettre en œuvre**

L'identité individuelle, du coup, ne peut surtout pas être considérée comme un tout homogène, un ensemble éminemment cohérent, en quelque sorte parfaitement structuré par quelque attribution première ou ensemble d'attributions premières. Ainsi, si l'appartenance — l'appartenance à un groupe ou institution sociale s'entend— ou plutôt les appartenances jouent indéniablement un rôle structurant pour l'identité d'un individu, elles ne sauraient l'épuiser, ni même, en tout cas *a priori*, en rendre compte de manière satisfaisante. La définition et la compréhension de l'identité d'un individu ne sauraient faire l'économie de la considération du parcours biographique de cet individu, de ses expériences singulières, de ses engagements et de leurs conséquences personnelles, bref, de tout ce qui vient « subjectivement » composer en un agencement particulier les appartenances précédentes. Partant, la cohérence qu'aurait pu, éventuellement conférer l'appartenance se trouve susceptible d'être quelque peu malmenée, et l'individu concerné amené à rechercher, pour lui-même, un principe de cohérence qu'il s'évertuera de mettre en œuvre, au moins quant à l'image qu'il tentera de donner de lui, notamment à l'enquêteur qui viendra l'interviewer.

C'est d'ailleurs pourquoi le discours narratif recueilli sur l'identité de la personne se présente bien souvent comme un discours bien construit, tentant de rendre compte de quelque chose d'également bien construit, parfaitement cohérent même si la discontinuité scande régulièrement les trajectoires biographiques et, parfois, identitaires de ces individus. Cela, d'autant plus que, comme nous l'avons énoncé ci-avant, l'individualisme aidant, il revient plus fortement encore à l'individu singulier d'assurer sa cohérence identitaire.

## **iii- l'identité est toujours revendication d'attributions sociales mais celles-ci peuvent fluctuer**

Il y a toujours des traits identitaires renvoyant aussi bien à une histoire — individuelle, familiale, communautaire— qu'à des inscriptions territoriales —village, région, nation— ou encore à des adhésions culturelles —religieuses, appartenances sociales et symboliques— que chacun entend mobiliser pour dire son identité. Certains d'entre eux prennent l'allure de traits identitaires « incontournables » parce que strictement contingents. Le patronyme, la langue maternelle, la localisation régionale de la naissance, la communauté ethnique ou religieuse d'inclusion... peuvent se présenter et être présentés comme autant d'« incontournables » identitaires, de traits irrécusables et, d'une certaine manière, d'objectifs identifiants personnels. C'est l'*ascription* de Lindon et de la sociologie américaine. D'ailleurs

les identités institutionnellement construites, le plus souvent, aujourd'hui, par les États, vont avoir recours à ces attributs pour constituer les identités singulières et les différencier. Les cartes nationales d'identité, les identifiants numérisés, type numéro d'Insee, y ont généralement et sélectivement recours. Car si l'appartenance religieuse ou ethnique ne figure pas sur la carte d'identité française, d'autres nations l'y font figurer.

En tout cas, les personnes interviewées, quant à elles, n'hésitent pas à leur faire appel pour dire qui elles sont. Curieusement d'ailleurs elles auront unanimement recours aux identifiants substantialistes, ceux qui renvoient à des attributions sociales canoniques, négligeant totalement les identifiants numérisés. Ainsi on peut affirmer que l'identité personnelle passe par la revendication d'attributions sociales relativement standardisées, codifiées, et généralement normatives. Cela selon des modes de désignation eux-mêmes souvent standardisés, codifiés, et généralement normatifs : l'expression patronymique plutôt que l'identifiant numérisé et informatisé, la langue française plutôt qu'un patois ou une langue régionale, une adhésion religieuse plutôt qu'une appartenance factuelle à une communauté de croyants, etc.

D'autres attributions sociales, dans certains cas l'appartenance religieuse elle-même, l'appartenance politique, l'affiliation à une société pratiquant le recrutement sélectif tel un club fermé, ou encore l'orientation sexuelle, sont présentées comme complémentaires des précédentes quand bien même seront-elles également tenues pour décisives quant à la définition globale de l'identité de l'individu.

Mais, pour essentiels ou déterminants qu'ils paraissent, tous ces « traits identitaires » entrent dans une espèce de processus de ré-attribution, ou plutôt de ré-auto-attribution, qui les amène à pouvoir être reçus et revendiqués ou, au contraire, récusés et rejetés. La langue d'origine, personnelle ou familiale, le terroir originel et son folklore, le patronyme lui-même, etc., le sont plus facilement que l'orientation sexuelle ou le sexe, la couleur de la peau ou la physionomie générale de l'individu. Pourtant tous ces traits identitaires semblent pouvoir être en quelque sorte « négociés », en tout cas entrer dans des processus de ré-auto-attribution ou d'auto-récusation, les transformant en autant de traits fluctuants quand les institutions sociales continuent à les tenir pour irréfragables et foncièrement objectifs.

#### **iv- l'identité ne se construit pas à partir d'un stock d'attributs personnels mais dans une relation sociale aux *autres-qui-comptent-pour-soi***

Pour autant, l'identité individuelle n'est pas à penser comme un stock d'attributs dans lequel chacun, à sa guise, pourrait effectuer sa sélection personnelle. La construction identitaire ne saurait être conçue comme un assemblage ou une combinatoire satisfaisant à un choix plus ou moins raisonné de la part de son bénéficiaire. Ce choix fut-il régenté par le principe de cohérence évoqué plus haut. Pour le dire encore une fois en ces termes, l'identité individuelle n'est pas simple affaire individuelle. La construction identitaire est de part en part une question sociale. Elle l'est dès le départ en mobilisant des attributs sociaux, des catégories sociales significatives, des désignations codifiées et normatives. Elle l'est toujours à l'arrivée, du moins à ce qui se présente à chaque instant tel, pour les mêmes raisons. Mais elle l'est encore entre ces deux moments, plus théoriques que temporels d'ailleurs, quand par la confrontation aux autres, à la multiplicité des *Autrui significatifs* pour parler comme Garfinkel, ces autres qui comptent pour soi, c'est sa propre identité qui se trouve en jeu puisque le jeu de miroir entre l'autre ou les autres et soi-même produit ces sortes de « chorégraphies temporelles respectives » dont nous entretient Anselm Strauss dans *Miroirs et masques*<sup>12</sup>.

C'est donc dans une relation sociale avec les autres que s'éprouve l'identité, et cela dans les deux sens du terme. Pour l'individu lui-même qui, à travers cette relation, reçoit les « preuves » de la conformité ou de l'écart entre l'image qu'il a de lui-même et celle que lui renvoient les autres. Pour les autres qui, réciproquement, sont aussi en attente de « preuves ». Mais aussi pour tous qui, dans la relation ainsi établie, s'emploient à tester, infléchir, modifier éventuellement l'identité qui se trouve ce faisant mise en jeu.

Du coup, la question identitaire devient moins celle du repérage de l'héritage, de la transmission de traits identitaires, ou du marquage par des attributs identitaires, c'est-à-dire, et en une formule, de la structure des attributions sociales dont se trouve porteur l'individu, mais beaucoup plus celle qui s'élabore au sein de cette structure au cours de multiples interactions sociales avec divers *autres-qui-comptent-pour-soi*. La relation est donc tout aussi indispensable que la structure sociale pour procéder à la construction identitaire. Anselm Strauss ne disait pas autre chose.

---

<sup>12</sup> Anselm Strauss, 1992 trad. franç., *Miroirs et masques*, Paris, Éditions Métailié.

## v- la gestion du stigmatisme identitaire

L'attribut discréditif, pour suivre ici Erving Goffman, est donc également à comprendre en termes de relation et non d'attribution *stricto sensu*. Goffman est d'ailleurs très explicite sur ce point qui, dès les premières pages de *Stigmatisme*, précise : « Le mot de stigmatisme servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. »<sup>13</sup> Le stigmatisme est plus à tenir pour une attribution sociale péjorative reçue dans le cadre des interactions avec les autres, particulièrement les *autres-qui-comptent-pour-soi*, que comme un substrat identificatoire propre à la personne. D'où le distinguo introduit par Goffman entre la personne *discréditée* et la personne *discréditable* et l'importance des écarts entre l'*identité sociale virtuelle* qui entraîne toutes sortes d'attentes normatives et l'*identité sociale réelle* qui en écarte un certain nombre de satisfaction, ce qui enclenche un processus de stigmatisation.

De ce point de vue, l'attribut discréditif, du moins dans certains cas, peut faire l'objet d'une « gestion », individuelle ou collective, susceptible de produire des effets de stigmatisation différés, peut-être amoindris ou, au contraire, immédiats et amplifiés. Tout dépend du cadre relationnel dans lequel cela se passe.

C'est pourquoi, par hypothèse, nous considérerons que les événements discriminatoires qui peuvent scander la biographie d'une personne ne produisent pas toujours immédiatement et directement leurs effets d'altération identitaire. D'une part, parce que des effets d'hystérésis sont toujours envisageables. D'autre part, parce que toutes sortes de procédures, psychologiques et sociales, individuelles et collectives, peuvent en modifier l'application causale présumée. Procédures de retournement ou de contournement du stigmatisme, « maniement du stigmatisme » dit Goffman. Celui-ci insiste d'ailleurs, dans ses analyses, sur ce qu'il nomme *l'art de manipuler les impressions*, « cet art, fondamental pour la vie sociale, grâce auquel l'individu exerce un contrôle stratégique sur les images de lui-même et de ses productions que les autres glanent à son entour. »<sup>14</sup>

## vi- identité et altérité

En dernier point, et sur un plan plus philosophique, nous ne saurions penser l'identité en dehors de toute considération de l'altérité. L'ancestrale dialectique du *même* et de

---

<sup>13</sup> Erving Goffman, 1975 trad. franç., *Stigmatisme, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit.

<sup>14</sup> Erving Goffman, 1975 trad. franç., *Stigmatisme... Op. Cit.*, p. 152.

l'*autre*, largement déployée par Platon<sup>15</sup>, reste à l'horizon de notre cadrage problématique. Il y a, comme l'énonçait le philosophe athénien, un « entrelacement » de l'identité et de l'altérité dans l'être lui-même. Partant, en est-il sûrement de même pour tout sujet social. La psychanalyse, de Freud à Lacan, n'en font point mystère. Mais l'entrelacement est aussi à penser à l'extérieur, si l'on peut dire, du sujet social individuel. Il est à penser dans la socialité même du sujet social, dans ce que nous avons jusqu'ici appelé son rapport aux autres, aux *autres-qui-comptent-pour-soi* comme à tous les *autres* ramenés génériquement à un *autrui*.

De ce point de vue, le siège de l'identité individuelle, pour faire image, n'est pas l'individu lui-même, mais l'individu pris dans son tissu d'interrelations avec *autrui*. Ce sont dans les entrelacs du monde social que se loge la question identitaire. Ce disant, on souligne combien la question identitaire se présente, en tout cas dans ces conditions, dans un registre unique, celui de l'identifiable. Le *soi*, comme l'*autrui* doivent donc relever d'un même registre, faire preuve d'un fond de communauté.

De fait, être identifié ne revient pas à faire état de l'ensemble de ses traits identitaires mais à produire sa distinction sur un fond de communauté<sup>16</sup>. Pour être identifié encore faut-il être identifiable. Et, on est identifiable dès lors qu'on peut être distingué au sein d'un ensemble qui admet des éléments communs partagés. C'est en effet l'élément commun qui autorise la distinction. Une trop forte distinction, une différence trop grande, une altérité radicale provoque la non-reconnaissance et la relégation dans le non-être. Une hétérogénéité trop marquée conduit à la dénégation et à l'exclusion. Comme cela pouvait se passer, ainsi que le rapportent Claude Lévi-Strauss et bien d'autres, dans des sociétés archaïques qui ne conféraient le statut d'« homme » qu'aux seuls membres de leurs tribus, tous les autres se trouvant posséder une altérité trop manifeste pour bénéficier d'un tel statut. C'est ce que Marc Guillaume appelle, lui aussi, l'*altérité radicale* qu'il distingue précisément de l'*autrui*. « Pour le dire simplement, écrit-il, dans tout autre il y a l'*autrui* –ce qui n'est pas moi, ce qui est différent de moi, mais que je peux comprendre, voire assimiler- et il y a aussi une altérité radicale, inassimilable, incompréhensible et même impensable. »<sup>17</sup>

Mais ce que souligne également Marc Guillaume, faisant écho aux réflexions de Victor Segalen sur l'*exotisme*, est le déclin, dans notre société-monde et *a fortiori* dans les sociétés nationales démocratiques individualistes, de l'altérité radicale. « Elles ont donc réduit

<sup>15</sup> Voir notamment Platon, *Le Sophiste*.

<sup>16</sup> Voir Michel Messu, 1991, *Les assistés sociaux, analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Privat.

<sup>17</sup> Marc Guillaume, « Introduction » in Jean Baudrillard et Marc Guillaume, sans date, *Figures de l'altérité*, Paris, Éditions Descartes, p. 4.

ce qu'il y avait de radicalement hétérogène, d'incommensurable dans l'autre. »<sup>18</sup> Pour le dire en d'autres termes, l'altérité identitaire devient une simple variation sur le thème de l'*autrui*, celui avec lequel je partage bien des traits ou des attributs mais qui n'est pas moi.

La conséquence à tirer, et que tirent d'ailleurs Marc Guillaume comme Jean Baudrillard, est que l'effacement de l'altérité radicale fait place, justement sur la base d'une altérité réduite à la variation d'une différence, à la discrimination. « C'est notre critère indifférencié de l'Homme, précise-t-il, qui a fait surgir les discriminations, c'est l'universalisme de l'idée de l'Homme qui surplombe toute la culture occidentale et fait surgir le racisme. »<sup>19</sup>

En somme, pour nous désormais, l'altérité ne se conçoit que sur un fond d'identité partagée, et, réciproquement l'identité en appelle à une altérité réduite à une différence sur fond de communauté. Bref, *identité* et *altérité* sont de même ordre ontologique et politique, sont de la même farine métaphysique. Si, et seulement si, n'a plus cours l'altérité radicale. D'où l'incantation idéologique de l'*Autre* comme figure à recevoir et à respecter « dans ses différences ».

## 6- Enquête empirique et analyses

Préalablement à la réalisation des trois vagues de l'enquête empirique et, pour en quelque sorte donner des garanties quant à nos compétences d'interviewer, nous avons été amené à réaliser deux entretiens auprès de représentants de deux « populations-ciblées » (handicapés, homosexuels). Ces entretiens ont été réalisés en région parisienne et nous ont permis de voir, d'une part, que les personnes rencontrées acceptaient volontiers de parler, même intimement, d'elles-mêmes à condition toutefois qu'elles aient effectivement le sentiment de pouvoir s'en expliquer. Autrement dit, pour elles, il ne s'agissait pas seulement de livrer une *information*, comme c'est le cas pour les réponses à un questionnaire standardisé, mais de fournir des moyens de *compréhension*. Compréhension de quelque chose à la fois très personnel, voire très intime et très secret, et, d'une certaine manière, imposé. En somme, il apparaissait clairement que, en fonction de l'objet même de l'étude, il convenait bien d'adopter une méthode de recueil des entretiens qui laisse, de fait, à la personne interviewée l'initiative de produire un discours d'*explication* et de *légitimation* des éléments

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 5.

informatifs qu'elle nous fournissait. En d'autres termes, il fallait veiller à ce que l'on procède à des *entretiens compréhensifs* –pour reprendre le vocable proposé par Jean-Claude Kaufmann<sup>20</sup>. Ce qui est à entendre non seulement du point de vue de l'enquêteur sociologue, mais également du point de vue de l'enquêté, objet de l'enquête certes, mais encore sujet réflexif. Or c'est bien cette qualité qui, si elle est prise en compte par l'enquêteur, autorisera d'autant mieux l'enquêté à « se livrer » comme l'on dit. Ne serait-ce que parce qu'il aura le sentiment, possiblement éprouvé lors de l'entretien, d'avoir été effectivement compris.

D'autre part, il apparaissait également que le facteur « temps » était important. Il faut pouvoir prendre son temps pour favoriser, susciter, obtenir les données informatives qu'elles soient factuelles, réflexives, émotionnelles ou même fantasmées, voire imaginaires. A l'évidence, la durée de l'entretien devait participer de sa richesse. L'un des deux entretiens préalables aura duré plus de quatre heures. Il aura pourtant fallu tout ce temps pour permettre à la personne rencontrée de donner à l'enquêteur une des clés majeures expliquant sa trajectoire biographique et les sentiments qu'elle pouvait exprimer, au début de l'entretien, concernant sa situation actuelle ainsi que ses engagements personnels dans la vie publique. Bref, l'objet même de l'enquête de terrain réclamait que les entretiens soient effectués dans des conditions de grande disponibilité des personnes interviewées.

De fait, les « meilleurs » entretiens se révèleront être ceux qui se seront déroulés dans des conditions favorables de temps et d'environnement. Ce sont là les consignes qui auront été données à l'ensemble des enquêteurs ayant participé à cette étude. Bien sûr, parfois, pour des raisons souvent de disponibilité justement, les entretiens se dérouleront dans des lieux moins appropriés que le domicile de la personne (bars, bureau mis à disposition) et donc selon des conditions de durée moins satisfaisantes.

Les entretiens de la « vague 1 », dite Eurobaromètre, ont été effectués au cours des mois de novembre et décembre 2002. Les personnes rencontrées avaient répondu téléphoniquement au questionnaire « Eurobaromètre » et s'attendaient le plus souvent à ce que l'entretien ne portât que sur le thème de la discrimination et qu'il leur permît de préciser les réponses fournies à cette occasion. Le recadrage s'est à chaque fois fait sans difficulté.

Les entretiens de la « vague 2 », dite Insee, ont été réalisés, pour leur part, entre les mois de février, mars et avril 2003. Parfois avec des délais assez importants entre la passation du questionnaire dit « histoire de vie » de l'Insee, passation en face à face cette fois, et l'entretien lui-même. Toutefois, cela n'a eu aucune incidence sur les entretiens proprement

---

<sup>20</sup> Voir Jean-Claude Kaufmann, 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

dits, les personnes ayant, le plus souvent, gardé une mémoire précise des réponses qu'elles avaient pu fournir aux questions qui leur avaient été posées. Par contre cela a pu favoriser quelques refus, au point d'ailleurs de devoir réclamer, pour la région parisienne, une liste plus consistante de personnes à rencontrer pour satisfaire, notamment, à la règle du ratio sexuel que nous nous étions donnée.

Quant aux entretiens de la « vague 3 », ceux qui ont pu être effectués l'ont été au cours des mois de mai et juin 2003, alors qu'ils avaient été prévus pour février-mars au plus tard. La communication tardive de la liste des personnes à rencontrer, et surtout le trop faible nombre de personnes ayant répondu au questionnaire Insee et accepté le principe de l'entretien a rendu pratiquement caduque la raison d'être de cette troisième vague d'entretien. Malgré tout, dix entretiens sur les vingt prévus auront été réalisés, mais la Côte d'Or aura été mieux couverte que la région Île-de-France. Il faut noter, dès maintenant, que les populations-ciblées « immigrés » dits de la « deuxième génération » avaient été particulièrement mal traitées. C'est sûrement pourquoi, lorsque nous avons cherché à les contacter pour prendre un rendez-vous, ce dernier n'a pu avoir lieu. Ainsi à Dijon, une seule des personnes dont le nom nous avait été communiqué aura répondu favorablement à la demande d'entretien. Elle était étudiante. Ceci explique-t-il cela ?

Il n'empêche, toutes les autres n'ont pas souhaité y répondre. Peut-être que la nature du questionnaire qui balaie largement l'environnement, notamment familial, de l'individu a pu paraître trop inquisitorial ? A moins que la crainte de devoir « étaler » au cours d'un entretien face à face ce qui, culturellement, est conçu comme devant être tu, ait quelque peu découragé le consentement à l'entretien. Quoi qu'il en soit, ce volet de l'enquête empirique n'a pu être mené à terme, eu égard aux délais qui nous étaient impartis et qui, eux, n'avaient pas changé.

Pour autant, nous ne saurions y voir un motif d'infléchissement de nos conclusions et encore moins une raison de leur invalidation. Ne serait-ce que parce que la construction identitaire, fût-elle « immigrée de la deuxième génération », opère dans un même contexte socio-historique. Et, si les attributs dont peuvent faire état les titulaires de cette dernière sont significativement différents de ceux dont peuvent faire montre d'autres individus, rien ne permet de dire, du moins en l'état des recherches sur cette question, que cette différence soit qualitativement distinctive, ou significativement différenciée, de la différence manifestée par tous les autres. Autrement dit, nous sommes bien dans un univers de relativité dont les éléments sont à tenir pour endogènes.

Un présupposé théorique, qui sûrement fait écho à des postures idéologiques variables, doit être, ici, clairement énoncé. Faut-il supposer que par nature, et donc par définition, un descendant de la deuxième génération de migrants non nationaux présente encore une différence essentielle qui doit toujours le faire tenir à l'écart de ceux qui ne la présentent pas ? Bref, l'exclure de l'ensemble dans lequel on le faisait figurer ? La question posée est bien celle de l'inclusion ou de l'exclusion d'éléments différenciés d'un ensemble qui doit rester significatif. A partir de quel degré de différence, d'hétérogénéité, un élément ne peut-il plus faire partie d'un tel ensemble ? L'élément « deuxième génération de migrants non nationaux » atteint-il ce degré ? Sauf à l'avoir déjà établi, nous ne saurions le présupposer comme vérité d'évidence. Mieux, pour l'établir ne convient-il pas d'aller plus avant dans la connaissance dudit élément et se garder encore de toute présupposition hâtive. Toutes sortes de variables discrètes ne pourraient-elles manifester leur efficacité sans qu'il soit besoin de faire appel à de telles présuppositions ?

Plus largement, c'est le statut théorique de ces populations-ciblées dans l'analyse qui réclame quelques précisions.

Plus ou moins explicitement, elles devaient jouer, du moins concernant le volet « discrimination » de l'étude, le rôle de population témoin. Puisque porteuses d'un attribut stigmatisant, elles devaient connaître, sous quelque forme que ce soit, la discrimination. Autrement dit, possédant un attribut discriminatoire, elles ne pouvaient être que discriminées. L'argument est tautologique. Il repose tout entier sur la valeur accordée à l'attribut et, surtout, sur la croyance en l'invariance de ses effets. Une loi d'airain de l'attribut discriminatoire opérerait donc qui, *ipso facto*, fait de l'individu qui peut en faire état un représentant patenté de ceux qui subissent des discriminations et par rapport auquel tous les autres individus non porteurs de l'attribut peuvent être valablement comparés. On verra qu'il n'en est pas tout à fait ainsi. La relation causale présupposée n'a pas la force de la loi d'airain. C'est qu'il y entre, comme nous l'avons énoncé plus haut, une dimension proprement subjective. Non pas d'abord parce qu'un « arbitraire » individuel viendrait perturber la relation causale, mais, plus essentiellement, parce que ladite causalité est relationnelle, n'est opératoire que dans le cadre d'une relation interindividuelle à la signification éminemment sociale. Or, celle-ci n'est jamais fixée une fois pour toute. Nous y reviendrons.

En conséquence, au moment de l'analyse des entretiens réalisés, nous n'avons pas jugé utile de conférer un statut foncièrement différent aux populations-ciblées, *a fortiori*, aux descendants de la deuxième génération de migrants non nationaux. Au contraire, nous avons cherché à les comprendre —au double sens du terme— dans un même mouvement

d'ensemble. Un peu à la manière dont les représentants nord-américains de l'interactionnisme symbolique —pensons à Howard Becker, à Erving Goffman, à David Matza, etc.—, ont pu comprendre la déviance non comme un basculement instantané mais comme une dérive, un va et vient, un mouvement incertain de centrifugation. Ce qui veut dire que l'on n'a pas d'emblée des ensembles d'individus disjoints, mais des individus qui participent d'un même ensemble, qui partagent des éléments communs, avant de diverger sous l'effet de « facteurs » qu'il convient, à l'analyse, de dégager.

Autrement dit, au moment de l'analyse nous avons tenu à considérer l'ensemble des entretiens réalisés comme relevant d'un même ensemble de procédure sociale de construction identitaire, d'un même phénomène sociologique. L'enjeu de l'analyse, du coup, devenant moins la vérification des présupposés discriminatoires —dans les deux sens du vocable encore une fois— et beaucoup plus la recherche des points nodaux à partir desquels se construisent les identités, du moins les identités narratives. Ce qui, par parenthèse, laisse aux expériences de discrimination sociale tout leur poids dans la construction identitaire d'un individu, au titre cette fois de point nodal.

En somme à l'enquête empirique devait correspondre une analyse que nous qualifierons aussi d'empirique au sens où elle ne réclame que la confrontation réciproque des hypothèses de travail ou options analytiques et des données issues du terrain. C'est dans ce mouvement de va et vient que les hypothèses interprétatives ou options analytiques confortées par le terrain vont pouvoir venir organiser et permettre l'élaboration théorique. Ce qui n'est là que retrouver les principes méthodologiques dégagés par Anselm Strauss, ceux qu'il a lui-même appelés, nous l'avons vu, la *grounded theory*.

Parallèlement à l'analyse empirique des entretiens, nous avons procédé à leur analyse informative comparative avec les questionnaires correspondants. Une recension des thèmes abordés au cours de l'entretien, de la manière dont ceux-ci l'avaient été et leur contenu informatif strict (factuel, doxique, émotionnel, etc.) a été effectuée pour chaque entretien et mise en correspondance avec les réponses faites à l'un ou l'autre des questionnaires. Précisons tout de suite que pour le questionnaire Eurobaromètre la comparaison s'avèrera peu fructueuse dans la mesure où la grande majorité des répondants n'avait fourni que des réponses négatives aux questions posées. Seule la question ouverte « *Selon vous, comment les paroles ou attitudes des autres peuvent influencer le caractère ou la personnalité d'un adulte ou d'un enfant ?* » a permis de recueillir quelques réponses susceptibles d'être comparées avec des propositions formulées dans le cadre de l'entretien.

Encore que le caractère bien sommaire des notations effectuées au cours de l'entretien téléphonique ait rendu plus qu'incertaines nombre de réponses.

Par ailleurs, et afin d'obtenir une représentation aussi précise que possible de l'univers lexical de nos interlocuteurs, nous avons procédé à une analyse automatique du discours. Pour ce faire nous avons eu recours au logiciel *Alceste* dans sa version 4.7 pour Windows.

On l'a souvent déclaré, l'intérêt de ce traitement automatique est d'écarter les biais subjectifs qui président à l'analyse empirique de contenu, même thématiquement raisonnée. L'intérêt de l'analyse assistée par ordinateur ne porte pas d'abord, contrairement à ce qu'il est laissé entendre bien souvent, sur l'accès au sens, et encore moins sur son approfondissement. Il faut le rappeler, l'automatisme de la technique, qu'elle soit ou non assistée par ordinateur, n'ajoute rien au problème du sens que pose toute recherche<sup>21</sup>. La dimension heuristique de telles méthodes est à chercher du côté de la reproductibilité de la méthode, de l'uniformité de son application à de larges corpus, de la possibilité de multiplier en cours d'analyse les « coups de sonde » afin de mieux circonscrire certaines dimensions particulières et, partant, de faciliter l'exploration de ces dimensions. Bref, de ces méthodes on attendra, sur un corpus conséquent, l'application d'une analyse unifiée, l'exploration simplifiée de certains thèmes, d'éventuelles hypothèses interprétatives et une facilité accrue de la confrontation avec d'autres méthodes et analyses.

## **7- Alceste et l'analyse lexicométrique**

L'analyse lexicométrique a donc été faite en ayant recours au logiciel *Alceste*. Celui-ci, de plus en plus fréquemment utilisé dans des travaux de recherche en sciences sociales, fait en quelque sorte partie de la culture méthodique et de la réflexion méthodologique d'un nombre conséquent de chercheurs<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> Nous avons déjà eu l'occasion de développer ce point dans « Subjectivité et analyse de contenu », in *L'analyse de contenu : premiers éléments de réflexion*, Crédoc, Cahier de Recherche N°6, Déc. 1990 ; *L'analyse propositionnelle du discours*; Crédoc, Cahier de Recherche N°15 ; mai 1991 ; *L'analyse des relations par opposition*, Crédoc, Cahier de Recherche N°31, avril 1992. Nous y reviendrons ultérieurement.

<sup>22</sup> Pour notre part, nous avons déjà eu l'occasion d'utiliser la version 3.0 du logiciel pour une étude du Crédoc, voir Michel Messu, 2002, *Les « solidarités familiales » dans les travaux du Crédoc*, Cahier de Recherche N°174. A l'Iresco, le groupe de réflexion sur l'analyse lexicale a présenté plusieurs résultats tirés de l'application du

Max Reinert, le concepteur du logiciel, présente ainsi sa démarche méthodologique. « La méthodologie Alceste entre dans le cadre général des recherches en analyse des données linguistiques (Benzécri, 1981 ; Lebart, Salem, 1989) et consiste principalement en l'étude des lois de distribution du vocabulaire dans un corpus. De ce point de vue, comme le remarque d'ailleurs J. P. Benzécri, cette approche peut être considérée comme dérivée de l'approche distributionnelle de Z. S. Harris, au moins dans son objectif général puisqu'il s'agit *non pas de chercher le sens d'un texte mais d'en déterminer comment sont organisés les éléments qui le constituent*. Selon Harris, cité par Benzécri, *par distribution d'un élément, il faut entendre l'ensemble de ses environnements possibles. (...) L'approche proposée se différencie principalement par la définition de ces éléments*. Nous faisons de l'énoncé l'unité de base de nos investigations. On entend généralement par *énoncé*, la plus petite partie d'un discours où un sujet psychique exprime quelque chose à quelqu'un sur le "monde" (ou un "monde") et le reconnaît comme tel. »<sup>23</sup> Non le sens d'un texte, mais l'organisation de ses énoncés, propose Max Reinert. Voilà donc ce qui peut nous être des plus utiles pour appréhender les contextes théoriques d'énonciation de notre objet d'étude. Même s'il nous faudra encore procéder à l'interprétation du sens à donner à chacun de ces contextes théoriques d'énonciation. Ce qui reste, à notre sens, l'objectif premier d'une recherche théorique.

Sans revenir plus avant sur la présentation générale du logiciel<sup>24</sup>, rappelons seulement, et pour la clarté du propos, que ce logiciel procède, comme l'indique le développement de l'acronyme<sup>25</sup>, à une analyse lexicale contextualisée. Celle-ci s'effectue par découpage du texte du corpus. Autrement dit, le corpus est préparé sous forme d'énoncés relativement réduits, appelés « unités de contexte initiales » (UCI). Ces dernières sont ensuite découpées, par le logiciel, en « unités de contexte élémentaires » (UCE). Quelques règles de transcription auront été appliquées pour constituer le corpus de texte à traiter. Ainsi, les accents, les traits d'union, auront été supprimés ; le signe “\_”, qui est considéré comme une lettre, est utilisé pour réunir en une même forme lexicale un mot composé ou une expression

---

logiciel. Yves Lochard l'a utilisé au sein du Grass pour des travaux portant sur la presse, Laurent Ortalda y a eu recours pour l'enquête de l'Ined : « proches et parents »... bref, son usage est loin d'être seulement confidentiel.

<sup>23</sup> Max Reinert, 1992, *Notice du logiciel Alceste. Version 2.0. Septembre 1992*.

<sup>24</sup> Voir notamment, Max Reinert, 1990, « Alceste, une méthode d'analyse des données textuelles. Application au texte "Aurélia" de Gérard de Nerval », *Bulletin de Méthodologie sociologique*, N° 26.

<sup>25</sup> ALCESTE = Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte.

consacrée du langage ordinaire. *Alceste* possède un dictionnaire des locutions pré-établi susceptible de reconnaître un grand nombre de locutions de la langue française. Toutefois celui-ci peut être complété par l'utilisateur.

La première étape que va effectuer le logiciel *Alceste* à partir du corpus ainsi constitué consiste à lemmatiser les formes linguistiques présentes. Sachant que ce ne sont pas les « mots » du langage courant qui sont reconnus et retenus pour l'analyse, mais des « formes graphiques simples », c'est-à-dire l'ensemble des occurrences formées strictement des mêmes caractères non délimitateurs —généralement un ensemble de lettres séparées par un délimitateur comme un espace ou un signe de ponctuation. La lemmatisation consiste à regrouper les différentes « formes graphiques » du corpus qui peuvent être associées à une même « racine ». Autrement dit, pour être réduite à sa « racine », la « forme graphique » doit comporter et ladite racine et une désinence recevable par le logiciel. Ainsi, *psychose*, *psychologique*, *psychosociologie*, *psychosociologique*, *psychotropes* seront ramenés à la forme réduite « *psycho<* » ; *grand*, *grande*, *grandes*, *grands* seront ramenés à la forme réduite « *grand+* » ; *peut*, *peuvent*, *pouvait* seront ramenés à la forme réduite « *pouvoir.* ». *Alceste* procède ainsi à différents types de réduction.

Pour ce faire *Alceste* utilise un algorithme qui permet de reconnaître, grâce à un dictionnaire des racines, les racines des verbes irréguliers et des « mots-outils ». Sont considérés comme mots-outils : les articles, les pronoms, les auxiliaires *être* et *avoir*, certaines locutions et les chiffres romains.

La reconnaissance des mots-outils et la lemmatisation effectuées, *Alceste* dispose d'une liste de « mots pleins » qu'il utilisera pour l'analyse. Cette liste forme le « dico », fichier sur lequel on peut intervenir pour corriger d'éventuelles aberrations de lemmatisation. On obtient à la fin de cette étape un dictionnaire des formes réduites contenues dans le corpus qui va permettre de réaliser les étapes ultérieures du logiciel, à savoir une « classification descendante hiérarchique » présentée comme une « procédure d'aide à l'interprétation des classes ».

La méthode de classification utilisée par *Alceste* est la classification descendante hiérarchique. Celle-ci permet d'obtenir une hiérarchie de classes emboîtées les unes dans les autres. La méthode adoptée se révèle plus stable que la classification ascendante hiérarchique utilisée par d'autres logiciels, et qui, appliquée au langage naturel, est très sensible aux

artefacts de méthode<sup>26</sup>. La classification descendante hiérarchique permet d'évacuer les noyaux artefactuels qui provoquent des instabilités dans la constitution des classes. La première classe analysée comprend toutes les unités de contexte. C'est une procédure itérative et, à chaque étape, on va chercher la meilleure bipartition de la plus grande des classes restantes.

Le logiciel procède selon trois étapes :

- la recherche du premier facteur de l'AFC du tableau, en général très grand (4000 lignes par 1400 colonnes maximum) et très creux (très forte proportion de "zéros") ;
- la recherche de l'hyperplan perpendiculaire au premier axe maximisant l'inertie inter-classes des deux nuages ainsi différenciés (cette inertie étant, à un coefficient près, égale au Chi2 du tableau des marges) ;
- choix de la plus grande des classes restantes par amélioration de la partition obtenue à l'aide d'un algorithme d'échange et réitération.

Cette méthode revient donc à calculer les distances entre les différentes UCE définies dans l'étape précédente, puis, en fonction de ce calcul, à segmenter le corpus en groupes homogènes d'UCE distincts les uns des autres. La distance utilisée est fournie par le lexique. Deux UCE sont d'autant plus proches qu'elles contiennent de nombreux mots identiques.

*Alceste*, toutefois, n'effectue pas une classification exhaustive des UCE. Il crée une classe résiduelle d'UCE qui n'appartiennent à aucune autre classe. Dans nos différentes analyses, entre 60 et 70% d'UCE ont été classées.

La dernière étape consiste en la présentation des classes ainsi obtenues. Pour ce faire *Alceste* propose un certain nombre de fichiers types. Parmi ceux-ci on peut trouver :

- la liste du vocabulaire spécifique de chaque classe. Sont retenus les mots lemmatisés satisfaisant à un critère d'appartenance à la classe (Chi2 à un degré de liberté supérieur à 2.7);
- la liste des mots-outils spécifiques de la classe ;

---

<sup>26</sup> Voir Valérie Beaudouin et Saadi Lahlou, 1993, *L'analyse lexicale : outil d'exploration des représentations*, Crédoc, Cahier de Recherche N°48.

- la liste des réponses les plus caractéristiques de chaque classe ;
- la liste des couples caractéristiques ;
- etc.

*Alceste* fourni encore le dendogramme des classes stables. Mais, soulignons-le encore, *Alceste* ne donne pas le sens qu'il convient d'accorder au discours qu'il analyse. Il nous reviendra de la faire dans les pages qui vont suivre.

# **PREMIÈRE PARTIE**

## ***LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ***

***ou de la rentabilité heuristique des  
instruments d'enquête***

# Chapitre 1

## EUROBAROMÈTRE

### *1- Présentation synthétique de la population interviewée*

La population interviewée l'a été au cours des mois de novembre et décembre 2002. Les personnes rencontrées avaient répondu téléphoniquement au questionnaire « Eurobaromètre ». La passation de ce questionnaire avait été effectuée, par le Crédoc, entre une semaine et quinze jours avant l'entretien. Ce qui explique pourquoi, bien des fois, les personnes rencontrées s'attendaient à ce que l'entretien n'aborde que le thème de la discrimination, voire seulement celui de la discrimination raciale. Toutefois, nous l'avons déjà dit, le recadrage a pu se faire, à chaque fois, sans difficulté, et jamais l'optique plus large de l'entretien n'a été source de refus ou même de réserve manifeste.

La moyenne d'âge de cette population est de 40 ans (légèrement plus âgée dans le département de la Côte d'Or qu'en Île-de-France : 40,6 contre 39,9). La plus jeune avait 22 ans, la plus âgée, 60 ans. En somme, une population susceptible d'être active et ayant déjà accumulé une expérience de la vie conséquente. A l'analyse, on s'apercevra que les plus jeunes, surtout lorsqu'ils sont encore étudiants, sont bien ceux qui ont les expériences de vie les moins riches et, du coup, vont professer un discours sur eux-mêmes et leur représentation

identitaire beaucoup plus souvent référencé à des valeurs ou des attentes normatives, et non pas, comme chez les plus âgés, à des expériences singulières de vie.

Le ratio sexuel, comme nous l'avons précisé plus haut, a été l'objet d'une attention particulière de notre part. Ici, il est pratiquement équilibré. Plus favorable aux « hommes » dans la Côte d'Or. Plus favorable aux « femmes » en Île-de-France.

La distribution de ce que l'on appellera ici « le rapport à l'emploi » admet quelques différences notables entre les deux sites, mais est surtout caractérisée par un fort déséquilibre en faveur des professions de type « cadre supérieur », tant du secteur privé que du secteur public. Le tableau ci-dessous en donne une vue d'ensemble.

**Tableau 1**

<b>Codification</b>	<b>Côte d'Or</b>	<b>Île-de-France</b>	<b>Total</b>
1 = Cadre supérieur	5	6	11
2 = Prof intermédiaire	3	3	6
3 = Ouvrier, Employé	2	0	2
4 = Retraité	1	1	2
5 = Chômage	1	3	4
6 = Au foyer	3	0	3
7 = Étudiant	1	2	3

La rareté des « ouvriers et employés » est à noter. Ce sont eux qui répondent toujours le plus difficilement aux demandes d'entretien. Les raisons en sont connues : moindre disponibilité, rapport à ce qui se présente comme une « épreuve » culturelle plus difficile. À l'inverse les « cadres supérieurs » vont avoir tendance à en faire une sorte d'exercice obligé.

On notera encore, effet de localisation sûrement, l'absence de personnes « au foyer » en Île-de-France tandis que dans la Côte d'Or elles vont représenter près d'un cinquième des effectifs rencontrés.

Le statut matrimonial ne révèle guère de particularités chez notre population. Les 2/3 sont mariés. Les célibataires forment le deuxième ensemble, suivi de près par ceux qui vivent maritalement.

Nous avons rassemblé ces différents statuts dans le tableau ci-après.

**Tableau 2**

<b>Codification</b>	<b>Côte d'Or</b>	<b>Île-de-France</b>	<b>Total</b>
1 = marié	12	8	20
2 = vivant maritalement	1	3	4
3 = divorcé séparé	0	0	0
4 = veuf	1	0	1
5 = célibataire	2	4	6

Compte tenu de l'éventail des âges concernés, le nombre de veufs est bien entendu réduit. Un seul. L'absence de « divorcé, séparé » est peut-être plus surprenante, sauf si l'on pense que les éventuels représentants de cette classe statutaire peuvent avoir tendance à se répartir entre « célibataires » et « vivant maritalement », selon leur situation personnelle.

Quant au nombre des enfants que peuvent avoir les personnes rencontrées lors de cette vague d'entretiens, pour celles qui en ont, la moyenne est de 2,2. Celle-ci est légèrement plus forte en Île-de-France (2,3) que dans la Côte d'Or (2,1). Le plus grand nombre d'enfant rencontré est de cinq. Il s'agit d'un ménage d'Île-de-France, dans la moyenne d'âge de ce site.

**Tableau 3**

<b>Numéro code Côte d'Or</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Numéro code Île-de-France</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
0100	0	0001	0
0101	2	0002	1
0102	0	0003	0
0103	3	0004	0
0104	2	0005	0
0105	2	0006	0
0106	1	0007	2
0107	3	0008	2
0108	3	0009	5
0109	3	0010	1
0110	2	0011	2
0111	3	0012	2
0112	2	0013	0
0113	1	0014	4
0114	2	0015	0
0115	1		
<b>Moyenne des enfants pour ceux qui en ont</b>	<b>2,1</b>		<b>2,3</b>

C'est le nombre de personnes sans enfant qui distingue les deux sites. En Île-de-France, c'est près d'une personne sur deux qui se trouve être sans enfant. Dans la Côte d'Or, c'est une sur huit. Dans les deux cas elles se recrutent parmi les personnes les plus jeunes — moins de trente ans—, mais également, pour l'Île-de-France parmi les plus âgées.

Pour autant, le nombre moyen de personnes vivant dans le même foyer que la personne rencontrée n'admet guère de différence marquée entre les deux sites : 3,5 dans la Côte d'Or, 3,2 en Île-de-France. Mais c'est évidemment dans la Côte d'Or que nous rencontrons les chiffres les plus élevés de personnes vivant au sein du foyer de la personne rencontrée : 10 personnes vivent dans des foyers de 4 ou 5 membres. Elles sont 8 en Île-de-France dont celle qui se trouve dans le foyer le plus important : celui-ci est composé de 7 personnes.

## ***2- La rentabilité heuristique des deux méthodes***

Pour mesurer la rentabilité heuristique des deux méthodes nous avons cherché à mettre en vis-à-vis l'ensemble des données collectées selon les deux procédures. A part deux erreurs, les données factuelles et sociographiques d'identification des personnes rencontrées correspondent effectivement quelle que soit la démarche de collecte. Il n'en est pas tout à fait de même s'agissant des réponses aux questions portant sur les discriminations.

Considérons d'abord les réponses fournies au questionnaire d'enquête téléphonique.

Nous les avons rassemblées dans un seul tableau pour les deux sites. Soit le tableau 1 suivant.

Tableau 4

## Questionnaire Eurobaromètre. Réponses aux questions 1 à 9

Numéro de Codification	Question1:	Question 2:	Question3:	Question 4:	Question 5:	Question6:	Question7 :	Question8:	Question 9:
	1=Oui, 2=Non, 3=Ne sait pas	1=Oui, 2=Non, 3=Ne sait pas	1=Origine raciale 2=Religion 3=Handicap 4=Age 5=Orientation sexuelle 6=Autre.	1=Oui, 2=Non, 3=Ne sait pas	1=Origine raciale, 2=Religion, 3=Handicap, 4=Age, 5=Orientation sexuelle, 6=Autre.	1=Oui, 2=Non, 3=Ne sait pas	1=Origine raciale, 2=Religion, 3=Handicap, 4=Age, 5=Orientation sexuelle, 6=Autre.	1=Oui, 2=Non, 3=Ne sait pas	1=Origine raciale, 2=Religion, 3=Handicap, 4=Age, 5=Orientation sexuelle, 6=Autre.
1	2	2		2		2		2	
2	2	2		2		2		2	
3	2	2		2		2		2	
4	1	2	4	1	6	2		2	
5	2	2		2		2		2	
6	2	2		2		2		2	
7	2	1	2	2		2		1	2
8	2	2		2		2		2	
9	2	2		2		2		2	
10	1	2	4	2		2		2	
11	2	2		2		2		2	
12	2	2		2		2		2	
13	2	2		2		1	6	2	
14	2	2		2		1	6	2	
15	2	2		1	1	1	6	2	
100	2	2		2		2		2	
101	2	2		2		2		2	
102	2	2		1	6	1	6	2	
103	2	2		1	6	2		2	
104	2	2		2		2		2	
105	2	2		2		2		2	
106	2	2		1	6	2		2	
107	2	2		2		2		2	
108	2	2		2		2		2	
109	2	2		1	1	2		2	
110	2	2		1	6	2		2	
111	2	2		2		2		2	
112	2	2		1		2		2	
113	2	2		2		2		2	
114	2	2		2		2		2	
115	1	1	4	2		2		2	

Ce qui saute d'abord aux yeux, est la grande quantité de réponses négatives. Les manifestations de discrimination paraissent donc peu fréquentes. Les questions 1, 2, 4, 6 et 8 reçoivent très majoritairement des réponses négatives. 18 items positifs sur les 155 possibles du tableau, soit 11,61% de réponses faisant état de discriminations subies. Lorsque sont données des réponses positives, le principe de causalité auquel elles renvoient est 9 fois sur 16 l'item *autre*. 3 fois la discrimination subie est renvoyée à l'âge comme facteur causal, 2 autres fois c'est l'origine raciale qui se trouve en cause et 2 autres fois également c'est l'appartenance religieuse qui est en cause. Dans ce dernier cas, il s'agit de la même personne qui à deux reprises donne la même cause à des manifestations différentes de discrimination.

Aussi, si nous raisonnons maintenant en termes de personnes, c'est 12 personnes sur 31 interrogées qui affirment avoir subi des formes de discrimination, soit plus d'1/3 d'entre elles. Faut-il pour autant en conclure qu'une personne sur trois est, ou plutôt, se déclare victime de discrimination ? Sur le plan interprétatif cela nous paraît quelque peu forcer le trait. Outre que l'item *autre* auquel il est fait appel pour fournir le facteur causal de la discrimination subie est tout sauf explicite et explicatif –on le voit bien ici, il fonctionne comme échappatoire explicative en introduisant des formes idoines de discrimination, susceptibles donc de déborder la définition qui semblait présider à la sélection des autres items-, seulement 3 causes explicites de discrimination peuvent être retenues pour l'analyse. L'origine raciale, 2 fois ; l'appartenance religieuse, 1 fois ; l'âge, 3 fois.

Si les deux premières causes témoignent sans conteste de comportements qui, socialement et juridiquement, ressortissent de pratiques qualifiées de discriminatoires, il n'en va pas de même s'agissant de la troisième. Ici, il n'est pas certain que la qualification de discrimination reçoive le même assentiment social et juridique.

L'enquête qualitative permettra effectivement de lever l'incertitude. Elle nous fournira le contenu de la qualification et permettra d'interpréter sans risque d'extrapolation abusive le sens à donner au terme même de discrimination. L'enquête quantitative ne le permet pas, même à convoquer les diverses informations dont nous pouvons disposer sur ces personnes. Le fait qu'elles soient plutôt jeunes (26, 39, 27 ans), qu'elles aient toutes un emploi salarié leur offrant des revenus plutôt situés dans la moyenne des revenus proposés, qu'elles soient titulaires de diplômes certes de différents niveaux mais sûrement qualifiants professionnellement, peut nous suggérer que la discrimination liée à l'âge a pu opérer dans le

monde du travail, mais rien ne peut nous l'assurer. Le recours à l'enquête qualitative s'impose donc.

Même chose si maintenant nous nous intéressons aux réponses fournies à la question 10 du questionnaire d'enquête, question ainsi formulée : *Est-il déjà arrivé que l'on se moque de vous, que l'on vous mette à l'écart, à cause*

- *de votre poids, de votre taille*
- *de votre tenue vestimentaire, de votre look*
- *de votre situation professionnelle ou de votre niveau d'instruction*
- *de votre nom ou de votre prénom*
- *de votre façon de parler (accent, maîtrise de la langue)*
- *des caractéristiques de vos proches, de vos amis ou de vos parents*
- *de vos opinions politiques ou syndicales.*

Les réponses ont été rassemblées dans le tableau 2 suivant :

**Tableau 5**

Numéro de codification	Q. 10A*	Q. 10B*	Q. 10C*	Q. 10D*	Q. 10E*	Q. 10F*	Q.10G*
1	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2
3	2	2	2	1	2	2	2
4	2	1	2	2	2	1	1
5	2	2	2	2	2	2	2
6	2	2	2	2	2	2	2
7	2	2	2	2	2	2	2
8	2	2	1	1	1	2	2
9	2	2	2	2	2	2	2
10	2	2	2	2	2	2	2
11	2	2	2	1	2	2	2
12	2	1	1	2	1	2	2
13	2	2	2	1	2	2	2
14	2	2	2	2	2	2	2
15	2	2	2	1	2	2	2
100	2	1	2	2	2	2	2
101	2	2	2	2	2	2	2
102	1	2	1	2	2	2	1
103	2	2	2	2	2	2	2
104	2	2	2	2	2	2	2
105	2	2	2	2	2	2	2
106	1	2	1	2	1	2	2

107	2	2	2	1	2	2	2
108	2	2	2	2	2	2	2
109	2	2	2	1	2	2	2
110	2	2	2	2	2	2	2
111	2	1	2	2	2	2	2
112	2	2	2	2	2	2	2
113	2	2	2	1	2	1	2
114	2	2	2	2	2	2	2
115	2	2	2	1	2	2	2

\* 1= Oui ; 2= Non ; 3= Ne sait pas

25 réponses positives, sur 217 possibles, ont été apportées aux 7 items de la question 10 du questionnaire Eurobaromètre. Soit 11,52% de réponses affirmatives à la question posée, et donc, puisque aucune déclaration d'ignorance n'a été proposée, 88,48% de réponses négatives. Là encore, les attitudes de moquerie et les pratiques ségrégatives, indices, pour le concepteur du questionnaire, d'une possible propension à subir la discrimination, se révèlent être nettement minoritaires.

Pour autant, c'est presque la moitié des personnes interrogées qui fournissent au moins une réponse positive (15 personnes sur 31). Mais pour 9 d'entre elles un seul motif de moquerie ou de mise à l'écart est fourni et, dans tous les cas, il s'agit uniquement de moquerie ou de mise à l'écart à mettre en relation soit avec la tenue vestimentaire (2 fois sur 9), soit avec le nom ou le prénom de la personne (7 fois sur 9). On peut supputer que l'on a affaire ici à des pratiques enfantines et adolescentes, plutôt en vigueur dans les cours de récréation et les espaces de jeux, mais pour cette fois encore, rien ne nous autorise à le soutenir plus avant.

Cependant, dans 6 cas sur 15, plusieurs motifs de moquerie ou de mise à l'écart sont invoqués. La tenue vestimentaire et le nom ou prénom y figurent à nouveau. Mais, des caractéristiques physiques, culturelles ou sociales, voire d'engagement politique ou syndical vont faire leur apparition. Et ici on peut penser que lorsque se trouvent en jeu la manière de parler la langue française, certaines caractéristiques des proches, les engagements politiques ou syndicaux des personnes, leur situation professionnelle ou leurs traits physiques, les pratiques notoirement discriminatoires ne sont peut être pas loin. Mais peut-on l'affirmer avec certitude ? Certes la pluralité des réponses positives constitue une sorte de faisceau de convergence allant dans le sens d'une effective discrimination. Ainsi le cas N°8 qui connaît à la fois la moquerie ou la mise à l'écart du fait de sa mauvaise maîtrise de la langue, de son

nom ou prénom, de son niveau d'instruction ou de sa situation professionnelle, fait penser à un stéréotype de pratiques discriminatoires à l'endroit des immigrants, généralement les plus récents. Mais tous les cas répertoriés ici n'ont pas cette capacité suggestive.

Même rapportées aux réponses fournies aux questions 1, 2 ou 6 du questionnaire d'enquête, il est difficile de les tenir pour des indications certaines de pratiques discriminatoires. La cohérence n'est pas totale entre les réponses fournies aux premières questions et celles apportées aux différents items de la question 10. En tout cas l'introduction d'une borne temporelle pour les neuf premières questions –*dans les douze derniers mois*– et l'absence d'une telle borne pour la question 10 laisse planer une incertitude supplémentaire quant à ce que dénotent, en termes de comportements discriminatoires, les réponses aux divers items de la question 10.

Ainsi le cas N° 102 qui dit avoir été l'objet de moquerie ou de mise à l'écart à cause de ses caractéristiques physiques d'une part, de sa situation professionnelle ou niveau d'instruction<sup>27</sup> et de ses opinions politiques ou syndicales d'autre part, mais qui à la question 2 : *Avez-vous été personnellement victime de discrimination ou de harcèlement sur votre lieu de travail au cours des douze derniers mois ?*, répond négativement. On est donc amené à penser que les pratiques visées en 10A, 10C et 10G sont toutes antérieures à l'année écoulée. Mais on ne peut savoir si elles avaient à voir avec une situation d'emploi ou si c'était en tout autres circonstances qu'elles avaient eu cours. Les réponses aux questions 4 + 5 et 6 + 7 : *Estimez-vous avoir été personnellement victime de discrimination en milieu scolaire (enseignement primaire, secondaire, supérieur) ?* (question 4) et *Vous a-t-on refusé personnellement un service (au restaurant, dans une banque, une assurance, un magasin, etc.) au cours des douze derniers mois ?* (question 6), confirment qu'il ne s'agissait pas de discrimination sur le lieu de travail –du moins pour les douze derniers mois–, que le milieu scolaire était, pour cette personne, un milieu endogène. Mais dans ces conditions que peut recouvrir la réponse positive faisant appel aux opinions politiques ou syndicales ? Par parenthèse, la question est d'autant plus intrigante que seules 2 personnes, sur les 31 interrogées, ont répondu positivement à cet item.

---

<sup>27</sup> On notera ici, au passage, combien cet item est pour le moins abscons. Si l'on peut en général rapprocher le niveau d'instruction de la position occupée dans la profession, la situation professionnelle d'un individu recouvre de fait bien d'autres choses. On se demande d'ailleurs si cet item ne cherchait pas simplement à apprécier le poids des pratiques discriminatoires à l'embauche. Mais rien ne permet de trancher en ce sens. Difficile, dans ces conditions de proposer une interprétation univoque.

Il faut en appeler aux caractéristiques sociographiques du répondant pour comprendre qu'il ne pouvait s'agir de situation professionnelle, la personne se déclare toujours étudiante. Mieux, les discriminations subies en milieu scolaire n'ont pu l'être que dans l'enseignement primaire ou secondaire, le diplôme déclaré est « 3= BEPC, BEP, CAP », ce qui interdit l'accès à l'enseignement supérieur. Ce qui redouble les interrogations concernant la réponse à la question 10G. Le syndicalisme lycéen n'est guère consistant. Alors des opinions politiques partisans ouvertement affichées dans l'établissement scolaire ? Peut-être.

La considération de l'ensemble des caractéristiques sociographiques de cette personne permet seulement d'affiner les traits. A 20 ans, elle est toujours scolarisée mais sans autre diplôme que « 3= BEPC, BEP, CAP », elle est donc sûrement en classe terminale et prépare un baccalauréat. Elle est célibataire et vit probablement chez ses parents, dans un milieu moyennement aisé. Bref, une lycéenne, en fin de parcours secondaire, au sens politique aigu ?

Au regard de tout cela que nous apprendra l'enquête qualitative ?

L'enquête qualitative nous livre le portrait d'une jeune fille de 20 ans préparant un concours d'entrée dans une École d'éducateurs, après avoir connu de nombreux redoublements dans le secondaire et achevé son parcours en *Première SMS*. L'entretien est centré sur les difficultés rencontrées par cette jeune fille pour faire accepter à son entourage familial la voie professionnelle qu'elle s'est donnée après avoir opté, au cours des années précédentes, pour les signes et comportements de distinction juvénile « extrême » (piercing, vêtue ample, etc.). Pour le dire rapidement, il est largement question dans cet entretien des difficultés d'une adolescente qui déçoit les attentes familiales mais tente malgré tout de trouver une voie de réussite personnelle. De ce point de vue l'entretien, parce que fort bien mené<sup>28</sup>, livre avec beaucoup de sincérité les réflexions actuelles de cette personne sur son parcours, son devenir et les expériences qui ont été les siennes. Elle le dira elle-même dans les derniers instants de l'entretien :

*Non, je crois que je t'ai parlé d'à peu près tout ! C'est déjà pas mal je trouve d'exposer sa vie comme ça ! Ça fait du bien ! ...Non, j'ai vraiment ressenti de la discrimination par rapport à ma scolarité et par rapport à ma famille même si je sais qu'ils ne le veulent pas. Et puis en t'en parlant, la discrimination par rapport*

<sup>28</sup> Pour cette phase de l'étude, les entretiens effectués dans le département de la Côte d'Or ont été réalisés par Anne-Cécile Jacot, ceux effectués en Île-de-France par Sylvie Amsellem.

*à mon âge ! Mais mes amis, ils m'aiment telle que je suis, que j'ai vingt ans, dix ans, quarante ans. Voilà !*

(102, F, 20)

Voilà effectivement ! Car de discrimination eu égard aux opinions politiques ou syndicales, il n'en a jamais été question. En aucune circonstance cette dimension n'est invoquée. Ni dans les traditions familiales, la famille est décrite comme bourgeoise aristocratique et sans engagement politique ou social. Ni dans les expériences lycéennes, elle a difficilement atteint les classes du secondaire supérieur généralement les plus sensibles aux questionnements politiques et sociaux. Même sa vocation professionnelle en faveur de l'éducation spécialisée et du travail social en général ne réclame nullement cette forme d'engagement. Le sien est d'ordre humanitaire, altruiste et empathique au plan psychologique. Bref, rien qui ne vienne éclairer ni le contenu ni la raison de la réponse positive à la question 10G.

Par contre, les réponses positives aux questions 10A et 10C seront largement illustrées au cours de l'entretien. Contentons-nous d'en rapporter quelques fragments :

*Oui parce qu'avant, j'étais un peu boulotte et puis je m'habillais tout le temps en large. Alors on me disait tout le temps : t'es grosse, t'es grosse, tu n'arriveras jamais à l'école ! T'es nulle ! Cela fait mal d'entendre ça, ça fait très mal ! Alors après, on arrive à faire la part des choses. On essaye de ne pas trop entendre ça. Mais des fois, tu pètes les plombs. Tu as envie de pleurer un bon coup et dire merde : je ne suis pas que ça !*

Un peu plus tard, elle précise :

*Oui, alors quand j'étais toute petite, mais ça c'est des trucs de gamin. J'ai un angiome sur le dos et quand j'étais petite, il était vachement plus gros, ça faisait une bosse, tout le monde m'appelait : dromadaire, dromadaire ! Ça je l'ai mal vécu. Ou les : oh, je ne te cause plus ! Ça, j'en ai des souvenirs, cela me faisait mal ! Alors toutes mes copines ne me parlaient plus. Ça c'est des trucs de gamin. Après on fait la paix, on se tape dans la main ! Ça, je l'ai senti petite ! Qu'est ce que j'ai senti d'autres ? Non, il y a plein de choses qui marquent mon enfance, heureusement mais pas seulement des choses négatives.*

Quant à son parcours scolaire elle le résume ainsi :

*Oui, c'est marrant parce qu'hier, je disais... je regardais... J'ai fait un tri dans mon tiroir de courrier et j'ai retrouvé des vieilles lettres : oh ! Tu serais une très bonne assistante sociale ! Alors, je pense qu'il croyait en moi et de croire en la personne, c'est aussi la soutenir ! Mais ce n'est pas eux qui ont fait le choix de faire cette formation et la seule personne qui a choisi c'est moi ! Parce que j'étais en Première SMS, ça n'allait pas du tout. Je ne supportais pas, je ne supporte pas du tout l'Education Nationale. Donc c'est, je crois que quand j'ai eu la jeune fille au téléphone, je lui parlais par rapport à la discrimination, je me suis vraiment sentie par rapport à la scolarité, exclue ! Donc après, en Première, ça n'allait pas du tout et je me suis dit, il faut que j'arrête, qu'est ce que je suis en train de faire ! Je n'allais plus en cours, cela me faisait chier. Je ne supportais plus les élèves de ma classe, c'était affreux ! Donc j'ai fait les démarches toute seule, avec mes propres envies et j'ai trouvé cette formation qui fait partie du Ministère de l'Agriculture et qui a un autre fonctionnement et qui te redonne le goût à travailler !*

Le parcours se précise encore quand elle affirme :

*Non, en fait, je crois qu'ils ne s'en rendaient pas compte. Ils me disaient : oh, tu devrais travailler avec les enfants ! Parce que j'ai un très bon contact avec les enfants. Sinon, ils ne s'en rendaient pas compte ! Je leur disais que j'aimerais bien travailler dans le social mais c'est vraiment à partir de ma formation qu'ils ont compris. Là, je suis en deuxième année ! Je suis fière de ce que je fais, des personnes que je rencontre. Je travaille dans une association qui s'appelle l'ADEF, Association Dijonnaise d'Entraide aux Familles Ouvrières, et cela fait trois ans que j'y travaille en tant qu'animatrice et je fais un stage chez eux de quatre semaines. C'est une association que je connais très bien ! C'est une association qui travaille sur le lien parents-enfants et donc il y a beaucoup d'enfants qui sont placés en foyer ou en famille d'accueil et donc quand j'expliquais cela à ma famille, ils me disaient : oh, ce sont des parents indignes ! Après, je leur expliquais pourquoi les parents ont brutalisé leurs enfants et sont en foyer ou en familles d'accueil, pourquoi ils sont là. Je crois que c'est vachement important dans la vie de se poser la question : pourquoi ? Et voir plus loin que la première image que l'on a parce que moi j'entendais mes grands-parents : oh, cela doit être dur, ce sont des familles vraiment bizarres ! C'est vrai,*

*ce sont des familles qui sont défavorisées. Point. Après, il ne faut pas se cacher de la réalité ! Et puis pour eux, c'était un peu des gens pas très normaux !*

Par ailleurs, conformément à la réponse apportée à l'item 10E, les réactions à sa façon de parler, à son accent du sud ou à ses « origines » belges, ne sont pas appréciées comme des marques de moquerie ou de mise à l'écart :

*Enfin quand je suis passée de Toulon à Lyon, j'avais mon accent : les choses, l'accent qui chante ! Alors, non, c'était rigolo ! Il y a des réflexions qui sont typiques du Sud et des réflexions qui sont typiques du Nord. Comme dans le sud, il y a une réflexion, c'est pour dire qu'on aime bien un garçon, on dit : je le bade ! Alors, j'arrivais à Lyon, je disais : ce garçon, je le bade ! Alors personne ne me comprenait, mais je crois que ça leur a plu. Et puis, ils trouvaient cela rigolo. Mais non, on ne s'est jamais moqué de moi ! Comme ici : vain dieu, si je sors ça dans le sud, ils vont me regarder avec des yeux ronds, et me dire : c'est quoi, ça sort d'où ?*

*-Question : En Belgique, non plus, tu n'as pas ressenti, on ne t'a jamais reproché ton origine géographique du sud ou ... ?*

*-Réponse : Non, non ! Des fois, sinon en France, des fois j'entends des réflexions sur les Belges mais je m'en tape, enfin je m'en fiche. On me dit : oh, t'es Belge. Parce que je suis Belge et Marseillaise donc sacré mélange ! Oh t'es Belge ! donc on va me sortir des blagues belges mais je m'en fiche, j'en rigole ! Non, je ne l'ai pas ressenti en Belgique mais je n'ai pas trop de souvenirs précis de la Belgique !*

En somme l'entretien permet de cerner très précisément ce qui est, si ce n'est la cause, du moins à l'origine des réponses positives fournies à certaines des questions posées dans le questionnaire d'enquête Eurobaromètre. Seul l'entretien autorise à se prononcer avec certitude quant à la portée de ces réponses positives et au sens à leur accorder. Les incertitudes des réponses fournies au questionnaire d'enquête peuvent être levées quand leur objet se trouve explicitement abordé dans l'entretien. Elles ne subsistent même pas quand elles concernaient un domaine manifestement plus proche des préoccupations du concepteur du questionnaire que de celles de la personne enquêtée. La question 10G en appelant aux opinions politiques ou syndicales en témoigne amplement dans ce cas de figure.

Alors qu'à l'issue de l'exploitation des éléments consignés dans le questionnaire d'enquête nous nous engageons dans l'esquisse d'un portrait de jeune militante en butte aux

quolibets de ses pairs et aux tracasseries de son milieu scolaire, au terme de l'entretien nous trouvons une adolescente, sans engagement politique particulier, en voie de régler par l'adoption d'un projet professionnel « réaliste » le conflit qui l'opposait depuis quelques années à son environnement familial. Mieux, les comportements discriminatoires dont elle aurait été victime semblent relever, pour elle, d'un passé révolu. *Être grosse* ne semble plus lui poser un problème majeur l'amenant à énoncer, *hic et nunc*, des jugements en termes de discrimination. De même en ce qui concerne les comportements adoptés par les autres à son endroit. Les refus de service qu'elle affirmait avoir essayés, ne sont même plus mentionnés dans l'entretien, quand bien même lui est-il explicitement demandé de se remémorer les autres *discriminations* dont elle aurait pu être l'objet. On peut d'ailleurs noter que les réponses fournies une à deux semaines plus tôt n'orientent même pas sa réponse au moment de l'entretien.

Dès lors, on est en droit de penser que la supériorité heuristique de l'entretien ne fait aucun doute. Mieux même, on peut suspecter le questionnaire d'enquête de prescrire quelque peu la réponse positive, probablement quand l'éventualité d'une réponse favorable, qu'il n'a pas les moyens d'examiner, affleure l'esprit du répondant.

A titre de confirmation, envisageons le cas N°4. Là encore le répondant fait état de trois réponses positives aux items de la question 10, dont 10G invoquant les *opinions politiques ou syndicales*. C'est l'autre répondant positif à l'item. Il n'y en aura pas d'autres. Au cours de l'entretien lorsque les appartenances politiques et syndicales sont abordées, voilà ce qu'il répond :

*Non. Alors je n'ai jamais appartenu à aucun parti politique, tout simplement parce qu'une personne qui était déléguée communiste, qui était mon grand-père adoptif, qui était communiste, s'est retrouvé en camp de concentration parce qu'il était inscrit. Donc, il a tout le temps dit : ne t'inscris jamais pour qu'il n'y ait pas de traces. Bon, ensuite, sans ça, je suis CGT parce que dans la presse, le syndicat de la presse... C'est le syndicat de la presse et si vous ne faites pas partie du syndicat de la presse, vous ne rentrez pas dans la presse. Vous resterez une petite journée mais vous avez intérêt à partir très vite. Enfin on vous le fait comprendre. Mais bon, ça c'est une soudure syndicale pour garder les prérogatives de mille neuf cent trente-six ou ce qui a été signé après. Mais sans quoi, à part le fait d'adhérer à la CGT, non je ne vais à aucune manifestation, à rien de ce qui est politique. Toutes ces formations-là, politiques ou religieuses, moi ça ne m'intéresse pas.*

|| (0004, M, 50)

Ici, aucun doute, le questionnaire d'enquête a sûrement prescrit la réponse positive, sauf à faire porter l'incompatibilité des réponses à l'incohérence du répondant. Hypothèse méthodologiquement et psychologiquement plus difficile à valider.

Il semble bien que le questionnaire en passant de questions bornées dans le temps –*les douze derniers mois*– à des questions sans borne temporelle, donc mobilisant tous les souvenirs possibles du répondant, et qui, plus est, glissant de la discrimination avérée à la moquerie ou à la mise à l'écart favorise la réponse positive. Celle-ci ne réclame pas des souvenirs précis mais peut se satisfaire de souvenirs vagues ou estompés. Elle ne porte plus sur un comportement qualifiable moralement, idéologiquement, voire juridiquement. Elle mobilise, du coup, plus facilement le sentiment, l'impression ressentie ou le jugement sommaire.

A l'appui de cette appréciation nous pouvons encore faire valoir que les réponses positives à la question 6 : *Vous a-t-on refusé personnellement un service (au restaurant, dans une banque, une assurance, un magasin, etc.) au cours des douze derniers mois ?* sont toutes, sans exception, explicitées par un motif *Autre*. Autrement dit, les réponses positives ou les réponses négatives ont, ici, la même valeur informative et la même puissance heuristique. Elles sont nulles. Les réponses positives sont, là encore, facilement commandées par le glissement de registre sémantique de la question, même si dans ce cas les bornes temporelles se trouvent maintenues. On passe effectivement du comportement qualifiable moralement, idéologiquement, voire juridiquement, à l'évocation d'un refus de service quelconque. Ce qui est sûrement une expérience banale que bien des répondants ont dû juger préférable, eu égard au thème explicite des questions précédentes, ne pas retenir. On rappellera que 11 personnes sur 31 n'ont apporté que des réponses négatives à l'ensemble des questions et items proposés.

Assurément, cette question 6 aurait dû être formulée autrement pour éviter ce biais. Elle aurait dû partir des motifs discriminatoires et les faire valider par un ou des refus de service. Là, l'ambiguïté aurait été levée.

*Quid* maintenant des réponses apportées à la question ouverte ? Celle-ci était formulée de la manière suivante : « *Selon vous, comment les paroles ou les attitudes des autres peuvent influencer le caractère ou la personnalité d'un adulte ou d'un enfant ?* » Une relance était d'ailleurs prévue pour favoriser l'expression de souvenirs personnels : « *Peut-être avez-vous un exemple en tête, une fois où des paroles ou une attitude* »

Voici rassemblé dans le tableau 6 ci-après les réponses fournies.

**Tableau 6**

Numéro Codification	<b>Q11: Question ouverte du questionnaire Eurobaromètre. Transcription du contenu de la fenêtre.</b>
100	Autorité des parents.
101	Ca peut orienter la personne sur des idées préconçues. Elle peut prendre ce qu'on lui dit au pied de la lettre et se bloquer.
102	Il ne faut pas se laisser influencer par les remarques des autres. Il faut savoir être fort. Mais ça peut entraîner une grande fragilité, une dépression et un manque de confiance en soi si on écoute les critiques.
103	Si la personne est influençable. Quand j'étais môme, j'ai subi des griefs car j'ai les oreilles décollées. Mais j'ai mis une barrière, ça n'a pas duré. Une confiance en soi supprime toutes ces moqueries. Je condamne toute préférence.
104	La victime va manquer d'assurance par la suite. Que la victime soit un enfant ou un adulte.
105	Ca vient de l'éducation. Si l'éducation est correcte alors ça va. Mes filles n'ont jamais été ennuyées: père balèze! Avec le client il faut être correct. Certains sont même devenus des amis. Les gens à qui on veut imposer une religion, il faut les laisser.
106	Trop long à expliquer. Trop compliqué.
107	Si les paroles peuvent influencer le discours des enfants. Un discours pas très positif peut influencer les enfants. Par l'intermédiaire des blagues que les parents peuvent dire, même pour plaisanter ça peut avoir un sens plus profond.
108	Ca peut influencer. Ca peut entraîner un manque de tolérance ou montrer que la tolérance n'existe pas toujours. Un enfant, il faut lui montrer qu'on n'est pas tous égaux, qu'il existe une certaine injustice. Lui donner conscience de ça. Ca semble essentiel. Les apparences ont leur importance. Les différences ne sont pas toujours acceptées.
109	Quand on est enfant. Un enfant est toujours victime de tas de choses par rapport à sa couleur ou son nom: violence ou repli sur soi. Ca peut influencer sur son caractère et sa vie après. Un gamin nain, en se faisant toujours traiter de nabot devient agressif par exemple.
110	Si on est méprisant, on peut blesser quelqu'un et le détruire à vie. Tout le monde a le droit de vivre avec ses différences. La pire des choses est de mépriser les autres.
111	Le comportement des parents peut influencer leur enfant qui va calquer son attitude sur celle de ses parents. Par exemple, si les parents ont des propos racistes, l'enfant fera pareil.
112	
113	Difficile de faire la part des choses. Les réflexions sur le père gendarme sont des réflexions stupides des autres. C'est un jugement sur le parcours du père sans en connaître les raisons.
114	L'influence, c'est sûr. Ca forme le caractère. Il ne faut pas insister trop là dessus, plus on va en parler, plus on va agrandir le problème. C'est un engrenage. La discrimination résulte aussi du comportement des gens, c'est eux-mêmes qui se mettent à l'écart.
115	Agressivité linguistique.

Les réponses à la question ouverte sont peu exploitables en tant que telles. Déconnectées de leur contexte d'énonciation, elles révèlent d'abord l'expression de stéréotypes idéologiques —ici s'agissant de l'enfant et de sa capacité à subir l'influence des autres—, ensuite des jugements qui n'en appellent qu'à la singularité de celui qui les formule. Bref, comme bien souvent les questions ouvertes qui n'ont pas été précédées d'un recueil des éléments susceptibles d'apporter des clés d'interprétation restent peu informatives.

### ***3- Le traitement Alceste pour Eurobaromètre ; son intérêt, ses résultats***

L'analyse produite par Alceste, comme nous l'avons vu précédemment, nous livre ce que l'on pourrait appeler des univers lexicaux et sémantiques. Ceux qui tendent à structurer le texte que l'on soumet à l'analyse. C'est pourquoi Max Reinert insistait sur le fait que le traitement réalisé par Alceste fournissait non pas le sens du texte, mais l'organisation de ses énoncés. Ces univers lexicaux et sémantiques sont repérés par l'analyse hiérarchique descendante à laquelle se livre le logiciel et nous sont présentés sous forme de « classes ».

Autrement dit, ce que nous autorise Alceste, est l'accès aux univers lexicaux et sémantiques constitutifs des discours recueillis, des univers discursifs formels mais non des discours d'acteurs. Ce qu'une analyse textuelle aurait pu tenter de restituer. Ces univers discursifs sont aussi, ne l'oublions pas, le fruit des constructions réalisées au cours d'un échange verbal, celui de l'entretien que nous avons réalisé.

En somme, l'analyse produite par Alceste nous suggère que les entretiens réalisés pour cette étude recèlent des ensembles dont il nous reviendra, autant que faire se peut, de percer à jour le sens. Et ces ensembles en puissance de sens, pourrions-nous dire, sont dégagés par l'analyse de manière raisonnée et cohérente.

Pour suivre ici la chronologie et les différents objectifs de l'étude, nous considérerons les entretiens selon la vague d'enquête et selon le site sur lequel ils ont été réalisés. En conséquence, envisageons d'abord la vague d'enquête Eurobaromètre. Nous présenterons les résultats dans l'ordre suivant :

- 1- Le site de la Côte d'Or
- 2- Le site de l'Île-de-France
- 3- Les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France confondus
- 4- Les entretiens réalisés sur le site de la Côte d'Or
- 5- Les entretiens réalisés sur le site de l'Île-de-France
- 6- Les conclusions du traitement Alceste pour Eurobaromètre.

#### **1- Le site de la Côte d'Or**

Pour le site de la Côte d'Or, Alceste va dégager quatre classes. De l'ensemble des entretiens transcrits il découpe 8331 « unités de contexte élémentaires » (UCE). Il les retient toutes pour l'analyse et, finalement en classe 5957, soit 71.50%. Ce qui est un pourcentage acceptable.

Tableau 7

Nombre d'UCE	Nombre d'UCE sélectionnées	% d'UCE sélectionnées	Nombre d'UCE classées	% d'UCE classées
8331	8331	100	5957	71.50

Selon les classes le poids des UCE classées est le suivant.

Tableau 8

Classe	Nombre d'UCE dans la classe	%
Classe 1	1172	19.67
Classe 2	1425	23.92
Classe 3	549	9.22
Classe 4	2811	47.19

Reprenons donc chaque classe du point de vue des « mots » retenus par l'analyse d'Alceste (voir Annexe 1 – Les classes d'Eurobaromètre Côte d'Or).

La **Classe 1** est indicative d'un univers discursif centré sur la « famille ». Le vocabulaire de la famille est fortement présent : *maman, papa, adolescent, jeune, sœur, frère...* Des notions comme *bonheur, protection, sentiment, relation...* participent de ce même univers puisqu'elles peuvent être associées à ce qui se passe —ou du moins ce qui est souhaité se passer— en famille. Le terme *divorce* également constitutif de cet univers vient donc confirmer l'idée qu'un des pôles de structuration des discours recueillis se trouve représenté par le vocable « famille » et les représentations qui lui sont associées.

La **Classe 2**, quant à elle, décrit un univers dans lequel la discrimination liée à l'orientation sexuelle, l'homosexualité en l'occurrence, occupe une place importante. Les mots *homosexuel* et *hétérosexuel* apparaissent dans cette classe, et, sous sa forme verbale, l'idée de discrimination est également fortement présente. Le lien de ces mots avec la classe, établi en fonction d'un *chi2* d'association, est des plus marqués pour ce qui concerne *homosexu*< et *discrimin+er*. Respectivement 107,26 et 95,86 (voir annexe 6). Ajoutons que le vocabulaire portant sur les manières de percevoir ou d'apprécier est également bien représenté. Vocabulaire qui renvoie soit à l'image, le terme figure dans la liste des mots, que peut avoir l'homosexuel pour les autres, soit à ce l'on tient pour un trait spécifique de l'homosexuel. Ainsi les noms : *image, impression, question, regard...* ou les verbes :

*apprécier, côtoyer, gêner, percevoir, valoriser...*, en sont l'indice pour ce qui est du premier aspect ; les termes : *façon, projet, qualité* surtout lorsqu'ils sont associés à *vie*, comme les noms *personne, homme, conscience, valeur...* renvoient plus à ce que l'on dit être des traits spécifiques de l'homosexualité, et semble-t-il, ici, de l'homosexualité masculine.

On notera également le poids de ce que Alceste appelle des marqueurs de modélisation tels *je pense* ou *je crois* qui marquent à la fois l'engagement de celui qui parle et le recul réflexif par rapport à ce dont il parle. En l'occurrence, il s'agirait de marquer, par exemple, que le point de vue donné sur l'homosexualité masculine n'est pas purement réactif.

Nous remarquerons enfin que cette classe semble plutôt représentative de l'univers discursif de femmes, jeunes, sans enfant, célibataires et étudiantes. Sans nous engager outre mesure dans une interprétation nous pouvons dire que la classe 2 décrit univers discursif de tolérance à l'endroit de l'homosexualité, univers caractéristique des classes d'âge jeunes et cultivées.

La **Classe 3**, pour sa part, décrit également un univers fortement typé : celui du religieux. Le vocabulaire religieux est largement présent et certains mots avec des *Chi2* d'association très forts (338,95 pour *religi*<, 267,18 pour *Cathol+16*). En tout cas, outre ces deux termes, figurent également *chrétien, communion, baptiser, athée*, sûrement dans son acception religieuse, *juif*. Les contextes régionaux-nationaux sont mentionnés. Ainsi, on trouve *France, Italie, français, italien, polonais*, mais aussi *région, pays*. Pour *Bourgogne, bourguignon* et *Belgique*, cela va peut-être moins de soi. Par contre, les contextes culturels ou d'appartenance sociale viennent encore le confirmer, c'est bien de la religion et de sa transmission dont il s'agit. *Culture, familial, éducation, grands-parents, grand-mère, grand-père, ascend+ant, agricole, agricult<, ouvrier, bourgeois...* Dans le même sens, on trouve plusieurs verbes qui relèvent eux aussi du religieux : *pratiquer, revendiquer, appartenir, élever, transmettre, attacher, hériter...* On notera aussi la présence des termes *identité* et *identitaire* qui, avec *origine* et *racine*, rappellent que la religion peut participer de la construction de l'identité personnelle.

La **Classe 4**, enfin, décrit quant à elle l'univers du travail et de la formation. C'est le mot *travail*< qui reçoit le *chi2* d'association le plus élevé. Les substantifs *boulot, bureau, entreprise, client*, les verbes *occuper, gagner, payer*, relèvent également de cet univers. Au travail peut d'ailleurs être liée la formation. Ici ce sont les termes : *école, étude*, ou la mention

de diplômes ou d'instituts de formation : *baccalauréat, BTS, CAP, IUT*, qui le marquent. Le terme *vacance* pouvant convenir aux deux pôles de définition de cet univers.

On notera par parenthèse, car cela ne contribue guère à éclairer l'analyse du site considéré, qu'une analyse conduite en croisant la variable *sexe* avec l'ensemble du corpus du site nous précise combien les univers discursifs masculin et féminin sont différents. Et du coup, combien il était important de tenir cette variable pour discriminante dans notre démarche.

Rassemblons les données de l'analyse en un tableau.

**Tableau 9**

Classe N°1 : Sexe_f			Classe N°2 : Sexe_m		
<i>Formes réduites</i>	<i>UCE dans la classe</i>	<i>Chi2</i>	<i>Formes réduites</i>	<i>UCE dans la classe</i>	<i>Chi2</i>
enf+ant	176	67.67	gars	57	26.29
dire+	252	60.46	mois	77	21.05
maman+	62	55.51	paris	46	17.95
mari+	57	53.92	dessin+	29+	16.95
parl+er	131	47.38	milita+ire	28	16.37
import+ant	127	38.31	photograph<	27	15.78
ressentir	38	33.21	photo+	29	14.51
professeur+	52	32.94	sport+	31	13.47
homme+	56	29.93	attendre	50	13.31
difficile+	44	28.28	societe+	40	12.85
grand_mere	29	27.60	arme+	22	12.85
eleve+	42	27.12	copain+	52	11.49
socia+l	25	23.57	est_ce	19	11.09
accent+	13	22.35	gosse	19	11.09
cathol+16	24	22.06	achet+er	32	10.27

Même dans des entretiens conduits sur le thème de l'identité personnelle et de la discrimination, les différences de genre restent très marquées, et surtout, retrouvent des singularités que parfois on a tendance à faire relever du cliché qu'un genre peut avoir sur l'autre. Manifestement, ici, quand les « femmes » parlent de leur famille, notamment de leurs

enfants et de leur mari, les « homme », quant à eux, parlent travail, copain et sport. On remarquera la manière dont chacun des genres aborde ce qui concerne la collectivité. C'est en recourant à l'adjectif *social* que le font les « femmes », tandis que les « hommes » lui préfèrent le substantif *société*. Comme si le féminin se faisait plus modeste en l'abordant par le biais de ce qui pourra recevoir le qualificatif de *social* : les problèmes sociaux, les difficultés sociales, ou encore l'adjectif substantivé : faire du social. A moins qu'il ne s'agisse d'un trait de caractère qui mettrait l'accent sur la *sociabilité*. Les « hommes », pour leur part, s'attaqueraient-ils sans vergogne aux problèmes de société ou aux questions de société ? A moins que, la polysémie du terme ne pouvant être écartée, qu'ils aient en vue une forme d'association de type bénévole, commerciale, industrielle ou culturelle. La chose méritait cependant d'être notée.

## 2- Le site de l'Île-de-France

Pour le site de l'Île-de-France, Alceste découpe également quatre classes. 3517 UCE sont classées sur les 5116 retenues par l'analyse, soit 68.75 %. Ce qui est un peu moins que précédemment, mais toujours satisfaisant.

**Tableau 10**

Nombre d'UCE	Nombre d'UCE sélectionnées	% d'UCE sélectionnées	Nombre d'UCE classées	% d'UCE classées
5116	5116	100	3517	68.75

Selon les classes le poids des UCE classées est le suivant.

**Tableau 11**

Classe	Nombre d'UCE dans la classe	%
Classe 1	1241	35.29
Classe 2	718	20.42
Classe 3	1233	35.06
Classe 4	325	9.24

Cette fois encore, reprenons chaque classe du point de vue du lexique significatif retenu par l'analyse d'Alceste (voir Annexe 7 – Les classes d'Eurobaromètre Île-de-France).

La **Classe 1** est ici aussi indicative d'un univers discursif centré sur la « famille ». Mais cette fois, ce sont peut-être moins les relations entre ses membres qui sont décrites que le rapport que le locuteur entretient avec ce qui la caractérise. Par exemple le *nom* (de famille). C'est d'ailleurs ce terme qui, parmi les formes représentatives de la classe, reçoit le plus fort *Chi2* d'association (294,23). Ensuite viennent : *famille* (168,53), *prénom* (129,08) et *religion* (114,45). Si le lexique des membres constitutifs de la famille est bien présent avec : *époux, mari, parent, tante, père, papa, mère, grands-parents, frère, enfant*, ce sont aussi les événements familiaux qui sont décrits : la *naissance*, les décès (avec le verbe *décéder*), les *histoires* (de famille) et les *traditions* (familiales), sans parler de l'*origine* (familiale).

Possible associée à la famille, la religion y est dénotée avec les mots : *chrétien, catholique, juif* (toujours dans une acception restrictivement religieuse), *croyant, pratiquer...*

Des localisations géographiques : *Bretagne, banlieue...* viennent décrire l'espace dans lequel se sont déroulés les événements familiaux et/ou les pratiques religieuses.

Enfin, avec un *Chi2* d'association encore très fort (90,27), c'est aussi d'*identité* dont fait état cet univers discursif.

La **Classe 2**, pour sa part, décrit l'univers du *travail*. Avec des termes comme : *chômeur, chômage, boîte, boulot, habitude, collègue*, et des acronymes tels : *ANPE, ASSEDIC, SMIC..* nous sommes indéniablement dans un univers discursif qui renvoie finalement plus à l'emploi qu'au travail proprement dit. Même si le mot *emploi* ne figure pas parmi les formes représentatives de la classe.

La **Classe 3**, quant à elle, définit un univers marqué par le rapport homme-femme. Chacun de ces termes reçoit un *Chi2* d'association de même ordre, et qui est le plus important de la classe (134,10 pour le mot *homme*, 130,87 pour le mot *femme*). Ce sont bien les relations entre « hommes » et « femmes » qui se trouvent décrites ici et conduisent à y voir des formes de discrimination. Le terme *discrimination* recevant un des plus forts *Chi2* d'association (108,21). Les mots *rôle, relation, différence, expérience, discuter...* indiquent bien la confrontation qui se fait entre les « hommes » et les « femmes ».

D'ailleurs, ce sont celles qui en ont l'expérience qui caractérisent la classe. Les variables *Matri\_1* et *Matri\_2* (c'est-à-dire, marié et vivant maritalement) y sont représentées. Et il s'agit de femmes puisque la variable *Sexe\_f* y est seule présente, avec un *Chi2* d'association le plus important après ceux des termes « homme » et « femme » (116,58).

La **Classe 4**, enfin, décrit un univers centré sur les *études*. Les mots *lycée, professeur, concours, réussir, enseignement, élève, formation, seconde, terminale, manuel, rentrée, établissement, scolaire, supérieur, baccalauréat, note, bizutage ...* ne laissent aucun doute. Comme la présence de ceux de *public* et de *privé* qui font référence à un contexte éminemment français. Ou encore les verbes : *intéresser, orienter, réussir, continuer, démissionner...* Sans parler des sigles propres à l'université : *DEA, CAPES...* Bref, l'univers des lycées et des facultés sans omettre pour autant celui de la formation technique puisque *atelier, apprenti, technicien* y figurent aussi.

Si comme pour le site précédent nous tentons de croiser la variable « sexe » avec l'ensemble du corpus, nous obtenons, cette fois, des choses bien différentes. La confrontation stéréotypée des « sexes » ne s'y retrouve plus, du moins avec la même évidence.

**Tableau 12**

Classe N°1 : Sexe_f			Classe N°2 : Sexe_m		
<i>Formes réduites</i>	<i>UCE dans la classe</i>	<i>Chi2</i>	<i>Formes réduites</i>	<i>UCE dans la classe</i>	<i>Chi2</i>
juif	100	89.62	rep	84	73.88
filles	76	57.55	enq	84	68.27
Israël	45	52.48	franchement	46	37.36
femme+	135	51.99	voir	227	32.65
forcément	40	35.38	plombier	32	27.86
ne+	33	35.34	aller	312	27.01
avocat+	31	33.01	Guyane	21	18.24
mari	40	26.60	répondre	34	17.80
arabe+	32	26.34	homosexu<	26	17.43
arrivée	24	24.87	nécessaire+	19	16.50
partie+	58	19.87	langue+	24	15.73
réflexion	28	19.76	patron<	33	15.19
Algérie	19	19.08	breton	20	14.69
banlieue+	16	18.55	gens	237	13.54
garçon+	34	17.03	dire+	250	13.33

Si les « femmes » parlent encore de leur famille, de leurs enfants (filles et garçons), de leur mari, bien d'autres termes viennent élargir l'horizon. Ainsi, le conflit

Israélo-palestinien a l'air manifestement présent. Du côté des « hommes », à l'encontre des clichés répandus, c'est la dimension langagière qui se manifeste (*répondre, langue, dire*). De même les appartenances, qu'elles soient régionales (*breton, Guyane*) ou d'orientation sexuelle (*homosexu<*), sont également présentes.

Bref, cela n'a plus grand chose à voir avec ce que nous avait donné le site de la Côte d'Or. Est-ce un effet du site ? Ou bien peut-être un artefact de méthode ? Il est, bien entendu, difficile de se prononcer en l'état de l'analyse. Mais donc, foin des stéréotypes, au moins pour les discours recueillis en Île-de-France.

### 3- Les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France confondus

Puisqu'elles participent de la même vague d'enquête, nous avons considéré qu'il était possible de confondre les données recueillies sur les deux sites. Et, comme précédemment nous les avons soumises à l'analyse d'Alceste. Cette fois, 6 classes ont été dégagées par le logiciel. 6234 UCE ont été classées, soit 62,94% de l'ensemble des UCE. Ce qui représente un résultat plus faible que dans les deux cas antérieurs, mais, semble-t-il, encore acceptable<sup>29</sup>.

**Tableau 13**

Nombre d'UCE	Nombre d'UCE sélectionnées	% d'UCE sélectionnées	Nombre d'UCE classées	% d'UCE classées
9905	9905	100	6234	62.94

Selon les classes le poids des UCE classées est le suivant.

**Tableau 14**

Classe	Nombre d'UCE dans la classe	%
Classe 1	1743	27.96
Classe 2	878	14.08
Classe 3	1189	19.07
Classe 4	906	14.53
Classe 5	697	11.18
Classe 6	821	13.17

Procédons donc comme précédemment et présentons ces 6 classes analytiques.

---

<sup>29</sup> Eu égard à la pratique des analystes. Dans le manuel de présentation de la version 4.7 du logiciel, 67,5% d'UCE classées est présenté comme un résultat pertinent qui autorise la poursuite de la présentation.

La **Classe 1** est indicative d'un univers discursif centré sur le thème de la **discrimination**. Le terme même, sous sa forme verbale *discrimin+er*, apparaît avec un *Chi2* d'association qui, sans être le plus élevé n'en est pas moins des plus forts. Le terme de *différence* et ses déclinaisons adjectivales et adverbiales peuvent être rapprochés de l'idée de discrimination. Tout une série de formes verbales font également penser au registre de la discrimination :

#### Encadré 1

```
A5 aim+er : aimais(1), aimait(3), aime(53), aiment(12), aimer(5),
aimerai(1), aimerais(8), aimerait(1), aimez(4);
A5 comport+er : comporte(2), comportent(1), comporter(5);
A5 frequent+er : frequentais(2), frequentant(2), frequentees(1),
frequenter(1), frequentez(1), frequentiez(1);
A5 gen+er : genait(2), genant(2), genee(3), genees(1), gener(1),
generait(7);
A5 integr+er : integration(2), integree(1), integrer(5),
integrez(1);
A5 jug+er : jugent(2), juger(6);
A5 moqu+er : moquait(1), moque(8), moquent(2), moquer(1), moques(1);
A5 qualifi+er : qualifient(2), qualifier(5), qualifieriez(1);
A5 rajout+er : rajoute(2), rajouter(7), rajouterais(2);
A5 remarqu+er : remarque(9), remarquer(3), remarques(4);
A5 toler+er : tolerant(4), tolerante(2), tolerer(1), tolererais(1);
```

Le verbe qui admet le plus fort *Chi2* d'association est le verbe *percevoir* (91,81). Et l'on peut bien penser qu'il s'agit de « percevoir la différence ». De même les verbes *accepter*, *sentir*, *apprécier*... participent-ils de cette compréhension. D'autant que le *regard*, la *relation* admettent aussi des *chi2* d'association des plus importants (respectivement 81,07 et 71,77).

Des couples d'opposition comme *négatif/positif*, *dévaloriser/valoriser*, viennent encore renforcer cette compréhension.

Les formes linguistiques suivantes sont les plus fortement associées au contexte d'énonciation :

**Encadré 2**

```

A9   negati+f   :   negatif(13),   negatifs(6),   negative(8),
negativement(9), negatives(6);
A9   positi+f   :   positif(22),   positifs(10),   positive(13),
positivement(13), positives(6);
A9   forcement :   forcement(71);
A9   regard+   :   regard(50),   regards(1);
A9   relation+ :   relation(22),   relations(61);
A9   percevoir. :   percevaient(2),   percevez(2),   percevoir(1),
percois(1), percoit(13), percoivent(15), percu(9), percue(4);
A9   differ+ent :   differemment(11),   difference(22),   differences(9),
different(31), differente(16), differentes(8), differents(8);

```

Ajoutons que cet univers discursif semble partagé aussi bien par les plus jeunes de nos interviewés, *Age\_22* (*Chi2* : 95,03), que par des plus âgés, *Age\_41* et *Age\_42* (*Chi2* : 53,96 et 48,07).

La **Classe 2** semble décrire, quant à elle, l'univers discursif des **Droits de l'homme**. La discrimination, sous le forme verbale *discrimin+er*, apparaît de nouveau mais dans un registre qui renvoie cette fois au *politique* (*Chi2* d'association : 152,93), au *sujet* (106,67), à l'opposition *droite/gauche*, à la *discussion* et la *conversation*. La présence de *télévision* et de *radio* peut faire penser qu'il s'agit de débat public, comme les verbes *confront+er* ou *réag+ir*.

*Homme* qui admet un des plus fort *chi2* d'association ne se trouve pas associé à la notion de « droit ». Toutefois, dans les « clés sélectionnées » par le logiciel, ces séquences d'énoncé significatives de la classe, le terme « homme » se trouve associé soit à « blanc » puisque le locuteur fait état de discrimination à l'endroit de « noirs », soit au thème de l'homosexualité masculine (voir encadré 3).

**Encadré 3**

2265 30 mais je peux vous #dire qu' il-y-a certaines personnes ici, a-cause de la #discrimination, dans certaines #choses ou certaines circonstances, il a #peur parce-que l' #homme #blanc est la. donc il est un peu froisse, donc il est un peu inhibe, donc il ne dit rien.

1624 29 : non pas #nécessairement. non, vis-a-vis des #hommes ca s' impose moins, parce-que bon de-toute-facon je dirai que si quelqu'-un a l' air manifestement homosexuel, pour moi ce n' est pas un objet, dans le #sens ou ce n' est pas quelqu'-un que je vais #essayer de seduire.

Le lexique que nous retrouvons ici est largement celui qui caractérise la rhétorique idéologique et politique des droits de l’homme et rend compte du poids relatif qu’elle a pu prendre dans les entretiens réalisés –du moins sur ces sites et pour cette vague d’entretiens.

La **Classe 3** décrit, pour sa part, un univers discursif qui relève très clairement de ce qui est tenu pour des **traits identitaires premiers**, ce que nous appellerons ultérieurement des *ascriptions*.

Les thèmes présents sont ceux de la *famille* (*Chi2* d’association de 232,73), du *nom* (*Chi2* d’association de 233,23), de l’*origine* (*Chi2* d’association de 240,79), du *pays* (*Chi2* d’association de 113,39), de la *religion* (*Chi2* d’association de 224,59), des *parents* (*Chi2* d’association de 121,31), etc.

Les formes associées au contexte de la classe les plus significatives l’établissent à l’envi (voir encadré 4).

**Encadré 4**

Formes associées au contexte C

-----

C9 chretien+ : chretien(6), chretienne(12), chretiens(2);  
 C9 familia+l : familial(6), familiale(22), familiales(2), familiaux(2);  
 C9 francais+ : francais(53), francaise(38), francaises(1);  
 C9 italien+ : italien(7), italienne(8), italiennes(4), italiens(5);  
 C9 jui+f : juif(19), juifs(14), juive(22), juives(1);

C9 nationa+l : national(1), nationale(2), nationales(2),  
 nationalite(29);  
 C9 pere+ : pere(104), peres(2);  
 C9 france : france(58);  
 C9 arabe+ : arabe(7), arabes(18);  
 C9 breton+ : breton(15), bretonne(11), bretons(3);  
 C9 culture+ : culture(24);  
 C9 dieu+ : dieu(22);  
 C9 famille+ : famille(168), familles(9);  
 C9 histoire+ : histoire(53), histoires(3);  
 C9 langue+ : langue(30), langues(6);  
 C9 nom+ : nom(188), noms(13);  
 C9 origine+ : origine(41), origines(39);  
 C9 parent+ : parents(116);  
 C9 pays : pays(45);  
 C9 prenom+ : prenom(49), prenoms(4);  
 C9 racine+ : racines(25);  
 C9 region+ : region(32), regions(3);  
 C9 tradition+ : tradition(13), traditions(6);  
 C9 attach+er : attache(6), attachee(11), attachement(2),  
 attaches(3);  
 C9 baptis+er : baptise(10), baptisee(1), baptiser(4), baptises(4);  
 C9 marqu+er : marquait(1), marquants(2), marquee(4), marquées(3),  
 marquent(2), marquer(4), marqueur(1), marqueurs(1);  
 C9 pratiqu+er : pratiquais(1), pratiquait(2), pratiquant(8),  
 pratiquante(9), pratiquants(2), pratiquent(1), pratiquer(4);  
 C9 protest+er : protestant(8), protestante(5), protestants(7);  
 C9 transmettre. : transmet(8), transmets(1), transmettant(1),  
 transmettez(2), transmettre(12), transmis(9), transmise(2);  
 C9 agricult< : agriculteur(6), agriculteurs(10), agriculture(1);  
 C9 cathol+16 : catholicisme(3), catholique(49), catholiques(11);  
 C9 croy+ant : croyance(4), croyances(1), croyant(8), croyante(4),  
 croyants(1);  
 C9 import+ant : importance(41), important(96), importante(8),  
 importantes(1), importants(1);  
 C9 mari+23 : mariage(11), mariages(1), mariee(14), maries(4);  
 C9 religi< : religieuse(13), religieusement(1), religieuses(1),  
 religieux(7), religion(106), religions(13);  
 C9 enq : enq(70);  
 C9 grands\_parents : grands\_parents(37);  
 C9 grand\_mere : grand\_mere(25);

```

C9 rep : rep(68);
C8 belg+16 : belge(15), belges(3);
C8 musulman+ : musulman(4), musulmane(7), musulmanes(1),
musulmans(7);

```

Envisageons maintenant le **Classe 4**. Celle-ci décrit plutôt des relations intergénérationnelles ou plus exactement **la temporalité des relations entre les générations**. Sont fortement présents les termes qui scandent le temps ( *l'heure*, le *jour*, la *semaine*, le *mois*, l'*année*), qui désignent les jours de la semaine, les mois de l'année. L'univers domestique est également présent ainsi que certains des membres de la famille (*père*, *mère*, *femme*, *filles*, *bébé*, *gosse*...). Les échanges entre ces membres de la famille sont évoqués avec des verbes comme *téléphoner*, *manger*, *partir*, *repartir*, *emmener*, *jouer*, voire engueuler, ou bien encore des substantifs comme *vacances*, *voyage*, *malade*, *mort*...

On notera, par parenthèse le poids des localisations dans le département de la Côte d'Or (*Dijon*, *Beaune*) ou dans un département limitrophe (*Chalon*). De même, l'importance du *Chi2* d'association accordé aux variables *Age\_60*, *Matri\_4* (en l'occurrence il s'agit du statut de veuf) et *Trav\_4* (il s'agit du statut de retraité) -le *Chi2* est dans les deux premiers cas de 510,80, et de 357,16 dans le dernier- tend à montrer que cet univers est fortement tiré par un entretien (entretien N° 0105). Mais il est loin d'être le seul à participer à l'élaboration de l'univers de référence de la classe.

Le **Classe 5** décrit l'univers du **travail**. C'est le mot *travail* lui-même qui reçoit le plus fort *Chi2* d'association (186,12). Ensuite nous trouvons *entreprise* (160,27), *patron* (154,22), *société* (93,20). « Chômage » sous ses différentes formes est également fortement présent (*chom+23* : 133,42). *Client* (119,17). Les verbes *gagner* (139,32), *payer* (114, 81), les substantifs *francs* (*fran+14* : 157,02), *balle+* (135,42)... renvoient à la rémunération du travail.

Le tableau des formes associées les plus significatives le suggère sans difficulté, nous sommes dans l'univers de l'activité professionnelle (voir encadré 5)

**Encadré 5**

Formes associées au contexte E

-----

E9 fran+14 : franc(1), franchises(2), francs(28);  
 E9 long+ : long(7), longs(7);  
 E9 mille+ : milles(14);  
 E9 seul+ : seul(38), seule(11), seuls(1);  
 E9 balle+ : balle(2), balles(18);  
 E9 boite+ : boite(13), boites(10);  
 E9 boulot+ : boulot(28);  
 E9 cheveu+ : cheveux(14);  
 E9 client+ : client(14), cliente(1), clients(15);  
 E9 emploi+ : emploi(14), emplois(1);  
 E9 entreprise+ : entreprise(18), entreprises(9);  
 E9 gars : gars(24);  
 E9 imprimerie+ : imprimerie(8), imprimeries(2);  
 E9 ordinateur+ : ordinateur(7), ordinateurs(3);  
 E9 societe+ : societe(28), societes(2);  
 E9 travaux : travaux(11);  
 E9 faire. : faire(103), fais(27), faisaient(1), faisais(21),  
 faisait(18), faisant(1), faisiez(1), faites(12), fasse(2),  
 fasses(1), fera(3), ferai(1), ferais(4), ferait(1), font(15);  
 E9 gagn+er : gagnaient(1), gagnais(4), gagnait(4), gagne(6),  
 gagnent(1), gagner(11), gagnerais(2), gagnez(3);  
 E9 imprim+er : imprimees(2), imprimer(2), imprimeur(4),  
 imprimeurs(1);  
 E9 pa+yer : paient(1), payais(1), paye(5), payees(2), payent(1),  
 payer(10), payes(4), payez(2);  
 E9 artisan< : artisan(9), artisanat(8), artisans(6);  
 E9 chom+23 : chomage(26);  
 E9 materi+el : materiel(9), materielles(1);  
 E9 patron< : patron(29), patrons(2);  
 E9 revenu+ : revenu(6), revenus(7);  
 E9 travail< : travail(51), travaillaient(1), travaillais(13),  
 travaillait(2), travaillant(1), travaille(41), travaillent(11),  
 travailler(36), travaillera(1), travaillerais(1), travaillerez(1),  
 travailles(3), travailleur(2);  
 travaillez(2);  
 E8 commercia+l : commercial(5), commerciaux(4);

```

E8 besoin+ : besoin(29), besoins(1);
E8 chantier+ : chantier(5), chantiers(5);
E8 collegue+ : collegue(8), collegues(9);
E8 contrat+ : contrat(5), contrats(2);
E8 marche+ : marche(13), marches(1);
E8 methode+ : methode(7), methodes(1);
E8 paie+ : paie(10);
E8 stage+ : stage(19), stages(3);

```

On notera ici combien cette classe semble décrire un univers masculin ou être le fait des « hommes » plus que des « femmes » (*Sexe\_m* : 124,25).

Enfin la **Classe 6**, et avec la même évidence que pour la précédente, décrit l'univers de la **scolarité**. La désignation des classes scolaires (*sixième, cinquième, quatrième, terminale...*), des diplômes (*baccalauréat*), des lieux (*classe, école, collège, lycée, atelier...*), des personnels (*instituteur, professeur...*), des réussites ou des échecs, etc., tout décrit l'univers scolaire. Le tableau des formes associées les plus significatives, encore une fois, l'établit sans problème (voir encadré 6).

#### Encadré 6

Formes associées au contexte F

```

-----

F9 cinquieme+ : cinquieme(18);
F9 competi+f : competition(9), competitions(2);
F9 mauvais+ : mauvais(25), mauvaise(7), mauvaises(4);
F9 primaire+ : primaire(17);
F9 redouble+ : redouble(10), redoublement(3);
F9 scolaire+ : scolaire(26), scolaires(5);
F9 sixieme+ : sixieme(14);
F9 termina+l : terminal(1), terminale(10);
F9 annee+ : annee(51), anneés(25);
F9 arrivee+ : arrivee(20);
F9 atelier+ : atelier(10), ateliers(1);
F9      baccalaureat<      :      baccalaureat(30),      baccalaureats(1),
baccalaureat_plus_quatre(2), baccalaureat_plus_trois(4);
F9 certificat+ : certificat(17);

```

```

F9 classe+ : classe(35), classes(6);
F9 colleg+16 : college(23), colleges(2);
F9 concours : concours(27);
F9 cours : cours(20);
F9 ecole+ : ecole(102), ecoles(7);
F9 etude+ : etude(17), etudes(48);
F9 instituteur+ : instituteur(12), instituteurs(5);
F9 lycee+ : lycee(40), lycees(4);
F9 note+ : note(5), notes(17);
F9 peinture+ : peinture(10);
F9 professeur+ : professeur(42), professeurs(42);
F9 retard+ : retard(11);
F9 seconde+ : seconde(21), secondes(1);
F9 souvenir+ : souvenir(28), souvenirs(11);
F9 pass+er : passais(4), passait(15), passee(1), passees(1),
passer(35), passera(2), passes(1);
F9 reuss+ir : reussi(19), reussir(5), reussis(3), reussissaient(1),
reussissais(2), reussissait(1), reussissent(2);
F9 eleve+ : eleve(23), eleves(40);
F9 format+ion : formateurs(3), formation(20), formations(1);
F9 mathemat+16 : mathematiques(16);
F9 troisieme< : troisieme(21);
F8 manuel+ : manuel(9), manuelle(2), manuels(3);
F8 premier+ : premier(14), premiere(30), premieres(4), premiers(8);
F8 capacite+ : capacite(3), capacites(6);
F8 etablissement+ : etablissement(5), etablissements(2);
F8 redoubl+er : redoublais(1), redoublait(2), redoubler(8);
F8 suivre. : suit(1), suivais(1), suivait(2), suivent(1), suivi(8),
suivie(1), suivre(7);

```

#### 4- Les conclusions du traitement Alceste pour Eurobaromètre

Appliqué à chaque entretien réalisé sur l'un ou l'autre des deux sites, l'analyse d'Alceste est loin de fournir des résultats aussi satisfaisants que pour l'un et l'autre des deux sites ou pour les deux confondus. Si, pour un entretien, nous pouvons trouver ou retrouver –eu égard aux analyses précédentes- certains univers discursifs, à quelques variations près quant au vocabulaire significatif, bien souvent les autres classes qui peuvent être dégagées n'apportent aucun univers cohérent. De ce fait, l'intérêt même de l'analyse s'en trouve

fortement réduit. Il y aurait donc comme un seuil critique en deçà duquel le logiciel ne serait plus guère opératoire. De fait, le constructeur du logiciel précise bien, pour l'utilisation d'Alceste à partir d'un « corpus », de vérifier que « le document que vous voulez analyser (le « corpus » dans la terminologie d'Alceste) est suffisamment volumineux tout en n'excédant pas la capacité d'Alceste »<sup>30</sup>. Le volume est effectivement une condition *sine qua non* de l'opérativité d'un instrument qui procède par argument statistique. Mais celui-ci n'a guère été quantifié par les concepteurs – nous savons seulement que le nombre maximum d'u.c.i. (ie l'unité de contexte traitée) doit être inférieure à 10 000, tandis que l'u.c.e. (*unité de contexte élémentaire* ie l'unité statistique de base du logiciel) doit contenir au maximum 1500 formes (ie mots + signes de ponctuation). Toutefois, comme il est précisé dans le *Manuel d'utilisation*, pour obtenir un résultat signifiant, il importe que le corpus à analyser soit lui-même suffisamment cohérent, qu'il puisse admettre « une certaine cohérence (que celle-ci soit thématique ou dynamique) » selon le *Manuel*. Or, il se peut qu'un seul entretien, conduit de manière variablement directive qui plus est, n'apporte pas toujours cette cohérence thématique et/ou dynamique. Qu'en conséquence, l'analyse produite par Alceste manifeste la difficulté à retrouver avec bonheur l'ensembles des univers discursifs qui sont censés structurer l'entretien. Autrement dit, si les entretiens ne sont pas déjà structurés, cohérents aux plans thématiques et dynamiques, il est probable que l'analyse fournie par Alceste ne nous livre que des univers discursifs somme toute bien pauvres.

A titre d'illustration considérons le premier entretien réalisé pour la vague Eurobaromètre sur le site de la Côte d'Or. Il s'agit de l'entretien codé N°0100. Trois classes sont dégagées à l'analyse. En voici, encadré 7, la liste des formes associées significatives par classe (contextes A,B,C).

#### Encadré 7

Formes associées au contexte A

```
-----
A6 pere+ : pere(10);
A6 petit+ : petit(14), petits(1);
A6 est_ce : est_ce(12);
A5 mort+ : mort(6), morts(2);
A5 negati+f : negatif(2), negativement(2);
```

<sup>30</sup> *Manuel d'utilisation. Version 4.7 pour Windows*, p. 28.

A5 pos+er : pose(2), poser(4);  
 A5 sentir. : sentais(2), senti(4);  
 A5 problem< : probleme(4), problemes(3);  
 A4 etranger+ : etranger(4);  
 A4 francais+ : francais(3);  
 A4 positi+f : positif(3), positive(1), positivement(2);  
 A4 facon+ : facon(4);  
 A4 differ+ent : differemment(2), difference(1), different(4);  
 A4 import+ant : importance(1), important(2), importante(1);  
 A4 peut\_etre : peut\_etre(9);  
 A4 toussaint : toussaint(4);  
 A3 france : france(2);  
 A3 orgueil+ : orgueilleux(2);  
 A3 demand+er : demandait(1), demande(3);  
 A3 evit+er : evitent(4);  
 A3 impact : impact(4);  
 A2 colleg+16 : college(6);  
 A2 pays : pays(6);  
 A2 percevoir. : percoivent(1), percu(2);  
 A2 regard+er : regarde(3);

Formes associées au contexte B

-----

B5 vie+ : vie(20);  
 B4 an+ : an(4), ans(12);  
 B4 fait : fait(40);  
 B3 etude+ : etudes(11);  
 B3 fille+ : filles(11);  
 B3 groupe+ : groupe(10), groupes(1);  
 B3 aller. : aille(1), allais(1), allait(1), alle(1), aller(3), va(9),  
 vais(6), vas(2);  
 B3 connaitre. : connais(7), connait(1), connaitre(2);  
 B2 chose+ : chose(2), choses(9);  
 B2 personne+ : personnes(8);  
 B2 voir. : verrait(1), voir(3), vois(5), voit(4), vu(3);  
 B2 vieill< : vieill(2), vieill(1), vieillissant(2), vieillisse(1),  
 vieillit(1);

## Formes associées au contexte C

```

-----

C8 nu+ : nus(6);
C8 pied+ : pieds(6);
C7 photo+ : photo(2), photos(4);
C7 marr+er : marrant(5);
C6 habille+ : habille(1), habilles(2);
C6 mere+ : mere(7);
C6 habill+er : habillait(3), habiller(1);
C6 trouv+er : trouvais(2), trouve(4);
C6 horri+ble : horrible(2), horribles(2);
C5 vraiment : vraiment(7);
C5 pantalon+ : pantalon(2);
C5 racont+er : raconte(2);
C4 couleur+ : couleurs(1);
C4 prendre. : prend(5);
C4 revenir. : reviens(1);
C4 hont+e : honte(3);
C3 truc+ : truc(2);
C2 place+ : place(2);

```

Si nous pouvons, pour la classe 3 (contexte C), dégager un thème autour de l'habit (*habille+*, *habill+er*, *pantalon*, possiblement associé à *couleur*, l'antonyme : *nu*, éventuellement associé à *honte*), pour les deux autres classes les choses paraissent autrement plus délicates. Pour la première classe (contexte A), nous pouvons repérer pour le moins deux pôles thématiques, l'un autour de la nationalité, l'autre autour de la famille. La classe 2 (contexte B) pourrait décrire, quant à elle, le « cycle de la vie ». La vie, les ans, *vieillir*. Mais la classe comprend trop peu de termes le vérifiant pour nous permettre de l'affirmer avec quelque crédit.

En somme, nous trouvons bien des univers discursifs, conformes d'ailleurs à ce que l'analyse empirique de l'entretien peut établir, mais dont certains des thèmes paraissent bien éloignés de ce qui étaient les axes d'orientation thématiques des entretiens, comme des résultats globaux de l'analyse lexicométrique réalisée par Alceste.

Bref, le repérage systématique des univers discursifs de chacun des entretiens réalisés sur les sites ne nous donnerait que des singularités analytiques difficilement utilisables au regard des objectifs mêmes de l'étude. Et l'on est en droit de penser que c'est

bien l'empilement de l'ensemble des entretiens réalisés qui permet, à la fois, de retrouver les orientations thématiques qui impulsaient la conduite des entretiens, et d'autoriser les résultats que nous avons obtenus précédemment –et sur lesquels il nous faudra revenir dans un instant.

C'est pourquoi nous renoncerons à faire une présentation systématique des analyses individualisées des entretiens réalisés sur les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France. Si ce n'est, peut-être, à mieux comprendre comment procède le logiciel Alceste, ou plus exactement, à mieux accepter intuitivement la procédure mise en œuvre par le logiciel, ces analyses individualisées ne nous seront guère d'un grand secours informatif pour ce qui est toujours notre objet d'étude. Car il va de soi que chaque entretien peut évidemment être analysé pour lui-même et comporte, de ce point de vue, quantité d'informations originales que le traitement par Alceste retrouve d'ailleurs parfois.

## Chapitre 2

### INSEE

#### *1- Présentation synthétique de la population interviewée*

La population interviewée au cours de cette deuxième vague d'entretiens l'aura été entre les mois de février et avril 2003. Parfois, nous le rappelions dans la *Présentation* avec des délais assez importants entre la passation du questionnaire dit Insee et l'entretien proprement dit, mais sans conséquence sur le déroulement de l'entretien. La passation, en face à face et non plus téléphonique comme dans la vague précédente, a été effectuée par des enquêteurs du Crédoc<sup>31</sup>. Le questionnaire auquel ces personnes avaient eu à répondre était autrement consistant que celui d'Eurobaromètre.

Une « grille biographique » par année depuis la naissance de la personne concernée, une biographie familiale, une biographie professionnelle, un repérage des lieux géographiques fréquentés et un « tableau de composition du ménage » dans lequel s'inscrit la

---

<sup>31</sup> Le recrutement et la formation de ces enquêteurs a entraîné beaucoup de retard dans le déroulement du calendrier initial. Les personnes rencontrées pour l'entretien devaient préalablement avoir répondu au questionnaire. Pour le site d'Île-de-France, longtemps nous n'avons pu disposer de personnes satisfaisant aux critères d'élection retenus, notamment en termes de ratio sexuel. D'où l'effectif final plus réduit pour ce site.

personne fournit à l'analyste, et de manière très précise, ses profils sociologique et biographique. La comparaison avec les données recueillies au cours de l'entretien sera cette fois rendue possible de manière plus assurée. A part quelques erreurs commises lors de la saisie des données par le Crédoc<sup>32</sup>, certaines facilement rectifiables, d'autres non, l'ensemble des caractères sociographiques recueillis lors de la passation du questionnaire et lors de l'entretien sont identiques. En voici la teneur rassemblée dans les tableaux 1 et 2.

**Tableau 1 Sociographie des personnes rencontrées Île-de-France**

Numéro Codif	Grpe	Sex e	Age	Situ familiale	Nb pers foyer	Nb enf	Situ professionnelle	Diplôme	Tranche revenu
OO20	2	F	41	Célibataire	2	0	Dessinatrice	BAC + 2, BTS, IUT	1500 €à 3000 €
OO21	1	F	30	Marié	3	1	chef de projet informatique	Licence, maîtrise	3000 €à 4400 €
OO22	5	F	25	Célibataire	4	0	recherche premier emploi	Licence, maîtrise	1500 €à 3000 €
OO23	3	F	32	Célibataire	1	0	Artiste Chanteuse à son compte	3ème cycle, doctorat, grande école	moins de 1500 €
OO24	1	F	32	Marié	2	0	Personnel éducatif : cours de soutien	BAC + 2, BTS, IUT	3000 €à 4400 €
OO25	5	H	24	Célibataire	1	0	Etudiant	3ème cycle, doctorat, grande école	moins de 1500 €
OO26	3	F	36	Vie maritale	4	2	Journaliste, au chômage	Licence, maîtrise	moins de 1500 €
OO27	2	F	46	Célibataire	2	1	Secrétaire	BAC + 2, BTS, IUT	1500 €à 3000 €
OO28	4	F	45	Marié	3	1	Fleuriste à son compte	BEPC, CAP, BEP	1500 €à 3000 €
OO29	4	H	51	Marié	3	1	Médecin acupuncteur	3ème cycle, doctorat, grande école	7600 €ou +

<sup>32</sup> Ainsi, dans le cas 127, tableau 2, il est certain que le diplôme terminal possédé par cette personne, Maître de conférences à l'université est supérieur à la « licence, maîtrise ». Elle doit être titulaire comme tout universitaire de grade « Maître de conférences ou Professeur » d'un doctorat (doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, doctorat d'université ou doctorat d'État). Les « questionnaires papier » qui nous ont été remis ne nous ont pas permis, dans ce cas, de rectifier l'erreur. Des erreurs ou défauts de renseignement existaient aussi pour les cas 0022, 0028, 0029 et 0126. Dans plusieurs cas, c'est l'entretien qui nous a permis de rectifier certaines des erreurs comme, cas 0022, le nombre erroné d'enfants qui figurait dans les tableaux du Crédoc.

**Tableau 2 Sociographie des personnes rencontrées Côte d'Or**

Numéro Codif	Grpe	Se xe	Ag e	Situ familiale	Nb pers foyer	Nb enf	Situ professionnelle	Diplôme	Tranche revenu
120	5	F	57	Marié	2	0	au foyer	BAC	refus
121	5	F	48	Marié	3	2	Handicapée, invalidité	BEPC, CAP, BEP	1500 €à 3000 €
122	5	H	54	Marié	2	0	invalidité, longue maladie	BEPC, CAP, BEP	1500 €à 3000 €
123	3	F	38	Marié	5	3	Vendeuse démarcheuse indépendante	BAC	3000 €à 4400 €
124	1	F	38	Marié	4	2	Secrétaire	BEPC, CAP, BEP	1500 €à 3000 €
125	1	F	32	Vie maritale	5	3	Coiffeuse	BEPC, CAP, BEP	1500 €à 3000 €
126	5	F	21	Célibataire	4	0	Etudiante	BAC + 2, BTS, IUT	- de 1500 €
127	2	H	43	Marié	3	1	Maître de conférence à l'université	Licence, maîtrise	3000 €à 4400 €
128	2	H	45	Marié	4	2	Chef d'équipe à la Poste	BAC	1500 €à 3000 €
129	3	F	30	Marié	4	2	Chirurgien dentiste à son compte	3ème cycle, doctorat, grande école	4400 €à 7600 €
130	1	F	36	Marié	4	2	Psychomotricienne	Licence, maîtrise	1500 €à 3000 €
131	3	H	39	Marié	3	1	Bijoutier	Bac+2, BTS, IUT	3000 €à 4400 €
132	3	H	34	Célibataire	2	0	Gérant d'une salle de sport	Bac+2, BTS, IUT	3000 €à 4400 €
133	3	F	28	Marié	6	4	Fleuriste à son compte	BEPC, CAP, BEP	1500 €à 3000 €
134	1	H	26	Célibataire	2	0	Conducteur de trains	BAC	1500 €à 3000 €

Le ratio sexuel, contrairement à la vague d'enquête précédente, est moins équilibré. Pour l'ensemble des deux sites, nous obtenons 1 homme pour 2 femmes. 2 hommes pour 3 femmes en Côte d'Or, mais seulement 1 homme pour 4 femmes en Île-de-France. Ce déséquilibre tient aux difficultés qu'a rencontrées le Crédoc pour trouver des hommes acceptant le principe de l'entretien après avoir répondu au questionnaire de l'Insee. Cela dit, pour l'ensemble nous évitons un déséquilibre trop fort qui aurait pu être préjudiciable à l'étude.

L'âge moyen de la population interviewée est de 37 ans, donc légèrement inférieur à celui de la vague Eurobaromètre. Il est de 38 ans pour le département de la Côte d'Or et de 36 ans pour l'Île-de-France. Les plus jeunes ont 21 ans en Île-de-France et 24 ans dans la Côte d'Or. Les plus âgés, 57 ans en Île-de-France et 51 ans dans la Côte d'Or. Sensiblement les mêmes âges extrêmes.

Le nombre moyen d'enfants, pour les personnes qui en ont, est de 1 pour les deux sites. Pratiquement de moitié inférieur pour l'Île-de-France (0,6), pratiquement de moitié supérieur pour le département de la Côte d'Or (1,4). Le nombre moyen de personnes vivant au foyer de la personne interrogée est, pour les deux sites, de 3 personnes. 2,5 en Île-de-France, et 3,5 dans la Côte d'Or.

Le statut matrimonial des répondants reflète les écarts qui sont généralement enregistrés entre la Région parisienne et la province. Pour l'Île-de-France, 1 personne interviewée sur 2 est célibataire. Pour le département de la Côte d'Or, c'est 1 sur 4. Les autres sont mariés ou vivent maritalement.

Entre  $\frac{1}{4}$  et  $\frac{1}{3}$  des personnes rencontrées sont inactives professionnellement parlant (7 cas). Cette inactivité tient, dans 2 cas, à la poursuite d'études, dans 2 autres cas à une situation d'invalidité, dans 2 autres cas encore à une absence d'emploi (chômage ou recherche d'un premier emploi) et, dans un seul cas, à un maintien au foyer. Celles qui ont une activité professionnelle en tirent des revenus généralement moyens. Les professions libérales, ici médicales, ont les revenus les plus élevés, celle du spectacle vivant a les plus faibles.

Dans l'ensemble, nous avons affaire à une population plutôt jeune, diplômée, plutôt active. Elle n'est pas particulièrement chargée d'enfants et elle se répartit entre  $\frac{1}{3}$  de célibataires et  $\frac{2}{3}$  de couples conjugaux.

## ***2- La rentabilité heuristique des deux méthodes***

Nous venons de le dire, la conception et la taille du questionnaire « histoire de vie » de l'Insee permettent de recueillir un éventail large de données factuelles et d'opinion. Le parti pris d'explorer systématiquement certains domaines biographiques (familial, lieux de résidence, professionnel, santé dont les handicaps et les maladies des enfants, les relations avec les autres dont les possibles traitements discriminatoires) offre l'avantage de la comparaison terme à terme entre les personnes rencontrées. Ce que l'entretien en face-à-face

ne permet pas puisqu'il obéit à un principe de singularisation dialogique à l'instigation de la personne interviewée. Autrement dit, là où le questionnaire cherchera à s'enquérir chez chacun des répondants des problèmes de santé, maladie, handicap ou malformation qu'il peut ou non connaître, l'entretien ne l'envisagera que si la personne oriente, dans un sens ou dans l'autre, son propos sur cette dimension de son existence.

A titre de premiers exemples, envisageons le traitement des cas 0121 et 0122 qui tous les deux déclarent connaître des problèmes de santé. Tous deux relèvent bien cependant de ce que nous avons appelé la population générale de l'enquête Insee. Rappelons leurs caractéristiques sociographiques dans le tableau suivant :

**Tableau 3 Sociographie 0121 & 0122**

Numéro Codif	Sexe	Age	Situ familiale	Nb pers foyer	Nb enf	Situ prof	Diplôme	Tranche revenu
121	F	48	Marié	3	2	Handicapée, invalidité	BEPC, CAP, BEP	1500 € à 3000 €
122	H	54	Marié	2	0	Invalidité, longue maladie	BEPC, CAP, BEP	1500 € à 3000 €

Présentons-les maintenant d'après les données recueillies à partir des questionnaires.

### **0121/Questionnaire « histoire de vie »**

Il s'agit d'une femme, dans sa 49<sup>e</sup> année, en invalidité depuis l'âge de 41 ans, le début de sa maladie remontant à sa 38<sup>e</sup> année [H2]<sup>33</sup>. Antérieurement, elle était *monteuse offset* après avoir exercé comme *ouvrière* dans une autre entreprise entre sa 19<sup>e</sup> et sa 21<sup>e</sup> année et comme *fleuriste* entre sa 17<sup>e</sup> et sa 19<sup>e</sup> année. Elle aurait donc connu une progression de carrière en passant d'une *qualification 1* à une *qualification 2*, pour reprendre les codes du questionnaire<sup>34</sup>. La maladie qui la frappe ne semble pas d'origine professionnelle mais biologique : une sclérose en plaques [H1]. Ce qui a tout de même eu, pour elle, des conséquences *negatives* tant sur le plan professionnel que familial [H12].

<sup>33</sup> Les indications entre crochets correspondent aux codes des questions du questionnaire Insee. Voir Questionnaire en annexe.

<sup>34</sup> Les grilles de codification comme les « cartes » utilisées lors de la passation du questionnaire ne nous ayant pas été communiquées nous ne serons pas plus précis sur ces points. Comme sur tous les points qui réclament un décryptage des codes utilisés.

C'est à 19 ans qu'elle se marie une première fois et a son premier enfant. Un an plus tard, elle se sépare de ce mari et se remariera à l'âge de 30 ans avec un homme de dix ans son cadet. Elle aura un deuxième enfant cinq ans après cette nouvelle union. Seize ans séparent donc les deux enfants. Les deux naissances sont considérées comme des événements heureux dans un contexte de vie jugé plutôt maussade. L'allure de la courbe qu'elle retiendra pour symboliser son histoire de vie est celle d'une ligne brisée avec la pointe tournée vers le haut [Z5]. Il s'agit du *dessin N°7* qu'elle commente ainsi : « *des bons et des mauvais moments, des hauts et des bas. Passage de moments de bonheur à des passages de soucis et des problèmes de santé* ». Quant à la représentation qu'elle se fait de sa liberté à choisir le cours de sa vie [Z4], elle la situe dans la *case 3* de l'échelle proposée, qui en compte 6, autrement dit dans la zone inférieure du tiers médian. Aujourd'hui, elle s'estime être avant tout « *une femme tout simplement* ». En second lieu, « *la mère de (ses) enfants* » [F4a et F4b].

Elle a passé toute son enfance avec ses deux parents. A 17 ans, elle quitte définitivement le domicile de ses parents [B11]. Elle reste dans la ville de son enfance, y rencontre son premier conjoint, y donne naissance à son premier enfant. A 21 ans, elle quitte cette ville pour Beaune où elle vit encore. Elle y exerce son métier de *monteuse offset*, y épousera son second mari et aura son deuxième enfant.

Sa mère est toujours en vie, son père est décédé il y a un an. Avant ce décès ses parents vivaient toujours ensemble. Deux autres *frères et sœurs ou demi-frères et demi-sœurs* dont un *demi-frère et demi-sœur* l'ont entourée dans son enfance et son adolescence. Ses deux parents exerçaient une activité de commerçant, mais comme salariés. Tous deux étaient français de naissance. Le père était originaire de la région, la mère est née à Paris [P1 à P14]. Peut-être est-ce pour cela qu'elle se sent avant tout, pour sa part, « *française* », renonçant ainsi à toute définition régionaliste ou extra-nationale [N5]. D'autant que son conjoint est également de nationalité française [N3].

Au plan des convictions religieuses, elle déclare n'avoir pas de pratique religieuse « *mais un sentiment d'appartenance à une religion* » [V1]. Pour autant, elle ne se sent proche d'aucun mouvement spirituel ou autre forme de croyance [V2]. Au plan des convictions politiques, elle ne se sent pas proche d'un parti mais, par contre, elle le dit d'un « *mouvement ou d'une cause politique* » [V4 et V5]. Elle n'a jamais milité, ni dans un parti, un mouvement ou un syndicat. Ni ne s'est présentée à une élection politique locale ou nationale. Pas plus ne fait-elle partie d'une « *association à but humanitaire ou de défense de l'environnement ou une autre association de défense d'intérêts* » [V11]. Elle confirmera [H15] ne pas faire partie d'une « *association de personnes malades/handicapées* ». Quant au sentiment d'appartenir à

une « *communauté* » parce que « *malade/handicapée* » [H18], ou encore à une « *classe sociale* » [V14], ce sont là des sentiments qu'elle ne partage nullement. Le partage de convictions religieuses ou politiques ne s'impose pas pour elle. Que ses enfants partagent ses croyances religieuses ou politiques ne lui paraît pas important [V3 et V6].

Sur le plan de sa personnalité, notamment de sa manière d'être et de se comporter, elle s'estime « *assez différente en fonction des situations* » [P9]. Ce qui l'amenait sûrement, dans la question précédente qui lui proposait de dresser avec une série d'adjectifs un portrait d'elle-même, à fournir une image pour le moins contrastée si ce n'est franchement contradictoire. Elle se déclarait à la fois, et avec le même degré d'application, « *méfiante* » et « *ouverte* », « *volontaire* » et « *anxieuse* », ou, avec des degrés opposés, « *imaginative* » mais pas du tout « *spontanée* » [P8]. L'image qu'elle donne d'elle-même, son apparence physique et vestimentaire paraissent lui importer grandement. Alors qu'elle déclare être « *consciente d'avoir un physique ingrat* » [P1], elle juge important qu'en toutes circonstances il lui faille soigner son image, sa façon de s'habiller, de se coiffer [P2]. Elle déclare même que sa façon de s'habiller, de se coiffer lui confère un *style*, un *look* particulier, distinct [P4]. Et lorsqu'on lui demande de définir ce *look* ou ce *style*, elle l'énonce avec un adjectif : « *farfelu* » [P5]. D'ailleurs la question suivante [P6] qui lui demandait s'il lui arrivait de porter un vêtement ou un objet pour afficher ses convictions, pour montrer la cause qu'elle défend ou une chose à laquelle elle tient, reçoit de sa part une réponse affirmative. Cela lui arrive parfois. L'objet ostentatoire n'est autre qu'un « *ruban rouge* » [P7]. Allusion à ses convictions politiques ? Peut-être.

Quant à son handicap, il exige que des personnes l'aident à accomplir certaines tâches de la vie quotidienne [H3]. L'aide qu'elle reçoit, à l'occasion seulement, est prodiguée aussi bien pour l'accomplissement des soins personnels (toilette, habillage, repas) que pour se déplacer dans le logement ou hors du logement, et, *a fortiori*, pour effectuer des tâches ménagères (ménage, lessive, repassage, faire les courses, préparer les repas...) [questions H4, H5, H6, H8]. Par contre, aucune aide ne lui est nécessaire pour gérer son budget, faire ses papiers ou effectuer des démarches administratives [H7]. Mais, en raison de ces difficultés physiques, elle est amenée à avoir recours à un appareillage [H9], en l'occurrence, « *une canne* » [H10].

Sa maladie lui a ouvert une « *reconnaissance pour invalidité* » [H11], sans que l'on sache d'ailleurs la nature de cette reconnaissance (AAH<sup>35</sup>, rente, capital...). L'expérience de cette maladie, on l'a vu, a entraîné des conséquences négatives sur sa vie professionnelle – sûrement la cessation de ses activités professionnelles – et sur sa vie familiale et affective – mais là on ne connaîtra pas lesquelles [H12]. Par contre, s'agissant de sa façon de voir les choses, de sa personnalité, comme de ses relations avec les autres, ces conséquences sont jugées « *à la fois* » positives et négatives [H12]. Est-ce parce qu'elle rencontre parfois d'autres personnes malades ou handicapées comme elle ? [H13] Ce n'est pas certain puisqu'elle déclare aussi, on l'a également vu, ne pas tenir ces personnes malades ou handicapées pour « *une sorte de communauté* » [H18]. De là, peut-être, son absence d'adhésion à une association de personnes malades/handicapées [H15].

Du coup, la partie du questionnaire portant sur les « relations avec les autres » [D1 à D18] prend une importance particulière puisqu'elle est susceptible d'éclairer certaines des réponses de [H12]. Avec la question [D1], elle confirme que son état de santé ou son handicap ont été à l'origine de moqueries, de mise à l'écart, de traitement injuste ou d'un refus de droit. Son aspect physique, poids et taille, a entraîné les mêmes conséquences. D'ailleurs, si elle estime que sa taille est « *comme il faut* » [S2], en revanche son poids est jugé excessif [S4]. Là réside, peut-être, ses relations difficileuses avec les autres en raison « *de (son) poids, de (sa) taille* » [D1]. En tout cas ce que nous apprend la question [D4] qui détaille les réponses fournies en [D1], est que ce sont des « *moqueries* », répétées, qui se trouvent, dans ce cas, en cause. Par contre lorsqu'il est question « *de (son) état de santé ou de (son) handicap* », c'est de « *mise à l'écart* », là encore répétée, dont il s'agit. Ces comportements discriminatoires ont eu lieu en public : « *rue, lieu public, transport en commun* » [D9]. Ils ne lui ont pas été toujours adressés puisque c'est à l'âge de 45 ans qu'elle les a subis, en tout cas pour la première fois [D10]. Après que sa maladie soit devenue invalidante ou que sa surcharge de poids soit devenue manifeste ? On peut le penser. Quoi qu'il en soit, et bien que ces comportements ne puissent être considérés comme « *illégaux* » [D11], qu'elle-même ait réagi « *avec calme* » [D12], une autre personne, en l'occurrence sa propre fille [D14] alors âgée d'une dizaine d'années, a su également réagir « *avec (elle) ou à (sa) place* » [D13].

---

<sup>35</sup> AAH : Allocation adulte handicapé. Créée en 1975 pour donner aux adultes handicapés un minimum de ressources devant leur permettre d'avoir un vie plus autonome. Elle concerne les personnes admettant un taux d'incapacité permanente d'au moins 80%. Elle est attribuée, à l'échelle du département, par les Cotorep (Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel).

Si « aucune suite » judiciaire n'a été donnée à ces événements [D15], les conséquences personnelles n'en ont pas moins été effectives. Cela lui a « fait de la peine », voire l'a « blessée », surtout lorsque c'était son état de santé qui était en cause [D5]. Cela aurait même eu des « conséquences » sur sa vie [D6], mais on ne sait pas lesquelles, si ce n'est, probablement, celle indiquée en [D16], à savoir « se replier sur soi-même ». Plusieurs réponses étaient possibles, mais ce sera la seule fournie.

Cela dit, des gestes favorables, venant de personnes qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques de poids ou de handicap, ont pu lui être adressés en certaines circonstances [D17]. Ce qui l'amène d'ailleurs, quand on « met tout dans la balance », à considérer que ce sont les « comportements favorables » qui l'emportent [D18]. On comprend mieux, finalement, pourquoi elle situe la maîtrise qu'elle peut avoir de sa vie dans une position médiane [Z4] et représente le cours de son existence par une ligne brisée horizontale à la pointe ascendante [Z5].

Que va nous apprendre de plus l'entretien ?

### 0121/Entretien

D'abord, la note d'ambiance réalisée par l'enquêteur :

Note d'ambiance : Mme... est une femme avenante qui parle avec douceur. L'entretien s'est déroulé pendant presque une heure et demie. Nous avons été coupé par son mari qui venait chercher son courrier. Son chat est resté pendant quasiment tout l'entretien à côté du micro sur la table. Beaucoup d'émotions se sont manifestées durant l'entretien. Bien que souffrant d'une sclérose en plaques, Mme... est valide et ne semble pas atteinte sur le plan psychomoteur lorsqu'on la rencontre pour la première fois.

L'enquêteur qui avait administré le questionnaire « histoire de vie » avait également trouvé l'accueil par l'enquêtée : « très bon » [Q3] et aucune des questions posées n'avait suscité de réticences [Q4].

En somme, les meilleures conditions pour avoir avec Mme... un entretien approfondi et sincère.

En quelques phrases Mme... résume son enfance et la rupture résidentielle qui l'a marquée.

*Je suis née à Autun. En Saône-et-loire. J'y ai vécu jusqu'à neuf-dix ans. C'était une enfance rêvée, j'y étais bien, heureuse. C'est une petite ville donc je suis allée en école privée. J'avais mes petites camarades. Je faisais de la danse classique. J'étais bien, et puis mes parents ont pris un commerce dans le Morvan, dans un patelin complètement paumé, O..., près de M.... A partir de là, ça n'a plus été du tout. J'ai tout perdu. Je ne comprenais pas pourquoi, et puis j'étais grande de taille et on m'appelait la duchesse parce que je venais soi-disant de la ville, alors qu'Autun n'est quand même pas une grosse ville. Je ne me suis pas du tout intégrée. J'ai été prise en grippe, et depuis je déteste le Morvan.*

Après le CM2, elle doit partir en pension :

*Disons que dans une petite école, l'enseignement s'arrêtait au CM2, après il fallait partir sur Château-Chinon, sur Corbigny, dans des villes pourvues de lycées.*

Mais lorsque l'entretien aborde la composition de sa famille d'origine le « j'ai tout perdu » s'éclaire autrement. Ce n'était pas qu'une affaire de pensionnat.

*J'avais un demi frère du côté de papa, mais que je n'ai quasiment pas connu parce qu'il travaillait. Et puis nous sommes arrivés à O... et j'ai eu une petite sœur née en soixante-quatre. A partir de là c'était encore plus l'enfer, maman m'a prise en grippe.*

La suite de l'entretien lui permet de préciser ce qu'était cet « enfer » :

*J'ai été frappée, maltraitée... et compagnie. Et à dix-sept ans je suis partie de chez moi. C'était où je travaillais chez moi, et l'on me prenait tout mon salaire, où alors je m'en vais et je me débrouille seule. J'ai choisi cette solution.*

Le demi-frère, de neuf ans plus âgé qu'elle, n'était pas mieux accepté par sa mère. Elle n'a jamais su quelle avait été son histoire, ni non plus celle de son père.

*Cela fait partie des secrets de famille. Je ne sais même pas exactement l'histoire de papa. Maintenant il est décédé, et je n'ai jamais osé lui en parler. Apparemment, il s'est marié une première fois et sa femme est décédée. Alors, de*

*|| quoi ? comment ? je ne peux pas vous dire. Ma mère a toujours parlé de cette femme en termes très méchants.*

C'est avec sa petite sœur qu'elle va tisser des liens affectifs :

*|| A treize ans, je devais laver la boutique en rentrant de l'école. C'est moi qui ai appris à marcher à ma petite sœur. On a créé un lien fusionnel toutes les deux. J'adore ma petite sœur et elle me le rend bien.*

A la question de l'enquêteur de savoir si elle en a voulu à sa mère, elle n'hésite pas et reprend l'accusation précédente.

*|| Q- Vous lui en avez voulu, à votre maman ?*

*|| R- Oh oui ! Elle a fait des choses horribles. Elle était horrible avec moi.*

Le dénigrement maternel est puissant et systématique. Il portera notamment sur son aspect physique et la condamne à ne pouvoir rien faire de bon. Il durera jusqu'à son départ du domicile parental. Mais les effets en termes de construction de la personnalité lui paraissent indéniables.

*|| Je pense que cela a construit quelque chose que je ne devrais pas être, en fait. C'est-à-dire que l'on m'a tellement répété que j'étais moche, grosse, que je n'avais rien pour moi, que je ne réussirais jamais. On me l'a tellement seriné que j'étais persuadée que de toute façon personne ne voudrait de moi, que je n'étais pas ceci, pas cela.*

Et d'ajouter quelques instants plus tard :

*|| Vous savez, avec le recul, et en regardant les photos, en fin de compte, je n'étais pas moche du tout. Ma fille me ressemble beaucoup, et je vois comme elle est belle maintenant.*

Avant de conclure sur ses rapports difficiles avec sa mère, elle confiera qu'aujourd'hui cette dernière, d'après elle, cherche à se faire plus maternelle et plus aimante :

*|| Maintenant, c'est ma chérie, comment vas-tu ? (...) Elle me fait croire qu'en fin de compte, nous sommes ses filles, qu'elle nous aime. Alors qu'en fait, elle n'aime personne.*

Un élément de compréhension sera donné, bien plus tard au cours de l'entretien.

*Maman, c'était une enfant de la DDASS. Elle a été élevée à la campagne. Donc évidemment, le petit doigt en l'air, cela ne devait pas se pratiquer à C... en Morvan.*

De cette mère, qualifiée aussi de *très autoritaire*, elle estime pourtant n'avoir rien hérité au plan comportemental.

*C'est le contraire, je suis devenue l'inverse. Trop douce, tellement renfermée, je garde tellement de choses pour moi que j'ai développé des tas de maladies. Parce que je suis une éponge, j'absorbe tout.*

Autoritaire, sa mère l'aura encore été en ce qui concerne son premier mariage. La rencontre avec celui qu'elle présente seulement comme son mari (J. -P.), elle la décrit comme suit :

*C'est un roman. Je suis arrivée à dix-huit ans, j'étais très bête, à cette époque on ne disait jamais rien de la sexualité, ou des bêtises. Mais j'étais curieuse, j'ai commencé à flirter avec un garçon, et puis avec les copines, on était persuadée que la première fois qu'on faisait l'amour avec un homme, on ne risque rien, on ne tombe pas enceinte. Et j'ai eu la malchance la première fois de tomber enceinte, et je ne l'ai pas revu pendant plusieurs mois. Donc j'ai eu mon fils toute seule, sans le dire à personne. C'est-à-dire qu'on a su que j'étais enceinte le jour où on m'a emmenée à la maternité.*

La raison de son silence tient en une phrase :

*Si ma mère l'avait su, elle m'aurait fait avorter à tout prix.*

L'enfant naît en avril et, dans la foulée, les parents des deux côtés arrangent un mariage.

*Les parents de J. -P. et mes parents se sont réunis et ont décidé que l'on se marierait le quinze septembre à trois heures. On nous a annoncé cela sans nous demander notre avis. Et mon mari aimait une autre personne. Et là, je lui en veux de ne pas avoir tenu tête. Vu que lui, à vingt-quatre ans, aurait pu dire non, ce n'est pas avec elle que je veux me marier. Pour cela, je lui en veux.*

Et, dans le Morvan, à cette époque, un mariage de ce type, un mariage de réparation comme on les appelait, ne saurait sacrifier aux rituels pourtant largement en vigueur dans tous les autres cas de figure :

*Je n'ai pas eu le droit de me marier en blanc, évidemment. Pas le droit au chapeau non plus !*

Mais même dans le Morvan, et même à cette époque, un tel mariage ne pouvait « tenir ». Alors, combien de temps ?

*Oh ! six à huit mois. De toute façon, on s'est marié le samedi et le dimanche il allait retrouver sa copine. Mais je ne le savais pas à cette époque. Je l'ai su bien après le divorce. C'est toujours pareil, ce sont des choses qui se savent, tout le monde le sait mais personne ne dit rien. A la cruche, on ne disait rien.*

Ce mariage raté va induire chez elle le désir de rattraper le temps perdu, comme l'on dit volontiers, mais également va l'amener à développer un autre type de rapport avec les hommes. Un type de rapport qui excluait tout nouveau mariage, voire toute relation stable.

*Ça m'a marquée. Après j'ai eu une période hommes-kleenex (...) Après j'ai voulu avoir la jeunesse que je n'ai jamais eue. Je suis sortie, je me suis amusée. (...) Je ne voulais plus cela. Je m'étais dit que je ne me remarierais jamais. Comme quoi ! Je jouais à la séduction. Je rencontrais des gars qui me plaisaient, et je prenais un malin plaisir quand ils me disaient : je te revois quand ? leur répondre que je n'avais pas envie de les revoir.*

Pourtant, elle se remariera. Ce qui l'a fait changer ?

*Eh bien, je suis tombée amoureuse d'un jeunot. C'est tout bête. (...) C'est assez épique. Je suis allée chez une copine, un jour où je n'avais pas trop le moral, elle m'a dit qu'il y avait des jeunes qui venaient boire un coup. Et quand je les ai vu entrer, je me suis dit qu'elle se fichait de moi. Des bébés, quoi ! Ils avaient vingt ans, j'en avais trente. C'est n'importe quoi ! Et puis en fait, au fil de la soirée, on a discuté, et puis on ne s'est pas quitté.*

Un mariage d'amour cette fois. Et puis, bientôt, quoique après trois fausses-couches, un nouvel enfant. Un enfant d'amour lui aussi. Pourtant la période au cours de laquelle elle fait ses fausses-couches sera difficile. « *J'ai beaucoup pleuré* » dira-t-elle.

*Parce que l'on ne fait pas un enfant comme ça. Quand on n'en veut pas ils viennent tout seuls, alors que quand on en veut... J'ai eu trois fausses couches !*

Sa vie dès lors s'organise avec son nouveau mari et autour de son nouvel enfant, après avoir « récupéré » son premier enfant. Une nouvelle phase, donc, plus heureuse celle-là. C'est à ce moment de l'entretien qu'elle explique comment a eu lieu la séparation d'avec son premier mari.

*C'était affreux. Je travaillais à cette époque dans une usine, je faisais les postes. Et je rentre à dix heures du soir, je mets la clé, la porte s'ouvre, je reçois un sac. Mon mari me dit : dégage ! (...) Il a bloqué les comptes. Il a tout pris, mes meubles... Je me suis retrouvée dehors, sans rien. (...) Je me suis réfugiée chez une amie et à ce moment, il s'est passé un tas de trucs. Enfin j'ai toujours vécue à côté de mes pompes en fait ! Il s'est dit des choses sur moi ! (...) Les parents m'ont fermé la porte, mes oncles et tantes aussi. (...) à ce moment-là, tout le monde s'est retourné comme une crêpe.*

Le divorce sera très difficile.

*Il faut dire que l'on m'a pris mon fils pour le coller en nourrice. Car le divorce était prononcé à mes torts. Il y a eu une avalanche de témoins, de lettres...*

D'où ce qu'elle appelle maintenant ses « périodes blanches » et les frasques dont elle nous a déjà entretenu.

*Je vous dit, c'était ma période folie douce, je sortais beaucoup. Je travaillais, je sortais, je m'habillais. Un type, un autre (...) J'ai des périodes un peu blanches. A cette période j'étais à l'hôpital car j'ai fait trois jours de coma et on ne sait pas pourquoi.*

Avoir un emploi, entretenir un logement lui permettent de garder la tête hors de l'eau et, petit à petit, les choses reprennent un « cours normal », comme l'on dit.

*Vous dire comment j'ai vécu à ce moment-là ? comment je m'en suis sortie ?... J'ai toujours continué de travailler, je me suis toujours débrouillée pour avoir un petit logement, mais comment je l'ai fait ? Je ne sais pas. (...) Disons qu'au fil des années, mon beau-père s'est rendu compte qu'il s'était carrément planté. Il a eu*

*un amer regret de m'avoir fait autant de mal. D'avoir dit autant de vilaines choses sur moi.*

C'est au détour d'une phrase, quand elle se remémore une fois encore le conflit d'images que sa mère avait provoqué concernant son physique, qu'elle révèle sa maladie. Nous sommes à la mi-entretien.

*- Les autres me disaient, tu as de la chance, tu as des grandes jambes, tu es mince, une belle poitrine... (...) Non, je me trouvais vilaine, à cette époque ! Je regarde des photos... J'étais grande, mince, comme les adolescentes. Je ne suis encore pas... Depuis que j'ai repris vingt-cinq kilos à cause de ma maladie... Il y a encore des moments où je me trouve grosse, moche, personne ne voudra de moi.*

*- Parce que vous avez une maladie en ce moment ?*

*- Oui, j'ai la sclérose en plaques.*

Voilà donc onze ans qu'elle sait qu'elle est atteinte de cette maladie dégénérative. Les conséquences, elle les situera sur plusieurs plans. Le plan professionnel, elle perd son emploi. Le plan affectif, son mari s'éloigne d'elle mais ses enfants l'entourent. Le plan de l'image de soi, elle n'accepte pas l'idée d'être métamorphosée et réduite physiquement, et envisage le suicide. Le plan amical, des relations sont perdues mais d'autres semblent s'être renforcées. Elle n'évoque pas de difficultés dans ses relations quotidiennes et encore moins de discriminations à son endroit. Ses déboires, elle les fait relever d'une règle générale dans les rapports humains : l'intérêt. Quant à l'origine de sa maladie, elle en fait la conséquence directe du drame qu'elle vit deux mois après la naissance de son deuxième enfant. Commençons par ce dernier et reprenons les différents plans abordés.

*Disons que ma petite fille nous a fait des petits soucis quand elle était bébé. Elle nous a fait la mort subite du nourrisson. Comme j'étais très maman-poule, j'étais là. Donc je l'ai secouée, je ne sais pas ce que j'ai fait, enfin ma fille a pleuré. On lui a fait faire des examens, elle a été sous monitoring jusqu'à dix-huit mois. (...) Et j'ai vécue pour elle, par elle, et que pour elle pendant dix-huit mois. Enfin, seize mois. Je ne sais pas comment cela s'est passé, ce sont deux ans qui sont partis. (...) Et je pense que ma maladie s'est déclenchée juste après cela. Parce que du jour où l'on m'a dit votre fille ne risque plus rien, moi je suis tombée malade. (...) Quand, à l'hôpital, ils m'ont balancé dans la tête que si je n'avais pas été là, ma fille serait morte, cette phrase a résonné dans ma tête pendant des*

*années. Et après, c'est là que cela a commencé. J'ai commencé à avoir une joue en carton...*

Les symptômes et manifestations de la maladie sont décrits en ces termes :

*... Mais je n'y ai pas fait attention. Et puis, deux mois après, je regardais quelqu'un, il lui manquait un œil, la bouche, le nez... J'avais des absences dans tout ce que je regardais. Je suis alors allée chez l'ophtalmo, qui a diagnostiqué une névrite optique. Après j'ai passé d'autres examens, et voilà. (...) En 2000, j'ai fait une grosse poussée qui m'a fait perdre complètement l'équilibre. Je ne tenais plus debout, j'étais un bout de chewing-gum ambulante, ma tête ne tenait plus. C'est-à-dire que je ne pouvais plus marcher. Plus rien ne tenait. C'est tout juste si j'arrivais à manger. J'avais une minerve, j'étais en fauteuil, je ne pouvais plus me laver, plus m'habiller, plus rien.*

C'est à ce moment que l'inacceptable est atteint, pour elle.

*- Quand je dis aux gens que ne vois que d'un œil, ils disent que cela ne se voit pas. L'œil n'a rien, c'est le nerf optique qui est touché. On voit juste que j'ai un œil plus ouvert que l'autre, comme il ne voit pas, il est plus écarquillé, c'est tout. Tandis que lorsque l'on est en fauteuil roulant, je l'ai été pendant trois mois, avec en plus une longue rééducation, réapprendre à me mettre debout, à marcher.*

*- Et vous avez accepté cette maladie quand vous étiez en fauteuil roulant ?*

*- Non ! Seulement à partir du moment où j'ai été sûre de sortir du fauteuil roulant. Parce que j'ai pensé, je ne l'ai dit à personne évidemment, mais j'ai pensé, si je dois rester comme ça, je vais me suicider.*

*- C'est impensable, pour vous, de finir en fauteuil ?*

*- J'ai hurlé, j'ai imaginé je ne sais par quel moyen me jeter sous le train avec mon fauteuil. Pour moi, c'était clair, il fallait que ça se passe comme cela. Dans l'état où j'étais, ne pas pouvoir manger, ni me laver, la tête qui ne tient pas, je ne voulais pas finir comme cela.*

Toutefois, au moment de l'entretien, la présentation qu'elle va faire de sa maladie est tout autre :

*J'ai perdu un œil, j'ai été en fauteuil roulant, j'ai tout le côté droit qui est faible. Des choses m'agacent. De la main droite, je ne peux pas ouvrir une porte et c'est très énervant. Des petites choses comme ça.*

Elle fait même état de décisions volontaires pour combattre les effets de la maladie ou ne pas se laisser envahir par celle-ci.

*Parce que là, nous sommes partis en vacance une semaine au Sénégal, et j'ai décrété de laisser tomber ma canne, je ne marchais qu'avec une canne à l'extérieur. J'ai encore du mal avec l'équilibre. Mais on est en 2003, la canne, il y en a marre.*

(...)

*Avant les fêtes, j'étais très fatiguée et je devais aller à l'hôpital faire un flash de cortisone. Ma fille était triste que je parte, du coup je ne l'ai pas fait. Ma sœur m'a beaucoup disputée. Mais, petit à petit, j'ai remonté la pente naturellement.*

En quelques phrases, elle résumera ce qu'aura représenté la maladie et comment désormais elle lui fait face.

*Je dirais que cela a tout chamboulé. C'est par cycles. Il y a forcément un moment destructeur. On est malade, et après c'est : ou je me laisse aller en fauteuil roulant et je laisse faire les choses, ou je fais tout pour remarcher, conduire... (...) Il faut garder une apparence de quelqu'un de pratiquement normal. Je ne veux pas que ma fille ait honte de moi. (...) cela pourrait être gênant d'avoir une mère légume dans un fauteuil.*

« Cela a tout chamboulé » dit-elle car au plan de ses relations affectives avec son deuxième mari, cela a provoqué une cassure.

- *J'imagine que cela a eu des conséquences sur votre vie de tous les jours.*
- *Sur mon mariage, oui. C. l'a très mal accepté.*
- *Vous voulez dire que cela a provoqué des tensions ?*
- *Oui. Pendant un moment, il fallait qu'il s'occupe de moi, qu'il me monte au-dessus, qu'il me porte, qu'il me lève, qu'il me fasse déjeuner en attendant l'aide ménagère.*
- *Vous voulez dire qu'à un moment, il ne le supportait plus ?*
- *Oui, je pense qu'il en avait ras-le-bol et que cela faisait trop pour lui.*

- *Et comment cela s'est passé ?*
- *Cela s'est passé, finalement, on est ensemble, mais plus en colocataire qu'en couple.*

« *Cela a tout chamboulé* » également au plan de son insertion professionnelle.

*Oh là là ! La perte de mon travail, cela a été quelque chose. Tant que j'étais malade, ils venaient me voir à l'hôpital, ils m'offraient des fleurs. Je me suis bien bagarrée pour revenir et quand j'ai dit que je pouvais revenir bosser, on m'a dit, eh bien non. On ne veut plus de toi, tu es virée. (...) Oui, je n'étais plus rentable. On avait pas envie de se casser la tête à aménager un poste pouvant accueillir un handicapé. C'était plus facile comme ça. J'étais absente quasiment dix mois en maladie, donc mon employeur était en droit de me licencier sans que cela ne lui coûte cher. Sans problème.*

« *Cela a été quelque chose* » bien sûr, d'autant que, comme elle venait de le confier :

*J'ai été dix-huit ans dans l'imprimerie, j'étais monteur-offset. Monter des films pour imprimer des plaques en alu-offset qui passent dans une machine. J'étais au labo, cela me plaisait beaucoup.*

La perte de son emploi entraîne aussi des conséquences quant aux relations amicales qu'elle pouvait entretenir avec certains de ses collègues de travail.

*J'avais lié un lien d'amitié avec une personne qui travaillait avec moi, j'ai cessé de la voir le jour où j'ai perdu mon travail. Je ne pouvais plus la voir. (...) Cela me rappelait trop mon travail. Si je l'avait vue, ça aurait été pour pleurer.*

D'autres amitiés perdurent qui, du coup, l'amène à penser qu'elle n'est pas abandonnée de tous.

*Des jours où on se retrouve entre copines, on se dit ce que l'on a sur le cœur. Comme tout le monde, on se raconte nos malheurs, nos petits trucs. (...) Mais quand je vois mes amis, ce n'est pas pour les bassiner avec ma sclérose. Au contraire.*

Malgré tout, même dans le cadre de ses relations préservées, la maladie a changé certaines choses.

*Maintenant aussi, on me trouve un côté agaçant, parce que quand on me téléphone, on me demande « ça va ? » et ma réponse est « et toi ? » ou « et vous ? » et on me reproche de ne jamais répondre, de ne jamais dire « oui, ça va », ou « non, ça ne va pas ». Et je n'avais jamais remarqué.*

Dans ses relations amicales, elle met l'accent sur ses propres capacités d'écoute et sa réserve quand il s'agit d'elle-même. Et là, ce sont à nouveau les relations avec sa mère qui sont utilisées pour illustrer le propos.

*Des fois, les copines me posent des questions. Donc parfois, je dis un petit bout de truc, un petit bout de machin. À chaque fois c'est l'étonnement. Surtout quand je parle de ma mère. Mes amis ont du mal à croire ce que ma mère m'a fait subir. Surtout qu'ils l'ont vue pour la communion de ma fille.*

Elle conclura l'évocation de sa mère ainsi :

*C'est ma mère, elle est loin. Elle est très bien où elle est. Je lui téléphone par correction.*

Et d'ajouter :

*Maintenant on ne peut pas dire que je l'aime. Je ne l'aime pas.*

Elle reviendra encore une fois sur sa maladie pour préciser :

*Et ce qui est terrible dans cette maladie, c'est que la tête marche bien.*

Au moment de conclure, lorsque l'enquêteur lui demande si elle aimerait parler de choses qui n'ont pas encore été évoquées, elle s'empresse d'énoncer, sous forme de question :

*Qu'est-ce qui compte le plus pour moi ? Ce sont mes enfants. Je touche une pension d'invalidité, tout ce que je gagne, c'est pour mes enfants. Je n'arrive pas à croire que mon fils a déjà trente ans. Ils sont super avec moi. Je les aime infiniment et ils me le rendent.*

Mme... a également abordé au cours de l'entretien bien d'autres dimensions de son existence : ses convictions politiques et religieuses, ses inquiétudes à l'égard de ses enfants et des plus jeunes générations, ses principes éducatifs...

|| - Vous êtes sensible à la politique ?

|| - Je suis sensible au fait que ce soient toujours les innocents qui trinquent.

|| Je ne trouve pas grand réconfort non plus dans la religion. Je pense qu'il y a quelque chose, oui. Je suis croyante, mais pas pratiquante.

|| Disons que ma peur actuelle pour les filles, c'est la peur du SIDA.

|| Je crois que je voulais faire l'inverse de ce que j'ai vécu. Je ne fouille pas leurs affaires, je n'ouvre jamais leur courrier, je respecte leurs secrets.

... Mais, aucune mention ne sera faite des difficultés rencontrées dans la vie publique. Ni en termes de difficultés ou de handicap dans l'exercice des activités les plus quotidiennes, ni en termes de discrimination à son endroit. Une seule exception, peut-être ? L'allusion aux courses qu'il lui faut faire en matinée :

|| Quand je vais en courses, j'y vais le matin parce que l'après-midi, on ne peut rien me demander. Comme vous êtes venu aujourd'hui, ce matin je n'ai pas fait grand chose, autrement j'allais bafouiller, et mes idées se mélangeraient, je n'aurais pas pu m'exprimer.

Les difficultés dont elle fera état tout au long de l'entretien sont celles qu'elle a eues, et qu'elle a toujours, d'un certain point de vue, avec son histoire ou plus exactement avec l'histoire de sa famille d'origine, avec ces secrets de famille qui, à ses yeux, devraient pouvoir expliquer bien des choses.

|| (...) Mais c'est pareil, je ne savais pas que ma mère n'était pas la fille de ma mamie. (...) Alors, j'ai appris que mon frère n'était pas mon frère en écoutant aux portes. Après quand je me suis mariée, j'ai découvert dans le livret de famille que ma mère était de la DDASS. Que des choses comme ça !

Ce qu'elle nous dit, ici, est qu'il lui a fallu, à plusieurs reprises au moins, reconstruire son identité, reprendre l'histoire dont elle était le produit. En somme, arrêter de quel héritage elle était finalement redevable.

### 0121/Confrontation

A l'évidence, c'est bien de la même personne et de la même histoire dont il s'agit dans les deux cas. Les événements, les lieux, les principales personnes qui scandent ou interviennent dans la biographie de Mme... sont strictement les mêmes. De ce point de vue, localisation et temporalisation sont d'une remarquable concordance. Mieux même, à quelques exceptions près et dont certaines sont loin d'être anodines<sup>36</sup>, les données recueillies au cours de l'entretien permettraient de renseigner presque complètement le questionnaire d'enquête « histoire de vie », dans sa partie factuelle bien entendu. Presque complètement car tout le volet traitant des « relations avec les autres », sous l'angle des pratiques discriminatoires, n'aurait pu l'être comme il l'a été lors de la passation du questionnaire.

Là réside un point de réflexion à mener aussi loin que possible puisque nous ne saurions nous satisfaire d'une péremptoire déclaration de supériorité *de facto* du questionnaire sur l'entretien.

Qu'en conclure donc ?

D'abord, que cette « absence » du volet discriminatoire est à comprendre dans l'économie générale de l'entretien lui-même. Celui-ci, on l'a vu, va accorder une grande place à l'histoire des rapports de Mme... avec sa mère. Cette place, c'est elle qui la lui accorde. Certes l'enquêteur explore cette dimension lorsqu'elle apparaît dans le cours de l'entretien, et elle apparaît très tôt dans cet entretien. Le « *maman m'a prise en grippe* » figure à la ligne 65 de la transcription qui en comporte 1318. Toutes les autres occurrences seront à l'instigation de Mme... et lorsqu'il arrive à l'enquêteur d'y faire allusion, il n'est pas toujours suivi par Mme... qui a tendance à poursuivre « son idée ». Autrement dit, si l'on prend au sérieux ce que dit Mme... des rapports qu'elle a entretenus avec sa mère, la source première des moqueries, des vexations, des affronts, des mises à l'écart et des actes de malveillance se

---

<sup>36</sup> Il s'agit, dans l'ordre du questionnaire, de la possession ou non de petits-enfants [F1] ; de la commune de naissance de sa mère [P12] ; du partage des croyances religieuses et politiques par ses enfants [V3 et V6] ; du niveau des ressources monétaires de Mme... et de son ménage [M1 et M2] ; de sa taille en centimètres [S1] ; de l'objet ou vêtement ostentatoire marquant une conviction [P7] ; des faits de « discrimination » [D1] ; de l'activité professionnelle de son mari [Tableau de composition du ménage].

trouve du côté de sa propre mère. On peut comprendre dans ces conditions que les circonstances postérieures au cours desquelles elle aura à subir moqueries, sur sa corpulence, et mises à l'écart, du fait de son état de santé, ne constituent pas pour elle des faits inauguraux de discrimination et se trouvent en quelque sorte intégrés dans une histoire personnelle faite de discriminations –mais qui ne prend pas ce nom- depuis l'enfance. Une sorte d'*habitus* discriminatoire qui réclame que le trop plein d'évidence des pratiques discriminatoires à son endroit soit effectivement dépassé par un questionnement au cas par cas. Condition *sine qua non* pour que chacune d'entre elles puisse être reconnue et énoncée.

Pourtant, dans la mesure où, dans le questionnaire d'enquête, elle est amenée à signaler qu'au moins une fois sa propre fille est intervenue lorsqu'elle était l'objet de telles pratiques discriminatoires [D13 et D14], il semble bien qu'il y ait eu là plus qu'une manifestation de « routine » discriminatoire, en tout cas quelque chose susceptible d'être de nouveau énoncé comme acte subi de discrimination de la part des autres. D'autant, rappelons-le, que l'entretien suivait de quelques semaines (3 semaines au plus) la passation du questionnaire. D'autant plus, rappelons-le aussi, que l'enquêteur sollicite explicitement Mme... pour savoir si elle souhaite parler de choses qui n'ont pas encore été évoquées (« *voudriez-vous rajouter des choses dont on n'aurait pas parlé ?* »). Cela, juste après qu'une question incitant à faire un bilan des effets de la maladie sur son existence lui ait été posée (« *Votre maladie, vous pensez qu'elle vous a plus construit ou plus détruit ?* »).

Manifestement, avec Mme..., seule la question précise et directe ou la reprise des questions [D1 à D14] du questionnaire « histoire de vie » pouvait apporter confirmation des déclarations faites sur ce point lors de la passation du questionnaire. Maintenant, sur le plan de l'interprétation de l'absence de la reprise « spontanée » desdites déclarations, nous nous en tiendrons à celle que nous venons de donner plus haut.

Il est clair encore que si le questionnaire n'a rien recueilli concernant la mère de Mme..., c'est bien parce qu'il n'envisageait nullement d'interroger les personnes sous cet angle. La nature ou la qualité des rapports avec ses ascendants était hors champ, sauf à les faire entrer dans les « relations avec les autres ». Ce qui est rarement le cas chez nos interlocuteurs qui distinguent soigneusement la sphère familiale de celle qui englobe tous les autres. Par parenthèse, ce n'est là que retrouver le principe sociologique de composition du « familial » par distinction du tout social.

Force est aussi de constater que l'entretien vient apporter sur plusieurs points d'opinion abordés par le questionnaire la chair que le type de réponses réclamées ne pouvait fournir. Il en va par exemple ainsi des toutes dernières questions [Z5 et Z6] proposant des

projections graphiques de l'histoire de vie de la personne et demandant un commentaire pour expliquer le choix. Le choix de Mme..., on s'en souvient, est la ligne brisée horizontale avec une flèche ascendante et son commentaire énonce « les hauts et les bas » qui, serions-nous enclin d'ajouter, caractérisent toute existence humaine. Au mieux pourrait-on déceler une tendance optimiste dans l'orientation de la flèche, mais au-delà le commentaire, singulier, n'est guère heuristique, il verse dans le lieu commun.

Il faut bien avoir à l'esprit les détails de l'histoire singulière de Mme... pour donner un autre sens, celui justement d'une histoire singulière qui aurait pu prendre une tout autre tournure. Du coup, c'est bien la singularité de cette histoire qui donne sens au choix et transforme la formule banale en un concentré verbal d'une expérience vécue.

Indéniablement donc, l'entretien apporte la densité du vécu individuel que ne peut saisir le questionnaire. Non, bien sûr, par insuffisance de construction, mais par principe de conception. C'est que le questionnaire n'a pas vocation à être « exploité », comme l'on dit, individuellement. C'est la sommation des questionnaires, plus précisément des réponses apportées, qui en fait et l'intérêt et la valeur cognitive. De ce point de vue, l'exercice auquel nous venons de nous livrer n'a de raison d'être que dans la perspective de la confrontation que nous avons adoptée. Pour faire image, nous aurions tendance à comparer cette confrontation des deux manières de procéder au mode d'existence de l'iceberg. Sa partie émergée est accessible par la procédure du questionnaire, sa partie immergée réclame celle de l'entretien. Une « carotte » prélevée en un point de sa surface pourra fournir une vision du rapport qui s'établit entre les deux. C'est ce à quoi nous nous sommes livré. Mais, nous nous en sommes aussi rendu compte, tous les points de la surface ne fournissent pas la même vision du rapport. Autrement dit la confrontation du questionnaire et de l'entretien n'incite pas à attendre qu'ils se correspondent point à point.

Pour nous résumer, nous tiendrons l'entretien pour une procédure offrant une plus grande rentabilité heuristique que le questionnaire quand c'est la singularité de l'histoire de vie qui est recherchée. Avec le questionnaire, l'absence d'approfondissement de certaines réponses peut même conduire à des représentations foncièrement erronées de l'histoire de vie considérée. Un exemple nous a été donné dans le cas de Mme... Le questionnaire enregistre le lieu de naissance et la nationalité des parents. Pour Mme... son père est né à Autun, donc dans la région, sa mère à Paris, hors région et qui plus est dans la capitale. L'idée d'une opposition possible entre les parents fondée sur l'opposition province-capitale vient donc immédiatement à l'esprit avec ce que la localisation parisienne de la mère connote de préjugés quant à la plus grande ouverture d'esprit, la plus grande tolérance sur le plan des mœurs, la

plus grande culture –de masse ou savante-, etc. Or, on l’a vu, il n’en est rien. Tout au contraire, Mme... caractérise sa mère comme un pur produit des mentalités les plus arriérées des campagnes les plus reculées. N’a-t-elle pas été placée par la DDASS dans une famille d’accueil du Morvan profond ? Dans laquelle elle aurait acquis ces comportements peu amènes qu’elle prodiguera plus tard à ses enfants dont Mme..., sa fille aînée. Il faut donc bien, si l’on veut éviter la méprise d’une interprétation abusive de l’information fournie par le questionnaire, avoir recours à une procédure d’approfondissement comme celle qu’autorise l’entretien. Certes, ne l’oublions pas, l’interprétation à faire de l’information contenue dans le questionnaire d’enquête n’est pas d’abord singularisée ou spécifiée sur le cas de Mme... mais agrégée à un ensemble d’autres réponses aux propriétés équivalentes. Il n’empêche, même agrégée ou plutôt puisque agrégée, la compréhension singulière du cas de Mme... sera perdue.

Finalement, c’est au regard du niveau d’interprétation souhaité que le choix de la procédure d’investigation de l’objet devra être arrêté. Quant aux domaines à « investiguer », ils ne figureront assurément dans l’entretien que s’ils ont reçus *a priori* un caractère impératif, que s’ils constituent une contrainte formelle d’investigation. Au risque, peut-être, selon la nature même de cette contrainte, de transformer sensiblement le déroulement de l’entretien, en tout cas d’infléchir son dynamisme propre lorsqu’il se développe sur l’initiative de la personne rencontrée. C’est bien pourquoi c’est aussi de ce point de vue que l’interprétation des informations et données fournies par le questionnaire a pu se faire. L’absence de mention des actes publics de moquerie et de mise à l’écart de Mme... a pu s’apprécier au regard du fonds d’histoire personnelle qu’elle a aussi livré. Encore fallait-il avoir eu connaissance desdits actes publics. Ce que l’entretien à lui seul ne nous donnait pas mais que l’usage singulier que nous avons fait ici du questionnaire nous a apporté. Ce qui, subséquemment, donne un intérêt particulier à la confrontation à laquelle nous venons de nous livrer.

En est-il de même pour le second cas que nous nous proposons d’explorer ?

### **0122/Questionnaire « histoire de vie »**

Cette fois, il s’agit d’un homme, dans sa 55<sup>e</sup> année. Depuis trois ans, il est atteint d’une hémiplegie du côté gauche et a bénéficié d’une « *reconnaissance pour invalidité* » [H11] dont, à nouveau, on ne connaît pas la nature. Jusqu’à cet accident de santé M. ... exerçait une activité professionnelle celle de « *responsable d’un service entretien + formations annexes* » selon les indications portées sur la *Grille biographique* complétée par

l'enquêteur du Crédoc. Il s'agissait d'un emploi salarié qui relevait du secteur privé, toujours selon la *Grille biographique*. En termes de représentation de son appartenance sociale ou de sa localisation dans l'espace de distribution des positions sociales, M. ... qui a « *le sentiment d'appartenir à une classe sociale* » [V14], la situe au sein des « *classes moyennes* » [V15].

M. ... fait état d'un parcours biographique sans grandes discontinuités, excepté un divorce avec la perte de sa fille et le décès de sa mère alors qu'il n'a que trente ans, sans oublier, à l'âge de 52 ans, l'accident de santé. M. ... est né à Beaune, a vécu à Beaune et vit toujours à Beaune. M. ... a été scolarisé jusqu'à l'âge de 14 ans, a fait un apprentissage d'ajusteur et a ensuite exercé le métier qu'il avait encore au moment de son accident de santé, toujours d'après la *Grille biographique*.

Reprenons dans le détail les grandes lignes directrices de cette *Grille biographique*.

M.... a vécu chez ses parents jusqu'à l'âge de 22 ans [B11]. Il a trois frères ou sœurs [B9]. Son père exerçait le métier de « *jardinier* » [P2] dans une entreprise privée [P3]. Sa mère était femme au foyer [P4]. Tous deux étaient de nationalité française par naissance et étaient nés dans le département de la Côte d'Or, pour la mère, le Jura, pour le père.

M. ... quitte le domicile de ses parents, semble-t-il, pour se marier. En tout cas, c'est à 22 ans qu'il contracte son premier mariage [B13]. L'année suivante naît un enfant, c'est une fille. Ce sera son seul enfant [B14]. Trois ans plus tard, M. ... divorce. Sa femme, semble-t-il, reçoit la garde de l'enfant. Car il ne le reverra plus [d'après la note manuscrite consignée par l'enquêteur du Crédoc sur le *Tableau de composition du ménage*]. Ce qui est certain est qu'il déclare que cet enfant ne vit pas avec lui [B15] et qu'il réside à Paris [B15]. M. ... se remariera ou du moins commencera à vivre avec la personne qu'il épousera en seconde noce, 24 ans après cette séparation. De cette union ne naîtra donc aucun enfant. M. ... déclare encore avoir des « *petits-enfants* » [F1].

Aujourd'hui, M. ... se présente d'abord comme « *le fils de (ses) parents* » [F3a] et, secondairement, comme « *le mari de (son) épouse* » [F3b]. M. ... qui se sent appartenir aux « *classes moyennes* » a des revenus personnels moyens compris entre 1029 et 1296€ [M1] et des revenus mensuels moyens du ménage compris entre 1982 et 2515€ [M2]. Locataire de son logement [M3], il est aussi propriétaire d'un autre logement que son logement principal [M5].

Sur le plan de la santé M. ... se perçoit comme « *une personne handicapée* » [S5]. Il répond d'ailleurs positivement aux trois questions suivantes :

- « *Avez-vous eu dans le passé, une maladie, un accident, des malformations dont vous gardez encore des traces aujourd'hui ?* » [S6]

- « *Avez-vous aujourd'hui un traitement régulier ou un suivi régulier pour raisons médicales ?* » [S7]
- « *Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire (à la maison, au travail, à l'école ou dans les autres occupations de votre âge : déplacements, jeux, sports, loisirs...) ?* » [S8]

En conséquence, M. ... doit recevoir l'aide de personnes –dont on ne connaîtra pas le lien de parenté avec lui- pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne [H3]. Mais cette aide n'a jamais cours pour les « *soins personnels (toilette, habillage, repas)* » [H4], pour se « *déplacer dans le logement* » [H5], pour « *sortir de (son) logement* » [H6], pour « *gérer (son) budget, s'occuper de (ses) papiers, des démarches administratives* » [H7]. Par contre elle porte « *parfois* » sur « *les tâches ménagères (ménage, lessive, repassage, préparer les repas, faire les courses, etc.)* » [H8]. Mais pour autant il ne lui est pas nécessaire d'utiliser régulièrement « *une aide technique, une prothèse ou un appareillage* » [H9]. Quant aux effets de la maladie ils se sont fait sentir « *négativement* » sur sa « *vie professionnelle* » ; « *positivement* » sur sa « *façon de voir les choses* » ou sa « *personnalité* » ; « *positivement et négativement* » sur sa « *vie familiale* » [H12]. Il ne répondra pas concernant les effets sur sa « *vie affective* » et ses « *relations avec les autres* » [H12]. Toutefois, il déclare rencontrer régulièrement d'autres personnes malades en dehors de l'hôpital et des lieux de soins [H13], mais pour autant il ne fait pas partie d'une « *association de personnes malades/handicapées* » [H15]. Ce qui ne l'empêche pas de penser que ceux qui comme lui « *sont malades/handicapés* » forment « *un groupe, une sorte de communauté* » [H18]. Pour sa part, il n'a pas le sentiment d'en faire partie [H19], mais souhaiterait cependant en faire partie [H20].

Si ses 90 kg [S3] lui semblent être « *trop* » de poids [S4] pour une taille de 183 cm [S1] qui lui paraît être « *comme il faut* » [S2], il estime que son « *physique n'est pas parfait mais (...) plutôt agréable* » [P1]. Quant à l'image qu'il peut donner aux autres, elle lui paraît importante « *dans certaines circonstances uniquement* » [P2]. Les circonstances qui la lui rendent importante sont les « *sorties (spectacles, restaurant)* » et les « *grandes occasions (cérémonies, mariages...)* » [P3]. Il n'a pas non plus recours à quelque « *insigne, médaille, tenue...* » pour montrer ses convictions ou causes défendues [P6].

Pourtant des convictions, M. ... reconnaît en avoir. Sur le plan politique il se dit « *proche d'un parti* » [V4] mais pas proche d'un « *mouvement ou d'une cause* » [V5]. Il a même milité « *autrefois* » dans un parti politique [V7] mais seulement dans un seul puisqu'il déclare aussi n'avoir pas milité dans un « *autre groupe ou mouvement* » [V8], ni même dans

un syndicat [V9]. Il n'a pas été non plus « *candidat à une élection politique* » [V10]. Sur le plan religieux il affiche tout autant de conviction puisqu'il adopte une attitude de « *rejet de la religion* » [V1] et affirme également ne se sentir proche d'aucun « *mouvement spirituel ou autre forme de croyance* » [V2]. Ici, il estimera « *important* » que ses enfants partagent sa position à l'égard de la religion [V3], alors qu'il ne leur demande pas de partager ses opinions politiques [V6]. M. ... ne fait pas partie non plus d'une « *association à but humanitaire ou de défense de l'environnement ou d'une autre association de défense d'intérêts* » [V11].

Les adjectifs qui s'appliquent « *tout à fait bien* » à lui sont : *décontracté, émotif, anxieux, méticuleux, ouvert, persévérant et volontaire*. Ceux qui ne s'appliquent « *pas du tout* » sont : *audacieux, calme, curieux, imaginatif, naïf, réservé, timide* [P8]. Ce qui l'amène à déclarer qu'il se sent, selon les circonstances, « *assez différent* » [P9].

Bien que malade et handicapé, M. ... déclare n'avoir jamais été l'objet de moqueries, de mise à l'écart, de traitement injuste ou de refus de droit [D1].

Enfin, concernant la manière dont il se situe sur l'échelle de liberté de « *choisir le cours de sa vie* », comme dans le cas précédent, c'est la case 3, médiane inférieure, qu'il va retenir [Z4]. C'est également la même courbe qui est adoptée mais avec ce commentaire très personnalisé : « *Une vie un peu décousue qui ne ressemble pas à une droite, avec des petits accrocs.* » [Z6].

Autrement dit, une appréciation somme toute bien différente, pour ne pas dire quelque peu sévère, au regard de ce que nous avait déclaré M. ... et que nous pensions, sans devoir forcer le trait, être une trajectoire de vie somme toute « *linéaire* ». Subjectivement, M. ... ne pouvait donc nous suivre. Subjectivité, subjectivité quand tu nous tiens !

Mais écoutons l'entretien maintenant.

## 0122/Entretien

La note d'ambiance d'abord :

Note d'ambiance : M. ...est paralysé du côté gauche. L'entretien est assez court car M. ... a été submergé par ses émotions. Il n'est pas encore stabilisé. Nous avons fait une pause mais cela n'a pas suffi. Nous avons un peu parlé après l'arrêt de l'enregistrement mais seulement sur le registre de sa souffrance et de son envie de la partager. Aborder son handicap est très douloureux, et ses silences se remarquent par le fait que je pose deux questions l'une derrière l'autre. De ce fait, nous n'avons pas pu aborder tous les thèmes que j'aurais souhaité.

M. ... commence l'entretien en signalant qu'une de ses cousines entend réunir toute la famille pour faire l'arbre généalogique du côté paternel. :

*Le but, c'est de faire une réunion tous ensemble. Je pense qu'on va faire l'arbre directement, pour voir d'où l'on vient et où l'on va. (...) On est toujours resté en contact. Dans notre esprit, la famille compte beaucoup. Déjà pour moi.*

Bref, comme il l'énoncera lui-même,

*On a toujours été très famille*

Puis il commence à faire le récit de son histoire.

*Je suis né à Beaune, dans le parc où j'habite, là-derrrière. Mon père était jardinier de l'entreprise de bijouterie. Il s'occupait de tout le potager des établissements. Nous avons un appartement dans la maison, et je suis né là. (...)*

*Mon père est originaire du jura et il a rencontré ma mère en Bresse, d'où elle est originaire. J'ai un frère et deux sœurs, et nous sommes tous nés là, dans la propriété. (...)*

*Et puis à quatorze ans, je suis entré comme apprenti ajusteur dans l'entreprise. C'était un choix de ma part, cela me plaisait bien. Je n'ai jamais été forcé à quoi que ce soit. Après j'ai passé un CAP, j'en ai passé plusieurs, j'avais la possibilité de prendre des cours du soir. J'ai eu quatre CAP : ajusteur, tourneur, fraiseur, mécanicien d'usinage. Puis j'ai continué. J'ai passé un brevet d'étude professionnelle, pareil, mécanicien d'usinage, brevet de tourneur, de fraiseur. J'ai effectué des stages, électricité, pneumatisme. Et agent de maîtrise. J'ai donc terminé agent de maîtrise en maintenance, j'étais responsable du service maintenance de toute l'entreprise. Et cela me plaisait bien. (...)*

*Disons qu'au départ j'ai été un peu guidé, j'avais un oncle dans l'entreprise. Il m'a formé. Donc j'étais quand même en connaissance. (...) Ils m'ont guidé un peu et comme cela m'a plu, j'ai continué. Et j'ai finalement fini comme responsable d'ateliers, c'était bien.*

Très vite il fait part de son désir de ne pas quitter sa ville natale et son environnement familial et amical.

*C'est bien. C'est pourquoi j'ai du mal à quitter Beaune. Comme je suis marié, ma femme est de Dijon, je n'ai pas envie de quitter Beaune. Mes origines, ma vie est à Beaune. Ma sœur, mon frère, je n'ai pas envie de bouger.*

*Nous avons toujours été un groupe au sein de l'entreprise, un groupe de jeunes, enfin de gens de mon âge. J'ai fait ma jeunesse avec eux. Quand on sortait, c'était tout le temps ensemble.*

M. ... se présente donc comme très entouré et très sociable. Il le confirme d'ailleurs explicitement, ce qui permet à l'interviewer d'orienter l'entretien sur sa personnalité.

*- Vous n'aimez pas la solitude ?*

*- Non, pas du tout.*

*- Puisque l'on parle de votre personnalité, vous pourriez décrire des traits de votre caractère ?*

*- Disons que j'ai un caractère un peu emporté, je m'emporte vite. Mais bon.*

*- Vous voulez dire plutôt extraverti ?*

*- Oui, voilà. Sinon, je suis tout à fait sociable, prêt à partager tout ce que je peux. De ce côté là, on peut compter sur moi. J'ai beaucoup aidé. J'étais toujours prêt à donner un petit coup de main, pour des amis qui ont construit une maison ou du papier-peint, enfin prêt à les aider. J'ai toujours bien aimé cela.*

*- Comment pensez-vous que, eux, vous voient ?*

*- Dans ce sens, je pense qu'ils m'aiment bien. En plus, maintenant qu'il m'est arrivé cela, je suis bien content de les avoir.*

« Maintenant qu'il m'est arrivé cela », c'est ainsi que M. ... nous fait part de l'accident cérébral qui va entraîner pour lui une hémiparésie gauche.

*Un accident cérébral, arrivé comme cela : je devais être opéré du talon d'Achille, opération qui a été réalisée. Car, soit je la faisais, soit un jour ou l'autre mon tendon lâchait. (...) J'avais mal en plus. Ils m'ont dit qu'il y avait une opération à faire. A vous de décider. Et moi, j'ai décidé de la faire, parce que comme j'étais sportif, j'aime beaucoup le sport, je l'ai faite. Alors je me suis fait opérer, il y a*

*trois ans. Tout était bien, c'était le vingt-sept février deux mille. Je suis rentré chez moi. Une huitaine de jour après, dans la nuit, j'ai eu mal à la tête. Ma femme a fait venir le toubib, et quand il m'a vu, il a tout de suite fait venir le SAMU, et ils m'ont emmené à l'hôpital à Beaune. Là-bas, je ne savais pas ce que j'avais. (...) Il m'a fait aller à l'hôpital. Il ne m'a pas dit exactement. Et quand je me suis retrouvé à l'hôpital, j'ai bien vu que je ne pouvais pas bouger la jambe ni le bras. Après ils m'ont envoyé à Dijon, en neurologie, et de Dijon, ils m'ont envoyé à DIVIO, un centre de rééducation fonctionnelle. Où je suis resté presque un an. Et j'ai essayé de remarcher un petit peu mais cela ne fonctionne pas. Et depuis, je fais de la kiné, je marche un petit peu mais ce n'est pas encore tout à fait cela.*

Les conséquences, M. ... les indique tout de suite :

*Plus de sport, plus rien. Et dans la vie courante, c'est moins facile, il faut qu'il y ait tout le temps quelqu'un avec moi. J'ai du mal à m'habiller, du mal pour tout. Mettez-vous un bras dans le dos, vous allez voir ce que vous allez pouvoir faire.*

Mais aussi, il établit une relation de causalité entre son accident cérébral et son opération du tendon d'Achille.

*Et là, j'en ai voulu à la médecine. (...) Mon avis, c'est l'anesthésie générale qui m'a débloqué un caillot qui m'est monté au cerveau. (...) J'en veux au chirurgien qui m'a opéré, et à l'anesthésiste. Mais bon, c'est la fatalité. (...) On m'a dit que j'avais la carotide qui a fui. Et un caillot est monté au cerveau.*

Et d'ajouter dans la foulée :

*Vous savez, j'ai fait un infarctus il y a quelques années. Le cardiologue m'a dit qu'il restait un petit caillot dans le cœur. Il m'a dit que c'est cela qui a remonté au cerveau.*

Un peu plus tard, au cours de l'entretien, il donnera le détail du déroulement de cet accident cardiaque.

*J'étais parti huit jours en vacances dans le midi, parce que je voulais faire un petit break. J'étais au cap d'Agde, le matin du huitième jour, je fais mes bagages, je monte dans la voiture et je sens une petite douleur au cœur, mais sans plus. Je*

*suis allé déjeuner sur le port du cap d'Agde, et plus je déjeunais, plus j'avais mal. Là, j'ai pensé que quelque chose n'allait pas. Je suis remonté en voiture, et au Cap d'Agde, nous avons des cousins. Je suis donc parti les voir. J'arrive, chez eux, il paraît que j'étais tout blanc, on s'est demandé ce que j'avais. La femme de mon cousin demande à son mari de vite téléphoner à l'hôpital. Elle a tout de suite deviné que j'avais quelque chose au cœur. (...) Elle ne m'a pas affolé. Elle m'a demandé de m'asseoir et m'a tendu un verre d'eau. Son mari a préparé la voiture et nous sommes partis sur Sète. A l'hôpital je me rappelle mal, j'avais tellement mal, mais je ne suis pas tombé dans les pommes. J'ai toujours été conscient. Ils se sont occupés de moi, je suis resté une huitaine de jours à l'hôpital de Sète, et l'on m'a raccompagné en véhicule sanitaire, grâce à mon assurance voiture, il n'y a pas eu de problèmes, ils m'ont rapatrié la voiture. Et je suis rentré à Beaune. C'était un mauvais passage, quoi. Sans plus, cela ne m'a pas traumatisé pour autant.*

Mais, entre temps, M. ... devait aussi révéler qu'il était, depuis l'âge de trente ans, diabétique.

*Je suis diabétique en plus. Donc j'étais déjà confronté aux piqûres, et tout. Cela m'avait déjà un peu traumatisé. (...) Je devais faire deux piqûres par jour, avec un contrôle de glycémie.*

Toutefois, dira-t-il,

*... après une année ou deux, je me suis dit que cela allait bien. Je me sentais bien. Je me faisais suivre par les médecins, tout allait bien.*

On notera ici combien les formules : « c'est bien », « tout allait bien », « je trouve que c'est bien », etc. reviennent régulièrement dans la bouche de M. ... pour ponctuer l'issue non dramatique de l'accident qu'il vient de connaître dans son existence. Ainsi, parlant des conséquences de ses accidents de santé sur son mode de vie, conclura-t-il son propos.

*Je surveille ce que je mange, plus les piqûres, tout cela. Et je vais régulièrement chez le médecin, le cardiologue, le diabétologue, le généraliste et l'ophtalmologue. C'est suivi. Avec ma femme, il n'y a aucun problème, elle est là pour me guider. Et heureusement que je l'ai, d'ailleurs. Elle m'a été d'un grand secours. Voilà. Je trouve que c'est bien.*

Il ajoutera même, quelques phrases plus loin :

*A part cette petite rancœur avec l'anesthésiste, et encore je ne suis pas certain de ce que j'avance, je fais confiance, aucun problème. Et j'ai envie de m'en sortir. (...) Je pense pouvoir remarcher, pas comme avant, mais presque. Je ne pourrai pas faire ce que je faisais avant. Mais cela ira de mieux en mieux. Aujourd'hui, je ne peux pas marcher longtemps, mais je veux au moins pouvoir faire une ballade. Je le fais, mais je ne peux pas aller bien loin. Cela ne peut évoluer, je l'espère, que dans le bon sens.*

Mais lorsque l'enquêteur, dans les échanges suivants, évoque son confinement au domicile, M. ... fait alors état de ses difficultés à l'assumer et se met à pleurer. L'entretien est interrompu.

- *Aujourd'hui, vous êtes beaucoup à la maison et par rapport à avant...*
- *C'est très difficile à vivre.*
- *Quelles ont été les conséquences sur vous ?*
- *Je prends des antidépresseurs.... Je voyais la vie en noir...*
- *Cela a changé votre vision des choses ?*
- ...
- *Il y a eu des moments plus durs que d'autres ?*
- *... oui.*

L'entretien reprendra quelques minutes plus tard sur le thème de ses convictions et croyances. S'agissant de ses convictions religieuses, M. ... donne à ses problèmes de santé le sens d'épreuves qui l'amène à douter ou pour le moins à remettre en question sa pratique religieuse d'antan.

*Disons que j'y portais beaucoup d'importance avant, et maintenant moins, dans le sens où je me suis dit que le Bon Dieu m'a laissé tombé. (...) Mais ce n'est pas pour autant que je n'irai pas à la messe. J'ai quand même un peu de religion en moi. (...). Je suis allé à la messe. La première fois que je me suis marié, c'était avec quelqu'un de très catholique. Donc j'allais à la messe tous les dimanches, avec ma femme.*

Mais un autre événement l'amène à s'interroger sur sa croyance et sa pratique religieuse, le divorce d'avec sa première épouse.

*D'ailleurs, pour le divorce en soi, cela a été assez difficile, car ils [les parents de sa première épouse] ne supportent pas le divorce, en fait. Mais ma famille, elle, ne m'a jamais abandonné. Et quelque part, cela m'a fait prendre du recul par rapport à la religion. Je me suis dit, tiens, il y a un petit problème. J'ai senti que le Bon Dieu m'abandonnait un petit peu. De temps en temps, je fais encore des prières, mais bon. A l'église, j'y vais encore, mais de temps en temps.*

Renoncer à toute référence religieuse, catholique en l'occurrence, cela reviendrait, pour M. ..., à trahir ce qu'il est et ce qu'il a reçu en héritage spirituel de la part de sa famille d'origine.

*- Quelque part, ce serait tourner le dos à tout ce que l'on m'a appris durant ma jeunesse, et vis-à-vis de ma famille aussi.*  
*- C'est aussi un héritage de votre famille ?*  
*- Oui, un petit peu, oui. Un héritage moral, mes parents m'ont toujours envoyé au catéchisme, j'ai fait ma communion, cela a été quelque chose de bien dans ma vie.*

Cet héritage religieux, il continue à le pratiquer dans ses rapports avec les autres, même si ses ambitions ne se trouvent pas réalisées.

*- C'est-à-dire que vous mettez en œuvre les principes religieux, de partage, de... ?*  
*- Voilà ! De partage, de ne pas abandonner les gens, de les soutenir à la limite. Pour moi cela a été quelque chose d'important. Et maintenant, de mon handicap, justement, j'aimerais aider davantage les gens. Si je pouvais.*  
*- C'est-à-dire vous inscrire dans une association ?*  
*- Voilà !*  
*- Vous faites déjà partie d'une association ?*  
*- Non. Je ne peux rien faire. Mais si je pouvais, je le ferais.*

Quant au regard que les autres peuvent porter sur lui, M. ... ne formule aucune réserve.

*- Comment percevez-vous le regard des autres qui parfois est cruel ?*

*- Ce n'est pas toujours évident. Pour l'instant je le perçois bien. Dans le sens où on vient me voir, on prend de mes nouvelles, cela je le perçois bien. Si l'on m'avait laissé tombé, peut-être aurais-je réagi différemment. Mais on ne m'a jamais laissé tombé, donc cela va. Pour moi, c'est bien.*

De manière générale, il se sent soutenu par son entourage et les relations qu'il a pu nouer au cours de sa vie. Il a le soutien de ses anciens patrons qui lui laisse la jouissance du logement qu'il a toujours occupé mais qui appartient à l'entreprise, du moins tant qu'il n'aura pas trouvé sur Beaune un nouveau logement à sa convenance. Car il n'appartient plus au personnel de l'entreprise. Il est soutenu aussi par son épouse et son père :

*...ma femme, oui. C'est déjà pas mal. Mon père, aussi.*

Même aujourd'hui où, il le redit, il connaît une forme d'inquiétude, il partage toujours le même sentiment.

*... des moments plus difficiles que d'autres. Mais j'arrivais toujours à remonter la pente. Il n'y a que maintenant où j'ai perdu un petit peu. (...) Mais enfin ça va, je suis bien entouré. C'est pour cela que je ne voudrais pas quitter Beaune. Parce que je connais tout le monde, je sais qu'ils sont là pour moi.*

En somme, et il l'exprimera lui-même :

*Au fond de moi, je suis toujours le même. Je n'ai pas perdu les sentiments pour tout le monde.*

La suite de l'entretien lui permet de relater les conditions dans lesquelles il a rencontré sa deuxième femme et surtout de souligner l'accord qui d'emblée a pu s'établir entre eux.

*Je pense qu'elle a tout de suite compris ce que je valais. On avait les mêmes valeurs, on attachait de l'importance pour les mêmes choses. On avait les mêmes idées.*

De sa femme, on passera au groupe d'amis avec lesquels il fête, chaque année, le quatorze juillet. Alors pour le bicentenaire de la Révolution :

*On a fait le bicentenaire de la révolution, on était tous ensemble. On s'était tous déguisés en bleu-blanc-rouge, on avait fabriqué une guillotine en bois, c'était une fête sensationnelle.*

Et puis M. ... revient à nouveau sur les changements entraînés par la maladie dans sa vie quotidienne.

*Je ne peux plus faire le sport qui me plaisait, donc je me suis mis à lire, j'ai acheté un ordinateur, mais bon, cela ne remplace quand même pas ce que je faisais avant. (...). Mais il faut bien compenser. Mon toubib m'a dit, il faut marcher un petit peu, il faut toujours avoir une activité pour ne pas rester dans son coin. Toujours bouger les membres, plus je bougerai, plus cela reviendra vite. Mais des fois, je perds espoir.*

Et d'ajouter,

*Mon neurologue, il m'avait même dit d'aller voir un psy. Mais je n'ai jamais franchi le pas. Peut-être cela viendra-t-il, je ne dis pas non, je n'en sais rien. (...) Je pourrais me libérer. J'envisage malgré tout un jour ou l'autre d'y aller quand même. Jusqu'à présent, je n'ai trouvé personne pour le faire. J'aimerais bien qu'il y ait quelqu'un dans mon entourage qui soit un peu comme cela. Je serais plus libre de parler à quelqu'un que je connais qu'à quelqu'un que je ne connais pas. Mais enfin, je ne dis pas non. Chaque chose est bonne à prendre dans l'état où je suis.*

Et, avant de conclure l'entretien car l'émotion de nouveau l'étreint, il précise :

*Je suis aux aguets de la moindre petite réaction.*

## **0122/Confrontation**

L'entretien, cette fois, apporte un tout autre éclairage sur ce qui était suggéré par les réponses au questionnaire. D'abord, nous ne pouvons manquer de souligner deux points de déséquilibre majeurs. D'une part, le questionnaire n'a pas su enregistrer les deux autres maladies invalidantes que connaît M. ... D'autre part, l'entretien reste muet, si l'on peut dire, quant à l'existence de sa fille, fût-elle vécue sur le mode de l'absence cruellement ressentie. D'autant, peut-être, que, on le sait avec le questionnaire, M. ... a connaissance de son statut

de grand-père. Pourtant là, ni la construction du questionnaire, ni dans la manière de conduire l'entretien, il n'y a eu des défaillances « techniques » qui pourraient rendre compte de ces absences. Le questionnaire prévoyait explicitement un deuxième trouble susceptible d'altérer les conditions d'existence de la personne rencontrée. L'entretien a abordé la première union de M. ... et le divorce qui l'a suivie. Ne toucherions-nous pas du doigt la part d'irréfragable indétermination de toute méthode visant au transfert de ce qui est connu de l'un et ignoré de l'autre ?

Il n'empêche, au regard de la rentabilité heuristique de l'une et de l'autre, il apparaît à nouveau que l'entretien est mieux à même de fournir les éléments complémentaires, de « détail » pourrait-on dire aussi, mais nécessaires à une compréhension fine des déclarations faites par la personne interrogée. L'entretien fournit une manière de restituer plus fidèlement ce qui forme si ce n'est l'absolu contenu, du moins une bonne partie du contenu d'expérience de ladite personne.

C'est le cas, ici, quand M. ... parle de son rapport à la religion. Le questionnaire nous avait fait état d'un « *rejet de la religion* » par M. ... Et par « rejet » on ne peut manquer d'entendre l'acte volontaire de ne pas adopter la lettre et l'esprit de ladite religion. Les conséquences d'un tel « *rejet* » sont donc aussi radicales que celles du « *rejet* » d'un recours en grâce. Ce qui, dans le cas de M. ..., semblait confirmé par son désir affirmé de voir ses propres enfants partager sa « *position par rapport à la religion* ». On pouvait même penser, compte tenu qu'il se déclare aussi « *proche d'un parti politique* » que sa position sur la religion se trouvait quelque peu commandée par, ou pour le moins en congruence avec, une option idéologique. Quelque chose comme un républicanisme à la laïcité anticonfessionnelle.

L'entretien va nuancer, pour le moins, cette appréciation. On doit même dire qu'il la rend caduque dans sa dernière formulation. Si « *rejet* » il y a, M. ... l'énonce explicitement dans l'entretien, ce n'est pas de la croyance, ni même des rituels associés à cette croyance. Le « *rejet* » ne porte surtout pas sur le fond de cette croyance religieuse, en l'occurrence le catholicisme romain sûrement séculaire de sa famille d'origine, mais sur la manière d'y croire. C'est un « *rejet* » de sa religiosité d'antan et non de sa religion de référence et d'« *appartenance* ». Car, il nous le dit, il y aurait de la « *trahison* » à le faire. Aussi aménage-t-il sa croyance et sa pratique en fonction de sa nouvelle religiosité :

- *Mais j'ai trouvé que ce n'était pas la peine d'être catholique pratiquant pour croire en Dieu. Pas du tout. Il suffit de croire soi-même et ça suffit.*
- *Ça suffit à quoi ?*
- *Cela suffit à avoir une religion catholique... Pour ne pas être athée.*

Il est donc clair qu'entre ce que suggèrent les réponses au questionnaire et les déclarations faites au cours de l'entretien il y a une forte et singulière divergence d'appréciation et de compréhension de la personnalité de M. ...

Sans remettre en question le principe du test projectif dans la quête d'informations sur la personnalité du répondant, nous soulignerons cependant combien la compréhension des réponses au questionnaire -notamment [P8] et, *a fortiori*, [Z4, Z5 et Z6]-, ne peut se faire de manière appropriée qu'au regard des énonciations apportées dans le cadre de l'entretien. Comment en effet comprendre le type de personnalité qui serait celle de M. ..., ou plus simplement les raisons de ses réponses, à partir de la conjonction d'adjectifs estimés être de même force de convenance tels « *décontracté* » et « *anxieux* », « *émotif* » et « *volontaire* », « *persévérant* » mais pas du tout « *curieux* », etc. Seul l'entretien nous fournit le contenu de sens à mettre derrière le choix de ses adjectifs. Ainsi cet épisode au sein de son entreprise qui précède son accident cardiaque :

- *Vous êtes stressés ?*

- *Je l'ai été dans un moment. Quand l'entreprise allait mal. J'étais dans le comité qui décidait qui allait être licencié. Cela m'a vachement marqué, car je ne voulais faire de mal à personne.*

- *En fait, il y a eu un moment très stressant.*

- *Voilà ! Et j'ai été hospitalisé à Sète, et le médecin de là-bas m'a dit que mon infarctus était dû au stress.*

De même, si nous considérons maintenant les réponses fournies aux dernières questions du questionnaire [Z5 et Z6]. Le commentaire justifiant le choix de la ligne brisée horizontale pour symboliser son parcours de vie, nous a amené, à la lecture même du questionnaire, à nous interroger fortement sur le sens qu'il fallait donner à ce choix. Dans la mesure, disions-nous plus haut, où plusieurs des domaines passés en revue par le questionnaire donnaient le sentiment que la vie de M. ... s'était déroulée de manière très linéaire. Quant à la déclaration consignée par l'enquêteur du Crédoc, elle reste pour le moins sibylline. « *Une vie un peu décousue qui ne ressemble pas à un droite, avec des petits accrocs* ». Les termes utilisés « *décousue* », « *accrocs* » laissent en effet entendre que des écarts à la norme, particulièrement à la norme comportementale, ont eu lieu ou pourraient être enregistrés.

L'entretien ne révèle pas un « *déviant* » en M. ... Il s'en faut, son attachement à la famille, à ses amis, à sa religion, sa crainte de « *faire du mal* » aux autres qui le conduit d'ailleurs à connaître un accident de santé, etc., donnent de lui une image tout empreinte de bonhomie. Peut-être que le divorce et la « disparition » de sa fille de son univers quotidien constituent les « *accrocs* » en question, lesquels, bien entendu, « *décourent* » quelque peu le fil d'une vie que l'on perçoit comme continue. Comme le fera, *mutatis mutandis*, la maladie, surtout l'accident cérébral, qui « *découd* » la confiance en Dieu et qui, d'autre part, se présente tel un « *accroc* » sérieux dans, et pour, la pratique sportive comme dans, et pour, l'activité professionnelle. L'ordinateur, la lecture ne peuvent donc apparaître que comme des pis-aller, de grossières « *reprises* » dans le tissu de sa vie. D'où le désespoir qui s'exprime particulièrement au cours de l'entretien.

Les « *accrocs* » de M. ... ne sont pas comportementaux mais existentiels. C'est le cours de sa vie qui a été « *accroché* ». C'est aussi ce qu'on appelle les « *coups du sort* », ceux qui brisent le cours continu d'une vie.

Pour nous résumer.

Bien sûr, la validité du test que nous avons effectué à partir du questionnaire « *histoire de vie* » de l'Insee ne porte pas sur la démarche du questionnaire elle-même. La validité d'une telle démarche par questionnaire n'est pas d'abord, répétons-le, à l'échelle du résultat singulier. C'est l'agrégation des réponses qui doit être traitée et doit produire des « *informations* » collectives, des *catégories* dont, alors, la valeur cognitive et ontologique devra être scrupuleusement interrogée à peine de verser dans toutes sortes de substantialismes sociologisants. La *catégorie*, comme le veut son étymologie grecque, ne procède qu'à une forme de désignation, d'assignation sémantique. Mais l'objet désigné par elle est loin d'avoir épuisé tout son sens par cette procédure. Pour le dire d'un mot et pour s'en tenir à un registre kantien, la *catégorie* est -ou devrait être-, ici, seulement *procédurale* et non *nouménale*, ni même, et encore moins dirions-nous, *phénoménale*.

Bref, du questionnaire à l'entretien on gagne en sûreté d'interprétation du cas, sans toutefois, on l'a vu plus haut, obtenir jamais la certitude de procéder à ce qu'on pourrait appeler l'interprétation optimale.

Poursuivons la méthode comparative en envisageant maintenant deux autres cas qui, par aucune de leurs caractéristiques sociographiques n'auraient pu les faire relever de l'une ou l'autre des populations ciblées que nous avons eu également à étudier mais qui, par d'autres –leur profession et leur formation notamment, les mettent dans un rapport de

connaissance, si ce n'est de maîtrise, à l'endroit des techniques d'enquête que sont l'entretien et le questionnaire. L'un est médecin, l'autre est journaliste.

**Tableau 4 Sociographie 0026 & 0029**

Numéro Codif	Sexe	Age	Situ familiale	Nb pers foyer	Nb enf	Situ prof	Diplôme	Tranche revenu
0026	F	36	Vie maritale	4	2	Journaliste, au chômage	Licence, maîtrise	moins de 1500 €
0029	H	51	Marié	3	1	Médecin acupuncteur	3ème cycle, doctorat, grande école	7600 € ou +

Il s'agit, ici, de tester l'influence des composantes sociales et culturelles dans l'obtention de l'information souhaitée, dans le cadre du questionnaire, d'une part, de l'entretien, de l'autre.

Présentons-les maintenant d'après les données recueillies dans le cadre des questionnaires d'abord, des entretiens ensuite, et confrontons, comme nous l'avons fait précédemment, les résultats obtenus.

#### **0026/Questionnaire « histoire de vie »**

Il s'agit d'une femme de 36 ans, journaliste mais actuellement au chômage. Elle est née à Paris où elle y a vécu jusqu'à l'âge de 3 ans. Ensuite elle a habité à Ris Orangis jusqu'à l'âge de 23 ans, toujours chez ses parents. Elle vit maritalement depuis 13 ans avec un homme qui exerce lui aussi la profession de journaliste [B13]. De cette union sont nés deux enfants, une fille âgée, au moment de l'enquête, de 7 ans et un garçon de 3 ans [B14]. Elle est, comme son compagnon, de nationalité française [N1 et N3]. Ses parents, nés en France [P7 et P12], étaient également de nationalité française [P10 et P14]. C'est peut-être pourquoi elle déclare qu'en définitive elle se sent « *avant tout* » française [N5]. A ses quinze ans, ses deux parents exerçaient une activité professionnelle [P1 et P4]. Son père comme cadre dans une entreprise du privé, sa mère comme employée de bureau dans une entreprise du privé elle aussi [P2, P3, P5, P6].

En termes de représentation de soi, elle déclare être « *avant tout* » « *la mère de ses enfants* » [F4a], « *ensuite* », « *la compagne de la personne avec qui elle vit* » [F4b]. Est-ce la raison pour laquelle, en conclusion du questionnaire lorsqu'il lui sera demandé quels sont les

thèmes abordés dans ce questionnaire qui lui semblent le mieux lui correspondre, elle n'en fournit qu'un seul : la « *famille* » ? [Z1]. Quant à la ligne qui symbolise, pour elle, son parcours de vie, c'est, encore une fois, la ligne brisée horizontale avec la flèche orientée vers le haut [Z5]. Elle la commente d'ailleurs ainsi : « *Haut et bas, tout en restant optimiste. Haut = famille ; bas = travail* » [Z6]. Sur l'échelle de liberté du cours de sa vie, elle se situe dans la partie supérieure du deuxième tiers [Z4].

Sa biographie professionnelle, en dehors d'une seule année où elle se déclare « *journaliste* » est une suite d'emplois divers suivis de périodes de « *chômage partiel* ». Après sa période de scolarité, elle fait un séjour d'une année à Montréal (Canada) où elle exerce la profession de « *journaliste* ». Au terme de cette année, elle rente en France et exerce pendant deux ans la profession de « *démonstratrice* ». Les trois années qui suivent, elle est au « *chômage partiel* » et donne naissance, la dernière année de cette période, à son premier enfant. Pendant un an, elle reprend une activité de « *démonstratrice* ». Puis, pendant une autre année, c'est de nouveau le « *chômage partiel* ». L'année qui suit, elle est « *vacataire* », mais on ne sait pas où. Suit une année sans déclaration d'activité ni de « *chômage partiel* » au cours de laquelle elle donne naissance à son second enfant. L'année suivante elle exerce comme « *secrétaire* ». Et depuis 3 ans, elle est au « *chômage partiel* ». Ce qui surprend, bien sûr, est de ne pas l'avoir vu exercer plus longtemps la profession qu'elle déclare être la sienne. A moins que le « *chômage partiel* » ne doive s'entendre aussi comme temps d'activité journalistique mais de faible ampleur ? Pigiste, par exemple. A moins encore que la période de vacation ne l'ait été au sein d'une entreprise de la presse ? Mais sur ces points le questionnaire ne permet pas de trancher. Toutefois, c'est aussi à propos de sa « *situation professionnelle ou de [son] niveau d'instruction* » qu'elle déclarera avoir eu à subir, « *plusieurs fois* », des « *moqueries* » [D4 : D1-9]. Était-ce la profession de « *journaliste* » qui était en cause ou l'un des autres métiers exercés ? Là encore le questionnaire ne permet pas de trancher.

Au plan de ses convictions politiques et religieuses, aucune appartenance ne se trouve affirmée. Par rapport à la religion, elle déclare n'avoir « *ni pratique, ni sentiment d'appartenance* » [V1], mais cependant se sentir « *proche d'un mouvement spirituel ou d'une autre forme de croyance* » [V2]. Bien entendu, le questionnaire, à peine de déroger à la déontologie couramment suivie en la matière, ne demandait pas de quel mouvement ou forme de croyance il s'agissait. C'est seulement à l'instigation de l'enquêtée que nous pourrions l'apprendre et cela, plutôt dans le cadre de l'entretien. Il n'en sera pourtant rien car cette

dimension ne sera finalement jamais directement abordée au cours de l'entretien. Nous y reviendrons plus tard.

Sur le plan politique, elle ne se sent proche ni « *d'un parti politique* » [V4], ni « *d'un mouvement ou d'une cause politique* » [V5]. Elle n'y a d'ailleurs jamais milité [V7 et V8], ni même dans un syndicat [V9], et, peut-être conséquemment, ne s'est jamais présentée à « *une élection politique* » [V10]. L'entretien nous apprendra que cette absence d'engagement politique la caractérise de longue date. C'est même ce qui, adolescente, la différenciait de sa sœur aînée :

*Là où elle, elle réclamait pour aller faire des manifestations contre le Larzac, moi je réclamais pour sortir en boîte de nuit. Ce n'est pas tout à fait les mêmes arguments utilisés. Mais dans le fond, je pense que pour mes parents, c'était plutôt reposant parce que je correspondais à mon âge, moi. Je ne faisais pas des trucs farfelus.*

Pour autant, elle estime « *important* » que ses enfants partagent ses options politiques [V6], alors que cela ne le lui paraît pas s'agissant de ses croyances religieuses [V3]. Et si elle a le sentiment d'appartenir à une « *classe sociale* » [V14], c'est, selon ses dires, celle des « *intellos fauchés* » [V15]. Aussi, l'absence de participation aux activités *d'une association à but humanitaire ou de défense de l'environnement ou d'une association de défense d'intérêts* [V11] viendrait-elle confirmer cette autocentration que l'on dit caractéristique de la petite bourgeoisie intellectuelle. En tout cas, les revenus qu'elle déclare la situent au plus bas de l'échelle pour ce qui est de ses revenus personnels [M1], au niveau moyen pour ce qui est de ceux de son ménage [M2].

Sur le plan de son état de santé, elle s'estime être en bonne santé [S5] et aucune maladie ou aucun accident n'est venu perturber le cours de sa vie [S6, S7, S8]. Il en est de même s'agissant de ses propres enfants [H21]. Sa taille, comme son poids, lui paraissent être « *comme il faut* » [S1, S2, S3, S4]. C'est peut être pourquoi elle juge avoir « *un physique ordinaire* » mais qui lui « *convient* » [P1]. Son image, elle y porte attention dans certaines circonstances uniquement [P2] qui sont liées au travail (rendez-vous importants, déplacements, réunions...), à des sorties (spectacles, restaurant...) ou pour les « *grandes occasions* » (cérémonies, mariages...) [P3]. Ce qui ne lui confère pas pour autant un « *look particulier* » [P4]. Par contre, elle affirme « *porter un vêtement ou un objet pour montrer [ses] convictions, une cause qu'[elle] défend ou une chose à laquelle [elle tient]* » [P6]. L'objet en question est, une fois encore, un « *ruban rouge* » [P7].

Quant à sa personnalité, en dehors du qualificatif « *audacieux* » qu'elle estime ne pas du tout s'appliquer à elle, tous les autres lui conviennent peu ou prou [P8]. Par ailleurs, selon les circonstances, elle trouve qu'elle peut être « *assez différente* » quand d'autres font preuve de constance [P9].

Enfin, les relations avec les autres sont marquées, pour elle, par deux types de difficultés. L'une liée à son « *sexe (le fait d'être un homme ou une femme)* », l'autre tient à sa « *situation professionnelle ou (son) niveau d'instruction* » [D1]. Nous avons déjà évoqué le second type de difficultés. Le premier, pour sa part, a trait à des traitements injustes qu'elle aurait subis du fait de son « genre », et cela à plusieurs reprises [D4 : D1-2]. Les comportements y afférents lui ont été manifestés « *lors de la recherche d'un emploi* » [D9], et ont donc eu, pour elle, « *des conséquences sur sa vie* » [D6, D16]. Notamment, elle s'est « *repliée* » sur elle-même [D16]. Elle avait à l'époque des faits une trentaine d'années [D10]. Ces comportements qui n'avaient pas de caractère « *illégal* » [D11] ne l'avaient pas amenée, sur le moment, à réagir d'une manière « *particulière* » [D12]. Et d'ailleurs personne d'autre n'est intervenu « *à sa place* » [D13]. Si, à ce propos, elle a pu recevoir des soutiens, « *des comportements favorables à (son) égard* » [D17], il n'empêche, « *si on met tout dans la balance* », ce sont les comportements négatifs qui l'emportent [D18]. D'ailleurs, elle regrettera que le questionnaire n'ait pas porté sur « *les caractéristiques dites de faiblesse* » des femmes, ce qui lui paraît important pour comprendre qui elle est [Z3].

Faut-il donc comprendre que la singularité de sa carrière professionnelle est liée à ces comportements que nous pouvons, du coup, qualifier de *sexiste* lors de la recherche d'emplois de journaliste ? Le questionnaire ne pourra pas nous éclairer plus avant. L'entretien, lui, nous apportera de nombreux éléments. Considérons donc l'entretien.

## 0026/Entretien

La note d'ambiance est brève :

Note d'ambiance : L'entretien a duré deux heures et demi. Il a été réalisé au domicile de l'interviewée. Rien à signaler.

Ce qui frappe donc est la durée de l'entretien. Un des plus longs de cette étude. La transcription nous montre que la personne rencontrée s'exprime facilement, avec précision et une certaine recherche dans le vocabulaire employé. Certaines de ses réponses couvrent

jusqu'à deux pages *in extenso*. Son propos est toujours d'une grande logique et elle n'hésite pas à apporter d'elle-même les détails qui assurent la compréhension de son raisonnement. Bref, nous avons bien affaire ici à une personne dont le rapport à la langue et à l'expression ne constitue nullement une possible limitation à la portée cognitive des techniques d'enquête ici utilisées. D'ailleurs, comme pour l'entretien, l'enquêteur ayant procédé à la passation du questionnaire a jugé l'accueil par l'enquêtée « *très bon* » [Q3] et noté qu'aucune question n'avait « *fait l'objet de réticences* » [Q4].

L'entretien qui aborde très vite la question du patronyme et de son importance relative pour la personne permet à notre interlocutrice d'énoncer les hésitations qu'elle a pu avoir, et qu'elle peut toujours avoir, à l'endroit du « *nom* » transmis à ses enfants. C'est celui du père.

*Parce qu'évidemment quand on n'est pas marié, les enfants ne portent pas votre nom et ça, ça m'a un peu tracassée aussi, forcément. Bon, je comprends que chacun veuille que l'enfant porte son nom. Je comprends que ce n'était pas inutile, à une certaine époque, de donner le nom du père aux enfants pour être sûr de le tenir dans les parages. Mais je ne comprends plus trop cette espèce de...*

Elle l'énoncera immédiatement, elle y trouve quelques relents de « machisme »

*Parce que mon mari était très attaché à ça, enfin il trouvait ça tout à fait normal. Je trouve ça un peu machiste.*

La suite de l'entretien montrera combien elle est sensible aux différentes formes de discrimination que peuvent subir les femmes. En attendant, c'est en quelques phrases qu'elle arrive à résumer sa biographie familiale.

*Alors j'ai un papa et une maman. Mon papa est décédé en l'an deux mille. J'ai une sœur aînée. Donc j'ai vécu jusqu'à mes quatre ans à Paris. Après, j'ai vécu en banlieue, une banlieue pas terrible, mais pas si grave que ce qui se passe maintenant. C'est-à-dire que c'était encore relativement tranquille et pas dangereux. D'ailleurs, je me dis que je n'aimerais pas du tout être adolescente aujourd'hui dans cette banlieue, parce que quand je vois ce qui s'y passe, je me dis que, moi, je serais pile poil dans les victimes potentielles et puis... Voilà ! J'ai fait des études. Après, je suis partie à Montréal. Je suis partie à Montréal avec mon mari. Je l'appelle mon mari, parce que c'est plus pratique. On est revenu ici. On a récupéré cet appartement, parce qu'il venait de perdre son papa qui était*

*dentiste dans cet appartement pour lequel il payait un loyer très modique. On a récupéré l'appartement, on s'est installé et puis voilà. On a eu des enfants. Et on arrive à l'âge où on se rend compte que ça file de plus en plus vite. Et sinon, j'ai à peine connu mes grands-mères. J'ai une famille assez unie du côté maternel. Du côté paternel, ce n'était pas terrible. Et puis voilà quoi !*

Mais c'est d'abord son identité de parisienne qui oriente l'entretien et, par contraste, ses difficultés à vivre en banlieue ?

*Moi, je suis née à Paris, dans le dix-huitième. Peut-être que... je serais née ailleurs, j'en serais tout aussi heureuse. Mais je ne suis pas mécontente d'être née dans le dix-huitième. J'aime bien !*

*Par exemple, j'ai longtemps souffert de vivre en banlieue. J'ai vécu en banlieue. J'ai quitté Paris à l'âge de quatre ans. Et j'étais très contente d'y revenir, parce que c'est une ville que je maîtrise bien, où je n'ai pas peur, et puis c'est un peu là que ça se passe quand même. Bon maintenant, c'est vrai qu'il y a un petit côté... Je n'aime pas le côté parisien-parisianisme.*

Et de poursuivre quelques échanges plus tard :

*Par exemple, j'ai souffert d'être banlieusarde pendant toutes mes études, parce que les Parisiens se retrouvaient entre eux et, moi, je devais toujours courir après mon train. Je ne pouvais pas sortir comme je voulais, parce que je n'avais pas de moyen de locomotion. Bon, c'était plus difficile de sortir sur Paris le soir et, c'est là que ça se passait. En banlieue, il ne se passait rien. Donc à l'âge où tout est dans, justement, cette démonstration de qui on est par rapport à ce qu'on fait, aux gens qu'on connaît et tout, c'est sûr que j'étais un peu à la traîne. Ça, ça m'a gênée. J'aurais bien aimé même avoir une chambre de bonne, être sur Paris. Paris quoi ! Parce que c'est beaucoup plus facile. Je m'en aperçois, parce que j'ai des neveux et nièces adolescents. Et c'est beaucoup plus facile quand on a le métro à portée de main, on peut sortir, on peut rentrer, on peut aller dans des quartiers... D'ailleurs, bon, c'est aussi à double tranchant, parce que ça m'inquiète énormément pour mes propres enfants pour la suite. C'est qu'un coup de métro et on se retrouve dans un quartier pas forcément correct, où on n'a pas envie d'envoyer ses enfants. Moi, ce n'était pas possible en banlieue. Je faisais*

*deux cents mètres, il n'y avait rien, deux cents mètres de tous les côtés, il n'y avait rien. Pour avoir quelque chose, il fallait se déplacer.*

À côté de son identité parisienne, contrariée par sa vie en banlieue, elle va dresser le tableau de son identité professionnelle. Très vite, elle énonce que son rapport au travail a pu être quelque peu déterminé par le modèle que lui ont offert ses parents.

*Alors mon père travaillait chez IBM. Quand j'étais petite, je marquais agent de gestion sur les fiches à remplir à l'école, mais il a fait trente-six boulots dans cette société. Ma mère était enseignante. En fait, elle était couturière. Elle avait une boutique de couture quand on habitait dans le dix-huitième et puis ça ne marchait pas du tout. C'était les années soixante. Donc ils ont fait faillite. Ils se sont retrouvés criblés de dettes. Donc elle est devenue enseignante de travaux manuels, professeur de travaux manuels, professeur de couture, je crois d'abord, parce que dans les lycées de jeunes filles, c'était professeur de couture. Et puis elle a eu des problèmes de santé, de dos, donc elle ne pouvait plus faire ce métier-là. Et c'était l'époque où l'ANPE devait gérer je ne sais pas combien de millions de chômeurs, et où il y avait des propositions de recyclage pour des gens qui avaient des problèmes de santé. Donc elle a bénéficié d'un programme comme ça. Et elle est devenue secrétaire, elle a fini sa carrière comme ça. Voilà, chez moi, le travail, ce n'était pas le truc qui comptait le plus. Je n'avais pas des parents... Alors je leur en ai un peu voulu à un moment, parce que je trouvais qu'avec le potentiel qu'ils avaient, ils auraient pu faire bien mieux, mais leur ambition, ce n'était pas ça. Maintenant, j'aurais bien aimé qu'ils me passent un peu d'ambition quand même, parce que je suis en train de tourner comme eux. Et comme les temps sont plus durs, je m'en sors beaucoup moins bien.*

Quand la possible influence du modèle parental, au regard de son rapport à l'emploi, lui est explicitement proposée comme hypothèse à explorer, voici sa réponse, longue, précise et argumentée :

*Ben si vous voulez. Le truc, c'est que mes parents n'ont pas fait des masses d'études. Ils étaient d'un milieu moyen. Bon mon père d'un niveau un petit peu plus élevé, avec des conditions familiales qui ne lui ont pas permis de faire grand chose. Il a été élevé par ses grands-parents. Lui, je crois qu'il avait fait des études de comptabilité. Et puis bon après, de fil en aiguille, il a fait trente-six boulots. Il*

*s'est retrouvé dans une grosse boîte, IBM, dans laquelle on entrait pour ne plus jamais en sortir, mais qui était une espèce de sécurité. Ma mère, elle était issue d'un milieu très modeste. Sa mère elle-même était couturière, elle était veuve, deux fois veuve avec quatre filles. Et donc mes parents, j'ai toujours entendu dire qu'ils étaient fauchés. Et c'est vrai que ça n'a pas été facile, facile. Moi, j'ai connu plutôt les années fastes, mais ma sœur qui a six ans de plus que moi, elle a vécu des périodes qui n'étaient pas très faciles. Et je crois que ce qu'ils nous ont diffusé... Enfin, ils ne nous ont jamais influencés sur ce qu'on voulait faire. On était d'une classe sociale qui nous permettait de faire des études supérieures si on travaillait bien à l'école, donc le problème ne s'est jamais posé. Et c'est un petit peu ce que je réalise maintenant. C'est qu'à l'époque... Enfin, c'est peut-être une excuse. Mais j'ai l'impression d'être dans la classe d'âge qui n'a pas du tout compris ce qui lui arrivait par rapport à la tournure que prenaient les événements dans le monde du travail. C'est-à-dire que moi, quand j'ai commencé à faire des études... À partir du moment où on faisait des études supérieures, dans mon esprit, on avait un boulot à la sortie. Donc je n'ai même pas cherché, j'ai fait ce qui me plaisait, je n'ai pas cherché à rentabiliser mes études, à avoir... Je ne me suis pas trop cassée pour mes études. J'ai toujours fini comme je voulais. J'étais ni en retard, ni... enfin, j'avais une année d'avance. Donc je ne me sentais pas trop pressée par le temps. Mais je faisais juste ce qu'il fallait pour passer les diplômes supérieurs. Et en fait, je suis en train de réaliser maintenant qu'on demande maintenant un niveau d'excellence aux gamins qui entament des études. Tel que c'est la vraie foire d'empoigne à la sortie. Moi, je ne suis pas sûre que j'aurais été capable de faire des études extrêmement brillantes si j'avais été un peu poussée comme ça. Je faisais ce qu'il y avait à faire. C'est ça, je ne me suis pas beaucoup donné de mal et puis, je ne me suis pas beaucoup interrogée sur mon avenir. J'ai d'abord fait des études de langues, parce que ça me plaisait et puis, je me suis dit que ça pouvait toujours servir à quelque chose. Et puis après, j'ai fait une école de journalisme, quasiment sûre que dans une école de journalisme, on était journaliste à la sortie. Sauf que le problème, je pense, c'est que, et toutes ces structures, tous ces cursus, ne nous permettaient pas de savoir se vendre à la sortie, ce qui était extrêmement nécessaire au moment où on est sorti de l'école. Maintenant, ça s'est arrangé, je pense, parce que quand on voit les niveaux qui sont demandés au niveau des... Je fais pas mal de trucs. Je*

travaille notamment pour les publi-reportages pour un magazine d'économie, et là, ce n'est que les écoles, les écoles de commerce, les écoles d'ingénieur. C'est un très, très haut niveau et puis : vas-y que je passe six mois aux États-unis. Je veux dire, ils accumulent un niveau de compétences, de connaissances et d'expériences que, nous, on ne nous a jamais demandé. Je me dis : bon, soit je suis vraiment godichonne, je ne me suis rendu compte de rien et tant pis pour moi, soit c'est aussi une espèce de truc génétique que je me suis trimballé. C'est que mes parents, quand j'ai fait des études, bon je leur ai expliqué pourquoi je faisais quoi, et puis ils étaient contents. Ils ne me poussaient pas spécialement. Ils ne m'encourageaient pas spécialement à faire un truc plus valable ou un autre, parce qu'ils me faisaient confiance puisque c'est moi qui avais les connaissances là-dessus. Eux ne savaient même pas la différence entre un DEUG et un BTS. Ça faisait trop longtemps qu'ils n'avaient pas mis le nez là-dedans. À la fois, je suis contente parce qu'ils m'ont fait confiance. Mais en même temps, je me rends compte que le résultat n'est pas terrible, parce que je ne suis pas du tout armée face aux générations qui me suivent et qui me poussent au derrière, pour être efficace au niveau... Moi, là, ça fait deux ans que je n'ai pas travaillé, que je n'ai pas été salariée d'une entreprise et je me dis : je ne sais pas si j'y arriverais encore. Parce que je commence seulement à comprendre comment il faut s'y prendre. Je commence seulement à comprendre qu'il ne faut pas dire toute la vérité. Et ça, ça m'est extrêmement désagréable. Il faut omettre des choses. Je commence à comprendre qu'il faut se faire mousser, tout ça. Ce n'est pas du tout dans mon état d'esprit. Donc je pense que oui, j'ai été influencée. D'un autre côté, je suis d'un caractère plutôt laborieux. C'est-à-dire que dans ma tête, il n'a jamais été question de ne pas travailler, parce que mes parents ont sûrement dû m'inculquer ça d'une manière ou d'une autre. Mes parents ne m'ont pas dit : fais un bon mariage et tu seras tranquille. Ils avaient deux filles. On a été élevées de la même façon, dans l'idée qu'il fallait faire des études pour trouver un travail et travailler pour se nourrir. Mais j'ai l'impression d'être complètement inadaptée à ce monde-là, parce que je me suis laissée prendre de vitesse et qu'à l'époque où je rigolais, il aurait mieux fallu que j'arrête un peu de rigoler et que je réfléchisse.

De tout cela a pu naître quelques tensions avec les parents mais jamais au point de provoquer une rupture. Le climat familial était « plutôt serein ».

*Il y a eu une période où ma mère ne comprenait pas pourquoi c'était si difficile de trouver du travail, pourquoi ça ne marchait pas du premier coup. Et moi, ça me mettait en rogne, parce que je me disais : elle fonctionne en référence à son monde, à son temps et donc elle ne peut pas comprendre que quand on vous propose un CDD, c'est un CDD, et que ce n'est pas parce qu'on y met de la mauvaise volonté que ça ne dure pas toujours. Donc des choses comme ça ou des petites réflexions, du style : enfin quand même, vous ne vous entourez que de gens qui galèrent ! J'avais envie de dire : attends, il n'y a que ça, des gens qui galèrent ! Bon oui, on ne s'entoure que de ça, parce que nos amis, on se les ait fait à l'école, ou ce sont les gens avec qui on a le plus d'affinités, ce n'est pas des ingénieurs, des commerciaux, c'est plus des gens dans le milieu de la culture. Et ce truc-là, ce n'est pas facile. Mais c'est tout. Justement pour ça, je trouve que mes parents étaient relativement souples et puis étaient très..., pas du tout directifs, et ça nous a permis de nous écouter, d'écouter notre propre créativité ou notre propre désir. Maintenant, je n'ai pas eu des parents parfaits non plus, parce que c'était une génération où on ne parlait pas beaucoup. Comme moi... Ce n'était certainement pas moi qui allais engager la conversation sur les trucs graves ! Il y a des choses que j'ai apprises plus tard, quand enfin ça m'est venu à l'idée. Mais c'était plutôt serein.*

Elle ajoutera aussitôt :

*En fait, c'est ma sœur qui... Pour les choses importantes, par exemple, c'est elle qui m'a fait mes premiers cours d'éducation sexuelle. Les questions importantes, je les posais à elle, parce qu'elle, elle était rentre dedans et elle avait des choses à dire. Donc quand j'avais un souci, je lui posais la question. Maintenant... J'ai de bonnes relations avec ma sœur et je comprends enfin maintenant qu'elle... Je ne sais pas si elle l'a fait à un moment donné. Mais il y a juste un petit contentieux avec ma sœur, mais ce n'est pas de son fait. C'est qu'en fait... Je m'en suis rendu compte, pas si récemment que ça, mais en tout cas en faisant vraiment de l'introspection. C'est que moi, ma difficulté à être rentre dedans, elle vient du fait que je n'étais pas l'aînée et du fait que j'étais la petite. Et donc de temps en temps, je suppose que cette image-là nous a été collée par nos parents, parce qu'il y avait une grande et une petite, mais un peu de trop sûrement. Ce qui fait qu'elle a tendance un peu à se considérer comme la grande, sans s'en rendre compte, donc*

à un peu m'écraser de sa supériorité. Et moi, j'ai tendance à me laisser faire puisque je suis la plus petite. Maintenant, ce n'est pas du tout conscient, donc je ne peux pas lui en vouloir pour ça. Et puis, je me suis aperçu que je pouvais être celle qui portait. Par exemple... Alors c'est une anecdote un peu terrible. Quand mon père est mort, moi, pour des tas de raisons, parce que je travaillais, parce que j'ai des enfants en bas âge, ma mère est venue quelques jours à la maison, je n'ai pas pu pleurer, parce que je n'ai pas eu le moment propice pour faire ça. Et donc pendant les quelques jours qui ont suivi sa mort et avant l'enterrement, je me suis dit : va bien falloir que ça sorte, on va attendre le jour de l'enterrement. Moi, je pleure dès que je vois des gens tristes. Donc il n'y a pas de souci, le jour de l'enterrement, je vais bien finir par vider ce trop plein-là. Et en fait, ça ne s'est pas du tout passé comme ça, parce que le jour de l'enterrement, ma sœur a dit quelques mots, et j'étais à côté d'elle, et quand elle a eu fini de parler, elle s'est écroulée dans mes bras. Alors que moi, j'étais en train d'essuyer ma première larme, tout d'un coup, il a fallu que je sois la forte des deux. Et ça m'a vraiment étonnée, parce qu'en fait, je ne m'y attendais pas du tout. Et c'est un petit peu ça qui m'a fait réaliser que finalement, j'étais la petite sur le papier, mais pas dans la réalité, et que par rapport à elle, je pouvais être le soutien, alors que moi, je me suis toujours appuyée sur elle. Je veux dire, depuis petite, je lui pose les questions importantes, je lui fais confiance sur tout un tas de choses, j'ai besoin de son avis constamment. Et là, je me suis rendu compte que c'est elle qui avait besoin de moi. Bon, je suis en train de travailler là-dessus, mais elle, elle n'y peut rien. C'est juste à moi de changer cet état de choses, pour me sentir moins vulnérable et moins en position de faiblesse, mais ce n'est pas... C'est une chose dont je suis consciente, sur laquelle je travaille, mais ce n'est pas un problème, ce n'est pas un conflit. Et je crois que tout le monde a des griefs comme ça, enfin des griefs, ce n'en est pas vraiment, tout le monde a des petites choses qui coïncent. C'est dans la nature de chacun et c'est parce qu'un jour on réalise que ce n'est pas si simple.

Elle développera alors l'idée selon laquelle, au sein d'une même fratrie, il existe des statuts qui assignent des rôles et introduisent ou légitiment des différences dont certaines prennent le sens, au moins rétrospectivement, d'une discrimination. Ces statuts sont liés au rang dans la fratrie, mais pas seulement. Ils adviennent aussi comme produits réifiant les

perceptions, les images, les représentations que les autres peuvent donner de chacun des membres de la fratrie. Ainsi des statuts des deux sœurs au sein de la fratrie :

*Et donc il y a ce fameux grand-père qui est un type assez désagréable, qui était le beau-père de mon père, que je n'ai jamais considéré comme le grand-père, qui un jour a eu cette réflexion auprès de mes parents... Mais je pense que si cette réflexion est parvenue à mes oreilles, c'est que j'en ai souvent entendu parler. Et donc ce n'est peut-être pas le seul diffuseur de cette information. C'est qu'il a dit cette chose très gentille à mes parents : vous avez une chance folle parce que vos deux filles se complètent, l'aînée est très intelligente et la cadette est très jolie. Ce qui voulait dire que la cadette était neuneu et que l'aînée devait être moche dans sa bouche. Et je pense qu'il n'y a pas que lui qui l'a dit ou qui l'a pensé, parce que ça, c'est un truc que je me suis traîné pendant très longtemps, et sûrement que ma sœur se l'ait traîné aussi, parce qu'elle n'a jamais dû se trouver très jolie. Donc oui, la différence, elle était là. Et du coup, moi, il y a des tas de choses que je ne me suis pas autorisées parce que je n'avais pas les capacités, mais j'y travaille.*

C'est ainsi, nous dit-elle par la suite, qu'elle s'est elle-même forgé un caractère et qu'elle a été amenée à répondre aux attentes de son entourage. Du moins celles qu'il formulait, parfois sans le dire, à son endroit. Un exemple de prophétie créatrice s'il en est.

*C'est que je pense que j'ai été soumise à moins d'exigences, même si mes parents n'étaient pas extrêmement exigeants. J'ai été moins jugée, je pense aussi, parce qu'on ne s'attendait pas à ce que je fasse des choses extraordinaires non plus. J'ai été moins en conflit avec mes parents parce que, du coup, comme j'étais plus tranquille et plus réservée, je n'ai jamais poussé de coup de gueule, moi, vis-à-vis de mes parents. (...) J'ai développé une capacité d'empathie, parce que je suis très à l'écoute. Donc moi, ça m'est utile, c'est un genre de carburant qui me fait avancer. Ça m'a construit une personnalité qui me convient.*

Sans que la relation soit explicitement établie, son parcours professionnel semble en avoir été imprégné. En tout cas, elle le présente ainsi, dans l'une de ses plus longues réponses.

*Alors : j'ai fait des études d'anglais. Après, j'ai fait une école de journalisme. Après, on est parti à Montréal, parce qu'on avait envie d'avoir une expérience étrangère. Et puis, il n'y a pas trente-six solutions quand on écrit dans sa langue,*

*il faut aller dans un pays francophone. Là, ça s'est très bien passé. L'avenir nous était promis. Et ça s'est bien passé, parce qu'on était français de France et qu'on maîtrisait beaucoup mieux la langue conventionnelle que les Québécois. Malheureusement, on a dû rentrer. Enfin, on a dû rentrer... On avait prévu de ne rester qu'un an. Et quand on est rentré, mon mari a perdu son père. Donc on est resté. Et ça, on le regrette pas mal, parce que je pense qu'on aurait pu s'intégrer très facilement dans la société québécoise. Parce qu'on avait déjà posé des jalons, parce qu'on avait cette caractéristique d'être français de France, et puis parce que ça bougeait bien, et puis parce que ce n'était pas une... Ça nous convenait comme manière de faire. C'est-à-dire qu'on n'avait pas à lutter de manière acharnée. Les gens nous faisaient assez facilement confiance. Et, total, on est rentré là. Et ça a été catastrophique, parce que moi je n'étais pas du tout armée pour aller à des entretiens d'embauche. Moi, je me démontais tout de suite et je n'avais pas du tout d'arguments. Donc j'ai travaillé quelques mois dans un magazine médical. Ça s'est terminé aux Prud'hommes, parce qu'ils ne me donnaient pas de fiches de paie, et puis ils m'ont virée quand j'ai commencé à en demander. Après ça, parce qu'il fallait vraiment que je travaille, j'ai travaillé pas mal dans les grands magasins. J'ai été vendeuse aux Galeries Lafayette. J'ai vendu des collants chez Monoprix. Pas terrible ! Mais, toute cette période-là, j'avais l'impression que j'avais le temps. Et en fait, parce que je prenais tout ce qui passait, je ne voulais pas perdre... Enfin, à la fois je n'avais pas de temps à perdre, parce que j'avais quand même des impératifs financiers, et je ne prenais pas le temps de me poser pour chercher vraiment quelque chose d'intéressant, parce que je prenais tout ce qui pouvait me rapporter de l'argent au fur et à mesure que ça arrivait. Malheureusement, j'aurais peut-être dû m'arrêter un peu plus longtemps pour essayer de construire un truc plus solide. Bon, après ça, je n'ai fait quasiment que des trucs comme ça. C'est-à-dire que j'ai travaillé aussi pour un magazine de BTP, enfin c'était un truc sur le carrelage. Alors là, c'était l'idéal, sauf que c'était l'esprit de l'entreprise qui n'allait pas du tout. C'est au moment où j'ai eu ma fille et manifestement une mère de famille dans cette entreprise, ça ne convenait pas. Parce que quand moi je partais à six heures et demie au lieu de partir à dix heures, tout le monde me regardait comme si j'étais un martien. Et on ne comprenait pas pourquoi je ne me portais pas volontaire pour venir travailler le week end. Donc là, ça n'a pas marché. Après ça, j'ai*

travaillé quelques mois à Beaubourg, j'ai été secrétaire. Là, alors le problème qui s'est posé, parce que moi je cherche vraiment un emploi stable et sûr, parce que comme mon mari est aussi journaliste, pigiste, moi j'ai besoin d'une stabilité financière. Je ne peux pas me dire : ben oui, il y a un mois où on va gagner zéro. Non ce n'est pas possible dans mon esprit. Lui est beaucoup plus souple par rapport à ça, parce que l'argent n'a pas la même réalité pour lui. Mais bon, moi j'ai besoin de me sentir en confiance, de savoir que je vais pouvoir payer mon loyer. Alors l'administration, c'était idéal pour moi. Sauf que j'ai été engagée comme vacataire et que je me suis aperçue de la difficulté de s'incruster dans une telle structure. Donc, ben, vacataire, hop ! Poubelle au bout de quelques mois. J'ai travaillé aussi au Club Méditerranée. Alors là pareil. CDD sur CDD. Autant je suis capable de faire quelque chose qui ne m'intéresse pas, enfin de commencer un travail qui ne m'intéresse pas en me disant qu'au moins j'ai cette sécurité et tout. Autant j'ai l'impression que je saborde un peu l'histoire quand je vois que vraiment je vais m'ennuyer à mourir et que je suis entourée de gens qui sont là depuis vingt ans. C'est dramatique ! En fait, pour ce boulot-là, je pense que j'aurais pu rester. Sauf que je me suis arrangée pour qu'il ne me renouvelle pas mon CDD. Bon, et puis c'était la période où j'ai perdu mon père, tout ça. De toute façon, ce n'était sûrement pas le bon moment pour essayer de s'accrocher à un truc qui ne me plaisait pas. Et puis, tout ça a été entrecoupé de différentes piges, pour différents magazines. J'ai fait de la correction, pas mal. J'ai fait des retranscriptions pour des boîtes de marketing. Pour une boîte de production, je transcris des films par exemple. J'accueille des petits étudiants Suisses-allemands de temps en temps. Tout ça, ça arrive à boucher quelques trous. Et puis là, depuis quelques mois, en fait... Bon tout ça, je le faisais, j'assurais une espèce de simili quotidien. En tout cas un minimum. J'avais au moins l'impression de m'assumer, moi, financièrement. Parce que mon mari faisait un métier à haut risque financier. C'est-à-dire qu'il était reporter pour la presse écrite. Quand vous êtes reporter pour la presse écrite, vous partez sur vos propres deniers et puis au retour, ça se vend ou ça ne se vend pas. Donc c'est très, très risqué financièrement. Mais je sentais que lui, c'était ça son but, c'est toujours ce qu'il a eu envie de faire. Donc je me disais que ce n'était pas à moi de lui mettre des bâtons dans les roues et de lui dire qu'on est dans le rouge. Je me suis dit qu'il fallait qu'il en prenne conscience tout seul, poursuivre son rêve jusqu'au bout,

*parce que je ne veux pas être celle qui lui casse son jouet. Donc il a fini par prendre conscience de la difficulté de la situation quand j'ai arrêté mon dernier boulot. Bon, je me suis remise à chercher tout et n'importe quoi. Il m'a dit : c'est terminé, il n'est plus question que tu fasses n'importe quoi comme boulot, tu vaux bien mieux que ça, qu'est-ce que tu as vraiment envie de faire ? Moi, ce que j'ai vraiment envie de faire, c'est de trouver un boulot dans l'édition, parce que je sais que j'en ai les capacités. Le problème, c'est que je ne suis pas du tout crédible, parce que mon CV est tellement décousu que je ne peux pas arguer dix expériences là-dedans, puisque j'ai fait tout et n'importe quoi. Et j'ai quand même pris le taureau par les cornes pour faire ça. Mon autre ambition dans la vie, c'était d'écrire. C'est pour ça que j'ai fait des études de journalisme. Parce que je me suis dit que je m'assurais un quotidien en étant journaliste, en écrivant des trucs qui m'intéressent plus ou moins, mais à côté de ça, je peux prendre le temps d'écrire. Et donc il m'a dit : c'est terminé, tu arrêtes de chercher du boulot de merde, et tu fais ce que tu as à faire, tu t'installes et tu écris. J'ai un bureau au septième étage, dans une chambre de bonne. Donc, c'est ce que je fais depuis quelques mois, tout doucement et de manière... C'est-à-dire, en fait, ce que j'ai fait, pour voir d'abord, c'est que j'ai cherché par quel moyen je pouvais avoir un retour de ce que j'écrivais, sans avoir à prendre le risque d'envoyer ça à une maison d'édition qui, pour moi, est un truc quasiment insurmontable. Donc ce que j'ai fait, c'est que je cours en ce moment tous les concours de nouvelles littéraires qui peuvent sortir sur le marché. Donc ça me donne une unité de temps, c'est-à-dire que je suis obligée de respecter certains délais. Ça me donne des fois un thème aussi à respecter, une quantité à respecter, donc c'est très... Moi, j'ai besoin d'être super encadrée, donc ça c'est parfait. Et surtout, ça me donne un retour. C'est-à-dire que ça me permet de savoir si je suis vraiment perdue dans les choux, hors concours ou si je fais partie des sélectionnés. Et puis jusque-là, ce n'est pas négatif ce que j'ai fait. Et puis, à force de me creuser la tête pour raconter mes petites histoires, je me suis mise à réfléchir à un truc beaucoup plus volumineux. C'est ce que je suis en train de faire en ce moment, c'est-à-dire que je vais me lancer dans la rédaction d'un roman. Je me dis : pourquoi pas moi, j'y ai bien le droit aussi et puis j'en ai envie ! À côté de ça, financièrement, c'est une vraie catastrophe. Je ne vais peut-être pas aller au bout de ça. Je vais peut-être re-rentre sur mes rails de salaire. On verra bien !*

La profession de journaliste ou, plus exactement, l'activité d'écriture apparaît bien comme quelque chose de central pour cette femme. Elle le précisera d'ailleurs, elle estime que cela participe de son identité.

*Ben je pense que ça, ça va avec l'identité. Il y a une espèce de... Je suis un petit peu à la recherche d'une reconnaissance. Et quelque part, avoir son nom écrit au bas d'un article ou sur une jaquette de livre, ça fait partie des trucs qui me plairaient vraiment. Bon, mon nom au bas d'un article, ça y est, c'est fait. Je me suis rendu compte que ça n'apportait pas la satisfaction que j'espérais. Enfin, disons que la première fois, c'est très émouvant. Après, on s'y habitue. Mais le côté un peu célébrité, c'est un truc qui me plairait bien, tout en étant morte de trouille, parce que moi je suis plutôt habituée à rester dans l'ombre.*

La suite de l'entretien va porter sur le sentiment d'être discriminée et les expériences de discrimination qu'elle a pu faire. C'est son âge, bientôt la quarantaine, son « genre » ou son « sexe », être une femme, être une mère, qui lui font connaître, d'abord et avant tout dans le domaine de la profession, les expériences frustrantes du traitement singulier, distinctif et dissociatif. Bref, celui de la discrimination négative.

*Je pense que réellement, moi, j'ai l'impression d'être inadaptée à ce monde du travail qui demande toujours plus d'expérience pour un moindre nombre d'années.*

## **0026/Confrontation**

Du questionnaire à l'entretien, le profil sociographique et la compréhension de l'histoire de vie de notre interlocutrice s'affinent. Indéniablement, il y a un gain sur ces deux plans. Le parcours professionnel par exemple. Largement ponctué d'interrogations sans réponses possibles dans le questionnaire, ces dernières émergent « spontanément » dans l'entretien.

On notera d'ailleurs, en passant, que les réponses apportées par l'entretien sont d'autant mieux recevables que les questions auxquelles elles fournissent réponses ont été mieux dégagées par le questionnaire. Il n'est pas dit, en effet, que le seul entretien ait permis, à ne considérer donc que sa seule forme discursive, de faire émerger lesdites questions. La

logique narrative de l'entretien gommerait en quelque sorte les interrogations qu'arrive à faire jaillir le mode d'exposition inhérent au questionnaire.

On est amené ainsi à comprendre que le journalisme, à moins que ce ne soit l'« écriture », est bien l'univers professionnel de référence de notre interlocutrice. Même si, la plupart des emplois qu'elle aura occupés l'auront été dans de tout autres univers professionnels (vente, démarchage, secrétariat...). De ce point de vue, l'entretien nous permet de lever bien des incertitudes et d'évacuer l'hypothèse d'incohérence discursive ou de falsification avantageuse des faits, autrement dit d'une de présentation de soi « douteuse ».

Mais, si l'entretien nous apporte autant de clarification à l'endroit du questionnaire, cela ne tient-il pas non plus à la grande capacité de notre interlocutrice de se mettre, elle-même, en récit ? Nous l'avons souligné, elle manie avec un certain bonheur la langue. Particulièrement, la verve narrative aidant, lorsqu'il s'agit de relater les faits et autres événements qui forment l'histoire singulière d'un individu. Jusques et y compris la sienne.

En somme, l'entretien nous paraît d'autant plus riche que le questionnaire en fournit une sorte de grille de décryptage, et, d'autre part, que la personne interviewée a une plus grande maîtrise du *medium* linguistique.

Mais une nouvelle fois, l'entretien ne livre aucune information sur certains des thèmes abordés par le questionnaire. Ainsi, ici, la dimension des convictions politiques et religieuses susceptibles de participer de l'identité personnelle n'a jamais été abordée au cours des deux heures et demie d'entretien. Ni dans l'énonciation de ses rapports avec ses parents et ses ascendants en général, ni avec son « mari » et ses enfants –possiblement concernés par les rituels religieux-, ni, non plus, dans la relation de ses expériences professionnelles, même les plus conflictuelles. A-t-elle fait appel à un syndicat lorsqu'elle est allée aux Prud'hommes ? Ce n'est pourtant pas à exclure. D'autant que les organisations syndicales, *lato sensu*, sont très présentes dans la Presse. En somme, le thème des convictions, de leur acquisition et de leur transmission ou de leur mobilisation, n'apparaît qu'en filigrane la concernant. Contrairement au traitement qu'elle lui accorde s'agissant des « autres ». Ne fait-elle état de l'engagement politique de sa sœur ? On apprend, en effet, que cette dernière, encore adolescente ou très jeune adulte, a participé aux manifestations contre l'occupation du Larzac par l'armée, alors qu'elle-même ne revendiquait auprès de ses parents que la possibilité de sortir en boîte de nuit. Peut-être y a-t-il là une clé de compréhension de l'absence de ce thème dans l'entretien ? Une sorte d'apolitisme qui aurait perduré au cours de sa vie adulte. Quant aux convictions religieuses, c'est le silence total. Comme si cela ne faisait pas partie de son univers tant personnel que familial et social.

En tout cas, il est intéressant de poursuivre la réflexion méthodologique, non pas en termes de défaut de méthode : l'entretien ne posant pas explicitement la question à la personne interviewée n'obtiendrait pas de réponse. Ce serait là manifester une incompréhension radicale de la démarche même de l'entretien que nous avons mise en œuvre ici. L'exploration des thèmes s'effectue, dans la mesure du possible, à partir des énonciations du locuteur lui-même. Or, dans cet entretien la dimension du politique est bien présente mais pas dans les termes de l'affiliation ou de l'engagement dans les institutions du politique (partis, syndicats, mouvements...). Elle apparaît sous forme d'opinion, de point de vue, sur des « problèmes de société ». Il s'agit à proprement parler d'opinion publique, de manière de penser la civilité, les relations ordinaires « entre les gens ».

*Au niveau des identités et de la discrimination, si, j'ai un truc à ajouter. C'est que je m'aperçois aussi que... Moi, quand j'étais petite, quand j'habitais dans ma banlieue, il y avait des différences à l'école. Les différences résidaient dans les nationalités. C'est-à-dire que sans aller jusqu'au racisme, quand j'étais petite, il y avait eu toute une vague d'émigration portugaise. La différence, on la voyait. On savait que les petits portugais parlaient moins bien le français. Ils étaient moins bons à l'école. Ils allaient à des cours de soutien pour parler français. Donc évidemment, puisqu'ils n'étaient pas comme nous, on les mettait un peu à l'écart, comme tous les enfants. Je crois que ce n'était pas du tout dû à notre éducation ou à un fonds de racisme. C'était juste un peu naturel, ceux qui ne nous ressemblent pas, on en a peur, on ne cherche pas à les côtoyer. Aujourd'hui, il me semble que c'est plus grave ce qui se passe dans les écoles, parce que déjà il y a des ghettos qui sont faits. C'est-à-dire que moi la première, je suis ravie que ma fille aille dans une école du centre de Paris où il n'y a pas de problème, où il n'y a pas de dealers à la sortie, où il n'y a pas de chantage à l'argent, voilà, du racket. Et en même temps, en attendant parler les gamins autour de moi... J'en parlais avec mon neveu encore hier. Cette espèce de discrimination qui existait réellement, mais assez bon enfant à notre époque, qui consistait à ne pas parler avec ceux qui ne parlaient pas bien notre langue, et qui n'avaient pas bien notre culture, qui étaient différents de nous, là, elle est au niveau social. C'est-à-dire que mon neveu, lui, ne parle pas... Parce que je pense qu'il y a eu une espèce de vague éducation sur le racisme qui est passée par-là, il ne parle plus des petits noirs ou des petits arabes, il parle de la Caillera comme il dit, la racaille. La racaille, c'est les mêmes qui vivent dans des espèces de squat de la rue, enfin pas des squats*

*mais des HLM qui vont être rénovées, où les gens sont logés dans des conditions déplorables. Et là, ce n'est pas une question de race, c'est vraiment une question de milieu social. Et je trouve qu'on en revient presque à l'Ancien régime, c'est-à-dire qu'il y a des classes sociales, il y a le Tiers état et puis la noblesse. Et ça, ça me fait un peu peur. Je trouve que c'est triste. Et que les gamins fonctionnent comme ça... Après tout, on ne peut pas leur en vouloir parce qu'ils subissent aussi cet état de fait. C'est-à-dire que lui, quand il en parle, ce n'est pas juste parce qu'il ne les aime pas, c'est parce qu'il s'est aperçu que c'est eux qui n'écoutaient pas en classe, qui ont des problèmes. Mais en revanche, je me dis que même moi, avec la meilleure volonté du monde, avec l'ouverture, en étant le plus tolérant possible, il ne sera jamais question que j'aie habiter dans une banlieue sordide et que je mette mes gamins dans ces zones-là. Et je me dis : c'est vraiment dommage, parce que là, on est en train de faire des ghettos là où on n'en avait pas vraiment avant. Nous, dans nos petites écoles de banlieue, il y avait des portugais qui arrivaient, je veux dire, ils étaient intégrés assez rapidement quand même. Là maintenant, il y a les écoles où il faut aller et celles où il ne faut pas aller. Et même dans Paris, on se rend compte qu'on va faire des choix. Moi, je sais que je ferai des pieds et des mains pour que mes gamins n'aillent pas dans un collège zonard du quartier de la République. Et je trouve que ce n'est pas bien, ça. Je ne dis pas que l'intégration doit être obligatoire, mais ça aurait dû se faire naturellement. Le fait de coller toutes les brebis galeuses au même endroit, ce n'est pas la bonne solution. Voilà. Et ça fait peur. Et ça ne correspond pas à l'image que j'ai de ce pays, qui est relativement ouvert, qui normalement doit prêcher la tolérance, d'autant plus que toute cette situation laisse la porte ouverte à l'extrémisme. Donc c'est ennuyeux, parce qu'on comprend pourquoi les gens réagissent de façon aussi extrême et puis ébranlent la société en votant pour un Le Pen, c'est compréhensible. Je veux dire, ça fait peur. Je trouve que ce n'est pas faire ressortir le meilleur de l'individu.*

Nous avons bien là une forme de la dimension du politique que l'on voit d'ailleurs volontiers opposée à celle de la « politique politicienne », celle des états majors et de leurs structures militantes. C'est la conception de cette dimension du politique qui se trouve donc ici en jeu.

Autrement dit, on peut penser que s'il n'y a pas eu de référence aux affiliations et engagements partisans au cours de l'entretien, c'est parce que la conception du politique à laquelle se référait « spontanément » notre interlocutrice relevait beaucoup plus du débat d'opinion, du débat public –au sens habermassien- que de la vision « politiste » du politique. Du coup, on est en droit de se demander quelle conception du politique se trouve sollicitée par la méthode ? Le questionnaire ne favoriserait-il pas la conception « politiste » ? L'entretien favorisant son occultation ? Certainement.

Ce disant, ce sont donc bien les présupposés méthodiques et problématiques qu'il convient de réinterroger. Quelle dimension du politique souhaitons-nous saisir ? Mieux, ne pouvait-il s'agir d'abord de mieux saisir la dimension du politique à laquelle adhère notre interlocuteur ?

Sans conteste, le questionnaire impose la vision « politiste » et mesure la plus ou moins grande proximité de la personne interrogée avec celle-ci. Mais il ignore (délibérément ?) l'autre dimension. L'entretien arrive à la saisir, mais, semble-t-il, au prix de la perte de la mesure de la précédente.

Certes, la mise en œuvre des deux approches nous livre un tableau qui tend à couvrir les deux dimensions. Mais cela ne règle pas la question de savoir s'il convient de privilégier une dimension plutôt que l'autre, et pourquoi ? En tout cas, cela engage à repenser le cadrage problématique de l'étude et à arrêter plus précisément certains de ses objectifs.

### **0029/Questionnaire « histoire de vie »**

C'est d'un homme dans sa cinquante troisième année, médecin, marié, père d'un enfant déjà majeur, dont il s'agit. On notera d'emblée le flottement qui apparaît dans le report de son âge. Cinquante et un ans, était-il rapporté sur la fiche de transmission du Crédoc. Cinquante deux ans sur la « grille biographique » qui accompagne le questionnaire. Au cours de l'entretien il déclare lui-même :

|| *Ben oui, j'ai cinquante et un ans. Vous savez, j'ai toujours voulu avoir... Le plus bel âge pour moi, c'était trente-cinq ans.*

Mais, si l'on en croit la date de naissance (mois, année) reportée sur le « tableau de composition du ménage », il aurait exactement au moment de la passation du questionnaire et, quelques jours plus tard, de l'entretien, cinquante deux ans et quatre mois.

Cela mis au point, notre interlocuteur fera montre, lui aussi, d'une grande facilité d'expression. Même s'il apparaît moins loquace que la journaliste précédente -ses réponses, dans le cadre de l'entretien, sont plus brèves quoique ayant tendance à s'étendre au fur et à mesure de la progression de l'entretien. Il manifeste cependant une certaine aisance pour parler de lui.

Sa biographie familiale le montre dans une famille de quatre enfants, il a trois frères ou sœurs [B9]. Il a été élevé par ses parents, au moins jusqu'à l'âge de 18 ans [B1]. Et certainement au-delà puisqu'il n'a quitté leur domicile qu'à l'âge de 23 ans [B11]. Ses deux parents sont toujours en vie [B3 et B4] et vivent toujours ensemble [B5]. Jusqu'à l'âge de 34 ans, il vivra dans la proche banlieue de Paris, ensuite il s'installe dans un département limitrophe.

Ce qui caractérise le parcours de vie de notre interlocuteur est qu'il fait état d'un plus grand nombre d'unions conjugales que ce que nous avons rencontré dans cette enquête. Il a connu 5 unions conjugales quand la moyenne pour les autres personnes rencontrées en Île-de-France se situe à 1,25. Il s'est marié trois fois [B13] et c'est de sa deuxième union matrimoniale qu'il a un enfant [B14]. Enfant qui vit toujours avec lui [B15]. Est-ce en relation ? C'est dans la filiation qu'il affirme son image de soi. Il se voit comme le père de son enfant [F3a] et le fils de ses parents [F3b].

Ses parents sont de nationalité française [P10 et P14]. Son père est né à l'étranger, en Tunisie [P7 et P9]. Sa mère en France, à Paris [P11 et P12]. Celle-ci n'a jamais exercé d'activité professionnelle [P4] tandis que son père exerçait la profession d'architecte [P1 et P2]. Né en France de parents français, il est donc lui-même de nationalité française [N1]. Sa dernière épouse est également de nationalité française [N3]. Il déclare aussi, pour sa part, se sentir « *avant tout* » Français [N5].

Il déclare en outre ne pas avoir le sentiment d'appartenir à une « classe sociale » [V14]. Bien que ses revenus le situent dans la tranche la plus élevée proposée, + de 5717€ [M1, M2]. Bien qu'il soit par ailleurs propriétaire de son « *logement principal* » et « *d'un ou de plusieurs autres logements* » [M3, M5].

Sur le plan de ses convictions et croyances, il déclare avoir « *un rejet de la religion* » [V1], mais aussi se sentir proche « *d'un mouvement spirituel ou d'une autre forme de croyance* » [V2]. Pour autant, il n'estime pas important que son enfant partage ses « *croyances religieuses ou (sa) position par rapport à la religion* » [V3]. Par contre, il l'estimera s'agissant de ses « *opinions politiques* » [V6]. Et, s'il ne se sent pas proche d'un « *parti politique* » [V4], il l'est, par contre, « *d'un mouvement ou d'une cause politique* »

[V5]. Il déclare aussi toujours militer dans un syndicat [V9], mais n'avoir eu aucune activité de ce type dans un parti politique [V7]. Toutefois il en a eu, autrefois, dans « *un autre groupe ou un mouvement* » [V8]. Mais n'a jamais été candidat à une élection [V10]. Par ailleurs, il ne fait pas partie « *d'une association à but humanitaire ou de défense de l'environnement ou une autre association de défense d'intérêts* » [V11]. Bien sûr, nous ne pouvons avoir la moindre idée de ce que sont ce « *mouvement ou cause politique* » et ce syndicat pour lesquels il a pu militer.

Au plan de son aspect physique et de sa santé, il s'estime être « *comme il faut* » [S2, S4] et « *en bonne santé* » [S5]. Toutefois, il se déclare « *limité dans le genre ou la quantité d'activités qu'il peut faire* » [S8] et déclare un « *premier trouble* » [H1] survenu à l'âge de 18 ans [H2]. Mais la notation de l'enquêteur étant pratiquement illisible, nous en sommes tenu à quelques conjectures d'interprétation scripturale : Problème d'amnésie ? Problème d'énurésie ? Etc. On le regrettera car la nature de ce trouble, s'il s'agit de l'un d'eux, est pour le moins handicapante dans la pratique professionnelle de la médecine<sup>37</sup>. Pourtant, il se déclare être en bonne santé [S5], ce qu'un médecin est censé apprécier de manière satisfaisante. Il déclare en conséquence n'avoir besoin d'aucune aide pour « *accomplir certaines tâches de la vie quotidienne* » [H3], ni utiliser de façon régulière « *une aide technique, une prothèse ou un appareillage* » [H9]. C'est peut-être pour cela qu'il n'a pas fait de « *demande de reconnaissance pour invalidité* » [H11]. D'autant qu'il déclare encore que « *l'expérience de la maladie/handicap* » n'a eu « *aucune conséquence* » sur sa vie (professionnelle, familiale, affective, ses relations avec les autres, ses façons de voir les choses) [H12]. Bref, l'absence de connaissance du trouble qu'il déclare avoir eu à l'âge de 18 ans rend l'ensemble de ses réponses quelque peu absconses.

Poursuivons cependant. S'agissant de son apparence physique, il déclare avoir un physique ordinaire, mais qui lui convient [P1]. L'image qu'il donne aux autres n'a pas beaucoup d'importance pour lui [P2], et il ne prétend avoir aucun look ou style particulier [P4]. Il ne porte donc rien dans le but d'exhiber certaines de ses convictions [P6]. Il affirme aussi faire montre d'une certaine constance dans ce qu'il est, « *quelles que soient les situations* » [P9]. Il se situera encore dans la partie supérieure du segment médian de l'échelle de liberté [Z4] et adoptera une autre ligne que celle que nous avons rencontrée jusqu'ici. Il

---

<sup>37</sup> On regrettera donc, une nouvelle fois, que les enquêteurs du Crédoc n'aient pas toujours jugé bon d'appliquer la consigne pourtant imprimée dans chacune des cases concernées : « *Enquêteur : écrire en clair* ». Fallait-il leur dire également d'écrire clairement ? En tout cas, plus d'une fois, nous avons une perte sèche de l'information directement attribuable au manque de rigueur et/ou de suivi des enquêteurs.

opte pour la ligne N°3, l'escalier fléché vers le haut, avec ce commentaire : « *La vie est faite de (illisible) [montées ?] avec certaines périodes de pauses* » [Z6].

Il estime encore que parmi les thèmes abordés, celui qui lui correspond le mieux est celui qui traite de ses « *opinions politiques ou religieuses ou (de ses) engagements* » [Z1]. Mais il aurait aimé que soit abordé plus avant un thème qu'il définit ainsi : « *Beaucoup d'affectif, meilleure manière de fonctionner* » [Z3].

Le thème des relations avec les autres amène notre répondant à faire état de ce qu'il est déjà arrivé qu'on lui refuse un droit à cause « *de son âge* » [D1]. Et, si cela ne lui est arrivé qu'une seule fois [D4 : D1-1], ce comportement lui a « *fait de la peine ou (...) blessé* » [D7], même si, par ailleurs, cela n'a entraîné aucune conséquence quant à sa vie quotidienne [D8].

Au total, sans perdre de vue les remarques que nous faisons plus haut concernant l'exploitation individuelle d'un questionnaire de ce type, il est clair que les données que nous avons ici sont plus suggestives qu'informatives sur cette personne. Et, sans revenir outre mesure sur les défaillances de la passation, il va de soi que l'on attend d'abord de l'entretien qu'il vienne apporter de la lumière sur ces zones d'ombre. On soulignera particulièrement la difficulté dans laquelle on se trouve pour interpréter les données rassemblées dans la « *grille bibliographique* » relatives à son activité professionnelle. Ainsi il est indiqué qu'à 27 ans il obtient son diplôme de médecin et que l'année suivante, événement signalé au même titre que Mai 68 ou l'obtention du baccalauréat, il fait la « *découverte de l'acupuncture* ». Puis à 40 ans, et au titre de son activité professionnelle donc, il est enregistré comme « *artiste peintre* ». A-t-il abandonné la médecine ? Rien ne nous permet d'en décider.

Tournons-nous donc vers l'entretien.

## 0029/Entretien

Là encore la note d'ambiance est brève :

Note d'ambiance : L'entretien a duré une heure et quart. Il a été réalisé sur le lieu de travail de l'interviewé. L'interviewé m'avait accordé un rendez-vous d'une heure. Ses peintures sont accrochées dans la salle d'attente du cabinet médical.

D'emblée il nous apparaît qu'il n'a pas abandonné son activité médicale, puisqu'il reçoit notre enquêtrice à son cabinet. Mais, par ailleurs, il exerce une autre activité, il est

également peintre, puisque ses toiles sont exposées dans la salle d'attente de son cabinet. Il a donc une double activité. Mais est-ce vraiment une double activité professionnelle ? Ou la peinture n'est-elle simplement qu'un hobby, une activité de loisir ? Mais pourquoi s'est-il, lui-même déclaré « *artiste peintre* » lors de la passation du questionnaire ? Continuons à prendre connaissance de l'entretien.

L'entretien lui permet d'abord de dire son attachement à la région parisienne. Il est le seul de sa famille d'origine à y être resté.

*J'aime bien l'Ile-de-France, j'ai toujours vécu... Je suis un des rares de ma famille. Tout le monde s'est exilé. Il y en a qui sont partis en Vendée, d'autres au Canada, d'autres en Vendée aussi, j'ai deux frères qui sont là-bas. Mes parents sont partis aussi. Moi, je suis le seul à être resté dans la région parisienne de toute la famille, mais je m'y sens bien. J'aime bien la région parisienne. J'habite à cinquante kilomètres d'ici, mais c'est encore la région parisienne. Voilà. (...)  
Paris est une belle ville. Je n'aimerais pas vivre dans Paris intra-muros, en tout cas dans certains quartiers pour des raisons que tout le monde connaît, pollution, difficultés de stationnement... Mais c'est une très belle ville. J'ai beaucoup de plaisir à m'y promener. Sur le plan culturel, c'est intéressant. Il y a beaucoup de choses qui se passent ici, qui ne se passent pas ailleurs. Donc je pense que même si... Bon, je suis né à Vincennes, c'est vrai que je ne mets pas souvent les pieds à Vincennes. Par contre, je suis souvent à Paris ou à Saint-Maur ou dans le coin.*

Son parcours de vie, comme enfant et adolescent au sein de sa famille d'origine puis comme jeune adulte engagé dans une vie autonome se ramasse en quelques phrases :

*Mes parents se sont mariés et ont eu quatre enfants, donc je suis le deuxième. J'ai une sœur avant moi et puis il y a eu deux frères après moi. Donc on a été élevé, je dirais, d'une manière normale. Je n'ai pas de griefs particuliers à porter à mes parents. Bon, mon père est quelqu'un... En fait, moi, j'ai le sentiment d'avoir cherché à éviter le plus possible à ressembler à mon père. Il y a des gens qui s'identifient. Moi, je crois que j'ai plutôt une tendance à essayer d'éviter de lui ressembler, bien que je n'aie aucune animosité contre lui. Je veux dire, je suis très conscient de ses défauts. Moi, je pense que j'ai vraiment des défauts énormes que lui n'a pas. Je ne pourrais pas tous vous les dire. Par contre, j'essaie de me démarquer de lui le plus possible. J'ai du mal d'ailleurs à comprendre les gens*

qui... Je vois en particulier en ce qui concerne les enfants battus qui, eux-mêmes, deviennent souvent parents bourreaux. C'est un truc que j'ai du mal à comprendre, voyez. Moi, je pense qu'au contraire... C'est vrai que j'ai eu une éducation pas mal... assez rigoureuse. Il se trouve que j'ai des rapports vraiment complètement différents avec mon fils de ce que mon père a pu avoir avec moi. Mais alors à l'opposé, mais carrément à l'opposé. (...) Complètement et je ne regrette pas. Je veux dire, je suis heureux de ça. Et c'est amusant parce que, par la suite, j'ai vécu avec plusieurs personnes... dont j'ai divorcé. J'ai rencontré ma première femme quand j'avais dix-huit ans. Je me suis marié neuf ans après et j'ai divorcé un an plus tard. Donc à vingt-huit ans, j'avais terminé ma première vie de couple, je dirai. Je n'ai pas eu d'enfant. Ensuite donc, je me suis marié une deuxième fois, avec une personne qui avait déjà deux enfants. Donc j'ai contribué à élever ses deux enfants. J'ai eu avec elle un fils, donc, que j'ai élevé. Ensuite, on s'est séparés. En fait, c'est d'ailleurs elle qui est partie. Et j'ai continué à élever et ses enfants et le mien, parce que ben, ça s'est trouvé comme ça. Elle ne pouvait pas élever ses enfants. Donc c'est moi qui, pendant un certain temps, me suis occupé de tout ça. (...) Je les ai gardés chez moi, c'est-à-dire que c'est eux qui ont voulu rester avec moi et ne pas partir avec leur mère. Donc le divorce après était très, très difficile. On a divorcé, il y a dix ans et ça vient juste de se terminer. C'était vraiment très, très dur parce qu'ensuite elle a voulu revenir, je n'ai pas voulu, etc. Enfin bon, peu important les détails. Et donc, ben depuis, je me suis marié une troisième fois et pour l'instant je n'ai toujours pas divorcé. Voilà. Et je n'envisage pas de le faire, en tout cas pas dans l'immédiat.

Il revient aussitôt sur cette rapide présentation de son histoire de vie et précise ainsi les choses :

Moi, j'avais une sœur qui était enfant modèle, qui était vraiment, enfin qui est toujours parce qu'elle est toujours enfant modèle, la personne idéale, c'est-à-dire à tout point de vue, polie, intelligente, première partout, prix d'excellence, prix d'honneur, propre sur elle, enfin vraiment... Et moi, je suis passé juste derrière. Alors est-ce que c'est toujours cet esprit de vouloir me démarquer ? Je n'en sais rien. J'étais très différent d'elle. Je pense que j'étais assez turbulent, assez fainéant. Je ne faisais que ce que j'avais envie de faire. Je n'étais pas obéissant. J'ai vraiment été très, très dur. Enfin très dur, pas délinquant si vous voulez, mais

*je n'ai pas du tout été un enfant facile. J'ai fait des études un peu par hasard, parce que je voulais faire de la... Je voulais être artiste en fait, donc je voulais être sculpteur. Et finalement je me suis dit plutôt que de faire de la sculpture, je vais faire de la chirurgie esthétique. Il fallait que je fasse médecine. Donc j'ai fait médecine et j'ai fait de la chirurgie pour... Voyez. C'est un parcours assez particulier. Et puis finalement, je suis revenu à l'art. Maintenant, je fais de la peinture et toujours de la médecine, mais de l'acupuncture parce que je n'aurais pas aimé faire de la médecine autrement. Donc j'ai un parcours très... un petit peu original, un peu chaotique aussi. Je me suis pas mal battu pour faire vraiment ce que j'avais envie. (...) Mon père était architecte, donc j'ai voulu toujours... Moi, je vous ai dit, je voulais être architecte. D'ailleurs, je me suis inscrit aussi aux Beaux-Arts à un moment donné pour faire de l'architecture. J'ai fait une première année d'architecture en parallèle avec la dernière année de médecine, donc j'ai vraiment... J'ai passé mon temps à hésiter entre... Et d'ailleurs, voyez, il y a des plans partout. Je suis toujours en train de faire les plans des maisons des copains. Donc je suis passionné d'architecture et de peinture quoi. Je dirais qu'il n'est pas exclu que j'exerce un petit peu plus... Voyez, même la peinture maintenant, c'est devenu mon deuxième métier. Je passe quand même trois jours par semaine à... Je travaille quatre jours, enfin je travaille trois jours et je peins trois jours. Donc je fais vraiment du fifty-fifty. Je fais des expositions, je vends mes tableaux, etc. Je voulais vraiment... Et c'est mon père qui m'a dissuadé d'ailleurs d'un métier artistique. C'est lui qui m'a poussé à faire médecine. Il m'a dit : si tu veux faire de l'art.... C'est lui qui m'a donné cette mauvaise idée de vouloir faire de la chirurgie esthétique, parce que ça ne m'a pas plu du tout. J'en ai fait, mais donc je l'ai fait vraiment pour lui faire plaisir. En fait, mon vœu, ça aurait été de m'inscrire aux Beaux-Arts. J'aurais voulu être un artiste à cent pour cent, alors que là je suis un artiste à cinquante pour cent.*

Cette fois, nous savons quelle est son activité réelle et quel poids reçoivent les deux activités qu'il affiche. Il a vraiment une double casquette professionnelle. « *Fifty-fifty* » dit-il. Il revient cependant quelques instants plus tard sur cette dimension de sa vie personnelle.

*- Q : Vous disiez faire quelque chose qu'on aime. Est-ce que la médecine, enfin l'acupuncture, c'est quelque chose que vous aimez ?*

- R : Alors la médecine pas trop. L'acupuncture, oui, parce que l'acupuncture, je trouve que c'est une manière... Bon il faut connaître un petit peu ce que c'est, mais c'est presque artistique. Vous concevez un traitement d'acupuncture, c'est quelque chose qui se conçoit un peu comme une œuvre d'art. C'est une médecine globale qui s'applique à l'ensemble de l'individu. Ça fait appel à notre intuition, il y a un raisonnement, c'est quelque chose de « sur mesure ». C'est quelque chose qu'on apporte à l'autre. Ça n'a vraiment rien à voir avec la médecine. Comment je pourrais dire ? Tout à l'heure, je parlais de tiroirs pour l'état civil, mais il y a aussi des tiroirs... Vous avez tels et tels signes, ça correspond à telle médecine. Vous avez de la fièvre, on vous donne un antipyrétique. Vous avez de la tension, on vous donne un hypotenseur. Vous comprenez ? Une dépression, des antidépresseurs. Moi, je ne suis pas pour cette manière de faire les choses. Quand il y a un symptôme, je pense qu'il ne faut pas se borner à couper le symptôme si vous voulez. Si vous avez une panne dans votre voiture et qu'un bouton rouge s'allume, ce n'est pas en enlevant l'ampoule que vous allez régler la panne. Donc la médecine, c'est pareil. Il faut essayer de comprendre pourquoi les gens ne vont pas bien. Alors ça peut être une cause énergétique, ça peut être une cause accidentelle. Il y a différentes causes et il faut traiter la cause. Des fois, on peut. Et quand on ne sait pas trop, c'est vrai que l'acupuncture, c'est quelque chose de pratique puisqu'on essaie de relier les gens sur le plan énergétique à ce qui nous entoure. Donc ils vont éliminer leurs énergies négatives, capter les bonnes et ça permet de maintenir un certain équilibre, le maintenir tant bien que mal. Puisqu'on est mortel, on va forcément vers le désordre, vers le chaos. Mais la nature qui nous entoure est censée être équilibrée et être immortelle. Donc voilà le rôle de l'acupuncteur. C'est d'aider un petit peu l'organisme à prendre modèle en quelque sorte, à s'inspirer de l'équilibre environnant. Donc c'est une belle médecine, c'est une belle philosophie. Et en plus, il y a quelque chose qui est génial, c'est que ça marche. C'est-à-dire que vraiment on obtient des résultats qu'on n'obtiendrait pas autrement, au-delà même de la méthode, de la philosophie et du plaisir de la pratique. C'est vraiment quelque chose en plus. Donc j'ai découvert par hasard l'acupuncture, alors que je n'envisageais pas du tout de faire de la médecine. Je voulais m'inscrire aux Beaux-Arts et j'envisageais plutôt une carrière d'architecte. Et finalement, j'ai encore du plaisir à exercer mon métier. Voilà !

- Q : *Est-ce que vous avez songé à basculer complètement dans la peinture, dans la profession d'artiste ?*

- R : *Non, pour la simple raison que j'aime bien l'acupuncture. Si vous voulez, pour moi, ce sont deux activités qui me plaisent, donc je ne vois pas pourquoi j'en arrêteraï une. Bon, en plus de ça, c'est vrai que le métier d'artiste, on a du mal à vivre avec. Bon je vends un petit peu, mais j'ai la chance d'avoir un métier qui gagne pas mal, le métier d'acupuncteur. Donc voilà, je mélange les deux, ça passe très bien. Donc je n'ai aucun problème par rapport à ça. Peut-être que par la suite, au moment de la retraite, je ferais un peu moins de médecine. De la médecine, j'en ferais tant que je serais efficace, mettons que j'aurais l'impression d'aider les gens à aller mieux, donc tant qu'on me demandera. Puis, après, peut-être que je ferais plus de... Je ne sais pas. On verra de quoi l'avenir est fait. Je découvrirais peut-être autre chose. Peut-être que je ne serai plus là. Ce n'est pas grave. Plus tard, on verra. Pour l'instant, je mène ce genre de vie.*

Voilà, nous savons maintenant pourquoi il continue à exercer ses deux activités. Nous avons même pu comprendre que sa pratique médicale de l'acupuncture était associée à une « philosophie ». Là réside en partie, car nous le verrons d'autres quêtes spirituelles y concourent, ce qui l'amenait précédemment, dans le questionnaire, à se déclarer « *proche d'un mouvement spirituel ou d'une autre forme de croyance* » [V2].

Par la suite il développe assez longuement ses conceptions éducatives. Elles se résument simplement :

*Une chose est sûre, je vous dis, moi, j'ai complètement proscrit de mon éducation, quels que soient les enfants, tout ce qui est sanction physique ou humiliante. Je veux dire, tout ce qui est humiliation. Faire honte à un enfant, je trouve que ce n'est jamais une bonne chose. Voilà.*

En fait, il fera le lien entre cette attitude éducative qu'il a adoptée et celle qu'il a dû affronter étant enfant.

*Bon à l'époque, ça se faisait, c'était comme ça. J'avais un maître qui balançait mon cartable par la fenêtre pour que j'aïlle rechercher les morceaux de règles et tout ça. À l'époque, je ne me rendais même pas compte que c'était débile. Aujourd'hui, évidemment je m'en rends compte. Un autre, c'était les tapes sur les*

*doigts. Mais j'ai cinquante ans, il y a quarante ans, on n'élevait pas les enfants... Ce n'était pas le même règlement qu'aujourd'hui. Les choses ont beaucoup changé. Donc il est bien évident que je n'aimerais pas qu'on revienne en arrière. Mais c'est d'ailleurs curieux parce que ma femme, elle, elle a quand même treize ans de moins que moi, elle aurait plutôt tendance, elle, à être, à revenir à l'ancienne école, voyez, avec son propre fils, parce qu'elle a un fils. Je veux dire, c'est paire de claques, machin, truc. Bon, on a beaucoup de différends par rapport à ça. Moi, je m'oppose beaucoup à sa manière de voir les choses. Moi, j'ai élevé mon fils, je crois aussi que je l'ai élevé tout seul, donc je pense que j'avais aussi cette responsabilité qui... Je pense que dans un divorce, de toute façon, les premiers à souffrir sont les enfants. Les premiers responsables, ce n'est pas l'un ou l'autre mais ce sont les deux et certainement pas les enfants. Donc c'est à nous de penser d'abord à eux et puis s'il y a un problème, essayer de... Je veux dire, c'est notre devoir de le régler. On doit réparer tant qu'on peut, aussi bien qu'on peut, on doit réparer les morceaux.*

Au passage, on aura complété le tableau actuel de son foyer familial.

Quant à son âge, à la question de savoir si cela joue, pour lui, en termes d'identité, il répond :

*Ben je passe mon temps à me dire qu'il ne l'est pas, donc ça doit quand même être assez important. Je pense qu'effectivement, ben oui, j'ai cinquante et un ans. Vous savez, j'ai toujours voulu avoir... Le plus bel âge pour moi, c'était trente-cinq ans. Voilà. Ben je le pense toujours. Ben là, maintenant, c'est vrai qu'on perd un peu de sa capacité physique, on perd de son charme, on perd un certain pouvoir. C'est pour ça que c'est important de vivre au jour le jour, d'être bien dans sa peau. Moi, je suis un existentialiste parce que je suis conscient que le temps est quelque chose de rare finalement, plus rare que ce que l'on pense. Et plus on vieillit, et plus on s'en rend compte de ça, donc il faut bien vivre. Il y a des gens qui vivent dans la frustration, dans la colère, c'est dommage. (...) Oui. Je suis assez content des fois d'avoir vécu certaines choses. Par contre, voyez, j'avais dix-huit ans en mille neuf cent soixante-huit, j'ai des bons souvenirs de cette période, j'étais... C'est vrai que ça a peut-être contribué à cette espèce d'esprit belliqueux que j'avais, enfin pas belliqueux mais difficile à élever. C'était une époque où il fallait être libre. Moi, j'ai vraiment vécu ça à fond. Je ne suis pas devenu*

*complètement baba, mais je suis resté un petit peu imprégné par cet état d'esprit, assez contre les règlements. Je ne suis pas certain d'être un très bon français, voyez. Je n'ai pas trop la fibre nationaliste. Je suis beaucoup plus... Je suis humaniste avant tout, j'aide les hommes. J'ai été un peu partout. J'ai fait partie d'une organisation d'action contre la faim. J'ai été au Burkina Faso. J'ai fait des choses, je me sens plus proche finalement de ces gens-là que... Je me sens plus utile là-bas qu'ici. Donc mon âge... Bon quand j'aurais soixante ans, j'aurais soixante ans. Bon, j'espère ne pas devenir trop chiant en vieillissant, ne pas trop dépendre des autres non plus.*

L'âge n'est donc pas *en soi* un facteur suffisant d'identité. Il importe, pour lui, de pouvoir le rapporter à ce qu'il permet, ou ne permet pas, en termes d'engagements tout particulièrement. Engagements politiques et idéologiques, ou encore philosophiques et religieux, voire simplement spirituels. Car, notre interlocuteur va longuement développer ses divers engagements et résoudre du coup bien des questions restées en suspens après la passation du questionnaire. Reproduisons ses énoncés concernant ses options politiques, religieuses et philosophiques.

*Bon, je suis « Verts » évidemment. Quoique les « Verts », ils me déçoivent. Je suis plutôt écologiste. Ça ne devrait même pas être un parti politique. C'est tout un art de vivre, une philosophie écologiste. Je suis proche de la nature. J'aime bien. J'adore regarder ce qui m'entoure. Je dirai qu'au niveau religieux, je suis taoïste, ce qui n'est pas une religion, mais qui est aussi une philosophie. Voyez, ce n'est pas par hasard. Donc je suis beaucoup plus proche de la philosophie que de la religion, ce qui ne répond pas du tout à votre question. Au niveau politique, non, ça m'est arrivé de voter à droite puis, après, de voter à gauche. Je veux dire en fonction de mon humeur, au gré des gens. Je veux dire, le « tout social » je trouve que c'est des fois un peu débile. Je vois ici les gens avec leur carte de CMU et tout ça, qui arrivent, qui distribuent ça comme des cacahuètes, servez-vous, prenez-en, je ne paie pas. Ça a un côté un peu agaçant. Je veux dire, on ne s'en sort pas bien, les charges sont lourdes. Donc, ça va ! Au niveau social, je crois qu'on a... Il faut qu'on trouve d'autres moyens aujourd'hui. Il y a vraiment beaucoup de... Il faut réfléchir. Je veux dire, on est dans une période où il faudrait peut-être qu'on s'arrête un petit peu et qu'on réfléchisse, surtout au niveau politique. (...) Bon par l'absurde, je dirai tout sauf extrême droite. Après,*

*je ne suis pas non plus extrême gauche. Voyez. Bon voilà, on élimine ça. Bon entre la gauche, la droite, les « Verts », il n'y a pas un seul mouvement dans lequel je me sente bien, je navigue dans tout ça.*

Au niveau strictement religieux maintenant, nous voyons encore un homme en quête, en recherche permanente, peut-être à la poursuite d'un idéal, et non quelqu'un qui s'inscrit dans une tradition ou qui reçoit les appartenances de son environnement, parental notamment, comme une sorte de legs qu'on ne saurait récuser.

*- Q : Si vous avez une appartenance religieuse, est-ce que c'est important dans votre vie ?*

*- R : Ça l'a été, la religion. C'est-à-dire que moi, j'ai été élevé d'une manière athée. C'est-à-dire que mon père est d'origine « juif pied noir ». Mon père est né en Tunisie. Mais il a lui-même dû certainement abandonner la religion très tôt. Ce qui fait qu'il fait de l'athéisme une conviction profonde. C'est-à-dire qu'à la limite c'est presque une religion. L'athéisme poussé à ce stade, c'est-à-dire quelqu'un qui a la conviction que Dieu n'existe pas, je veux dire, moi, ça me semble aussi fumeux que d'avoir la conviction que Dieu existe. Qu'on ait la conviction qu'il existe, ça s'appelle la foi et puis ça ne se discute pas. La conviction qu'il n'existe pas est plus difficile à comprendre. Donc voilà, mon père fait plutôt partie des gens qui ont ce genre de conviction. Ben moi, toujours par esprit de rébellion sans doute, quand j'avais douze ou treize ans, je chantais dans une chorale qui était une chorale religieuse. Et puis, je me suis intéressé à la religion très tôt. Je lisais mes bouquins de prière. Tous les soirs, je récitais ma prière, etc. Mais c'était secret, mes parents ne le savaient pas.*

*- Q : C'était la religion catholique ?*

*- R : Oui, oui. Ma mère était catholique, mais mon père a dû lui faire très très vite comprendre que c'était... qu'il ne fallait pas. Et ma mère qui était très amoureuse de mon père, encore aujourd'hui, aurait fait n'importe quoi. Elle a aussi arrêté sa religion. Donc nous, on a été élevé dans l'athéisme le plus parfait, à tel point que mon premier mariage qui s'est passé à l'Église, ça a mis mon père en colère, très en colère. Mais en fait, je vous parle vraiment de ma grande conviction. Moi, je... Bon ben aujourd'hui, si vous voulez, je pense que... Freud disait : dites-moi qui est Dieu, je vous dirais si j'y crois. Voilà. Moi, je pense qu'il y a quelque chose au-dessus de nous. Je crois vraiment, complètement, à une force surnaturelle. Et*

*je veux dire, pourquoi ne pas l'appeler Dieu ? Oui, je crois en Dieu mais ça s'arrête là.*

*-Q : Mais sans une reconnaissance d'une Église ou d'une religion ?*

*- R : Non, non. Moi, je trouve qu'une belle religion, ça serait une religion où on pourrait en parler, où les gens pourraient... Ça ressemblerait un peu plus à des cafés-philo qu'à une messe. Ça serait des endroits où on pourrait... Chacun parlerait un petit peu de ses convictions, de la morale, ceci, cela. Je dirais que la religion, on la ferait ensemble. Alors que là, j'ai la conviction qu'elle a été faite par les hommes, et non par un Dieu ou des Dieux, et que ces hommes l'ont ensuite utilisée à leur avantage. Et aujourd'hui, la religion me semble malheureusement très, très, mal utilisée. J'ai beaucoup de répugnance quand je vois tout ce qui se passe dans le monde, tout ce que la religion a pu faire faire à tel ou tel pays, surtout en ce moment. Je veux dire, on a plein d'exemples. Ça a toujours été, en fait. Bon, je veux bien, je conçois qu'on puisse avoir une religion. L'ami dont je vous parle, il se trouve qu'il est libanais en plus, voyez. Mon meilleur ami lui est musulman et pratiquant. Donc il a eu une crise mystique, il y a trois ou quatre ans, mais bon il n'emmerde personne. Ce n'est pas quelqu'un de... Il n'est pas du tout pour la guerre, etc. On peut avoir une religion, je trouve ça même très très bien. Je regrette presque que mes enfants n'en aient pas. Je leur ai toujours dit... Enfin mes enfants, mon fils en particulier, mais alors lui, non, il est plutôt... Il a du mal à admettre l'existence d'un Dieu. On a des fois des discussions quand même assez intéressantes.*

S'agissant maintenant de la catégorie de *genre* à laquelle il appartient, et qu'il revendique, comme des rapports qui existent entre ces catégories de *genre*, il développe de nouveau un discours non conventionnel, marqué par une sorte de recherche personnelle. A la question de savoir si le fait d'être un homme est ressenti par lui comme quelque chose d'important pour son identité, voici ce qu'il répond :

*Oh ! oui quand même, parce que ça me permet d'aimer les femmes sans scrupule, je dirai. Bien que bon, je n'ai rien contre les homosexuels, parce qu'on me pose souvent cette question par rapport à mon fils. Bon, il aurait été homosexuel, je l'aurais aimé pareil. Ceci dit, je suis content qu'il ne le soit pas, parce que pour lui, la vie.... Je suis très tolérant par rapport à tout ça. Seulement moi, j'adore les femmes, sexuellement, physiquement, etc. Maintenant, si j'étais une femme, peut-*

*être que j'adorerais les hommes. Je suis content d'être un homme, ça se passe bien. Oui, si, c'est important. C'est important. En plus, je ne suis pas trop, trop pour... Je trouve que l'égalité des sexes, ça ne veut vraiment rien dire, je veux dire. Je parlerai plutôt, vous savez comme dans le Yin et le Yang, je pense qu'il y a une complémentarité, il y a une succession, il y a une espèce d'imbrication l'un dans l'autre, vous voyez, qui est beaucoup plus parlante pour moi qu'une identité. Un homme là, une femme, c'est pareil, même chose, tout ça. C'est comme quelqu'un qui vous dirait : vous mettez un noir et vous mettez un blanc, ils sont complètement pareils. Ben non ! Il y en a un qui est noir, il y en a un qui est blanc, mais il n'y en a pas un plus con que l'autre. Voyez. C'est pareil pour les hommes et pour les femmes. Je veux dire, je suis contre les gens qui disent que tout est pareil. Heureusement que tout n'est pas pareil. Les choix sont, des fois, complètement opposés. La sexualité, il y a des éléments mâles et des éléments femelles, je veux dire que ce n'est pas pareil, etc. Donc toutes ces différences, je les trouve très bien faites. J'adore le déséquilibre en fait, voyez. Quelque chose d'équilibré, c'est quelque chose de statique. Si vous avez une balance, quand elle est équilibrée, ça peut faire plaisir mais ça ne bouge pas. Moi, j'aime bien les choses qui bougent. Je suis content d'être un homme et je suis content que les femmes soient très différentes de moi. Ceci dit, sans vouloir faire du féminisme à outrance, je pense vraiment qu'elles ont des qualités qu'on n'a pas. Moi, je sais que j'ai beaucoup plus confiance dans les femmes pour beaucoup de choses. Quand j'ai besoin d'un avocat, j'ai toujours pris une femme, quand j'ai besoin de conseils, de médecins, de... A priori, je pense que les femmes sont plus..., peut-être pas sur tout, et encore ! même en politique, je préfère le discours politique des femmes que celui des hommes. Voilà ce que j'ai à dire.*

Il poursuit aussitôt après sa réflexion :

*Je pense que si j'étais une femme, qu'est-ce qui me manquerait ? Non... ? Parce que je vois aujourd'hui, vous avez des femmes qui font la même chose que moi, qui vivent comme je vis moi. En admettant que... Je pourrais être une femme et ne pas renoncer à tout ce que j'aime, voyez, des femmes artistes.*

Il reviendra cependant quelque peu sur son propos :

*C'est-à-dire que nous, les hommes en général, et encore c'est un petit peu en train de changer, on a beaucoup plus le choix. C'est-à-dire que si une femme nous plaît, on peut aller la voir, lui dire, lui expliquer, etc. Alors que pour une femme, c'est beaucoup plus difficile. La plupart des femmes vont attendre d'être séduites et donc elles ont un choix beaucoup plus limité. Elles n'auront pas l'homme qu'elles recherchent, mais elles auront l'homme qui les recherche. Donc ça, je trouve que c'est quelque chose d'un peu dommage. Je vois les gens que je soigne, il y a beaucoup de femmes qui se retrouvent seules, qui sont malheureuses d'être seules. Et en fait, c'est vrai que malgré tous les moyens de contact qu'on a aujourd'hui, c'est assez difficile aujourd'hui pour une femme de rencontrer quelqu'un, de pouvoir s'épanouir, se libérer. Alors elles le font beaucoup avec moi, voyez, elles me parlent beaucoup, beaucoup. Donc c'est pour ça que je connais bien la condition féminine et c'est vrai qu'elle n'est pas toujours agréable. Ceci dit, je suis bien d'accord, c'est peut-être en ça que je rejoins certains mouvements féministes, je veux dire, il y a encore beaucoup à faire pour que les femmes puissent avoir les mêmes droits. Ça, pour ça, je suis complètement... Effectivement, il faut qu'elles se battent. Avoir les mêmes droits, c'est autre chose que d'être identique.*

Il ne poursuivra pas plus avant dans ce sens. Il n'énoncera pas non plus les différences qu'il relève en termes de « discrimination ». D'ailleurs de discrimination, il affirme n'en point connaître :

*-Q : Avez-vous déjà subi une discrimination ?*

*- R : Non, franchement, non. J'ai un nom d'origine juive, ça aurait pu arriver. Justement c'est amusant, j'en parlais à midi avec Monsieur S..., le dentiste. Il me disait que lui, quand il était gamin, ça lui était arrivé plusieurs fois qu'on le traite de juif, etc. Non moi, je... Je me suis senti complexé parce que j'étais très grand en étant gamin. On disait toujours le grand, le grand. On ne se donnait pas la peine de retenir mon nom, on m'appelait le grand. Quand je suis allé en Afrique, je suis allé dans un village où il y avait des gosses qui n'avaient jamais vu de blancs. Donc ça fait un drôle d'effet, surtout comme il y avait les chiens qui m'aboyaient dessus et tout. C'est curieux. On sent qu'il y a des différences, je veux dire. C'est une bonne école, je veux dire. Je ne sais pas si je leur ai apporté beaucoup, mais en tout cas ils m'ont appris beaucoup, beaucoup, beaucoup. Donc*

*non, je n'ai vraiment pas souffert de ça. Non, je ne crois pas, non. Ceci dit, je ne supporte pas le racisme, bien que je l'aie rencontré dans ma vie. J'ai été confronté à ça. J'ai été dans des situations pas faciles, mais ce n'était pas par rapport à moi. Ça m'est arrivé de virer des gens de la salle d'attente parce qu'ils faisaient des réflexions racistes par exemple, des choses comme ça.*

C'est en conclusion de l'entretien qu'il va livrer la « philosophie » de sa propre biographie.

*J'avais un père qui était extrêmement rigoureux, comme je vous l'ai dit. Il n'y avait que ce qu'il faisait qui était bien et ce qu'il ne faisait pas était mal. Donc la seule référence que j'avais, c'était lui en tant que modèle, mais à tel point qu'avoir une voiture différente de la sienne, je m'imaginai que ça ne pouvait être qu'un con. Il avait une dauphine, il fallait avoir une dauphine. Je suis tombé vraiment dans un extrême en étant gamin, parce que j'avais un père qui avait tendance à me dire : regarde-moi bien, tu vois, tout ce que je fais, c'est ce qu'il faut faire. Après, c'est arrivé à quatorze ou quinze ans que je me suis rebiffé, rebellé : Ah ! non, ce n'est pas vrai, il déconne là. Bon, je pense qu'il n'y a pas de modèle. Enfin, il faut les éviter, les modèles. Il faut les analyser, il faut prendre un peu de recul. Même si inconsciemment on est marqué par eux, je pense qu'il faut savoir quand même se... Enfin j'ai l'impression. Savoir se défendre, ne pas se laisser envahir par les images...*

### **0029/Confrontation**

Une nouvelle fois, l'entretien nous livre les éléments qui permettent d'affiner les réponses obtenues dans le cadre du questionnaire. Assurément, l'entretien est plus riche en éléments de compréhension de ce qui commande les réponses. Pour le dire vite, il donne la raison d'être des réponses. Du moins, dans la plupart des cas et pour ce qui s'y trouve parallèlement abordé.

Car, nous n'avons pu lever l'incompréhension née de la notation défaillante de l'enquêteur du Crédoc concernant les « troubles » qu'avait connus notre interlocuteur. Ils ne sont mentionnés à aucun moment dans l'entretien et ne pouvaient donc être abordés par notre enquêtrice qui ignorait la teneur des réponses au questionnaire « histoire de vie » de l'Insee. Ces « troubles », sont-ils à ce point sans importance pour que notre interlocuteur les

« oublie » lors de l'entretien qui suit de quelques jours les déclarations qu'il avait pu faire à leur propos au moment de la passation du questionnaire ? A moins que ce ne soit cette passation qui l'ait amené à se remémorer, ponctuellement et passagèrement, l'existence de tels « troubles » ? Nous ne saurions en décider.

Par contre, il arrive, comme c'est aussi le cas ici, qu'une contradiction manifeste apparaisse entre les deux modes d'interrogation de la personne. En effet, nous venons de le voir, au cours de l'entretien et contrairement à ce qu'il avait déclaré lors de la passation du questionnaire, notre interlocuteur déclare n'avoir jamais été l'objet de discrimination. Pourtant, dans le questionnaire, il avait répondu positivement à la question : « *Est-il déjà arrivé que l'on se moque de vous, que l'on vous mette à l'écart, que l'on vous traite de façon injuste ou que l'on vous refuse un droit* ». Cela, avait-il dit, « *à cause de son âge* » [D1]. Il s'agissait plus précisément d'un « *droit* », et cela ne lui est arrivé qu' « *une seule fois* » [D4]. Bien que sans conséquences sur sa vie [D8], il en avait été « *blessé* » ou en avait eu « *de la peine* » [D7]. Alors comment ne pas s'en souvenir 21 jours très exactement après l'avoir déclaré ?

Écartons la thèse de la défaillance de mémoire. Encore que ce pourrait être la réponse si ce que nous n'avons pu décrypter dans le questionnaire était effectivement « *Problème d'amnésie* ». Mais cela semble peu plausible pour un médecin toujours en exercice et, qui plus est, ne se plaint pas d'un tel trouble dans sa pratique professionnelle. Il s'en faut d'ailleurs, puisqu'il se dit aussi le confident d'un certain nombre de ses patientes. Écartons donc.

Notre proposition de réponse à la question porte sur les niveaux d'interprétation que mobilisent les deux approches. Le questionnaire n'a pas recours au terme « *discrimination* » dans la formulation de la question, l'entretien, si.

Autrement dit, il est cohérent de répondre positivement au questionnaire et négativement à l'entretien si le *refus d'un droit en raison de son âge* n'apparaît pas comme un acte évident de discrimination. Ce peut être « *seulement* » une injustice. Ou du moins, une injustice de moindre poids qu'une discrimination qui, chez notre interlocuteur, est d'emblée pensée en termes raciaux ou ethniques. Pour le dire d'une phrase, la discrimination serait donc à tenir pour un degré supérieur d'injustice.

Du coup, il convient de s'interroger sur l'orientation sémantique implicitement connotée par le questionnaire qui rassemble « *moquerie* », « *mise à l'écart* », « *injustice* », « *refus d'un droit* ». N'y a-t-il pas là source de confusion des niveaux d'injustice que semble distinguer notre interlocuteur. Or, si lui peut le faire, qu'en est-il des autres ?

La conséquence est que, en aucun cas, les réponses agrégées du questionnaire ne peuvent être interprétées en termes de « *discrimination* ». Puisque, au moins pour un certain nombre de répondants, ce n'est pas à une question portant sur la discrimination qu'ils ont répondu.

Se dégage, ici, l'objet de toute une réflexion sur le sens qu'il convient de retenir pour préciser l'idée de *discrimination*, et, subséquemment, sur les outils méthodologiques qu'il convient de mettre en œuvre pour en saisir ce qu'on appellera sa « réalité » sociale. Il nous faudrait ultérieurement le préciser dans les termes les plus adéquats. Ceux qui sont à même de faire le départ entre les approches idéologiques –celles qui répondent à des enjeux sociaux et politiques- et les approches scientifiques, en tout cas de sciences sociales –celles qui visent d'abord des objectifs de connaissance.

### ***3- Le traitement Alceste des entretiens de l'enquête « Histoire de vie » de l'Insee***

Nous ne reviendrons pas sur le type de traitement auquel se livre le logiciel Alceste, contentons-nous maintenant de prendre connaissance de ses résultats lorsque nous l'appliquons à l'ensemble des entretiens de l'enquête « Histoire de vie » de l'Insee. Ensemble considéré par site : Côte d'Or d'une part, Île-de-France d'autre part. Le rassemblement des deux sites ne donnant que des résultats des plus triviaux.

#### **1- Le site de la Côte d'Or**

Contrairement à ce que nous avons rencontré jusqu'ici, Alceste ne fournit à l'analyse que deux classes. 100% des U.C.E. sont sélectionnées et 77.16% sont classées, ce qui reste un score parfaitement satisfaisant.

**Tableau 5**

Nombre d'UCE	Nombre d'UCE sélectionnées	% d'UCE sélectionnées	Nombre d'UCE classées	% d'UCE classées
2819	2819	100	2175	77.16

Selon les classes le poids des UCE classées est le suivant.

**Tableau 6**

Classes	Nombre d'UCE dans la classe	%
Classe 1	1047	48.14
Classe 2	1128	51.86

Envisageons donc chacune de ces classes, comme nous l'avons fait précédemment, dans le but de dégager l'univers sémantique qu'elles peuvent receler. Ces deux classes pourtant ne vont pas nous offrir l'unité que nous avons pu trouver dans d'autres analyses. Ici l'analyse se révèle plus pauvre parce que plus triviale.

La **Classe 1** n'est guère polarisée autour d'un vocabulaire bien spécifié. Ce que *Alceste* retient comme vocabulaire spécifique de la classe est pour le moins hétéroclite (voir encadré ci-dessous).

**Encadré 1**

Vocabulaire spécifique de la classe 1 :

an+(88), dijon(29), premier+(34), passe(53), travail<(83), vill+23(22),  
sœur+(47), content+(16), continu+(15), enceinte+(10), ne+(10), parti+(21),  
seul+(35), vraiment(49), frere+(23), ami+(37), annee+(30), copine+(19),  
ensemble+(22), etudiant+(14), jour+(45), lycee+(13), maison+(26), mois(25),  
poste+(11), vacance+(17), appel+er(17), debrouill+er(14), habit+er(12),  
milit+er(12), rest+er(42), retourn+er(15), retrouv+er(28), petit+(67),  
fac(11), jumeau+(7), mort+(8), perdu+(9), paris(9), allee+(8),  
appartement+(9), banqu+e(8), bosse+(7), connaissance+(7), coup+(23),  
cours(8), dans+e(7), enseignement+(9), entreprise+(9), etude+(13),  
lieu+(7), region+(9), rendu+(9), salon+(8), semaine+(16), soir+(7),  
stage+(9), truc+(24), voiture+(12), commenc+er(26), communiqu+er(8),  
discut+er(9), fin+ir(15), mang+er(10), occup+er(12), partir.(21),  
pa+yer(9), regrett+er(7), aine+(7), medecin<(7), telephon+16(8), beaune(8),  
ferme+(5), neu+f(6), plein+(19), primaire+(6), quitte+(5);

La classification ascendante hiérarchique (C.A.H.) à laquelle se livre le logiciel pour « présenter des relations locales entre formes d'un même contexte »<sup>38</sup> nous donne « *Dijon* » comme point résultant. Ce qui n'a rien de déroutant eu égard au contexte de l'étude. Plus intéressantes sont les places occupées par les mots « *enceinte* », « *travail* », « *mort* » ou

<sup>38</sup> *Alceste, Manuel d'utilisation, version 4.7, ©Image, p. 75.*

« *vacances* » qui suggèrent que cet univers lexical est celui de la localisation des activités et des événements. L'ensemble du « vocabulaire spécifique » de la classe 1 ne vient pas le contredire mais ne l'établit pas non plus de manière convaincante.

La **Classe 2** n'offre pas plus de pôles de structuration de l'univers sémantique. Là encore le vocabulaire spécifique de la classe est pour le moins hétéroclite (voir encadré ci-dessous).

#### Encadré 2

Vocabulaire spécifique de la classe 2 :

gens(130), comprendre.(47), chose+(129), facon+(24), idee+(25), respect+(25), donn+er(48), parl+er(72), maniere+(18), norma+l(22), simple+(15), vrai+(17), esprit+(17), jug+e(18), raison+(18), situation+(18), societe+(21), valeur+(18), vie+(82), accept+er(18), aid+er(26), expliqu+er(19), pens+er(34), vivre.(47), educat+ion(23), homosexu<(15), religi<(26), peut\_etre(63), beau+(9), bizarr+e(9), connu+(11), difficile+(27), droit+(10), propre+(11), sujet+(8), malheureusement(8), tellement(17), comportement+(15), dire+(67), epou+x(10), evenement+(9), generation+(13), guerre+(8), image+(14), individu+(9), niveau+(31), nombre+(14), part+(35), personne+(25), peur+(13), relation+(23), repere+(8), sens(25), confront+er(11), evolu+er(12), exist+er(11), jug+er(13), mari+er(8), permettre.(24), transmettre.(10), trouv+er(48), appar+ent(11), bonne+(18), chanc+e(19), compris+(21), consommat+ion(8), differ+ent(31), enf+ant(95), evid+ent(14), sensib<(15), a\_priori(10), familia+l(6);

La classification ascendante hiérarchique (C.A.H.) ne nous est pas non plus d'un grand secours. Le point résultant cette fois est le mot « *événement* » -ce qui aurait été plus conforme à ce que nous avons rencontré dans la classe précédente. La place des autres mots ne nous suggère rien de plus.

Les « segments répétés » nous livrent quelques indications quant à la portée de ces classes. Par segment répété Alceste entend « un segment de texte composé de plusieurs formes successives apparaissant au moins deux fois dans le corpus ». Alceste, ici, présente les « segments répétés » par fréquence décroissante étendue à l'ensemble des UCE de chaque

classe. Nous avons rassemblé dans le tableau suivant ci-après les segments répétés des deux classes de l'analyse du corpus des entretiens réalisés sur le site de la Côte d'Or (voir tableau 7 ci-dessous).

**Tableau 7**

<b>classe n° 1 (20 SR maximum)</b>	<b>classe n° 2 (20 SR maximum)</b>
2 1 101 je ai	2 2 87 je ai
2 1 68 ce etait	2 2 38 on a
2 1 42 je etais	2 2 28 je suis
2 1 40 je suis	2 2 28 il falloir.
2 1 38 on a	2 2 28 pour moi
2 1 35 je avais	2 2 25 on est
3 1 25 je me suis	2 2 25 comme cela
2 1 25 et puis	2 2 24 je ne
2 1 22 je ne	4 2 22 ce ne est pas
2 1 22 pour moi	2 2 21 tout monde+
2 1 21 mes parent+	2 2 21 on se
2 1 20 mon pere+	2 2 20 qu+ on
2 1 18 on est	2 2 19 ce etait
2 1 18 je faire.	2 2 18 mes parent+
2 1 18 comme cela	2 2 18 je etais
2 1 17 cela me	2 2 16 quelqu+ part+
3 1 17 je ai eu+	2 2 16 ma mere+
2 1 17 et apres	2 2 15 mais c'-est
2 1 16 je me	2 2 15 a faire.
2 1 16 il falloir.	2 2 14 cela aller.

Si maintenant nous éliminons les segments répétés communs aux deux classes, nous obtenons cette liste restreinte à 10 segments répétés (voir tableau 7 ci après).

**Tableau 8**

<b>classe n° 1 (20 SR maximum)</b>	<b>classe n° 2 (20 SR maximum)</b>
2 1 35 je avais	2 2 25 comme cela
3 1 25 je me suis	4 2 22 ce ne est pas
2 1 25 et puis	2 2 21 tout monde+

2 1 20 mon pere+	2 2 21 on se
2 1 18 je faire.	2 2 20 qu+ on
2 1 18 comme cela	2 2 16 quelqu+ part+
2 1 17 cela me	2 2 16 ma mere+
3 1 17 je ai eu+	2 2 15 mais c'-est
2 1 17 et apres	2 2 15 a faire.
2 1 16 je me	2 2 14 cela aller.

La liste des segments répétés de la classe n° 2 ne comportent plus de segments répétés faisant appel aux pronoms personnels « *je* », « *me* ». Par contre on le retrouve à huit reprises dans la liste des segments répétés de la classe n°1. De même, en dehors du segment « *ma mère* » dans la classe n°2 qui fait pendant au « *mon père* » de la classe n°1, il n’y a même aucun autre segment répété mobilisant un adjectif possessif.

La considération des segments répétés vient donc renforcer la proposition d’interprétation précédente pour la classe n° 1, mais n’offre rien de plus pour la classe n° 2, si ce n’est que l’univers lexical est plutôt celui de la généralité (« *tout le monde* ») et de l’anonymat (« *on* »), des « *gens* » selon le terme le plus présent dans la classe.

## 2- Le site de l’Île-de-France

Bien que le nombre d’entretiens réalisés soit inférieur à celui du site précédent, Alceste nous donne cette fois 4 classes en retenant un nombre d’U.C.E. sensiblement identique que pour le site de la Côte d’Or, et en en classant 75, 44%. Ce qui reste toujours satisfaisant.

**Tableau 9**

Nombre d’UCE	Nombre d’UCE sélectionnées	% d’UCE sélectionnées	Nombre d’UCE classées	% d’UCE classées
2928	2928	100	2209	75.44

**Tableau 10**

Classe	Nombre d’UCE dans la classe	%
Classe 1	421	19.06
Classe 2	358	16.21

Classe 3	161	7.29
Classe 4	1269	57.45

On notera l'inégale distribution des U.C.E. dans les différentes classes. Alors que la Classe 3 n'en comprend que 7,29%, la Classe 4, quant à elle, en rassemble plus de la moitié (57,45%), les deux autres restant inférieures à 20%. Procédons tout de même à leur présentation.

La **Classe 1** se caractérise par une présence singulière d'adverbes et d'adjectifs. Ceux-ci semblent venir renforcer des substantifs qui sont plutôt des notions abstraites ou qui désignent des situations ou des états susceptibles d'avoir recours à ces notions abstraites. Bref, un univers linguistique qui rappelle celui de la science et de la technologie.

### Encadré 3 : Adverbes et adjectifs

numéro	Effectifs retenus	Effectifs	pourcentage	chi2	identification
162	6	9	66.67	13.28	B actuellement
170	54	68	79.41	165.67	B effectivement
173	3	4	75.00	8.13	B exactement
174	15	21	71.43	37.69	B extrêmement
175	8	14	57.14	13.25	B facilement
177	15	34	44.12	14.06	B forcement
187	19	19	100.00	81.39	B vachement
1	4	4	100.00	17.02	A adaptati+f
7	3.	4.	75.00	8.13	A aise+
21	12.	19.	63.16	24.16	A clair+
22	8	. 12.	66.67	17.73	A commun+
29	9.	9.	100.00	38.38	A defini+
52	4.	4.	100.00	17.02	A fina+l
53	9.	12.	75.00	24.48	A flou+
56	3.	4.	75.00	8.13	A fort+
59	3.	3.	100.00	12.76	A genia+l
65	33.	49.	67.35	75.75	A gros+
68	6.	9.	66.67	13.28	A humain+
70	5.	6.	83.33	16.11	A idiot+
71	12.	12.	100.00	51.24	A induit+
75	9.	20.	45.00	8.80	A interessant+
98	6.	10.	60.00	10.92	A negati+f

115	18.	26.	69.23	42.93	A personnel+
117	7.	9.	77.78	20.20	A plan+
118	19.	36.	52.78	26.97	A plein+
119	20.	21.	95.24	79.76	A positi+f
120	7.	11.	63.64	14.24	A pratique+

#### Encadré 4 : Noms

numéro	Effectifs retenus	Effectifs	pourcentage	chi2	identification
226	13.	13.	100.00	55.54	N aspect+
231	8.	15.	53.33	11.50	N avis
252	6.	12.	50.00	7.49	N categori<
257	15.	35.	42.86	13.06	N choix
258	72.	226.	31.86	26.74	N chose+
259	9.	20.	45.00	8.80	N classe+
284	6.	7.	85.71	20.23	N cycle+
289	12.	16.	75.00	32.70	N
318	26.	41.	63.41	53.28	definition+
322	5.	9.	55.56	7.80	N espece+
355	14.	24.	58.33	24.26	N etudiant+
356	52.	149.	34.90	25.99	N genre+
360	12.	15.	80.00	36.36	N gens
375	18.	22.	81.82	56.74	N groupe+
378	7.	10.	70.00	16.90	N
388	4.	4.	100.00	17.02	ingenieur+
391	5.	6.	83.33	16.11	N interet+
392	7.	8.	87.50	24.38	N langage+
407	6.	7.	85.71	20.23	N licence+
409	3.	4.	75.00	8.13	N lien+
415	19.	51.	37.25	11.21	N matiere+
426	6.	9.	66.67	13.28	N mec+
428	11.	14.	78.57	32.35	N milieu+
438	16.	20.	80.00	48.59	N mot+
444	25.	55.	45.45	25.48	N musique+
445	3.	4.	75.00	8.13	N ordre+
455	3.	4.	75.00	8.13	N part+
467	10.	22.	45.45	10.04	N passion+
484	8.	10.	80.00	24.18	N
489	5.	5.	100.00	21.28	phenomene+
490	23.	55.	41.82	18.94	N prenom+

496	3.	4.	75.00	8.13	N
509	4.	5.	80.00	12.06	recherche+
510	9.	9.	100.00	38.38	N rejet+
514	28.	47.	59.57	51.10	N relation+
					N reseau+
					N schema+
					N science+
					N sens

L'univers qui se dessine ici est celui de l'activité intellectuelle, de la science aussi bien dans ses application, celle de l'ingénieur par exemple, que dans son élaboration. Le poids des adjectifs et adverbes qui viennent la superlativiser semble indiquer que ce sont d'abord les effets de la science qui sont plutôt envisagés.

Le vocabulaire spécifique de la classe 1 est donné dans l'encadré ci-après (encadré 5).

#### Encadré 5

Vocabulaire spécifique de la classe 1 :

gros+(33), induit+(12), positi+f(20), socia+l(27), effectivement(54), vachement(19), aspect+(13), espece+(26), ingenieur+(18), joue+(17), sens(28), discrimin+er(36), percevoir.(41), mathemat+16(21), personnel+(18), ordre+(16), jou+er(14), defini+(9), extremement(15), definition+(12), groupe+(12), musique+(11), science+(9), class+er(8), pens+er(30), structur+er(9), util+e(9), clair+(12), flou+(9), plan+(7), plein+(19), russe+(10), chose+(72), cycle+(6), facilite+(5), genre+(14), gens(52), jazz(7), lien+(7), matiere+(6), part+(25), recherche+(8), rejet+(5), sortant+(5), terme+(15), permettre.(14), actu+el(6), act+ion(16), class+16(7), cultur<(6), dout+e(6), entourage<(7), percepti<(7), visi+ble(8), hyper(9), peut\_etre(23), referentiel+(6), rep(9), rigolo+(8), adaptati+f(4), commun+(8), fina+l(4), genia+l(3), humain+(6), idiot+(5), negati+f(6), pratique+(7), tota+l(4), actuellement(6), facilement(8), forcement(15), avis(8), choix(15), face+(4), facon+(18), genera+l(4);

La **Classe 2** décrit, elle aussi, un univers discursif. Non plus celui de la science, mais celui de l'identité personnelle avec ses dimensions relevant des croyances et des

convictions. Croyances et convictions religieuses, politiques, éthiques. D'où la présence de termes comme ceux de « *sujet* », « *principe* », « *respect* », « *valeur* », « *moral* », « *catholique* »...

Il s'agit donc de l'identité personnelle telle qu'elle peut s'énoncer, être référée à des « *idées* ».

Le vocabulaire spécifique de la classe 2 est donné dans l'encadré ci-après (encadré 6).

#### Encadré 6

Vocabulaire spécifique de la classe 2 :

appartenance+(11), dire+(72), idee+(21), identite+(28), question+(28), polit+16(24), religi+(48), sujet+(13), principe+(14), accept+er(9), import+ant(51), cas(12), gene+(9), respect+(8), valeur+(6), civil+(6), spontane+(4), clairement(6), conversation+(7), critere+(5), discours(5), point+(4), tas(7), abord+er(4), decouvrir.(7), prefer+er(9), present+er(7), prevenir.(5), toler+er(5), cathol+16(6), insuffis+ant(4), attentif(4), mora+1(5), blan+14(4), art+(5), caractere+(7), carte+(5), fonction+(3), guerre+(4), issue+(4), minimum(5), personne+(13), preuve+(3), rencontre+(9), situation+(8), affirm+er(5), appreci+er(6), concevoir.(4), defin+ir(18), dependre.(5), donn+er(21), engag+er(4), gat+er(3), pos+er(17), pratiqu+er(5), respect+er(5), trouv+er(32), base+(7), ceremonie(3), conson+ant(3), educat+ion(9), philo+(3), fide+1(3), directement(3), justement(15), amitie+(4), bapteme+(2), etat+(5), famille+(18), homme+(13), mode+(4), niveau+(16), prejugé+(3), tiroir+(2);

La **Classe 3** est également celle du discours identitaire mais cette fois sous l'angle des « *origines* ». Origines géographiques, nationales ou régionales. C'est l'univers des « *racines* », de ce qui va ancrer l'individu dans un territoire, particulièrement celui de ses ancêtres. D'où la présence ici des mots « *grand-mère* » et « *grand-père* ».

Le vocabulaire spécifique de la classe 3 est donné dans l'encadré ci-après (encadré 7).

#### Encadré 7

Vocabulaire spécifique de la classe 3 :

français+(14), grec+(6), italien+(8), ne+(16), parisien+(11), grand-mere+(14), grand-pere+(6), france(14), italie(7), pologne(4), lieu+(8),

province+(5), racine+(5), region+(5), vecu+(11), habit+er(11), emigre+(4), drancy(4), grec+(6), polonais+(6), turquie(8), paris(13), langue+(9), naissance+(7), pays(6), etranger+(4), originaire+(3), cousin+(4), patern+el(3), campagne+(3), origine+(6), derang+er(3), saint\_maur(3), exterieur+(2), oncle+(2), tante+(2), histoire+(6), maison+(6), accouch+er(2), apprendre.(5), attach+er(3), deced+er(1), maitris+er(3), racont+er(3), vivre.(8), matern+el(4), vill+23(5), armen+(2), gennevilliers(1), iran+(1), familia+l(5), parti+(4), enormement(3), banlieue+(3), culture+(5), quartier+(2), compliqu+er(3), parl+er(16), rappel+er(3), belle+(2), malheureusement(1), seulement(1), riche+(1), vis(1), bien-aime(1), dix\_huitieme(1), etats\_unis(1), haute\_marne(1), epoque+(7), fin+(3), aim+er(11), devenir.(3), perdu+(2), particulierement(1);

La **Classe 4**, pour sa part, décrit l'univers de la famille et, semble-t-il, du point de vue de l'enfant qu'a jadis été le locuteur. D'où la présence d'un vocabulaire renvoyant à l'univers scolaire (« école », « étude », « baccalauréat », « cours », « professeur », « élève »...)

Le vocabulaire spécifique de la classe 4 est donné dans l'encadré ci-après (encadré 8).

#### Encadré 8

Vocabulaire spécifique de la classe 4 :

an+(130), enf+ant(93), travail<(117), fille+(54), financier+(16), seul+(35), frere+(51), annee+(37), boulot+(20), compte+(47), etude+(27), garcon+(27), garde+(15), mois(23), parent+(84), poste+(24), voiture+(15), faire.(207), occup+er(18), prendre.(68), rendre.(29), fait(268), passe(67), depressi+f(9), directeur+(9), terrible+(9), finalement(17), maman+(13), mere+(43), pere+(45), baccalaureat<(11), bureau+(10), contact+(11), cours(13), debut+(16), ecole+(57), gamin+(14), heure+(15), jour+(34), lettre+(9), mari+(25), metier+(17), professeur+(9), semaine+(9), soir+(11), taxi+(13), temps(48), tete+(17), appel+er(23), chang+er(27), demissionn+er(10), elev+er(13), gard+er(13), oblig+er(9), pass+er(36), ressentir.(20), rest+er(34), reuss+ir(15), voir.(130), arrete+(16), artist<(11), compris+(17), eleve+(20), format+ion(14), telephon+16(10), faite(10), sœur+(55), adulte+(8), dernier+(17), droit+(11), matin+(10), neuf(11), air+(7), nom+(28), nuit+(8), place+(10);

A considérer ces quatre classes, il ne fait aucun doute que les discours recueillis et analysés par Alceste traitent bien de la question identitaire et que celle-ci s'organise autour de ces quatre pôles que sont l'activité professionnelle –ici elle mobilise d'abord du savoir scientifique, les caractéristiques sociographiques des répondants le confirment (médecin, ingénieur...)-, les convictions, notamment religieuses, les « racines » territoriales et culturelles et les souvenirs d'enfance.

Ces quatre pôles constituent des pôles de structuration de l'identité personnelle mais, nous le verrons dans les chapitres suivants, ils sauront se combiner avec d'autres pôles tout aussi indicatifs de la structuration de l'identité personnelle.

En somme, le résultat de cette analyse n'est guère révélateur. On peut même penser que c'est là, *a minima*, ce que l'analyse devait nous donner. Elle semble finalement plus réfléchir l'orientation des entretiens impulsée par les enquêteurs que des constructions singulières à mettre à l'actif des personnes interviewées.

La recherche d'une compréhension plus fine des résultats à partir d'une distribution selon le *genre*, le « sexe » pour reprendre la catégorie habituelle, n'est guère plus concluante. Au mieux, nous retrouvons la marque de deux univers bien spécifiés mais qui se recouvrent en partie. Tandis que l'univers féminin associe la famille et le travail (travail domestique ?), l'univers masculin met en avant des professions (voir tableau 11). Nous retrouvons donc là un stéréotype social semble-t-il toujours des mieux partagés.

**Tableau 11**

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°1 : *Sexe_f			FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°2 : *Sexe_m		
Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites
27.92	143	Travail	121.60	71	Effectivement
19.01	68	fille+	65.21	45	gros+
14.49	36	mari+	48.10	19	vachement
13.41	404	fait	47.51	22	ingenieur+
12.20	46	entendre	46.41	23	mathemat+16
10.95	72	mere+	40.46	16	russe+
10.84	27	specia+l	34.34	25	socia+l
10.43	26	poste+	30.30	12	acuponct+

10.17	36	garcon+	30.30	12	induit+
10.03	25	mois	27.87	20	medecin<
9.22	23	boulot+	27.77	11	structur+er
8.99	28	partir	26.80	15	hyper
8.95	77	famille+	23.95	22	genre+
8.93	98	enf+ant	23.54	17	joue+
8.81	22	compris+	22.70	9	architect<

## Chapitre 3

# POPULATION CIBLÉE

### *1- Présentation synthétique de la population interviewée*

Selon la formulation initiale de la commande, l'étude d'une population censée connaître des formes de discriminations avérées en raison de certaines de ses caractéristiques biographiques pourrait tenir le rôle de population témoin à la fois dans la mesure du poids des discriminations sociales dans la construction identitaire de « soi » et dans l'établissement du fait discriminatoire lui-même. Il était en effet admis qu'*a priori* des populations spécifiées au regard du handicap physique qu'elles pouvaient manifester, de leur origine nationale et/ou ethnique (originaires des DOM ou immigrés de la seconde génération) ou de leur orientation sexuelle (homosexuels masculins ou féminins), devaient faire montre d'un degré patent de discrimination sociale et ainsi servir d'étalon pour apprécier celui rencontré par la population dite générale. Le présumé, frappé, semble-t-il, au coin du bon sens, voulait que l'un ou l'autre de ses traits discriminatoires le soit toujours absolument, c'est-à-dire, d'une part, manifeste et reconnaissable objectivement, et, d'autre part, toujours reçu comme tel subjectivement.

Dès lors, il convenait de circonscrire ces populations spécifiées, « ciblées » eu égard à l'objectif de l'étude, et de procéder auprès d'elles comme il avait été fait avec la population générale qui avait répondu au questionnaire « histoire de vie » de l'Insee. Pour ce faire, il revenait, comme précédemment, au Crédoc de trouver la population *ad hoc*, de lui soumettre le questionnaire « histoire de vie » de l'Insee et de s'assurer qu'elle accepte l'entretien en face à face avec l'un des enquêteurs du Grass-Cnrs. Or, plus que pour la phase précédente, le Crédoc a rencontré des difficultés pour constituer sa base d'enquête et les délais initialement prévus pour réaliser cette troisième phase de l'étude ont largement été dépassés, au point que certains des enquêteurs du Grass-Cnrs étaient devenus indisponibles. Du coup, notamment en Île-de-France, il a été nécessaire de renoncer à rencontrer une fraction des populations prédéfinies<sup>39</sup>.

On notera d'ailleurs par parenthèse que toutes les personnes dites de la « seconde génération » de migrants étrangers (maghrébins pour l'essentiel), et qui avaient théoriquement accepté le principe de l'entretien lors de la passation du questionnaire Insee, n'ont jamais donné suite aux propositions de rencontre que nous avons pu leur faire. Sans faire d'hypothèses défavorables sur le respect scrupuleux de la procédure initialement définie, on ne peut s'empêcher de penser que la défection massive que nous avons enregistrée tient pour une part non négligeable à ce que provoque, au moins sur le plan symbolique, une rencontre en face à face avec un enquêteur-chercheur. Peut-être plus qu'avec le reste de la population rencontrée, ce dernier se trouve facilement assimilé à un représentant de l'« Administration », d'où la distance sociale à préserver à son endroit. Mais aussi, l'objet même de l'enquête a pu renforcer la prévention à l'égard de cette procédure d'enquête. La nature des questions posées, celles du questionnaire d'abord, celles supputées de l'entretien à venir en suite, ont pu « indisposer » nos interlocuteurs potentiels. Et puis, la question identitaire elle-même, du moins si l'on accepte un minimum d'analyse sociologique à son propos, ne devient véritablement une question, une question dont on peut du coup débattre et envisager sous l'angle processuel de l'histoire singulière, qu'à la condition d'avoir rompu avec la représentation « holiste », comme l'on dit volontiers aujourd'hui, de l'identité héritée. Donc,

---

<sup>39</sup> D'autant qu'un bon nombre des listings que nous fournissait le Crédoc se révéla inexploitable (défaut de coordonnées résidentielles, téléphones muets, erreurs sur les personnes, indication d'une acceptation quand un refus avait été formulé, etc.)

indiscutée et indiscutable. Raison, théorique cette fois, pour laquelle nos possibles interlocuteurs ont pu nous faire défaut<sup>40</sup>.

On notera encore que la seule personne qui ait répondu favorablement à la demande d'entretien n'était absolument pas représentative des immigrés dits de la « seconde génération » puisqu'il s'agissait d'une étudiante malgache en France pour la durée de ses études. Celle-ci acceptera le principe d'un entretien, assez rapide d'ailleurs puisqu'il aura lieu le temps d'une pause sur son temps de travail<sup>41</sup>, et d'autant plus facilement qu'elle a un point de vue arrêté sur la question de la discrimination.

En somme, et à l'expérience, on peut considérer qu'au sein des populations ciblées initialement retenues, il aurait peut-être été judicieux de réserver un autre type de traitement aux personnes dites de la « seconde génération » de migrants étrangers. En tout cas, d'adopter un mode d'approche susceptible de favoriser la confiance et la compréhension quant aux objet et objectif de l'étude.

Au total donc, les prévisions présentées dans le tableau fourni dans la partie « présentation » et reproduit ci-après n'auront pas connu de totale réalisation, excepté pour le Groupe 4.

**Tableau 0 : Prévisions concernant les populations ciblées Insee**

	Nombre	Groupes (*)							
		G1		G2		G3		G4	
		IdF	Côte d'Or	IdF	Côte d'Or	IdF	Côte d'Or	IdF	Côte d'Or
Recrutement	60	7	8	7	8	7	8	7	8
Questionnaires	40	5	5	5	5	5	5	5	5
Entretiens	20	3	2	3	2	3	2	3	2

<sup>40</sup> A l'appui de ces considérations faisons valoir également le très faible nombre de questionnaires passés par le Crédoc auprès de cette population. Deux seulement pour la région Île-de-France !

<sup>41</sup> Les conditions dans lesquelles se déroulera cet entretien, un café près du lieu de travail de la personne rencontrée à l'ambiance sonore préjudiciable à l'enregistrement de l'entretien, n'auront pas permis d'assurer la transcription de ce dernier. C'est à partir des notes rassemblées immédiatement après la réalisation de l'entretien que nous en traiterons.

**Tableau 0 Bis : Entretiens réalisés auprès des populations ciblées Insee**

	Nombre	Groupes (*)							
		G1		G2		G3		G4	
		IdF	Côte d'Or	IdF	Côte d'Or	IdF	Côte d'Or	IdF	Côte d'Or
Entretiens	9	0	2	0	1	0	2	3	2

(\*) Groupes :

- G1 : domiens
- G2 : immigrés (seconde génération)
- G3 : handicapés
- G4 : homosexuels

Mauvaises prévisions, difficultés supplémentaires rencontrées en cours de réalisation, aux conséquences amplificatrices... bref, un matériau quantitativement différent. Mais cependant qualitativement de qualité et somme toute suffisamment instructif au regard de nos préoccupations théoriques.

Procédons maintenant à la présentation des personnes effectivement interviewées. Les tableaux 1 et 1bis donnent les principaux éléments sociographiques de ces personnes. Ces éléments sont purement descriptifs et donnés à titre indicatif, ils ne peuvent avoir aucune valeur de représentation quelconque.

Tableau 1- Sociographie de la population interviewée

Numéro de codification	Sexe 1 = H 2 = F	Age	Vie en couple 1 = Oui 2 = Non	État Matrimonial Légal 1 = Célibataire 2 = Marié	Niveau d'étude Atteint (voir carte 3)	Activité actuelle 1 = Oui 2 à 8 = Non	Activité passée 1 = Oui 2 = Non	Année cessation activité	Dernière profession exercée	Statut dans la dernière profession 1 = salarié État 4 = salarié sect privé 5 = salarié de sa propre entreprise
1001	1	46	1	2	6	8	1	2000	Conseiller bancaire	4
1002	2	45	1	2	6	8	1	1992	Ambulancière	4
2001	1	38	2	1	6	1			Télesurveillant	4
2002	2	34	2	1	5	2	1	2002	Ambulancière	4
2003	1	32	2	1	6	1			Barman	4
2004	2	34	1	1	8	1			Enseignante collège	1
2005	2	36	1	1	8	1			Consultante tourisme	5
3001	2	52	1	2	6	2	1	1997	Aide Soignante	1
3002	1	29	2	1	20	1			Caissier	4
4001	2	20	2	1	40	1	2		Etudiante et Vendeuse temps partiel	4

Ajoutons aussi, mais à titre de complément d'information, l'entretien préalable réalisé auprès d'une personne rencontrée pour le handicap physique qu'elle connaissait.

**Tableau 1 bis- Sociographie de la population interviewée (complément)**

Numéro de codification	Sexe 1 = H 2 = F	Age	Vie en couple 1 = Oui 2 = Non	État Matrimonial Légal 1 = Célibataire 2 = Marié	Niveau d'étude Atteint (voir carte 3)	Activité actuelle 1 = Oui 2 à 8 = Non	Activité passée 1 = Oui 2 = Non	Année cessation activité	Dernière profession exercée	Statut dans la dernière profession 1 = salarié État 4 = salarié sect privé 5 = salarié de sa propre entreprise
1003	2	61	2	1		8	1	1992	Infirmière	4

Il n'est bien entendu nullement question d'énoncer quelque considération que ce soit quant à la représentativité de cet échantillon, seulement de constater que les personnes rencontrées sont dans la « force de l'âge », qu'elles admettent divers statuts matrimoniaux et formes familiales<sup>42</sup>, et qu'elles ont également au regard de l'emploi des positions des plus variées (activité, retraite, invalidité, chômage). Ajouterions-nous, comme nous le verrons au terme de l'analyse des entretiens réalisés avec elles, qu'elles ne se distinguent nullement de manière essentielle des autres personnes interviewées au regard de ce qui est l'objet premier de notre étude : la construction identitaire de soi. Autrement dit, le facteur de discrimination « objective » -si l'on peut parler comme cela- ne se révèle pas être un facteur discriminant dans la considération « subjective » de soi. Nous allons y revenir.

En attendant, poursuivons leur présentation. Et pour ce faire, considérons certaines des réponses qui ont été apportées aux questions du questionnaire Insee. D'abord, celles ayant trait à l'environnement familial de la personne et à l'âge auquel elle a quitté le domicile de ses parents (Tableau 2).

**Tableau 2**

Numéro de codification	B1 Par qui avez-vous été élevé(e) ?	B3 Mère encore en vie ? 1 = Oui 2 = Non	B4 Père encore en vie ? 1 = Oui 2 = Non	B9 Nbre frères et sœurs ?	B10 Nbre demi-frères et demi-sœurs ?	B11 A quel âge avez-vous quitté domicile des parents ?
1001	1	1	2	3	0	23
1002	1	2	2	3	2	18
2001	1	1	1	3	1	22
2002	4	1	1	3	3	18
2003	2 + 7a	1	1	3	3	22
2004	1 + 2	1	1	3	1	23
2005	1	1	1	3	0	18
3001	2	1	2	13	8	21
3002	1	1	1	2	0	18
<b>4001</b>	2	1	1	5	0	19

La question B1 de ce tableau cherchait à connaître par qui la personne avait-elle été élevée. La réponse 1 signifie qu'il s'agissait des deux parents ; la réponse 2 qu'il s'agissait

<sup>42</sup> On regrettera, ici, que le questionnaire d'enquête Insee n'ait pas été plus précis quant à l'état dit matrimonial des personnes. Le Pacs ou le concubinage non pacsé ne prennent pas place entre le célibat et le mariage. Juridiquement comme sociologiquement ils sont distincts des deux autres statuts.

de la mère seule ; la réponse 4 de la mère et un conjoint ; la réponse 7a une autre femme seule de la famille (grand-mère, tante, etc.). On notera que nous n'avons pas de personnes qui auraient connu des « familles de substitution » (adoption, placement en familles d'accueil) ou qui auraient été élevée selon un schéma dérogeant aux représentations normatives matriarcales. Pour le reste, on a envie de dire que les personnes rencontrées ont connu un environnement familial ordinaire.

Compte tenu de l'éventail des âges des personnes, elles ont encore souvent leurs parents en vie. Le départ du foyer familial s'est fait à un âge moyen de 20 ans, ce qui est sûrement encore à regarder comme un effet de la génération la plus représentée dans cet ensemble des personnes. On pourrait aussi noter leur propension à relever d'une fratrie relativement étendue au regard du nombre moyen d'enfants des ménages français.

**Tableau 3**

Numéro de codification	Sexe	B12 Nbre de personnes avec qui vie de couple	B14 Nbre d'enfants	Fa Vous êtes avant tout : 1e réponse	Fb Vous êtes avant tout : 2e réponse
1001	1	1	2	1	7
1002	2	2	2	7	3
2001	1	1	0	10	11
2002	2	1	0	10	4
2003	1	1	0	10	13
2004	2	2	0	10	3
2005	2	0	0	13	10
3001	2	1	3	2	7
3002	1	1	0	4	10
4001	2	0	0	1	10

Le tableau 3 nous montre que pour autant ces personnes n'ont pas eu beaucoup d'enfants. Cela se trouve d'ailleurs accentué par le nombre d'homosexuels qui, bien que certains aient engagé des démarches pour en avoir, n'en ont aucun. Quant au nombre de personnes avec lesquelles il y a eu une vie de couple il ne diffère guère de celui de la population générale. Il est même inférieur de 0,6 point à celui de la région Île-de-France.

Plus intéressantes paraissent être les réponses aux questions successives :

« Aujourd'hui, personnellement, diriez-vous que vous êtes avant tout :

1 = le fils/la fille de vos parents

2 = le mari/la femme de votre épouse ou de votre époux

- 3 = le conjoint/la conjointe ou le compagnon/la compagne de la personne avec qui vous vivez
- 4 = un homme/une femme célibataire
- 5 = un homme/une femme divorcé/divorcée
- 6 = un homme/une femme veuf/veuve
- 7 = le père/la mère de vos enfants
- 8 = un homme/une femme sans enfant
- 9 = le grand-père/la grand-mère de vos petits enfants
- 10 = un homme/une femme tout simplement
- 11 = rien de tout cela
- 12 = ne sait pas
- 13 = autre. »

Il est en effet intéressant de noter combien ce qu'on va appeler « l'image de soi » sera rapportée à ce qu'on pourrait dire être une identité de genre : *un homme/une femme tout simplement*. Ces possibilités de réponse sont à chaque fois les plus proposées et, si on cumule les réponses des deux colonnes, elles représentent près d'une réponse sur trois. Elles s'opposent bien évidemment aux réponses qui réfléchissent la filiation —ascendante ou descendante— (1 réponse sur 4) ou l'alliance (près d'une sur sept) et qui, rassemblées sous le vocable de « famille », représentent un poids à peu près équivalent à celui de l'identité de genre. Ou pour le dire autrement, quatre modalités « familiales » sont nécessaires pour contrebalancer une seule modalité de « genre ».

Quant aux autres modalités, elles représentent une fois sur sept le souhait de se définir autrement que selon les catégories familiales, de genre ou encore matrimoniales. Mais aucune indication ne nous permet de dire vers quelles représentations alternatives il conviendrait de se tourner. Les modalités matrimoniales choisies, elles aussi, dans les mêmes proportions, sont moins à considérer comme des complémentaires des modalités « familiales » —c'est la cas du n° 3001— et plus souvent comme des spécifications juridico-sociales du « genre » —puisque « célibat et « genre » se trouvent croisés.

En tout cas, aucune des réponses ne revendique une « image de soi » qui soit dépendante ou relative au trait discriminant dont se trouve porteur le répondant. Aucun « handicapé » de notre échantillon ne dit « être avant tout » un « handicapé ». Aucun « homosexuel » de notre échantillon ne dit « être avant tout » un « homosexuel ». Etc. Il nous semble intéressant de relever ce point car cela laisse entendre que les traits discriminants, les

stigmates sociaux qui ont été retenus pour spécifier cette population, ne fournissent pas le contenu foncier de son « image de soi » et, subséquemment, de sa représentation identitaire. Ou, pour le dire encore autrement, entre la spécification sociale descriptive et/ou normative — celle qui préside aux catégories de cette enquête— et la représentation de soi singulière et déclarative —c’est le niveau que nous saisissons ici—, il y a place pour toutes sortes de jeux identitaires. À moins que ce ne soit justement là le lieu du jeu identitaire, l’espace de la construction de l’identité.

Poursuivons cette présentation en considérant les appartenances socio-culturelles appréhendées à partir de l’activité professionnelle des parents et de leur nationalité. (Voir tableau 4)

**Tableau 4**

Numéro de codification	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8-2	P9	P10	P11
1001	1	Cheminot	2	1	Cuisinière	1	1	71	France	1	1
1002	2	Publicitaire	1	1	Secrétaire	1	1	25	France	1	1
2001	1	Mécanicien d'entretien	1	1	Responsable magasin	1	1	10	France		1
2002	4			2	NSP	1	1	51	France	1	1
2003	4			1	Secrétaire	1	1	21	France		1
2004	1	Ingénieur	1	1	Inspectrice à la Sécu	2	1	93	France		1
2005	1	Ingénieur conseil	3	1	Directrice association	4	1	59	France	1	1
3001	4			1	Ouvrière agricole	1	1	971	France (Gouadeloupe)	1	1
3002	1	Employé	1	2	Secrétaire	1	1	974	France (Réunion)		1
4001	1	Député	2	3			2		Madagascar	2	2

Le tableau 4 nous livre quelques informations sur les « origines » socio-culturelles des personnes rencontrées.

La question [P1] : « Quand vous aviez 15 ans, votre père ou l’homme que vous considérez comme votre père travaillait-il ? », pouvait recevoir 4 types de réponse :

1 = Oui

2 = Non, il ne travaillait plus ou ne travaillait pas à ce moment là

3 = Non, il n’a jamais travaillé

| 4 = Père inconnu ou absent.

Dans trois cas, le père est « inconnu ou absent » et l'un fait aussi état d'une « ignorance » à l'endroit de la mère (cas 2002). Dans tous les autres cas, les situations sociales parentales s'apparentent à ce que superficiellement on pourrait qualifier de situations stables, en tout cas qui ne signale pas de « désaffiliation » —pour reprendre le vocable mis à l'honneur par Robert Castel. Elles varient, en effet, entre celle d'employé/ouvrier (1001) et celle de cadre supérieur de l'État (4001), en passant par plusieurs situations de type « classe moyenne ». À part le cas 4001, où la mère n'a pas d'activité professionnelle —elle est toujours restée au foyer—, toutes les mères sont actives, et dans deux cas au moins, sont les seules actives du ménage.

A titre indicatif, nous avons rapproché les caractéristiques socio-professionnelles des parents de la profession exercée par la personne rencontrée ainsi que de sa réponse à la question portant sur le sentiment d'appartenance à une « classe sociale » [V14, V15] et à celle enregistrant le sentiment de se sentir ou non « libre de choisir le cours de sa vie » [Z4]. Soit, le tableau 5.

**Tableau 5**

Numéro de codification	P2 Prof. Père	P5 Prof. Mère	Activité actuelle	Dernière profession exercée	Statut de l'activité
1001	Cheminot	Cuisinière	8	Conseil bancaire	4
1002	Publicitaire	Secrétaire	8	Ambulancière	4
2001	Mécanicien d'entretien	Responsable magasin	1	Télesurveillant	4
2002		NSP	2	Ambulancière	4
2003		Secrétaire	1	Barman	4
2004	Ingénieur	Inspectrice à la Sécu	1	Enseignante collège	1
2005	Ingénieur conseil	Directrice association	1	Consultante tourisme	5
3001		Ouvrière agricole	2	Aide Soignante	2
3002	Employé	Secrétaire	1	Caissier/Barman	4
4001	Député		3	Etudiante	

Si l'on met de côté le cas 4001 puisque la personne rencontrée est encore étudiante et se propose d'exercer son activité professionnelle dans son pays d'origine, les autres personnes ont toutes —ou ont eu— une activité professionnelle. Seule, l'une d'entre elles est

actuellement à la recherche d'un emploi. Les emplois qu'elles occupent ne signalent aucun déclassement social notable. Certains pourraient bien, et le sont d'ailleurs par les intéressés eux-mêmes, être regardés comme des indices de promotion sociale.

Autrement dit, contrairement à ce qui a été parfois soutenu un peu mécaniquement, le trait discriminant ou stigmatisant ne s'accompagne ici d'aucune forme de déclassement ou de relégation sociale. Du moins en première approximation, mais les entretiens ne le révéleront pas plus.

Le statut de l'activité pouvait être réparti entre les catégories suivantes :

- 1 = salarié de l'État
- 2 = salarié d'une collectivité locale (y c. *HLM, hôpitaux publics*)
- 3 = salarié d'une entreprise publique ou nationale (y c. *Sécurité sociale*)
- 4 = salarié du secteur privé (*autre que cas suivant en 5*)
- 5 = salarié de sa propre entreprise ou salarié de son conjoint
- 6 = Aide ou aidait un membre de sa famille dans son travail sans être salarié
- 7 = A son compte, indépendant, employeur, gérant, associé d'une société, co-exploitant.

Pour la majorité ce sont des emplois salariés du secteur privé qui sont occupés. Pour une personne, elle est salariée de sa propre entreprise. Deux autres sont salariés de l'État ou d'une collectivité locale (hôpital public).

Toutefois, au moment de l'entretien, une personne était au chômage et espérait retrouver bientôt un emploi. Deux autres personnes étaient en invalidité —trois si l'on ajoute l'entretien préalable effectué à Paris. Pour deux d'entre elles, elles avaient pu bénéficier quelques années auparavant d'emplois aidés, soit au titre des quotas d'emplois réservés pour les personnes handicapées dans les entreprises, soit au sein d'établissements spécialisés comme les « ateliers protégés ». Mais en aucun cas, il ne sera fait état de relégation professionnelle ou même de discrimination, bien que le plus souvent ces situations aient été décrites comme difficiles à vivre. Nous reviendrons sur ces points ci-après.

En attendant, revenons sur les représentations que nos interlocuteurs ont déclaré se faire de leur état de santé lors de la passation du questionnaire Insee. Le tableau 6 rassemble les réponses aux questions :

S5 : « Vous considérez-vous comme une personne :

- 1- en bonne santé,
- 2- malade,
- 3- handicapée,
- 4- âgée »

S6 : « Avez-vous eu dans le passé, une maladie, un accident, des malformations dont vous gardez encore des traces aujourd'hui ? :

- 1- *oui*  
2- *non* »

Les autres colonnes du tableau nous renseignent sur la nature des problèmes de santé rencontrés, l'âge auquel ils ont été rencontrés, le recours à une aide pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne, l'utilisation régulière d'une prothèse, d'un appareillage ou d'une aide technique, et l'éventuelle reconnaissance d'une invalidité (carte d'invalidité, pension, allocation, rente ou capital).

**Tableau 6**

Numéro de codification	S5	S6	H1 Nature des problèmes de santé	H2 Age	H3 Aide ? 1= oui 2 = non	H9 Prothèse, appareil- lage... ?	H10 Lesquels ?	H11 Invalidité ?
1001	3	1	Malfaçon congénitale des membres inférieurs	0	2	1	Chaussures	4
1002	2	2	Sclérose en plaques	30	1	1	Fauteuil roulant	4
2001	1	1	Hépatite A	10	2	2		1
2002	1	1	Problèmes circulatoires	32	2	1	Collants de contention	1
2003	1	2						
2004	1	2						
2005	1	2						
3001	1	2						
3002	1	1	Clavicule cassée	15	2	2		1
4001	1	2						

En dehors des deux personnes qui seront reconnues « en invalidité », toutes les autres estiment être « en bonne santé ». Même si, pour plusieurs d'entre elles, des problèmes de santé vont pouvoir être mentionnés. Certains nécessitant une aide technique. Mais pour autant, ils ne justifiaient pas de reconnaissance pour invalidité.

Voilà pour l'état de santé et sa reconnaissance sociale et individuelle.

Le tableau suivant consigne les réponses aux questions qui cherchaient à connaître les conséquences pratiques de l'expérience de la maladie ou du handicap.

**Tableau 7**

Numéro de codification	H12	H13	H15	H16	H18
1001	4b, 5b,	1	2	3 + 5	2

1002	1a, 2a, 3c, 4c, 5b	1	2	2 + 4	2
2001	6				
2002	1c, 3a, 4b,	1	3		2
2003					
2004					
2005					
3001					
3002	6				
4001					

La question [H12] proposait d'inventorier les conséquences possibles de la maladie ou du handicap dans différents domaines de la vie de la personne. Les modalités envisagées étaient les suivantes :

- a- négatives
- b- positives
- c- positives et négatives à la fois.

Les domaines inventoriés étaient les suivants :

- 1- vie professionnelle
- 2- vie familiale
- 3- vie affective
- 4- façon de voir les choses, personnalité
- 5- relations avec les autres
- 6- aucune conséquence.

Parmi les personnes qui ont répondu à cette question, deux vont estimer n'avoir subi aucune conséquence dans les domaines envisagés de leur vie. Maintenant, si l'on regarde les réponses fournies par les personnes qui déclarent avoir connu des conséquences, dans leur ensemble, celles-ci sont jugées de manière plutôt partagée. Les réponses fournies se répartissent à peu près équitablement entre les trois modalités proposées. S'agissant de la vie professionnelle les conséquences apparaissent plutôt négativement, même si dans un cas elles se présentent comme mitigées. On notera d'ailleurs ici qu'au cours de l'entretien cette personne n'établira aucun lien entre son état de santé et sa situation professionnelle. Il ne sera même jamais question de ses problèmes de santé. Ses changements d'emploi sont tous rapportés à des circonstances singulières beaucoup plus liées à son expérience sentimentale et

affective<sup>43</sup>. Pour cette personne, la même remarque vaut également pour ce qui à trait aux conséquences sur le plan affectif. Pour les autres personnes, si pour l'une d'elles il est mentionné des conséquences négatives sur la vie familiale —l'entretien nous dira qu'il s'agit avant tout de difficultés nées d'une plus grande présence à la maison, de difficultés à se côtoyer journallement—, les conséquences dans les divers domaines envisagés sont plutôt jugées favorables. Particulièrement lorsqu'il s'agit de sa personnalité ou de ses relations avec les autres.

Il convient, ici, de rapprocher ces déclarations des propos que nous avons recueillis auprès des personnes qui, dans notre échantillon de population générale, avaient également fait l'expérience de la maladie ou du handicap. Nous l'avons vu au chapitre 2, pour les cas 0121 et 0122, la maladie ou le handicap peuvent s'accompagner de l'expérience de gestes discriminatoires, entraînant parfois des conséquences dans la vie personnelle, sans que pour autant l'histoire de vie de ces personnes soit dominée par la discrimination ou, pour le dire autrement, sans que leur vie ne prenne sens qu'au regard des éventuelles pratiques discriminatoires. Tout comme les difficultés à assumer les conséquences personnelles de la maladie ou du handicap n'interdisaient pas de se voir en capacité de pouvoir encore « maîtriser » sa propre vie, en tout cas « relativement ». Ce qui nous avait amené à souligner que le questionnaire, par rapport à l'entretien, procédait plus à des « coups de projecteurs » sur une histoire de vie qui, par définition, comporte bien d'autres événements. Lesquels tendent à relativiser les événements à portée discriminatoire, voire à les faire « oublier », du moins à ne plus jouer de rôle explicatif dans leur « histoire de vie ».

En somme, l'expérience de la maladie ou du handicap ne peut surtout pas être tenue pour une expérience de pure stigmatisation, une expérience provoquant *ipso facto* l'adoption d'une identité de stigmatisé, intronisant la maladie ou le handicap dans le statut d'attributs rédhibitoires, de dispositions singulières à n'être plus qu'**un** handicapé ou **un** malade. Certes, cette proposition ne saurait être érigée en principe général et absolu. Elle ne repose que sur les résultats de notre enquête. Laquelle a introduit un biais certain en ne rencontrant aucun « grand handicapé » ou « grand malade ». Mais, pour autant, elle autorise à rejeter l'idée que tout handicapé ou malade est porteur d'une identité singularisée par ce handicap ou cette maladie.

---

<sup>43</sup> Une nouvelle fois on pourra s'interroger sur cet écart discursif. Une nouvelle fois nous aurons tendance à l'interpréter en termes de contrainte de focalisation par le questionnaire sur des événements qui, « à la réflexion » ou ultérieurement —lors de l'entretien par exemple—, se révéleront d'importance tout à fait secondaire. Au point de ne plus revenir à la mémoire lors d'une nouvelle présentation de son « histoire de vie ».

En tout cas, nous rejoignons là certains travaux qui avaient cherché à comprendre le lien qui pouvait s'établir entre l'expérience de la maladie ou du handicap, l'image de soi et l'identité personnelle<sup>44</sup>. En distinguant deux types d'attitude chez la personne malade ou handicapée, lutter *contre* la maladie ou lutter *avec* la maladie, Kathy Charmaz par exemple montre qu'en se « rendant » à la maladie ou à la déficience physique, la personne gagne la possibilité de recomposer son image de soi et d'obtenir une identité plus affirmée. Elle devient, dit Kathy Charmaz, plus authentiquement elle-même<sup>45</sup>. C'est ce que nous a également déclaré en substance la personne que nous avons rencontrée à titre exploratoire (cas 1003). Elle devait d'ailleurs achever la relation de son expérience du handicap par cette déclaration : « Handicapée, pour moi, était un atout. Moi je revendique le handicap... mais à quel prix ! » (1003, F, 61).

Poursuivons encore la présentation de notre « population ciblée ». Cette fois, au regard de l'apparence physique et de l'image publique des personnes concernées. Le tableau 8 ci-après rassemble les réponses aux questions Pu1 à Pu9<sup>46</sup>. Celles-ci portent d'abord sur l'apparence physique de la personne [Pu1]. Plusieurs modalités sont proposées, une seule réponse est recueillie. Ces modalités prennent la formes de phrases censées représenter des « jugements » courants sur le physique des individus. A savoir :

- 1- Avec le physique que j'ai, j'aurais pu être mannequin
- 2- Mon physique n'est pas parfait mais il est plutôt agréable
- 3- J'ai un physique ordinaire, qui me convient
- 4- J'ai un physique ordinaire, qui ne me plaît pas beaucoup
- 5- Je n'ai pas été gâté(e) par la nature mais je fais avec
- 6- Je suis conscient(e) d'avoir un physique ingrat

Ensuite, [Pu2] à [Pu5] s'intéressent à l'image que la personne cherche à donner aux autres. Depuis son importance subjective jusqu'au style ou look éventuellement

<sup>44</sup> Voir notamment K. Charmaz, D. A. Paterniti (Ed.), 1999, *Health, illness and healing. Society, social context and self*, Los Angeles, Roxbury Publishing Company.

<sup>45</sup> K. Charmaz, « The body, identity and self : Adapting to impairment », in K. Charmaz, D. A. Paterniti (Ed.), 1999, *Health, illness and healing, Op. Cit.*

<sup>46</sup> Une grossière erreur de codification dans le questionnaire Insee entraînait une confusion entre les questions portant sur les antécédents parentaux (situation socio-professionnelle et nationalité d'origine [P1 à P14]) et les questions portant sur l'aspect physique et la personnalité de l'enquêté (également notées [P1 à P7]). Nous avons pris la liberté de recodifier ces dernières en [Pu1] à [Pu7] pour mettre l'accent sur la dimension « publique » des éléments de réponse ici recueillis.

revendiqué. Enfin deux questions [Pu6 et Pu7] portent sur les objets ostentatoires affichant la défense d'une cause ou d'une croyance. Quant à la dernière ici retenue : [Pu9] —[Pu8] était par nous inexploitable—, elle recense une opinion sur soi, à savoir :

Diriez-vous que vous êtes plutôt

- 1- Toujours le/la même, quelles que soient les situations
- 2- Assez différent(e) en fonction des situations
- 3- Ne sait pas

**Tableau 8**

Numéro de codification	Pu1	Pu2	Pu4	Pu5	Pu6	Pu7	Pu9
1001	3	1	2		3		2
1002	4	3	2		3		1
2001	2	3	2		2	Fanion	1
2002	2	2	2		3		2
2003	3	1	1	Hors du commun, ne pas vouloir ressembler à tout le monde	2	Habits militaires, vêtements noirs	2
2004	3	2	1	décontracté	1	T-shirt avec slogans	2
2005	3	2	2		3		1
3001	2	1	2		3		2
3002	3	1	1	Gay	1	Bague à l'annulaire droit	2
4001	2	2	2		3		1

La satisfaction à l'endroit de son physique est plutôt de mise, même si aucun rêve de star ne vient s'y greffer. Il n'y a non plus aucune forme de disqualification criante, même si l'une des personnes rencontrées ne se « plaît pas beaucoup ». Cela, pourrions-nous ajouter après l'avoir entendue, du fait des transformations de son corps qui ont accompagné les développements de sa maladie.

Quant à l'image que l'on cherche à donner aux autres, elle est diversement composée. Elle est plutôt rarement ignorée (2 fois sur 10). Et, autant de fois sujette à attention constante qu'à attention circonstancielle (4 fois sur 10). Toutefois, ceux qui s'en désintéressent ne sont pas uniquement les plus stigmatisés sur le plan de l'apparence physique : les handicapés et malades. D'aucuns peuvent même y porter grande attention. A l'inverse ceux que l'on perçoit parfois comme obnubilés par leur « look », les homosexuels, peuvent à l'occasion s'y désintéresser totalement.



3002	18										
4001	1, 4, 5, 10, 11, 12, 16	oui	non								

D'abord 3 personnes sur les 10 rencontrées ne font état d'aucune forme de « discrimination » —entendue, ici, comme une « relation avec les autres » qui prend la forme de la « moquerie », de la « mise à l'écart », du « traitement injuste » et du « refus de droit ». Les « autres » étant, pour reprendre la définition qui figure dans le questionnaire et qui était proposée aux personnes enquêtées, « les personnes que vous voyez régulièrement (famille, amis, relations de travail) mais aussi ceux avec qui vous avez des contacts plus rares : commerçants, administrations, employeur, etc. ». Les réponses, quantitativement, se répartissent ensuite entre les items suivants —la question les proposant à titre de « cause » de la « discrimination » ainsi définie— :

1- De votre âge	: 2
2- De votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)	: 2
3- De votre état de santé ou d'un handicap que vous avez	: 2
4- De la couleur de votre peau	: 1
5- De votre poids, de votre taille	: 4
6- De votre tenue vestimentaire, de votre look	: 3
7- Du lieu où vous vivez	: 1
8- De votre région ou de votre pays d'origine	: 1
9- De votre situation professionnelle ou de votre niveau d'instruction	: 0
10- De votre nom ou votre prénom	: 3
11- De votre façon de parler (accent, maîtrise de la langue)	: 2
12- De votre situation de famille	: 2
13- Des caractéristiques de vos proches, de vos amis ou de vos parents	: 2
14- De votre orientation sexuelle	: 4
15- De votre appartenance à une organisation politique, syndicale	: 1
16- De vos opinions politiques, syndicales ou religieuses	: 2
17- Autre, précisez	: 0

En première analyse on peut noter la grande répartition des réponses. Hormis l'item « De votre situation professionnelle ou de votre niveau d'instruction » qui ne reçoit aucune réponse, tous les autres items proposés en reçoivent. 4 ne sont mentionnés qu'une seule fois, 7 le sont deux fois, 2 le sont trois fois et 2 le sont quatre fois —ce qui est le plus fort taux de citation du même item.

Ce sont donc l'orientation sexuelle et les caractéristiques morphologiques de la personne qui se trouvent citées le plus grand nombre de fois. Cela tient bien sûr à la composition de notre échantillon pour ce qui est de la première « cause » citée. Tous les représentants du groupe « homosexuels » de l'étude, sauf un —peut être est-ce un effet de son

statut social supérieur—, mentionnent cette « cause ». Pour ces personnes, indéniablement, l'orientation sexuelle apparaît comme susceptible d'introduire des comportements ou attitudes discriminatoires de la part des « autres ». Viennent ensuite, et dans un ordre décroissant, le look et la morphologie, le sexe —mais ce n'est peut-être qu'une redondance— et le nom, enfin, la situation familiale —nouvelle redondance de l'orientation sexuelle ?—, l'âge, l'origine régionale ou nationale, les appartenances et opinions politiques, les caractéristiques des proches —possible nouvelle redondance—, le parler, le lieu de vie.

Mais en regardant les modalités sous lesquelles s'expriment ces comportements ou attitudes discriminatoires, la discrimination attachée à l'orientation sexuelle se fait autrement plus nuancée et plus variablement ressentie. D'abord la fréquence de ces manifestations varie de « une seule fois » à « continuellement » s'agissant de la « cause » « orientation sexuelle » elle-même. Ensuite elle apparaît sur des registres variant de la « moquerie » au « traitement injuste » en passant par la « mise à l'écart ». Sans omettre que l'on puisse déclarer ne connaître jamais de la part des « autres » de tels comportements ou attitudes.

Sur ce point, les entretiens nous apporteront d'utiles éclairages. Non seulement ceux effectués auprès des personnes rencontrées au titre de « population ciblée », mais aussi auprès de personnes appartenant à la « population générale » de l'étude mais admettant la même orientation sexuelle que la première. Nous y reviendrons ci-après.

Pour les personnes relevant de la « population ciblée » au titre d'un handicap ou d'une maladie, les deux personnes rencontrées retiennent cette caractéristique comme « cause » soit d'un « traitement injuste », soit d'un « refus de droit ». Dans le premier cas, « continuellement », dans le second, « une seule fois ». Les conséquences de ces comportements et attitudes discriminatoires corrélatifs au handicap ou à la maladie de la personne concernée se situent sur le plan de sa propre image. C'est « l'orgueil » qui est touché nous dira l'une d'elles. C'est l'image de soi qui se trouve d'abord affectée, cette image que l'on reçoit des « autres » justement. Et cela, dans tous les cas, « blesse » ou « fait de la peine » [D5, D7].

Les représentants au titre des DOM dans cette population ciblée affirment tous deux ne pas connaître de la part des « autres » des comportements ou attitudes de ce type.

Quant à la personne rencontrée au titre de la deuxième (ou plus) génération de migrants étrangers, elle fait état d'un grand nombre de « causes » à ces comportements ou attitudes. Son « âge », son « poids/taille », sa « façon de parler », ses « opinions politiques, syndicales, religieuses » ont fait l'objet de « moqueries » de la part des « autres ». La « couleur de sa peau », son « nom ou prénom », sa « situation de famille » lui auraient valu

des « traitements injustes ». Et tout cela à plusieurs reprises, sauf pour son « poids/taille » qui n'aurait eu lieu qu' « une seule fois ». C'est d'avoir été traitée injustement à cause de la couleur de sa peau qui lui a fait « le plus de peine » [D5]. L'entretien que nous avons réalisé avec cette personne nous apportera bien des précisions permettant de délimiter la portée de ces déclarations. Nous y reviendrons *infra*.

Mais pour conclure cette présentation considérons encore les réponses fournies aux dernières questions de l'enquête « histoire de vie » de l'Insee. Ces questions qui s'apparentent à des tests projectifs semblent pouvoir fournir une sorte de « bilan général » de l'état d'esprit de la personne vis-à-vis d'elle-même. Nous avons rassemblé les réponses aux trois dernières questions dans le tableau 10.

**Tableau 10**

Numéro de codification	Z4	Z5	Z6
1001	6	4	Licenciement, projet
1002	3	8	Maladie, pas d'amélioration
2001	2	6	Toujours en dent de scie
2002	6	3	Ascension difficile, haut et bas, stagnation, progression doucement mais sûrement
2003	3	7	Parce qu'il y a des hauts et des bas et que la flèche est en haut
2004	4	3	Parce que j'arrive à me servir de tout ce que j'ai expérimenté jusqu'à présent dans la vie
2005	4	3	Développement personnel, avance sur soi, maturité
3001	6	3	Insouciance chez les parents, se débrouille seule et a trouvé une indépendance financière
3002	6	7	Des hauts et des bas, en ce moment cela va bien
4001	2	3	J'ai beaucoup évolué, j'ai beaucoup fait d'efforts et là je suis arrivée en France et j'ai fait beaucoup d'efforts encore, mais je trouve que cela s'est arrêté.

Si [Z4], échelle de liberté de choisir le cours de sa vie, et [Z5], ligne symbolique d'orientation et de déroulement de sa vie, peuvent être interprétées en termes de sentiments d'optimisme ou de pessimisme, le moins qu'on puisse dire est que ces sentiments sont fortement contrastés. Et, devrions-nous ajouter, parfois chez la même personne. Ainsi (cas 4001) peut-on se percevoir comme quasiment dépourvu de capacité à choisir librement le

cours de sa vie et représenter le cours de cette dernière selon un escalier de type *bottom-up*, avec un commentaire saluant son sens de l'effort.

On notera que l'optimisme ou le pessimisme ne semblent pas —c'est seulement ici une suggestion d'interprétation— corrélés avec la « nature » du motif d'appartenance aux « populations ciblées ». Il semble bien que ce soient d'abord les histoires de vie singulières, dans leur contingence pourrait-on dire, qui se trouvent ici enregistrées. Ces histoires sont le produit, tout à la fois, de contraintes sociales, de dispositions individuelles —lesquelles peuvent être héritées ou acquises— et de circonstances —lesquelles peuvent être provoquées ou subies. Bref, de quoi de quoi complexifier à l'envi le tableau dans lequel se résume l'idée générale que l'on peut se faire de soi.

## ***2- Le traitement Alceste des entretiens de l'enquête « Histoire de vie » de l'Insee***

L'analyse des entretiens fournie par Alceste nous apporte, cette fois, des résultats beaucoup plus intéressants que dans le chapitre précédent. Très exactement, ils nous permettent de retrouver, pour partie, les différentes populations ciblées en fonction d'un facteur discriminant, et pour une autre part, les préoccupations premières exprimées par celles-ci. De ce point de vue Alceste témoigne d'une certaine fidélité au regard du pré-classement opéré au sein de la population interviewée.

Considérons donc les principaux résultats de l'application du logiciel Alceste à notre corpus.

100% des UCE seront sélectionnées, mais seulement 67,20% seront classées. Ce qui reste encore un résultat acceptable au vue des exemples fournis par le concepteur du logiciel.

**Tableau 11**

Nombre d'UCE	Nombre d'UCE sélectionnées	% d'UCE sélectionnées	Nombre d'UCE classées	% d'UCE classées
4088	4088	100	2747	67.20

Selon les classes le poids des UCE classées est le suivant.

**Tableau 12**

Classes	Nombre d'UCE dans la classe	%
Classe 1	724	26.36
Classe 2	629	22.90
Classe 3	501	18.24
Classe 4	893	32.51

Envisageons encore une fois chacune de ces classes, toujours dans le but de dégager l'univers sémantique qu'elles peuvent receler.

La **Classe 1** révèle un univers tout entier orienté vers un pôle « familial ». Les termes servant à désigner les membres de la famille s'y retrouvent pratiquement tous. C'est des « racines » familiales dont il s'agit ici. De l'enracinement de la lignée familiale, puisque la succession des générations y figure, comme les lieux, les localisations de ces lignées familiales. Cette classe semble donc être commune à l'ensemble des populations ciblées. De fait, on retrouve des localisations typiques des ressortissants des régions enquêtées —Côte d'Or et Île-de-France— et des populations originaires des DOM.

#### Encadré 1

Vocabulaire spécifique de la classe 1 :

frere+(36), mere+(40), famille+(62), parent+(65), habit+er(27), guadeloup+(20), sœur+(30), pere+(37), connaitre.(39), mari+23(17), grands-parents(14), grand-mere+(13), region+(13), cote+(21), reunionnais+(13), beau-pere(12), maman+(8), tante+(9), france(15), ile+(8), jardin+(11), noel+(9), pays(8), reunion+(19), baptis+er(8), deced+er(9), alsac<(9), antillais+(11), talant(10), espagnol+(5), metropolitain+(4), ne+(7), originaire+(4), proche+(7), cousin+(9), grand-pere+(4), oncle+(7), vosges(5), commune+(7), culture+(7), divorce+(7), enfance+(11), generation+(4), groupe+(9), histoire+(15), marraine+(7), membre+(4), metropole+(5), nom+(10), origine+(6), prenom+(6), vecu+(7), attach+er(6), impos+er(5), revoir.(6), transmettre.(6), import+ant(13), chalon+(8), martinique(4), poissy(4), agricole+(4), connu+(13), exact+(4), familia+1(9), autrement(5), cheminot+(3), etudiant+(5), fils(5), guerre+(4), lien+(7), repas(4), sud+(4), terre+(6), venue+(6), appartenir.(6);

La **Classe 2** quant à elle, se trouve tout entière centrée sur le monde du travail. L'emploi, ou son défaut, le temps du travail, y compris les temps de repos, les lieux du travail (l'entreprise, l'agence, l'hôpital...), le salaire, la formation... bref l'univers de l'activité laborieuse s'y trouve concentré. Et, là encore, on peut penser qu'il s'applique à l'ensemble des populations ciblées.

### Encadré 2

Vocabulaire spécifique de la classe 2 :

contrat+(15), mois(32), format+ion(21), travail<(88), licencié+(12), année+(32), entreprise+(17), monter(20), payer(20), remonter(12), trouver(45), financier+(10), domaine+(10), époque+(31), semaine+(14), embaucher(10), comptable(10), organ+16(9), patron<(13), responsa<(9), affaire+(10), fran+14(6), juillet+(6), agence+(8), avenir+(6), besoin+(15), biais(6), boulot+(22), clinique+(7), congé+(6), emploi+(10), expérience+(11), poste+(9), salaire+(6), secrétariat+(6), société+(12), suite+(12), commenc+er(22), gagn+er(6), invest+ir(6), reprendre.(12), commercia+l(6), nouveau+(7), privé+(4), propre+(7), scolaire+(4), pratiquement(5), quasiment(10), aout+(4), novembre+(5), aiguille+(4), an+(48), argent(8), bac(4), chambre+(6), établissement+(5), fil(4), fin+(14), hiver+(5), hopita+l(8), loca+l(6), marche+(12), meuble+(5), milieu+(13), permis(8), projet+(10), salle+(4), service+(8), vide+(5), aer+er(4), recherch+er(19), débrouill+er(5), jur+er(5), partir.(19);

La Classe 3 renvoie, pour sa part, à un univers beaucoup plus spécifié puisqu'il s'agit de celui de l'homosexualité. C'est le monde des homosexuels qui se trouve décrit ici. Avec, en particulier, son vocabulaire singulier (gay, lesbien, hétéro, pédé, gay-pride...) et ses associations spécifiques (Apgl : Association des parents gays et lesbiens). Cette classe décrit très exactement un des groupes de populations ciblées.

### Encadré 3

Vocabulaire spécifique de la classe 3 :

couple+(14), femme+(24), garçon+(24), homme+(24), homosexu<(17), gay+(23), homo+(23), lesbienne+(17), masculin+(11), complètement(21), mot+(11), peur+(11), lesbien+(9), pacs(11), cas(19), fille+(19), question+(20), actu+el(12), imposs+ible(8), sexu+el(8), pride(7), mixte+(5), avis(6), ensemble+(16), gars(6), parole+(5), associat<(16), communaut<(9),

enfant(30), hetero+(6), homophob+(5), beau+(5), clair+(7), commun+(5), humain+(4), meilleur+(3), parenta+1(3), apparemment(4), certainement(6), forçement(7), vraiment(26), paris(16), ami+(17), banlieue+(8), bar+(9), drapeau+(4), mouvement+(7), numero+(3), placard+(4), rencontre+(10), role+(4), souci(3), comprendre.(8), exist+er(7), vivre.(16), feminin+(3), inspect+ion(4), polit+16(8), viol+ent(4), apgl(3), co(3), militantisme+(3), pacse+(3), pede(4), vivi(3), asexue+(2), bizarr+e(3), droit+(5), exclu+(4), heterosexuel+(2), particulier+(6), premier+(13), catalogue+(2), colleg+16(3), difficulte+(4), enquete+(3);

Enfin la Classe 4 réfléchit l'univers du handicap, de la maladie ou de l'accident. Ce sont peut-être, au premier chef, les conséquences du handicap, de la maladie, de l'accident qui semblent être au cœur de cet univers. Les verbes « bouger », « demander », « emmener », « marcher », « opérer », « plaindre », « réagir »... en témoignent amplement. Là encore, il décrit l'un des groupes de notre population ciblée.

#### Encadré 4

Vocabulaire spécifique de la classe 4 :

faire.(162), maladie+(20), prendre.(40), foot(21), compte+(26), coup+(22), fauteuil+(16), gamin+(26), voiture+(26), aller.(147), arriv+er(47), attendre.(26), sortir.(27), fatigu+(15), accident+(11), course+(10), examen+(12), limite+(17), temperament+(11), laiss+er(23), mettre.(29), rendre.(16), tenir.(13), voir.(102), act+ion(18), choisi+(9), fou+(7), matin+(13), perdu+(6), pire+(12), sclerose+(6), dimanche+(7), ambulanc<(12), arret+(6), baisse+(9), carte+(7), chose+(64), club+(8), coiffure+(11), dossier+(7), etat+(10), gene+(7), jambe+(6), journee+(12), lunette+(6), main+(13), peine+(7), personne+(23), pied+(8), plaque+(6), sport+(7), train+(13), truc+(36), achet+er(8), boug+er(14), demand+er(36), emmen+er(8), march+er(7), oper+er(6), plaindre.(7), reag+ir(7), refus+er(7), servir.(7), habitu<(12), handicap+(11), invalidite(6), ponction+(6), certain+(8), cervica+1(5), detruit+(4), grave+(8), haut+(6), lombaire+(5), mora+1(6), finalement(12), apres-midi+(7);

Cette fois-ci, l'analyse d'Alceste nous apporte d'abord confirmation que, au moins pour les deux groupes de populations ciblées, handicapés et homosexuels, ils admettent des

d'univers sémantiques caractéristiques et repérables. Pour les autres groupes, soit leur absence (pour le groupe « immigrés de la seconde génération », soit la trop faible spécificité de leurs traits sémantiques, expliquent ou leur inexistence ou leur dilution dans des univers sémantiques plus larges. L'univers de l'enracinement familial notamment. Mais celui du travail n'est pas non plus à exclure. L'analyse directe et intuitive des entretiens, comme leur comparaison avec les réponses apportées aux questions de l'enquête « Histoire de vie » de l'Insee, va nous le confirmer.

### ***3- Du parcours de vie à la présentation de soi***

Nous l'avons déjà dit, ce que nous pouvons exhiber des parcours de vie des personnes rencontrées à partir du questionnaire « Histoire de vie » de l'Insee admet toujours un écart avec ce que ces dernières vont elles-mêmes pouvoir en dire. Écart en termes d'importance à accorder à l'événement et du coup en termes de signification à lui reconnaître. Mais aussi, on l'a déjà rencontré, écart en termes de compréhension, pour l'enquêteur ou le chercheur, de l'événement lui-même. Quelle est la nature exacte de l'événement considéré ou de l'opinion émise ? Comment les dire ou décrire ? Et partant, quel sens leur accorder ?

Pour une part, notons-le encore une fois, cette part d'incertitude tient à la procédure que nous avons suivie et qui voulait que nous ignorions, au moment de l'entretien, le contenu des réponses apportées au questionnaire. C'était là le prix à payer pour autoriser une comparaison entre les deux procédures qui ne porte pas seulement sur des détails. Et c'est là, de toute façon, la condition la plus fréquemment rencontrée lors de la réalisation d'un entretien. C'est donc pour cela que les écarts que nous avons pu observer deviennent plus intéressants.

A titre d'exemple, prenons le cas 3002.

Ce dernier a été retenu au titre du groupe 1 : population originaire des DOM. De fait cette personne est née et a vécu, jusqu'à l'âge de 18 ans de manière continue et par intermittence ensuite, dans un DOM : l'île de La Réunion. Ce n'est d'ailleurs pas un descendant de « zoreilles » -ces métropolitains installés dans l'île-, ses deux parents sont nés à La Réunion [P9 et P13] et puis, on le constatera lors de l'entretien, elle a la peau mate. Probablement appartient-elle à ce que les autochtones appellent des « cafres ».

Cette personne est un homme de 29 ans, venu en métropole pour y poursuivre des études de laborantin. Ce n'était pas son premier séjour en métropole. Il avait même été séduit

par l'art de vivre métropolitain lors du dernier séjour qu'il avait effectué en compagnie de ses parents.

*Je suis venu avec mes parents, la première fois je devais avoir quatre ans... Je suis revenu deux fois avec mes parents, et après je suis venu tout seul. Je suis venu tout seul et là j'avais dix-huit ans. Et là... (...) c'était pour faire des études au début. Mais après... après les études ont été mises de côté. Et puis la fête à volonté, et puis... et puis rentrer dans la vie active. Ça l'emportait sur les études.*

Les réponses au questionnaire Insee permettent de suivre le parcours de vie qu'il livrera lors de l'entretien. Sauf sur un point, en première approximation non négligeable, surtout si l'on ne perd pas de vue que nous considérons ici des « populations ciblées » au regard de traits tenus pour éminemment discriminants. Ce point dans le questionnaire Insee est fourni au détour d'une série de questions portant sur la personnalité de l'enquêté.

À la question de savoir s'il estime avoir un style, un *look* particulier, il répond positivement [P4]. Et à la question complémentaire qui demande de préciser lequel, il répond : « gay » [P5]. Ce sera d'ailleurs la seule mention de son « orientation sexuelle », ou du moins de celle qu'il estime afficher publiquement. Le volet « discrimination » du questionnaire Insee ne favorisera aucun retour sur cette caractéristique, par ailleurs tenue, rappelons-le encore, pour un signe prodromique de discrimination. Il s'en faudra puisqu'il déclarera n'avoir jamais connu de moqueries, de mise à l'écart, de traitement injuste ou d'un refus de droit [D1]. Son orientation sexuelle, ou du moins le *look* qu'il lui associe, ne sont pour lui nullement l'objet d'une quelconque discrimination, fût-elle goguenarde. Autrement dit, le questionnaire d'enquête révèle au-delà du domien un homosexuel putatif, sans que ni le premier trait ni le second ne produisent d'effets en termes de discrimination. Alors l'entretien ? Aidera-t-il à lever toutes ces incertitudes interprétatives ?

Il n'en sera rien, du moins quant au second trait puisque tout l'entretien se déroulera sans que notre interlocuteur n'y fasse directement allusion. Alors qu'il ne savait pas que nous ne savions pas, qu'il aurait même pu penser que nous étions au fait de ses réponses, ou tout simplement souhaité être cohérent avec ses réponses antérieures, aucune mention de son orientation sexuelle ne sera faite. Cela, bien que, à plusieurs reprises, l'entretien en face à face ait été interrompu par l'arrivée dans la pièce principale de son possible « copain » qui se réveillait, ou par l'intrusion d'amis de passage avec lesquels il aura quelques échanges relatifs au déroulement de la « fête » de la veille qui avait pour décor le bar de nuit dans lequel il

travaille. Cela encore, bien qu'aient été abordés ses relations amoureuses ou le désir d'enfant. Cela toujours, bien que le décor de la pièce dans laquelle se déroulait l'entretien avait plutôt tendance à magnifier une esthétique virile qu'à sacrifier aux formes neutralisantes, bucoliques ou abstraites, généralement adoptées en ses lieux. Bref, alors que toutes les conditions environnementales et psychologiques semblaient avoir été réunies, l'orientation sexuelle de notre interlocuteur restera tue, verbalement, quoique expressément manifestée par le contexte de l'entretien<sup>47</sup>. Du coup, les éventuelles pratiques discriminatoires à l'encontre d'un homosexuel ne trouveront pas de terrain d'expression.

Ni d'ailleurs son origine domienne puisqu'elle lui semble être un facteur favorable à son intégration.

*Oui parce que... je veux dire, pour employer un terme, le racisme, il se fait pas du tout ressentir... Parce que, il suffit qu'on me dise... il suffit qu'on me dise, du moins il suffit qu'on me dise... Après suite aux questions pourquoi t'es bronzé comme ça... ceci, cela... Il suffit qu'on dise qu'on vient de La Réunion et ça change tout. Ça change... Par exemple... si on met ça dans les..., dans les pays maghrébins, et cætera et cætera, où quelquefois le comportement est différent, avec plus d'agressivité ou des choses comme ça, ça dépend hein, ça dépend des personnes aussi... Mais non, La Réunion est considéré vraiment comme une île...une île accueillante, quoi je veux dire. Enfin jusqu'à présent franchement j'ai jamais eu de... de côtés négatifs, de gens qui m'ont parlé de La Réunion en me disant qu'ils ont été mal accueillis et vice versa, qu'un réunionnais, et pourtant j'en côtoie pas mal ici, qui dise qu'il a mal été accepté sur le territoire français...*

C'est peut-être pourquoi il nous dira aussi :

---

<sup>47</sup> C'est par déontologie que l'enquêteur ne posera pas « directement » à la personne interviewée la question de son orientation sexuelle. Même si, cela ne pouvait guère faire de doute ni pour l'un ni pour l'autre, la réponse était déjà de fait connue. Situation de quiproquo, au sens bergsonien, puisque dans le même temps deux sens différents, voire contradictoires, pouvaient valoir. D'un côté celui que les acteurs vont lui prêter, en l'occurrence ici la connaissance de ladite orientation sexuelle. De l'autre celui qu'un public, en l'occurrence l'auditeur de l'enregistrement ou, plus sûrement, le lecteur de la transcription de l'entretien, ne pourrait que lui donner. La déontologie veut que l'on s'en tienne à la position du « public », bien que la méthode eût exigé que l'on joue le rôle de l'acteur (acteur-enquêteur).

*La Réunion représente quand même beaucoup pour moi. Je suis quand même fier d'être né sur une île, d'être réunionnais... Mais y rester, y rester, non ! Y rester non, parce que j'ai besoin de voir autre chose.*

Et de voir autre chose, c'est ce qu'il dit avoir fait depuis qu'il est venu en métropole.

*Quand je suis arrivé j'ai fait pas mal de villes également aussi bien, le sud et l'Ardèche que les quatre coins de la France et non...même dans les petites villes très... très typiques, sur le département de l'Oise, dans des petites villes dortoirs on va dire où les habitants... non, non j'ai toujours bien été... toujours bien été accepté. Je pense que c'est une façon aussi... c'est une façon aussi de s'intégrer, de rentrer en contact avec les gens, je pense que ça, ça aidait beaucoup.*

Et de préciser par la suite :

*Je changeais parce que... quand... quand j'étais dans le sud de la France, j'ai rencontré quelqu'un, et cette personne, après, déménageait tous les ans, donc...(...) Je me dis souvent que l'amour rend aveugle... Donc j'ai suivi, et c'est comme ça que j'ai découvert un petit peu différentes villes, en passant par l'Oise, la région parisienne, la Sarthe, Dijon... C'est pour ça que j'ai voyagé un petit peu dans toute la France.*

Et de conclure,

*Arrivé sur Dijon, j'ai eu beaucoup de chance parce que j'ai pu avoir un poste de responsable...*

Lequel, pour l'anecdote, n'a rien à voir avec la profession de « caissier » déclarée lors de l'enquête par questionnaire. Tant s'en faut puisque

*Oui, mais le milieu dans lequel je me lançais, c'était le milieu de la nuit, c'est un milieu qui bouge pas mal, qui bouge pas mal, et je pense que... qu'une fois que j'aurais monté cette affaire, je serai vraiment soulagé, et une fois qu'on a ça aussi on peut se permettre, je veux dire, une fois qu'on a ça, qu'on a monté son affaire et que ça marche, pas mal de choses vont suivre aussi, et ça peut me permettre aussi de bouger aussi pas mal...*

Il l'avait d'ailleurs déjà dit :

*Je suis très milieu de la nuit. Je suis très milieu de la nuit, donc non, j'ai même un projet là, de trouver un local et de monter une affaire. Maintenant j'aimerais bosser plus dans la restauration parce que je pense que bosser dans la restauration, et en tant que barman ou responsable de bar, est quelque chose de totalement différent, parce que le contact est différent, donc... J'ai eu l'expérience, ça m'a énormément plu, et je sais que c'est là-dedans que je vais... que je vais faire mon chemin. Enfin je vais essayer...*

Que ce soit sur le plan professionnel ou personnel, il ne connaît pas de formes de rejet ou d'entrave à ses projets. D'ailleurs l'homosexualité qu'on était prêt à lui reconnaître n'affleure jamais comme entrave possible ni à des projets de vie, ni à la manière de les envisager. A titre d'exemples seulement, la représentation de sa place dans la lignée familiale, comme celle des risques de santé, ne sont jamais envisagés autrement que selon le point de vue normatif que peut en donner aujourd'hui notre société.

*- Avant ma génération, même la génération de nos parents, là c'était vraiment famille... C'était dix, douze enfants. C'était vraiment grande famille. Mais, maintenant non, maintenant on se base sur... sur, en général c'est trois, quatre maximum. C'est plus le même... quota. Avant c'est vrai que c'était très très... Quand on regardait toutes les familles réunionnaises, de toute façon il y a minimum dix enfants. C'était des grandes familles...*

*- Ça, vous, les grandes familles, ça vous tente pas ?*

*- Non... Les grandes familles... Un enfant, ouais, avoir une descendance, ouais, mais une grande famille, non !*

*Au niveau de la santé, la santé me préoccupe pas du tout, je pense que même si un cas se présentait, je pense que je me battrai jusqu'au bout pour atteindre... pour atteindre mes objectifs quoi. Je veux dire, je pense que j'irai jusqu'au bout... Mais là, pour l'instant... Pour l'instant, c'est boulot avant tout, et puis, après, le reste viendra après...*

Du coup, la « clavicule cassée » à l'âge de 15 ans qu'il avait mentionnée dans le questionnaire Insee [H1] était oubliée, même lorsque la question lui est clairement posée :

- Vous n'avez jamais eu de gros problèmes de santé, par exemple, ni enfant, ni ado ?

- Non, non, non.

Sur plusieurs autres points les éléments fournis lors des deux procédures d'enquête vont varier et, surtout, autoriser des compréhensions sensiblement différentes. Ainsi encore, la personne rencontrée dans le sud de la France qui déménageait tous les ans et pour laquelle un sentiment amoureux était énoncé est présentée, dans le questionnaire, comme ayant fait l'objet d'une vie de couple entre 1993 et 1997 [B13]. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Et puis, peut-être, ce qui n'engage pas vers les mêmes « confidences ».

On notera, par parenthèse, la grande souplesse de la langue et des usages discursifs quand ils autorisent, dans un contexte significatif hautement probable, d'énoncer dans des registres toujours appropriés des sens qui pourront se révéler diamétralement opposés. Ce qui amène à penser que le sens ne tient pas seulement dans la manière de dire, éclairée éventuellement par le contexte de l'énonciation, mais encore passe par l'intention de dire. Car, on le voit ici, sans l'intention de dire, ce qui est dit ne dit pas tout à fait la même chose.

On n'épiloguera pas non plus sur la possibilité offerte par la procédure d'enquête de permettre l'hiatus, d'autoriser l'expression de deux présentations de soi sensiblement et significativement différentes. Nous l'avons déjà rencontrée et nous ne pouvons la réduire à ce qui est, ici, l'enjeu de cet écart : la reconnaissance *urbi et orbi* de son homosexualité. Nous y verrons d'abord la variation d'une présentation de soi qui, stratégiquement, s'accommode des caractéristiques de la situation. Caractéristiques définitionnelles (acceptation d'un échange langagier pour une enquête « scientifique »), caractéristiques langagières justement (contrainte du questionnaire, souplesse de l'entretien), caractéristiques de localisation (lieu public, lieu de travail, résidence personnelle), etc. Quant à la stratégie, sans être foncièrement calculatoire ou perverse, elle est celle de tout acteur social qui, placé en situation de devoir répondre à une enquête de science sociale, peut connaître des moments de réticence ou d'adhésion psychologique, des réserves ou, au contraire, des enthousiasmes en termes de morale sociale et de valorisation normative, sans oublier les stratégies à l'endroit de l'interlocuteur.

Pour ce qui concerne ce dernier point, la réflexion méthodologique a de longue date établi que s'y jouait aussi une modalité du *rapport social* qui habite toute relation interindividuelle. Que ce soit dans une relation de domination en faveur du sociologue-

enquêteur (Pierre Bourdieu de la *Misère du monde*) ou à son détriment (Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot), la relation d'enquête, *a fortiori* l'entretien d'enquête, engage une forme de rapport social dont la tradition interactionniste montre qu'il n'est pas seulement réductible à un rapport structurel de domination. Toutes sortes de rapports conjoncturels vont aussi pouvoir opérer. Ainsi dans le cas qui nous intéresse, le rapport symbolique au sexe de l'enquêteur a pu jouer un rôle décisif et orienter la stratégie de présentation de soi adoptée par notre interlocuteur. C'est bien entendu seulement à titre d'hypothèse que nous rapprocherons le genre et l'âge de l'enquêteur de ceux de l'enquêté pour suggérer que certaines réponses aient pu être intentionnellement fournies, ici, dans une stratégie de séduction, là, dans une stratégie de dissimulation.

Bref, il y a bien au cœur, par effet de procédure méthodologique sûrement, de « l'histoire de vie » que chacun va produire un enjeu variable de présentation de soi. L'objectivation d'un parcours de vie qu'entend dégager le questionnaire d'enquête est tout autant traversée par cet enjeu de présentation de soi que l'entretien réalisé face à face et faisant la part belle aux initiatives du locuteur. C'est la leçon que nous pouvons tirer de ce cas et c'est elle que nous avons gardée à l'esprit quand il nous revenait d'analyser les discours recueillis, autrement dit d'en présenter la présentation.

#### ***4- Le poids singulier du facteur discriminant***

Bien que le cas précédent ne nous ait pas apporté la réponse attendue en la matière, et attendue par principe de construction dirions-nous, *quid* du facteur discriminant chez les autres personnes rencontrées ? Souvenons-nous encore, cette dernière personne n'est pas la seule à n'avoir pas connu de formes notables de discrimination, bien que titulaire, par définition, d'un facteur discriminant. Deux autres cas témoignent d'absence de conséquence discriminatoire du facteur discriminant (voir *supra* tableau 9). Il s'agit pour l'un, d'une femme originaire, elle aussi, d'un Dom, actuellement à la retraite après avoir effectué une carrière d'aide soignante. Pour l'autre, il concerne une jeune femme exerçant une activité libérale, homosexuelle et vivant en couple avec sa compagne. Difficile de trouver une constante explicative entre ces trois cas de récusation de l'effet discriminatoire du facteur discriminant. Pourtant, nous ne saurions les négliger puisqu'ils représentent entre 1/3 et 1/4 des cas observés (selon que l'on inclus ou non le cas 1003).

Mais de nouveau, nous n'en appellerons pas à la « fausse conscience » ou à tout autre phénomène d'altération de la conscience de soi. Telle, la mauvaise foi du colonisé admis à partager la table du colonisateur ou, sa variante « publique », du déviant sexuel faisant preuve d'une activité sociale rédemptrice. Le schème explicatif est trop coûteux sur le plan hypothétique. Il réclame pour le moins des hypothèses complémentaires portant sur une structure normative formellement arrêtée, une sorte de *gestalt*, de « bonne forme » qui puisse servir à étalonner tous les autres cas de figure. Acceptons, au moins provisoirement, que le facteur discriminant entraîne des effets de discrimination des plus variables au regard de ce qu'on peut appeler les caractéristiques générales de celui qui en est porteur.

Pour revenir à nos deux autres cas d'absence de conséquences discriminatoires du facteur discriminant, écoutons comment le cas 3001 nous le présente :

- *Et vous avez eu des réflexions ou même des attitudes qui vous repoussaient ?*  
 - *Euh...*  
 - *... qui, du fait de votre couleur de peau, marquaient...*  
 - *Il y en a qui faisait ressentir. Mais je prêtais pas attention. Oui, mais je prêtais pas attention. Pour moi, s'il y avait un truc... C'est que pour moi, il ne mérite pas une réponse. C'est même pas la peine de répondre. Il ne vaut pas la réponse que je vais lui donner. Pour moi, c'était ça. Mais autrement, à mon travail, j'ai pas eu... J'ai entendu des trucs, mais sans être interpellée directement. Je laissais couler, c'est tout. Et bon, à mon travail, là où j'ai travaillé, j'étais bien reçu. Ça s'est bien passé donc... Bon avec d'autres personnes... Bon c'est vrai, ça... Mais ça dépend aussi de la mentalité des personnes. Moi, je suis une personne... Je vais quelque part, j'observe, j'écoute. Même si je sais quelque chose. Je le sais, mais je me mets pas toujours en avant. Alors j'observe comment on fait, comment... Voilà, c'était comme ça. Je suis... Bon, y en a d'autres, bon, je connais des antillais qui vont arriver, bon, ils ont leurs manières, leurs méthodes de faire, ils vont dire : moi je fais comme ci, je fais comme ça.. Mais moi, j'étais pas... Je suis pas ce style... Je suis là... Je suis le truc.*

A l'évidence, ici, ce sont les situations ou plus précisément la structure de situation dans laquelle on se trouve qui autorisent ou non l'appréciation en termes de discrimination. En l'occurrence, seule la situation professionnelle, le cadre du travail, la relation avec des collègues de travail entraînerait qu'un comportement, une attitude, une réflexion... prenne valeur d'acte discriminatoire. Cela parce que, eu égard à l'attitude générale de notre

interlocutrice dans le cadre du travail —ne dit-elle pas respecter ce qu'elle pense être le cadre « normal » d'une bonne relation de travail ?— il n'y aurait plus que l'intention malveillante qui puisse rendre raison de mauvaises relations dans le travail. Par contre, dans d'autres situations, si ce ne sont les plus ordinaires, du moins sont-elles celles qui engagent des interrelations de degré moindre, l'intention malveillante la plus manifeste ne réclame pas de réaction, « *ne mérite pas une réponse* ». Dans ces situations, le comportement discriminatoire de l'autre n'arrive pas à prendre tout son sens. On peut ne pas lui prêter attention. Il n'a donc pas valeur discriminatoire.

On le rencontrera encore, et on y reviendra plus longuement, ces situations et ces comportements dans ces situations en appellent à des jugements sur les compétences « intellectuelles » des protagonistes et non des jugements socio-politiques sur les positions respectives de l'agresseur et de la victime, du dominant et du dominé.

En tout cas, il ressort de tout cela que le sentiment d'être ou non l'objet d'un geste discriminatoire est non seulement fonction de l'intention de celui qui le commet, mais encore est soumis à une condition de réception du côté de celui à qui il est destiné. Condition de réception elle-même relative à la situation dans laquelle cela se passe. Autrement dit, c'est la structure de la situation qui rendrait sensible à l'intention malveillante. Lorsqu'un enjeu, disons de premier plan, peut être dégagé, l'intention malveillante ne peut pas être ignorée et prend sens de geste discriminatoire. Mais lorsqu'un tel enjeu ne s'impose pas, celle-ci peut être esquivée voire ignorée ou, tout simplement, non reconnue.

A l'analyse, il apparaît, au-delà des cas que nous venons d'évoquer, que le sentiment d'être l'objet d'une forme de « discrimination » —toujours au sens que nous avons donné à ce terme jusqu'ici— est bien le produit d'un entrelacs de bonnes raisons d'y souscrire, de l'ignorer ou d'en donner une tout autre signification. Pour s'en convaincre, revenons quelque peu sur le groupe de « population ciblée » désigné par le vocable « homosexuels ». Pour ce groupe de population ciblée, il appert des réponses fournies au questionnaire Insee que la « discrimination » qui peut s'attacher à l'orientation sexuelle qui le caractérise ne peut être tenue pour une réponse « mécanique », une réaction univoque et automatique, une riposte normative d'intolérance face à ce qui est perçu comme une déviance sociale. Si derrière toutes ces manifestations, reçues ici grossièrement comme des manifestations d'hostilité —mais *quid* exactement de la « moquerie » dont on connaît par ailleurs et pour de tout autres « populations ciblées » l'ambivalence significative, le célèbre « humour juif » par exemple ?—, si donc s'expriment ici des manifestations d'homophobie, celles-ci semblent bien recouvrir tout une gamme de situations qui engagent une pluralité

d'acteurs sociaux dont, bien entendu, les représentants de cette « population ciblée ». Ce que nous recueillons à travers les réponses au questionnaire Insee est beaucoup plus la complexité de rapports sociaux tout à la fois conflictuels et pacifiés, labiles et rémanents, conscients et inconscients, bref réflexifs dans tous les sens du terme, que l'expression simple d'un partage social opposant homophiles et homophobes.

Cela revient à souligner combien le facteur discriminant, celui qui fait entrer dans la catégorie stigmatisée ou, ici, dans la « population ciblée », reste insuffisant pour mesurer l'effectivité de la discrimination à l'endroit du titulaire du facteur discriminant. Pour y prétendre, encore faut-il pouvoir enregistrer l'ensemble complexe de réactions qui instituent et le stigmatisé et le stigmatisateur. C'est un ensemble de relations dynamiques qui produit et le contexte significatif et le sentiment de la discrimination, *a fortiori* sa dénonciation individuelle ou collective.

De ce point de vue, comme a pu le faire Howard S. Becker pour la compréhension des comportements déviants, nous comprendrons ces expressions de « discrimination » ou plus précisément, du sentiment d'avoir été victime de comportements ou d'attitudes discriminatoires, comme le produit d'une *action collective*. Tout simplement, comme il l'écrit dans un texte de 1973<sup>48</sup>, parce que les gens « font ce qu'ils font avec un œil sur ce que les autres ont fait, sont en train de faire, ou sont susceptibles de faire dans le futur. Les individus cherchent à ajuster mutuellement leurs lignes d'actions sur les actions des autres perçues ou attendues. On peut appeler action collective le résultat de tous ces ajustements, surtout si l'on garde présent à l'esprit que le terme ne renvoie pas aux seules actions collectives explicitement concertées, mais recouvre toutes les activités que l'on peut considérer comme accomplies par un certain nombre de gens agissant ensemble. »<sup>49</sup> C'est donc bien en cherchant à plonger au cœur de cet entrelacement dynamique entre l'individuel et le social, ce que Simmel pour sa part appelle *dynamisches Ineinanderweben*, que pourront se comprendre les déclarations faites par les enquêtées aux questions proposées par le questionnaire Insee. Ce que les entretiens nous permettent d'obtenir de manière beaucoup plus satisfaisante.

---

<sup>48</sup> Ce texte fournira le chapitre de 10 de *Outsiders* dans la traduction française de 1985. Il est intitulé : « La théorie de l'étiquetage : Une vue rétrospective » in Howard S. Becker, 1985, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions A. –M. Métailié, trad. franç. J. –P. Briand et J. –M. Chapoulie, préface J. –M. Chapoulie, pp. 201-234.

<sup>49</sup> Howard S. Becker, 1985, *Outsiders.... Op. cit.*, p. 206.

### ***5- Facteur discriminant et identité discriminée***

Si l'on accepte l'idée qu'une identité personnelle peut être dominée par l'un des traits qui caractérise son titulaire, on est enclin à penser que le facteur discriminant dont peut faire montre une personne l'amène à faire état, voire à revendiquer, une identité s'y réclamant, bref, une identité de discriminé. Le raisonnement qui sous-tend cette façon de voir est le suivant : la possession d'un facteur discriminant entraîne de la part des « autres » des faits de discrimination, ce qui provoque chez celui qui les subit une représentation de soi, une conscience de soi, que l'on peut ramener à une « identité discriminée ». C'est-à-dire, une identité qui intègre le facteur discriminant comme élément définitionnel de soi, mais, et c'est là le point important, sur le mode d'une différence essentielle, d'une déviance à la norme, quelque chose comme une intériorisation du stigmaté.

On peut rapprocher ce point de vue des analyses de Jean-Paul Sartre du « Juif inauthentique », du Juif habité par « cette tentation de se démettre de soi-même et d'être enfin marqué pour toujours d'une nature et d'une destinée juives »<sup>50</sup>. Tentation qui vient d'une inquiétude fondamentale — que nous pourrions dire finalement partagée par tous ceux qui se trouvent stigmatisés — « cette nécessité où est le juif de s'interroger sans cesse et finalement de prendre parti sur le personnage fantôme, inconnu et familier, insaisissable et tout proche, qui le hante et qui n'est autre que lui-même, lui-même tel qu'il est pour autrui. »<sup>51</sup> Sans doute, précisait Jean-Paul Sartre, c'est là la relation fondamentale que tout un chacun entretient avec l'Autre. Mais, ajoutait-il aussitôt, pour le Juif — ou, compléterions-nous pour notre part, pour tout titulaire d'un trait discriminant — « il s'agit en quelque sorte pour lui d'un redoublement de la relation fondamentale avec autrui. »<sup>52</sup>

Nous aurons encore l'occasion de revenir sur cette question dans la seconde partie de ce document. Pour l'instant, retenons qu'à tout facteur discriminant se trouve associé un enjeu identitaire, sans qu'il soit pour autant acquis que celui-ci débouche sur l'obtention d'une identité discriminée.

---

<sup>50</sup> Jean-Paul Sartre, 1954, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, p. 132.

<sup>51</sup> Jean-Paul Sartre, 1954, *Réflexions...*, pp. 95-96.

<sup>52</sup> Jean-Paul Sartre, 1954, *Réflexions...*, p. 96.

## **6- Quelles qu'en soient les caractéristiques « objectives », l'identité est affaire subjective.**

Il semble donc bien que, quel que soit le facteur discriminant retenu, le stigmatisme pour parler comme Erving Goffman, celui-là n'opère jamais mécaniquement ni dans la production de faits discriminatoires, ni dans celle d'effets de discrimination sous forme d'une identité discriminée. La relation entre le facteur discriminant, les faits discriminatoires et les effets de discrimination n'est pas d'ordre causal simple. Pour le moins, des séries de causalité doivent converger pour produire l'effet de discrimination. Et celles-ci résident aussi bien du côté du titulaire du facteur discriminant que du côté d'un tiers, ou des Autres en général. Car ce qui se trouve engagé d'abord est moins l'effectivité du facteur discriminant, ce qui se donne parfois comme la matérialité de ce dernier, que les conséquences que chacun entend en tirer.

Autrement dit, nous ne sommes guère devant des problèmes de dénégation du stigmatisme bien que le registre rhétorique dans lequel s'énoncent les revendications ou les récriminations du titulaire du facteur discriminant, du trait stigmatisant, soit celui de la normalité si ce n'est celui de l'identité —au sens de l'égalité stricte. Aucun de nos interlocuteurs n'a cherché à se soustraire à la désignation que, par démarche de méthode, nous lui proposons. Même le cas 3002 présenté *supra* n'est pas un cas de dénégation puisque, pour lui, c'est son origine domienne qui constituait le facteur discriminant. Le handicap, l'orientation sexuelle pensée comme déviante, la couleur de la peau associée à une origine exotique, les traits de culture allogènes, etc. sont reconnus comme participant de la définition du « Moi » identitaire de la personne. De ce point de vue, ils sont revendiqués comme éléments définitionnels singularisant. Pour autant, le trait stigmatisant revendiqué ne l'est pas au titre d'un destin de relégation, d'un *fatum* qui condamne à être bien moindre socialement et subjectivement. D'ailleurs, la demande de reconnaissance qui s'exprime sous la forme de la normalité si ce n'est de l'identité —au sens de l'égalité stricte— vise non pas la communauté empirique au sein de laquelle chacun se trouve partie prenante, mais une communauté transcendante, celle des « humains », celle des « droits de l'Homme », là où se loge leur égale dignité.

En effet, l'expression qui revient parfois dans les propos tenus : « nous sommes comme les autres » n'est peut-être pas à prendre au pied de la lettre et ne désigne pas ce que nous appelions la « communauté empirique ». C'est d'une « communauté transcendante »

dont il s'agit, au-delà de celle à laquelle on pense appartenir et d'abord définie par des valeurs, le plus souvent universelles.

C'est par rapport à cette dernière que sont énoncées des sentences du type de celles-ci :

« *Je pense que c'est pas normal que dans un État où on paye nos impôts, on ait droit à rien, qu'on ait pas les mêmes droits que n'importe quel citoyen, on arrive à le dire.* »

(2001, M, 38)

« *Des relations depuis plusieurs années avec la même personne, donc c'est en fait une vie de couple tout à fait normale, comme on peut la vivre avec un homme...* »

(2002, F, 34)

Autrement dit, l'identité revendiquée, en tout cas celle qui se trouve énoncée dans les entretiens qu'on nous a accordés, n'est pas strictement conforme à celle à laquelle la présence du trait discriminant et stigmatisant semblerait assigner. Entre la possession du trait discriminant et stigmatisant, et l'identité ou le rôle social stéréotypés qui lui sont associés, s'insinue le pouvoir des individus concernés à rechercher l'exercice d'une autonomie — souvent relative, mais effective— dans la définition ou l'adoption de ceux-ci.

Ici, il s'agit plus que de contournement ou de retournement du stigmaté, comme on peut le rencontrer chez Erving Goffman. C'est la définition même de celui-là qui est en jeu. Il s'agit en quelque sorte d'une « renégociation » du stigmaté, du trait discriminant susceptible d'entraîner la discrimination. Les stratégies de contournement ou de retournement n'opèrent qu'ensuite. Ici, nous nous situons encore en amont.

Si, en effet, appelons cela la « nature » du trait discriminant (le handicap, l'homosexualité, l'origine domienne...) n'est pas récusée, ce sont ses connotations sociales stéréotypées qui se trouvent contestées. Au premier rang desquelles celle d'une identité afférente.

Il conviendrait ici aussi de prendre en considération ce que les personnes rencontrées au titre de leur appartenance à la population générale mais témoignant par ailleurs d'un handicap ou d'une homosexualité — nous n'avons pas rencontré les autres cas de figure— ont pu déclarer et concernant leurs sentiments et représentations à l'endroit de ce qu'elles étaient ou étaient devenues, et concernant les pratiques discriminatoires que les autres

pouvaient avoir à leur égard. Nous le ferons en adoptant un point de vue plus général dans la deuxième partie de ce travail.

## ***DEUXIÈME PARTIE***

### ***L'IDENTITÉ CONSTRUITE***

***Analyse empirique des 66 entretiens***

## Chapitre 4

# LES HÉRITAGES IDENTITAIRES

### *Introduction*

Sociologiquement parlant, personne ne soutient que l'identité d'une personne est soit le strict résultat de son « héritage » social, soit le pur produit de ses choix individuels ou de ses orientations « constructivistes ». La plupart des travaux traitant de l'identité personnelle soulignent combien cette dernière est le fruit combiné et des héritages sociaux, et des options arrêtées par la personne. L'identité personnelle, sur le plan analytique pour le moins, est à tenir non pour une substance qui intrinsèquement définirait l'individu social, mais pour le produit circonstancié d'une situation sociale dans laquelle opère l'individu. C'est bien pourquoi, comme nous avons eu l'occasion de l'établir<sup>53</sup>, pour comprendre la construction des identités individuelles il importe d'adopter une démarche explicative susceptible d'associer les capacités propres des individus et les capacités structurantes de la société. D'où, bien sûr, et pour reprendre une formulation que nous avons déjà proposée, notre détermination en faveur d'une méthodologie situationnelle capable de prendre en considération, à la fois, les éléments structurant la situation des individus considérés,

---

<sup>53</sup> Voir Michel Messu, 1992, *Les assistés sociaux, analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Privat.

l'aptitude de ceux-ci à s'y trouver actifs, sans oublier les interactions que ces derniers développent entre eux et avec la collectivité sociale. Ce que, d'un point de vue de méthode, nous formulons comme une exigence de schéma explicatif admettant la singularité.

Toutefois, considérer la situation d'un individu singulier, en définir la structure, prendre la mesure des interactions qui s'y logent, ne relève pas de l'évidence. Cela tient d'abord à ce que toute situation sociale est déjà une construction. Et toute construction a besoin d'explicitier les règles qui lui président.

C'est aussi pour cette raison que nous avons pu tenir les entretiens réalisés au cours des diverses étapes de cette recherche comme autant de discours sur des situations singulières susceptibles de s'inscrire dans des schémas explicatifs de structuration opérant, non pas comme des déterminations *ex abrupto*, mais comme des éléments *ex post* de compréhension de l'identité des personnes. Ce qui revient à dire, d'une part, que ces « discours sur », comme les « situations » qu'ils décrivent, sont foncièrement datés et situés.

Le *hic et nunc* de la situation d'entretien, bien entendu, mais pas seulement. Il y a aussi, et autant que faire se peut, à prendre en compte ce qu'on va appeler le « parcours de vie » de l'individu. Lequel est toujours déjà le fruit de cet *entrelacement dynamique* que Julien Freund, après Simmel, présentait comme la condition première de toute situation sociale. « Au sein du tissu social, écrivait-il, il y a non seulement constante interaction entre l'individu et la société, mais également entre les individus dans leur milieu social immédiat ainsi qu'entre les groupes ou éléments sociaux »<sup>54</sup>. Dès lors, toute présentation de soi, tout discours sur soi, est aussi représentation d'un « entrelacement dynamique » singulier qui trace, en quelque sorte, le « parcours de vie » original de l'individu. En somme, le discours recueilli est bien un discours construit qui reconstruit, à un moment *t* du parcours de vie de l'individu, l'histoire d'un « entrelacement dynamique ». Nous y reviendrons encore, mais sous un autre angle.

Or, cet état temporel de l'*entrelacement dynamique*, ce parcours de vie donc, ne sont eux-mêmes appréhendables qu'à partir du discours tenu dans la situation d'entretien. Ce qui, on l'a vu, n'interdit pas pour autant l'accès au sens du discours recueilli, dès lors que les clés de la reconstruction structurante ont pu être dégagées et nous sont connues. C'est à cet exercice que nous entendons maintenant nous livrer. Plus précisément, à la tentative de dégagement de principes collectifs — c'est-à-dire non strictement individuels — de structuration des parcours de vie qu'il nous a été possible d'établir. Ces principes collectifs qui opèrent ici comme

---

<sup>54</sup> Julien Freund, 1984, *Philosophie et sociologie*, Éditions Cabay/Louvain-La-Neuve, p. 322.

concepts explicatifs, réfléchissent, peu ou prou, les points nodaux de l'*entrelacement dynamique* qui, *in fine*, procure à tout individu une « histoire de vie ».

D'où les propositions qui vont suivre, formulées, le plus souvent, de manière hypothétique, comme autant de points de vue analytiques à confirmer ou à infirmer.

## ***1- Les racines***

|| « *On a des racines et c'est important de les représenter.* »

(0006, F, 24)

C'est bien sûr un lieu commun que d'affirmer que tout individu possède des « racines », entendu par là qu'il peut être rattaché, dans le temps comme dans l'espace, à des éléments d'antériorité qui lui confère *ipso facto* si ce n'est l'intégralité de son identité individuelle, du moins une partie non négligeable. Ce disant, cette dernière se donne à comprendre comme une conséquence plus ou moins modulée de celles là.

Le thème des « racines » est omniprésent dans les entretiens que nous avons recueillis. Il signe la présentation identitaire des individus d'une dimension socio-historique capitale. Il fournit d'emblée l'idée que l'identité individuelle n'est jamais le produit absolu de l'activité du seul individu. Il marque de son empreinte la compréhension que l'individu donne de sa propre identité : celle-ci est, au moins autant, un produit social et historique hérité, qu'une production continuée à mettre à l'actif du porteur d'identité.

Le thème a tellement d'évidence qu'il est volontiers repris par les sciences sociales et pas toujours métaphoriquement. Une bonne partie de la sociologie de la reproduction sociale ou de la mobilité sociale est d'abord un exercice de mise à jour des « racines » qui ancrent l'individu dans des ensembles sociaux qui le transcendent et, le plus souvent, lui préexistent. Pourtant, l'évidence de la chose, cette fois encore, est plus que trompeuse. Les « racines », semble-t-il, ne se valent pas toutes, ou plus exactement, elles ne produisent pas toutes les mêmes effets définitionnels chez l'individu. C'est en tout cas ce qu'il nous a été permis de comprendre à partir des entretiens réalisés.

Mais, deux mots encore sur ces « racines » et sur la validité sociologique du trope.

Les « racines », ici, ne s'entendent guère dans le sens que leur donnent les mathématiques, même s'il arrive qu'elles puissent représenter, pour nombre d'analystes, une valeur de l'inconnue satisfaisant à l'équation dans laquelle ces derniers sont tentés d'enfermer l'identité des individus sociaux. Le plus souvent, les « racines » s'entendent comme l'image réaliste de la fixation des individus, de leur ancrage, dans un territoire (un terroir, une province, un pays), dans un ensemble culturel (un peuple, une classe sociale, une langue, un ethos...), mais aussi dans une histoire (familiale, locale, nationale, civilisationnelle...). C'est l'idée que les « racines », objectivement, donc au-delà des desiderata contraires des individus, contraignent ceux-ci à dépendre de quelque chose qui les transcendera toujours. Par leurs « racines », les individus sont foncièrement ancrés dans un tissu social qui leur préexiste. Mieux, ils participent de ce tissu social, ils tissent, peut-être à leur corps défendant, du « lien social ». Les « racines » sont à entendre, cette fois, par simple analogie avec l'objet botanique, comme ce qui fixe dans le sol et nourrit la plante en lui fournissant les éléments nutritionnels dont elle a besoin. Autrement dit, les « racines », comme le veut l'image botanique, fournissent ce qui fixera —et de la manière la plus essentielle qui soit— l'individu dans un ensemble social avec lequel il va faire corps et dans lequel il va puiser sa « substantifique moelle ». Bref, grâce à leurs « racines » les individus sociaux sont d'emblée intégrés dans de l'histoire sociale. Dans une histoire sociale qui va les faire advenir eux-mêmes à l'existence sociale puisqu'ils s'en nourrissent.

En somme, invoquer la possession de « racines » particulières pour dire son identité ou décrire son histoire personnelle, indique bien que ces dernières sont pensées comme l'accomplissement de quelque chose qui, foncièrement, transcende l'individu porteur de l'identité ou réalisateur de l'histoire personnelle. Une sorte de « destin », un *fatum*, s'accomplit donc à travers les « racines » dont peut se réclamer un individu. Un tel *fatum* autorise, du coup, à rendre compte de toutes sortes de comportements, de sentiments, de goûts, de penchants et de répulsions, de préférences et de détestations... Une forme de rationalité irrationnelle en un sens. Ou du moins, dont la rationalité est tout entière contenue dans la croyance en la transmission de tous ces attributs par une sorte de loi de contingence, à la manière sartrienne par exemple.

En même temps, et en cela se retrouve le caractère nourricier des « racines », bien des attributs dont peuvent faire montre les individus ne sont compréhensibles que causalement rattachés au contexte socio-géo-historique dans lequel ont pu se trouver, ou peuvent encore se trouver, les individus. Il en va de la langue parlée et des accents qui l'accompagnent, des

goûts culinaires ou musicaux, des croyances religieuses et des sensibilités idéologiques, voire des « vocations » professionnelles, confessionnelles ou migratoires.

« *Oui, la famille, ce sont ses racines. C'est important.* »

(0133, F, 28)

« *Ben mes racines, ma famille, tout ce qui est, on peut dire, important pour quelqu'un. Bon, je ne sais pas si maintenant les valeurs sont toujours exactes, mais pour moi, c'est important. Je viens d'une famille latine aussi, donc c'est très important.* »

(0027, F, 46)

« *Mais à l'époque, c'était les Italiens. Donc c'est vrai qu'on ne mettait pas ça en avant. Alors que maintenant, je suis très fière, même si je suis française, d'être d'origine italienne. Je suis fière de mes racines.* »

(0027, F, 46)

« *Comme tout le monde, ce sont mes racines. Chaque fois que l'on a des problèmes, on se tourne vers la famille, pas vers les amis ou autre. Oui, oui, c'est important.* »

(0001, M, 26)

« *C'est quand même le nom que j'ai reçu de mes parents et bon pourquoi le perdre ? Je trouve qu'il y a quand même des racines, donc pourquoi perdre cette identité le jour où on se marie.* »

(0012, F, 59)

« *Quand on parle... Moi j'ai fait du latin, souvent on se réfère à l'étymologie des mots, latine, grecque. C'est peut-être aussi se relier à quelqu'un, à quelque chose. C'est peut-être indéfini, des racines indéfinies.* »

(0010, F, 51)

« *Quand j'ai déménagé, on m'a souvent embêtée un peu, me taquiner sur ma région d'origine et je l'ai toujours bien défendue en fait. Je pense que c'est*

*important d'avoir... On a des racines et c'est important de les représenter. »*  
(0006, F, 24)

*« - Et quand vous parlez de vos racines, qu'est ce qui est important dans vos racines ?*

*- Les gens qui ont constitué la famille. Voilà, c'est tout. »*

(0101, M, 41)

*« Oui, le nom de jeune fille. Oui parce que ce sont des racines et puis c'est la transmission, c'est une transmission quoi de lignée en fait. »*

(0108, F, 42)

*« Moi, j'ai eu du mal parce qu'on est habitué à un nom de famille, à des racines, qu'on aimerait savoir encore ce qu'il y a avant. Changer de nom, c'est autre chose et en même temps c'était hyper important parce que, comme les enfants portent le nom du père, c'est bien que tout le monde ait le même nom de famille. »*

(0115, F, 27)

*« Oui parce qu'un nom, on doit être fier de son nom, peu importe comment on s'appelle, mais on a des racines qui viennent de..., encore que des fois vous portez un nom qui ne veut rien dire. »*

(0112, M, 47)

*« Ils se sont rendu compte qu'il pouvait y avoir une différence. Mais je pense que c'était positif en fait. C'était positif, parce que ça les a aidés à trouver une partie de leurs racines. On a été chercher un petit peu plus loin, dans les livres, à la bibliothèque. Pourquoi au Maroc ils étaient musulmans ? Pourquoi au Maroc il y avait des arabes et des berbères ? D'où ils venaient ? »*

(0014, F, 33)

*« J'ai eu un beau-père extraordinaire, c'est lui qui m'a élevée, mais le fait de savoir que ce n'était pas lui mon père, pas lui mes racines, c'était important. »*

(0133, F, 28)

A l'évidence, les « racines » s'enfoncent profondément dans le terreau familial. Mieux même, la famille semble n'être telle que parce qu'elle est enracinée. On peut donc dire que les « racines » dans la construction identitaire des individus fonctionnent comme des modes d'intériorisation de l'extériorité et d'extériorisation de l'intériorité, ce que Pierre Bourdieu, conformément à la tradition philosophique hellénistique et scolastique, désignait, dans certains de ces textes, par le terme d'*habitus*. Nul doute que le terme, ici, s'applique parfaitement pour relater ce que chacun veut dire lorsqu'il en appelle à ses « racines », puisqu'il s'agit bien de dispositions personnelles en quelque sorte déposées par une sorte de transcendantal social —lequel peut renvoyer tantôt à de l'histoire longue mythique, à de l'histoire « à moyenne portée » mythifiée, ou à de l'histoire courte, souvent familiale ou villageoise, en voie de mythification. L'individu qui s'en réclame se pense ainsi porteur ou titulaire de telles dispositions. Il en hérite et s'impose, bien souvent, de les faire perdurer, voire fructifier, c'est-à-dire, généralement, de les transmettre à sa propre descendance. Une transmission intergénérationnelle par marcotage en quelque sorte.

Ainsi les « racines » inscrivent l'individu dans quelque chose d'implacable, dans quelque chose qui se présente comme une nécessité spatio-temporelle absolue et une irréfragable concaténation génétique. Mais, ce qui se présente ainsi comme une irrécusable « loi » de la nature humaine devient également le support d'un autre sens que celui qu'elle prend au premier abord, une autre signification pour les individus que celle d'être une irrécusable « loi » de la nature humaine, un simple déterminisme de la nature. Au sens propre de l'expression, elle prend l'allure d'une « loi de l'histoire » car, en inscrivant l'individu dans une histoire sociale, elle prend aussi le sens de cette histoire elle-même, ou plus exactement le sens que ceux qui la reçoivent vont lui donner. Nous avons ici, et au sens plein du vocable, une *histoire* c'est-à-dire un enchaînement d'événements dont il faut « retrouver » le sens. Ce qui ne peut se faire, depuis Hérodote et Thucydide, qu'en le lui apportant, c'est-à-dire, qu'en interprétant ces événements<sup>55</sup>. Et c'est ainsi, aussi, que se produit du mythe. Cette activité d'élaboration du sens est en même temps activité de mémoire puisqu'elle produit tout à la fois une chronique et un contexte d'énonciation signifiant. Ce qui accorde à cette activité de production du sens un rôle de premier plan et fait de l'histoire, de la mémoire et des « racines » des produits intellectuels profondément relatifs à leurs instruments intellectuels de

---

<sup>55</sup> Pour Lucien Febvre par exemple l'histoire est « un besoin de l'humanité, le besoin qu'éprouve chaque groupe humain, à chaque moment de son évolution, de chercher et de mettre en valeur dans le passé les faits, les événements, les tendances qui préparent le temps présent, qui permettent de le comprendre et qui aident à le vivre. »

production, si l'on peut dire ainsi les choses. En tout cas, profondément relatifs aux cadres théoriques et idéologiques, aux croyances de toutes sortes... à partir desquels elles se trouvent élaborées.

Et ce qui vaut pour les groupes sociaux, pour des ensembles civilisationnels, sur de longues plages de temps, vaut aussi pour des individus sur le temps d'une vie. C'est bien ce que permet de comprendre le recours à la métaphore radicaire lorsqu'il est question de dire qui l'on est, de révéler son identité.

Ce que l'on tente de dire de cette manière est que tout individu social est à concevoir comme déjà pourvu d'un sens social : celui d'être inscrit *nolens volens* dans une histoire, d'être un moment de cette histoire, et du coup, il lui revient d'en posséder et d'en garder la mémoire. Celle-ci lui faisant devoir, il devient ainsi un élément constitutif de cette histoire qu'il fait exister et qui le fait exister. Il l'accomplit et, ce faisant, s'accomplit. Il « est » bien ce dont il hérite. Les « racines » ont donc pleinement opéré, elles l'ont ancré dans du social et l'ont nourri de ce social au point qu'il participe lui-même à la perpétuation de ce social-là. Ne serait-ce que sous la forme d'un discours de conviction pour dire son identité personnelle.

A l'occasion, la métaphore arboricole se précise encore, puisque les « racines » se comprennent désormais comme ce qui soutient et alimente l'ensemble de l'arbre des générations. L'individu n'est qu'un bourgeon redevable de l'ensemble constitutif de l'arbre mais aussi, et en même temps, condition vitale pour que ce dernier subsiste.

Voilà pour les « racines » dont se sont réclamés presque tous nos interlocuteurs et dont chacun, peu ou prou, tend à exhiber.

## ***2- Des « racines » et des « ailes »***

Cependant, pourquoi souligner à ce point le fait que les « racines » fournissent une présentation mythifiante de l'identité ?

D'abord, parce qu'au plan de la théorie sociologique proprement dite il peut être utile de souligner combien penser la construction identitaire en termes de déterminismes socio-historiques c'est méconnaître la place, le poids et le rôle qu'y jouent l'interprétation et la réinterprétation des éléments et des événements qui se donnent à saisir comme autant de données irrécusables, indubitables et objectives, bref, comme formant le fond de « réalité » de l'identité sociale et personnelle de l'individu. Non que l'on soit ici dans l'imaginaire et

l'arbitraire de constructions fantasmagoriques, comme celle qui peuvent conduire aux troubles de la personnalité, mais l'on n'est pas non plus dans un univers de l'accomplissement mécanique ou de la possession providentielle —diabolique à l'occasion-, autrement dit dans un univers de la dépossession de l'individu de toute capacité d'action en vue de devenir ce qu'il est, de construire son identité. S'agissant de l'identité des individus sociaux il y a bien à prendre en compte leur capacité à y contribuer, non pas à la manière d'un *Deus ex machina*, mais comme un agent aux moyens limités et contraint par un *datum* dont il ne peut totalement s'affranchir.

En conséquence, et pour adopter ici le point de vue de la plupart des personnes rencontrées pour cette étude et retrouver du coup une opinion communément partagée s'agissant de l'identité personnelle, si les individus ne peuvent échapper à une forme d'héritage culturel, socialement et historiquement chargé de sens, ils n'en sont pas purement et simplement dépendant, leur identité n'est pas le pur et simple produit de cet héritage. Elle n'est pas la reproduction à l'identique d'une identité antérieure qui opérerait comme un moule, un *pattern*, pour les suivantes. Il y a du jeu dans la transmission de l'héritage identitaire et celui-ci tient, en tout cas pour une bonne part, dans les capacités des « héritiers » à composer avec cet héritage. De prime abord, en pouvant le comprendre autrement que ne l'avaient fait les ancêtres eux-mêmes. Ensuite, en le modelant, notamment en procédant sélectivement au sein de l'ensemble des éléments ou traits identitaires « à hériter ». De ce point de vue, si, pour réaliser ou construire sa propre identité l'individu opère un enracinement, il procède aussi à toutes sortes de sélection et d'hybridation des éléments nourriciers de son identité singulière. S'il peut faire état de « racines », il peut aussi arborer des « ailes » si l'on peut reprendre le titre suggestif de l'émission de télévision de Patrick de Carolis.

D'autre part, de cette capacité, mieux, de cette nécessité d'interpréter le legs identitaire, il s'ensuit bien que s'y joue massivement et essentiellement ce qui façonnera l'identité dont peuvent se réclamer les individus sociaux. Pour autant, il ne s'agit pas d'une activité strictement individuelle, même si, et peut être aujourd'hui plus que jamais eu égard à l'hypothèse générale d'individuation du rapport social que nous avons retenue, la place et le rôle centraux de l'individu singulier s'y trouvent plus affirmés que naguère. Pour preuve, la revendication et parfois l'exhibition d' « identités régionales », en tout cas territorialisées autrement que ne l'avaient été l'identité revendiquée par les générations précédentes. De ce point de vue, le jeu du « régional » et du « national », voire du « transnational », dans la revendication identitaire est révélateur de la variabilité de l'identité quand bien même celle-ci se déclare-t-elle « enracinée ». Les personnes que nous avons rencontrées en 2002/2003 se

sont, avec plus ou moins de force, presque toutes situées au regard d'un encrage régional. Que ce soit pour la revendiquer ou en atténuer la portée, plus rarement pour la récuser, l'appartenance à un territoire, à son passé, à une culture régionale et plus largement la possession de dispositions particulières —de l'accent aux traits de caractère, en passant par les comportements collectifs et les us et coutumes—, sont présentées comme des éléments explicatifs de premier plan pour rendre compte de la personnalité et de l'identité que l'on se reconnaît.

Précisons encore que ces variations du poids relatif de ces ancrages territoriaux et régionaux sont aussi rendues possibles du fait des variations contextuelles historiques et idéologiques au sein desquelles elles vont s'exprimer. On connaît le regain du régionalisme des années soixante-dix qui prenait le contre-pied du nationalisme et de l'universalisme français de la III<sup>e</sup> République. S'il s'affirme aujourd'hui dans la présentation de l'identité personnelle c'est peut-être parce qu'une vision renouvelée des composantes de la nation avait su triompher au cours de cette période. Vision, cependant, qui confère plus de « réalité » à la dimension régionale que celle-ci ne peut intrinsèquement en détenir puisque cette dernière avait été quelque peu laminée par les options idéologiques de la République comme par les tendances à l'homogénéisation et à la standardisation de multiples facettes du mode de vie de la « société française » qui avaient pu s'imposer dans la période dite des 30 glorieuses. Ces revendications d'appartenance régionale sont donc territorialisées, symboliques et, seconde dimension de l'appartenance, intermédiaires entre l'individu qui s'en réclame et une entité supra-individuelle tel le genre humain, parfois une totalité sociale de degré supérieur comme l'Occident, le monde musulman, les pays en voie de développement, etc. Mais elles sont aussi des attributions significatives auto-administrées par les individus. Ils s'en saisissent ou pas, reprennent à leur compte un stéréotype ou le discute, en font un constituant premier ou un ornement folklorique... bref, la revendication régionale, lorsqu'on la revendique, est l'objet d'une forme de négociation. Elle n'est que rarement prise telle quelle, comme une donnée purement contingente. Elle est reprise *modulo* des valeurs, des croyances, des attentes qui lui seraient quelque peu étrangères. Elle est, à strictement parler, réinterprétée, réinvestie et recomposée pour participer de manière cohérente —du moins autant que faire se peut— à la construction de l'identité personnelle.

C'est d'ailleurs ce qui autorise toutes sortes de présentations de soi dont on peut faire état en des circonstances différentes, auprès de groupes et d'agents sociaux statutairement différenciés, quelque fois en des lieux spécifiés. Ce qui a été volontiers analysé comme des formes de déstructuration de l'identité, de délitement de sa cohérence interne, de stade

névrotique de l'image de soi, etc. Nous y reviendrons. Mais, encore une fois, ces présentations de soi n'ont rien d'arbitraire ou de fantaisiste. Elles révèlent des options personnelles dans un ensemble limité, voire strictement défini, de possibles. Ainsi, l'enfant de parents soumis à de régulières mobilités géographiques du fait de la profession exercée, est bien né en un territoire régional circonscrit, le plus souvent sans lien avec celui dont étaient originaires lesdits parents, lesquels eux-mêmes avaient pu connaître quelques formes de déracinement, l'enfant de tels parents a peu de chance de revendiquer des « racines » régionales, une culture locale qui transpirerait en lui, des traits de personnalité et de caractère partagés avec ses congénères régionaux... Cela ne fait guère partie de son univers des possibles, sauf à repenser en de nouveaux termes son ancrage régional : imprégnation rapide et indélébile, adhésion sans réserve et irrésistible aux valeurs, us et coutumes locaux... D'autres territoires pourront être alors mobilisés qui rempliront la même fonction radicaire. L'espace national, le pays d'origine des générations antérieures —au moins d'une partie de ces générations antérieures—, ou simplement la zone actuelle de résidence.

Mieux, la latitude des individus à jouer de ces ancrages socio-territoriaux, de ces appartenances culturo-régionales est souvent très grande et, semble-t-il, est fonction de la richesse des éléments qui peuvent être mobilisés, en somme, légués par les générations précédentes. Quelques exemples parmi les cas qu'il nous a été donné d'analyser l'établissent de manière convaincante.

***1. Alexis et son identité arménienne, russe et française. Alexis résume ainsi son histoire familiale :***

« Vous voulez un peu d'histoire familiale ? Je ne suis pas très... Je ne sais pas exactement à quand ça remonte. C'était dans les années trente. Il y a deux histoires parallèles. On va prendre celle de ma mère et celle de mon père, vraiment en trois mots. Donc les grands-parents, du côté de ma mère, sont partis de Moscou dans les années trente. Et ils avaient... Effectivement, ils étaient plus ou moins opprimés par le régime à l'époque, parce qu'ils avaient plus ou moins des avantages matériels. Ce n'étaient pas des intellectuels, ce sont des gens... a priori on dirait communément des bourgeois-machins, qui avaient un commerce, une grande maison, etc. Ils ont senti que ça n'allait pas du tout et ils sont partis un peu en catastrophe. Ils sont arrivés à Nice. Mon grand-père est devenu pianiste de jazz, etc. Bon, il s'est marié avec une juive polonaise. Après, il y a eu

*la naissance de ma mère. Et puis, en gros, voilà... Très rapidement, l'histoire de mon père, je la connais moins bien. Ils sont partis aussi d'Arménie. Ça, c'était pendant le génocide. Enfin, ils sont partis juste avant. Je ne suis pas certain de l'histoire, mais c'est à peu près ça. Ils ont émigré en Iran. Mon père avait le passeport iranien, etc. Il a d'ailleurs le type arménien, enfin iranien ! Et donc ses parents sont arrivés en France dans les années..., je ne sais pas, après l'Iran, ça doit être dans les années cinquante. Et voilà en gros. »*

*(0025, M, 24)*

Et Alexis de préciser que sa filiation arménienne...

*« est moins importante que mon autre filiation qui est russe. Je suis plutôt d'origine russe affectivement, donc je parle russe. J'ai été un petit peu élevé dans cette culture-là aussi. Donc ça compte plus ou moins, parce que ça fait un premier choc quand on ne parle pas français et qu'on arrive à l'école comme tous les autres, parce qu'on parlait russe à la maison, jusqu'à l'âge de trois ans. Et ça fait un petit choc. Et effectivement, bon ça, c'est un truc classique avec les langues, avec tous les enfants issus d'une diaspora, il y a une espèce de rejet de la langue maternelle qui se fait. A priori, je crois que c'est un phénomène connu. Et après bon, c'est plus ou moins un avantage. »*

Pour Alexis, il n'y a pas qu'avec la langue qu'il aura fallu composer. L'affichage religieux aura été également un enjeu tout à la fois social et personnel.

*« Alors moi, effectivement, je suis issu d'une famille orthodoxe forcément. Donc mes parents sont croyants. Moi, je ne le suis pas effectivement, parce que bon, en gros, on a été dans le public, toujours pour s'adapter justement. Parce que ça fait partie aussi d'un conflit entre une microsociété qui serait la société des russes français, et confrontée à une société qui est plus le milieu public, donc qui est laïque, où on ne parle pas de ce genre de choses, voire où on méprise tout ce qui est de l'ordre du religieux. Moi, effectivement, avec mon réflexe d'adaptation, je pense que j'ai refusé la religion. En même temps, intimement, je ne suis pas... Moi, je ne suis pas croyant. En même temps, ce qui me définit toujours, c'est le doute. En gros, c'est ça ma position là-dessus. Je ne suis pas croyant. Enfin, surtout depuis que je suis tout petit, les pratiques religieuses, ça m'a toujours... Bon ça, ce n'est pas un truc lié à un phénomène social, ça me paraît de l'ordre*

*personnel. C'est que ça m'a toujours paru de l'ordre de la mascarade, parce qu'effectivement quand j'étais petit, on allait à l'église, mais pas tout le temps. C'était rare d'ailleurs, effectivement, parce que du côté de mon père, ils ne sont pas du tout... Disons qu'ils sont croyants, pratiquants, mais vraiment extrêmement occasionnels, parce que ça fait partie aussi d'une culture russe que mes parents ont conservée. Mais moi, ça m'a toujours paru de l'ordre de la mascarade. »*

Au total, Alexis trouvera dans tous ces exercices de jonglerie identitaire un puissant mobile d'adaptation à son environnement social.

*« Enfin, ça pousse à s'acclimater, à s'adapter. Et justement, ça pose le problème de la personnalité. C'est-à-dire que quand on n'arrête pas de s'adapter, quand on passe facilement d'un milieu à un autre... L'idée, c'était de se sentir au moins à l'aise, pouvoir participer à des choses face à l'exclusion qu'on a vécue. Enfin, ce n'est pas de l'exclusion, ce n'est pas grave du tout. Mais c'est ça, c'est l'adaptation, la survie dans un milieu en fait. Et donc du coup, ça a eu des incidences sur ma perception, sur mes choix, mais je pense que je vous l'ai dit. Ce genre de choses, ça induit pas mal de choses dans ma vie. Enfin, assez souvent, ça revient quand je vous dis que... C'est un souci que j'ai intériorisé et qui fait partie complètement de mon identité. Par exemple, mon passage en école d'ingénieur, j'avais le souci de ne pas rester enfermé dans ce milieu qui est quand même assez fermé, d'aller voir ailleurs. On s'adapte à un milieu et en même temps, on est conscient du danger du fait d'être issu d'un microcosme. C'est un truc qui est resté. »*

*(0025, M, 24)*

**2. Mathilda et ses identités de libanaise, de professionnelle, de femme, de militante... L'expérience du handicap, au Liban et en France, fractionne son identité. Reconnaissance sociale et confort ne se recouvrent pas. Tant s'en faut.**

*« J'avais déjà le pied-bot, j'avais eu la polio étant jeune mais... elle s'était pas aussi..., l'handicap n'était pas aussi fort, n'était pas aussi lourd. Je travaillais et les gens ne me regardaient pas en tant que personne handicapée. Ici, ils me*

*regardaient, ils me voyaient boiter, c'est fini, ça y est, j'étais classée. Au Liban j'avais du travail, ici non. J'étais classée à part, comme personne handicapée. Ce médecin m'a prise chez lui et j'y ai travaillé pendant sept ans et demi. »*

*« Comment j'ai géré ça ? J'ai jamais voulu baisser les bras. Mon handicap pour moi était un atout. Je m'en fichait finalement de ce que pensent les autres. C'est vrai que j'ai eu beaucoup de difficultés. N'empêche que moi je revendique le handicap. Il n'en est pas question que je me sente inférieure. J'ai assez de caractère, mais à quel prix ? Aussi, je ne veux pas vous mentir et vous dire : j'étais cool, ceci.. Ce n'est pas vrai. C'est pas vrai, c'est tout. »*

*« C'est le regard des autres. (...) Mon expérience m'a prouvé que c'est moi qui dois montrer que j'étais normale et que je m'en fichais de mon handicap. Ça c'est mon expérience personnelle. (...) Moi j'ai pas voulu me faire passer pour une personne handicapée. Je ne veux pas qu'ils aient pitié de moi, il se peut que parmi eux il y'en a des gens qui ont besoin de ma pitié...Il y en a qui me disent : "Pauvre ! dommage ! Tu ne mérites pas ça !" Je lui ai dit : "Madame, pourquoi ?" Elle m'a dit : "dommage, une si belle femme !" Mais, je lui ai dit : "C'est ce qui fait ma beauté ! Mais on regarde en dernier mon pied !". (...) C'est eux les handicapés, pas moi ! »*

Le handicap, cependant, n'est pas qu'une affaire personnelle, il engage déjà toute la famille et bientôt toute la société. Et cela, au-delà des gestes témoignés à la personne handicapée.

*« C'est surtout mon père qui n'a jamais accepté mon handicap. Mon père croyait que c'était une malédiction. Comme beaucoup d'anciens qui ont une idée fixe du handicap. (...) J'avais une mère qui était extraordinaire. Maman a essayé de compenser énormément. C'était une femme qui avait une instruction, qui était d'une famille de nobles. (...) Mon père était orphelin ! Lui aussi venait d'une famille très riche. Mais c'était différent parce que vous savez il y avait la vendetta dans nos régions entre chrétiens et musulmans. Mon grand père a été tué par un « Ara », c'était des titres qu'on donnait. Ma grand-mère quand elle a vu cela, elle n'est plus restée dans la région de son mari quand il a été assassiné. Donc elle est revenue avec son fils dans sa famille maternelle. Et mon père a grandi sans avoir ses droits et une certaine richesse. Donc il a gardé cette souffrance pour lui. (...)*

*Il n'a pas accepté que j'ai, moi, un handicap. La famille m'aimait, me gâtait mais c'était resté pour lui toujours au fond de lui-même comme si c'était une punition. »*

Les gestes, pourtant, sont sans équivoque.

*« Et ça moi je l'ai ressenti. J'ai toujours vécue en pensionnat à cause de mon père. C'est moi qui ai dit à ma mère : vous me mettez en pensionnat, parce que... Il m'aimait à sa manière, il me gâtait à sa manière, mais en même temps, je sentais son regard. Je l'ai senti quand mes sœurs ont grandi qu'il voulait les marier, moi pas. Moi je suis une infirme, on ne la marie pas ! »*

Et l'expérience passée nourrit l'inquiétude pour le lendemain.

*« Maintenant mon handicap me permet d'aller, de venir. Mais moi si je suis un peu plus âgée qu'advientra-t-il de moi ? Serai-je capable d'accepter ce qu'acceptent d'autres personnes handicapées ? Je parle de moi-même : non ! »*

À la discrimination liée au handicap, Mathilda connaîtra également celle dérivant de son sexe, de sa nationalité d'origine, de son niveau d'études, de son engagement politique, de ses idées sur la vie et sur la sienne, en particulier. D'où la succession de ses révoltes.

*« Jusqu'à maintenant...- mes parents sont décédés et j'ai ma maison au Liban-, mes frères ne veulent pas admettre qu'étant célibataire, même à mon âge, je vive seule. C'est de nouveau le désaccord avec ma belle sœur qui me dit : "viens vivre avec nous". Je leur ai dit : "je ne suis pas mariée, mais je veux ma maison à moi". C'est un sentiment qui est très important. Mais, au Liban une femme qui vit seule n'est pas bien vue. Et déjà, quand j'avais mes parents, j'étais assez indépendante. Je ne sais pas quand j'ai commencé, j'étais déjà aide-soignante, après j'ai étudié, j'ai toujours été indépendante. Je refusais cette... disons, cette autorité qu'ont les orientaux vis-à-vis de leurs...des femmes. Je l'ai toujours refusée, je l'ai jamais acceptée. »*

*« Il y a eu des hommes qui m'ont beaucoup aimé, mais ils n'osaient pas à cause de leur... et moi je me suis révoltée. J'ai eu une fois un parti, un cousin de mon père, moi j'estimais que ce n'était pas un homme pour moi. Oh, je n'acceptais pas n'importe qui ! C'est pas une raison, ce n'est pas du tout une raison. D'abord je*

*veux quelqu'un qui a un niveau d'études assez élevé... C'était surtout ça. Et, je n'ai pas vécu ma vie de femme au Liban ! Parce que je savais très bien que les hommes me tournaient autour pour des sorties, mais pas pour le mariage. Et moi je les envoyais aux calendes grecques. Je leur disais : "je ne veux pas de vous !" "Le jour où moi je vais choisir de vivre ma vie, c'est moi qui ferai le choix, pas vous". Ensuite je pense que lorsqu'ils voyaient une femme qui s'en fichait pas mal, qui était très intelligente, ils avaient peur de la femme intelligente. J'étais leur égale. J'étais l'égale de l'homme. Je leur disais chacun a son rôle dans la vie, mais moi je ne suis pas inférieure. »*

Niée en tant que jeune femme, mais éduquée, engagée professionnellement, Mathilda s'engagera, en plein conflit Libanais, dans des activités politiques clandestines.

*« C'est pour cela que je me suis mêlée de politique. J'avais besoin de faire quelque chose, me défouler, je ne sais pas. Mais avoir une activité en dehors de mon travail, de la maison (...) C'est quelque chose que d'autres ne pouvaient pas faire, surtout pas les femmes. Que je me mêle d'un tel parti, au Liban, et qui était mis à l'index ! (...) Jusqu'à maintenant mes frères me reprochent d'avoir de la sympathie pour ce parti. »*

Quant à la nationalité française, pourtant convoitée, elle ne supprimera ni le « mal du pays », ni les difficultés quotidiennes pour se faire reconnaître comme femme indépendante, d'origine libanaise, libre, cultivée et.... handicapée.

*« On a toujours la nostalgie. Peut être que d'autres l'ont pas. Mais à un moment donné ou à un autre on a la nostalgie de son chez soi. Est-ce qu'on reste ou on s'en va ? »*

*« Comme c'était toute la famille qui m'avait dit : "ça ne va pas marcher pour toi en France, tu vas te heurter à beaucoup de difficultés". J'ai voulu leur montrer que j'étais capable de m'adapter et d'être..., d'avoir des acquis autant que certains Français. Pas de tous, mais de certains. Bon, j'ai eu un travail, j'ai eu un appartement, j'ai eu la nationalité. »*

*« J'ai toujours souhaité retourner au Liban. (...) Mon état de santé nécessite ma présence en France. Les interventions, un tas de choses qui ne pourront pas être*

*suivie de près au Liban. En tout cas moi, j'ai quand même ma retraite, ici. Je vais de temps en temps là bas. Je n'arrive pas à me décider à 100%. L'écart est trop grand. Parce que, ici, quand même on a accès à beaucoup de choses. Je ne sais pas si c'est dû à l'âge, mais c'est dû aussi à la vie, à l'évolution de la société européenne qui, quand même, est différente du Liban. Ici vous avez le droit d'avoir toutes les idées si vous voulez, même saugrenues. (...) Ce qui n'est pas le cas chez nous. »*

L'engagement volontaire pour des causes humanitaires, si possible appliquées au Liban, procure aujourd'hui de quoi préserver le sens de ses combats et maintenir ce qui la caractérise depuis toujours : l'activité.

*« Maintenant, comme je suis à la retraite, je suis dans une... aux Paralysés de France. Je suis à Handimédias. Je suis à France-Méditerranée aussi. Voilà. Et je m'occupe maintenant, c'est comme un début, du secteur humanitaire. Donc au Liban on doit avoir un local, au cas où il y a des aides qui partent pour là-bas. Comme j'ai ma maison, bon. Il faudra bien un tout petit peu la réparer. Il faut des sous aussi, c'est toujours le même problème de l'argent Et je veux bien me sentir utile, et ici, et là-bas. »*

*(1003, F, 61)*

*3. Michel, enfin, personnage haut en couleurs et cependant figure on ne peut plus canonique de ce que d'aucuns tiendraient pour une construction identitaire « traditionnelle ». Aujourd'hui à la retraite, Michel, comme son père, a longtemps exercé comme artisan du bâtiment. Cela, avec la même réputation de maîtrise du métier et autant de reconnaissance de la part de leur environnement. Ce qui n'a pu se faire qu'au terme du classique conflit transitionnel de l'adolescence (aujourd'hui reporté à la post-adolescence).*

*« De mon père, j'ai appris à travailler. Il avait une très bonne réputation sur Beaune en tant qu'artisan. Ma mère, non. Ma mère est morte, il y a vingt et un ans. Mais mon père, il n'avait pas évolué lui, il restait aux temps des années trente alors que moi... »*

*« Moi tout ce que j'ai fait, j'ai fait des belles choses. Je n'ai jamais voulu me mettre en avant. Si j'avais voulu, j'aurais eu le certificat de maître-artisan de*

*machin, moi, cela m'a toujours... J'ai mis mon nom sur le camion, c'est ma femme qui a voulu que je le mette, maintenant je suis bien emmerdé pour y enlever. Moi, je ne voulais pas, je lui dis : tu parles. On a fait l'hostellerie à Beaune, chez C., j'en ai fait une grosse partie, j'y ai été plus de six mois. Bon, elle a voulu que je mette le nom sur le machin quand je faisais les travaux. Cela ne m'a amené personne. (...) Non, je n'aime pas me mettre en avant. Je n'aime pas dire : c'est moi qui est fait ceci, c'est moi qui est fait cela. Moi je le fais, si les gens le reconnaissent, le disent et puis c'est tout. (...) Je faisais une maison neuve ou deux par an et puis, à un moment, j'ai fait beaucoup de restaurations. J'ai remonté des maisons tout en pierre avec des encadrements en pierres de taille, tout en vieux. Moi, je perçais les ouvertures. Sans me vanter, pour voir que ça a été refait, on ne le voit pas ! »*

*« Ma mère était plus moderne, parce que mon père ce n'était pas le patriarce mais c'était : "moi, c'est moi" ; j'étais là, on me respecte ; quand j'ai dit quelque chose c'est parole d'évangile. (...) Mais on a quand même beaucoup plus évolué que mes parents et au point de vue de tout. Moi à dix huit ans, on ne m'a pas acheté une voiture. (...) J'en ai eu une en rentrant du régiment mais c'est moi qui l'ai payée et puis tout quoi ! »*

*« ... On était les premiers à faire. Ce que vous faites maintenant, vous, les jeunes, nous on l'a fait dans les années cinquante. On était les premiers à mettre des jeans, on était les premiers à faire des sur-boums comme vous appelez, les surprises-parties. On était les premiers à faire ça. »*

Comme son père, il devient veuf, et, comme son père, aime régner sur sa descendance.

*« Oh bien oui, mon père était quelqu'un qui savait travailler, qui était sérieux. On avait toujours une clientèle très fidèle nous. Moi j'ai des clients, on a travaillé pendant trente cinq ans. Et puis après le décès de ma femme, j'ai fait d'autres clients, ce n'est même plus des clients, ce sont des amis. Ils me téléphonent : tiens, vous venez manger ce soir. Ils sont à côté là. Lui, il était métreur. J'ai fait un chantier avec lui, l'année que ma mère était morte, il y a vingt ans. Quand Juju est née, la troisième fille parce que les deux premiers ce sont des jumeaux. Ils avaient quatre ans ou cinq ans les jumeaux, bref (...). C'est devenu, les gamins, ce*

*n'est pas mes petits-enfants mais presque ils me tutoient, je vais chez eux et puis ce sont vraiment des gosses qui ont une intelligence. Ah, ils sont doués, c'est merveilleux ! J'aimerais bien avoir des petits-enfants comme ça. »*

*« Mon père, quand ma fille aînée est partie de Beaune, d'ici, elle avait vingt ans. Elle a connu son mari qui est un type très gentil, qu'est..., heureusement qu'il est très gentil parce qu'elle est assez emmerdante. Il était divorcé et puis il avait un gosse. Et puis ils n'étaient pas mariés, alors mon père nous a fait chier jusqu'au jour où je me suis fâché avec lui, carrément et puis je lui est dit : cela ne te regarde pas, ce n'est pas ta fille, c'est ta petite-fille ! S'il y a quelqu'un à dire quelque chose, c'est moi. Et puis on ne juge pas les gens quand on ne les connaît pas. Moi je vois, j'ai un gendre qui est charmant comme tout. Je peux lui dire : tiens, j'ai besoin de toi, demain matin. Il va prendre un jour de congé. Il travaille chez Kodak, il va prendre un jour de congé pour venir m'aider. Ou avant, il me disait : si tu as trop de boulot, je prends un jour de congé. Ça y est, c'est rentré dans les mœurs. »*

*« Avec les enfants, on a toujours été en bons termes. Mon père est décédé il y a deux ans. A la plus jeune, je lui ai donné la maison. D'ailleurs ils habitent dedans en ce moment. Et puis l'autre est à Chalon, ils ont acheté une maison, l'année où ma femme est tombée malade, il y a eu six ans qu'ils sont là-bas. Je leur ai fait des travaux et puis tout. "Papa, il paye beaucoup" et puis comme il sait faire beaucoup de choses. Cette maison, au départ, j'aurais pu la vendre, surtout que j'en avais trouvé un bon prix. Non avec mes enfants, et puis je peux leur dire : demain, j'ai besoin de vous à six heures du matin, elles seront là. Je les ai élevé un peu comme j'ai été élevé, quand on a besoin d'un coup de main et puis on est très famille. Quand on a besoin d'un coup de main, il n'y a pas de problèmes. On s'aide les uns, les autres. Voilà ! Moi je le fais moins maintenant. »*

*(0105, M, 60)*

### 3- Les ascriptions

Par *ascriptions* nous entendons, conformément à l'acception qui prévalait dans la sociologie américaine qui a fait usage du vocable, ces imputations auxquelles les individus ne sauraient se soustraire. Ce sont ces éléments définitionnels irrécusables que nous évoquions plus haut, ces attributs identitaires qui vont vous « coller à la peau », pour reprendre cette image ô combien parlante. L'un de nos interlocuteurs nous le dira ainsi :

« Pour moi, c'est un peu la même réponse que si vous me disiez : est-ce que vous avez envisagé de changer de parents ? Donc je veux dire, je ne les ai pas choisis et ils sont comme ça et disons qu'ils sont. Je ne vois pas l'intérêt, sauf, je dirais, d'un point de vue un peu dans l'imaginaire, dans le fantasme ou dans le jeu intellectuel, mais je ne sens aucun intérêt par rapport à ma vie réelle de remettre en cause ce genre de choses. »

(0009, M, 39)

Les ascriptions représentent donc l'ensemble des attributions qui, socialement, vous constituent comme individu intégré c'est-à-dire reconnaissable par les autres, participant en quelque sorte d'une même communauté ou d'une même collectivité sociale et du coup susceptible de participer à une forme quelconque d'échange. Ce sont en quelque sorte les signes distinctifs de la commune appartenance.

Claude Levi-Strauss et bien d'autres nous ont rappelé que pour nombre de « sociétés archaïques » celui qui ne pouvait être reconnu comme appartenant à leur société ne pouvait bénéficier de la qualité d'*humain*. Il faisait partie de la classe des inclassables et à ce titre pouvait connaître toutes sortes d'exclusions — autrement réelles que celles que l'on accorde dans notre société à ceux qui connaissent un sort moins enviable que la majorité de leurs concitoyens. La Grèce antique appelait ceux qui n'appartenaient pas à la cité des « barbares », et leur vie pouvait être de peu de poids. Par contre, il lui arrivait de les inclure dans des processus d'échange, ce qui suppose une certaine forme de reconnaissance. Le terme de « barbare » sera largement repris par la tradition historique de nos sociétés occidentales et sert encore pour désigner, dans nos villes par exemple, des groupes d'individus qu'on ne peut d'emblée inclure, eu égard à leurs comportements ou leurs caractéristiques identitaires, dans la communauté sociale normativement constituée. En somme l'exclusion de l'autre, lorsqu'il ne peut faire montre de ses qualités de reconnaissance, de commune appartenance et donc d'inclusion, est une pratique sociale normale, aussi normale que l'est l'inclusion dans la

société. Et ce qui joue comme critérium distinctif est la possession ou non, par celui qui sera admis ou rejeté, des signes ou des marques de l'appartenance, marques physiques (scarifications, tatouages, vêtements...) ou symboliques (marques de respect, politesse, déférence, symbole religieux...). Les supports de telles marques puisent dans ce qui constitue les ascriptions dont un individu social se voit porteur.

N'oublions pas encore que pour partager, pour échanger, pour communiquer... encore faut-il posséder quelque chose de commun, participer d'un même univers, être circonscrit au sein d'un même ensemble symbolique (croyances, valeurs, représentations, etc.). L'altérité radicale interdit l'échange quelle qu'en soit la nature et, *a fortiori*, les formes les plus élaborées et le plus souvent « inconscientes » des échanges inter-individuels. L'altérité radicale est de l'ordre de l'inconnu, de la non reconnaissance et du non identifiable. L'altérité radicale est la marque qu'aucun signe de reconnaissance n'a été perçu. Aucun attribut possédé ne vient signaler de commune appartenance. On en reste interdit. Aussi bien au sens de l'ébahissement : on en reste coi ; qu'au sens du trouble plus profond, de la confusion ; ou encore au sens plus pragmatique de l'exclusive portée à l'endroit de ce qui l'a suscité. Le tabou lui fera généralement suite. L'interdit, conformément à son étymologie, c'est ce qu'on se dit entre soi à propos de ce qu'on ne saurait même énoncer. L'altérité radicale, partant, « interdit » la reconnaissance, ou plutôt l'inter-reconnaissance. L'étranger est ici totalement étrange. Il ne peut être qu'exclu, mis au ban de la communauté partagée avec tous les autres. Car il ne possède pas les signes patents qui incluent dans celle-ci. Il ne peut faire montre d'aucune des ascriptions requises.

Dès lors, être identifiable, et cela dans tous les sens de l'expression, c'est pouvoir faire état de telles ascriptions. Recevoir une identité, c'est devenir identifiable et, par conséquent, pouvoir faire preuve d'ascriptions. D'ascriptions qui, tout en intégrant dans une communauté partagée, vont permettre la singularisation.

En effet, et pour le dire quelque peu abruptement, l'identité individuelle ne peut se développer et advenir à la reconnaissance chez un autre, un *alter ego*, qu'à la condition de participer à ce qu'on pourrait appeler un identifiant collectif, un identifiant communément partagé. À peine de paraître un déviant, un étranger trop étrange, un exclu potentiel, il convient, dans tout rapport social, même le plus ordinaire, de faire savoir qu'on partage avec son *alter ego* suffisamment de communauté pour que l'échange devienne effectif et produise ses effets attendus. Ce « faire savoir » n'est pas, du moins dans la plupart des situations, une déclaration verbale, une déclamation lancée à l'encan, mais plutôt l'exhibition de signes qui, parfois à son insu, vont autoriser la reconnaissance, le repérage et le « classement social ».

Telle est donc la fonction première des ascriptions dont tout un chacun, qu'il en ait ou non claire conscience, se trouve être en possession. Quant à leur nature ou à la palette des formes qu'elles peuvent prendre, elles sont multiples, variables et peut-être même instables. Pour le dire d'un mot, elles ne sont pas circonscrites *a priori*, mais seulement empiriquement, bien que l'éventail ne semble guère étendu. Dans l'ensemble des entretiens que nous avons eu à analyser, quelques facteurs, caractéristiques ou éléments de l'histoire personnelle seulement venaient remplir le registre des ascriptions jugées nécessaires pour marquer l'appartenance commune et suffisantes pour singulariser celui qui en est titulaire. Présentons-les succinctement.

### **La classe générationnelle**

L'âge, sans conteste, relève de ce registre. Moins d'ailleurs dans ce qu'il ordonne sur l'échelle continue des années, même si ceux qui n'ont plus vingt ans continuent à s'y référer —et, ils sont légions, ils le sont même tous, exceptés ceux qui ont, justement, vingt ans. Mais d'abord en ce qu'il inclut dans des « générations » socialement et historiquement chargées de sens.

Ainsi, à partir de l'âge légal des individus, des classes générationnelles vont opérer et permettre si ce n'est de les identifier une fois pour toutes, du moins de les rapporter à des contextes et univers socio-historiques définis et, partant, significatifs.

N'ayant pas eu à rencontrer de personnes très âgées, nées dans les années 1930 et antérieurement par exemple, c'est la « génération 68 » qui remplit donc pour la population observée la fonction ascriptive<sup>56</sup>. Il y a ceux qui ne peuvent s'y inscrire parce que nés trop tôt ou trop tard et pour lesquels la « génération 68 » marque une césure socio-culturelle historique. Il y a l'avant 68 et l'après 68. L'avant 68 marqué par des conditions sociales d'existence jugées difficiles : revenus faibles, scolarité courte et peu diplômante, insertion précoce dans le monde du travail et conditions de travail difficiles, notamment quant aux rapports humains très hiérarchisés et souvent humiliants, d'où une faible curiosité et une

---

<sup>56</sup> les catégories retenues par la Drees n'envisageaient pas qu'en deçà de 20 ans et qu'au-delà de 60 ans puissent se présenter des situations significatives quant à la construction des identités individuelles. Autrement dit, ainsi arbitrairement délimité, l'âge ne pouvait remplir qu'une fonction instrumentale pour la construction de catégories pré-conçues autour de quelques variables supposées, et espérées, être discriminantes, tels le statut au regard de l'emploi, l'appartenance ou non à un groupe prédisposé à connaître la discrimination sociale. Cette insuffisance de méthode confirme ce que nous évoquions dans la *Présentation*, à savoir, de profonds écarts problématiques.

faible ouverture au monde en général. Génération de la fermeture et de l'autorité en quelque sorte.

L'après 68, à l'inverse, représente la période des bénéfices jusques et y compris pour les tranches d'âge des années de crise, 1980 à 1990. La révolte anti-autoritaire de 68 a porté ses fruits, les rapports inter-personnels en ont été transformés, des « droits » nouveaux ont été reconnus et chacun peu s'en réclamer. La scolarisation s'est étendue dans le temps et en extension sociale, les loisirs et la consommation standardisée se sont imposés, le niveau de vie, comme celui des salaires, n'a jamais été aussi élevé pour le plus grand nombre, d'où les aspirations en matière de consommation et de qualité de la vie. Bref, une nouvelle ère avait vu le jour. Laquelle, pour autant, n'est pas encore celle de la félicité. Les épreuves du chômage, du Sida, les retours de conjonctures de toutes sortes viendront en effet moduler l'optimisme post-soixante-huitard. Au point que, pendant des années, le Crédoc, dans ses travaux, diagnostiquera une « montée régulière des inquiétudes »<sup>57</sup>.

Et puis il y a la « génération 68 ». Celle-ci est consciente du rôle historique qu'elle a pu jouer sur tous ces plans. Mais pour autant elle n'est pas d'une parfaite homogénéité quant aux appréciations qu'elle porte sur les « événements ». Bien que nous n'ayons pas eu, dans notre échantillon de population, de représentant des « activistes » de l'époque, ceux qui à un titre ou à un autre peuvent prétendre avoir orienté l'histoire en cette période, plusieurs de nos interlocuteurs, dans la tranche d'âge des 45-55 ans, se voient comme ayant participé à, ou réalisé, cette plage d'histoire. Génération charnière donc. Génération du changement aussi, du basculement d'un passé révolu vers un avenir qu'on ne pouvait souhaiter que radieux et qui sourira au plus grand nombre. C'est ce que confirment plusieurs entretiens.

« C'est vrai que je suis de la génération d'après soixante-huit, que le féminisme avait une relative importance, que j'ai vécu avec d'autres femmes qui avaient cet esprit-là. »

(0010, F, 51)

« Mai soixante huit a bouleversé quand même beaucoup de choses. C'est sûr, pas forcément en bien, je pense que là, on est passé complètement à l'extrême. Autant à l'époque, on devait ne pas mettre un pied de travers. La sexualité c'était quelque chose dont il ne fallait pas parler. Maintenant on passe complètement à côté où les enfants n'ont plus de valeurs morales données entre autres par les parents. »

<sup>57</sup> Voir Robert Rochefort, 1995, *La société des consommateurs*, Paris, Odile Jacob.

|| (0110, F, 47)

|| « Puis j'ai écouté la radio, à l'époque Europe1 était une très bonne radio. J'ai encore des souvenirs de mai soixante huit le bruit des manifestations, les slogans, les tirs de grenade, tout passait en direct. Donc il y avait des flashes entourés de musique avec les Stones, les Beatles, j'adorais cela. »

|| (0128, M, 45)

Indéniablement donc, l'âge, par son pouvoir d'inscription dans une « génération », fixe en quelque sorte tout un ensemble de caractéristiques socio-historiques, d'expériences sociales, de traits culturels dominants, bref, un « monde social » relativement bien circonscrit et susceptible donc de se différencier de ses équivalents antérieurs et postérieurs. Ainsi de la « génération 68 ». Mais la même chose pourrait être trouvée du côté des générations antérieures, particulièrement du côté de celle qui a fait la guerre 39-45, qui a participé à la reconstruction nationale et fait advenir la société de consommation. *Idem* du côté des générations postérieures, celles qui ont reçu toute une variété de qualificatifs et de désignations (*bof* génération, génération Mitterrand, génération Sida, etc.), mais qui se définiront et par les acquis de la « génération 68 », et par le renoncement aux « rêves » qui lui étaient souvent associés. Mais qu'importe, ici, les caractéristiques réelles de ces générations, il nous faut noter d'abord la place qu'elles tiennent les unes par rapport aux autres, et, peut-être surtout, combien elles inscrivent l'individu qui s'en réclame ou qui, sans s'en réclamer, peut y être inclus eu égard à son âge légal.

Voilà en effet de quoi être tributaire d'un temps de l'histoire sociale. Même une participation active n'y pourra rien changer, il s'agit d'un temps qui colle à la peau de l'individu, qui le définit au-delà de ses propres espérances, qui, en un mot, en fait un individu social historiquement situé sans qu'il n'y puisse rien faire. La classe générationnelle et l'inscription dans l'histoire sociale qu'elle entraîne agissent comme un *fatum* sur l'image identitaire de l'individu. Il n'en peut mais.

Mais il assume, il conteste, se démarque, pèse le pour et le contre, s'y complait parfois, en reste amer d'autres fois, bref, ne manque jamais de s'y référer lui-même.

### La fratrie et la place occupée dans la fratrie

A côté de la classe générationnelle, sans ordre d'importance toujours, on voit régulièrement paraître la place que l'individu occupe dans une fratrie. Et d'abord, bien entendu, le distinguer entre l'enfant unique et l'*ego* et ses germains.

Fils ou fille unique, ils ont à faire valoir une sorte de bénéfice dont ils sont redevables. Que ce soit sur le plan affectif et psychologique, l'enfant unique parce qu'il se dit source d'attentions plus grandes peut prétendre à une expérience singulière de la relation affective et éducative. Celle-ci le marquera jusque dans ses sentiments et comportements les plus intimes. Être enfant unique et proche de ses parents est ici quasiment tautologique. A l'occasion d'ailleurs la proximité se fait sur-protectrice, devient étouffante et appelle une libération. D'autant que le stéréotype de l'enfant unique auto-centré, chouchouté et un tantinet égoïste n'opère pas que chez les jeunes enfants :

« *Tu n'es pas partageuse, c'est normal, tu es fille unique. Voilà ! Avec le recul, c'est marrant, c'étaient justement, eux-mêmes, des gens qui n'étaient pas partageurs, même s'ils avaient des frères et des sœurs, qui finalement me renvoyaient ce qu'eux-mêmes ressentaient chez eux. Alors évidemment à sept ou huit ans, l'analyse, je ne la faisais pas. Aujourd'hui, si on me dit une méchanceté, je dirai : regarde-toi dans le miroir, après on en reparlera.* »  
(0023, F, 32)

Quand il y a une fratrie, c'est la place occupée dans celle-ci qui semble jouer un rôle de premier plan. Être puîné, nonobstant les vertus d'égalité affirmées par la Révolution et inscrites dans le Code civil depuis 1804, est encore parfois présenté comme un désavantage au regard de ce qu'accorde l'aînesse. En termes par exemple de préséance. *A contrario*, l'aîné pourra se plaindre d'avoir eu à supporter, « essayer les plâtres » dit-on, ce que les cadets ignoreront sans vergogne.

Avoir une place définie dans une fratrie confère un ensemble d'expériences, certes différenciées selon la place occupée dans celle-ci, mais variable aussi selon les écarts d'âge entre les frères et sœurs. Cependant, et dans tous les cas, cette place fait verser l'individu dans une classe familiale dont la germanité devient un élément définitionnel de premier plan.

Même après des conflits au sein de la fratrie, même lorsque les traitements parentaux des germains ont laissé quelques relents d'iniquité, la place occupée au sein de la fratrie est revendiquée comme un facteur structurant de la personnalité et donc de l'identité.

« Je suis l'aînée. Moi, je n'ai pas forcément aimé être l'aînée parce qu'on essuie les pots cassés, ce n'est pas l'idéal d'être l'aînée. Je pense que c'était plus simple pour mon frère qui était le deuxième. »

(0107, F, 39)

« J'étais une enfant docile. Étant d'une famille de six, j'ai un frère aîné, je suis arrivée en deuxième, en fait mon jumeau est arrivé en deuxième, je suis arrivée en siège, mais c'était une fille en deuxième, donc c'était heureux. Et dans la fratrie ont suivi trois autres filles, donc je suis l'aînée des filles. Et je suis quelqu'un qui n'aime pas les conflits, j'étais docile. D'ailleurs quand il y avait des histoires, cela m'effrayait, j'avais peur. Mon frère jumeau se crépait souvent le chignon avec la sœur qui venait après moi, et je n'aimais pas cela du tout. J'étais plus là pour calmer. Et je suis encore comme ça aujourd'hui. »

(0123, F, 38)

« Je suis l'aînée des cinq du côté de maman car j'habitais avec elle. Je suis restée toute seule à peu près six ans, car mon petit frère est né six ans après moi. Cela s'est toujours très bien passé. On est très complice. On s'entend tous bien, j'espère que cela va continuer comme cela. »

(0133, F, 28)

« Le fait d'avoir été l'aînée, je pense comme chez tous les aînés, peut jouer dans l'éducation que mes parents m'ont donnée. D'autant qu'y a eu un divorce, et bon j'étais assez, j'étais plus vieille, j'avais dix ans, mon frère en avait cinq. Et donc j'ai pu pendant pas mal d'années, j'ai dû supporter une situation très conflictuelle et mon petit frère qui était plus petit que moi... »

(2004, F, 33)

Il n'y a pas que les aînés qui trouvent à en redire, les « petits derniers » également et puis aussi nombre d'« intermédiaires ». A moins que, au contraire, ce ne soit là qu'avantages ou privilèges.

« Disons que ma mère a deux sœurs dont, surtout une, avait deux enfants qui avaient à peu près le même âge que mon frère donc c'était un groupe de quatre et moi j'étais le petit dernier. Et le petit dernier, il s'en prend plein la tête mais

*comme il est un peu énervé et nerveux, et emmerdeur, il rendait bien la pareille je crois. C'était les conflits ! »*

*(0114, M, 51)*

*« Je suis la quatrième, la dernière d'une famille de quatre enfants et c'est vrai que... Mais je n'aime pas tellement le terme de souffrir... parce que c'est vrai qu'aujourd'hui avec tout ce qu'on voit... (...) A petit degré, on est bien d'accord ! Parce que jamais je ne me plaindrai, et jamais je ne me suis plainte. Mais c'est vrai que, c'est toujours pareil, on croit, mais en fin de compte j'ai été habillée jusqu'à l'âge de quinze ans avec les habits de mes sœurs par exemple. Donc je pense que jusqu'à l'âge de treize, quatorze ans, j'y ai très bien vécu parce qu'on s'en moque de tout ça (...). Et en fin de compte je crois que dès que j'ai commencé à en avoir un peu marre d'être habillée avec les habits de mes frangines, c'était un peu, parce que quand même, ce n'était plus tellement joli, plus tellement à la mode, plus rien quoi. Et ce n'était pas du tout par manque d'argent. C'est parce que l'éducation était comme ça. Dans une famille de quatre, on ne va pas racheter des habits alors qu'il y en a qui sont encore corrects. Voyez ce que je veux dire. »*

*(0106, F, 31)*

*« Oui je pense que c'était une façon de me gâter ! J'étais le seul mec de la famille. Il n'y avait que des filles donc. je pense qu'il y avait une souplesse par rapport à mes sœurs aussi. Je pense, hiérarchiquement, j'étais le dernier de la famille, le seul mec.»*

*(0111, M, 36)*

*« J'ai un an avec la première, cinq ans après, il y en a une autre, cinq ans après il y en a encore une autre donc. C'est vrai que la petite, on l'a élevé nous ! On avait déjà onze et douze ans quand elle est née la dernière et on a plus joué le rôle de maman avec la dernière. »*

*(0109, F, 46)*

*« J'avais quatre sœurs. Moi, j'étais l'avant-dernier et j'ai eu une grande liberté. »*

*(0103, M, 49)*

*Etc.*

Il est vrai aussi que lorsque ces rapport se teintent de culture africaine cela bouleverse quelque peu les schémas que nous pouvons tenir pour acquis :

« Au Congo, j'ai ma sœur aînée, on l'appelle toujours maman. Il y a mon grand frère. On l'appelle OBB, il n'aime pas. C'est les initiales de son prénom et de son nom. Lui c'est bizarre, tout le monde l'appelle OBB. Que ce soit un grand ou un petit, on l'appelle tous OBB. Il est le seul dans la famille qui ne porte pas le nom comme nous. Parce que nous sommes des "monsieur B B...". Il n'y a que lui qui a renversé. C'est sa fantaisie. Il a mis son nom avant. Pourquoi ? Je ne sais pas. »  
(0008, M, 43)

D'ailleurs cette construction identitaire liée à l'existence ou non d'une fratrie et, lorsqu'elle existe, à la place qui y est occupée, participe de l'explication de bien des comportements et des attitudes adoptées postérieurement à l'enfance. Si l'on ajoute le genre : fille ou garçon, d'éventuels écarts d'âge qui s'apparentent à des seuils générationnels, le statut social acquis à l'âge adulte par les uns et les autres, etc., ce sont les devoirs filiaux, tels le soin à apporter aux parents âgés devenus moins autonomes, les soutiens affectifs et parfois matériels accordés au plus jeune ou au plus proche, voire la prise en charge du germain handicapé, mais aussi les trajectoires d'insertion socioprofessionnelles, voire les choix matrimoniaux qui peuvent recevoir un éclairage utile par la prise en compte de la dimension identitaire de la germanité.

Bien sûr, nous n'avons pas rencontré ces grands découpages identitaires qui pouvaient opérer quand était reconnu un droit d'aînesse ou quand les coutumes locales l'entretenait en octroyant à l'aîné le soin de faire fructifier le patrimoine et de poursuivre la lignée en son honneur et considération. Mais, ici ou là, des survivances émergent. Et surtout, des équivalents autrement plus intériorisés, autrement intimement liés à l'histoire des individus, bref, étroitement liés à leur expérience de la germanité —ou de son absence— semblent jouer un rôle structurel du même type. Ils produisent finalement et l'expérience de la différence, et la conviction que cette différence est fondée « en raison », mais aussi des comportements, attitudes et sentiments afférents.

Nous avons donc bien ici une forme d'intériorisation de devoirs à l'endroit des parents, des collatéraux ou des autres membres de la famille dont la place occupée dans la fratrie en a façonné bien des dimensions. Une sorte d'*habitus* de germanité.

## Le patronyme

Le patronyme, cela est bien connu, est une sorte de marqueur social qui dit de celui qui le porte toutes sortes de choses, plus ou moins bien fondées, plus ou moins valorisées et valorisantes, plus ou moins connues et reconnues, y compris par son titulaire, mais dont il ne peut totalement se soustraire.

« *C'est important de savoir d'où on vient. Après qu'on dénigre ou pas son nom... ça, c'est un choix, mais cela a une importance parce que cela correspond à une identité. Cela nous appartient !* »

(0102, F, 20)

« *Parce qu'un nom, on doit être fier de son nom. Peu importe comment on s'appelle, mais on a des racines qui viennent de... encore que des fois vous portez un nom qui ne veut rien dire. Oui, on doit être fier de son nom ! Peu importe comment on s'appelle mais on doit être fier de son nom !* »

(0112, M, 47)

« *...on est habitué à un nom de famille, à des racines, qu'on aimerait savoir encore ce qu'il y a avant.* »

(0115, F, 27)

Si le patronyme ne dit pas, à strictement parler l'histoire de l'individu, il dit une histoire ou, si l'on veut, il dit de l'histoire concernant cet individu. Et il revient à ce dernier de « faire avec ». Le patronyme opère un classement, en fait, toutes sortes de classements. Si la particule nobiliaire marque sans ambiguïté l'appartenance à l'aristocratie ou la descendance de cette aristocratie, les références sémantiques de certains, la fréquence d'autres dans certains territoires, le caractère totalement exotique d'autres encore, indiquent bien que le patronyme est une charge à assumer pour l'individu.

Depuis Saussure, et après lui Claude Lévi-Strauss, Georges Dumézil et bien d'autres, les noms propres —ceux des divinités comme ceux des hommes ou des animaux— ont fait l'objet de recherches et d'interprétations en termes de systèmes de signification<sup>58</sup>. Comme le montre Claude Lévi-Strauss, en réponse à une objection faite à *la Pensée sauvage*, les

<sup>58</sup> Sans parler des interprétations psychanalytiques de ces noms qui, elles aussi, renvoient à des systèmes structurés de signification.

systèmes nominaux, « le choix et l'allocation des noms propres, même si on les croit libres, reflètent une certaine façon de découper l'univers social et moral, d'y répartir les individus... »<sup>59</sup>. On peut donc penser que ce que les individus ont à assumer à travers leur patronyme est la *place* qu'il vont occuper dans ce « découpage de l'univers social et moral ». Une lutte des places, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti<sup>60</sup>, susceptible de recouvrir à l'occasion une lutte des classes, opère donc au moins symboliquement et donne à l'individu une mesure de sa *place* sociale —entendons non seulement la *localisation* dans un espace de distribution mais aussi la *surface* qu'il peut occuper dans cet espace. Tous ces termes n'étant que des métaphores spatiales d'un univers à deux dimensions, quand l'objet à étudier, pour sa part, est d'ordre significatif, symbolique et systémique.

On tient volontiers le patronyme comme représentant une forme du *lien* qui se tisse entre les générations —à moins qu'il ne faille y voir d'abord ce qui tisse les générations elles-mêmes. Ce faisant, on a tendance à abstraire ce type de rapport social de son contexte global, à savoir la *société*, quelle que soit d'ailleurs son échelle, dans laquelle le patronyme va opérer comme moyen d'identification et de distinction de l'individu. Or, si l'individu bénéficie d'un principe de reconnaissance —c'est-à-dire d'identification et de distinction— grâce à son patronyme, il le tient autant de sa filiation sociale —éventuellement distincte de sa filiation biologique— qu'au sens que celle-ci va prendre dans la société considérée. Encore une fois, l'individu n'est identifiable qu'au sein de l'ensemble duquel il fait partie. La seule possession d'un attribut distinctif ne suffit pas encore à l'identifier, un processus de reconnaissance sociale —plus ou moins élaboré mais souvent complexe— doit se mettre en branle pour l'assurer. Processus qui mobilise potentiellement tous les autres, en tout cas qui réclame l'existence préalable de codes et autres *idiomes rituels* —pour parler comme Goffman—, bref, de quoi établir du sens dans les relations sociales.

De ce point de vue, le patronyme est un puissant moyen de décryptage social de l'individu. L'usage que l'histoire, y compris l'histoire récente, a pu faire du patronyme pour discriminer des individus, des groupes d'individus, des ensembles ethnicisés d'individus... est largement édifiant quant à son pouvoir de décryptage social. La généralisation du nom propre et la multiplication de ces noms sont aussi des signes de cette fonction de décryptage social.

---

<sup>59</sup> Claude Lévi-Strauss, 1983, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, p. 212.

<sup>60</sup> Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti, 1994, *La lutte des places*, Marseille, Hommes et perspectives-ÉPI.

On peut donc aussi comprendre l'insistance avec laquelle plusieurs de nos interlocuteurs ont mis l'accent sur les consonances italiennes, juives sépharades, polonaises ou arméniennes de leur patronyme comme étant aussi une manière de dire combien celui-ci avait pu jouer un rôle dans leur rapport avec les autres. En particulier, qu'il avait pu faire obstacle au développement de rapports sociaux « ordinaires », c'est-à-dire dans l'ordre des choses —du moins tel qu'il est attendu et intégré par le plus grand nombre. Ce qu'une des personnes rencontrées a énoncé en termes, sociologiquement adéquats, d'intégration sociale.

« *Donc effectivement à l'école, il y avait toujours des petits camarades qui s'amusaient de ce nom polonais à consonance donc étrangère, voilà. Jusqu'au jour où j'ai remis les pendules à l'heure. Donc je me suis défendue, cela a été terminé après.* »

(0107, F, 39)

« *Bon, effectivement, c'est un nom qu'il fallait épeler, c'est sûr mais ce n'est pas un nom forcément difficile au niveau de la prononciation et les gens ne le prononçaient pas bien. Bon, voilà et je dois dire quand même que le fait de laisser ce nom de côté, je ne suis pas forcément mécontente non plus !* »

(0109, F, 46)

« *Mais c'est vrai qu'on me pose souvent la question, parce que c'est vrai que j'ai un nom de famille qui a plutôt une consonance hébraïque ou au moins pied-noir.* »

(0021, F, 30)

« *En fait, c'est un peu compliqué, parce que j'ai un nom de famille qui est d'origine juive. Du côté de ma mère, tout le monde est catholique. Mon père est protestant de par sa mère. Enfin, c'est un peu compliqué. J'ai des origines un petit peu de toutes parts, donc mon nom n'a pas vraiment une véritable signification pour moi. Ce n'est pas... C'est un nom qui permet de me qualifier, de me différencier d'un autre Alexandre mais il n'y a pas...* »

(0013, M, 20)

« *Maintenant c'est vrai que mon mari a un nom avec une consonance étrangère. Dans son travail, quand il a commencé à travailler, il n'a pas mis son prénom sur*

*sa plaque. Déjà pour les... Enfin, parce que c'est vrai qu'il y a quand même un a priori. Les gens ont un a priori. Et maintenant il est installé depuis longtemps, ça tourne très très bien et ses patients savent très bien qu'il est d'origine étrangère. »*

*(0014, F, 33)*

*« Moi, je n'ai pas d'a priori sur mon nom de famille, quoi, je veux dire. Il révèle certainement des origines, naturellement des origines du sud, quoi, puisque j'ai un nom qui finit en « i ». Donc c'est toute une..., disons que c'est une époque de l'histoire, quoi. C'est de là d'où l'on vient parce qu'après... »*

*(0002, F, 53)*

On notera aussi combien le contexte dans lequel opère le patronyme semble décisif pour apprécier toute sa portée d'identification et de distinction, voire de discrimination pour l'individu. Le contexte est d'ailleurs aussi bien politique, géographique et national, que culturel et symbolique.

*« - Alors ça, dans mon cas, c'est une bonne question. C'est une bonne question, parce que mon nom de famille, c'est monsieur N qui est quand même assez révélateur du fait que je suis issu, après de multiples générations, d'une diaspora arménienne, etc. Effectivement, quand on va dans certains milieux, c'est assez parlant. Donc on le sent, ça fait partie... Tu t'appelles monsieur N ?*

*- Mais ça interpelle les gens ?*

*- Oui, ça interpelle les gens, complètement.*

*- Mais dans un sens positif, négatif ?*

*- Oui, il y a une espèce de curiosité, c'est certain. Tout dépend des pays dans lesquels on va après. Je ne dis pas qu'on a le même sentiment quand on va à Moscou, par exemple. Les gens ne le perçoivent pas du tout de la même façon. Je vous dis tout ça en général. Ça m'est arrivé.*

*- Ça vous est arrivé à Moscou, par exemple ?*

*- Oui par exemple. Ben oui, arménien, ce n'est pas une super connotation.*

*- Ça a gêné vos relations ?*

*- Non, pas fondamentalement, parce qu'après, ce qui primait, c'est : tu viens d'où ? Ah bon, tu es français ! Là, ça changeait complètement. On changeait de*

*référentiel et c'était parti sur autre chose. Non mais oui, forcément, parce qu'en gros, le français moyen a une image assez bonne auprès du russe. Voilà. »*

*(0025, M, 24)*

De là aussi la faculté ou la propension, pour certains individus, à user positivement ou négativement, pourrait-on dire, et pour leur propre compte, de ce pouvoir de décryptage social du patronyme. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Car le patronyme est aussi un mode de présentation de soi, et donc encore une fois de reconnaissance sociale.

A titre d'exemple, cet extrait d'entretien avec une jeune femme au nom de famille « *hyper connu* » dans sa région :

*« - Alors en fin de compte mon nom de famille est un nom tout simplement, on va dire, connu commercialement, on va dire. Disons que mes parents étaient commerçants donc, jeune, enfant... C'est un nom qui est marqué partout, sur plein de voitures. (...) quand je me suis mariée j'étais ravie parce que j'ai changé de nom. Et pourtant j'adore mon nom de famille, je veux dire, et je respecte mes parents comme... mais c'était pénible parce que, même après, quand j'ai tenu un commerce moi-même, que j'ai eu une activité professionnelle donc, et bien je cachais mon nom. C'était Stéphanie. Je donnais mon prénom. Vous n'avez qu'à voir jusqu'où cela m'a poursuivie. Parce que, pareil, le peu de gens qu'essayaient... parce que vous savez les gens sont curieux. Les gens essayaient : mais alors d'où vous venez vous, vous êtes de Beaune, d'ici, tout ça, oh mais vous me dites quelque chose, vos parents qu'est ce qu'ils faisaient ? Alors de temps en temps, ils arrivent à leur fin, donc ils savent à qui ils ont affaire : ah mais oui, c'est la petite du Bernard ! ça revient toujours. On ne peut pas avoir notre identité à nous en fin de compte. Vous voyez ce que je veux dire ? On a l'identité des parents derrière ... »*

*(0106, F, 31)*

Mais le patronyme assure aussi ce qu'on pourrait appeler une autre fonction identitaire, celle de transmettre de l'héritage, c'est-à-dire aussi de façonner de l'identité individuelle à partir d'un *datum* étroitement associé au nom de famille. Ces attributions héritées, le sont *via* le patronyme. Il nous faudra y revenir plus loin. D'autant que certains cherchent à réduire le patronyme à une seule fonction d'état civil :

« *Oui, oui, c'est quand même nécessaire ! Au niveau de l'identité, non ?* »  
 (0103, M, 49)

## La nationalité

Au-delà du registre géopolitique, la nationalité tend à recevoir une grande variété de statuts au regard de la représentation que les individus se font de leur identité. Laissons de côté les non nationaux, ils sont dans la logique de l'accueil. De l'accueil qui leur est réservé dans la société française, de l'accueil qu'ils peuvent réserver aux caractères particuliers de cette dernière. Point d'ascription ici, en tout cas pour l'heure, seulement des dispositions à l'acceptation réciproque.

Autre chose est le sentiment d'être « français » ou celui de devenir un « français ». Il est en effet remarquable que dans la plupart des cas toutes les affirmations d'appartenance régionale, d'ancrage territorial ou de tradition culturelle locale s'accompagnent d'une revendication d'inclusion nationale. Certes, notre échantillonnage n'a pas su faire la part aux sensibilités nationalistes alternatives et, du coup, le rejet du sentiment d'appartenance à la nation française n'a-t-il pu avoir à se manifester<sup>61</sup>. Mais qu'importe, c'est le mode de construction de l'identité individuelle *via* le sens d'une appartenance à une collectivité nationale qui retient d'abord notre attention. Et de ce point de vue, le sentiment d'appartenance à la nation française est autrement plus riche que celui qui en appelle à des collectivités d'échelle plus réduite.

A la manière de Marc Fumaroli, on peut penser que la « communauté » nationale française, le sentiment d'appartenance à cette communauté, l'affirmation d'une spécificité nationale française, relèvent d'une sorte d'alchimie des particularismes régionaux mâtinés de croyance en des valeurs universelles et de leur incarnation dans certaines des institutions de la République. Toutefois, *mutatis mutandis*, ne peut-on l'affirmer de la plupart des

---

<sup>61</sup> Le choix de l'Ile-de-France et d'un département bourguignon ne pouvait que gommer ce type d'expression nationaliste alternative. Le choix d'un département de la Corse, de la Bretagne, de l'Alsace ou les Pyrénées Atlantiques aurait quelque peu modifié nos observations. Cependant, cela n'aurait eu aucune incidence quant à la portée de notre présent raisonnement. C'est seulement le poids relatif de chacune des mythologies nationalistes qui s'en serait trouvé modifié. Dans tous les cas, une « nationalité », c'est-à-dire un sentiment d'appartenance irréfragable à une unité nationale, trouve à s'exprimer et à fournir un cadre d'inscription pour une identité individuelle. La consistance d'une telle « nationalité » relève d'un processus social historique par lequel elle advient à la réalité ou à sa négation, par le mythe qui la porte ou la ruine.

communautés nationales ? De presque toutes les nations européennes (l'ex-Yougoslavie, la Tchécoslovaquie... restent des contre exemples), comme des États-Unis ou encore d'Israël ? Quoi qu'il en soit, il est cependant indéniable que l'on peut faire état à la fois d'un puissant enracinement régional ou local, au point de pouvoir configurer quelque peu l'identité de l'individu, et d'une sensibilité tout aussi forte aux idéaux, aux qualités comme aux travers prêtés à la collectivité nationale française.

Par méthode, nous n'avons pu d'entrée de jeu rejeter du côté de l'« illusion identitaire » l'expression d'un tel sentiment. Comme si celui-ci ne pouvait recevoir d'autre statut analytique que celui de la méprise, du fourvoiement de la conscience ou de convictions nationalistes aux relents xénophobes. Non, encore une fois, que de telles convictions nationalistes aux relents xénophobes, de tels fourvoiements de la conscience ou de telles méprises ne puissent se rencontrer ; il nous est arrivé, ici ou là, d'en apercevoir les prémises. Mais, notre propos s'en tenant à la construction des identités quelles qu'elles puissent être, aucun présupposé analytique, ni aucun préjugé idéologique, ne pouvait être invoqué pour récuser l'affirmation nationaliste —au sens d'appartenance à la nation française— dans la représentation de l'identité personnelle. Mieux, eu égard aux considérations que nous allons envisager, nous l'avons analysée comme ressortissant des ascriptions identitaires auxquelles les individus pensent ne pouvoir se soustraire.

Au-delà des considérations idéologiques donc, il y a à prendre acte de l'expression d'un sentiment identitaire d'appartenance à la nation française et à comprendre ce que « être français » veut dire pour les personnes que nous avons rencontrées. Cela, quelles que soient les « racines » régionales ou locales dont elles se réclament aussi.

Plusieurs des personnes interviewées nous l'ont dit, certes de manière différente, mais :

« *Oui moi je pense que c'est important. Enfin important... je pense que je serais italienne ou autres, je revendiquerais de la même façon. Je ne pense pas que ce soit plus important qu'une autre nationalité. Chaque nationalité a son importance ! maintenant je suis française, oui, oui. Ceci dit, j'ai eu du mal à me sentir complètement française du fait de mes ascendances polonaises, quelque part on est quand même à cheval sur, je ne vais pas dire, deux identités mais quand même !* »

(0107, F, 39)

« *Moi je suis... J'ai mes arrière-grands-parents qui sont d'origine asiatique. J'ai un de mes grands-parents qui est pur normand et l'autre pur breton donc que des*

*bons français et moi, je me sens tout à fait français sans problème ! Et je trouve que c'est important ! »*

*(0114, M, 51)*

Même des racines italiennes, par ailleurs revendiquées, ne changent rien à l'affaire :

*« Oui, parce que c'est mes racines, mais je me sens plus française qu'italienne.*

*De toute façon, j'ai la culture française, je suis née ici, je vis ici. »*

*(0027, F, 46)*

Ce sentiment d'« être français » exprime d'abord l'idée de partager, de fait, une culture commune à l'ensemble des français, au-delà donc de leurs différences régionales, locales ou historiques, ou encore d'« origine ». D'ailleurs, c'est à l'étranger que, selon nos interlocuteurs, cette commune culture se ressent le mieux ou se fait le mieux ressentir -même si ladite culture est perçue péjorativement.

*« Moi, j'ai vécu avec mon mari à Montréal. C'est vrai qu'on a mis un petit moment à faire comprendre aux gens qu'on n'était pas que des parisiens, qu'on était aussi des gens gentils, parce qu'ils ont une image comme ça de gens qui arrivent et qui savent tout. En plus au Québec, les français sont vraiment une espèce de amour/haine qui fait qu'ils sont un petit peu méfiants. Ils n'aiment pas trop qu'on les considère comme les petits cousins du fin fond de la province là-bas. »*

*(0026, F, 36)*

*« C'est idiot, mais quand on va dans des pays en voie de développement, encore une fois, on subit un classement de la part des autres. Et on tombe dans la bonne case, on est français, parisien, ingénieur, on a fait des mathématiques. Ça induit tout de suite un comportement favorable à votre égard. »*

*(0025, M, 24)*

D'autre fois, le sentiment d'« être français » puise à un ensemble de valeurs politiques et historiques. Dans ce cas, il est généralement accompagné d'un sentiment de fierté, c'est-à-dire d'une supériorité relative, au regard des autres « nationalités », de posséder un héritage culturel autrement plus glorieux ou honorable. La nationalité prétend donc également le circonscrire.

« - *Oui je suis assez fière d'être française.*

- *Pourquoi ?*

- *Pourquoi ? Pays des Droits de l'Homme. Ça, ça me plaît bien ! »*

(0108, F, 42)

Au point, parfois, d'interdire toute distance critique et de développer quelque sentiment de culpabilité lorsqu'on en vient à vouloir le partager.

« *J'ai une culture française. Je suis contente d'être en France. Je n'ai jamais critiqué la France. Je me sens française, profondément juive française. C'est à dire qu'une partie de mon cœur est en Israël, parce que je sais que c'est notre... ce n'est pas normal de penser comme ça, mais Israël est très important.* »

(0007, F, 48)

Bien entendu, tous nos interlocuteurs n'expriment pas de tels sentiments à l'endroit de leur nationalité française. Il est frappant qu'à plusieurs reprises, c'est le sentiment d'« être européen » qui prendra le pas sur celui d'« être français ». On nous affirmera ainsi que :

« *Moi je suis européenne, je ne suis pas française. J'ai des origines italiennes et je suis européenne. Et j'ai épousé un homme qui est d'origine polonaise. Ce qui fait que maintenant je porte un nom polonais.* »

(0109, F, 46)

« *J'ai du sang italien apparemment, ce n'est pas apparemment, c'est ça. Du côté de mes grands-parents maternels, j'ai du sang français. Mais bon, on est européen maintenant, cela n'a aucune importance.* »

(0112, M, 47)

Mais d'autre fois, on affichera une indifférence au fait d'« être français », soit au nom d'un humanisme présenté comme une sorte de transcendantal au regard des différents sentiments d'appartenance nationale, soit par anti-nationalisme de principe.

« *J'avais dix-huit ans en mille neuf cent soixante-huit, j'ai des bons souvenirs de cette période. J'étais... C'est vrai que ça a peut-être contribué à cette espèce d'esprit belliqueux que j'avais... enfin pas belliqueux mais difficile à élever. C'était une époque où il fallait être libre. Moi, j'ai vraiment vécu ça à fond. Je ne suis pas devenu complètement baba, mais je suis resté un petit peu imprégné par*

*cet état d'esprit, assez contre les règlements. Je ne suis pas certain d'être un très bon français, voyez. Je n'ai pas trop la fibre nationaliste. Je suis beaucoup plus... Je suis humaniste avant tout. J'aide les hommes. »*  
(0029, M, 51)

*« Que vous soyez de n'importe quel pays, je ne suis pas raciste, moi, en plus. Vous pouvez avoir n'importe quelle nationalité. »*  
(0105, M, 60)

*« - La nationalité, est ce que cela a une importance particulière pour toi ?  
- Non, non ! Enfin, la carte d'identité, de toute façon, c'est l'Etat qui nous la donne ! Après qu'on soit Français ou quoi que ce soit d'autre... »*  
(0102, F, 20)

#### **4- Les vecteurs de l'héritage**

Si les ascriptions se présentent comme des attributions contingentes conduisant à une sorte de *facticité*, au sens sartrien du vocable<sup>62</sup>, elles ne condamnent pas encore l'individu à n'être que ce qu'il est déjà. L'héritage identitaire se fait par des voies et des moyens qui rendent opératoire en quelque sorte la facticité. D'où, ce qu'on pourrait appeler le régime de « liberté surveillée » de la construction identitaire. Car, comme l'écrit Jean-Paul Sartre, « sans la facticité la conscience pourrait choisir ses attaches au monde... »<sup>63</sup>. Or, nous venons de le voir à plusieurs reprises, l'identité dont se sentent titulaires les individus leur est en quelque sorte prescrite par les ascriptions auxquelles, d'une certaine manière, ils souscrivent. Mais elles n'épuisent pas tout de leur identité. Mieux, elles les autorisent à composer avec. Au point d'ailleurs que certains affirment s'en affranchir totalement.

Envisageons maintenant les vecteurs par lesquels se reçoit et se négocie l'héritage identitaire. Bien entendu, ceux-ci vont pouvoir varier d'un individu à l'autre. Ils vont varier quant à leur nombre et quant à leur importance pour l'individu —d'aucuns pourront faire état d'un grand nombre de ces vecteurs, ils donneront ainsi l'impression d'avoir eu une histoire personnelle

<sup>62</sup> Voir Jean-Paul Sartre, 1943, *L'être et le néant, essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, particulièrement les pages 125-126.

<sup>63</sup> Jean-Paul Sartre, 1943, *L'être et le néant... Op. cit.*, p. 126.

riche et haute en couleur, tandis que d'autres se contenteront d'énoncer sur le mode de l'évidence qu'ils font, eux aussi, usage de tel ou tel de ces vecteurs. Ils vont varier encore quant à leur signification, non plus seulement pour l'individu lui-même, mais au sein d'un processus social d'acculturation qui réinscrit l'individu dans un environnement social qui lui préexiste. D'où la grande variabilité de ces vecteurs de l'héritage identitaire. Malgré tout un certain nombre d'entre eux reviennent plus souvent que d'autres dans les entretiens que nous avons menés. Présentons-les avant d'en proposer une interprétation sociologique.

### **La langue parlée**

La langue parlée, bien sûr, est un vecteur d'héritage identitaire. Sans reprendre ici ce que la sociolinguistique a pu préciser quant au rôle et à la place de la langue dans la structuration identitaire de l'individu social, nous nous attacherons d'abord à en saisir la portée sur le plan de la construction identitaire individuelle avant d'en comprendre les usages sélectifs qui en sont faits.

La plus grande partie des personnes rencontrées n'ont jamais fait mention de la langue dans laquelle elles ont appris à communiquer avec leur entourage et dans laquelle elles ont été amenées à prendre conscience de leur identité et de leur différence avec tous les *autres*. Pour ces personnes, la langue maternelle, puisque c'est ainsi qu'on la désigne, relève plus des ascriptions que nous venons d'évoquer car elle opère comme une sorte de contrainte « naturelle », un attribut qui va de soi et cela doublement, peut-on dire. Parce que humain d'abord —le langage élaboré se veut toujours le propre de l'Homme—, parce que coextensif à la nation d'appartenance —le français national est la langue de la nation française<sup>64</sup>. De l'utopie linguistique historique à la naturalisation de la langue parlée dans la construction identitaire il y a là une congruence qui autorise à faire du français national un mode « naturel » d'ascription identitaire.

Néanmoins, il est un certain nombre de cas, suffisamment nombreux dans notre échantillon pour qu'ils ne relèvent pas simplement des aberrations d'une distribution statistique, dans lesquels la langue parlée ne peut être tenue pour le mode « naturel » d'ascription identitaire

---

<sup>64</sup> Ce qui, par parenthèse, constitue la victoire de l'idéal révolutionnaire et républicain sur la France de l'Ancien Régime. La disparité des parlers au sein de cette France est apparue aux Révolutionnaires, puis plus tard aux Républicains de la III<sup>e</sup> République, comme un obstacle à l'unification nationale. « Chez un peuple libre, la langue doit être une et la même pour tous » devait déclarer Barère devant la Comité de Salut public. Les idiomes anciens furent combattus et le français national devint la langue d'État *via*, pour la grande majorité du peuple, un français scolaire qui participera fortement à la production de l'utopie de *la* langue française, une et éternelle.

que nous venons de rencontrer. C'est qu'ici plusieurs langues viennent se confronter. Généralement une langue qui restera « maternelle », celle de la prime enfance, de la famille restreinte ou élargie, celle du pays d'origine ou dont sont originaires les parents, et une langue ou des langues d'acculturation : la ou les langues du ou des pays d'accueil, et dans tous les cas rencontrés, le français national.

Encore que, dans ce cas, il conviendrait de distinguer ceux qui auront été socialisés avec une langue qui n'est pas le français national de ceux qui, ayant été socialisés avec le français national, devaient composer avec des parlers familiaux autres que ce français national. Autrement dit, nous sommes amenés à distinguer, d'une part, les jeunes migrants et ceux qui peuvent encore témoigner des écarts qui ont longtemps subsisté entre certaines provinces et le reste de la France bien après l'imposition politique d'une langue unique, et d'autre part, tous les descendants de migrants ou les enfants « francisés » de ces provinces « retardataires ». Dans le premier cas, l'accent est souvent mis sur le « mal parler » la langue française présenté comme un véritable obstacle à l'intégration dans la société française. Et les efforts faits pour maîtriser cette langue sont aussi des preuves de volonté intégrative. Avec le temps et la maîtrise venue, la langue française que l'on va utiliser quotidiennement dans un grand nombre d'échanges sociaux, si ce n'est dans leur totalité, signe qu'une dimension identitaire « française » peut désormais être revendiquée. Avec la langue, ce sont des valeurs, des manières de penser, des mythologies sociales et culturelles qui seront appropriées et qui, du coup, relativisent ce que la langue maternelle avait pu apporter pour sa part.

L'un de nos interlocuteurs nous l'exprimera clairement :

« C'est-à-dire que j'avais une grande conscience, quand j'étais petit, d'être dans un microcosme qui était en contre-apposition avec le milieu dans lequel je baignais à l'école. Donc surtout sur le plan culturel, sur le plan de la langue, sur peut-être même le plan matériel, on n'a pas les mêmes références. »

Et celui-ci de préciser :

« Moi, j'étais un petit peu sur la sellette, dans le sens où je n'étais pas intégré. Donc sur un plan culturel, je ne pouvais pas jouer avec la même facilité dans les conversations, etc. Je n'avais pas la télévision. Quand j'allais à un anniversaire, je n'apportais pas de cadeaux. Enfin, il y a plein de trucs comme ça, mais c'est bête. C'est de l'ordre du détail, mais ça induit une perception qu'ont les autres de soi, qui est assez importante, enfin... quand on est petit. Il y avait plein de trucs

*que je ne savais pas dans les jeux, dans les trucs classiques. Je n'étais jamais à la mode, etc. »*

De là, pour lui, une stratégie volontariste d'intégration à la société environnante et une mise à distance de son « microcosme », comme il dit.

*« Je pense que ce genre de choses, ça pousse à observer vachement. Enfin, observer vachement... je ne sais pas. En même temps, je n'ai pas un sens de l'observation hors du commun. Enfin, ça pousse à s'acclimater, à s'adapter. »*  
(0025, M, 24)

Ainsi, la confrontation linguistique, lorsqu'elle s'inscrit dans une visée d'acculturation, provoque-t-elle la réévaluation identitaire de la langue originellement parlée.

*« Ben, dès que j'ai été à l'école maternelle (sic), parce qu'à la maison, on parlait le grec. Et donc dès que j'ai été à l'extérieur, j'ai parlé français. Donc pour moi, c'était naturel, j'ai appris le français. Je ne me rappelle même pas que ça a été un obstacle, sauf que je n'ai pas été à l'école maternelle, j'ai été à l'école primaire tout de suite. Donc le problème, c'était que je n'avais pas fait cet apprentissage à la maternelle. Du jour au lendemain, à l'école primaire, en CP, donc je ne savais pas lire ni écrire, j'ai dû apprendre plus vite que les autres, parce qu'il fallait que je rattrape mon retard. Mais bon, ça m'a traumatisée le premier mois. Et puis après, comme j'ai appris assez vite, j'étais très contente. Mais c'est marrant, j'ai encore le sentiment de la joie que j'ai eu de savoir lire, pas parler, je ne m'en rappelle pas, mais savoir lire. Donc ça devait être important, parce que c'est là peut-être que j'ai plus maîtrisé le français. »*  
(0027, F, 46)

Le français maîtrisé sort donc l'individu de son strict statut d'étrange étranger. Il le fait participer d'une même communauté, au moins de langue et de la symbolique qui s'y trouve associée. Dès lors, se pose la question de la gestion identitaire de l'autre langue et de sa symbolique associée, hier possédées et maîtrisées comme langue « maternelle ». L'oubli, la perte par absence de pratique sont invoquées :

*« Mais une langue, quand on ne la pratique plus, on la perd. Enfin, je le comprends, mais je ne saurais pas tenir une conversation, je vais parler petit-nègre. »*

(0027, F, 46)

D'autres fois, c'est une forme de rejet, de déni de l' « origine » :

*« Je pense qu'avec mes parents, ça a été visible... Parce qu'effectivement, il y avait un rejet de la langue quand j'étais tout petit, un rejet de la langue maternelle. C'était assez visible, un rejet des parents... »*

(0025, M, 24)

A l'inverse, d'autres vont tenter, après coup, de la réinvestir. Parfois en la (ré)apprenant, en tout cas scolairement. Souvent en cherchant à la pratiquer de nouveau avec des membres de la famille, notamment lors de retrouvailles « au pays », là où sont, comme on nous l'a souvent dit, les « racines ».

*« Ben, le DEUG de polonais, c'est parce que j'avais envie d'apprendre une autre langue, et c'est vrai que forcément c'est nos origines, donc je me suis lancée là-dedans. »*

(0022, F, 25)

Il arrive, qui plus est, qu'après le déni, le désir de renouer avec ce qui constitue les « racines » l'emporte au point de provoquer un nouvel apprentissage de la langue maternelle.

L'un de nos interlocuteur en témoigne :

*« Je suis né à une époque où le breton était une langue méprisée, rejetée au niveau de l'enseignement. C'est dans les années cinquante. Donc il y avait une volonté de centralisation en France. Et j'ai été... Par exemple, au niveau de mes parents, il était interdit de parler breton... donc à l'école, etc. Donc mes parents s'exprimaient en breton entre eux, mais par contre ils ne m'ont jamais parlé en breton. (...) Je n'ai pas eu la possibilité de m'exprimer moi-même dans cette langue. Elle m'a été en quelque sorte interdite par mes parents eux-mêmes qui ont en quelque sorte intériorisé une interdiction, enfin une interdiction sociale (...) Ben c'est-à-dire qu'en fait, c'était tellement dévalorisé que de toute façon j'ai plutôt... Enfin, je me suis plutôt orienté vers l'apprentissage du français et ce qu'on apprenait à l'école. Ça ne m'a pas gêné à l'époque de façon consciente. Ça me gêne aujourd'hui, parce qu'éventuellement il y a des signifiants dans mon histoire qui m'échappent. (...) Je pense que quand même on est marqué dans la vie par l'environnement linguistique dans lequel on a été plongé à la naissance.*

*Et je dirai que dans cet environnement, il y a une part inconsciente qui est d'autant plus difficile à retrouver qu'effectivement je ne possède pas ou je ne manipule pas la langue, qui en fait est ma langue maternelle au sens strict. »*

Plus tard, il nous confiera que cette « gêne » l'a poussé à réapprendre le breton :

*« J'ai un petit peu essayé sachant que c'est quand même assez difficile, parce que le breton étant essentiellement une langue parlée, c'est une langue qui bouge beaucoup. Comment dire ? Si vous voulez, la langue bretonne officielle qu'on apprend en fait est relativement différente de la langue que parlaient mes parents. Il y a certaines différences au niveau de la prononciation, etc. Donc ça rend cet apprentissage un peu difficile. Et puis le deuxième problème étant qu'aujourd'hui, c'est devenu quasiment une langue morte et donc il reste peu de gens qui la pratiquent. Et mes parents ont fini d'ailleurs par s'exprimer davantage en français qu'en breton. »*

Et notre interlocuteur d'anticiper nos conclusions :

*« C'est vrai que c'est quelque chose d'un petit peu particulier, parce qu'en quelque sorte j'ai appris les signifiants de la langue bretonne mais sans vraiment, je ne sais pas comment dire, sans vraiment jamais les utiliser ou les manipuler. Mais disons que ce sont quand même des marqueurs dans mon identité. »*  
(0005, M, 59)

En somme, la langue, la langue maternelle comme la langue dans laquelle on souhaite désormais s'exprimer est un véritable enjeu identitaire. La langue maternelle parce qu'elle s'impose comme mode d'apprentissage de l'univers dans lequel se trouve plongé l'individu, comme forme structurée et structurante de l'univers social et culturel qui se présente, pour l'individu, comme *sa* contingence. D'où, pour un grand nombre de personnes une naturalisation totale de la langue dans laquelle elles s'expriment. Une sorte d'évidence, de donnée consubstantielle qui ne saurait faire question tant que l'on reste dans le cadre initial dans lequel la langue a été acquise. Ensuite parce que cette langue maternelle gardera, pour l'individu en question, valeur de rattachement à cet univers originaire.

Mais la langue maternelle n'est pas toujours la langue d'usage. Il se peut même qu'elle soit en concurrence avec une autre langue maternelle (breton/français national ; russe/français scolaire ; grec/italien/français... dans certains des cas que nous avons été amené à connaître).

C'est surtout le cas des « deuxièmes générations », celles qui possèdent encore dans leur entourage familial immédiat des parents ou, souvent, des grands-parents, qui s'expriment toujours dans la langue du pays d'origine. Ici, la langue maternelle ne peut plus aller de soi comme précédemment. Elle n'a même jamais de caractère d'évidence puisque, dans certains cas, elle peut être objet de rejet ou, pour le moins, de difficultés dans les échanges sociaux. Du coup, la langue maternelle reçoit une valeur qui ne lui était pas reconnue dans le cas précédent. Elle apparaît clairement comme un vecteur par lequel se fait la transmission d'un héritage culturel, familial mais aussi, et peut-être d'abord, historique, national voire civilisationnel. C'est alors qu'elle peut devenir un enjeu stratégique sur le plan de la construction identitaire individuelle.

Elle peut être purement et simplement récusée, dans une sorte de parodie intégrative, comme langue d'un passé ou d'un ailleurs qu'il convient d'oublier. Les idiomes régionaux, les langues nationales associées à des mouvements migratoires historiques, en sont le plus souvent les illustrations. Le breton combattu par le français scolaire national dispensé dans les écoles de la République, soumis à l'opprobre des apophtegmes étatiques — dont celui, bien connu, placardé sur certains édifices publics : « il est interdit de parler breton et de cracher par terre » —, ou encore l'italien dans les quartiers de Marseille au cours des années cinquante, ont par exemple été des langues maternelles stratégiquement rejetées. D'ailleurs à l'occasion réappropriées, parfois sur le mode de la culpabilité, par les générations suivantes au titre de la préservation d'un patrimoine, voire, parfois, dans le souci d'infléchir le mouvement politico-historique d'abandon de ladite langue.

En d'autres situations la langue maternelle controversée par le français national se trouve revendiquée et peut devenir un atout intégratif. Mais cela semble être fonction de la langue elle-même, et peut être surtout du contexte politico-historique dans lequel on s'inscrit. L'anglais, de ce point de vue, est un meilleur atout que le turc ou l'arabe, encore que l'arabe littéraire soit autrement prisé que ce qui est baragouiné dans les banlieues. Quoique là, il s'agisse toujours et encore de stratégie identitaire. Mais, stratégie qui procède selon une autre logique intégrative<sup>65</sup>.

Dans ce dernier cas, bien souvent, la langue maternelle objet de réinvestissement linguistico-identitaire est simplement fantasmée, en tout cas fortement exotique. Au mieux est-elle la langue courante des grands-parents, utilisée en certaines circonstances, mais en certaines

---

<sup>65</sup> J'ai eu l'occasion de développer ce point dans Michel Messu, 1997, *La société protectrice. Le cas des banlieues sensibles*, Paris, CNRS Éditions.

circonstances seulement, par les parents, seulement possédée par de vagues bribes par des enfants totalement socialisés dans le français national. Celui de l'école, de la télévision, de l'environnement collectif. Mais même dans ce cas, la langue va apparaître comme un véritable vecteur de captation, certes relative, fragmentée, édulcorée même, d'un héritage culturel qui allait échapper à l'individu, allait lui faire défaut dans l'élaboration de sa mythologie identitaire. Nous y reviendrons encore ci-après.

### **Le prénom reçu**

Si le patronyme se présente comme un marqueur social irréfragable, le prénom, parfois le nom lui-même, apparaissent comme des indicateurs, des sollicitateurs identitaires. Mais dans ce cas, la charge identitaire se trouve moins du côté de ce que reçoit l'individu, et plus du côté de ce qu'il en fait. Pour reprendre la distinction anglo-américaine, on se trouve moins du côté de l'*ascription* et plus du côté de l'*achievement*.

A plusieurs reprises nos interlocuteurs nous ont énoncé combien ils étaient amenés à voir dans l'attribution de leur prénom une sorte d'incitation symbolique dont il leur revenait d'assurer l'exécution.

On sait déjà la symbolique religioso-communautaire du « saint patron ». Au nom du saint qui sera reçu comme prénom se trouvent associées toutes sortes de qualités morales et de vertus. De ce point de vue, la mythologie judéo-chrétienne est riche en support symbolique à visée edificatrice. Elle opère toujours *via* justement le prénom que l'on octroie à l'enfant et que l'enfant va s'approprier, c'est-à-dire d'une certaine manière mettre en pratique, en quelque sorte rendre actuel. Fonction magique du prénom et de l'attribution d'un « saint patron ».

« *L'importance première pour moi de mon prénom, c'est qu'il est relié à des saints très importants et ce sont des personnages, dont un, que j'aime énormément. Et donc c'est vrai que j'aime bien mon prénom. Il y a plusieurs prénoms que j'aurais aimé porter, dont celui-là, donc ça tombe bien puisque j'en porte un.* »

(0009, M, 39)

Il n'y a pas de doute, pour certains de nos interlocuteurs, le prénom a bien une fonction si ce n'est prédictive, du moins incitative et préformative du comportement et, surtout, du caractère de la personne.

« - *Je n'ai pas un prénom qui évoque un caractère, ou quelque chose de spécifique. Mais j'ai souvent remarqué, surtout chez des enfants, des noms qui*

*étaient associés à des personnalités très fortes, ou au contraire à des personnalités un peu écrasées. Par exemple, les Marie sont en général douces. Les Victoire ou Victorine ont beaucoup plus de punch. Je pense que c'est le désir des parents qui se transmet comme cela.*

*- À travers la sonorité du prénom ?*

*- Oui. En fait je pense que les parents veulent faire passer un certain message par le prénom. J'en suis sûre. »*

*(0129, F, 30)*

Mais bien sûr cela ne va pas toujours de soi, en tout cas cela n'a rien de mécanique même si, quelques-unes des personnes rencontrées l'expriment en termes de prémonition ou de pressentiment.

*« Je pense qu'effectivement, les prénoms, ça induit des représentations chez les gens, c'est évident. De là à percevoir ces représentations... »*

*(0025, M, 24)*

*« Mais moi j'ai donné à mes enfants des prénoms lourds. Au niveau du porteur de message, c'est terrible. Alexandre et Mathilde. (...) Ma grand-mère m'a dit que cela n'allait pas d'appeler sa fille Mathilde : Ce sont des gens très forts de caractère, tu vas en baver ! Justement. Et c'est vrai, elle a beaucoup de caractère et ne se laisse pas faire. Mais c'est bien. Je lui ai fait porté le message. Je l'ai dirigée. Ce n'est pas bien ? »*

*(0129, F, 30)*

Certaines ne manquent pas d'y voir des formes de prédestination :

*« Et j'ai des amies qui s'appellent Christine, c'est peut-être un hasard, mais elles ont un peu vécu ce que j'ai vécu. Des prénoms plus doux comme Sandrine, je trouve que ce sont des personnes calmes. Les prénoms qui finissent en « i ». Certains prénoms reflètent la personnalité des gens. Ils sont posés et leur prénom leur convient très bien. »*

*(0125, F, 32)*

D'autres, bien sûr, n'y décèlent le moindre signe. Leur prénom les indiffère. Celui-là ou un autre !

« J'aurais eu un autre prénom... Non je ne crois pas. Bon peut-être pour mes parents. Sûrement, parce qu'ils l'ont choisi. Donc je pense que pour eux, oui. Peut-être même pour mes frères, parce que j'ai des frères... Ils m'identifient... disons mon prénom leur... quand ils m'appellent... En plus, ils me donnent un petit surnom à côté, tout ça. Je crois que c'est important pour eux, pour moi non. »

(0012, F, 59)

« Rien, rien. C'est un prénom d'origine chrétienne, c'est tout. C'est un prénom chrétien parce que je suis chrétienne. »

(0002, F, 53)

« Je l'aime bien, oui. Mais sinon, je pense que c'est très superficiel. Ça permet justement... C'est comme on donne un nom à n'importe quelle chose. C'est histoire de qualifier pour définir quelque chose, on lui donne un nom. Mais ça n'a pas vraiment une signification autre à mes yeux. »

(0013, M, 20)

Autrement dit, le prénom que l'on reçoit de ses parents peut être investi symboliquement de manières tout à fait différentes, bien contrastées et en même temps bien nuancées. Hors les cas d'indifférence marquée, il y a souvent une sorte de reconnaissance, dans tous les sens du terme, à l'égard de parents qui ont choisi ce prénom. Reconnaissance filiale à l'endroit des parents, qu'ils soient géniteurs, adoptants ou ayant eu recours aux techniques d'aide à la procréation, qu'importe. Le prénom, c'est le choix des parents et à ce titre il convient non seulement de l'accepter, mais de lui reconnaître une valeur intrinsèque. Une valeur affective, de reconnaissance filiale, une manière d'honorer la dette qui leur est due. Fût-il, ce prénom, des plus communs, comme, à l'acmé du *baby boom*, *Michel* et *Martine* qui, selon Guy Desplanques, eurent, peut-être beaucoup d'enfants, mais surtout des *Nicolas* et *Céline*<sup>66</sup>.

« Alors mon prénom, oui je l'aime bien. C'est déjà pas mal. Donc je n'en changerai pas, enfin je ne pense pas. Je ne le donnerai pas à mes enfants ni à mes petits-enfants comme certains peuvent le faire. Mais si on avait l'occasion de

<sup>66</sup> Guy Desplanques, 1986, « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline », *Économie et Statistique*, n° 184, pp. 63-83.

*changer, je ne changerais pas. Non. Je pense que c'est quelque chose que nos parents ont choisi pour nous. C'est les respecter en le gardant dans le choix qu'ils ont fait. Autrement la signification du prénom, je n'y pense pas, parce que je me dis que le prénom, on le donne à un enfant dont on ne connaît pas son caractère. Quand on associe un prénom à un caractère, c'est le genre de choses que je n'y crois pas. Je ne l'associe pas du tout à un caractère ou à des personnes, des personnalités. »*

*(0006, F, 24)*

*« Ben le prénom, à la limite, on ne l'a pas spécialement choisi. Mais bon, à la limite, il me convient. Donc, il n'y a pas de souci. C'est vrai que le prénom, c'est les parents qui l'ont donné. Donc c'est vrai que je ne peux pas non plus renier mon prénom. C'est vrai que certaines personnes n'apprécient pas leur prénom et utilisent leur deuxième prénom. Ce n'est pas mon cas. »*

*(0024, F, 32)*

*« Je m'appelle Michel, c'est le premier qu'il y a le plus en France. Mon deuxième prénom qui est François, on ne l'a jamais employé. Et puis ma femme a horreur de deux prénoms. »*

*(0105, M, 60)*

En somme, le prénom est accepté pour ce qu'il représente un choix parental, et c'est les honorer que de le faire sien, quitte à procéder à quelques aménagements pour le rendre plus confortable.

*« Je n'aime pas mon prénom. C'est pour ça que comme j'ai deux prénoms, je les associe. Je m'appelle, je me fais appeler André-Didier. Alors qu'en fait, c'est André et Didier. Si vous voulez, j'ai deux prénoms. Moi, je les ai associés parce que comme j'ai un nom assez court, c'est plus joli. Voilà. On peut dire que c'est de la coquetterie. Mais je n'aime pas trop mon prénom. Je porte ce prénom parce que mon père a perdu un frère, je ne sais plus à quel âge, qui s'appelait André. Donc voilà, c'est pour ça qu'il a décidé de m'appeler André. »*

*(0029, M, 51)*

« Je pense que je l'accepte parce que c'est un... je veux dire, c'est mes parents qui me l'ont donné. J'en ai un autre qui suit derrière mais il est bien significatif parce que je suis né, je suis né le jour de Noël, donc ils ont dit : « Noël ». Donc, ça c'est un signe, c'est vraiment dans la période. Mais Stéphane, je pense que non. C'est... je veux dire, j'ai accepté, j'ai accepté et je le changerai pas. » (3002, M, 24)

Mais le prénom, comme le nom d'ailleurs, dès lors qu'il prend quelque consonance exotique reçoit en plus toutes sortes de charges symboliques supplémentaires.

« Pour mes parents, oui, pour moi, cela me donne une identité. Je me serais appelée Stéphanie... Je n'ai pas choisi, cela me donne une identité et c'est tout. Je ne sais pas si quelque chose est rattaché à mon prénom. (...) En espagnol, c'est douleur. Et au niveau de mon père, c'était le nom de ma grand-mère qui est morte quand mon père avait quatorze ans. »  
(0126, F, 21)

« Alors, je crois que la signification de mon prénom, en fait, je peux transmettre à travers ce que m'a dit ma mère. Ma mère est d'origine espagnole, enfin, pas elle non plus, mais par son père aussi. Donc mon grand-père maternel est espagnol et son nom de famille était Martin. Enfin, ça se prononce Martine. Et donc je crois que ma mère qui a perdu son père alors qu'elle était encore très jeune, elle l'a ressenti très fortement, elle a voulu, je pense, garder le lien avec son père en me transmettant ce prénom. »  
(0010, F, 51)

Mais d'autres fois, c'est ce caractère exotique qui fait problème, au point, parfois, de rencontrer le rejet de la part des autres ou la discrimination. :

« Pendant un moment, j'ai eu du mal à m'appeler Laura quand j'étais beaucoup plus jeune. Je faisais en sorte de m'appeler Laure. Je trouvais que ça me posait des problèmes d'avoir une consonance italienne. Et puis bon, je suis revenue assez rapidement. Peut-être que je n'acceptais pas d'être différente de certaines personnes. »  
(0027, F, 46)

« Vous savez ma fille aînée s'appelle Sarah et moi j'ai eu des remarques de mes beaux-parents, me reprochant de donner un prénom juif à ma fille. »

(0107, F, 39)

Dans tous les cas, le prénom, quelque fois plus que le nom de famille, participe à l'identification de l'individu qui le porte. Soit parce qu'il marque une singularité de trajectoire sociale, aussi bien la migration géographique que l'appartenance à une classe sociale, soit parce qu'il opère, de manière plus ou moins prémonitoire, un façonnage de la personnalité. Le paradoxe veut que cette personnalisation passe aussi bien par l'attribution d'un prénom « à la mode » que par sa non attribution. Comme si, après coup, chacun pouvait se féliciter d'avoir le prénom qui lui a été, pour toutes sortes de raisons, octroyé. Exception faite des cas où l'individu « n'aime pas », voire exècre, son prénom.

« Et puis contrairement au nom qui peut changer si on se marie, etc., le prénom on le garde. Dès qu'on connaît un petit peu quelqu'un, on s'appelle par son prénom plutôt que par son nom. Donc c'est aussi quelque chose de plus..., quelque chose de personnel. À la limite, c'est ce qui nous définit le mieux à l'intérieur d'un groupe de personnes. Enfin avec les gens que l'on connaît, le prénom est bien plus important après que le nom. Le nom, c'est effectivement par rapport à tout le monde, les autorités. Enfin, dès qu'on fait partie d'un petit groupe, on s'appelle plus par notre prénom que par notre nom. »

(0014, F, 33)

« Il a l'avantage de ne pas être extrêmement courant, donc ça me distingue des autres. Je veux dire, moi j'ai été dans des classes d'âge où il y avait des générations de Nathalie, Sophie, Isabelle. Je n'aurais pas du tout aimé porter un prénom comme ça. C'est la patronne des musiciens. Même si je ne suis pas musicienne, je ne suis pas mécontente que ça aille avec un côté artistique. »

(0026, F, 36)

### **Les lieux de l'enfance**

Les origines géographiques, territoriales de la naissance mais surtout de l'enfance sont également données pour des facteurs de structuration de l'identité, bien que de manière sensiblement variable selon la zone géographique ou le territoire considérés, ou encore selon l'histoire familiale qu'on peut y inscrire.

Les lieux de l'enfance recouvrent et recourent largement ce qui a été dit des « racines ». Mais parfois, notamment en l'absence d'un tel « enracinement », ce sont ces lieux dans lesquels s'est déroulée l'enfance qui vont venir fournir une espèce d'ancrage territorial pour certains des traits identitaires que l'on reconnaîtra être siens. Les lieux de l'enfance fonctionnent, dans ce cas, comme une sorte d'enracinement de surface, suffisant cependant pour autoriser l'expression de traits identitaires singularisant mais finalement plutôt superficiels. Car jamais marqués par l'histoire, indéterminée dans le temps, qui fait la tradition. Donc, dans tous les cas, jamais suffisant pour octroyer ce que des « racines » sont censées apporter. Savoir, cet héritage collectif individuellement partagé, assumé et revendiqué. Cet ensemble de traits ou d'attributs dont l'individu se pense dépositaire et du coup créateur.

Il n'empêche, même sans cet ancrage temporel réputé être dans la longue durée, le territoire physique de l'enfance joue un rôle de repère symbolique, pour le moins, de structuration de traits identitaires, pour le mieux, notamment chez les individus dépossédés des « racines » dont peuvent faire état les autres.

*« Oui. Moi, je suis née à Paris, dans le dix-huitième. Peut-être que je serais née ailleurs, j'en serais tout aussi heureuse, mais je ne suis pas mécontente d'être née dans le dix-huitième, j'aime bien. Je reçois régulièrement des petits étudiants Suisses-Allemands qui viennent séjourner dans une famille française. Et à chaque fois, ça n'y coupe pas, quand je leur fais visiter Montmartre, je leur parle des poulbots. Je leur dis que je suis née dans le dix-huitième, donc moi aussi je peux être comme un poulbot. Non, ça a tout un tas de références historiques qui sont plutôt sympathiques. Je serais née à Tolbiac par exemple, peut-être que je ne serais pas si fière, mais de savoir que je suis née dans le dix-huitième... Et puis, c'est là que j'ai passé ma tendre enfance. Je ne m'en rappelle pas, mais ce n'est pas grave. Ça va avec une époque, tout ça, c'est plutôt sympathique. »*

(0026, F, 36)

*« Aujourd'hui, c'est vrai que je suis à Paris et qu'on me demande d'où je viens, c'est difficile d'expliquer brièvement que je suis... J'ai quand même vécu plus de temps, et surtout mon enfance, en Lorraine. C'est des années qui marquent. Donc on se rappelle d'elles, toujours. Au niveau tradition, les parents essayent de transmettre des traditions. (...) La Saint Nicolas. On en parlait justement ces derniers jours, parce que c'est en ce moment. C'est une fête. Ça se fait beaucoup en Allemagne, en Alsace, dans les pays du Nord et c'est un peu comme... C'est un*

*Saint qui vient auprès des enfants et il y a des cadeaux, en fait. Mais il y a le côté... Saint Nicolas, c'est un autre personnage qui est méchant entre guillemets. Ça, c'est des choses qui se font beaucoup, enfin qui se faisaient. Je ne sais pas si ça se fait... Si ça se fait beaucoup encore. Je pense, auprès des enfants. »*

*(0006, F, 24)*

Mais ces lieux-là de l'enfance, pour être eux aussi des vecteurs d'un héritage culturel et symbolique, ne semblent cependant pas posséder la force d'imprégnation que les titulaires de « racines » vont reconnaître à ces dernières. Ici, la puissance de conformation de la personnalité et de l'identité est moindre.

*« Oui, parce que c'est le lieu de mon enfance, c'est là que j'ai tissé les premiers liens. Les joies d'enfant me semblent importantes mais je n'y ai pas un attachement au point de souhaiter impérativement y retourner finir mes jours ou y avoir une maison familiale ou ce genre de choses. »*

*(0009, M, 39)*

*« C'est une partie de mon enfance mais ce n'est pas... Non, non. La maison où on habitait a été vendue, ça ne m'a rien fait. Non, non ce n'est pas du tout... Je me sens très parisienne. Je me sens très attachée dans le Sud-Ouest, parce que mes grands-parents y sont et que mon époux est du Sud-Ouest, donc on est très... (...) Mais moi, je garde mon côté parisien, c'est important. »*

*(0011, F, 39)*

Point d'atavisme, d'ancestral modelage ou tout autre *pattern* obscur et héréditaire. Seulement des acquisitions, des manières de faire ou d'être, glanées en ces lieux occasionnels ou quasi accidentels. Les registres sémantiques vont s'opposer, terme à terme, à ceux qui ont cours quand sont invoquées des « racines ». Dans ce dernier cas, c'est la permanence, l'immutabilité de ce qui est essentiel, la sourde pression d'un impératif ontologique qui en fournissent la couleur. Dans l'autre cas, c'est l'accident, le fortuit, le temporaire qui en forment la tonalité, tous objets de réception plus ou moins difficile, d'acquisition plus ou moins tenace. Mais pourtant, dans les deux cas, une forme de transmission, d'héritage, opère et participe à la construction identitaire des individus.

### Les appartenances significatives

Il s'agit ici de faire droit à ce que les individus vont pouvoir présenter comme ce qui participe, notamment à titre d'argument « logique » de légitimation empirique ou d'explication rationnelle, à la définition de ce qu'il sont. A la fois parce que cela rend compte de leur histoire personnelle, de leur histoire de vie et de certains des aspects de leur identité, de leur identité présente pour le moins. C'est de ce point de vue que des appartenances formelles ou des affiliations idéelles à des groupes ou des ensembles symboliques vont pouvoir apparaître comme des éléments de premier plan dans la présentation de soi. Nombreux sont nos interlocuteurs pour qui le lieu de leur enfance, le milieu socio-professionnel de leurs parents, l'histoire localisée d'un pan de leur famille, une origine lointaine reçue comme un compromis entre mythe et réalité, etc., vont venir irriguer tous les attributs dont ils sont par ailleurs titulaires d'un souffle particulier, d'une veine singulière d'expériences ou d'habitudes acquises qui, *in fine*, viennent éclairer bien des aspects de leur histoire personnelle. Ces appartenances, ces affiliations symboliques, fonctionnent comme autant d'attributions revendiquées bien que relevant le plus souvent du registre des ascriptions ou des événements incontrôlés et incontrôlables.

Quoique ne relevant pas du libre arbitre de l'individu, elles n'en sont pas moins reçues comme constitutives de sa particularité, voire de son originalité si ce n'est de sa singularité. Autrement dit, bien que ne relevant pas du choix de l'individu, elles ne sont pas pour autant tenues pour totalement subies. Là réside le paradoxe des appartenances significatives.

En somme, elles attribuent du sens aux manières d'être, de faire de l'individu singulier, à sa trajectoire sociale, professionnelle comme personnelle. Elles le rivent parfois dans des rôles qu'il peut à la fois ne pas accepter et remplir de façon plus que satisfaisante. Elles l'entraînent dans des compréhensions de soi qui finissent par le valoriser. Bref, ces appartenances significatives le sont d'abord et avant tout aux yeux de l'individu et varient en fonction des individus. Elles réfléchissent la singularité de l'histoire des personnes. Mais elles la réfléchissent avec des instruments socialement préconstruits, avec des catégories descriptives, des concepts analytiques, des représentations mentales normatives, des images stéréotypées, etc. Et malgré tout, cela fera de l'histoire singulière puisque, dans tous les cas, c'est l'individu qui en compose le sens en se les appropriant ou non.

Ainsi peut-on se penser comme une sorte de « sujet » de la fonction publique. Ce qui n'interdit pas de la trahir en tant que « sujet social » doué d'autonomie relative.

|| « *Le milieu dans lequel on gravite est, quand même, très fonctionnaire chez nous.*  
|| *J'ai des parents qui étaient fonctionnaires, ma femme a des parents*

*fonctionnaires, donc c'est une tare qui se transmet de père en fils. Donc c'est vrai que des fois ça, je pense que ça construit l'identité »*

Il n'empêche, poursuit-il :

*« Avant j'étais fonctionnaire en Région Parisienne, c'était un boulot qui ne m'intéressait pas beaucoup ! J'ai essayé de refaire, ce qui m'intéressait du temps où j'étais lycéen-étudiant. C'était de l'informatique donc j'ai réussi à m'inscrire là-dedans et donc à faire une formation informatique pour maintenant travailler dedans et puis voilà ! C'est un des points où je me sens assez content, assez satisfait ! Par rapport aux gens que je côtoie, passer d'un travail un peu routinier, et pas très intéressant, à un travail qui est bien perçu parce qu'en plus les gens ont souvent besoin d'un informaticien. C'est vrai que quelque part, c'est valorisant ! »*

*(0101, M, 41)*

Pour cette autre jeune femme, il s'agit de :

*« Mes grands-parents, ils sont assez bourgeois mais pas la bourgeoisie snob, pleine d'argent. Mais la bourgeoisie du nom ! C'est à dire que, pas mon nom mais le nom de mes grands-parents cela fait des siècles qu'il est là. Donc oui, ça a une importance. Mais moi, comme je sais bien ce que l'amour de notre famille peut nous apporter. C'est une catégorie assez bourgeoise sans parler : plein d'argent. Mais je pense que c'est une richesse, parce que moi, cela m'a permis de m'adapter dans tous les milieux, que ce soit dans le milieu rural, ouvrier que la bourgeoisie et les snobs. Et je crois que c'est très important ça, de s'adapter et d'être tolérant aussi ! Moi, j'ai appris la tolérance par rapport à ma famille. »*

*(0102, F, 20)*

Autre manière de se sentir appartenir à un « milieu social » :

*« Je suis d'un milieu, mon père était artisan, c'est assez bourgeois. On m'a toujours dit que j'étais un enfant gâté alors que je n'étais pas plus gâté qu'un autre. J'avais peut-être plus de choses que les autres, question vêtements, question bouffe. L'époque d'après la guerre, il y a quand même beaucoup de gens qui ont souffert. J'avais des copains à l'école, qui, chez eux, ne mangeaient pas tous les jours de la viande, à cette époque-là. Maintenant, c'est fini avec ce qu'on*

*a et au prix où c'est. Non, autrement, j'ai toujours eu beaucoup de copains, j'ai fait le métier que je voulais faire, enfin que je voulais... À cette époque-là, on n'avait pas le débouché qu'il y a maintenant. Si c'était à refaire, je ne serais sûrement pas artisan.*

*- Donc votre père était artisan mais en quoi ?*

*- Maçonnerie.*

*- Et vous pareil ?*

*- Pareil ! »*

*(0105, M, 60)*

Pour cet homme de 36 ans, c'est l'histoire singulière de ses parents :

*« - Vos parents se sont connus par la photo ?*

*- Oui par la photo ! Mon père, amateur et ma mère, professionnelle. Ils se sont connus à la campagne à Laroques-Migennes. Mon père, il logeait là-bas. Ma mère elle venait voir une copine, elle avait seize ans et ils se sont rencontrés en se promenant dans les chemins de campagne, autour de Laroques-Migennes, avec un appareil photo et ils ont commencé à discuter de ça ! Mon père nous a beaucoup photographiés, nous les enfants, tout petits. J'ai des supers photos de moi et de mes sœurs. Génial ! Alors qu'il était vraiment amateur éclairé ! La photo, ça a toujours été très présent dans notre famille. J'y suis venu naturellement.... »*

*(0104, M, 36)*

Et puis encore :

*« Il fallait travailler, mes parents ont toujours beaucoup travaillé pour qu'on puisse avoir quelque chose, pour qu'ils puissent me payer des études. Ce n'était pas évident en étant agriculteurs avec des petits revenus, pas de bourses à l'époque et donc c'était important pour eux que je puisse faire des études. J'étais la seule à commencer des études puisque mes frères et sœurs qui n'étaient que mes demi frères et mes demi sœurs n'avaient pas fait d'études importantes et mes parents étaient très contents. »*

*(0110, F, 47)*

Pour ces derniers s'ajoute une dimension exotique ou historique qui donne à l'appartenance significative l'allure d'une fiction réagencée. Cela relève aussi de ce qu'on a pu appeler le « roman familial » :

*« J'ai mes arrières-grands-parents qui sont d'origine asiatique, j'ai un de mes grands-parents qui est pur normand et l'autre pur breton. Donc que des bons français. Et moi, je me sens tout à fait français sans problème ! Et je trouve que c'est important ! (...) J'ai connu ma grand-mère qui était métisse vietnamienne, donc moitié vietnamienne, moitié d'un père ou d'un arrière-grand-père colonial déjà. Donc, c'est comme beaucoup ! Et, oui, oui... Et bien c'était très bien, moi je suis tout à fait content de voir quand il y a quelque chose qui parle du Vietnam, ça m'intéresse ! »*

(0114, M, 51)

*« Je suis née à Dijon. Mes parents sont d'Is-Sur-Tille. Je suis revenue sur Dijon. Non, je pense qu'il me manque beaucoup d'éléments parce que j'ai une arrière-grand-mère qui est martiniquaise. (...) Donc j'aimerais pouvoir retourner en arrière et en savoir plus. Sachant qu'elle était martiniquaise mais qu'elle portait le nom de mon grand-père. Donc ce n'était pas un nom martiniquais. Donc, grand regret. Mais autrement non ! (...) Oui, je l'ai connue, elle avait la peau très mate. Donc c'est, c'était une certaine fierté d'avoir une personne dans la famille qui avait la peau un peu plus colorée que nous ! C'était assez appréciable. Mais autrement sur le nom de famille, je n'en sais pas plus, non ! »*

(0115, F, 27)

*« Je ne pense pas qu'ils m'aient transmis grand chose mais c'est peut-être pour ça, mais je pense que c'est important de ne pas oublier d'où on vient. C'est important que mes enfants sachent que leurs arrière-grands-parents ont fui un pays pour telle ou telle raison. Je pense que c'est important de savoir qu'ils ont des ascendances d'un autre pays. Justement pour se structurer et pour construire son identité, c'est très important. On est ce qu'on est, on se sent bien là où on vit parce qu'on construit sa vie à un endroit. Mais il ne faut pas renier non plus les ascendances, enfin tout ce qui peut-être éventuellement transmis. Même si on ne m'a pas transmis de culture particulière. »*

(0107, F, 39)

### ***5- En guise de conclusion partielle***

Au total, il ressort de tout cela que la construction identitaire, pour chaque individu, puise dans des registres définitionnels des plus variés. Certains, il est vrai, semblent incontournables, c'est pour cette raison que nous les avons fait relever des ascriptions possibles sans lesquelles aucun individu ne serait un « individu social ». Pour autant, ces ascriptions sont loin d'opérer mécaniquement et uniformément pour tous les individus. De même que les « héritages » sont loin de concerner de la même façon tous les individus. Mieux, lorsque les individus se trouvent concernés par de tels « héritages », ces derniers semblent opérer selon des modalités on ne peut plus variables, si ce n'est franchement contraires.

D'où cette impression que l'identité revendiquée, ou du moins narrée, est le produit singulier, spécifié, d'un grand nombre de variables, plus ou moins indépendantes d'ailleurs, dont le principe de sélection est finalement à rechercher du côté de l'individu, du titulaire de l'identité soi-même. Du moins en première approche. Car bien sûr, des variables lourdes, quant au modelage de l'identité individuelle, sont toujours présentes et représentent comme une sorte *patterning* discret mais opératoire.

A l'évidence cependant, l'identité individuelle ne se donne pas, ou plus, comme un héritage brut, une empreinte des ascendants et du milieu qu'il s'agirait de gérer le moins mal possible, c'est-à-dire de reproduire le plus fidèlement possible. Les ressources dont peuvent faire montre les individus apparaissent moins tendues vers la préservation *ne varietur* de l'héritage et beaucoup plus vers sa dilapidation, comme aurait dit Anne Gotman, sous la forme d'un tri sélectif, un peu comme l'on garde des « souvenirs de famille ».

Les héritages identitaires semblent donc se faire non pas tant sur le mode de l'obligation morale, comme une sorte de culte rendu aux ancêtres dont un certain nombre de manifestations viseraient ce faisant à transmettre le mode opératoire du culte lui-même, mais beaucoup plus sur celui de la sélection élective dont la fin est la constitution cohérente de la personnalité, de l'identité personnelle. C'est pourquoi peuvent être invoquées des « racines », des contingences de la naissance, des modes de socialisation et des traits culturels qui, en un sens, « lient » l'individu à une histoire familiale et sociale, à un environnement socio-culturel, à un ensemble de représentations

symboliques, etc., mais de l'autre, lui laisse le loisir d'un faire un usage à sa convenance puisque tout aussi bien, certains de nos interlocuteurs nous l'ont dit, il peut les récuser. Ce qu'il importe donc de noter est combien l'identité dont se réclament ou que proclament les individus est auto-centrée. Avoir une identité c'est affirmer son « *Moi* ». Et pour ce faire l'individu doit puiser dans ce qu'il a à sa disposition, savoir, non pas une identité héritée, « clef en main » si l'on peut dire, mais un ensemble d'éléments identitaires dont il assurera lui-même la composition, une sorte de « kit identitaire » à agencer soi-même. Le règne du *do it yourself* jusque dans la construction identitaire. Autrement dit, et comme l'exprimera avec beaucoup de bonheur Jean-Claude Kaufmann, « l'identité réduite à l'individu est devenue le nouvel horizon (micro)-holistique. »<sup>67</sup>

---

<sup>67</sup> Jean-Claude Kaufmann, 2002, « L'expression de soi », in *Le Débat*, N° 119, pp. 116-125.

## Chapitre 5

# DE LA DIFFÉRENCE IDENTITAIRE

On l'aura compris, la construction de l'identité individuelle comporte différents enjeux dont l'un porte sur la « différence » que l'on peut faire valoir vis-à-vis des Autres ou que les Autres vont faire valoir à votre endroit. On peut même dire qu'un des enjeux centraux de la construction identitaire est de produire *in fine* de la différence puisque c'est d'identité individuelle dont il s'agit. Pourtant, un double paradoxe s'amorce ici. L'un va tenir en ce que, pour produire cette différence, on en appellera parfois à ce qui peut être le mieux partagé avec l'Autre —au point parfois de s'y confondre. Le second, tient au fait que l'on entend produire de la différence alors que l'objet même de la construction identitaire se présente sous les auspices de l'ipséité. En somme, produire de la différence quand tout tend à se présenter sous l'angle de la permanence. Paradoxale construction identitaire donc qui entend faire de l'autre avec le même et ne conçoit l'ipséité que par l'altérité. Nous reviendrons plus longuement sur ce dernier point dans le chapitre suivant. Mais, d'ores et déjà, nous pouvons nous arrêter sur ce statut singulier que prend la quête de la différence dans la construction de l'identité individuelle. Ce qui éclairera peut-être d'une autre lumière la compréhension de ce que nos entretiens ont pu nous apporter sur le thème de la « discrimination ».

### *1- De la différence subie à la différence voulue*

Parler de sa différence, c'est s'inscrire dans un ensemble de possibles que nous ramènerons à deux cas de figure : la différence subie, celle qui est pensée opérer à son encontre, et la différence voulue, celle qui est conçue procéder en sa faveur.

C'est en effet les deux termes de cette alternative qui viennent organiser les propos de nos interlocuteurs. C'est la différence subie qui est déplorée quand il est fait état de toutes sortes de pratiques vexatoires, d'attributions de traits distinctifs péjoratifs, de stigmates aurait dit Goffman. Ce sont les souvenirs d'enfants d'émigrés qui pointent ici. Tous ces descendants d'italiens, de polonais, plus récemment de maghrébins, en sont largement pourvus quand ils évoquent leurs plus jeunes années.

« *Etant petite, j'ai souffert quand même de... de moqueries sur mon nom. Oui, oui, oui. Donc ce n'est pas si vieux que ça ! Donc effectivement à l'école, il y avait toujours des petits camarades qui s'amusaient de ce nom polonais à consonance donc étrangère, voilà. »*

(0107, F, 39)

« *Alors mon nom de jeune fille est un nom à consonance italienne parce que mon grand-père est venu travailler en France donc c'est vrai que petite, en plus je m'appelais Pan...i comme nom de jeune fille. Donc c'était Panzani. Enfin j'ai tout eu quand j'étais petite. Mais moi cela ne m'a pas plus choquée que cela. Je savais que j'avais un nom comme ça, c'est tout. Je n'en ai jamais fait de cas. »*

(0109, F, 46)

« *J'ai vu ce que cela faisait d'être enveloppé, roux, petit, trop grand. C'est débile. »*

(0029, M, 51)

« *... dans les années soixante, être mat, très brune, un nom pas français, ça posait des problèmes, surtout que c'était en pleine immigration italienne. Maintenant, on vit ça avec les maghrébins, les africains. Mais à l'époque, c'était les Italiens. »*

(0027, F, 46)

*« ... mais c'est toujours des enfants. Moi je l'ai pas mal pris parce que... La seule chose que... Les enfants, quand ils portent des lunettes, ma fille avait des lunettes. Alors, elle va à l'école, alors on lui a dit : ah! La noire a mis ses lunettes. Alors elle, elle m'a rien dit, mais c'est que quand elle partait à l'école, dans l'angle en sortant, elle posait ses lunettes par terre, et elle partait à l'école. Et puis un jour, je sors et je regarde, mais c'est une paire de lunettes ! C'était à ma fille, je l'ai prise. A midi arrivé, je la voyais pas rentrer, je sais qu'elle va pas rentrer sans ses lunettes. Et puis un moment, j'ouvre la porte, je la vois, je lui dis : « qu'est-ce que tu fais là ? », elle me dit : ben j'ai perdu mes lunettes. Je lui dis : « où t'avais mis tes lunettes ? », « Je les avais posées dans le coin » elle me répond. Elle est rentrée, je lui ai demandé pourquoi : « ah ! oui, on se moque de moi à l'école, à cause des lunettes et tout... » Alors là, je lui ai dit : « Faut le dire à la directrice. » Et puis à ce temps là, de ce temps là, la directrice, c'était très bien, faisait des leçons de morale aux enfants. Et puis après, c'est passé. Elle mettait ses lunettes, et puis ça a été ».*

*(3001, F, 52)*

C'est d'ailleurs cette différence subie qui viendra en discussion lorsqu'il s'agira d'apprécier le poids des discriminations dans la construction identitaire de l'individu.

D'un autre côté, chacun est à même de revendiquer qui, l'affirmation d'un trait spécifié signe d'une différence valorisante, qui, la quête, plus ou moins achevée, d'une telle différence. Ici, la différence est voulue, recherchée en elle-même et pour sa fonction de distinction majorative. Il arrive, à l'occasion et semble-t-il assez fréquemment, qu'une différence subie dans l'enfance soit transformée, à l'âge adulte, en différence voulue, valorisée et, souhaite-t-on, valorisante. Ainsi, la jeune fille très brune, au teint mat et avec son nom « pas français » qui, plus haut, avait connu « des problèmes », devenue adulte, mère d'une jeune fille également très brune, née d'ailleurs en Italie, se dit maintenant « très fière » de son origine italienne. Elle nous l'avait dit :

*« ... dans les années soixante, être mat, très brune, un nom pas français, ça posait des problèmes, surtout que c'était en pleine immigration italienne. Maintenant, on vit ça avec les maghrébins, les africains. Mais à l'époque, c'était les italiens. Donc c'est vrai qu'on ne mettait pas ça en avant. Alors que maintenant, je suis très fière, même si je suis française, d'être d'origine italienne, je suis fière de mes racines. »*

|| (0027, F, 46)

Et pourtant, comme elle l'aura longuement développé antérieurement dans l'entretien, cette particularité italienne revendiquée et valorisée aura été à l'origine de diverses blessures narcissiques :

|| « ... même je m'en rends compte. Les maîtresses d'école, même elles, elles me le faisaient ressentir. Et c'est ça qui était assez choquant, parce que les enfants, je comprends, je me disais qu'ils écoutaient les bêtises des grands. Mais que ce soit les grands qui le disent et surtout une maîtresse d'école, c'est vrai que... En fin de compte, je ne me sentais pas aimée. Donc ça, c'était très embêtant. C'est peut-être pour ça que maintenant d'un côté, je suis très secrète, et puis d'un autre côté, j'essaye de me dépasser. Donc les gens ne se rendent pas compte que je veux bien rigoler, m'amuser avec eux, mais ça ne va pas plus loin. Ils ont l'impression que je suis quelqu'un de gai, qui explose tout le temps, mais en fin de compte, j'ai tellement de trucs à l'intérieur suite à ça. Je suppose. Enfin, j'ai analysé ça comme ça. La carapace, une fois qu'on l'a construite, c'est très dur de la casser. Je crois que c'est ça, le plus qui m'a marquée, c'est les adultes, enfin les maîtresses. La maîtresse d'école qui m'a fait le plus ressentir ça. Ça a dû me marquer beaucoup. »

|| (0027, F, 46)

Il n'empêche, ce qui, hier, était cause de traumatisme identitaire peut devenir, par la suite, source de valorisation personnelle et marque distinctive favorable sur le plan identitaire.

Bien sûr, plus largement, tout trait personnel est susceptible de participer de cette recherche distinctive et affirmative identitaire. Le métier et les compétences requises par ce métier, particulièrement lorsqu'il engage une dimension manuelle importante, remplit volontiers ce rôle.

|| « C'est à dire que j'ai commencé, ben je ne savais pas quoi faire, à travailler dans la photo. Parce que ma mère étant modéliste, il y avait des photographes avec les mannequins, etc. donc elle m'a mis chez un photographe. (...) Après j'ai été coursier dans une boîte. Et de coursier, j'ai appris l'imprimerie, donc j'ai été imprimeur avec des petites machines dans les années soixante-neuf. Bon, après j'ai fait mon armée. Bon, j'ai quitté cette boîte-là. Et après j'ai tout le temps été dans l'imprimerie. Je me suis tout le temps remis dans l'imprimerie par des trucs

*complètement détournés. Alors soit j'ai travaillé en usine, j'étais assistant-monteur dans le cinéma, mais par contre on me demandait aussi de pouvoir faire toutes les maquettes pour ainsi dire qui étaient imprimées à l'époque, certaines maquettes. Donc je retombais tout le temps dans cette histoire. (...). Et après bon, là, j'ai eu ma maladie. J'ai été foutu à la lourde de chez moi. Par la suite, c'est Cosette. Et à la rue, j'ai eu énormément d'ennuis. Pendant un an et demi je me suis retrouvé à la rue sans rien. Et par contre, après, j'ai réussi à avoir un stage de PAO parce que je ne connaissais pas la PAO. Et j'ai été pris par Blanqui, c'est eux qui servent un peu à placer les gens de temps en temps, qui est le syndicat de la presse. Et après carrément j'ai été au Figaro, au Parisien. Pendant quatre ans, je n'ai pas arrêté de bosser en tant que photographeur. »*

*(0004, M, 50)*

La différence voulue n'est même parfois possible et trouvée qu'au terme d'une carrière professionnelle ou après un temps de vie suffisamment conséquent.

*« Mes parents ne m'ont pas aidé. Moi, tout ce que j'ai eu, je l'ai eu de mes mains ! j'ai fait ma maison, je l'ai faite tout seul ! Tout ce que j'ai eu ! J'ai été associé avec mon père. Mon père, le jour où il a arrêté, j'ai fait autres choses. J'ai été plus gros que lui et puis tout ! Moi, c'est tout ce que je vois dans ma vie ! »*

*(0105, M, 60)*

Mais dans tous les cas, cette différence, qu'elle soit revendiquée au titre d'une inversion de la valence de l'expérience traumatisante de l'enfance, d'une quête personnelle d'ordre symbolique, ou tout simplement postulée *via* une rhétorique autocentrée, émotive et quelque peu grandiloquente, est non seulement énoncée dans le cadre des échanges verbaux qu'ont été les entretiens que nous avons réalisés, mais encore, au moins dans la plupart des cas, présentée comme foncièrement constitutive de l'identité actuelle de la personne interviewée. Autrement dit, la « différence voulue » n'a pas seulement le statut d'un énoncé verbal, d'une déclaration d'intention toute hypothétique, voire d'une affirmation invérifiable, elle a d'abord le statut d'un énoncé performatif susceptible donc de produire des effets bien réels sur l'identité même de la personne qui l'énonce. La « différence voulue », au même titre que la « différence subie », est donc à regarder comme une variable explicative possible de l'identité personnelle. Si, dans certains cas, elle peut se révéler n'être que l'expression velléitaire d'une

identité en mal de reconnaissance ou de structuration, dans bien d'autres cas elle est pleinement un facteur de structuration de l'identité.

Ce que nous rencontrons ici, est bien la part —ou une part— de la subjectivité dans la construction de l'identité personnelle.

## **2- Les « taches » identitaires**

Nous venons de voir que, dans certains cas, un processus d'inversion de la valence de l'expérience traumatisante de l'enfance peut avoir cours et conduire à cette « différence voulue » quasi-salvatrice. Il est d'autres cas néanmoins où ce processus n'opère pas, ne semble pas pouvoir opérer. Certains traits acquis ou innés, certaines différences éventuelles, traumatisantes ou non lors de leur acquisition, vont le devenir par la suite. Ils peuvent même être présentés comme constituant de véritable « tache » sur le fond identitaire présenté par l'individu.

La littérature et les œuvres de culture n'ont eu de cesse de développer le thème, au point même de le prendre à la lettre comme dans l'œuvre de Boris Vian, portée à l'écran sous le même titre, *J'irai cracher sur vos tombes*. Nous l'avons retrouvé dans nos entretiens, circonscrit il est vrai soit à des pratiques symboliques, religieuses avant tout, soit encore à la forme ascriptive du patronyme.

L'un de nos interlocuteurs nous fait savoir qu'il est baptisé et ajoute aussitôt : « cela m'emmerde ». A notre question, il nous précise encore :

« - Vous avez envie de renier ?

- Oui, si je pouvais, si on pouvait enlever ça, cela me ferait vachement plaisir ! »

(0111, M, 36)

Ici s'affirme outre, peut-être, la croyance en la croyance religieuse, l'idée que cette dernière constitue une sorte de tache identitaire indélébile. Que la personne est d'une certaine manière condamnée à « être » croyante ou à relever de la communauté des croyants, et cela donc *ad vitam aeternam*. Cette marque pourtant symbolique de l'appartenance religieuse est perçue comme un marquage que l'on ne peut effacer. En un sens, elle est reçue conformément aux attentes de la prescription religieuse elle-même.

D'autre fois, la marque est beaucoup moins symbolique. Des marqueurs vont venir en manifester l'existence. Ce peut être d'ailleurs toutes sortes de marqueurs : marque physique,

corporelle et visible, depuis la couleur de la peau jusqu'à celle du poil en passant par les difformités et autres accidents de la nature, mais aussi des marques à double face, à la fois symboles et traces identitaires, tel le nom et les manières de nommer. De fait le nom, puisque nous sommes de longue date déjà dans une société à écriture, manifeste la réalité de ce marquage. L'une de nos interlocutrices, celle qui nous a déjà parlé du nom de son mari, nous le dira dans ces termes :

« Pour tout ce qui est professionnel, je garderai mon nom de jeune fille. Ce n'est pas que je ne voudrais pas porter celui de mon mari, mais c'est plus parce que ça fait déjà dix ans que je travaille et tous mes patients me connaissent sous ce nom-là. Voilà. Maintenant c'est vrai que mon mari a un nom avec une consonance étrangère. Dans son travail, quand il a commencé à travailler, il n'a pas mis son prénom sur sa plaque. Déjà pour les... Enfin, parce que c'est vrai qu'il y a quand même un a priori. Les gens ont un a priori. Et maintenant il est installé depuis longtemps, ça tourne très très bien et ses patients savent très bien qu'il est d'origine étrangère. Il a fallu d'abord... Et on en a discuté. On pensait que c'était mieux que les gens n'arrivent pas avec un a priori. Après,.... on le trouve compétent et les choses s'expliquent. Mais il fallait d'abord montrer qu'il était compétent. Surtout qu'il s'est installé dans un petit village. C'est sûr que le nom dans ces cas-là peut être... Ce n'est pas porter un tort, mais ça n'aide pas. »  
(0014, F, 33)

On le voit, l'identité, celle que l'on a envie de faire valoir auprès des autres, peut être fortement entachée par une marque quelconque reçue mais avec laquelle il faut pouvoir, particulièrement dans la relation aux autres, composer. Il faut pouvoir, si ce n'est l'effacer totalement, du moins tenter de l'atténuer. Mais elle continue longtemps à « faire tache ».

### **3- Le genre, le sexe et leurs orientations**

Comme on pouvait s'y attendre, la spécification liée au « genre » et au « sexe », née d'ailleurs, pour bonne partie en tout cas, du « genre » et du « sexe » attribués à l'individu et reçus par celui-ci participe pleinement de la présentation qu'il fait de son identité et, partant, de la construction de cette dernière. Pour préciser quelque peu le propos, il est bien entendu que le « sexe » d'un individu est encore toujours déterminé par des « mécanismes » dont la

biologie de la reproduction du vivant nous a informé. Le « sexe » et sa détermination restent toujours une histoire de gamètes. Étymologiquement (*gamos*), comme biologiquement, ce sont les épousailles de certaines de nos composantes cellulaires qui, à titre de produit dérivé, font le sexe de l'individu, selon d'ailleurs un ordonnancement défini mais dont l'interprétation culturelle reste libre.

Le génie génétique, cependant, peut déjà modifier sensiblement certains desdits mécanismes. Bien que, pour l'instant du moins, il n'ait point encore reçu de véritable application sociale à l'espèce humaine. Cela reste encore dans le phantasme prospectif de nos sociétés de haute technologie. Pour autant, le « sexe » d'un individu n'est pas totalement arrêté avec cette détermination biologique, avec cette caractérisation de « nature ». Il peut encore, par « culture », être modifié ou retouché (transsexualisme, implants esthétiques ou thérapeutiques, thérapie chimique). Et bien sûr, toujours par « culture » —encore qu'on ait recherché assidûment une origine de « nature » à ce qui a longtemps été qualifié de perversion, maintenant d'orientation sexuelle— l'usage du « sexe », la pratique sexuelle, l'orientation donc, peuvent s'inscrire dans de tout autres directions que celle qui par « nature » s'est jusqu'ici imposée pour assurer la reproduction de l'espèce. C'est donc par simplification mentale que le « sexe » d'un individu est ramené à sa simple dimension de « nature », biophysique, dont rend compte le couple d'opposition mâle/femelle.

Maintenant, reste tout ce qui relève des usages, des pratiques et des orientations sexuelles, lesquelles font du sexe et un enjeu de morale sociale et un enjeu d'identité individuelle. L'opposition psychologique du masculin/féminin en constitue le cœur. Et de là, les morales sexuelles des églises, les combats idéologiques, souvent culturels, mais aussi politiques, pour infléchir une morale sexuelle dominante et promouvoir une morale sexuelle alternative. C'est par exemple ce qui se joue, de relativement longue date, au sein d'associations regroupant des homosexuels chrétiens, mais aussi au sein de la théorie psychanalytique quant au statut théorique de l'identification homosexuelle qui peut se faire jour au cours de la cure. Bref, il y a bien un enjeu identitaire, en termes de masculinité/féminité, lié au « sexe » de « nature » dont se trouve titulaire l'individu.

Ce disant, on perçoit que le « sexe » devient un vecteur social par lequel se structurent et des comportements individuels et des rôles sociaux. Ce sont là les rôles sexuels, les rôles sociaux sexuels, qui se distribuent eux aussi en masculins/féminins. Et partant, *via* la naturalisation culturelle et sociale dont il sont l'objet, participent à l'attribution de rôles sociaux conformes à la « nature » du sexe de l'individu. Autrement dit, avec le « sexe » se trouve naturalisé le rôle.

C'est ce qu'ont décrit bien des anthropologues<sup>68</sup>, ce qui a été repris et intégré dans un système explicatif général par Pierre Bourdieu sous l'expression de *domination masculine*, et ne cesse d'être l'objet de différends verbaux, idéologiques et politiques entre les « représentants » des deux « sexes » ou tenants de visions, conceptions et pratiques sociales tranchées et opposées. Le, ou plutôt, les « féminismes » y puisent leur raison d'être, et bien des idéologies renouvelées des rôles sociaux vont engager peu ou prou de nouvelles considérations sur ces dimensions sexuelles. Ainsi des « nouveaux pères », des « machos » honnis ou adulés, des femmes « féminines » et/ou « libérées », des « femmes objets » — sexuels, particulièrement, mais aussi de « pornographie publicitaire » à moins que ce ne soit d'esthétique provocatrice ou simplement réaliste, etc.

Et si l'on accepte l'idée qu'un rapport inégalitaire s'institue ainsi entre les « sexes », on peut alors largement souscrire à la formule de Pierre Bourdieu selon laquelle : « loin de jouer le rôle fondateur qu'on leur assigne parfois, les différences visibles entre les organes sexuels masculin et féminin sont une construction sociale qui trouve son principe dans les principes de division de la raison androcentrique, elle-même fondée dans la division des statuts sociaux assignés à l'homme et à la femme. »<sup>69</sup> Largement mais pas totalement puisque quelques différences irréductibles vont toujours pouvoir se manifester. Ainsi, chez Françoise Héritier, le statut symbolique du sang — *le sang du guerrier et le sang des femmes*. « Là est peut-être dans cette différence le ressort fondamental de tout le travail symbolique greffé aux origines sur le rapport des sexes. »<sup>70</sup> Ou encore, dans ses travaux sur l'homoparenté, Anne Cadoret qui rappelle que si l'homme engendre, seule la femme enfante, ce qui limite d'autant la confusion possible des sexes<sup>71</sup>. Bref, on en vient toujours à buter sur un irréductible élément de différenciation toujours adossé à la différence des sexes. Irréductible, certes, mais au combien réduit au regard de ce que l'irredentisme machiste a pu prétendre faire valoir comme vision sociale de la division des « sexes ».

De là d'ailleurs l'intérêt conceptuel d'importer du registre linguistique et d'adopter pour rendre compte de cette vision sociale de la division des « sexes » une nouvelle notion, un terme distinct du lexique sexuel *stricto sensu* : celui de *genre*. Le *gender gap* anglo-américain comme l'*opposition des genres* français traduisent bien l'ampleur de la construction sociale

<sup>68</sup> L'emphase du corps dans la définition du féminin dont parle Véronique Nahoum-Grappe relève bien de cette manière de procéder. Voir Véronique Nahoum-Grappe, 1996, *Le féminin*, Paris, Hachette.

<sup>69</sup> Pierre Bourdieu, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, p. 21.

<sup>70</sup> Françoise Héritier, 1996, *Masculin/féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, p. 235.

<sup>71</sup> Anne Cadoret, 2002, *Des parents comme les autres, homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob.

échafaudée autour d'un dimorphisme sexuel. Tous les domaines de l'activité sociale relèvent, quoique à des degrés divers, de cette construction sociale. Et quand nous disons tous les domaines, c'est, bien sûr, la construction de l'identité individuelle comprise.

Tous nos entretiens, ou presque, énoncent quelque chose sur ces différents aspects de la question du genre, du sexe et de leurs orientations. Des choses d'ailleurs très variables d'un aspect à l'autre et de statut heuristique parfois déroutant.

Assez peu de choses sont livrées au cours des entretiens quant aux usages du sexe physiologique. Sujet tabou par excellence, et dont les mises en scène dans l'enceinte de quelque assemblée de pairs ou quelque rassemblement médiatique en soulignent tout le poids d'interdit. Malgré tout, à l'occasion, quelques-unes des personnes rencontrées nous confieront un sentiment ou un point de vue sur leur expérience.

« -Enfin, peut-être au niveau de mon identité sexuelle. Je sais que je suis hétérosexuelle, mais j'ai toujours eu des problèmes avec les relations sexuelles, donc... Mais je ne sais pas si ça vient de là.

- Quand vous dites problèmes, c'est une attirance pour les femmes, c'est... ?

- Non, pas du tout. C'est une sensation de culpabilité en fait. Je culpabilise. J'ai toujours eu l'impression que c'était mal, en fait. Mais bon, ça n'a peut-être rien à voir avec la façon dont j'ai été élevée. »

(0022, F, 25)

Ou à propos de la manière dont cet homme d'âge mûr avait vécu son homosexualité :

« Bon, quand même, je ne peux pas dire... Je me suis toujours senti homme. C'est à dire que parmi les homosexuels, il y a des gens qui effectivement sont quand même plus divisés sur la question de l'identité (...) Il y a aussi des gens qui au niveau de leur façon d'être, singent un petit peu la femme. Ça, ça n'a jamais été mon cas. Non, ce n'est pas une chose bon disons qui m'a beaucoup touché. Encore que, chez moi, ça s'est manifesté par des signes plus discrets. Mais en tout cas, je dirai qu'aujourd'hui... J'ai peut-être mis longtemps à comprendre ça. Je crois qu'on peut être un homme et homosexuel, ce n'est pas incompatible. Ce n'est pas parce qu'on est homosexuel qu'on est... que vous êtes la femme. »

(0005, M, 59)

D'autre part, les enquêteurs n'avaient pas pour consigne de centrer les entretiens sur les pratiques sexuelles des personnes qu'ils rencontraient. Aussi la question se trouve-t-elle, le

plus souvent, soigneusement écartée par nos interlocuteurs. Par contre beaucoup plus de choses vont être déclarées concernant les conceptions, représentations, sentiments que chacun peut se faire d'un « sexe » et de l'autre, comme des représentations qu'il peut se faire du « genre » auquel il déclare appartenir.

Point n'est besoin de produire ici une quelconque typologie de ces conceptions et représentations, ce n'est pas en elles-mêmes qu'elles nous concernent ici mais comme facteurs de structuration de l'identité individuelle. Et, indéniablement, s'il est un leitmotiv dans tous nos entretiens c'est bien celui qui associe l'image que l'on a de soi à la reconnaissance ou à l'absence de reconnaissance dont font preuve les autres à l'endroit de cette image. Être un « homme », une « femme », mais aussi être un « jeune homme », une « jeune femme » ou un « homme d'âge mûr », une « femme d'un certain âge », et sûrement également, être un « vieux » ou une « vieille femme », une « fille » ou un « garçon » -qui seront absentes, par définition, de notre échantillon-, toutes ces figures identitaires du « sexe » et du « genre » puisent à des visions somme toute bien arrêtées de ces derniers.

De ce point de vue, nous avons rencontré des hommes, plutôt d'âge moyen ou avancé, affichant des visions que d'aucuns qualifieraient volontiers de « traditionnelles », pour ne pas dire « machistes ». Par exemple :

*« La position d'un homme, telle que moi je la vois donc... J'ai mon magasin et puis les choses sont assez claires. Moi, c'est le magasin, je fais rentrer l'argent. Ma femme ne travaille pas, elle s'occupe de la famille, du foyer, c'est un peu les couples au dix-neuvième si vous voulez, on ne discute pas. Moi je rentre, j'enlève mes chaussures, je mets mes pantoufles et basta ! ça c'est vraiment et c'est ça qui est surprenant maintenant quand je vois tous les couples, mais ma femme ne travaille pas, elle s'occupe de ses loisirs, elle est fan de patchwork, de points à compter et puis si elle veut faire des choses, elle est complètement libre de son temps, tant que la maison est bien tenue ! »*

*(0114, M, 51)*

Ou encore :

*« Elle ne travaillait pas, ma femme. Quand on se marie, quand on a des gosses, pour moi, personnellement, la femme est faite pour s'occuper des gosses et puis c'est tout. Bon, si elle avait une grosse situation... mais ma femme elle n'avait pas fait d'études, elle s'occupait des papiers de l'entreprise, ce n'était déjà pas rien. Mais autrement !. (...) Moi j'ai été trente et un ans sans signer un chèque. Moi, je*

*faisais les devis, les factures, c'est tout. Le reste, c'était le machin de ma femme. Du jour où on a été marié, ma femme a eu la signature. Elle faisait ce qu'elle voulait. »*  
 (0105, M, 60)

Fait écho à cette vision des « genres » et à cette division des rôles sexuels un point de vue, féminin cette fois, exprimé par des femmes encore jeunes mais ayant déjà une expérience prolongée de rapports intimes ou de proximité avec l'autre « genre » et l'autre « sexe ».

*« Je me sens différente des hommes ! Plus je vieillis, plus je constate qu'on est différent. On est différent au niveau des centres d'intérêt, au niveau de la perception des choses... (...) Mais je trouve par exemple qu'au niveau du partage des tâches, ce n'est pas acquis ! C'est loin d'être acquis mais ça c'est aussi une histoire de couple. En tous cas, dans le nôtre ce n'est pas acquis ! C'est quand même l'image de la femme au foyer qui maintient bien la maison... Donc ça c'est lourd ! »*  
 (0108, F, 42)

C'est la même image qui est renvoyée à cette femme qui souhaitait faire une carrière militaire :

*« Quand un militaire me disait : mais attendez, une femme dans l'armée, elle est secrétaire, c'est tout. Non, moi, je veux aller sur le terrain, sinon ça ne m'intéresse pas. (...) Parce que je suis une femme, je ne peux pas aller me battre ou piloter un avion ou un hélicoptère, c'est quoi cette histoire ! Conduire un char ! Ça va ! Si on a le droit de conduire des voitures, on peut conduire autre chose. Donc c'est vrai que bon, par rapport à ça... Mais c'était un milieu particulier, c'était l'armée, il y a vingt ans. D'ailleurs, maintenant ça a complètement disparu. Ce n'est plus du tout comme ça. »*  
 (0023, F, 32)

C'est pourquoi, pour certaines, les rapports de travail avec l'autre « genre » seront jugés difficiles et souvent délicats :

*« ...c'est dur mais c'est un avantage parce que cela te permet des fois de pouvoir plus facilement rentrer en contact avec eux. Après, c'est savoir se faire respecter en tant que femme, en tant que stagiaire, en tant qu'Amandine et non en tant que*

*bout de viande ! Moi, je préfère qu'on m'écoute, qu'on me regarde dans les yeux, plutôt qu'on regarde mon corps ! Voilà, je n'ai pas envie que l'on me prenne comme ça ! »*  
 (0102, F, 20)

Ce qui peut encore s'exprimer ainsi :

*« Mais il y a des mecs qui sont plus nuls à chier que des filles, quand même ! Donc il n'y a quand même pas de quoi ! Ils n'ont pas de quoi montrer leurs biceps des fois ! »*  
 (0109, F, 46)

En conséquence, l'une de nos interlocutrices nous le dira :

*« Je n'ai pas eu les hommes que j'aurais voulus. Ils n'ont pas été comme je voulais. Donc je préfère être toute seule qu'avec des mecs qui ne sont pas biens. Donc, je n'ai pas une très bonne image... à part mon père. Mais mon père étant toujours absent... je n'ai pas beaucoup d'identité masculine. Alors c'est un petit peu plat de ce côté-là. »*  
 (0027, F, 46)

Ainsi des réactions, des résistances se font jour, accompagnées souvent de « défaites », de renoncements, parfois de redéfinitions de l'identité personnelle et d'engagement dans une autre forme d'orientation sexuelle. Ce sont d'ailleurs, d'abord, des interlocutrices qui l'énonceront, la difficulté, l'insatisfaction, l'iniquité du rapport avec l'autre genre entraînent au-delà de la souffrance personnelle le repli sur le genre auquel elles appartiennent, voire l'engagement dans le lesbianisme.

*« Plus vous taper du poing, je me comprends quand je dis taper, plus vous essayez de vous exprimer, plus ça finit toujours en conflit je dirais. Donc en fin de compte, après toutes ces années, et je ne suis pourtant pas vieille, je n'ai que trente et un ans... mais j'ai appris à me taire, maintenant, dans plein de circonstances. (...) j'ai l'impression, de plus en plus, parce que je n'en connais pas beaucoup qui ouvrent leurs gueules. Ou, je ne sais pas, est ce que c'est dans le milieu dans lequel je vis ? Peut-être ? (...) Je suis encore de la génération qui respecte le père parce que c'est un homme ! Et la femme, c'est une femme ! Je ne veux pas qu'on soit en dessous de l'homme mais quelque part, quand même, je*

*viens de la génération où la femme est un petit peu en dessous de l'homme. Moi j'aimerais que ce soit au même niveau. On se complète en fin de compte. Pour moi donc, je pense qu'on apporte des choses à l'homme, et l'homme apporte des choses à la femme. Donc voilà, j'ai appris à me taire mais je crois que c'est la vie. »*

*(0106, F, 31)*

Et d'ajouter en conclusion :

*« ...et c'est vrai que maintenant en fin de compte ils nous font tellement chier les mecs, maintenant c'est : on se met d'un côté, vous vous mettez de l'autre. »*

*(0106, F, 31)*

Le propos est confirmé par plusieurs autres interlocutrices :

*« Les femmes ont vraiment besoin de prendre sur elle, parce que c'est tellement plus facile de faire les choses plutôt que d'entrer dans un conflit pour des choses du quotidien. Donc on préfère faire les choses et puis on n'en parle plus. Et je pense que, ben, du coup, ça rend la vie plus difficile pour les femmes. Ça les rend moins disponibles pour une vie de travail. Moi, j'ai vu ça aussi... »*

*(0026, F, 36)*

Une dernière interlocutrice, la quarantaine, estime finalement que les rapports avec l'autre genre :

*« ...ça pourrait être une richesse, parfois c'est un peu lourd ! »*

*(0108, F, 42)*

Aussi, pour celle qui, immergée dans le milieu machiste des « banlieues », adopte une orientation sexuelle alternative cela devient-il un « enfer » :

*« ...et puis être femme et puis lesbienne, c'était un enfer. C'était un enfer. Déjà femme c'était... moi je trouvais ça dur parce que le machisme était encore plus éclatant qu'entre les jeunes parisiens, à l'heure actuelle, qui se veulent à la mode, donc machistes comme leur père. Nous, chez nous, c'était les mobylettes, c'était la gourmets, les tatouages, c'était un univers très machiste. Et puis alors, lesbienne, c'était impossible. Moi j'avais même pas l'image. Je savais même pas ce que c'était. Je savais même pas qu'elles existaient les lesbiennes. Je voyais*

*bien ce qu'on appelait un pédé, mais je voyais pas du tout ce que c'était qu'une lesbienne. Je savais même pas que ça existait les femmes qui aiment les femmes. Donc, j'étais complètement... mais super mal. »*  
(2004, F, 33)

Sans qu'il soit, bien sûr, question de quantifier cette opinion selon laquelle l'appartenance au genre « femme » constitue si ce n'est toujours un handicap social en tout cas, le plus souvent, une difficulté, un obstacle identitaire, nous ne saurions méconnaître la fréquence de son expression au sein de la population que nous avons pu rencontrer. Bien des femmes interviewées auraient pu faire leur les propos de celle-ci :

*« Mais de toute façon, j'ai un handicap, c'est d'être une femme. Et en plus, j'ai passé la trentaine, c'est catastrophique. Tout ça, ça rajoute au reste. Et puis, j'ai mauvaise conscience parce que je sais qu'on a évolué. Enfin, je veux dire, je ne peux pas me satisfaire d'une vie de femme au foyer, d'abord parce que ça m'enquiquine et puis parce que j'ai mauvaise conscience. Je me dis : mince, tu es nulle, si c'est pour revenir au dix-neuvième siècle, ce n'était pas la peine. Et puis, j'ai envie de faire des trucs en plus. J'ai envie de m'épanouir, parce qu'on a compris maintenant qu'un jour les enfants s'envolaient et puis qu'est-ce qu'on a derrière soi quand on regarde sa vie ? Donc moi, j'aimerais aller au bout de mes ambitions professionnelles, sauf que je ne suis pas du tout armée pour le faire. »*  
(0026, F, 36)

Si elles sont plusieurs à affirmer comme cette femme de 39 ans, bien insérée professionnellement :

*« Je ne pourrais pas rester à la maison, être femme au foyer, je ne critique pas du tout, mais moi je ne pourrais pas. Je m'ennuierais énormément, même s'il y a des tas de choses à faire. Par exemple, je fais du travail manuel avec les enfants mais je m'ennuie très très vite en fait. Donc j'ai besoin de mon métier au niveau de l'identité, c'est très important pour moi. »*  
(0107, F, 39)

*« Mais il était hors de question que j'arrête mon activité professionnelle. Femme au foyer, je ne pourrais absolument pas. Ce n'est absolument pas gratifiant. Ça demande beaucoup d'énergie et ce n'est pas épanouissant pour moi. Donc*

*j'essaye de faire les deux. De travailler à quatre vingts pour cent, et d'avoir mon mercredi pour moins culpabiliser par rapport aux enfants. Et puis en même temps avoir une satisfaction personnelle au quotidien. Dire que je fais quelque chose qui me plaît. »*

*(0130, F, 36)*

D'autres sont plus sceptiques quant à la puissance de libération de l'activité professionnelle salariée.

*« On était quinze jours, quinze jours en stage, dans la concession automobile à Bourg où je sentais que c'était le client qui n'avait pas confiance, qui ne venait pas vraiment vers moi parce qu'il avait peur de ma méconnaissance du milieu de l'automobile, tout simplement ! C'est vrai que ça, par contre, j'ai vite baisser les bras. Là quand même parce que cela me gonflait cette image, toujours pareil ! »*

*(0106, F, 31)*

Et l'image d'un matriarcat tacitement admis par tous, sorte de compromis entre les genres, peut refaire surface, s'agissant quand même d'une génération antérieure :

*« Ma mère, c'est comme toute femme dans un foyer, c'est elle qui dirige. La grande force de la femme, n'est pas d'être devant, elle dirige par derrière, c'est toute sa force ! Et bien ma mère a toujours très bien guidé mon père ! Et ma mère est une femme formidable, très épanouie, qui restait toujours quand mon père était vivant, qui restait toujours derrière, si on peut dire derrière. Mon père, c'est celui qui parlait le plus fort mais quand il parlait trop fort, elle était là pour le remettre sur le droit chemin ! »*

*(0114, M, 51)*

Au total cependant, se dégage de la plupart des points de vue féminins sur le « genre », le « sexe » et leurs orientations, un fort relent de fatalisme :

*« Je pense qu'il existe plein d'hommes qui sont..., qui vénèrent leur femme jusqu'à la fin de leur vie... je pense. Et je pense que je n'ai pas eu la chance de tomber sur celui-là. Donc je fais avec. »*

*(0106, F, 31)*

Pour autant, ce point de vue féminin sur les femmes, sur le « genre féminin », n'est pas exclusivement partagé par des femmes, il n'est pas spécifiquement féminin ou, plus explicitement, il n'est pas d'essence féminine. Ce n'est pas un simple point de vue du genre sur le genre. Une sorte de vision indigène et donc susceptible d'être seulement commandée par l'appartenance au genre. Un point de vue menacé en compréhension par la circularité de son extension.

Il s'en faut donc. L'autre genre est à même d'exprimer un point de vue similaire :

*« Je pense que les femmes ont une grande tristesse. C'est-à-dire que nous, les hommes, en général, et encore c'est un petit peu en train de changer, on a beaucoup plus le choix. C'est-à-dire que si une femme nous plaît, on peut aller la voir, lui dire, lui expliquer, etc. Alors que pour une femme, c'est beaucoup plus difficile. La plupart des femmes vont attendre d'être séduites et donc elles ont un choix beaucoup plus limité. Elles n'auront pas l'homme qu'elles recherchent, mais elles auront l'homme qui les recherche. Donc ça, je trouve que c'est quelque chose d'un peu dommage. »*

*(0029, M, 51)*

En somme, pour ceux-là :

*« ... ce n'est pas facile d'être un homme et ce n'est pas facile d'être une femme. Ni l'un ni l'autre ne vont de soi. »*

*(0005, M, 59)*

Mais, pour certains hommes du moins, c'est la « condition féminine » qui paraît moins enviable :

*« Je vois les gens que je soigne, il y a beaucoup de femmes qui se retrouvent seules, qui sont malheureuses d'être seules. Et en fait, c'est vrai que malgré tous les moyens de contact qu'on a aujourd'hui, c'est assez difficile aujourd'hui pour une femme de rencontrer quelqu'un, de pouvoir s'épanouir, se libérer. Alors elles le font beaucoup avec moi, voyez, elles me parlent beaucoup, beaucoup. Donc c'est pour ça que je connais bien la condition féminine et c'est vrai qu'elle n'est pas toujours agréable. Ceci dit, je suis bien d'accord, c'est peut-être en ça que je rejoins certains mouvements féministes, je veux dire, il y a encore beaucoup à faire pour que les femmes puissent avoir les mêmes droits. Ça, pour ça, je suis*

*complètement... Effectivement, il faut qu'elles se battent. Avoir les mêmes droits, c'est autre chose que d'être identiques. »*

*(0029, M, 51)*

Ajouterions-nous qu'à cette occasion a pu s'exprimer toute l'importance qu'il peut y avoir à distinguer théoriquement le « genre » et le « sexe » comme de leurs orientations respectives.

La personne précédente venait par exemple de nous déclarer :

*« Seulement moi, j'adore les femmes, sexuellement, physiquement, etc. Maintenant, si j'étais une femme, peut-être que j'adorerais les hommes. Je suis content d'être un homme, ça se passe bien. Oui, si, c'est important. C'est important. En plus, je ne suis pas trop, trop pour... Je trouve que l'égalité des sexes, ça ne veut vraiment rien dire, je veux dire. Je parlerai plutôt, vous savez comme dans le Yin et le Yang, je pense qu'il y a une complémentarité, il y a une succession, il y a une espèce d'imbrication l'un dans l'autre, vous voyez, qui est beaucoup plus parlante pour moi qu'une identité. Un homme là, une femme, c'est pareil, même chose, tout ça. C'est comme quelqu'un qui vous dirait : vous mettez un noir et vous mettez un blanc, ils sont complètement pareils. Ben non ! Il y en a un qui est noir, il y en a un qui est blanc, mais il n'y en a pas un plus con que l'autre. Voyez. C'est pareil pour les hommes et pour les femmes. Je veux dire, je suis contre les gens qui disent que tout est pareil. Heureusement que tout n'est pas pareil ! »*

*(0029, M, 51)*

C'est qu'entre le « sexe » d'attribution physiologique (le sexe de naissance proclamé *urbi et orbi* par la sage-femme) et le rôle sexuel tenu par les titulaires de l'un ou l'autre de ces sexes, comme entre ceux-là et les rôles sociaux exercés par les mêmes titulaires, se jouent toutes sortes de configurations identitaires.

Ainsi, quand des hommes (genre masculin) se prononcent sur leur degré de reconnaissance des homosexuels, c'est bien souvent à la condition que ces derniers n'adoptent pas *ouvertement* un comportement d'homosexuel féminisé. Serait-ce l'image de l'homme-mâle, la représentation de la virilité, qui se trouverait ainsi mise à mal ? Sûrement. Mais, comme d'aucuns ont pu encore le prétendre, en singeant ainsi la femme, on réduit encore le féminin à une féminité stéréotypée, figée dans des rôles sociaux sexuels socialement normalisés. De là l'enjeu que leurs rapports vont pouvoir prendre sur le plan symbolique. Aucun de nos

entretiens cependant ne contient de développements construits sur ce dernier aspect de la reconnaissance identitaire des « sexe » et « genre ».

Si l'homosexualité ne fait guère l'objet de condamnation morale révélant une forme d'outrage à l'égard de son énonciateur, elle peut encore faire l'objet d'incompréhension et de réserve exprimée à l'endroit de la *publicité* dont elle serait la source.

*« Je pars du principe, et c'est tout à fait personnel, que ce n'est pas dans la nature des choses au départ. On a créé biologiquement l'homme et la femme. C'est fait pour assurer une reproduction. Je suis toujours un peu interpellé quand je vois que l'on fait de la publicité pour cela. Je ne comprends pas bien. La situation n'est pas normale, mais les gens ne sont pas bons à donner aux chiens. S'ils sont dans cette situation, c'est qu'ils ont une sensibilité pour être comme cela. Ils ne sont pas condamnables. Mais faire de la publicité de cela, je ne comprends pas bien. »*

(0131, M, 39)

*« J'ai fait un stage, on était dans un château et dans les chambres, on était cinq, six garçons. On n'était que des garçons (...) Que des hommes. Je n'ai pas vu un soupçon d'homosexualité, les dix-sept mois que j'ai été là-bas ! Je n'ai pas eu un soupçon d'homosexualité. J'ai l'impression qu'on a tendance à l'encourager cette homosexualité maintenant. »*

(0103, M, 49)

Euphémisation de l'homophobie légale d'hier ? Préservation de la naturalité des « genres » et « sexes » ? Tentative d'assurer la poursuite d'une définition du « genre » sur un « sexe » et les usages normatifs de ce « sexe » ? Tous ces points qui, à leur manière, peuvent infléchir dans un sens ou un autre la construction identitaire de l'individu, ne peuvent être véritablement explorés ici, eu égard au cadre qui était celui de cette étude. Il serait sûrement à approfondir pour une meilleure compréhension des identités « sexuelle » et de « genre » des individus.

En attendant, entre les « genres », des jugements croisés, comparatifs et parfois contrastés sont émis qui relativisent et le regard porté sur l'autre et l'appréciation donnée du sien. Si, en règle générale, chacun s'estime satisfait de son appartenance au « genre » qui est le sien, ne serait-ce, comme on nous l'a dit avec bon sens à de multiples reprises, parce qu'on a pas le choix, cette appartenance n'est pas pour autant tenue pour une panacée. Des avantages et des inconvénients sont accordés à ces affiliations génériques. Cela, selon un éventail d'arguments

qui vont de l'expérience et de l'histoire singulière aux attributions universelles, en passant par des considérations générationnelles.

« *Je ne me suis jamais remise en question d'être une femme. Qu'est-ce que je peux dire ? Je ne sais pas quoi vous dire. Non, ben en fait, je suis bien d'être une femme, d'avoir un jour des enfants. Voilà quoi !* »

(0024, F, 32)

« - *Est-ce que le fait d'être un homme est important pour vous ?*

- *Alors là, ça, c'est marrant comme question ! Ça, c'est rigolo. Je ne pourrais pas vous répondre.* »

(0025, M, 24)

« - *Etre une femme est important pour vous ?*

- *Non, je n'ai pas choisi.* »

(0130, F, 36)

« *Donc je ne pourrais pas vous dire ce que ça ferait d'être un homme. Moi, ça me convient. Mais de toute façon, je n'ai pas le choix. Je n'ai jamais eu envie d'être un homme spécialement. En revanche, ça a des avantages et des inconvénients. Les avantages dans la vie, c'est que... Peut-être qu'on nous en demande moins justement à ce niveau professionnel. Parce que moi, quand je me plains dans mon entourage, les gens sont plutôt gentils et ils passent leur temps à me dire : mais attends, tu as eu deux enfants. Donc ça donne une petite excuse pour ne pas être super compétitif. Un homme qui ne trouve pas de boulot à trente-cinq ans, c'est sûr qu'on ne lui dit pas : attends, mon pauvre vieux, tu as eu deux enfants. On ne lui dit pas. Donc ça a cet avantage-là. En revanche, tous les inconvénients sont ceux que l'on connaît sur effectivement la discrimination vis-à-vis des femmes.* »

(0026, F, 36)

« *Ben je ne sais pas, parce qu'il y a quand même des avantages à être un garçon. Je ne sais pas. J'ai l'impression que les garçons ne se prennent pas autant la tête que les filles par exemple, ils ne se compliquent pas autant la vie que nous. C'est peut-être pour ça que je préfère la compagnie des garçons.* »

(0022, F, 25)

« Ça ne m'aurait pas plu d'être un garçon, peut-être parce que j'ai une mauvaise image des garçons tout simplement, je pense. Parce que bon, étant plus jeune, c'étaient les préférés. »

(0027, F, 46)

« Je n'aurais jamais voulu être un homme. Je suis fière d'être une femme. Je ne sais pas quoi vous dire. Par exemple, moi je ne porte jamais de pantalon, je ne me sens pas à l'aise. Dans ma tenue vestimentaire, je suis une femme. »

(0028, F, 45)

« Ben, pendant un temps, je voulais être un garçon, parce que je pensais que c'était plus simple. Je ne suis pas spécialement fière d'être une femme, mais je ne me suis jamais posé la question en fait. Je ne suis pas fière. Je suis contente d'être une femme. Je ne sais pas ce que j'aurais donné en garçon. Je pense que je n'aurais pas été à ma place en garçon. Non, je suis bien comme ça. »

(0022, F, 25)

Et puis, parmi les avantages qu'il y aurait à être une « femme », reviennent souvent les capacités relationnelles et discursives que l'on va attribuer, par « nature », à moins que ce ne soit un « cliché », à celle-ci. Ainsi, cette jeune femme de vingt ans, déjà entendue plus haut :

« - Et le fait d'être une femme par rapport à des hommes ?

- C'est dur aussi !

- C'est dur aussi ?

- Oui, c'est dur mais c'est un avantage parce que cela te permet des fois de pouvoir plus facilement rentrer en contact avec eux. »

(0102, F, 20)

Ou encore,

« Je pense que les femmes sont différentes, c'est sûr, j'en suis de plus en plus convaincue ! Les femmes, on parle beaucoup plus, on est beaucoup plus dans la relation verbale, les hommes beaucoup moins et je pense que du coup, on se confie plus et il y a des liens qui se tissent autour de ça parce qu'on se sent

*entendu, reconnu à travers ce qu'on dit. Alors que les hommes à la base, ils parlent beaucoup moins donc entre eux, je trouve qu'il y a moins de relations qui se créent. »*

*(0108, F, 42)*

*« Je ne sais pas, mais on comprend facilement que c'est un homme ou que c'est une femme dans le discours. Mais bon, c'est peut-être un cliché que j'ai. C'est peut-être idiot. »*

*(0021, F, 30)*

Et finalement, pour l'un de nos interlocuteurs au moins, ces qualités « féminines » conduisent à faire une plus grande confiance aux femmes. Ce qui, partant et conformément à l'étymologie, leur confère une plus grande autorité.

*« Je suis content d'être un homme et je suis content que les femmes soient très différentes de moi. Ceci dit, sans vouloir faire du féminisme à outrance, je pense vraiment qu'elles ont des qualités qu'on n'a pas. Moi, je sais que j'ai beaucoup plus confiance dans les femmes pour beaucoup de choses. Quand j'ai besoin d'avocat, j'ai toujours pris une femme, quand j'ai besoin de conseils, de médecins, de... A priori, je pense que les femmes sont plus..., peut-être pas sur tout et encore, même en politique, je préfère le discours politique des femmes que celui des hommes. Voilà ce que j'ai à dire. »*

*(0029, M, 51)*

Ce qui est loin d'être partagé par toutes les femmes. Il s'en faut, puisque l'une d'entre elles, dans l'exercice d'une profession dont la maîtrise de la rhétorique et la puissance de l'expression langagière sont tenues pour des gages d'excellence professionnelle et sont donc primordiales, énoncera des propos somme toute opposés.

*« Au départ, ce n'est pas justement... Quand c'était positif, je ne m'en apercevais pas, parce que je pensais que c'était ma personne et pas mon sexe. Et à partir du moment où je me suis aperçue qu'en fin de compte, par rapport à certains, le fait que je sois une femme, ma parole avait moins d'importance... C'est ça en fin de compte ! La parole a moins d'importance parce que vous êtes une femme ! Soit on va trouver un homme pour contrôler ce que vous dites, soit on va minimiser ce que vous dites. Donc à partir de là, je me suis dit : tiens c'est curieux. Donc je me*

*suis dit : il faut que je me batte là-dessus. Moi je ne m'étais pas battue, donc il faut que je me définisse comme femme pour justement combattre ça. Mais ce n'est pas un souci de tous les instants, loin de là. Mais c'est vrai, oui je suis une femme. Ca fait partie de mon identité, même si pendant très longtemps ça ne l'était pas. »*  
(0011, F, 39)

De ces propos, elle en avait antérieurement tiré comme « leçon » :

*« ... pour moi ça n'a aucun intérêt d'être une femme ou pas une femme, ça n'a aucun intérêt. Je suis un être humain. Je suis, oui, un humain. Mais je m'aperçois que d'être une femme, on a beaucoup d'atouts. Après on s'aperçoit qu'on a des atouts d'être une femme, et qu'on a tout intérêt à mettre ses qualités de femme en avant. C'est vrai que maintenant, je me définis plus en étant une femme-avocat. Et c'est vrai que je ne suis pas un mec, c'est sûr. »*  
(0011, F, 39)

Au-delà, c'est en termes de discrimination de genre, de genre sexué, qu'elle appréciera finalement ce qui se présente finalement comme tout le contraire d'un atout, au moins sur le plan des ordinaires pratiques professionnelles.

*« Ça n'avait rien à voir avec les compétences. Ça avait à voir avec rien. C'était simplement parce que... Vous savez, dans notre métier, il y a une chose qu'on entend. Au début, on ne fait pas forcément très attention, mais au bout d'un moment... Moi, c'est ce qui m'a fait toucher du doigt ce qu'était le sexisme. On a un adage qui est : robe sur robe ne vaut. Ça veut dire qu'une femme avec une robe d'avocat, ça ne vaut rien, puisqu'une robe sur robe ça ne vaut rien. Ce qui aujourd'hui est complètement aberrant, puisque dans notre profession, il y a à peu près soixante pour cent de femmes. Et chez les magistrats, on trouve à peu près la même proportion. Mais c'est toujours ce mythe que la féminisation d'un métier... donc, ça descend le métier. »*  
(0011, F, 39)

Il resterait encore à préciser un point qui est, bien entendu, revenu à plusieurs reprises dans nos entretiens et qui est, à n'en pas douter, nodal dans les perceptions et conceptions de la féminité, du féminin et de la femelle, à savoir, la fécondité et la parturition. Perceptions et conceptions dont il conviendrait de vérifier si elles recouvrent bien, comme on le prétend

volontiers, les deux « points de voir »<sup>72</sup> à partir desquels elles ne sont possibles. Autrement dit, les pôles de perception et d'énonciation *masculin* et *féminin*, en tant que genres procédant exclusivement des deux sexes, polarisent-ils les conceptions et discours selon deux types distincts voire alternatifs ? Là encore, l'investigation mériterait d'être poursuivie. Nous n'avons pu recueillir que des éléments indicatifs de ces possibles « points de voir ». Il nous faudrait pouvoir les conforter ou les infirmer en systématisant l'enquête sur cet aspect de la question, mais aussi, pouvoir les tester au regard d'un cadre problématique qui ne les filtre pas de manière réductrice. Car, s'il convient bien, et toujours, de prendre en compte le distinguo sexuel, il convient sûrement de le faire opérer dans un mouvement de dialectique sociale qui ne saurait s'épuiser dans une simple distribution polaire. Pour le dire autrement, c'est plutôt du côté de Simmel que du côté des *Chiennes de garde* que nous irons chercher nos concepts et surtout leurs agencements.

En attendant, il nous faut souligner combien, dans quelques uns des propos recueillis, la différence entre *l'être-homme* et *l'être-femme*, comme dit Simmel, s'exprime clairement quand se trouve abordé le thème de la maternité. Bien que, phantasmatiquement et symboliquement, l'homme enceint ait pu occuper la scène publique, la grossesse et l'accouchement constituent dans les représentations du féminin et du masculin un invariant d'hétérogénéité radicale. Ce rappel, d'évidence, n'est pas anodin quand ce sont des identités de « sexe » et de « genre » qui se trouvent en jeu.

Notons, au passage, que pour Simmel, ce qu'il appelle la *sexualité générique*, celle qui caractérise spécifiquement l'homme ou la femme, et particulièrement l'*autonomie de la sexualité générique* de la femme « se montre chez [elle] avec l'ampleur la plus grande dans le cours de la grossesse... »<sup>73</sup> Et si l'on se souvient qu'au cours de temps immémoriaux acte sexuel et grossesse étaient assez mal corrélés, Simmel est donc en droit d'écrire : « Que la femme vive dans l'identité la plus profonde de son être et de son être-femme, dans l'absoluité de sa sexualité générique déterminée *en soi*, qui n'a pas besoin, pour avoir son caractère essentiel, de la relation à l'autre sexe, fait que cette relation, vue à un autre niveau, dans le phénomène historique singulier, est particulièrement importante pour elle, étant pour ainsi dire le lieu sociologique de son être métaphysique. »<sup>74</sup>

<sup>72</sup> Voir Michel Messu, 2002, « Micro et macrosociologie : le "point de voir" », in Viviane Châtel & Marc-Henry Soulet (éd), *Faire face et s'en sortir*, vol. 2, Éditions Universitaires Fribourg Suisse.

<sup>73</sup> Georg Simmel, trad. franç. 1989, « Ce qui est relatif et ce qui est absolu dans le problème des sexes », in *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, p. 76.

<sup>74</sup> *Ibidem*.

Pour nous, c'est la radicale altérité de l'expérience qui s'exprime dans nos entretiens. Avec, chez certaines de nos interlocutrices la manifestation de la marque de cette irréductible singularité dans l'absence, l'abandon, l'incompétence du partenaire ou compagnon sexuel voire dans le déni de sa présence et de sa compétence.

Notons d'abord que l'appréciation se fait quasi unanimement sur un fond idéologique pour lequel la grossesse, l'accouchement, l'enfant qui naît ne relèvent plus du sort que l'on subit mais du choix, du désir réalisé. Cet événement ne saurait donc être un boulet que l'on va traîner, même si c'est souvent un poids supplémentaire à côté des autres contraintes du quotidien. Mais le plus fréquemment il représente une ouverture vers des horizons nouveaux. Il peut donc être présenté, à de rares exceptions près, comme un élément de complétude absolue pour la personne. Y compris par cet homme de 47 ans :

« - *Je ne conçois pas la vie sans enfant.*  
 - *Qu'est ce qu'ils vous apportent ?*  
 - *Tout !*  
 - *Tout ?*  
 - *Tout ! La joie de vivre, l'intérêt de travailler, tout ! Tant qu'ils ne vous déçoivent pas ! »*  
 (0112, H, 47)

À de rares exceptions près... d'autant qu'elles s'expriment :

« *Oui mais je me fais toujours incendier par les gens quand je dis ça. Si je devais être devant la mort, choisir entre ma compagne et mes enfants, je choisis, je garde ma compagne. C'est très dur ce que je dis ! Les gens me jettent toujours la pierre quand je dis ça parce que c'est une histoire d'amour personnelle, c'est autre chose que les enfants ! Un enfant, avec la personne qu'on aime, on peut refaire un enfant ! Avec un enfant, on ne peut pas refaire la personne qu'on aime ! »*  
 (0111, H, 36)

Mais le plus souvent, pour les hommes comme pour les femmes, le désir d'enfant est naturalisé. Il est de l'ordre des choses. Il relève du sentiment humain ou animal ou encore inscrit dans notre génome.

« *Il faut avoir des parents qui ont envie d'avoir des enfants et qui ont envie qu'ils s'y intéressent. Je pense que ça, c'est des gènes, c'est hormonal. On en a besoin,*

*on en a envie. Moi, je ne sais pas, c'est depuis l'âge de vingt ans que je rêvais d'avoir des enfants. Mais je ne les ai pas fait avant parce que je ne me sentais pas disponible. »*

*(0104, H, 36)*

*« J'ai voulu être maman à vingt sept ans. Avant je n'y pensais pas parce que je n'en ressentais pas le besoin. »*

*(0125, F, 32)*

*« Pour moi, c'est super important. De toute façon, moi, je n'envisageais pas de ne pas avoir d'enfants. Pour moi, c'était dès le départ, je me voyais même avec quatre enfants à vingt-cinq ans. (...) Ça je le dis, je me suis sentie beaucoup plus forte. C'est fou, mais depuis que j'ai mon petit garçon, j'ai eu l'impression qu'au niveau de mon caractère... mais vraiment une sérénité que je n'avais pas avant. Je ne sais pas, comme si c'était un accomplissement de quelque chose, je ne sais pas, de ma personnalité. (...) Pourtant, je ne sais pas, ça m'a donné de la confiance en moi. Je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce que je me voyais tellement, c'était tellement la chose idéale d'être maman, d'avoir un enfant, peut-être que du coup de l'avoir eu, ça m'a confortée dans le schéma que j'avais de moi plus tard. »*

*(0021, F, 30)*

*« Elle souhaitait avoir un enfant. Mais on ne s'est jamais disputé là-dessus, je savais bien que ma position était indéfendable. Et je n'étais pas assez motivé pour dire que je ne voulais pas d'enfant, je me disais que j'en aurais un dans trois ou quatre ans. Donc cela s'est fait naturellement. Le critère que l'on avait mis, c'était d'être plutôt professionnellement stable. »*

*(0127, H, 43)*

*« A partir d'un moment on a voulu un gamin, et je suis rentré de Paris. Donc on s'est mariés, on a eu le premier. (...) c'était presque une connerie. En même temps, si on décidait de faire des enfants, on essaierait de faire en sorte qu'il n'y en ait qu'un qui bosse. Que l'autre reste près des gamins, pour qu'il y ait plus de présence. Donc c'était le prix à payer. »*

|| (0128, H, 45)

Le même irrépressible désir est toujours énoncé nonobstant les obstacles et difficultés supplémentaires rencontrés quand il est exprimé par une femme homosexuelle. Par exemple quand s'impose le recours à un donneur anonyme de sperme.

|| « *Disons que mon désir de gosse est plus important que cette affaire d'anonymat ou de non anonymat, mais sinon c'est vraiment dommage.* »

|| (2004, F, 33)

Mais au-delà de l'expression d'un désir, plus ou moins obscur quant à ses fondements métaphysiques, mais suffisamment opératoire pour induire les comportements idoines, se fait jour, au moins dans certains cas, une approche antithétique de cette tranche de vie féminine. Le moins que l'on puisse dire est que ce moment n'est pas toujours partagé et, peut-être surtout, pas uniment partagé.

|| « *... déjà la grossesse, le ventre, machin, cela ne l'a pas attiré plus que ça. Il y a des hommes pendant les grossesses qui sont gagas. Il y en a d'autres, pour qui, c'est bien et c'est tout. C'est bien.*

- *Et c'était ça ?*

- *C'était ça ! L'accouchement, c'est tout juste s'il n'a pas fallu que je le force à venir. Bon, il est quand même venu !* »

|| (0106, F, 31)

D'autres fois, des formes de partage semblent se mettre en place, comme assister à l'accouchement pour le partenaire masculin, mais bientôt un ordre de questions singularise, selon les déclarations que nous avons recueillies, l'expérience qui était souhaitée commune. Pour autant, et en l'état de nos investigations sur cet aspect de la question, nous ne saurions nous prononcer sur l'orientation en terme de « genre » des écarts expérientiels enregistrés. Là encore, il conviendrait de mener plus avant des travaux de recueil des expériences et des points de vue sur ces expériences. A titre d'illustration de l'enjeu théorique, nous pouvons faire valoir cet extrait d'entretien :

|| « *Je me souviens justement quand ma fille est née, alors justement parce qu'à l'époque on ne faisait pas de scanner et tout, on ne savait pas le sexe des bébés avant. Pour moi, j'attendais un bébé, que ce soit une fille ou un garçon peu importe. J'attendais un bébé. De toute façon pour moi, le problème n'était pas là !*

*Et donc j'avais quand même pu assister à l'accouchement, ce qui n'était pas évident à l'époque et j'entends encore la sage-femme dire : oh et bien c'est une fille ! Et pour elle, pfff, bon, c'est une fille, c'est une affaire qui court. Et la déception que j'avais eue à ce moment-là. Et j'étais déçu d'être déçu parce que je ne me rendais pas compte qu'intuitivement j'attendais un garçon quoi ! Il paraît que c'est classique. Je ne me rendais pas compte. Pour moi, je disais, ça ne fait rien, fille ou garçon, ce sera un bébé, ce sera notre bébé et voilà ! Et en fin de compte, j'étais déçu et désagréablement surpris d'être déçu. Je me souviens encore de ma belle-mère qui essayait de me consoler en me disant : ne t'en fais pas, tu verras, tu verras, une petite fille c'est gentille avec son papa, tu vas voir ! »*

*(0113, H, 56)*

D'autres fois encore l'expérience commune de la grossesse et de l'accouchement était d'emblée récusée. Pour des raisons de « confiance », nous a-t-on dit. Autrement dit, pour des mobiles extrinsèques à l'expérience singulière poursuivie par la femme enceinte et la femme qui accouche.

*« On a besoin de tout le monde quand même, des hommes, des femmes. Mais pourquoi faire ? C'est même moi qui fait la discrimination presque ! Je pense que c'est à cause des relations que ma mère a eues avec mes frères, ça a dû me gêner énormément. Donc ça a dû me marquer. Je pense que c'est pour ça. C'est pour ça que je n'ai jamais donné ma confiance aux hommes. Enfin, j'ai réussi à faire un enfant, ce n'est déjà pas si mal. Mais dans l'idée toujours de vivre seule avec cet enfant. Donc quelque part, ça revient toujours et toujours avec le passé. »*

*(0027, F, 46)*

L'un de nos interlocuteurs proposera, à sa manière, d'en tirer une sorte de « sagesse empirique » :

*« ... c'est vrai que pour l'homme et la femme, on ne peut pas aborder la vie d'une façon tout à fait identique, parce que quand même la femme porte les enfants, etc. Mais en ne s'identifiant pas à un signe d'identité trop marqué, on trouve la possibilité de dialoguer avec au fond n'importe qui. »*

*(0005, M, 59)*

Donc, pourquoi pas entre « homme » et « femme », entre femme porteuse de l'enfant à naître et homme en attente du produit fini. Ce dernier ne pouvant être, dans le meilleur des cas nous a-t-on dit, qu'à l'écoute et aux soins d'une expérience qui lui restera foncièrement étrangère.

C'est peut-être ce qui fait qu'un renversement des positions ontologiques suscite, pour l'une au moins des personnes rencontrées, une sorte de scandale théorique.

« Pour dire, le patron était une femme qui à l'époque avait trente-cinq ans, qui était hyper efficace, rentable, qui ne vivait que pour son boulot, qui m'a dit un truc, un jour, qui m'a sciée. Elle m'a dit : oui, moi, je veux avoir des enfants, mais je crois que je vais les adopter parce que je ne veux pas être immobilisée pendant neuf mois. Donc bon, si c'est ça le monde dans lequel on vit, si même les femmes sont soumises à ce genre de pression pour en être convaincues, c'est grave. »  
(0026, F, 36)

Sans qu'il nous soit encore permis d'établir que nous avons bien ici affaire à ce que Erving Goffman appelle le « jeu dialogique de l'identité »<sup>75</sup>, celui qui engage les réponses rituelles d'un camp face aux énoncés rituels de l'autre, nous pouvons néanmoins relever qu'il y a bien quelque chose comme un « comportement de genre » (*genderism*), toujours pour parler comme Goffman, qui tente à s'exprimer ici. Quelque chose comme un ensemble d'interactions qui, pour être interindividuelles, n'en sont pas moins sociales et, surtout, viennent constamment « renaturaliser » l'écart des genres sur la différence des sexes. Cela, alors même qu'une idéologie qui se veut foncièrement non machiste tente (désespérément ?) de réduire l'écart. A tout le moins, la cause n'est entendue ni dans un sens, ni dans l'autre, du moins d'après les propos que nous avons pu recueillir.

#### ***4-Quid de la discrimination ?***

Faut-il alors penser que nous n'aurions là qu'une forme insidieuse de discrimination sociale ? Si, comme l'énonce Véronique Nahoum-Grappe, « on reconnaît les cultures où la différenciation masculin/féminin est la plus discriminante au statut particulier accordé à la maternité, à son aspect sacré – ce qui a été perçu par la pensée féministe comme un leurre

<sup>75</sup> Voir, Erving Goffman, (1977) 2002 pour la trad. franç., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

pervers : les femmes seraient d'autant plus reconnues en tant que mères qu'elles le sont moins en tant qu'êtres humains à part entière »<sup>76</sup>, la différence des « genres » et des « sexes » pourrait ne relever que d'un cas d'espèce d'un phénomène social autrement plus conséquent : celui de la discrimination sociale.

Il ne fait guère de doute que nos entretiens recèlent des propos qui disent combien entre les « genres » ou les « sexes » se glissent des pratiques discriminatoires, pour autant, ils ne tendent pas à établir que les rapports entre ceux-ci relèvent d'une seule logique de discrimination. L'arrangement entre les sexes ne peut procéder sur un seul et unique principe d'exclusion. On l'a vu, les agencements sont complexes, mouvants et sujets à la renégociation mais, sur les mêmes bases. Ce qui ne suffit pas à déceler l'irrépressible application d'un impératif discriminatoire.

Certes, c'est bien en termes de discrimination que, plus d'une fois, des femmes, essentiellement, vont faire état de leur expérience personnelle. Car, notons-le bien, ici ce ne sont pas des considérations générales sur la misère relative des « sexes » et des « genres » dont il est fait état dans nos entretiens, mais de situations vécues et justement interprétées en ces termes. Quelques exemples, dont certains déjà rencontrés plus haut.

« Je dirais qu'il y a eu un peu de discrimination au niveau du sexe, là je dirais cette fois si, dans mes études. Bon, j'avais dix neuf ans donc j'étais encore jeune, j'étais encore jeune voyez. (...) Dans l'école de vente, on était donc huit et j'étais la seule femme. Donc d'un côté, c'était génial parce que j'ai réussi, de part mon tempérament, quand même à me faire accepter, à ne me faire que des amis. Mais je dirais que c'était plus quand j'étais en stage. (...) Je pense que ce sont les hommes qui sont devenus comme ça ! C'est tout ! C'est quand même cette discrimination entre le sexe masculin et le sexe féminin, moi je pense. »  
(0106, F, 31)

« ...discrimination. Parce que je suis une femme, je ne peux pas aller me battre ou piloter un avion ou un hélicoptère, c'est quoi cette histoire ! »  
(0023, F, 32)

« Oui, parce qu'étant une femme seule, ça a tout de suite été catalogué : parce que je veux sortir tous les soirs et avoir un homme dans mon lit. Et quand ils ont

<sup>76</sup> Véronique Nahoum-Grappe, 1996, *Le féminin*, Paris, Hachette, p. 55.

*compris que j'étais plus de temps avec mon ami Évelyne, que ce soit vrai ou pas, tout de suite, j'ai été cataloguée comme étant une femme gay. Donc voilà, donc c'est de la discrimination. »*

*(0027, F, 46)*

Et puis, il y a ce leitmotiv de la discrimination dans l'emploi. Particulièrement celle qui concerne les positions de responsabilité. Dans la sphère de l'emploi sévit une distribution générique des positions hiérarchiques, et cela est largement dénoncé par la plupart de nos interlocutrices :

*« ... tous les inconvénients sont ceux que l'on connaît sur effectivement la discrimination vis-à-vis des femmes. (...) Alors ce qui était très rigolo aussi, c'était que tous les boulots bas de gamme et de direction étaient dévolus aux hommes. Enfin bas de gamme, tout ce qui était manuel, les chauffeurs de camions, tout ça, c'était eux. Les agents de sécurité, c'était eux. C'était drôle ce petit monde-là parce qu'en fait, là, on la voit la vraie discrimination. Parce que les pauvres femmes de cinquante ans, elles ont dû sacrifier une partie de leur vie pour y arriver. Celles de quarante ans, ce n'est pas terrible non plus. Et il n'y a que celles d'une trentaine d'années qui arrivent à un équilibre à peu près satisfaisant, et pas toutes, parce que là, c'était un milieu uniquement féminin. Donc dans les autres milieux, c'est dire la tâche qui reste à accomplir. »*

*(0026, F, 36)*

Et, cette interlocutrice de développer une sociologie du genre en matière d'embauche et de maintien dans l'emploi. Sociologie spontanée, peut-être, mais sociologie que les travaux en la matière ne font que confirmer.

*« ... moi, je me suis fait virer pour ça, parce que j'avais une vie en dehors du boulot. Alors bon, il y a des hommes qui ont une vie en dehors du boulot aussi. On ne leur en demande pas autant de toute façon. (...) Ce n'est jamais une question qu'on pose à un homme ça. Est-ce que vous avez des enfants parce qu'il faut travailler tard ? Ça coule de source qu'il y a une maman pour s'en occuper. En revanche, pour une femme, ça ne coule jamais de source qu'il y ait un papa pour s'en occuper. Ça, c'est extrêmement désagréable. (...) N'empêche que moi, je soutiens mordicus que je me suis retrouvée dans des situations où on me faisait*

*sentir qu'à compétence égale, c'est un homme qui serait choisi parce qu'il est plus disponible. »*

*(0026, F, 36)*

Et au terme d'un entretien d'une heure et demie, c'est ce que tient encore à souligner la femme que nous rencontrons :

*« Oui, c'est vrai que c'est difficile de refaire quarante sept ans de sa vie comme ça. Mais je pense que le plus dur c'est quand même quand la discrimination arrive au travail. Ça c'est clair, parce que je ne sais pas si on peut appeler ça de la discrimination mais c'est surtout une telle injustice quand on n'arrive pas à comprendre pourquoi on est mis à l'écart alors que... »*

*(0110, F, 47)*

Bilan corroboré encore par cette autre femme de 53 ans :

*« Ben je regrette de ne pas être homme par moment. (...) Ben oui parce qu'il y a quand même plus de choses, oui. Mais je ne regrette pas d'être femme en tant qu'individu. Je préfère la femme, sa sensibilité, plein de choses de la femme. Mais je reconnais que si j'étais un homme, j'aurais peut-être plus réussi, je dis peut-être... il se peut que je n'aurais pas réussi du tout, voilà. »*

*(0002, F, 53)*

Et cette réussite professionnelle différentielle est le plus souvent rapportée à l'association de la femme aux enfants. La « mère et l'enfant » est plus qu'un thème idéologique, une image d'Épinal à résonance religieuse ou un sujet porteur pour littérature de hall de gare, c'est un principe de discrimination à l'embauche, à la promotion et au licenciement. Pas seulement parce que l'employeur est un machiste invétéré et impénitent —ce qui se rencontre à l'occasion, on l'a déjà vu—, mais tout simplement parce qu'il apparaît toujours « évident », « naturel », qu'il revienne à *la mère*, au premier chef, d'apporter tous les soins à l'enfant tant au quotidien qu'en cas d'événements imprévus. Bref, la fonction maternelle opère bien, socialement parlant, comme un principe discriminatoire de « genre » au service de la gestion des ressources humaines de l'entreprise. Toute femme, en effet, en âge de procréer —surtout entre 25 et 35 ans— ou déjà mère d'un ou deux enfants, est en puissance une source de difficultés pour appliquer ce qui se présente aujourd'hui comme les principes intangibles de la

gestion du capital humain salarié. C'est clairement ce que plusieurs de nos interlocutrices ont pointé du doigt très précisément et ce que l'une d'elles présente ainsi :

« *Le côté : deux enfants, donc on va avoir droit à toutes les varicelles, et puis d'ici à ce qu'elle nous fasse un petit troisième dès qu'elle sera engagée. C'est typique. Pourquoi aussi ? Parce que "La" société est faite comme ça. Moi, dans cette fameuse société où j'ai travaillé quelque temps, et où on m'a fait comprendre que je n'étais pas dans le rythme de la société, parce que je ne voulais pas travailler le week-end en gros, ce n'était que des célibataires ou des hommes. Donc forcément, il n'y avait personne qui allait chercher ses gamins à la crèche à partir de six heures et demie. J'étais la seule, donc forcément je faisais un peu tache au milieu de tous ces gens-là.* »

(0026, F, 36)

Rappelons encore ce que nous disait déjà plus haut cette jeune femme toujours au chômage :

« *Et bon, la discrimination, moi, je l'ai vue dans des entretiens d'embauche où je disais : là, il y a un petit trou dans mon CV parce que j'ai accouché et puis je me suis occupée de mon gamin pendant quelques mois. Ah oui, vous savez, on doit travailler tard le soir. Oui et alors ? Ce n'est jamais une question qu'on pose à un homme ça. Est-ce que vous avez des enfants parce qu'il faut travailler tard ? Ça coule de source qu'il y a une maman pour s'en occuper. En revanche, pour une femme, ça ne coule jamais de source qu'il y ait un papa pour s'en occuper. Ça, c'est extrêmement désagréable.* »

(0026, F, 36)

Autre déclaration, dans le même esprit :

« *J'en parlais tout à l'heure, moi je n'en ai pas souffert. Quand j'ai certains clients... qu'ils me disent : oui mais enfin elle risque d'avoir des bébés, elle est toute jeune et tout. Donc je sais que les gens tiquent là-dessus, donc je pense que c'est discriminant. A la limite, une femme qui aura eu ses enfants, qui aura mon âge, aura plus de chances. Pas toujours, mais bon. Donc il y a effectivement un côté discriminant parce que la femme va avoir des enfants ou en a. Voilà, effectivement !* »

(0107, F, 39)

Le « genre » en ce qu'il dissimule, dans la vision communément partagée, le risque « enfants », entraîne un traitement différentiel entre les candidats ou les candidates à certains emplois. Mais l'âge également lorsqu'il induit, pour cette même vision, le même risque. Traitement différentiel perçu comme profondément inégalitaire, par certaines de nos interlocutrices, eu égard à la charge sociale que l'on fait peser, *ipso facto*, sur la maternité. Car c'est moins l'arrêt légal de travail pendant la maternité qui semble faire difficulté que les menues défaillances dans l'exercice de la présence dans l'emploi qui découlent des impondérables vicissitudes de l'élevage des enfants. Autrement dit, c'est bien, comme l'ont souligné certaines des femmes que nous avons rencontrées, parce qu'il revient à la *mère*, à la *femme-mère* et seulement à la *femme-mère*, le soin de faire face à ces vicissitudes que l'embauche d'une mère (d'enfants jeunes) paraît poser autant de problèmes dans la gestion du temps de travail des employés. Paraît uniquement. Puisque l'employeur entend bien par cette discrimination à l'emploi résoudre, pour tous les autres employés qui ne sont pas des *femmes-mères de jeunes enfants*, ce qui se présentera malgré tout comme des défaillances rythmiques désorganisatrices. Reste tout de même que cette rationalité gestionnaire fondée sur une représentation des « genres » qui, en termes propres, peut être qualifiée de « sexiste » ne résout aucun des autres aléas susceptibles de perturber la régularité dans le temps de travail des autres employés, tels les maladies et les accidents notamment. C'est donc bien, au moins au plan des principes de gestion de la main d'œuvre, l'absence de répartition des fonctions de *maternage* sur l'ensemble des « genres », des mères et pères sociaux, et donc d'un plus grand nombre d'employés qui fait peser sur les *femmes-mères de jeunes enfants* toute la charge des incertitudes horaires et rythmiques du temps de travail, et les écarte d'un emploi qu'elles auraient pu, autrement, occuper dans les mêmes conditions que les autres employés. Inégalité de traitement née d'une réduction de la fonction sociale du maternage des jeunes enfants aux seules mères. Lesquelles héritent et confirment tout à la fois qu'il y a là, à l'échelle sociale, une attribution de « genre ». Activée, cette attribution de « genre » produit cet effet discriminatoire.

Si le rôle de l'employeur dans cette inégalité de traitement est patent, l'intériorisation de l'attribution de « genre » chez les mères elles-mêmes, comme écho ou miroir réfléchissant de cette pratique, nous a également été décrite.

« Et puis c'est vrai que, aussi dévoué et aussi ouvert que soit l'homme, ce pouvoir ou cette maîtrise qu'ont les femmes sur la vie familiale, l'éducation des enfants et tout, elles ne sont pas prêtes non plus de le lâcher. C'est-à-dire que moi, quand il y a un enfant malade, c'est toujours moi qui me lève la nuit, ou c'est toujours moi

*qui prends soin de les emmener chez le médecin, parce que je ne lâche pas cette prérogative, parce que j'ai l'impression que je suis meilleure que lui. Même si on essaye de plus en plus de déléguer, on ne peut pas s'en empêcher. D'abord parce qu'il y a une telle chape qui nous ferait passer pour une mauvaise mère si ce n'était pas nous qui prenions le relais dans ces cas-là. Et puis parce que ça arrange les hommes de leur côté. Moi, je sais que mon mari est incapable d'habiller ses enfants par exemple, parce qu'il ne sait pas où se trouvent les vêtements. Il ne sait pas où sont les bonnets, où sont les culottes. Je me souviens d'être parti en voyage huit jours, quand ma fille était petite. Et à mon retour, la nounou m'a dit : oui, hier, elle est venue en pyjama, parce qu'il avait pris un pyjama pour un jogging. Bon, ça n'a rien de dramatique. Mais c'est vrai que c'est le seul endroit où on ait du pouvoir, donc on s'y accroche. »*

*(0026, F, 36)*

Bref, nous retrouvons là les termes d'un débat, déjà ancien, portant sur les modalités individuelles et sociales du changement en matière de représentation des « genres » et de pratiques intergénériques, d'arrangements entre les « sexes » aurait dit Goffman. Mais indéniablement, les représentations ou images sociales de ces derniers restent la clé de voûte de tout édifice qui, à un titre ou à un autre, doit composer avec l'existence différenciée des « genres », tout l'édifice social donc.

Maintenant, l'âge également, et cette fois indépendamment du « genre » qui le porte, est source de discrimination à l'embauche. A plusieurs reprises, par des femmes comme par des hommes, on nous a rapporté les difficultés auxquelles on se trouve confronté quand, passé un certain âge, il faut rechercher un nouvel emploi.

*« - Vous le considérez comme une discrimination ce problème d'âge dans le domaine professionnel ?*

*- Oui.*

*- C'est dû à quoi à votre avis ?*

*- Ben on est dans une société où, justement, malheureusement, il y a moins besoin d'emplois que d'hommes. Peut-être les jeunes sont moins exigeants au niveau du salaire. Je pense que les jeunes de cet âge-là sont peut-être plus malléables. Quand on est jeune, on accepte plus facilement de faire ce qu'on nous demande.*

*(...) J'ai des amis qui sont dans une situation professionnelle confortable mais qui*

*voyaient arriver les cinquante ans en se disant : pourvu que je ne sois pas au chômage maintenant, parce que ça serait la catastrophe. »*

*(0010, F, 51)*

*« -Elle a des incidences, cette discrimination en termes d'âge ?*

*- Ben oui. Les incidences, c'est que je pense que réellement, moi, j'ai l'impression d'être inadaptée à ce monde du travail qui demande toujours plus d'expérience pour moins de nombre d'années. »*

*(0026, F, 36)*

A sa manière, c'est-à-dire sans lui donner le sens d'une discrimination, cette jeune femme de 24 ans nous dit aussi la même chose.

*« Ce n'est pas parce que je n'ai pas d'expérience qu'il ne m'appréciera pas en tant que personne. Donc c'est parce que dans son entreprise, il trouve plus pratique, il ne veut pas de jeunes qui n'ont pas d'expérience. Je pense que ce n'est pas... C'est un critère de sélection, mais ce n'est pas par rapport à moi particulièrement. (...) C'est une discrimination ? Je ne sais pas. Pour moi, discrimination... Oui, il peut y avoir une discrimination. Ce n'est pas aussi fort, mais c'est quand même quelque chose qui m'a embêtée. En plus... Par contre, le fait de ne pas travailler en plus, le fait d'être chômeur entre guillemets, ce n'est pas une discrimination, mais on sent que c'est une différence quand même. (...) Mais on ne m'a pas... Ce n'est pas par rapport à ma valeur. Ce n'est pas ma valeur qui est discriminée, c'est mon statut de jeune diplômée. Je ne me suis pas sentie discriminée, enfin... Mais ça m'a quand même un peu embêtée. La preuve, je me suis dit : la première fois que je vais commencer à travailler, il faut absolument que je fasse mes preuves, parce qu'il faut l'avoir cette première expérience. Donc ce n'est pas aussi fort qu'une discrimination, mais c'est une différence. »*

*(0006, F, 24)*

Mais point n'est besoin de multiplier les citations, la discrimination à l'embauche, le traitement discriminatoire dans l'emploi, l'attitude sexiste des collègues de travail —avant celle de la hiérarchie d'ailleurs— sont des thèmes redondants dans nos entretiens et le sont spontanément lorsque ces entretiens ont été accordés par des femmes.

Ce disant, ces thèmes semblent plus facilement évoqués quand la femme peut encore faire état de « jeunesse », comme si ce n'étaient que les femmes jeunes qui étaient en butte à ce type de discrimination. Avec l'avancée en âge, c'est ce dernier qui semble prendre le pas et devenir le mobile de la discrimination. Passée la trentaine, nous dit l'une de nos interlocutrices, cela devient un handicap. La quarantaine est donnée par plusieurs comme un seuil de basculement. Tout cela est, bien sûr, à entendre d'abord quant à l'attitude des autres en général, de l'entourage parfois, des employeurs et des collègues de travail souvent et des « hommes » assurément.

*« On ne me le dit pas, mais je m'en aperçois. C'est-à-dire que c'est du style : "oui, vous savez, c'est dur comme travail". C'est genre "pour vos rhumatismes" quoi ! Ou on me dit : ce n'est pas très bien payé, vous avez une famille à charge. Oui, il y a une espèce de ... En tout cas, je dois dégager un manque de disponibilité, un manque de souplesse par rapport à une hiérarchie, et puis bon un physique aussi. Je veux dire, rue des Francs-Bourgeois, les petites nénettes, elles ont toutes vingt ans, pimpantes. Il faut croire que ça se voit. Moi, je ne me pensais pas si vieille et ridée, mais il faut croire que ça se voit. (...) Ça ne m'empêche pas de vivre, parce que je pense que c'est un tort. C'est dommage pour eux. Tant pis ! C'est tant pis pour eux, pas pour moi. Mais quand même, je trouve ça très désagréable. Bon, peut-être aussi parce que c'est le moment où moi je prends conscience que la vie n'est pas éternelle. Mais bon, on n'a pas besoin de ça. On n'a pas besoin que les autres vous le disent. »*

*(0026, F, 36)*

L'âge —trop jeune ou trop vieille—, le statut social maternel, et nous n'avons encore rien dit de l'apparence physique, sont autant de caractéristiques individuelles qui, conjuguées au féminin, conduisent, si ce n'est dans tous les cas, du moins dans bien des cas, à des pratiques discriminatoires ou, pour s'en tenir strictement à ce qui nous a été dit, à des pratiques discriminantes que plusieurs de nos interlocutrices tenaient pour des formes de discrimination sexiste. Il conviendrait d'ailleurs d'ajouter que si l'expérience de la discrimination sexiste ne semble pas partagée par toutes les femmes que nous avons rencontrées —en tout cas ne l'expriment-elles pas en ces termes, et il nous faudra revenir sur ce point—, certaines ne manquent pas de souligner que le fait d'être une femme, relever du genre féminin donc, suffit à entraîner la pratique discriminatoire.

« - Et le fait que vous soyez une femme, est ce que vous avez eu le sentiment parfois d'être discriminée?

- Ah ça oui ! Ah ça beaucoup plus ! ça c'est discriminant ! Oui, paraître jeune, c'est une chose, c'est ponctuel on va dire. Bon, avoir une ascendance étrangère, quand on a un nom, moi cela s'est porté sur le nom, je suppose que si j'avais une couleur de peau différente, c'est possible que ça ne passerait pas de la même façon. Être une femme, oui ! Moi j'ai eu une réaction d'agressivité, oui, oui. Je me souviens, une fois, m'être garée devant la Poste à Clémenceau (...) et il y a un camion de travaux d'une entreprise qui est arrivé. Je me suis fait insulter par le chauffeur qui voulait en fait la place. Je ne l'avais pas vu ce monsieur ! Il m'a dit : "oui les femmes, vous ne travaillez pas", enfin, en gros je n'étais rien du tout ! J'étais une pauvre femme qui n'avait que ça à faire de se balader l'après-midi à quatre heures et demi. Ce que ce monsieur ne savait pas c'est que je venais d'accoucher, que je ne m'étais quasiment pas arrêtée, que le fait d'être en libérale m'avait permis d'aller chercher mon fils chez l'orthophoniste et là j'allais poster mon courrier pour des clients. Donc bosser, je sais ce que c'est ! Enfin, voilà ! J'étais quelqu'un qui ne travaillait pas, qui se baladait, et c'était une femme bien sûr. Oh ! et bien oui, les femmes qui n'ont que ça à faire pendant qu'eux, les hommes, travaillent ! (...) Donc voilà ! Oui, ça ce sont des réactions discriminantes. Il y en a d'autres. Quand on se fait siffler. Ça ne m'arrive plus mais cela m'est arrivé quand j'étais plus jeune. Je ne trouve pas ça, moi, très valorisant. Je trouve cela très grossier parce que nous on ne se permet pas de le faire. Cela ne m'est jamais arrivé d'aller siffler les hommes dans la rue. Donc je pense qu'être une femme peut être discriminant. »

(0107, F, 39)

Il est des femmes cependant qui ne rencontrent guère ce type de situation, ou, pour le moins, ne les interprètent pas en termes de discrimination subie. C'est éventuellement la confrontation avec l'autre, l'autre individu, l'autre « genre », qui prend le pas sur le sentiment éprouvé. C'est ce que nous déclare cette jeune femme de 30 ans, active, mariée et mère d'un enfant :

« Je n'ai jamais été confrontée à une situation où on m'a dit : "de toute façon, vous êtes une femme, vous ne pouvez pas savoir, ou, vous n'y arriverez pas". On ne me l'a jamais fait sentir. C'est pour ça que je pense, moi, que je me suis dit

*toujours : "ben de toute façon, je ferai toujours passer mes idées et j'y arriverai toujours". Après, il faut trouver la bonne méthode. Mais justement, pour s'adapter avec des gens qui vont peut-être partir avec des a priori, des choses comme ça. Mais oui, moi je me suis préparée à rencontrer une situation comme celle-là et du coup à me dire : "qu'est-ce que je peux faire pour ne pas la rencontrer ?" Je pense que c'est plus dans ce sens-là. Mais bon, moi je serais sûrement pareille dans un autre milieu. On part tellement avec des fois des a priori. On a tellement de préjugés des fois, qu'on peut faire la même chose. Mais à mon avis, c'est humain. Je veux dire, c'est normal aussi. (...) Donc je me dis... Quoi ! Je n'ai jamais eu l'impression que ce n'était pas ma place par exemple. Pour moi, c'est normal et à la limite tant mieux. »*

*(0021, F, 30)*

Ajoutons, pour être complet sur ce point, qu'un employeur, femme de surcroît, analysait, elle aussi, en termes de discrimination ses propres pratiques d'embauche :

*« Moi dans mon métier, j'ai beaucoup de jeunes filles noires qui viennent et d'arabes, et en tant que telles, je les prends, je les emploie. Une fois, j'ai une cliente qui n'a pas voulu que... Moi je sélectionne. Moi aussi je sélectionne dans mon métier. Je ne vais pas prendre une fille qui est vilaine. J'ai pris, il y a cinq ans, une jeune fille qui était forte. Je me suis dit : tu ne vas pas dire non parce qu'elle est forte, elle a de la bonne volonté et elle maigrissait de quatre kilos avant de commencer. Bon, elle était toujours ronde, mais elle a maigri de quatre kilos. Oui, on fait une ségrégation dans la vie professionnelle, c'est très difficile. Il y a moins de portée générale, mais oui, dans mon métier on fait une ségrégation. Il faut qu'elle soit mignonne, il faut qu'elle ait un physique, pas forcément de pin up, c'est très simple mon institut. Voyez, je vous parle de ce que j'ai pu subir et de ce que je fais subir aux gens. Et une fille qui était trop grande, je ne peux pas la prendre. Elle faisait un mètre quatre-vingt cinq. Quand je lui disais : "bonjour mademoiselle..." Elle aurait pu être extraordinaire... Je ne pouvais pas la prendre. Il faut dire que l'institut, il y a deux pièces. Elle était, par rapport à moi, beaucoup plus grande et large, elle prenait trop de place. Et puis par rapport à ma personnalité, ce n'était pas ça non plus. Donc j'ai fait une ségrégation si vous voulez. Après, je ne me suis pas étendue à savoir si elle était extraordinaire ou non, mais c'était une ségrégation. Une personne, si elle n'est*

*pas agréable, je ne la prends pas. C'est très dur, on a besoin d'avoir... Je ne demande pas des canons de beauté et tout, mais j'en suis consciente. J'en suis consciente, c'est douloureux, c'est... »*

*(0007, F, 48)*

C'est, comme il ressort de la confrontation de toutes ces déclarations, qu'il a « discrimination » et « discrimination ». Toutes les pratiques de distinction, de choix, de ségrégation, voire même d'exclusion, n'ont pas valeur discriminatoire, ne témoignent pas d'une volonté délibérée d'écarter un individu de manière injuste ou de lui réserver un traitement sans autre justification que cette volonté de l'écarter. De ce point de vue le vocable *discrimination* est des plus ambigus. Il qualifie aussi bien l'action et son résultat qui introduisent une distinction, une séparation là où dominait si ce ne sont l'unité ou l'homogénéité, du moins le rassemblement et peut-être la confusion que, de l'autre, l'éventuelle intention ou volonté délibérée d'écarter un individu de manière injuste. La polysémie du vocable est indéniable et largement repérée par nos interlocuteurs qui hésiteront souvent à qualifier de discrimination ce que d'autres, avec des visées idéologiques et politiques affirmées, souhaiteraient voir reconnaître telle. La nuance sémantique est-elle grosse d'une vision idéologique conflictuelle ? Ce n'est pas impossible. En tout cas un enjeu, d'importance sur les plans idéologique et politique, se fait jour ici et réfléchit les conceptions que nous avons eu l'occasion de dégager dans la partie précédente.

Aussi, pour nous en tenir aux propos de nos interlocuteurs, nous tiendrons la « discrimination » pour une pratique délibérée, d'ordre socio-politique, dont les conséquences s'écrivent en termes d'inégalité statutaire et s'inscrivent, à l'occasion, douloureusement dans l'esprit et la chair des individus. C'est, semble-t-il, cette définition implicite qui gouverne la plupart des propos que nous avons recueillis. Nous venons d'ailleurs de la voir, lorsque l'intention du traitement inégalitaire semble avérée, nos interlocuteurs —surtout des interlocutrices en l'occurrence— n'hésitent pas à parler de « discrimination ». L'usage de la notion est plus fluctuant quand l'intention ne paraît pas malveillante et ne comporte que des effets atténués pour des individus bien définis. On préfère ne pas y recourir quand on ne suppose aucune intention de ce type.

Cette variation dans l'usage du vocable est confirmée dans tous les autres domaines dans lesquels nous avons cherché à explorer les expériences de discrimination enregistrées par nos interlocuteurs et à comprendre les sentiments qu'ils développaient à ce propos. Il en ressort

d'ailleurs une compréhension, somme toute bien circonscrite, de la signification accordée au terme lui-même.

Procédons de manière ordonnée et balayons les registres dans lesquels la « discrimination » a été envisagée avec les personnes interviewées avant de nous arrêter sur les définitions que les unes et les autres ont pu fournir de la discrimination.

Revenons quelque peu sur la question de l'âge. Être trop jeune ou trop âgé sont des attributions identitaires qui, on l'a vu, autorisent des pratiques discriminatoires quant à l'emploi. Comme on nous le dira, « *Dans une course, les plus jeunes courent plus vite que les plus vieux.* » (0026, F, 36) Mais l'âge est aussi tenu pour un facteur de discrimination dans d'autres domaines. Par exemple, dans les relations avec les banques :

*« Je ne crois pas avoir déjà été victime, qu'on m'ait dit des choses à ce niveau. Il faut dire que je ne suis pas encore rentré dans la vie active donc cela aide. Si, le fait de ton âge. Certaines personnes, par exemple quand tu vas voir le banquier, eh bien quand tu es jeune, ils n'ont pas le même discours. Lorsque tu es jeune et donc forcément pas trop argenté, ils n'ont pas le discours que si tu arrives avec un portefeuille bien rempli. C'est sûr, ils ne te traitent pas de la même manière, pas avec le même respect. Ou ils se permettent, par exemple, de te faire attendre. (...) Mais cela n'est pas propre à moi, je pense que cela concerne beaucoup de personnes, parce que tu es jeune. »*

(0100, M, 22)

Et de l'âge, on passe au diplôme :

*« La discrimination par rapport à l'âge, c'est la même qui existe par rapport aux diplômes par exemple ou formations diplômantes. »*

(0026, F, 36)

*« Donc, finalement, moi j'ai dit, vu qu'ils me cassent les pieds avec mon bac, je vais le repasser mon bac. »*

(0113, M, 56)

Puis du diplôme à l'aspect physique, surtout à son poids et ses rondeurs :

*« Et bien regarde ! Regarde toutes les pubs ! Regarde tout, les journaux, les médias, il n'y a que ça ! C'est-à-dire que si tu as un peu de graisse, si tu n'as pas le physique du top-modèle et bien voilà ! Là, je crois que c'est le thème de la*

*discrimination ! Il y a des gens qui le vivent très mal ! Parce que moi, j'ai pris tout à fait du recul là-dessus, et moi, il faut qu'on m'accepte telle que je suis. Comme moi j'accepte les gens tels qu'ils sont même si des fois dans la vie, on est très exigeant ! On n'est pas souvent tolérant quand même ! (...) alors que si on part, si on se met en mille neuf cents, avant la plus belle beauté des femmes, c'étaient des femmes qui avaient des rondeurs ! »*

*(0102, F, 20)*

Quant au handicap physique avéré :

*« Ah ben j'en étais conscient, j'en étais conscient. Mais... Vis-à-vis de tout le monde, bon ben, c'est comme ça. »*

*(1001, M, 46)*

Ce qui amène l'un de nos interlocuteurs à conclure :

*« Donc il faut s'accepter tel qu'on est et on acceptera les personnes handicapées ou même qui ont des problèmes tout simplement. Parce qu'il y en a qui ont énormément de problèmes. »*

*(0004, M, 50)*

... Et un autre à estimer que :

*« rejeter quelqu'un parce qu'il est trop gros ou parce qu'il est trop grand, parce qu'il est plus jeune, c'est de toute façon une discrimination. C'est évident. Dans notre société, on y prête moins d'attention qu'à la discrimination raciale, parce que celle-là, elle est visuelle (sic). Et comme notre éducation fait qu'on développe énormément notre visuel par rapport aux autres sens, donc évidemment tout ce qui est racial, lié à la couleur de peau ou au handicap physique, aux choses qui sont visibles, sont beaucoup plus perçues socialement comme une discrimination. Mais rejeter quelqu'un parce qu'il est trop gros ou trop maigre, trop grand, trop petit ou qu'il pense différemment, c'est une discrimination quand même. Ça ne peut rien arranger de toute façon, c'est l'exclusion. »*

*(0023, F, 32)*

Au total, si une « *mouvance de jeunisme* » peut être épinglée comme travers dans l'air du temps, l'âge et ses conséquences sont aussi regardés comme participant d'un mouvement de

la vie individuelle et sociale auquel il convient également de se soumettre. L'âge, « ça passe », nous a-t-on dit, et toutes les formes de discrimination éventuelles qui peuvent lui être rapportées passent aussi. On l'a déjà vu s'agissant des manifestations du machisme ordinaire à l'endroit des jeunes filles et des jeunes femmes, cela s'atténue avec le temps et, sans en faire disparaître le souvenir pour autant, elles semblent se diluer au sein d'un ensemble plus vaste de ressentiments possibles et d'intensité plutôt faible à l'endroit de l'autre « genre ». Pour le dire autrement, la « guerre des sexes », bien que toujours larvée, n'a jamais été déclarée. En somme, bien que structurant d'une certaine manière la vision du monde social, elle n'en offre pas encore le principe de comportement, ni une sorte d'impératif catégorique de l'action dans ce monde social. Il est vrai que nous n'avons pas dans notre échantillon de représentante avouée d'un féminisme de lutte des classes génériques, une *Chienne de garde* par exemple.

Le même phénomène, on l'a déjà noté ça et là dans les extraits d'entretiens pré-cités, affecte les souvenirs d'enfance, particulièrement les souvenirs d'enfance qui, sous des formes diverses, ont pu être associés par nos interlocuteurs à des expériences subies de discrimination. Que ce soit autour du patronyme, du mauvais contrôle de la langue nationale, de l'accent, des signes manifestes d'une origine étrangère, des formes parfois plus secrètes de croyance religieuse ou de coutumes culturelles familiales ou, *a fortiori*, de la couleur de la peau et des traits raciaux, chacun, ou presque, a pu faire état de souvenirs d'enfance qu'il juge porteurs d'un sens discriminatoire.

Mais tous ces souvenirs, pour douloureux qu'ils aient pu être, ne sauraient prendre le sens d'un fonctionnement social profondément empreint de discrimination. Ils ne sont pas tenus pour le signe premier d'une volonté ségrégative portée par la collectivité, voire même par les auteurs des manifestations discriminatoires. Ceux-ci sont généralement présentés comme des individus dépourvus d'une telle volonté, d'une véritable visée de traitement inégalitaire à finalité exclusive. Sans se prononcer toujours sur les intentions des auteurs, sur leurs objectifs, semble-t-il, inavoués d'écarter celui ou celle qui est devenu l'objet de leurs gestes de discrimination, nos interlocuteurs entendent, dans presque tous les cas, ramener le sens de ces derniers à des manifestations d'inintelligence, d'exercice réduit des facultés de discernement, d'incapacité à mesurer la portée de ses gestes, etc. Bref, à faire preuve d'infantilisme.

Ce qui, lorsque le souvenir est celui de gestes commis par des enfants du même âge que le locuteur, exprime une certaine congruence au plan analytique. Ce sont des enfants qui, à l'endroit d'un autre enfant, ont des gestes dont ils ne mesurent pas l'exacte portée traumatisante pour celui qui les reçoit. Cela, justement, parce qu'ils sont des enfants, donc censés être dépourvus des capacités à apprécier, à mesurer, à juger. La formule, en forme de

lieu commun, qui sert à en rendre compte est celle qui énonce combien les enfants « sont méchants entre eux ». Vérité d'évidence, universelle et sans appel, qui vient alors ramener à ses « justes proportions », à son sens profond et ultime, la réminiscence discriminatoire.

Par contre, lorsque le geste remémoré a été commis par un adulte à l'endroit de l'enfant qu'était alors notre locuteur, la congruence analytique s'évanouit et la compréhension rationalisante doit se substituer à l'acceptation du lieu commun. Il convient en effet de pouvoir comprendre pourquoi l'adulte d'aujourd'hui qui relate l'expérience discriminatoire vécue dans son enfance ne l'énonce pas sous la forme du scandale qu'il semble reconnaître cependant en la faisant quand même relever d'une forme de discrimination.

*« Oui, même je m'en rends compte, les maîtresses d'école, même elles, elles le faisaient ressentir. Et c'est ça qui était assez choquant, parce que les enfants, je comprends, je me disais qu'ils écoutaient les bêtises des grands. Mais que ce soit les grands qui le disent et surtout une maîtresse d'école, c'est vrai que... En fin de compte, je ne me sentais pas aimé. Donc ça, c'était très embêtant. C'est peut-être pour ça que maintenant d'un côté, je suis très secrète, et puis d'un autre côté, j'essaye de me dépasser. (...) La carapace, une fois qu'on l'a construite, c'est très dur de la casser. Je crois que c'est ça le plus qui m'a marquée, c'est les adultes, enfin les maîtresses. La maîtresse d'école qui m'a fait le plus ressentir ça. Ça a dû me marquer beaucoup. »*

Et de poursuivre en réponse à notre question :

*« - Ça continue d'influencer vos relations sociales aujourd'hui ?  
- Non, parce que je n'ai plus du tout le même sentiment, enfin vis-à-vis de moi. Vis-à-vis d'autres gens, il y a toujours le racisme, on le voit même au travail, partout. Mais moi, personnellement, je ne me sens plus du tout attaquée. Ou alors je ne le vois pas, mais non je ne crois pas. »*

Elle résumera même l'ensemble du propos en quelques phrases :

*« Oui, moi je me rappelle de l'époque où c'était l'école, donc c'était beaucoup les enfants qui m'entouraient. Je ne vois même pas ça comme de la méchanceté. Je voyais ça à l'époque comme de la bêtise. On n'est pas comme eux, donc tout de suite... Alors j'imagine maintenant ce qu'ont dû subir d'autres races. Alors moi, c'est à un tout petit niveau, donc vous imaginez dans la tête d'un enfant ! Déjà,*

*j'imagine ce que ça faisait. Mais bon, ça ne m'a pas plus traumatisée maintenant. »*

Au total, cette femme estimera que son expérience de la discrimination l'aura quelque peu forgée psychologiquement :

*« Je pense que ça m'a rendue, je ne sais pas si c'est positif, mais plus dure peut-être avec les gens. C'est-à-dire que je me confie très difficilement. Bon, j'étais sûrement très introvertie et je le suis peut-être encore un peu. Mais ça m'a appris d'un côté à avoir une carapace et être plus dure. On ne peut pas voir mes émotions tout de suite. Je cache tout, donc ça peut être positif. Et puis d'un côté, c'est à double tranchant. Un jour ou l'autre, on craque, ce n'est pas bon. Mais je pense que ça m'a appris à me battre moralement, à ne pas répondre aux bêtises qu'on pouvait entendre. Je préférais les ignorer. Où d'autres se seraient battus, moi je prenais ça en plaisantant ou j'ignorais complètement. Est-ce que c'est positif d'avoir une carapace comme ça ? Je ne sais pas. Pour moi, ça l'était, c'était ma façon de me défendre. »*

*(0027, F, 46)*

Il y a donc parfois des arguments psychologiques et dépendants de l'histoire singulière de l'individu qui viennent rendre compte de l'atténuation du sentiment d'injustice et de la réaction morale. D'autre fois, c'est l'effacement du souvenir avec le temps, son dépassement au cours d'une histoire qui a pu se construire autrement, bref, le triomphe d'une certaine manière d'assumer le traumatisme infantin. Ainsi cette jeune femme guadeloupéenne d'à peine trente ans :

*« Ma mère m'a raconté qu'à l'école, quand j'étais petite, avec mon frère, nous avons été mis à l'écart par le professeur dans la classe. Ma mère est intervenue mais je ne m'en souviens plus. »*

*(0015, F, 29)*

Elle nous expliquera cependant qu'elle en a beaucoup souffert dans sa jeunesse. Maintenant elle en souffre moins. Depuis l'âge de seize ans à peu près, avec la maturité, elle dira s'être fait une raison par rapport au racisme. Elle fait, selon sa propre formulation, « la part des choses ». Elle ne s'arrête pas à ces bêtises car cela donnerait « trop d'importance à ces gens-là » précisera-t-elle encore.

De ce qui vient d'être dit, il ressort que les gestes de discrimination à l'endroit des jeunes enfants, particulièrement dans l'enceinte scolaire —mais n'y passent-ils pas le plus clair de leur temps ?—, sont monnaie courante quand il leur arrive d'afficher une différence notable (couleur de peau, accent, patronyme sujet à déformation ou à plaisanterie, trait physique atypique, etc.). Le plus souvent ces gestes sont le fait des autres enfants de leur entourage immédiat, ce qui fait dire *ex post* que ceux-ci n'avaient peut-être pas entièrement conscience du mauvais traitement qu'ils infligeaient à celui qui était l'objet de leurs sarcasmes ou de leurs tourments. Mais, à l'occasion, ils peuvent être le fait des adultes qui les ont en charge, et ici le geste devient « inexplicable » parce que trop explicite. Toutefois, dans la plupart des cas, ce sens, celui-là seul qui peut expliquer le geste de l'adulte, paraît encore trop difficile à affronter et la confrontation continue à être différée, même longtemps après —sauf au plan verbal, au moins dans le cadre de l'entretien que nous avons eu avec ces personnes. C'est que, et nous reviendrons plus loin sur ce point, tout conflit comporte un coût social et psychologique, et parfois, notamment quand le rapport de force n'est guère en faveur de la victime, celle-ci est amenée à en modifier les enjeux. Par exemple, à rapporter le sens du geste à la « bêtise » de son auteur ou à la « connerie humaine ».

« *Je ne prête pas d'intérêt à ça. Je ne fais pas attention à ça, c'est de la bêtise. Je n'ai jamais eu de gros préjudice.* »  
(0015, F, 29)

« - *Ça, vous le ressentez comme une discrimination ?*  
- *Oh! c'est de la bêtise surtout. Je pense que... Oui, ça peut-être une discrimination parce qu'on vous met à part mais, oui, un peu.* »  
(0002, F, 53)

« *On s'est bien foutu de ma gueule quand j'étais même de par mon nom, parce que ça se rapproche de "conne" ou ce genre de choses. (...) C'était vraiment parce que ça ressemblait à des bêtises. Mais avec le temps, les gens grandissent et on évite de faire des blagues, parce que ça devient vite immature. Alors je n'en ai pas vraiment souffert quand j'étais même. (...)*  
*Quand on vous dit : tu veux une glace, tu veux un cône ? C'est amusant cinq minutes. Bon on en rigole, parce qu'il ne faut pas non plus se pourrir la vie. C'est la seule discrimination que je n'aie jamais eue de toute ma vie.* »  
(0013, M, 20)

« - ... oui mais je prends ça à la rigolade. Il y en a, on voit que c'est de la moquerie mais, même ma femme, comme moi, on prend ça à la rigolade. (...)

- La cause de cette discrimination ? L'origine de cette discrimination ? Pourquoi en fait ?

- Parce qu'ils sont cons !

- Vous le mettez sur la connerie ?

- Tout à fait, c'est vraiment la connerie humaine. »

(0003, M, 26)

« Ben écoutez, si j'allais au fond des choses, je dirais qu'il y a des imbéciles dans tous les milieux et puis il y a des gens ouverts. Les gens qui pensent que quelqu'un est un inférieur parce qu'il est fils d'ouvrier ou fils d'agriculteur, c'est quelqu'un qui n'est pas très intéressant. Enfin, je n'aime pas tout le monde. Je veux dire qu'il y a des tas de gens qui ne me plaisent pas, mais ce n'est pas lié à un milieu dont ils sont originaires. C'est plutôt les valeurs qu'ils défendent, la complexité de leur façon de penser ou de voir les choses, c'est ça qui m'intéresse. »

(0005, M, 59)

Mais d'autres fois, on l'avait entrevu, l'adulte se présente comme un garant pour réguler les pratiques vexatoires que les enfants peuvent avoir entre eux.

« - Vous n'avez pas été amenée à intervenir, vous, auprès de certaines personnes pour demander à ce qu'il n'y ait pas de comportements discriminatoires ?

- Non, non, ça a été. Sauf pour ma fille une fois, mais c'est toujours des enfants. Moi je l'ai pas mal pris parce que, la seule chose que... Les enfants, quand ils portent des lunettes, ma fille avait ses lunettes. Alors, elle va à l'école. Alors on lui a dit : "ah! La noirette a mis ses lunettes". Alors elle, elle m'a rien dit, mais c'est que quand elle partait à l'école, dans l'angle en sortant, elle posait ses lunettes par terre, et elle partait à l'école. Et puis un jour, je sors et je regarde : "mais c'est une paire de lunettes !" C'était à ma fille, je l'ai prise. A midi arrivé, je la voyais pas rentrer. Je sais qu'elle va pas rentrer sans ses lunettes. Et puis un moment, j'ouvre la porte, je la vois, je lui dis : "qu'est-ce que tu fais là ?" Elle me dit : "ben j'ai perdu mes lunettes". Je lui dis : "où t'avais mis tes lunettes ?" "Je

*les avais posées dans le coin" elle me répond. Elle est rentrée, je lui ai demandé pourquoi : "ah oui, on se moque de moi à l'école, à cause des lunettes et tout" Alors là, je lui ai dit : "Faut le dire à la directrice." Et depuis en ce temps là, de ce temps là, la directrice, c'était très bien, faisait des leçons de morale aux enfants, et puis après, c'est passé. Elle mettait ses lunettes, et puis ça a été. »*  
(3001, F, 52)

D'autres fois encore, c'est par volonté de ne pas entrer dans le jeu de celui qui procède de manière discriminatoire, par crainte d'une sorte de réflexivité déstabilisatrice.

*« Si je compare la faculté actuellement et l'hôpital, à l'hôpital je le ressentais plus, parce qu'il y avait cette dame-là qui me le disait. Bon, finalement moi je prenais ça par ironie, mais elle disait ça à tout moment. Et figurez-vous que cette dame-là est allée à la retraite et m'a demandé à moi d'aller faire son reportage. C'est moi qui suis allé... Beaucoup de gens m'ont dit : "mais non, il ne faut pas y aller, elle est raciste". J'ai dit : "mais non, il ne faut pas rendre le mal par le mal". Je suis allé faire son reportage. J'y suis allé pour lui montrer que je ne suis pas comme elle. Mais moi par contre, parce que je discute un peu avec ma communauté, par rapport à certaines personnes, je ne mets pas ça... Je ne me préoccupe pas de cette discrimination. Je fais mon travail. Mais c'est quand même en tant que noir... »*  
(0008, M, 43)

*« C'est là que j'ai senti un petit peu, bon vous avez abordé le sujet, vis-à-vis des filles, donc l'adolescence, quelquefois, il m'arrivait de sentir une discrimination. J'ai fait comme si, bon ben je leur plaisais pas et puis voilà.*  
*- Et puis voilà ?*  
*- J'ai joué le jeu de n'importe quel autre et puis voilà. »*  
(1001, M, 46)

Ne s'agit-il pas dans ces conditions de ne pas donner un « argument » à celui qui n'en a pas ? Car, nous dira-t-on aussi, la discrimination est aussi une sorte d'aveu d'impuissance conceptuelle, un rejet informulable au plan argumentatif, une forme d'expression de ce qui resterait un impensé.

« - *Quand on devient gênant, quand l'autre est à bout d'argument, c'est ce qu'il vous sort, que vous soyez une femme, que vous soyez noir, que vous soyez juif, que vous soyez musulman.*

- *Donc, comme un défaut d'argument ?*

- *Oui, je pense que de toute façon la discrimination ce n'est que ça. Ça ne peut pas être autre chose. »*

*(0011, F, 39)*

En somme, ce que les uns et les autres acceptent de qualifier de discrimination se présente aussi comme un enjeu identitaire qu'il convient de négocier. Rapporté aux jeux cruels enfantins le geste discriminatoire tend à se dissoudre dans l'immatunité des enfants. C'est d'ailleurs de cette immatunité dont doit dépendre l'adulte à peine de provoquer chez celui qui va en subir les effets un conflit psychologique et, possiblement, moral et social. Conflit duquel nos interlocuteurs se sortent le plus souvent en ramenant les mobiles de leur tourmenteur à un défaut d'intelligence ou de bon sens. Ce qui dispense de la riposte, depuis la protestation verbale jusqu'au conflit ouvert. Donc d'une confrontation publique dont, peut-être, on estimera ne pas pouvoir sortir gagnant. À cause d'une indifférence générale ? D'un racisme ambiant ? Rares sont nos interlocuteurs qui ont emprunté cette voie explicative. Quelques-uns nous ont dit pouvoir protester quand ils étaient témoins de gestes discriminatoires, notamment de propos de nature raciste, voire procéder, comme ce médecin acupuncteur, à l'évacuation *manu militari* de l'importun.

« *Ceci dit, je ne supporte pas le racisme, bien que je l'aie rencontré dans ma vie. J'ai été confronté à ça. J'ai été dans des situations pas faciles. Mais ce n'était pas par rapport à moi. Ça m'est arrivé de virer des gens de la salle d'attente parce qu'ils faisaient des réflexions racistes par exemple, des choses comme ça. »*

*(0029, M, 51)*

Une seule fois, le contexte social a été convoqué pour rendre raison d'un sentiment de malaise associé à son origine étrangère. La France raciste devenait le principe explicatif récurrent du comportement des « autres » à son endroit. Le conflit, ici, était larvé mais n'avait jamais éclaté. Selon les dires de notre interlocutrice les gestes de discrimination raciste étaient prégnants, multiformes et ordinaires.

En fait, il semble bien que, dans ce cas, nous ayons d'abord affaire à une rhétorique idéologico-politique avant de réfléchir un enjeu de construction identitaire. Le cas est intéressant pour qu'on s'y arrête quelques instants.

Il s'agit d'une jeune malgache de vingt ans, depuis un an en France pour y poursuivre des études supérieures de droit. Sa famille d'origine appartient aux couches aisées et cultivées de la société malgache. Plusieurs membres de sa famille proche ont migré ou séjourné dans différents pays occidentaux et le dépaysement lors de son arrivée en France pour être important n'était pas total. Au cours de l'entretien, elle va développer un discours construit sur le racisme « au quotidien » des français. Cependant les faits qu'elle rapporte ne sont jamais ouvertement des comportements, des actes ou des paroles proférées, de racisme avéré. Ils sont interprétables, et interprétés par elle, en termes de racisme. Ainsi nous rapporte-t-elle que le chauffeur de l'autobus qui lui a refermé la porte devant le nez au moment où elle s'apprêtait à y monter, l'a fait par « racisme » à son endroit.

Plus précisément encore, aucun acte délibéré et violemment raciste ne lui est connu. Elle n'en a subi aucun, ni aucun ne lui a été rapporté directement. Ce sont les émissions de la télévision qui sont citées comme sources d'information et fondements de l'énonciation d'un racisme ambiant. La rhétorique anti-raciste est, chez elle, si puissante qu'elle refuse d'envisager l'idée que bien des regards d'étudiants de sa promotion sont peut-être commandés par la convoitise amoureuse et sexuelle. Elle ne peut admettre l'idée qu'elle puisse se présenter aux yeux de ces derniers sous les traits d'une jeune fille désirable, d'autant plus désirable peut-être qu'elle apporte de surcroît une dimension exotique. Elle préfère s'en tenir au regard malveillant suscité par son origine étrangère. Elle nous affirmera, pour l'illustrer, que dans les amphithéâtres de l'université les étudiants font le vide autour d'elle.

Par ailleurs cette jeune fille tient beaucoup à s'affirmer en tant que personne singulière. Ce qu'elle fait, contradictoirement, en énonçant qu'elle tient à s'affranchir des contraintes sociales et en manifestant un attachement profond à un certain nombre de valeurs « héritées ». Elle a la nostalgie de son pays, témoigne d'un esprit de famille à toute épreuve, affirme sa préférence pour les goûts malgaches, etc. Bref, c'est dans cette tension entre ces deux pôles de structuration identitaire, ô combien présents chez elle, que sa perception de la France raciste reçoit une sorte d'écho qui lui fait dire en être particulièrement sensible.

On ne manquera pas, bien sûr, d'opposer la posture de cette jeune malgache au discours anti-raciste omniprésent à celle rencontrée précédemment quand des gestes ouvertement racistes se trouvent principalement inscrits dans le registre des défaillances idéologiques de quelques imbéciles.

C'est que nous sommes peut-être là au cœur de la difficulté conceptuelle que recèle, pour tous, la question de la discrimination. En effet, très fréquemment au cours des entretiens lorsque nous proposons à nos interlocuteurs de comprendre ce qu'ils venaient de nous relater en termes de discrimination, une hésitation bientôt suivie d'une mise au point tentaient de souligner combien la question de la qualification du sens de la relation qu'ils venaient de nous faire était délicate et ne pouvait être réalisée que de manière mesurée. Pour la très grande majorité des personnes que nous avons rencontrées, le jugement de discrimination réclame un examen sérieux et ne peut être énoncé à l'emporte-pièce. Régulièrement l'usage du vocable se trouve accompagné de cette réserve : *si l'on peut appeler cela de la discrimination.*

Voici quelques extraits d'entretiens qui montrent combien l'emploi du vocable « discrimination » suscite parfois des mises au point, voire des réserves.

« - *Est-ce que c'est quelque chose que vous avez perçue comme une discrimination ?*

- *Peut-être pas au point d'une discrimination. Ce n'est pas aussi fort, parce qu'on est beaucoup dans ce cas-là. Bon, ça ne veut pas dire que le patron qui vous aura rencontrée... (...) Alors... C'est vrai que depuis la dernière fois, je me suis posé la question.*

- *On vous a fait réfléchir !*

- *Ben oui. Du coup, comme en plus vous m'aviez dit que... Enfin, je ne sais pas si c'est vous que j'avais eue ?*

- *Non.*

- *Donc la personne avait dit que j'aurais peut-être un entretien. Mais je n'ai jamais eu le sentiment... Après, on ne me l'a peut-être pas montré. Non, je n'ai jamais eu vraiment le sentiment d'avoir subi une discrimination. Après quand... Il y a des gens qui sont plus ou moins sensibles, après on sent un petit peu que tout est discrimination. Moi, je ne pense pas qu'il y a eu discrimination. Ou alors il y a eu différence, mais ce n'est pas par rapport à moi. C'est que des fois, ça ne peut pas se faire, parce qu'il y a d'autres critères qui rentrent en jeu. Mais je ne pense pas que j'ai réellement subi... On ne m'a jamais dit : toi tu es comme ça alors je ne t'aime pas, ou tu es comme ça alors je ne te veux pas. Après, il y en a qui nous font plus ou moins comprendre qu'on ne fait pas partie du même... C'est vrai qu'il y a des fois où on sent qu'on n'est pas forcément trop apprécié dans*

*certains... On ne fait pas forcément partie du cercle, alors du coup on se sent un peu... Mais est-ce que ça c'est moi qui le ressentais ou est-ce que c'est les autres qui me le faisaient ressentir ? Ça, je ne sais pas trop. »*

*(0006, F, 24)*

*« Je ne sais pas si on peut appeler ça de la discrimination mais c'est surtout une telle injustice quand on n'arrive pas à comprendre pourquoi on est mis à l'écart alors que. »*

*(0110, F, 47)*

*« Une discrimination, c'est plus grave que ça, c'est vraiment de ne pas vous employer parce que vous êtes noir, je ne sais pas, parce qu'on ne vous aime pas. »*

*(0002, F, 53)*

*« -Est-ce que vous diriez que dans votre vie vous avez subi des discriminations ?  
- Écoutez, franchement, moi je ne peux pas dire ça. Je ne peux pas dire ça, parce que même si sur le plan de la sexualité je ne suis pas tout à fait dans la norme, pour le reste je ne peux pas dire quand même que je présente des signes extérieurs qui me mettraient... enfin qui entraîneraient une discrimination. Je suis tout à fait... Non, je suis blanc, je n'ai pas de signes particuliers qui pourraient au fond focaliser une discrimination particulière. »*

*(0005, M, 59)*

*« - Pourquoi, pour vous personnellement, ce n'est pas de la discrimination ?  
- Ben c'en est une mais enfin ce n'est pas... Une discrimination... Si c'en est une, si c'en est une. Ça en fait partie d'une. Mais enfin celle-là, elle est même peut-être plus dangereuse parce que c'est ce qui s'est passé un peu pendant la guerre. Je veux dire, les gens de la bonne France ont balancé les juifs à la milice, ils n'ont rien fait pour aider, tout simplement. Laissez les gens comme ça à l'abandon, c'est aussi abject que d'enfoncer de temps en temps les gens. Bon, je ne parle pas des associations après qu'il y a eu... Mais à l'heure actuelle, je vois, si vous allez dans un village, tout va être fait... Enfin tout dépend des personnes. »*

(0004, M, 50)

« - Vous le considérez comme de la discrimination ?

- C'est un bien grand mot pour ce que c'est. C'est un bien grand mot. Je pense que c'est plus des jeux de gamins, des jeux de gosses. La discrimination... Si, j'en avais eu une qui m'avait beaucoup énervé sur le moment. C'est en fait lors de mon redoublement de seconde. (...)

- Donc c'est la seule chose que vous relevez comme une discrimination ?

- Oui, dans mon souvenir, oui. Maintenant, il y en a peut-être d'autres mais elles ne m'ont pas marqué plus que ça. »

(0013, M, 20)

« - Est-ce que vous vous êtes dit que c'était une discrimination ? Est-ce que vous le ressentez comme une discrimination ?

- Non. C'est sûr que j'ai trouvé ça injuste, mais pas jusqu'à la discrimination, parce que... Je ne sais pas. Pour moi, discrimination, c'est vraiment une catégorie bien particulière. Enfin pour moi, il n'y a aucune raison particulière, précise pour qu'on ait agi comme ça avec moi. Je ne la vois pas sinon. Mais je ne sais pas. Non, c'est juste une... Enfin, c'est juste ! Si ça se trouve, c'est une discrimination en fait. Mais c'est une différence de traitement. Oui, une différence de traitement, c'est une discrimination en fait. Mais enfin, je trouve ça un peu fort quand même "discrimination".

- Vous sauriez dire comment vous la qualifieriez ?

- C'est injuste. C'est l'injustice non fondée, parce que je ne crois pas avoir fait quelque chose d'horrible pour que mes parents m'aient traitée différemment de mon frère. À part d'être née, je ne crois pas que ce soit la chose la plus horrible. Je ne suis pas née au bon moment, ce n'est pas de ma faute. Enfin, ce n'est pas à moi d'en subir les conséquences. »

(0022, F, 25)

« - Est-ce que pour vous, ces difficultés et ces moqueries, c'est une discrimination ? Est-ce que vous le percevez comme ça ?

- Non, comme je vous ai dit. Je pense que c'est un phénomène naturel chez les petits, parce qu'effectivement, plus on est jeune, plus on a des espèces de

*catégories de pensée basiques. Donc on a des... En gros, c'est ça, on est vachement manichéen sur plein de choses. Donc moi, je classe ça sur l'ordre du naturel. Donc effectivement, nos catégories de pensée, elles évoluent au fur et à mesure du temps. Il y a un moment un petit peu con quand on est jeune. Puis, au fur et à mesure, c'est des choses qui s'étoffent, des catégories de pensée qui s'affinent tout simplement. »*

*(0025, M, 24)*

*« En étant étudiante, parce que ben il y a toujours disons des... comment dire, des étudiants aux Beaux Arts qui se sentaient supérieurs aux autres. Supérieurs donc automatiquement... Et en étant fille, des soucis, parce qu'on faisait partie d'une génération... Une année de vingt-cinq étudiants par exemple en première année, on était trois filles et ça a été... Ce n'était pas de la discrimination. C'était plutôt du machisme ou quelque chose comme ça. Rejetées par les garçons parce que nous étions des filles. »*

*(0012, F, 59)*

*« - Ça, vous l'avez considéré comme une discrimination ?*

*- Non, pas comme une discrimination, mais comme une agression. Je n'avais pas l'impression d'être... C'est là que c'est plus personnel. C'était un type, c'est-à-dire que je n'avais pas l'impression d'être traitée différemment des autres, j'avais l'impression d'être maltraitée tout court. Donc là c'est... Discrimination, non. Par contre, j'ai ressenti la discrimination par contre, quand je suis arrivée le soir à l'hôpital et qu'ils n'ont pas voulu que je voie de psy. »*

*(0023, F, 32)*

*« - Je vous demanderais bien, en fait, si vous avez déjà subi une discrimination ?*

*- J'étais sûr que vous alliez me poser cette question maintenant. En fait, je vais avoir une réponse un petit peu biaisée. Pour moi, non mais, finalement, ça dépend de ce qu'on appelle discrimination. Et comme j'ai un sens très fort du mot discrimination, je n'ai pas le sentiment d'en avoir subi. J'ai eu, par exemple, pour reprendre ce qu'on vient de dire, ayant à un moment fait une partie de mes études dans un milieu qui était profondément athée et anticlérical, j'ai eu quelques moments un peu rudes en affirmant ma foi. Mais je les ai toujours vécus de façon*

*positive, non pas comme un lieu de combat mais comme un lieu où il fallait dépasser les différences, même si ces différences me semblaient assez peu remédiables. Voilà. Et, justement, j'ai fait cette expérience de tel ou tel qui s'était assez violemment opposé à moi à un certain moment, venir me trouver, parfois quelques mois après, en me disant : mais c'était idiot, j'ai réagi vis-à-vis de toi te rejetant a priori sans te connaître. Donc, en ce sens, je ne sais pas si on peut qualifier ça comme discrimination puisque ça a été ponctuel et que je ne l'ai pas ressenti comme cela. J'appelle plus discrimination, un rejet total et a priori d'une personne selon des critères qui sont des critères purement extérieurs, qui peuvent être des critères d'origine, de couleur, de culture, de nom, et ce rejet doit être, je dirais, répété et non pas individuel. Donc je ne pense pas en avoir subi.*

*- Donc la discrimination, c'est quelque chose de vraiment fort ?*

*- Pour moi, la discrimination est un mot très, très fort.*

*- Et comment vous qualifieriez cette difficulté donc, quand vous étiez dans le milieu anticlérical ?*

*- C'était un choc des cultures, une opposition par une origine de culture différente, par finalement des a priori que telle ou telle personne possédait mais comme les choses se sont, comme, justement, le dialogue et la rencontre les ont aplanis et qu'elles n'ont jamais pris des formes, je dirais, physiques ou des formes de rejet collectif. Je pense que dans la discrimination, il y a un, moi je le ressens aussi comme un rejet collectif. Il n'y a pas l'expérience du rejet de telle ou telle personne, qui est finalement de ne pas avoir d'atomes crochus avec quelqu'un, mais l'expérience renouvelée d'un rejet a priori. »*

*(0009, M, 39)*

*« Il y a par rapport aux noirs une réelle ségrégation, c'est-à-dire concrète. C'est à dire qu'une personne noire, on va se dire : non ! Parce qu'elle est noire. En tant que juive, il va y avoir des détournements. C'est-à-dire qu'on ne sait pas tout de suite, parce que ça ne se voit pas à la tête. A ma fille, un jour, on lui a dit : tu n'es pas juive, parce que tu n'as pas la tête. Elle est blonde. Tenez, regardez ma fille, elle est blanche aux yeux bleus. Par rapport à l'image que se font les gens des juifs, bruns, les yeux noirs, le visage mat, elle ne rentre pas dans le cadre. Mais ça, c'est les juifs d'Europe centrale, mais il n'y aura pas... Il y aura une ségrégation qui va se faire, mais d'une façon très insidieuse. Ce n'est pas comme*

*pour une personne qui arrive, parce qu'elle est noire, parce qu'elle est arabe qu'on va la rejeter totalement. Alors il y a diverses choses. »*

*(0007, F, 48)*

*« - Est-ce que ces différences de traitement, vous les percevez comme une discrimination ?*

*- Non. Non, je l'aurais peut-être perçu si ma sœur aînée avait été un garçon, parce que là, il y aurait eu une vraie différence de traitement, liée à des caractéristiques qui nous étaient propres. Mais je pense que mes parents ont eu l'impression d'élever leurs deux filles de la même façon. Là où je vois une discrimination, par exemple, dans la famille de mon mari où l'aîné est un garçon et la suivante est une fille. Là, il y a eu une vraie discrimination, parce que l'aîné, on l'a poussé, poussé, et puis la fille, si elle avait voulu prendre des cours de tricot, c'était parfait, et puis si elle faisait un beau mariage, c'était encore mieux. Elle, elle a vraiment subi une discrimination de l'ordre de sa féminité. »*

*(0026, F, 36)*

*« Racisme, moi je dis que ce ne sont pas des racistes, tout le monde est raciste. Parce que là, ça renvoie plus à la couleur de ma peau, racisme. Moi je peux dire que dans chaque contexte, que l'on soit noir, jaune ou blanc, comme vous voulez, moi je pense que c'est le terme discrimination qu'il faut utiliser. Il faut utiliser ce terme-là, parce que quand j'étais technicien de laboratoire... Pour que je porte le nom de technicien de laboratoire, il a fallu que je fasse une révolution chez monsieur G. J'ai fait une petite révolution. Je n'ai pas voulu porter mon badge pendant un mois, parce que je ne voulais pas porter le badge de stagiaire. Et je ne l'ai jamais porté. Et monsieur G, comme il travaille beaucoup avec les africains, lui a compris. Mais l'entourage, tous ceux qui étaient blancs, ne comprenait pas : il faut les renvoyer ces noirs, qu'est-ce qu'ils se croient ? Ils se croient comme tout le monde ! À l'époque, j'avais déjà cinq ans de métier, j'avais déjà cinq ans de travail. Je connais mon métier. Peut-être vous me prenez comme stagiaire dans le service de monsieur G, mais je ne suis pas stagiaire en tant que technicien de laboratoire. Alors comme vous me prenez comme stagiaire, je ne porte pas le badge. Donc je pense, s'il faut exprimer mon opinion, je pense qu'il faut plus*

*parler de discrimination. C'est un terme supérieur à l'autre. Il faut plus parler de ça. »*

*(0008, M, 43)*

Et, peut-être pour confirmer ces derniers propos, nous avons pu également recueillir une déclaration qui, d'une certaine manière, prend l'exact contre pied des précédentes.

*« - Quand vous avez acheté votre boutique, vous m'avez dit que les clients étaient venus voir si vous étiez blanche et gauloise. Est-ce que vous l'avez ressenti comme une discrimination ?*

*- Non, je ne l'ai pas ressenti comme une discrimination. C'est vrai que sur le moment, ça nous a choqués. En fait, il y a un ras-le-bol que les commerces soient repris par des arabes. Vous voulez savoir si je suis raciste ? J'aurais tendance mais à cause de certaines choses qui se sont passées. Mes deux fils se sont fait voler leur vélo. Après le onze septembre deux mille un, on s'est fait agresser verbalement dans la rue. »*

*(0028, F, 45)*

La multiplication de ces extraits d'entretiens montre au moins une chose, c'est l'embarras dans lequel on se trouve vite plongé lorsqu'il question de qualifier de discriminatoire un comportement, une attitude, *a fortiori*, une intention. L'embarras est d'ailleurs confirmé par la propension que d'aucuns ont à qualifier de discriminatoire toute expression ou marque d'une différence de traitement. Ce qui se dégage de nos entretiens est que, le plus souvent, nos interlocuteurs entendent réserver l'usage du terme « discrimination » à des actes, et plus exactement à la répétition d'actes similaires, tendant à introduire une inégalité de traitement entre des individus qui, au regard des principes éthiques et politiques universels qui sont censés gouverner nos sociétés, sont strictement des égaux. De ce point de vue, la discrimination est d'abord un scandale ontologique puisqu'elle vide de son contenu, de son universalité, les préceptes et constitutions qui sont au fondement de nos sociétés, au moins dans les « déclarations » et autres principes généraux qui en arrêtent les formulations. Ensuite la « discrimination » est d'expression éthique et politique et, éventuellement, l'objet d'actions. Actions institutionnalisées (en justice, pénale ou civile, par exemple) ou « informelles », voire spontanées, (protestations publiques, etc.).

Nous avons cherché à recueillir les définitions de la discrimination sur lesquelles s'appuyaient les personnes que nous interrogeons quand elles nous faisaient état de pratiques

discriminatoires ou susceptibles de l'être. A part quelques rares moments de flottement et quelques définitions singulières, nos interlocuteurs nous ont livré assez facilement et clairement une définition explicite de la discrimination. Et le moins qu'on puisse en dire est qu'elle porte toujours sur une dimension essentielle, un principe premier de considération de l'individu tant dans sa personne que dans son appartenance à la collectivité.

« Attendez, je vais prendre mon Larousse ! La discrimination, c'est... Oh ! Là ! Là !, Ce n'est pas une notion... C'est un petit peu... C'est de se moquer... C'est de se moquer sur un plan, sur tous les plans possibles, d'une personne, à tort complètement. Que ce soit sur sa race, sa religion, son appartenance politique, son appartenance familiale ou je ne sais pas quoi. C'est vraiment jouer là-dessus contre lui, alors qu'il n'y a pas de raison. C'est ce que j'appelle une discrimination. Même sur le plan du travail. Profiter d'une situation et l'attaquer sur un plan sur lequel il ne devrait pas être attaqué, sur lequel il n'a pas à se sentir attaqué. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Ça se voit encore aujourd'hui. Malheureusement, on ne va pas changer le monde. Mais je pense que c'est ça la définition. Bon, c'est vraiment en trente secondes, la donner vite fait. Si j'avais un peu le temps pour réfléchir, je dirais peut-être quelque chose de plus intéressant. Mais le premier aperçu, c'est ce que j'en donnerais. »

(0013, M, 20)

« - Alors la discrimination, ce serait... Alors là ! Oui, ça se définit à l'opposé de la justice. Ouais je vais encore dire une connerie... une certaine justice, et dans ces cas-là... Bon, j'essaye de passer outre les catégories qu'on a. En gros, voilà, la première idée qui me vient quand on parle de discrimination, c'est la discrimination raciale. La deuxième, c'est la discrimination plutôt de l'ordre des milieux fréquentés. C'est-à-dire que d'un milieu à un autre, mais qui sont toujours des ensembles flous, dans le sens où c'est extrêmement difficile d'en définir la limite... Ce sont des choses qu'on ressent. C'est-à-dire que d'un milieu à un autre, on se sent vu d'une certaine façon. Oui, c'est ça, on est plongé dans des catégories. En gros, c'est l'action qui compte, enfin l'action et la pensée aussi. C'est-à-dire qu'on sait que l'autre nous classe dans un référentiel et qu'il agit en conséquence. C'est subir un classement et une action. Bon une action, ça peut être une parole. Oui, c'est ça, c'est subir une espèce de classement. Alors pour affiner l'idée de l'action en conséquence, c'est qu'on pourrait avoir des discriminations

*positives ou négatives. On peut favoriser par exemple. Et effectivement, la discrimination dans cette définition-là, c'est quelque chose que tout le monde pratique, je pense. Chacun de nous le pratique tous les jours.*

*- Donc si je comprends bien, vous placez la discrimination juste au niveau d'un classement ?*

*- Non, classement et action derrière. Oui, mais comme je vous dis, l'action est difficilement classable elle-même, parce que le classement, ça engendre des actions qui sont plus ou moins visibles. Et ce que je pense, c'est que ça induit déjà un comportement. Ça, c'est clair. Quand on rencontre quelqu'un d'autre, il y a une espèce de grille d'analyse qui se met en place, qu'on a plus ou moins élaborée. Après, c'est aussi une histoire de préjugés. »*

*(0025, M, 24)*

*« La discrimination, c'est rejeter quelqu'un soit parce que... parce qu'il est noir, soit parce que... Il est rejeté systématiquement. Pour moi, la discrimination, c'est coller une étiquette à quelqu'un. Il est noir, il est jaune, il est n'importe quoi, et automatiquement on le rejette. Pour moi, c'est ça la discrimination. Ce n'est pas ma façon de faire. »*

*(0012, F, 59)*

*« Comme quelque chose de quasi systématique. Pour illustrer mon propos, une personne qui fait l'expérience d'être souvent refusée à la location d'un appartement, dix, quinze, vingt fois, pour finalement la simple raison est que son nom ne correspond pas au goût du jour, je pense que l'on peut qualifier ça de discrimination. Ca ne semble absolument pas être un motif de refus de location. On peut mettre en avant des questions financières, éventuellement, de solvabilité mais absolument pas le fait que la personne s'appelle Tartempion ou Duchmol. Bon si c'est une expérience que l'on fait une fois ou deux fois, bon on s'est tous fait bouler dans une recherche d'appartement à tel ou tel moment de notre vie, surtout quand on est étudiant ; ce n'est pas de la discrimination. Si c'est vraiment une expérience systématique et répétée, il y a derrière quand même quelque chose de l'ordre de la discrimination. »*

*(0009, M, 39)*

« *Ma définition de la discrimination ? C'est faire des différences entre les gens. C'est faire des différences entre les gens ou avoir des a priori sur des gens, en fonction de facteurs qui ne sont pas des facteurs raisonnables entre guillemets. Je n'arrive pas à trouver le mot. (...) Enfin des facteurs qui la qualifient en tant que personne, mais qui ne sont pas en rapport ni avec ses compétences, ni avec son caractère, ni avec son intelligence, ni avec son caractère. »*

*(0014, F, 33)*

« *Ben, pour moi, c'est rejeter quelqu'un justement sur... Ça peut être sur différentes choses, mais sur sa couleur de peau, sur sa religion, sur son sexe, sur quelque chose qui pour vous ne rentre pas dans la norme, qui pour vous ne fait pas partie de votre vision des choses. Je ne sais pas comment définir ça. Et puis, c'est souvent quelque chose qui fait peur. Souvent, les gens, j'ai l'impression, qu'ils ont une discrimination peut-être parce qu'on n'a pas confiance en soi et qu'on a peur justement de quelque chose de différent. C'est un rejet en fait, mais c'est malheureusement humain aussi. Je veux dire, tout le monde, à son niveau, a des appréhensions sur des choses qu'on ne maîtrise pas, qu'on ne connaît pas. Bon la discrimination, c'est plus fort que ça quand même. C'est un rejet brutal, peut-être des fois sans réflexion, de quelque chose qu'on ne maîtrise pas. Moi, j'ai du mal à le penser. Mais d'un autre côté, je dois faire des discriminations aussi sur des choses, peut-être sans m'en rendre compte. Je ne pense pas être trop brutale ou radicale non plus. C'est toujours facile de regarder les autres, mais ce n'est pas évident de voir si on n'est pas pareil non plus. Je ne pense pas l'être. Je ne pense pas être ni raciste, ni intolérante non plus. Mais il y a peut-être des gens qui peuvent me voir comme ça aussi, chacun place aussi à différents niveaux. Pour moi, c'est un rejet brutal sans raison et sans réflexion. »*

*(0021, F, 30)*

« *..., remarquez, le discriminatoire, j'associe ça aussi un peu à la xénophobie. »*

*(0002, F, 53)*

### *5- En guise de conclusion partielle*

En somme, il paraît assez massivement qu'une sorte de modèle de la discrimination se donne à voir dans la ségrégation raciale ou apartheid qui fonde une différence statutaire sur une apparence manifeste ou seulement supposée. Le traitement inégalitaire fondé sur « la couleur de la peau », ce traitement « au faciès », devient en un sens le symbole de la discrimination sociale. Cette pratique se présente comme une sorte d'étalon de la discrimination sociale. On pourrait dire, tout à la fois summum et étalon conceptuel de la pratique discriminatoire. D'où, bien entendu, la difficulté à faire entrer tout et n'importe quoi sous ce régime de la séparation substantielle.

Mieux, et compte tenu de ce qui a déjà été énoncé dans la partie précédente, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle deux conceptions bien contrastées de la discrimination peuvent désormais être confrontées. D'une part, une conception que nous qualifierions volontiers d'anglo-saxonne, qui fait de la discrimination une pratique sociale généralisable à tous les domaines de la vie sociale et susceptible de se traduire en sentiments et expression d'une variable de satisfaction au niveau des individus. D'autre part, une conception, disons républicaine, dans laquelle la discrimination apparaît comme une sorte de crime politique puisque se trouve dénier la capacité de certains individus à participer à l'humaine condition, degré premier, hiérarchiquement, d'appartenance à la collectivité. Autrement dit s'affronte une conception ordonnée à une conception exclusiviste de la discrimination. L'une est graduelle et collectionne tous les écarts, l'autre est dichotomique et sanctionne certains manquements. De là, donc, la quasi-uniformité des réponses négatives au questionnaire d'enquête Eurobaromètre et la plus grande variété des propos recueillis au cours des entretiens.

Cela dit, on le voit bien en considérant les déclarations qui nous ont été faites concernant les discriminations liées au « genre », ces conceptions sont avant tout des enjeux idéologiques et, peut-être, politiques. Discriminer les individus selon leur genre, ou l'attribution générique qui peut leur être appliquée avec succès, relève-t-il d'une variété possible d'actes discriminatoires susceptibles d'être cumulés avec une multitude d'autres ? Ou est-ce une modalité particulière de la dénégation identitaire de la qualité première de tout être humain ? On comprend mieux, par parenthèse, pourquoi les « droits de l'Homme » arrivent à fractionner l'idéologie féminisme. Selon qu'ils sont tenus pour un mode d'exercice, parmi d'autres, de la domination masculine ou pour la catégorie générique première dérivant de la notion d'humanité, les

« droits de l'Homme » sont amenés à jouer des rôles bien distincts quand la discrimination s'entend en termes de « genres ».

En somme, si à l'analyse nous pouvons dégager deux visions bien contrastées de la discrimination, au plan conceptuel, même si nous pouvons noter combien ce que nous avons nommé la vision républicaine de la discrimination semblait s'imposer dans la conscience des personnes que nous avons rencontrées, se fait jour néanmoins des zones d'incertitude dans lesquelles les cadres conceptuels et les visions idéologiques semblent moins assurés. La discrimination liée au « genre » en est un exemple manifeste, mais d'autres semblent pouvoir également venir atténuer la pureté de l'opposition idéaltypique. C'est du moins ce qui ressort des entretiens que nous avons réalisés.

## **Chapitre 6**

### **LES « MOI » :**

### **« MOI-JE » ET L'AUTRE MOI DES AUTRES**

#### *1- « Vos papiers ! »*

La dialectique du Même et de l'Autre n'est pas qu'un exercice de rhétorique à l'usage des apprentis philosophes. La dialectique du Même et de l'Autre, de l'Identité et de l'Altérité, du Soi et du Non Soi..., traverse bien des processus de formation de ce que l'on va tenir par ailleurs pour la réalité de l'individu ou du groupe.

A écouter les personnes rencontrées au cours de cette étude, on ne peut qu'être frappé par l'importance qu'elles accordent à la dénégation des « identités » prêtées par les autres. Comme si, pour une bonne part, l'identité personnelle était aussi le résultat d'une négociation, voire d'un combat ou d'un refus de l'altérité proposée voire imposée par les autres. C'est-à-dire cette identité alternative que les autres, en somme, tentent de vous imposer.

L'autre moi que me donnent ainsi les autres de moi-même, a donc tendance à me contraindre à ne pas être ce que je souhaite être, à ne pas être qui je souhaite être. Mon identité personnelle, celle que j'entends pouvoir faire valoir aux yeux de tous ou peut-être seulement

de certains, en tout cas énoncer auprès de qui veut bien l'entendre —un enquêteur entre autres—, est du coup en jeu. Dire son identité, dans ces conditions, est toujours plus que l'acte auto-déclaratif ou performatif par lequel je la fais advenir publiquement. Certes, dans nombre de situations sociales, il suffit de l'énoncer, de la décliner comme l'on dit aussi, pour qu'elle soit reçue. Encore que, en certaines circonstances, un contrôle, une vérification d'identité soit envisageable ou même exigée. Pour en attester ou plus exactement pour la faire reconnaître, je ne puis donc seulement l'affirmer, la déclarer, la proclamer..., il me faut encore ruiner les identités alternatives et, partant, altérées que donnent de moi les autres. C'est ce que je fais notamment lorsque, au policier de l'air et des frontières ou à tout autre représentant de la force publique qui me le demande, je présente mon passeport ou ma carte d'identité, documents censés établir que je suis et le titulaire de l'identité qui y figure, et le « seul » à pouvoir y prétendre. Au « vos papiers ! » qui vous met si ce n'est en accusation, au moins en suspicion et en examen —ne les examine-t-on pas ces « papiers d'identité » ?— répond donc la production d'un document établissant que « je » suis bien ce « moi » qui s'y trouve décrit. D'ailleurs ne répond-on pas à celui qui proclame votre identité en énonçant votre nom, votre prénom, etc. : « c'est moi ! ».

Mais si la fonction sociale du document d'identité est de mettre en correspondance un « *Je* » et un « *Moi* » de telle sorte que je puisse affirmer *urbi et orbi* : je suis moi-même ce « *Moi* », il est loin d'en avoir livré toute la substantifique moelle. De ce point de vue le document d'identité n'est qu'un symbole d'identité. Il peut, il doit, lui être associé, mais il ne dévoile presque rien de la « vraie » identité personnelle, de ce que l'on va présenter parfois comme son identité « réelle », « profonde », en tout cas au-delà de ces marques de reconnaissance que nous venons d'évoquer.

C'est bien là ce que bon nombre de nos interlocuteurs ont voulu nous faire savoir nous leur posions la question introductive du « guide d'entretien » qui portait sur les « papiers d'identité »<sup>77</sup>. Ils nous précisaient, en effet, que, dans certaines circonstances les indications portées sur ces papiers suffisaient largement, tandis que dans d'autres cela n'apportait pratiquement rien. Pour le dire autrement, l'identité dont témoignent les « papiers » relève de l'état civil, c'est-à-dire d'un procédé d'enregistrement des individus, selon des catégories d'ailleurs variables, dans le but de les distinguer les uns des autres et de les reconnaître. Mais cet état civil doit être soigneusement dissocié de la personnalité cette « identité profonde », singulière, unique qui ne peut-être attachée qu'à la personne elle-même.

---

<sup>77</sup> Voir Annexe 2 ci-après.

Pour donner quelques-unes des déclarations recueillies :

« Par rapport à l'État, oui, tout à fait. Par rapport aux relations, je ne pense pas que les papiers soient l'idéal, mais par rapport à l'État c'est largement suffisant. »

(0014, F, 33)

« Non c'est un peu court pour dire ce qu'on est. Mais c'est suffisant dans la mesure où on n'a pas grand chose à dire à des gens qu'on ne connaît pas. Voilà ! »

(0100, M, 22)

« Alors, ça ! Non, il ne me manque rien sur mes papiers d'identité parce que je ne voudrais pas que ça rentre après dans ma vie privée. Donc pour moi, c'est très bien parce que c'est montré à tout le monde, aux gendarmes... Tout ça c'est très bien. »

(0106, F, 31)

« Non ! Non, c'est clair, c'est juste ce qu'on voit. C'est juste l'apparence, c'est clair. »

(0109, F, 46)

« Non ! Non, non, il n'y a aucun trait de caractère, il n'y a rien qui personnalise les gens ! Il n'y a qu'une identité de citoyen. »

(0111, M, 36)

« Au point de vue identité, oui. Mais au point de vue personnalité, certainement pas ! C'est tout. »

(0002, F, 53)

« Comme je n'ai rien à cacher, je trouve que cela me suffit sans problème. Il ne faudrait pas qu'il y ait trop trop de choses là-dessus, non plus. Parce qu'après cela devient de l'inquisition ! On est déjà tellement bien surveillé qu'il faut limiter les choses ! »

(0114, M, 51)

« *Vis à vis de la loi en fait ou vis à vis des autres ?* »

(0006, F, 24)

« *Non, ce ne sont pas des indications suffisantes parce que ça ne rend pas compte de ma personnalité. Ça donne simplement des indications d'état civil. Tout ce qui fait ma personnalité propre, ça n'apparaît pas.* »

(0010, F, 51)

« *Oh ! Bien oui, pourquoi ? Il n'y a pas besoin de savoir... Enfin cela me paraît suffisant. Pourquoi vous voudriez mettre plus ?* »

(0112, M, 47)

« *Non, pour moi, je me fie plus à la personnalité, à la personne elle-même. Après, qu'elle me montre n'importe quel papier... Si je suis bien avec la personne, pour moi, c'est le principal. Après, ce qui est écrit sur la carte, bon, ben, ça dit ce que ça veut, c'est pareil.* »

(0003, M, 26)

« *L'identité d'une personne ne se réduit pas à sa date de naissance, à son sexe, à sa nationalité. C'est son état civil, en fait.* »

(0009, M, 39)

« *Ça donne un premier aperçu de la personne évidemment. Déjà son âge, et puis, sur la photo, un peu, de voir le physique, à quoi il ressemble. Mais je ne pense pas que ça donne véritablement la personnalité de la personne. À part peut-être éventuellement l'adresse, histoire de voir s'il est dans un milieu aisé ou pas. On peut après émettre des hypothèses, mais ça reste quand même très éloigné.* »

(0013, M, 20)

Ce qui se dégage donc de ces extraits est la double face de l'identité individuelle. L'une, qui se donne à voir publiquement, peut même recevoir un caractère officiel et tient volontiers dans les catégories descriptives adoptées par l'état civil. On pourrait presque dire identité *a minima* mais d'exhibition maximale. L'autre, ô combien plus privée, « personnelle », voire

tenue secrète pour n'être dévoilée qu'aux conditions expresses de l'élection la plus restrictive, forme ce que l'on tient pour la personnalité, c'est-à-dire l'ensemble des traits reconnus, et le plus souvent revendiqués, constitutifs de la singularité de l'individu.

Mais tel Janus, l'identité arbore toujours ses deux faces quand bien même une seule ne serait éclairée. Car l'identité n'est pas un collage, un grossier rapprochement de deux séries hétérogènes d'attributs identificatoires. Les deux faces communiquent et ne sauraient s'ignorer. On l'a vu, le patronyme qui figure sur le document d'identité est le même que celui qu'on assume publiquement. Parfois amèrement et secrètement lorsqu'il fait l'objet des plaisanteries de l'entourage, d'autre fois avec ostentation lorsqu'il s'accompagne d'un capital d'honneur, à l'occasion dans la discrétion quand ce dernier se fait bien lourd à porter. D'autres fois encore, dans l'effacement ou la dénégation puisqu'il pourra éventuellement être gommé au profit de nouveaux termes d'adresse autrement plus intimes et plus facilement acceptables. L'identité est donc janussienne. Elle peut à la fois varier en extension et en compréhension. Recevoir la plus grande extension sur son versant public et la plus grande compréhension sur son versant privé. Pour autant, c'est toujours du même individu qu'elle est l'identité.

Mieux, cette identité, comme nous le précisons dans la présentation de ce travail, n'arrive à s'élaborer que sur un fond de communauté partagée. Cela est vérifié, pour le moins, pour ce qui a trait à son versant « public ». Mais cela reste largement vrai pour son versant « privé ». Pour le dire d'une autre manière, le trait qui distingue, qui singularise, est aussi un trait partagé. Le patronyme encore. Il différencie l'individu, évite qu'on le confonde avec un autre. Mais en même temps réclame un registre commun, notamment phonétique, voire sémiologique, peut-être même sémantique, pour être reçu sans risque de sur-compréhension, de repérage dépréciatif ou appréciatif et, par exemple, de classement dans la catégorie des allogènes. « C'est un nom polonais » nous a-t-on rappelé quand sa prononciation se faisait incertaine. « Vous avez un nom juif » relèvera la personne qui fera le plus état de son appartenance à la communauté des juifs français, à l'endroit du sociologue qui mène l'entretien. Etc.

Pour conforter une image que nous avons déjà utilisée, faire montre d'une identité, être identifiable, c'est être susceptible de faire l'objet d'un portrait-robot. Le portrait-robot n'est-il pas la production d'une « identification », à défaut d'être une identité, à partir des éléments les plus communément partagés, à partir du stock des variations possibles d'un même trait<sup>78</sup> ?

---

<sup>78</sup> Michel Messu, 1991, *Les assistés sociaux, analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Privat.

Et puis, avec le portrait-robot n'arrive-t-on pas à découvrir celui qui était dissimulé ou se dissimulait grâce à un trop plein de traits identitaires singuliers. Paradoxe de la singularité dont le trop plein permet de se fondre dans la généralité, le commun, la masse et la foule.

Pour le dire encore autrement, l'identité dont on nous entretiendra au travers de tous ces entretiens se conjugue sous deux modalités que, pour faire bref, nous qualifierons de public/privé. Mais, elle reste toujours revendiquée comme une seule et même identité. L'identité est donc tout à la fois « une » et « multiple ».

C'est même ce dernier point qui fait le plus débat dans les sciences sociales. La tendance, on l'a vu, est de mettre l'accent sur la variété des registres dans lesquels se construirait, partiellement à chaque fois, l'identité de l'individu. Son identité personnelle serait en quelque sorte la somme raisonnée de ses identités partielles. Ce qui, temporellement ou tendanciellement provoque des « crises » (Dubar, 2000 ; Kaufmann, 2001). Crises d'autant plus importantes que la rupture d'avec les formes communautaires anciennes, censées apporter une stabilisation de l'identité, ne trouvent pas de substituts dans les formes nouvelles du « sociétaire ». De là la souffrance et la fatigue dans laquelle se retrouve l'individu d'être soi (Déjours, 1998 ; Ehrenberg, 1998).

Que la pluralité identitaire soit de plus en plus à l'ordre du jour dans nos sociétés, là où, hier encore, prévalait l'unité identitaire, cela ne conduit pas encore à l'éclatement de l'identité, à sa parcellarisation ontologique. Comme si l'individu, qui en reste tout de même le support, se trouvait totalement désarticulé, fractionné en autant d'identités segmentées. Et d'autant plus segmentées qu'elles seraient censées opérer dans des univers sociaux eux-mêmes totalement éclatés. L'individu et les univers sociaux dans lesquels il est amené à évoluer ne seraient donc plus, dans ces conditions, qu'un champ de particules animées d'un mouvement brownien. De quoi fatiguer en effet.

Donc, si les identités individuelles sont bien amenées à se construire tout autrement qu'elles ne le faisaient antérieurement quand les structures sociales paraissaient mieux stabilisées, l'identité personnelle continue à se présenter sous forme unitaire. « *Je* » s'affirme toujours. Ce serait donc les conditions sociales historiques dans lesquelles se forge l'identité personnelle qui auraient connu quelque bouleversement et engendré la crise. Encore que, l'histoire sociale se présente bien souvent sous les traits de « crises », dont des crises identitaires. C'est par exemple le sens qu'il faut donner à ce que Robert Castel a appelé la « désaffiliation »<sup>79</sup> et qui

---

<sup>79</sup> Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

connaît aujourd'hui une telle fortune que toute relation sociale mouvante —et Dieu sait si elles peuvent l'être— est perçue comme le signe d'une nouvelle désaffiliation.

Réaffirmons donc que l'identité personnelle, même janussienne, ne peut se comprendre sous le seul terme de la fragmentation. Parce que janussienne, elle en appelle, justement, toujours à l'unité.

Or, nous l'avons vu, le processus d'affirmation identitaire n'est pas seulement déclaratif, il est aussi probatif et polémique. Et c'est là que se fait l'unité, qu'opère le processus unitaire. C'est d'ailleurs moins les objets de la polémique qui importeront ici —disons le contenu de la preuve à apporter—, que la modalité conflictuelle par laquelle s'énonce aussi toute quête identitaire. En un sens, on peut dire que c'est autant la procédure qui fait l'identité individuelle que ce sur quoi on va la faire reposer.

## ***2- Encore une fois, discrimination et identité***

Nous avons donc cherché à appréhender, à travers les entretiens que nous avons menés comme dans l'ensemble de cette enquête, les effets structurants, c'est-à-dire en l'occurrence déstructurants et restructurants, des discriminations rencontrées par les individus au cours de leur histoire personnelle. Car toute discrimination, de ce point de vue, engage, peu ou prou, une sorte de (re)négociation de l'identité personnelle, en tout cas de l'identité virtuelle si l'on veut parler comme Goffman. Toute discrimination est aussi une imposition d'une image de soi à laquelle on ne souscrit pas toujours.

Pour le dire cette fois dans des termes sartriens, les formes de discrimination que peut rencontrer un individu le constituent « sur un type d'être nouveau qui doit supporter des qualifications nouvelles »<sup>80</sup>, et, ce faisant, instituent l'agent discriminateur, l'Autrui discriminant, en « médiateur indispensable entre moi et moi-même » comme le dit si justement Sartre. C'est cet agent discriminateur, en effet, qui me contraint à m'envisager autrement que je ne l'avais fait jusqu'alors. En me renvoyant une image non conforme de moi, il me contraint à un retour sur moi-même. Il m'impose, médiatement donc, un retour réflexif. L'Autrui discriminant est aussi mon principe de réflexivité.

Pour illustrer ce principe, prenons l'exemple de la « honte » dont traite Jean-Paul Sartre dans *L'Être et le Néant*. Cet exemple est organisé autour de la *reconnaissance* à laquelle procède

---

<sup>80</sup> Jean-Paul Sartre, 1943, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, p. 276.

celui qui éprouve le sentiment. « Je reconnais que je suis comme autrui me voit »<sup>81</sup>, souligne Sartre, et j'en éprouve une sorte de responsabilité. « La honte est honte *de soi devant autrui* » dit-il encore<sup>82</sup>. C'était déjà cette reconnaissance de l'inacceptable que nous avons décelée chez certains bénéficiaires de l'assistance sociale. Pour ces derniers, en effet, chaque démarche auprès des institutions sociales et des travailleurs sociaux leur rappelait combien ils n'étaient plus en capacité d'assurer leur propre existence, de « s'en sortir par soi-même » comme ils l'énonçaient. D'où le sentiment d'être habité, en tout et pour tout, par la honte<sup>83</sup>.

S'agissant du sentiment d'être ou d'avoir été discriminé, la *reconnaissance* se double, le plus souvent, d'une logique de *refus*. Laissons de côté, pour le moment du moins, le cas de ce qu'on nomme les « discriminations positives », c'est-à-dire ces formes de valorisation volontariste d'un trait personnel, d'un attribut individuel, plus ou moins partagé avec d'autres, à des fins de distinction majorative. Limitons, pour le moment, notre propos aux formes de discrimination négative, celles qui dévalorisent volontairement un trait personnel, un attribut individuel à des fins de déclassement social, de distinction péjorative.

Ce qui s'exprime alors, en tout cas dans les entretiens que nous avons réalisés, est d'abord un refus. Ce peut-être parfois un refus « blasé », une sorte de fatalisme exprimé le plus souvent à l'endroit de l'administration, surtout lorsqu'un enjeu stratégique se fait jour. Par exemple en termes de régularisation de la présence de la personne sur le territoire, de naturalisation, bref, d'obtention de « papiers ». Comme dans ce cas, rapporté par l'une des personnes que nous avons rencontrée :

« - Ben oui, mais malheureusement, comme je l'avais dit la dernière fois, la France n'a pas pris en compte mon prénom et donc je n'ai que le nom actuellement. Je ne porte qu'un seul nom. Je n'ai plus de prénom depuis que j'ai été naturalisé.

- Officiellement, vous n'avez pas de prénom ?

- Officiellement, en France, oui, je n'ai plus de prénom, parce qu'il y avait une erreur sur mon nom. Comme je n'avais pas de prénom français, ils ont cru comprendre que tout ça c'était le nom, donc ils ont porté ça à la place du nom. »

(0008, M, 43)

<sup>81</sup> *Ibidem*

<sup>82</sup> *Ibidem*

<sup>83</sup> Voir Michel Messu, 1991, *Les assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Privat. Voir également Ruwen Ogien, 2002, *La Honte est-elle immorale ?*, Paris, Balland.

Il y a qu'ici, bien souvent, les « papiers » ont une autre valeur que celle d'être un reflet symbolique de l'identité personnelle. Ils sont d'abord une forme de reconnaissance d'un droit. Celui de la légitimité de la présence sur le territoire national. Dès lors, ces « papiers », signes, qui plus est, d'une exigence bureaucratique, formelle, de l'administration française, restent quelque peu dissociés de la question identitaire personnelle. L'identité dont ils témoignent est du côté de l'administration —celle qui donne le « coup de tampon »—, l'identité de la personne est ailleurs, elle n'est pas consignée sur les « papiers », elle est du côté des appartenances —notamment communautaires, mais pas exclusivement— que l'on porte dans son cœur. Les deux faces de Janus ont tendance, ici, à se dissocier et à devenir autonomes. L'une se formalise au point de perdre certains de ses liens avec l'autre. Ainsi on peut perdre son prénom, on peut voir modifier son nom, recevoir une date de naissance approximative, etc. L'autre se trouve confortée dans sa dimension intime, dissimulée, cachée parfois, soigneusement estompée souvent. C'est pourquoi des difficultés rencontrées avec la première, on en parle, comme nous le confiera la personne précédemment citée, « avec [sa] communauté » (0008, M, 43).

Plus généralement, qu'il s'agisse de « papiers » ou de tout autre chose, les gestes de discrimination subie, de traitement inégalitaire, sont fréquemment présentés comme des atteintes à son quant-à-soi et donc à son identité « profonde ». Au-delà du sentiment d'injustice sociale, de l'atteinte aux droits et à la normalité des valeurs humanistes, c'est en effet l'inadéquation de l'image de soi donnée ainsi par l'autre qui se trouve récusée. Même si, on l'a vu, ce sont, en dernière analyse, pour des raisons à mettre au compte de l'« ignorance », de la « bêtise », du « préjugé inconsidéré », etc., bref, de la défaillance rationnelle et relationnelle, que l'image de soi donnée par l'autre se trouve être inappropriée, inadéquate, en un sens, inconvenante. C'est dire qu'on ne s'y reconnaît tout simplement pas, que l'on se trouve dans l'impossibilité de la recevoir pour soi-même comme sa propre image. Mais c'est dire aussi qu'entre ces deux images de soi possibles, il va peut-être falloir choisir. En tout cas qu'une lutte entre les deux va s'engager ou se trouve déjà engagée.

On peut donc affirmer que la discrimination se donne comme un écart significatif entre l'image de soi donnée par l'autre et l'image de soi fournie par soi-même. Écart significatif

néгатif, voire néantisant, dans le cas qui nous préoccupe ici, puisque nous avons écarté ce qu'on appelle la discrimination positive<sup>84</sup>.

On pourrait signaler une tendance à l'atténuation, à l'euphémisation, si ce n'est à la cécité voulue, dans cette manière de glisser vers le registre des défaillances rationnelles et relationnelles quand ce sont des valeurs premières, universelles et irréfragables qui sont en jeu. Mauvaise foi sartrienne quand se joue l'être —ou ce qui en tient lieu— d'un individu ? Possible. Mais, la question est peut-être plus simplement celle de la compréhension de ce que discrimination veut dire, et conséquemment celle des contours d'extension du domaine des pratiques discriminatoires.

Bien des fois, nos interlocuteurs nous ont laissé entendre que la discrimination a d'abord le sens d'une privation d'un droit politique, constitutif d'une société démocratique prônant l'égalité de traitement des citoyens qui la forment. De ce point de vue, la discrimination heurte au premier chef une conception de la vie collective fondée sur ce qu'on va appeler la dignité humaine à laquelle peut prétendre tout citoyen. Ce qui en fait quelque chose de plus que l'injustice sociale qui, elle, en appelle plutôt au droit, et aux droits de l'Homme en particulier. Notons toutefois que dans les propos que nous avons recueillis le vocable « discrimination » tend le plus souvent à recouvrir ces deux registres, à glisser de l'un à l'autre.

En d'autres termes, si le domaine d'expression par excellence de la discrimination est celui du politique, de la règle de droit qui régit les rapports entre les citoyens, les manquements aux formes de la civilité, au bon goût et aux bonnes manières, relèvent, du coup, d'un autre registre. Et pourquoi pas de celui des défaillances rationnelles et relationnelles ? Si tant est que la « connerie humaine », l'imbécillité... en relèvent exclusivement.

Mais quoi qu'il en soit, même exprimées dans ce second registre, les discriminations éprouvées le sont toujours en termes de déni identitaire.

---

<sup>84</sup> On notera, à cette occasion, que les personnes que nous avons rencontrées n'envisagent guère le cas de discrimination positive. Dans leur esprit, la discrimination est toujours négative. Ce qui confirme bien que celle-ci s'apprécie d'abord au plan politique, au plan des principes fondamentaux de l'organisation de la vie politique et sociale.

### 3- *Le déni identitaire*

C'est qu'en effet, à travers toutes ces formes de discrimination, se joue à n'en pas douter l'image de soi, l'identité personnelle sur laquelle on souhaite que chacun puisse s'arrêter.

Les dénégations arguant de l'« ignorance », de la « bêtise » ou du « préjugé inconsideré » entendent bien restaurer une image de soi, une identité personnelle, malencontreusement malmenée. Le traitement par l'atténuation, l'euphémisation, voire la mauvaise foi, est une manière d'esquiver le choc frontal auquel risque de conduire la prise au sérieux de l'identité alternative fournie par l'autre. Le faire, ce serait s'engager dans le conflit ouvert. Ce serait en appeler à l'arbitrage d'un tiers pour dire le droit, le vrai, le juste. Ce serait, en tout cas, procéder à la publicisation d'un *Ego* qui n'en demandait peut-être pas tant. Autrement dit, ce serait devoir produire sur la scène publique toutes sortes d'autres attributs identitaires personnels susceptibles, à leur tour, d'altérer l'image de soi que l'on entendait donner aux autres. Le coût de l'affrontement peut donc être élevé et l'issue parfois incertaine. De ce point de vue, le traitement par l'atténuation, l'euphémisation, voire la mauvaise foi, est une méthode à moindre coût de préservation de l'identité personnelle qu'on entend donner aux autres. Pour le moins, à tous les autres qui sauront se satisfaire du statut de témoin bienveillant.

Maintenant, la confrontation a néanmoins bien lieu. Il arrive même que la dénégation en vint à porter sur ce qui apparaît comme un enjeu essentiel, quelque chose qui engage ce qui est tenu par chacun pour son « identité profonde ». L'enjeu cette fois devient le rétablissement de cette « identité profonde », souillée par l'image que l'autre en a donnée, par le déni auquel il s'est livré en lui conférant tel ou tel attribut discréditif, tel ou tel stigmate si l'on veut encore parler comme Goffman.

Mais alors que Goffman envisage plutôt des situations dans lesquelles les individus stigmatisés le sont sur la base d'un attribut discréditif réel, qu'il soit patent ou dissimulé, actuel ou en puissance —rarement, il se trouve imaginaire ou fantasmé—, c'est vers ce dernier que nous souhaitons spécifiquement nous tourner. Certes, dans tous les cas, comme le dit avec force Goffman, c'est en tant que « point de vue » et non en tant que « personne » que l'individu se trouve stigmatisé<sup>85</sup>. Du coup, imaginaire ou réel, l'attribut discréditif peut toujours opérer un travail de discrimination.

---

<sup>85</sup> « Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue », Erving Goffman, trad. franç. 1975, *Stigmate*, Paris, Éditions de Minuit, p. 161

Toutefois, et comme le montre d'ailleurs Goffman, l'attribut discréditif, s'il est réel ou imaginaire, ne laisse pas les mêmes possibilités de réaction pour celui qui le reçoit. Déjà la distinction qu'opère Goffman entre l'*individu discrédité* du fait d'un attribut discréditif, d'un stigmaté difficilement dissimulable (difformité physique, couleur de la peau, bégaiement...) et l'*individu discréditable* car titulaire d'un attribut discréditif, d'un stigmaté, dissimulé et que seule la personne qui s'en sait affligé connaît —c'est pourquoi elle peut entreprendre de le dissimuler—, cette distinction donc attire l'attention sur le traitement différentiel qu'il convient peut-être d'accorder aux différents types de stigmatés, au différents types d'attributs discréditifs.

Sans que la logique démonstrative de Goffman soit à remettre en cause, du moins celle qui accorde le primat à la relation sociale sur l'attribut discréditif proprement dit<sup>86</sup>, nous porterons, quant à nous, notre attention sur ces attributs discréditifs fantasmés et les enjeux identitaires qu'ils recèlent. C'est cela que nous pouvons appeler une « altérité refusée »<sup>87</sup>.

#### ***4- La gestion d'une identité altérée***

Quant l'attribut discréditif et discriminant est perçu comme une attribution intempestive, pour le moins imméritée, en tout cas injustifiée, celui qui la reçoit n'a guère d'autre possibilité de réaction —en dehors de l'acceptation passive et généralement feinte— que de lui opposer sa propre vision de son identité personnelle —assortie éventuellement d'un retour du stigmaté à l'adresse du stigmatisateur. Généralement, il semble que l'attribut discréditif et discriminant ne puisse être reçu comme tel, sans réaction d'opposition, sans démenti et contre proposition, sans une sorte de contre-offensive. L'attribut discréditif et discriminant relève, en effet, d'une catégorisation infamante, il introduit le sens d'une différence ou d'une distinction là où elle n'a pas lieu d'être, là où elle ne devrait pas avoir cours. En ce sens, l'identité personnelle s'en trouve altérée, voire souillée.

---

<sup>86</sup> « Le mot de stigmaté servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. » Erving Goffman, trad. franç. 1975, *Stigmaté*, Paris, Éditions de Minuit, p. 13.

<sup>87</sup> Michel Messu, 2003, « L'altérité refusée : l'autre Moi des autres », Colloque international de sociologie « Altérité et société », Athènes, 7-9 mai 2003.

Partant, elle demande réparation.

Aussi, et peut-être par souci d'une plus grande efficacité, d'une recherche du meilleur crédit ou de la plus forte conviction, cette quête de réparation va prendre l'allure non d'une réfutation termes à termes –et en particulier de la terminologie employée par l'agent discriminant-, mais plutôt d'un réquisitoire à l'encontre des présupposés et autres préjugés contenus dans l'attribution discréditive et discriminante. Comme si l'on se situait sur le plan des principes avant que de répondre aux termes de l'attribution sujette à caution.

C'est que derrière cette dernière se dissimule une forme de substitution d'identité par une sorte d'imposition d'altérité. Plus que le contenu de l'énonciation discréditive et discriminante, c'est l'imposition d'altérité, d'identité alternative et altérée, qui se trouve récusée.

Ainsi Mathilda, déjà rencontrée plus haut, n'énonçait pas autre chose quand son accent, qui ne pouvait que trahir son origine étrangère, entraînait quelque catégorisation parfois péjorative.

« A partir du moment que je parlais... Ce n'était pas un accent maghrébin, parce que l'accent maghrébin n'est pas ..., mais l'accent libanais, ... il est connu. Y'en a qui me disait : "vous êtes libanaise vous !" Au début on me prenait pour une espagnole, une italienne, aussi... Après moi je corrigeais. Je n'avais pas honte de mes origines, bon sang... Pourquoi ? Ils sont pas si mauvais que ça, malgré la guerre ! J'avais pas à avoir honte de mes origines. Je leur disais : "si, moi j'aime la France, j'ai appris à l'aimer dans mon pays, c'est mon pays qui m'a appris à aimer la France". Alors comment en vouloir à ce pays ? »

(1003, F, 61)

Ainsi, ce que l'autre proclame, *urbi et orbi*, comme une identité censée me revenir devient du coup comme un double altéré de celle que j'entends voir triompher comme identité personnelle. Un double rendu tout autre par l'action d'un tiers, c'est-à-dire en l'occurrence d'un autre que moi. C'est exactement le conflit que met en scène Goffman entre l'identité sociale virtuelle, en « puissance » d'être, et l'identité sociale réelle, attestée et confirmée. D'où les réactions engendrées par un tel conflit. Réaction dont la finalité est de « restaurer » -du moins l'espère-t-on-, une identité personnelle dans sa prétention à recouvrir celle qu'on entend donner de soi.

C'était là, par exemple, le sens du combat que Mathilda nous disait mener pour que l'intolérance communautaire qui triomphait au Liban n'opère pas, en France, au sein de la

communauté libanaise. Donc, pour que les Libanais, au moins lorsqu'ils séjournèrent en France, puissent recouvrer l'identité qui leur seyait, sans subir les catégorisations, notamment religieuses, qui, là-bas, les classaient et les enfermaient.

« On dit “chasse le naturel, il revient au galop”. Moi, quand je rencontre une personne libanaise, ici, je ne lui demande pas quelle est sa religion. Pourquoi on me la pose à moi ? Libanaise, de telle région, ça s'arrête là. »

(1003, F, 61)

### 5- *Ego et alter ego*

Quand le conflit prend la forme d'une confrontation entre *ego* et un *alter ego*, celui-là tend à prendre l'allure, chez *ego*, d'une défense *pro domo*. Comme si c'était de son intégrité, de sa cohérence intrinsèque, dont il était question. Mais, au-delà de l'expression du dissensus entre *ego* et son *alter ego*, c'est peut-être une modalité fondamentale de la construction identitaire dont il est ici question. Celle d'après laquelle l'identité personnelle se construit toujours dans ce rapport conflictuel avec l'image que l'autre tente de donner de soi.

On peut même dire que pour une bonne part, l'identité personnelle est le produit de la confrontation et, sans conteste pour partie du moins, du refus de l'autre image de soi proposée par un *alter ego*.

Quoi qu'il en soit, dans le cas des formes de discrimination sociale qu'il nous était donné d'étudier, la contestation et le rejet d'une altérité identitaire proposée, et partant imposée, par un autre apparaît bien comme une modalité définitionnelle de sa propre identité. Comme si, pour dire qui l'on est, il fallait en passer par dire que l'on est pas ce que l'autre dit qu'on est.

De ce point de vue, le discours de l'autre sur soi-même remplit une fonction de révélation, de mise au point de l'identité que l'on tente de vouloir intrinsèque, « profonde », « enfouie », essentielle –à défaut de la penser « réelle » à la manière de Goffman. Cette identité « profonde », essentielle ou consubstantielle est en quelque sorte toujours au-delà de ce qui s'en trouve présenté tant par *ego* que par son *alter ego*. Elle est foncièrement le produit combiné des présentations conflictuelles.

Non qu'il s'agisse d'un compromis, d'un renoncement partiel et partagé ou de la quête d'un « juste milieu » comme l'on dit un peu trop facilement, mais ce dont il est question c'est d'abord de la nécessaire confrontation au point de vue de l'autre, à l'image alternative que l'autre peut donner de moi. Peut donner de moi aux autres, à la multitude, à l'encan, mais

encore, et peut-être d'abord, à moi-même. Cette autre image de moi que me donne l'autre. Celle qui introduit en moi un véritable conflit de légitimité et qui deviendra, éventuellement, l'enjeu de tous les repentirs, de toutes les conversions, de toutes les affirmations de toute puissance aussi.... Bref, de toutes les formes de « travail sur soi » comme l'on dit volontiers. C'est de ce point de vue que l'altérité identitaire, l'autre image de moi-même, l'autre moi des autres, participe pleinement de la production de l'identité personnelle. Je suis foncièrement, en tant qu'individu ayant une identité déclarée, non pas d'abord le produit de ma déclaration, mais le fruit de ma confrontation à la déclaration des autres.

## 6- « *Moi, je* »

Il est tout à fait frappant de noter que dans l'ensemble des entretiens réalisés le « nous » qui marque l'appartenance au groupe ou à un degré quelconque de formation collective –puisque cela va du couple conjugal *largo sensu* à la collectivité nationale voire supra nationale- ait si peut de place dans la définition que donnent les individus de l'identité qu'ils pensent être la leur. L'observation est intéressante à relever puisque toute une tradition de la sociologie, notamment, a fait de l'identité individuelle une sorte de mixte d'appartenance à un « *Nous* » collectif et d'engagement dans des pratiques de singularisation autorisant, à terme, l'expression d'un « *Je* ». S'y retrouvent des conceptions évolutionnistes qui n'envisagent le « *Je* » qu'à l'issue d'un processus d'émancipation, relative, du collectif initial. Que ce soit une variante du rapport œdipien à la mère ou une analogie des rituels exotiques de passage, dans tous les cas l'émergence du « *Je* » ne se fait qu'au terme d'un processus d'affranchissement et de renoncement –au moins partiel- au « *Nous* » de départ. Comme si, dans tous les cas, devait préexister à l'individu un collectif, une « communauté » dira-t-on le plus souvent, sans lesquels il ne saurait même exister comme individu. Les thèses durkheimiennes sur les solidarités mécanique et organique ne sont peut-être pas étrangères à cette vision du rapport hiérarchique qu'entretiennent le « *nous* » et le « *je* ». Si, chez Durkheim le dualisme *égoïsme/altruisme*, tempéré il est vrai par « l'influence modératrice que la société exerce sur ses membres »<sup>88</sup>, est présent « dès le début, dans toutes les consciences humaines »<sup>89</sup>, il y a malgré tout, chez lui, une sorte d'évolutionniste qui conduit d'une conscience individuelle

<sup>88</sup> Émile Durkheim, 1893 (10<sup>e</sup> éd. 1978), *De la division du travail social*, Paris, PUF, p. 174.

<sup>89</sup> *Id.*, p. 175.

totale­ment « envahie par la conscience collective »<sup>90</sup> vers une conscience personnelle dans laquelle « l'individualisme s'est développé en valeur absolue »<sup>91</sup>. Bref, un glissement du « nous » vers un « je ». L'identité, la conscience de soi, est primitivement « tout entière hors de soi », elle s'élargie en s'intériorisant, « en pénétrant dans des régions qui, à l'origine, lui étaient fermées »<sup>92</sup>. Dans le même esprit Nobe­rt Élias verra dans le *processus de civilisation* un mouvement de « transformation de l'équilibre *Nous-Je* »<sup>93</sup>, mais, insiste-t-il, il ne saurait y avoir d'identité du « *Je* » sans identité du « *nous* ». Point d'identité individuelle donc sans identité collective.

Nous n'ergoterons pas sur les risques d'évolutionnisme théorique que recèlent les approches durkheimienne et éli­asienne, c'est la relation qu'ils établissent entre l'entité collective et l'entité individuelle que nous retiendrons. En la complétant d'entrée, ce qui n'était d'ailleurs étranger ni à l'un ni à l'autre des deux sociologues, d'une réciprocité dans l'établissement de l'équilibre *Nous-Je*. Autrement dit, s'agissant de la construction identitaire individuelle, c'est toujours d'emblée une relation de réciprocité qu'il convient d'envisager. Ce sont les polarités de la relation qui lui donnent son allure générale : *altruiste/égoïste* selon Durkheim, *Nous-pôle social/Je-pôle individuel* pour Élias, « *Nous* » *communautaire* / « *Je* » *sociétaire* pour Dubar, etc. Plus exactement encore, c'est l'intensité polaire qui permet la caractérisation de l'identité que pourront se construire les individus. Car, dans tous les cas, et c'est la position que nous défendons depuis le début de ce travail, ce sont toujours les individus qui produisent leur identité, celle-ci ne leur est jamais donnée telle quelle. Durkheim, encore, à qui l'on attribue sans ambages un anti-psychologisme foncier, faisait néanmoins remarquer que dans les « sociétés inférieures », comme l'on disait à l'époque, « la conscience de l'individu est envahie par la conscience collective, nous serons même tenté de croire qu'elle est tout entière autre chose que soi, qu'elle est tout altruisme, comme dirait Condillac. Cette conclusion, pourtant, ajoute Durkheim, serait exagérée, car il y a une sphère de la vie psychique qui, quelque développé que soit le type collectif, varie d'un homme à l'autre et appartient en propre à chacun... »<sup>94</sup> C'est toujours par un mouvement de « réification », ainsi que le dénonçait Élias cette fois, que l'on attribue un pouvoir d'effectuation à ce qui réclame pourtant toutes sortes de médiations avant de produire des effets. Erreur logique qui d'une

---

<sup>90</sup> *Ibidem*

<sup>91</sup> *Id.*, p. 176.

<sup>92</sup> *Ibidem*

<sup>93</sup> Nobe­rt Élias, 1938 (trad. franç. 1991), *La société des individus*, Paris, Fayard, p. 207 sqq.

<sup>94</sup> Émile Durkheim, 1893 (10<sup>e</sup> éd. 1978), *De la division du travail social*, Paris, PUF, p. 175.

corrélation phénoménale fait une causalité nouménale. Erreur logique, qui plus est, bien souvent accompagnée d'une illusion rétrospective.

C'est ce genre d'erreur qui fait voir l'appartenance religieuse, par exemple, tantôt comme une causalité extérieure à l'individu, tantôt comme une simple décision « privée » de l'individu. Si l'appartenance religieuse n'opère plus structurellement comme une nécessité sociale et une obligation individuelle modelant en quelque sorte la conscience de l'individu, l'image qu'il entend donner de lui, en un mot, son identité, elle opère toujours conjoncturellement comme affirmation possible d'une conscience libre et autonome. A condition, bien sûr, de ne considérer que les nations qui font de la laïcité et/ou de la démocratie un usage effectif et étendu à la sphère des croyances et des rituels qui leur sont associés. Mais dans aucun cas le rôle de l'individu et de sa conscience ne peut être gommé, fût-il réduit à l'acceptation passive, à l'adhésion conformiste, à la soumission complice. Car même dans ce dernier cas de figure, il y a encore place pour le doute, le calcul et bientôt la défection. Le marannisme est toujours ce sur quoi butte la contrainte sociale la plus brutale. Quant à la liberté des consciences elle opère, elle aussi, dans des registres limités, même si, semble-t-il aujourd'hui, elle élargit encore ses domaines d'investigation. Au-delà du choix entre croyance et agnosticisme, parfois entre croyances constituées, se profileraient désormais des choix limités à l'intérieur des croyances elles-mêmes, des compositions de croyances en quelque sorte selon les goûts et inclinations de l'individu.

Notre premier interlocuteur nous le déclarera :

« *Disons qu'on était catholique mais pas pratiquant. C'est-à-dire qu'on était catholique, baptisé, etc., mais j'ai fait la démarche moi-même. Par contre, je n'aime pas trop la religion. Disons que je me pose des questions et que j'essaie de les chercher à travers la religion, pas seulement catholique, bouddhiste, etc. (...)*  
*Et comme la plupart sont des paraboles, j'essaie de les expliquer pour pouvoir apporter des réponses à mes questions. »*

(0001, M, 26)

Bien d'autres nous dirons des choses similaires. Pour ne considérer que quelques uns de nos tout premiers entretiens :

« *J'ai été élevée dans un esprit catholique, pas de trop, mais on m'a donné le choix. Et je pense que c'est important. Je pense que c'est un atout, enfin une différence qui fera qu'on ne sera pas comme les autres. Donc je le prends vraiment comme quelque chose de positif. Ça apporte une culture différente, donc*

*chacun a sa culture. Et c'est marrant d'en parler avec des copines, de comparer en fait, de voir pourquoi chez les uns on fait ça, pourquoi chez les autres on fait ça. C'est intéressant aussi d'avoir des différences. On est différent des autres, c'est aussi par rapport à ça je trouve. Moi je l'assume bien. »*

*(0006, F, 24)*

*« Et puis moi, j'ai hérité de la religion catholique de ma mère. Question croyance, elle m'a toujours dit : fais ce que tu veux, si tu as envie de te diriger vers le protestantisme ou le judaïsme ou le catholicisme, fais ce que tu veux. Mais bon rien ne m'a vraiment attiré. Et en prenant un petit peu de l'âge, j'ai appris à me renseigner un petit peu à droite et à gauche, et finalement...(...) Ben disons que j'ai une vision des choses assez personnelle. »*

*(0013, M, 20)*

*« Pour moi, chacun a sa pensée, s'il a envie de croire ou de ne pas croire, il a ses raisons. Après, je ne vais pas m'étaler là-dessus, c'est comme les sujets politiques, c'est un peu. Je ne vais pas être contrarié parce qu'il ne croit pas en Dieu ou parce qu'il a une autre religion que la mienne. Il a ses opinions, j'ai les miennes, il a ses raisons, j'ai les miennes, c'est tout. »*

*(0003, M, 26)*

*« Oui j'ai été élevée dans la religion catholique et je pratique peu. J'ai aussi élevé mes enfants dans cette religion et ils ne comprennent pas qu'on les ait fait..., même qu'on les ait fait baptiser. Ils ne comprennent pas qu'on les ait élevés dans cette religion-là, alors qu'on ne pratiquait plus. On leur a expliqué que c'était une façon de connaître ses parents, que c'était de l'histoire. Et c'était quand même notre histoire et que c'est pour ça qu'on l'avait fait, comme nous d'ailleurs nous avons été élevés dans cette religion. Mais peut-être que nos enfants sont plus critiques. Nous, on a accepté ça sans se poser de questions. »*

*(0012, F, 59)*

*« Ben moi, j'étais catholique jusqu'à vingt ans. Je ne le suis plus du tout. Mon mari est musulman sans être vraiment... Il n'est pas pratiquant. Donc il fait simplement les fêtes comme moi je fais Noël. Je ne dirai pas qu'on transmet la*

*religion musulmane, ni la religion catholique, mais on transmet des choses. »*  
 (0014, F, 33)

*« Je ne me reconnais pas du tout en tant que catholique, chrétien. Les protestants, pour moi c'est pareil. Les Mormons, tous ces trucs-là, c'est aussi débile. L'islam, c'est surtout... Alors ce qu'ils en font à l'heure actuelle, la plupart, ce n'est pas la panacée, je suis désolé. Moi, la seule chose qui serait à peu près correcte, c'est le bouddhisme. Mais bon, aucune religion ne m'intéresse. »*

(0004, M, 50)

Etc.

Approfondissement du rôle de l'individu dans la définition de ses appartenances, certes. Mais approfondissement qui accuse d'abord l'effacement dans lequel s'était tenu l'individu singulier antérieurement et, surtout, qui souligne le poids des dispositifs sociaux de « normalisation », comme on a pu dire à une époque. Ce sont ceux-ci qui arrivent à annihiler l'expression singulière des individus sauf lorsque ces derniers s'engagent dans des pratiques qui, du coup, seront qualifiées de déviantes et sanctionnées comme telles par les dispositifs sociaux de « normalisation ». L'Église a longtemps exercé cette fonction au cours de notre histoire sociale, d'autres institutions religieuses tentent de le faire aujourd'hui et toute organisation sectaire ne procède pas autrement.

Maintenant, il est également indéniable que, comme le notait déjà Durkheim, la société de division du travail social, comme il l'appelait, la sociétés des individus, comme le dira plus explicitement Élias, n'a eu de cesse de « désaffilier » lesdits individus jusqu'à, parfois, donner l'impression qu'ils opéraient socialement comme des électrons libres, seulement pris, peut-être, dans les courants dominants des croyances nouvelles ou des nouvelles manières de faire. En somme, nos sociétés valoriseraient tant l'individu qu'elles en arriveraient à se désinstitutionnaliser (Dubet, 2002). Quoi qu'il en soit, si la « société » valorise tant l'individu, cela tient aussi au fait que l'individu valorise aussi la société des individus. L'option individualiste qui n'exclut pas d'ailleurs le renforcement et le redéploiement des institutions, notamment celles de l'État providence <sup>95</sup>, est celle qui conduit à cet individu individualisé que nous avons évoqué au début de ce travail. Mais, comme nous le soulignons déjà, la

<sup>95</sup> Voir Michel Messu, 1997, *La société protectrice. Le cas des banlieues sensibles*, Paris, CNRS Éditions.

promotion du « *Je* » n'est pas seulement une affaire individuelle. Elle est parfois collectivement orchestrée et, de ce point de vue, renvoie également à un profond mouvement du social lui-même. Celui-là justement qui provoque le redéploiement institutionnel autour de l'individu soi-même. Ce qui ne conduit pas nécessairement au soliloque de l'individu atomisé.

Il s'en faut, puisque même dans l'activité qui pourrait paraître la plus aut centrée, celle qui se prend elle-même pour objet, le recours au tiers ne manque pas de se faire. L'identité que l'individu entend pouvoir faire reconnaître autour de lui ne l'est pas sur simple déclaration. La présentation d'identité ne se suffit pas de la présentation de signes identitaires. La pièce d'identité, on l'a vu, ne dit pas vraiment l'identité, exhibe une identité qui est distinguée de la « vraie » identité. Mais cette dernière encore ne s'impose réellement qu'au terme et au cours de la confrontation à l'autre. Pour dire « Moi, je » *Ego* a besoin de se confronter à un *Alter ego*. C'est à cette condition que le « *Je* » coïncidera ou tentera de coïncider au mieux avec le « *Moi* » qu'il cherche à être.

En somme, la construction identitaire implique une sorte de redoublement de la relation de réciprocité de l'individu avec les « autres », du « *Je* » avec le « *Nous* », afin de produire un « *Moi* » qui pourra dire « *Moi, je* ». On peut le dire d'un mot, l'identité est interactive.

## ***7- L'identité comme mythe***

À considérer ces différents moments, aspects et modalités de la construction identitaire nous sommes conduit à penser l'identité comme un mythe. Bien sûr, et d'abord, parce qu'elle renvoie aux questions lancinantes que connote tout mythe : celle de « sa » réalité et, surtout, celle de « sa » vérité.

Si l'on peut partir de la célèbre définition lévi-straussienne selon laquelle « le mythe est un langage »<sup>96</sup> et l'appliquer à la construction identitaire c'est bien parce que cette dernière relève de la parole, est un acte de langage. Ce que nous avons recueilli au travers de tous nos entretiens est d'abord une *identité narrative*. De ce point de vue, l'identité, comme le mythe, se donnent à entendre comme des « récits ». Mais s'agit-il pour l'identité, comme pour le mythe, d'un récit diachronique ou seulement synchronique ? Autrement dit, l'identité peut-elle se confondre avec le récit de la vie, voire le récit agencé sous forme d'histoire (de vie) ?

---

<sup>96</sup> Claude Lévi-Strauss, 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, p. 232.

A écouter nos interlocuteurs dire leur « identité », ou pour le moins les séquences biographiques qui, à leurs yeux, en rendent compte, il apparaît bien que la construction identitaire ne se confond pas avec une chronique événementielle. Elle n'obéit pas à un principe linéaire orienté dans le temps. Comme le mythe a ses mythèmes, c'est-à-dire des séquences basiques structurantes, l'identité admet également certaines séquences tout aussi structurantes. Comme le mythe donc, l'identité en appelle à une conception structurale dans laquelle le locuteur, celui qui dit le mythe ou celui qui dit son identité, en devient un élément premier. Comme le mythe, l'identité est habitée, voire saturée, par le locuteur. C'est bien pourquoi aussi, l'un comme l'autre, demande à être décrypté, de manière, en quelque sorte, à retrouver le code (caché) qui a présidé à leur narration.

Ainsi, lorsque l'identité est mise en forme selon des séquences narratives, chacune de ces séquences renvoie à toutes les autres, du moins à toutes celles que nous rapportera le locuteur. Séquences d'une narration donc. Mais elle est susceptible de faire écho aux séquences identiques ou similaires, ou encore seulement analogiques, que recèlent d'autres récits identitaires. Et au-delà, elle peut encore faire écho à tout un ensemble de croyances et de visions portant sur le « *soi* » qui, de ce fait, semblent la transcender et fournir une sorte de contexte de plausibilité. Pour le dire en d'autres termes, l'identité individuelle que met en discours chaque entretien en dit tout autant de l'individu qui s'en réclame que de l'univers social dans lequel il se trouve inscrit. D'un univers social habité par des valeurs, des normes comportementales, des systèmes de croyances et toutes sortes de mythes dont celui, prétendons-nous, de l'identité. Avec l'identité, le mythe est dans le mythe. Thème lévi-straussien on s'en doute, mais aussi thématique classique du mythe puisque se profile une fois de plus la question de l'articulation du *mythos* au *logos* et, plus fondamentalement, la question de leur statut respectif au regard de la *vérité* qu'ils entendent établir. *Mythos* et *logos* sont-ils seulement dans cette opposition statutaire que le rationalisme des Lumières et la science positive du XIX<sup>e</sup> siècle ont figée théoriquement et que l'on retrouve sans discernement dans l'expression consacrée : "... *mythe ou réalité* ?"

Si le mythe, tout mythe, jusques et y compris le mythe identitaire, est une activité discursive qui prétend permettre l'accès à un sens et, partant, à une vérité, il y a au moins une vérité sur laquelle on peut immédiatement se prononcer, c'est la vérité du mythe en tant que mythe. Car si la réalité à laquelle « renvoie » le mythe est peut-être toujours dans un au-delà du mythe, n'est accessible que médiatement, par une sorte de renoncement au *dire* au profit d'un *dire quelque chose*, par une procédure de dénotation donc, il ne peut échapper à sa vérité intrinsèque celle qui en fait un mythe recevable comme mythe et non comme simple délire,

illusion, logorrhée sans fondement, psittacisme pathologique... En somme, si le mythe, et partant le mythe identitaire, relève de l'illusion transcendantale, comme aurait dit Kant, il garde toute sa valeur comme instrument pour la raison pratique, celle qui permet à l'individu d'agir librement et moralement, toujours pour suivre Kant. Ce disant, c'est dans l'activité mythogénique que se noue et la question de la réalité du mythe, c'est-à-dire non seulement du dire *vrai* mais encore du dire *vraiment* du mythe, et la question de sa vérité intrinsèque. C'est d'ailleurs ici que l'on peut rejoindre Schelling pour qui le mythe n'est pas d'abord « *allégorique* » mais foncièrement « *tauté-gorique* ». Le mythe, et le mythe identitaire en particulier, ne disent toujours que la *même* chose. Pourtant, c'est en disant la *même chose* qu'ils autorisent, éventuellement, *autre chose* que le mythe. Qu'ils produisent un effet de réalité, comme on aime à dire maintenant.

### **1. Les matériaux mythiques du mythe identitaire**

Puisque le mythe entend dire quelque chose et dire quelque chose sur ce qui est dit, c'est ce redoublement du *dire* qu'il convient d'explorer. Une tradition interprétative a fait du mythe un « récit des origines ». Mircea Eliade a souligné la fonction instauratrice de l'histoire rempli par le mythe. *In illo tempore*, est bien la marque qu'avant le temps de notre temps il en était déjà un autre, le temps des origines, celui par rapport auquel notre temps puise son sens. Là réside, dans une perspective éliadienne, la distinction entre histoire et mythe, entre temps de l'histoire et temps du mythe. C'est le rapport entre ces temps qui fait du mythe un « récit des origines ».

L'identité individuelle a aussi besoin de ce « récit des origines ». L'identité est aussi un rapport entre le temps présent de l'individu, le temps de son histoire —cela au double sens de l'expression—, et le temps mythique de ses « origines », ce que nous avons régulièrement rencontré sous la dénomination de « racines ». Et, comme pour le mythe, le temps des origines, l'événement fondateur de l'histoire, n'a pas à être situé dans l'histoire, dans cette histoire en actes ou, plus précisément, dans ce temps d'une histoire singulière. Et la filiation qu'il propose est justement là pour assurer l'articulation entre ces temps de temporalité ontologique radicalement différente.

C'est peut-être ici l'occasion de se dégager d'une sociologie quelque peu naïve et mécaniste du rapport de filiation entre les individus et entre les générations. Cette sociologie attribue, généralement sur la base d'une sociographie catégorielle, la permanence d'attributions identitaires, qu'elles soient compétences techniques, sociales ou socio-culturelles. Une telle sociologie prend « pour argent comptant » le discours sur les origines et les « racines » et

n'envisage l'histoire, l'histoire sociale comme l'histoire singulière des individus, que sous la forme d'une *réalisation, ne varietur*, des attributions originelles. La sociologie des identités, du coup, se trouve réduite à n'être qu'une sorte de sociographie génétique non altérable. Les variations ne reçoivent, dans ces conditions, qu'un statut d'accident inessentiel, à ne traiter qu'à la marge et dans l'espoir, pas toujours réalisé, de la restauration de l'ordre ancien. Sociologie fixiste, on dit souvent bien que parfois de manière abusive, sociologie holiste, mais qui s'insinue volontiers dans les approches des phénomènes de la reproduction sociale et de ses modalités de réalisation.

C'est là une déviation pernicieuse de l'intention sociologique. On le sait, depuis Durkheim *via* Élias et Bourdieu, pour ne retenir que quelques figures bien connues, jusqu'à la réflexion contemporaine<sup>97</sup>, c'est le changement et non le maintien de l'ordre qui est la question sociologique pertinente. Comment opère le changement social ? Et, qu'est-ce qui change quand ça change ? C'est ici, comme le note avec sagacité Jean-Claude Kaufmann, que l'habitude/habitus doivent être placés au cœur de la réflexion sociologique<sup>98</sup>.

Pour notre part, nous avons tenu les individus porteurs d'identité pour des complexes d'attributions génétiquement modifiables. La source de la modification restant à préciser dans tous les cas. Or, on peut penser que c'est parce que la modification est possible qu'elle devient effective. Et, ce qui la rend possible est d'abord ce qu'on pourrait appeler l'organisation structurale de l'identité, singulièrement le rapport entre les temps qu'elle agence et qui l'agence. D'où l'importance du discours sur les origines, matériau mythique du discours identitaire. D'où aussi l'intérêt de la proposition que nous faisons de tenir la construction identitaire pour une activité mythogénique.

Notons encore, avant de considérer plus avant ce dernier point, que bien d'autres matériaux mythiques se trouvent être mis à contribution dans la construction identitaire. La ritualisation, par exemple, de certains éléments du mythe identitaire. Les anthropologues ont souligné le lien qu'il peut y avoir entre le mythe et le rite. Nombre de rituels sont là pour réactiver le mythe, pour en assurer la fonction signifiante. Le rite fournit des paradigmes d'action fondé, ancré en quelque sorte, dans le mythe. Il en va de même s'agissant de l'identité. Certes les rituels paraissent moins codifiés, encore que, nous avons pu le voir, quelle ressemblance parfois entre les énoncés de ce qui est présenté sous la dimension de la plus extrême

---

<sup>97</sup> Voir tout particulièrement Jean-Claude Kaufmann, 2001, *Ego, pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan.

<sup>98</sup> Jean-Claude Kaufmann, 2001, *Ego, Op. Cit.*

singularité ! L'expérience de la discrimination générique chez les femmes, les compétences scolaires comparées au sein de la fratrie, les préférences ou les faveurs parentales entre les germains, l'âge et les barrières qu'il introduit, le qu'en-dira-t-on et le quant-à-soi, etc. Tous ces énoncés identitaires et les séquences biographiques qui les supportent vont pouvoir apparaître comme des formes ritualisées d'expérience dont le signifiant profond est celui des mythes sociaux au fondement des représentations symboliques qui permettent de penser les rapports entre les genres, entre les âges, entre les germains, entre les individus, etc.

En somme, les identités narratives que nous avons collectionnées au cours de nos entretiens sont bien des constructions de l'identité, non pas au sens mécanique de l'expression, comme s'il s'agissait d'assembler des pièces déjà produites, mais bien plutôt au sens d'une activité créatrice, d'une mythogénie singulière encadrée par les rituels du mythe identitaire. Pour le dire autrement, l'identité n'est qu'un mythe. Mais, comme mythe, elle va fournir aux individus les paradigmes de représentation et d'action par lesquels ils vont avoir accès à leur mythologie singulière.

C'est bien pourquoi il nous revenait de considérer, dans un même mouvement, et les mythèmes mobilisés par les uns et les autres —c'est-à-dire, toutes ces « racines », tous ces « héritages », toutes ces formes d'ascription que nous avons rencontrés précédemment—, et les volitions dont peuvent faire montre les individus dans ce qu'ils présentent comme étant leur « personnalité ». Cette dernière, si on en fait bien le résultat voulu ou seulement souhaité, en tout cas assumé, de ce que l'individu estime avoir reçu, acquis, recherché ou écarté, et lui confère une certaine consistance existentielle, apparaît de fait comme le produit manifeste de l'activité mythogénique de l'individu. En un sens, nous retrouvons là l'étymologie, il est vrai quelque peu contestée, du mot « personne ». Selon l'étymologie consacrée, le mot « personne », et donc « personnalité », vient du latin *persona* qui désignait le masque porté par les acteurs de théâtre, le *prosôpon* des Grecs. En nombre limité, chacun de ces masques représentait un caractère fixe qui déterminait le comportement ou les attitudes qui allaient être ceux de l'acteur. Comportement et attitudes quelque peu stéréotypés et, du coup, attendus par le spectateur. Du masque, le terme aurait servi à désigner le porteur du masque, et bientôt, en introduisant la distance entre le masque et son porteur, il allait provoquer la disjonction des attentes de rôle et le rôle effectivement tenu. Il allait autoriser la distorsion des prévisions comportementales, voire leur inversion comme ce peut être le cas dans le Carnaval<sup>99</sup>.

---

<sup>99</sup> Traditionnellement le mot *persona* est considérée comme dérivée du verbe *personare* qui signifie « résonner », et désignait ces masques de théâtre qui faisaient offices de porte-voix pour l'acteur. Selon certains philologues,

À l'instar du rôle et du contrôle, autres métaphores théâtrales élevées au rang de concepts fondamentaux des sciences sociales, la personnalité en est venue à conceptualiser la prévisibilité des comportements individuels au regard des attentes, non plus des spectateurs, mais, disons, de l'environnement social. De là les approches psychologiques de la personnalité insistant sur la recherche d'un équilibre de la personnalité. Équilibre menacé tant par des contraintes internes à la personne elle-même, les pulsions entre autres, que par les contraintes externes du monde social. Pour autant, cette prévisibilité comportementale, ce qu'on appelle aussi des attentes de rôle, ne s'entendent pas seulement dans le registre de la répétition, de la quête homéostatique, comme si l'invariant régnait en maître. Elles en appellent d'abord, en tout cas c'est ce que nous ont déclaré nos interlocuteurs, à leurs capacités décisionnelles, à leurs choix ou leurs sélections, dans tous les cas à leur discernement.

## **2. Les prophéties mythogéniques et les prophéties mimétiques**

L'identité narrative des individus ne se laisse guère saisir comme un simple programme à exécuter, comme l'exécution d'une sorte de loi d'invariance méta-individuelle. L'identité s'énonce plutôt comme l'ensemble des réponses à une sorte de « questionnaire à choix multiples » (QCM). L'individu titulaire de l'identité s'affiche au principe du choix et met en avant ses capacités de discernement. C'est à lui que revient le pouvoir d'orienter son identité, et du coup d'assumer la responsabilité de son identité. Quand bien même, à l'analyse, pouvions-nous repérer des modalités de reproduction identitaire à l'identique —à la manière de Michel par exemple (voir Ch. 4, 2.3)— ce n'est jamais un principe mimétique revendiqué qui était censé l'expliquer. Le discernement responsable et volontaire était toujours de mise. Autrement dit, même lorsqu'on met ses pas dans ceux de son père, ou plus largement de ses ancêtres, c'est le choix librement consenti qui se trouve mis en avant, au détriment de l'action mimétique et de l'attitude conformiste.

En somme, et puisque l'identité a également à voir avec une autre temporalité, celle du devenir, différente encore de celle d'avant l'histoire, d'avant son histoire, mais cependant

---

cette étymologie généralement attribuée à Boèce (VI<sup>e</sup> siècle) est fautive (pour des raisons d'accentuation de la deuxième syllabe). Par contre, tout le monde s'accorde pour considérer qu'une association significative a été faite entre les deux termes, malgré leur divergence phonétique. *Persona* a pu devenir ainsi un terme imagé capable de décrire la sonorité du masque, de donner une résonance à la figure présentée. Donc, du porte-voix, on passe à son support, le masque, et du masque à celui qui le porte, l'acteur, et enfin au « personnage » joué par l'acteur.

articulée à l'histoire, à l'identité en actes si l'on peut dire, toute identité s'inscrit dans un « à venir ». Mais pas n'importe quel avenir. Un avenir orienté par les choix revendiqués des individus. Non pas un avenir déjà écrit sur les tables de la tradition. De ce point de vue, l'identité qui nous a été présentée n'est que rarement marquée du sceau du destin. Le *fatum* n'est pas son genre de beauté. Même dans le cas de personnes handicapées —on l'a noté avec Mathilda (voir Ch. 4, 2.3)— le mauvais sort n'a pas à être transformé en sort mauvais. Rien donc n'est absolument écrit. Le grand livre de la vie peut recevoir quelques coups de « blanco ». Si l'identité singulière présente bien des traits qu'il revient à l'individu d'assumer, ce qui se fait, on l'a également vu, par l'acceptation mais aussi la renégociation, voire la récusation, nombre d'autres se présentent comme des choix délibérés et toujours susceptibles d'être révisés.

Pour le dire d'une autre manière, l'identité qui a valeur de prophétie s'agissant des attentes que les Autres vont déployer à l'endroit de celui qui en est porteur, et peut-être même valeur eschatologique —surtout si le « récit des origines » dessinait, en creux, les fins de l'histoire—, cette identité n'a rien d'une prophétie mimétique. L'individu n'est pas (ou plus ?) piégé par sa propre image. Il revendique le pouvoir de la modifier. Non par pure fantaisie ou esprit fantasque. Mais pour toujours en conforter la cohérence interne, pour en améliorer le rendement mythogénétique, avons-nous envie de dire. Si l'identité ne relève pas de la prophétie mimétique, elle a toujours à voir avec la prophétie mythogénétique.

C'est de prophétie mythogénétique dont il s'agit quand, plus souvent d'ailleurs dans le discours psycho-médiatique que dans nos entretiens, il est question de « se réaliser » dans ses activités, quelles qu'elles soient, de la profession à l'échange amoureux en passant par la pratique d'un sport. Car, ce faisant, c'est à une opération de construction continuée de soi que l'on procède. Ce qui n'est envisageable que parce que le chantier identitaire n'est pas achevé, que les travaux n'ont pas été reçus.

Il s'agit d'ailleurs beaucoup moins, et parfois pas du tout, de favoriser la réalisation de quelque chose qui serait profondément enfoui en soi, de faire advenir à la réalité ce qui aurait été longtemps tenu caché ou de réaliser, à la manière hégélienne, le *fatum* qui nous taraude. Dans nos entretiens, pour le moins, la réalisation de soi n'en appelle pas à des forces occultes ou de la puissance surnaturelle, elle réclame seulement l'exercice de la volonté individuelle et son cortège de désir, d'engagement, de désillusion, de désengagement, d'abandon, de reprise parfois, etc. « Se réaliser » c'est mettre son « soi » à l'œuvre, c'est lui donner du grain à moudre, faire en sorte qu'en faisant il soit, le faire advenir à l'existence.

Et ce qui advient ainsi à l'existence n'est autre que le produit de l'activité mythogénique envisagée ci-avant. « Se réaliser » c'est conforter le mythe identitaire. C'est cela également que la même littérature tient pour de l'« authenticité » en la comprenant comme une valeur morale supérieure pour l'individu. Alors qu'il s'agit le plus souvent de poursuivre l'activité mythogénique dans un souci de préservation de la cohérence relative du mythe identitaire. L'authenticité, ici, ne réclame aucune comparaison avec quelque chose qui pourrait être tenu pour un modèle, peut-être ce fond identitaire tenu caché mais finalement bien actif ? L'authenticité, ici, n'est jamais, elle non plus, que la poursuite de l'activité mythogénique avec le même souci de cohérence.

### 3. Une mythogénie systémique

L'identité comme activité mythogénique n'a donc rien à voir avec la clôture d'un récit figé, en quelque sorte, et si l'on peut dire cela d'une activité mythologique, déjà entièrement écrit. Mais l'identité, toujours comme activité mythogénique, n'a rien non plus à voir avec le chaos laissé par une imagination délirante. Par contre elle a beaucoup à voir avec la recherche d'une cohérence globale, avec le désir de faire système.

De longue date les travaux portant sur ce qu'on a appelé longtemps l'identité psychosociale ont insisté sur son aspect structuré. Celle-ci est plus que la sommation des éléments qu'elle rassemble. Elle leur donne une certaine organisation et une certaine cohérence. Comme l'avait remarqué Isabel Taboada-Leonetti, certains éléments vont jouer le rôle de cristallisateurs, de pôle unificateur et organisationnel des autres éléments<sup>100</sup>. Cela revient à dire que l'identité, à peine de provoquer des troubles et autre *fatigue d'être soi*, ne peut se présenter de manière éclatée et sans principe(s) organisateur(s). Cela, pour autant n'interdit pas, comme l'ont remarqué bien des sociologues, que l'identité individuelle puisse se présenter sur des scènes différentes selon des traits —des masques— différents.

Mais ces différences de présentation de soi, ces manières différenciées d'être soi, de jouer son rôle identitaire, n'induisent pas pour autant une dispersion de l'identité, un éclatement et un fractionnement du « *Moi* », la perte d'un principe d'unité. Le prétendre, c'est s'en tenir aux manifestations les plus apparentes de la production identitaire. Celles qui se déroulent par exemple dans des sphères différenciées de l'activité sociale : sphère du travail, sphère

---

<sup>100</sup> Isabel Taboada-Leonetti, 1981, « Identité individuelle, identité collective. Problèmes posés par l'introduction du concept d'identité en sociologie. Quelques propositions théoriques à partir de trois recherches sur l'immigration », *Information sur les sciences sociales*, SAGE, Londres et Beverly Hills, pp. 137-167.

familiale, sphère des activités socio-culturelles, sportives, humanitaires... Chacune tend à réclamer un type d'engagement personnel et des formes spécifiées de compétences, et à proposer des modalités différenciées de rétributions. Bref, à solliciter séquentiellement la personne et, partant, à ne favoriser que l'expression partielle de son identité. C'est peut-être là, comme d'aucuns ont pu le souligner, renoncer au mode antérieur de répliation de l'identité dans les domaines les plus larges. On pouvait être *bon père de famille* à la maison, dans l'entreprise —en tout cas pour le patron—, dans son logement, pour qui était locataire, et dans bien d'autres domaines d'activité sociale. Un trait identitaire dominant était ainsi répliqué dans différents domaines d'activité pour lesquels une présentation de soi ne pouvait être esquivée.

Le fait que l'on puisse faire varier le trait identitaire sous lequel se fera la présentation de soi n'entraîne pas pour autant que toute unité identitaire ait disparu. Tant s'en faut. On l'a vu précédemment, l'activité mythogénique tend à la cohérence et à la cohésion de sa production. Elle tend même, pouvons-nous dire maintenant, à structurer toujours l'identité non plus selon un trait, ou un ensemble de traits dominants, mais selon un principe systémique d'agencement de la globalité de l'identité. La cohésion identitaire n'est plus donnée par l'épaisseur du trait identitaire, mais par la capacité du titulaire à faire tenir ensemble les manifestations variées de son identité. L'activité mythogénique, encore une fois, s'avère être à même de rendre ce service.

### ***8- En guise de nouvelle conclusion partielle***

La présentation de soi, l'expression de son identité ne relève pas d'abord du constat. D'un constat que tout un chacun pourrait opérer, y compris soi-même. C'est avant tout une manière d'advenir à l'existence. Dire qui l'on est, c'est en même temps dire que l'on est.

Mais pour être ce que l'on est encore faut-il pouvoir satisfaire à un certain nombre de conditions parmi lesquelles nous retiendrons les suivantes.

- i) Pour être ce que l'on est, bien sûr faut-il connaître quelques déterminations à être ceci plutôt que cela, quelques « bonnes raisons » d'être ainsi, quelques « dispositions » pour le devenir et le rester, bref un *habitus* à valeur sociologique. Mais cela ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir le devenir effectivement. Encore faut-il advenir à être ce que l'on doit être. L'expérience, l'histoire de vie des individus y pourvoient pour une

bonne part. Pour une autre part, y concourt également le « dire », aussi bien le « dire de soi sur soi » que le « dire de soi des autres ». Ici également, *dire c'est faire*. En somme, et comme le voulait Aristote, aux dispositions doit être adjointe de l'*energeia* pour que celles-ci deviennent manifestes.

- ii) Pour être ce que l'on est, il faut donc le construire. La construction identitaire ne peut cependant être envisagée de manière linéaire comme si se déroulait une sorte de programme préconçu. Elle engage tout un mouvement d'aller-retour entre le soi et les autres, le propre et l'étranger, l'acquis et l'inconnu... bref, tout un mouvement de confrontation avec le non soi. C'est dans cette confrontation, notamment par le refus de « l'autre moi des autres », que triomphe l'identité personnelle.
- iii) La construction identitaire est foncièrement une activité mythogénique. Chaque identité procède à la manière d'un mythe par un « récit des origines » qui fixe dans un temps antérieur le principe étiologique de l'identité. Ensuite quelques traits, tels les masques de la tragédie antique, viennent fournir non les contours achevés de l'identité mais les pôles de structuration systémique du mythe personnel.

Enfin, et pour en appeler aux travaux de John Langshaw Austin<sup>101</sup>, ne peut-on penser que les énoncés qui portent sur l'identité d'une personne ne sont pas simplement des *constatifs* qui diraient le *vrai* ou le *faux* de la personne (comme si l'identité de la personne était déjà donnée et qu'il n'y avait plus qu'à mesurer la convenance de l'énonciation au regard de la chose) ? Les énoncés qui portent sur l'identité d'une personne sont aussi, en un sens, des *performatifs*. Ils font advenir au statut de réalité ce qui n'était, peut-être, qu'en puissance ou tout simplement « ignoré », « insoupçonné » ou encore « refoulé », voire déjà « sublimé ».

---

<sup>101</sup> John Langshaw Austin, 1972 trad. franç., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil. Titre original, 1962, *How to Do Things with words*, Oxford, Oxford Press.

## BIBLIOGRAPHIE

Baudrillard Jean et Guillaume Marc, sans date, *Figures de l'altérité*, Paris, Éditions Descartes.

Bertaux Daniel (editor), 1981, *Biography and society*, London, Sage Publications.

Bourdieu Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil.

Buisson Monique, 2003, *La fratrie, creuset de paradoxes*, Paris, L'Harmattan.

Cadoret Anne, 2002, *Des parents comme les autres. Homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob.

Côté Jean-François (dir), 1995, *Individualismes et individualité*, Sillery (Québec), Les éditions du Septentrion.

Déjours Christophe, 1998, *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.

Dubar Claude, 2000, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.

Éliade Mircea, 1963, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard.

Ehrenberg Alain, 1998, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob.

Ferrarotti Franco, 1983 trad. franç., *Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens.

Godbout Jacques T., 2000, *Le don, la dette et l'identité*, Paris, La Découverte/MAUSS, collection « Recherches ».

Goffman Erving, 1975 trad. franç., *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Goffman Erving, 2002 trad. franç., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

Gotman Anne, 1994, « Déshéritage, dilapidation et filiation. Wittgenstein est-il un moderne ? », *Communications*, n° 59, pp. 149-175.

Héritier Françoise, 1996, *Masculin/féminin, penser la différence*, Paris, Odile Jacob.

Kaufmann Jean-Claude, 2001, *Ego, pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan.

Kaufmann Jean-Claude, 2002, « L'expression de soi », *Le Débat*, n° 119, pp. 116-125.

Lévi-Strauss Claude, 1977, *L'identité, séminaire au Collège de France*, Paris, PUF.

Messu Michel, 1991, *Les assistés sociaux, analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Privat.

Morin Edgar, 2001, *L'identité humaine. La méthode 5- l'humanité de l'humanité*, Paris, Seuil.

Nahoum-Grappe Véronique, 1996, *Le féminin*, Paris, Hachette.

Ogien Ruwen, 2002, *La Honte est-elle immorale ?*, Paris, Balland.

Ricœur Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil.

Sartre Jean-Paul, 1954, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Éditions Gallimard.

Strauss Anselm, 1992 trad. franç., *Miroirs et masques*, Paris, Éditions Métailié.

Simmel Georg, 1989 trad. franç., "Ce qui est relatif et ce qui est absolu dans le problème des sexes", in *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot.

Taboada-Leonetti Isabel, 1981, « Identité individuelle, identité collective. Problèmes posés par l'introduction du concept d'identité en sociologie. Quelques propositions théoriques à partir de trois recherches sur l'immigration », *SAGE*, Londres et Beverly Hills.

Taylor Charles, 1998 trad. franç., *Les sources du Moi, la formation de l'identité moderne*, Paris, Éditions du Seuil.

Thompson Paul, 1979, *The Voice of the Past. Oral history*, Oxford, Oxford University Press.

Wieviorka Michel, 2001, *La différence*, Paris, Balland.

Wieviorka Michel et Ohana Jocelyne, 2001, *La différence culturelle, une reformulation des débats*, Paris, Balland.

## **ANNEXES**

# Annexe 1

## Convention d'étude avec la DREES

(ANNEXE TECHNIQUE)

L'INSEE réalisera au premier trimestre 2003 une enquête auprès d'un échantillon de près de 11 000 personnes sur la « construction de leur identité ». Cette enquête a pour objet « d'appréhender, outre l'origine géographique, d'autres vecteurs de l'identité tels le sexe, la classe d'âge, l'histoire familiale, l'appartenance à un groupe professionnel, les pratiques et convictions, le rapport au soi intime, au corps, à la santé... »<sup>102</sup>.

Afin que l'objectif de l'étude soit atteint, c'est-à-dire tester la rentabilité heuristique du volet « discrimination » de l'enquête « construction des identités » de l'Insee, la DREES a décidé, en s'appuyant sur les compétences de chercheurs en sciences humaines de mener une série d'entretiens complémentaires à cette opération statistique afin que soient repérés, dans le processus de construction identitaire, les moments où ont pu jouer d'éventuelles discriminations.

Pour chacun des thèmes abordés au cours de l'entretien, c'est la dimension relationnelle (relations avec les collègues, la famille, l'entourage, les amis, etc.) qui sera privilégiée en tant que permettant de saisir la dynamique de la construction identitaire, les aléas de parcours, la multiplicité des pôles identificatoires, la variabilité de la réception des événements, la complexité des positionnements individuels.

Sachant que les éventuels événements discriminatoires composent et traversent le parcours de construction identitaire, chaque élément relativement posé par l'interviewé comme « discriminant » devra être exploré, à la fois d'un point de vue positif (ce qu'il a éventuellement apporté, approche en terme d'atout) et négatif (ce qu'il a contraint, approche en terme de gêne ou de souffrance) et replacé

---

<sup>102</sup> INSEE, note 1888/F170 du 6 décembre 1999.

dans une continuité biographique (notamment pour chacun des aspects évoqués, voir si la situation a toujours été celle décrite) où se confrontent image de soi et relation à autrui. C'est bien ce jeu d'interactions qui devra être saisi dans une appréhension dynamique de la construction de soi et de sa représentation.

L'opération relative aux entretiens monographiques a, dans ce contexte, deux objectifs :

- d'une part, confronter l'approche de l'identité et des discriminations à partir de deux supports de collecte (questionnaire et entretiens) ;
- d'autre part, donner de la « chair » à l'analyse quantitative faite sur les questionnaires et construire une typologie des publics rencontrés.

A ces deux objectifs premiers se greffe celui d'une « invalidation » de l'approche européenne en matière de discriminations et, au-delà, l'engagement d'une réflexion sur la mesure de la discrimination dans le système statistique français et plus largement dans le cadre européen.

Pour l'ensemble de cette campagne de questionnaires et d'entretiens comparés, la question générale sous tendue est de savoir comment une approche statistique permet de retrouver des éléments biographiques et notamment ceux relatifs à la discrimination.

Le protocole retenu pour la réalisation de ces monographies devra être le suivant (cf. tableaux ci-dessous) :

- une trentaine d'entretiens menés auprès d'une population « générale », dont les coordonnées seront fournies aux chercheurs. A l'intérieur de cette catégorie, des groupes seront établis permettant d'assurer la diversité des profils rencontrés. Ces entretiens seront menés pour une part en Ile-de-France et pour une autre part en province ;
- une vingtaine d'entretiens auprès d'une « population cible », c'est-à-dire des personnes qui, du fait de certaines « caractéristiques » (préférence sexuelle, handicap, couleur de peau ou origine géographique, etc.), sont, a priori, plus exposées à subir des discriminations. Quatre groupes de personnes ont été définis : des « domiens », des immigrés, des handicapés et des homosexuels. Les coordonnées des personnes auprès de qui devront être menées les entretiens seront fournies à l'équipe du GRASS. Là encore, ces entretiens seront pour une part menés auprès d'une population francilienne et pour une autre part vivant en province.

*Remarque* : pour ces deux premières campagnes sera en premier lieu administré l'ensemble du questionnaire « construction des identités » par un enquêteur, puis, dans un second temps, l'entretien monographique de type non directif, objet de la présente convention, sera réalisé par un chercheur du GRASS.



Recrutement	60	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Questionnaire											
Entretien	30	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Groupe 1 : salariés (y compris chômeurs) de 20 à 40 ans.

Groupe 2 : salariés (y compris chômeurs) de 40 à 60 ans.

Groupe 3 : non salariés (y compris chômeurs) de 20 à 40 ans.

Groupe 4 : non salariés (y compris chômeurs) de 40 à 60 ans.

Groupe 5 : inactifs de 20 à 60 ans.

L'opération générale s'inscrira dans un calendrier articulé étroitement avec celui défini dans le cadre de la campagne de questionnaires réalisés par le Credoc. Elle débutera donc par la réalisation d'entretiens auprès de la population de la « troisième vague » définie dans le protocole et ce dès que l'équipe de recherche disposera des coordonnées transmises par les enquêteurs du Credoc. De la même manière, la première et seconde vagues d'entretiens démarreront à l'issue de la campagne de questionnaires assurée par le Credoc et dès transmission par les enquêteurs des coordonnées des personnes à interroger.

Les entretiens réalisés seront analysés et cette analyse fera l'objet d'un rapport de synthèse. En plus de ce rapport, seront remis à la DREES à l'issue de la convention les retranscriptions papier de chacun des entretiens réalisés.

## Annexe 2

# GUIDE D'ENTRETIEN « IDENTITÉ »

Comme toute personne, vous possédez des papiers d'identité qui donnent votre nom, votre adresse, votre lieu de naissance, votre profession... Pour vous, ces indications vous paraissent-elles suffisantes pour dire qui vous êtes ?

### *I – L'IDENTITÉ*

Le nom, le prénom : perception et sens donné

L'histoire familiale

La langue maternelle

Le lieu de résidence / lieu de naissance / migrations ?

La profession

Le sexe et les orientations sexuelles

Les appartenances : religieuse, culturelle, axiologique

L'âge

Les handicaps

Les insuffisances des données identitaires des papiers

La manière de se présenter sans papier

## ***II – LES DISCRIMINATIONS***

(Pour toutes celles mentionnées par l'interviewé)

Les causes objectives :

Origines (territoriale, familiale, biologique...)

Événement déclencheur (accident, révélation...)

La reconnaissance subjective :

Par soi

Par les autres

Les incidences :

Résidence, profession, sociabilité...

Dans l'histoire de la personne

La gestion des particularités (reprendre les principales étapes de l'histoire de vie face aux discriminations) :

Discrimination vécue sur un mode de visibilité ou d'invisibilité

Aspects positifs ou négatifs des discriminations

Mise en scène de soi sur le mode de la valorisation ou de la dévalorisation

Le poids relatif de la discrimination dans les sentiments d'appartenance à des groupes sociaux (familial, amical, professionnel, géographique, communautaire...) :

Actuellement

Dans son histoire

Les contextes socio-politiques des discriminations subies :

Atténuation

Renforcement

Permanence

***III - AVEZ-VOUS SUBI DES DISCRIMINATIONS ?***

(Uniquement dans le cas où la personne n'a mentionné aucune discrimination)

## **Annexe 3**

# **Questionnaire de l'enquête téléphonique Eurobaromètre pour les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France. Enquête réalisée par le Crédoc**

(Questionnaire en possession de la Drees)

## **Annexe 4**

# **Questionnaire de l'enquête « histoire de vie » de l'Insee pour les sites de la Côte d'Or et de l'Île- de-France. Enquête réalisée par le Crédoc**

(Questionnaire en possession de la Drees)

## Annexe 5

### Liste des personnes interviewées

#### 1. Eurobaromètre

##### 1.1. Île-de-France

0001 \*Sexe\_m \*Age\_26 \*Trav\_5 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_4  
 0002 \*Sexe\_f \*Age\_53 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3  
 0003 \*Sexe\_m \*Age\_26 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0004 \*Sexe\_m \*Age\_50 \*Trav\_5 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 0005 \*Sexe\_m \*Age\_59 \*Trav\_1 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 0006 \*Sexe\_f \*Age\_24 \*Trav\_7 \*Matri\_2 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0007 \*Sexe\_f \*Age\_48 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0008 \*Sexe\_m \*Age\_43 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0009 \*Sexe\_m \*Age\_39 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_5 \*Foyer\_7  
 0010 \*Sexe\_f \*Age\_51 \*Trav\_5 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3  
 0011 \*Sexe\_f \*Age\_39 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0012 \*Sexe\_f \*Age\_59 \*Trav\_4 \*Matr\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0013 \*Sexe\_m \*Age\_20 \*Trav\_7 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_4  
 0014 \*Sexe\_f \*Age\_33 \*Trav\_1 \*Matri\_2 \*Enf\_4 \*Foyer\_4  
 0015 \*Sexe\_f \*Age\_29 \*Trav\_2 \*Matri\_2 \*Enf\_0 \*Foyer\_2

##### 1.2. Côte d'Or

0100 \*Sexe\_m \*Age\_22 \*Trav\_5 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0101 \*Sexe\_m \*Age\_41 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0102 \*Sexe\_f \*Age\_20 \*Trav\_7 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0103 \*Sexe\_m \*Age\_49 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_4

0104 \*Sexe\_m \*Age\_36 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0105 \*Sexe\_m \*Age\_60 \*Trav\_4 \*Matri\_4 \*Enf\_2 \*Foyer\_1  
 0106 \*Sexe\_f \*Age\_31 \*Trav\_6 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3  
 0107 \*Sexe\_f \*Age\_39 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_5  
 0108 \*Sexe\_f \*Age\_42 \*Trav\_6 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_5  
 0109 \*Sexe\_f \*Age\_46 \*Trav\_6 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_5  
 0110 \*Sexe\_f \*Age\_47 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0111 \*Sexe\_m \*Age\_36 \*Trav\_3 \*Matri\_2 \*Enf\_3 \*Foyer\_5  
 0112 \*Sexe\_m \*Age\_47 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0113 \*Sexe\_m \*Age\_56 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_2  
 0114 \*Sexe\_m \*Age\_51 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0115 \*Sexe\_f \*Age\_27 \*Trav\_3 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3

## **2. INSEE**

### **2.1. Île-de-France**

0021 \*Sexe\_f \*Age\_30 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3  
 0022 \*Sexe\_f \*Age\_25 \*Trav\_3 \*Matri\_5 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0023 \*Sexe\_f \*Age\_32 \*Trav\_2 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 0024 \*Sexe\_f \*Age\_32 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0025 \*Sexe\_m \*Age\_24 \*Trav\_7 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 0026 \*Sexe\_f \*Age\_36 \*Trav\_5 \*Matri\_2 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0027 \*Sexe\_f \*Age\_46 \*Trav\_3 \*Matri\_5 \*Enf\_1 \*Foyer\_2  
 0028 \*Sexe\_f \*Age\_45 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_3  
 0029 \*Sexe\_m \*Age\_51 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3

### **2.2. Côte d'Or**

0120 \*Sexe\_f \*Age\_57 \*Trav\_5 \*Matri\_1 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0121 \*Sexe\_f \*Age\_48 \*Trav\_5 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_5  
 0122 \*Sexe\_h \*Age\_54 \*Trav\_5 \*Matri\_1 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0123 \*Sexe\_f \*Age\_38 \*Trav\_3 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_5

0124 \*Sexe\_f \*Age\_38 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0125 \*Sexe\_f \*Age\_32 \*Trav\_1 \*Matri\_2 \*Enf\_3 \*Foyer\_5  
 0126 \*Sexe\_f \*Age\_21 \*Trav\_5 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 0127 \*Sexe\_m \*Age\_43 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3  
 0128 \*Sexe\_m \*Age\_45 \*Trav\_2 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0129 \*Sexe\_f \*Age\_30 \*Trav\_3 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0130 \*Sexe\_f \*Age\_36 \*Trav\_1 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 0131 \*Sexe\_m \*Age\_39 \*Trav\_3 \*Matri\_1 \*Enf\_1 \*Foyer\_3  
 0132 \*Sexe\_m \*Age\_34 \*Trav\_3 \*Matri\_2 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 0133 \*Sexe\_f \*Age\_28 \*Trav\_3 \*Matri\_1 \*Enf\_4 \*Foyer\_6  
 0134 \*Sexe\_m \*Age\_26 \*Trav\_1 \*Matri\_2 \*Enf\_0 \*Foyer\_2

### ***3. INSEE Population ciblée***

1001 \*Sexe\_m \*Age\_46 \*Trav\_5 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 1002 \*Sexe\_f \*Age\_45 \*Trav\_5 \*Matri\_1 \*Enf\_2 \*Foyer\_4  
 1003 \*Sexe\_f \*Age\_61 \*Trav\_5 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 2001 \*Sexe\_m \*Age\_38 \*Trav\_3 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 2002 \*Sexe\_f \*Age\_34 \*Trav\_5 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 2003 \*Sexe\_m \*Age\_32 \*Trav\_3 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1  
 2004 \*Sexe\_f \*Age\_34 \*Trav\_2 \*Matri\_2 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 2005 \*Sexe\_f \*Age\_35 \*Trav\_3 \*Matri\_2 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 3001 \*Sexe\_f \*Age\_52 \*Trav\_3 \*Matri\_1 \*Enf\_3 \*Foyer\_3  
 3002 \*Sexe\_m \*Age\_29 \*Trav\_3 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_2  
 4001 \*Sexe\_f \*Age\_20 \*Trav\_7 \*Matri\_5 \*Enf\_0 \*Foyer\_1

## Annexe 6

### Les Classes d'Eurobaromètre Côte d'Or

(Selon la présentation donnée par le rapport d'analyse d'Alceste)

Classe n° 1 => Contexte A

-----  
 Nombre d'u.c.e. : 1172. soit : 19.67 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 15075. soit : 17.35 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 3.73

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
3	42.	99.	42.42	32.97	A age+
122	14.	15.	93.33	51.63	A moqu+eur
186	9.	13.	69.23	20.25	A specia+l
201	6.	6.	100.00	24.52	A vestimentaire+
221	11.	15.	73.33	27.40	B franchement
252	35.	76.	46.05	33.89	F frere+
254	37.	55.	67.27	79.58	F maman+
256	26.	43.	60.47	45.60	F papa+
301	7.	7.	100.00	28.61	N bonheur+
348	22.	33.	66.67	46.37	N colleg+16
362	9.	11.	81.82	26.93	N couleur+
389	12.	18.	66.67	25.23	N divorce+
422	11.	16.	68.75	24.45	N evenement+
431	45.	118.	38.14	25.96	N famille+
453	21.	35.	60.00	36.23	N garcon+
454	18.	36.	50.00	21.08	N garde+
492	9.	13.	69.23	20.25	N jeu+
542	9.	13.	69.23	20.25	N mode+
574	7.	8.	87.50	23.32	N peau+
615	15.	22.	68.18	32.88	N rapport+
625	34.	82.	41.46	24.98	N relation+
654	16.	28.	57.14	24.99	N sentiment+
670	34.	64.	53.13	45.81	N souvenir+
708	24.	46.	52.17	30.98	N vecu+
787	5.	5.	100.00	20.43	V concern+er
906	16.	20.	80.00	46.21	V moqu+er
946	12.	13.	92.31	43.49	V proteg+er
1002	32.	79.	40.51	21.99	V sentir.
1008	27.	44.	61.36	48.75	V souffrir.
1043	18.	22.	81.82	53.96	Y adolesc+ent
1080	18.	20.	90.00	62.80	Y complic+e
1126	6.	6.	100.00	24.52	Y horri+ble
1135	44.	90.	48.89	49.35	Y jeune+
1170	7.	7.	100.00	28.61	Y protect+ion
1190	7.	8.	87.50	23.32	Y souhait<
1273	58.	118.	49.15	66.19	peut_etre

1285	34.	70.	48.57	37.43	sœur+
1302	* 20.	76.	26.32	2.15 *	0 entre
1303	* 9.	20.	45.00	8.14 *	0 fort
1314	* 115.	488.	23.57	5.09 *	1 savoir.
1318	* 63.	200.	31.50	18.31 *	2 jamais
1320	* 56.	211.	26.54	6.53 *	2 je-pense
1324	* 156.	647.	24.11	9.04 *	2 non
1326	* 2.	4.	50.00	2.33 *	2 nulle
1327	* 162.	711.	22.78	4.94 *	2 oui
1334	* 12.	34.	35.29	5.28 *	2 tout-a-fait
1350	* 3.	6.	50.00	3.50 *	3 loin-d<
1353	* 4.	4.	100.00	16.34 *	3 proche-d<
1357	* 5.	10.	50.00	5.83 *	4 arriere
1366	* 2.	4.	50.00	2.33 *	4 durant
1388	* 27.	89.	30.34	6.50 *	5 moins
1394	* 80.	311.	25.72	7.60 *	5 tres
1409	* 4.	5.	80.00	11.52 *	6 a-travers
1415	* 4.	10.	40.00	2.62 *	6 contre
1446	* 12.	34.	35.29	5.28 *	6 par-contre
1448	* 42.	152.	27.63	6.25 *	6 par-rapport
1450	* 22.	76.	28.95	4.19 *	6 plutot
1487	* 6.	17.	35.29	2.63 *	7 soi
1489	* 13.	32.	40.63	8.94 *	7 ta
1490	* 35.	127.	27.56	5.10 *	7 te
1514	* 10.	19.	52.63	13.10 *	8 cet
1533	* 21.	79.	26.58	2.42 *	8 quel
1535	* 6.	17.	35.29	2.63 *	8 quelles
1538	* 6.	18.	33.33	2.13 *	8 quelqu+
1540	* 8.	16.	50.00	9.34 *	8 quels
1564	* 73.	286.	25.52	6.51 *	9 avez
1565	* 13.	35.	37.14	6.80 *	9 aviez
1568	* 22.	67.	32.84	7.43 *	9 es
1573	* 9.	26.	34.62	3.69 *	9 etant
1576	* 18.	37.	48.65	19.78 *	9 etiez
1578	* 70.	276.	25.36	5.92 *	9 eu+
1580	* 4.	10.	40.00	2.62 *	9 sera
1585	* 4.	9.	44.44	3.50 *	9 sois
1624	* 142.	335.	42.39	115.88 *	*Age_22
1625	* 24.	51.	47.06	24.41 *	*Age_27
1626	* 129.	435.	29.66	29.58 *	*Age_31
1627	* 193.	772.	25.00	15.92 *	*Age_36
1628	* 96.	370.	25.95	9.82 *	*Age_39
1630	* 93.	359.	25.91	9.39 *	*Age_42
1637	* 185.	652.	28.37	35.06 *	*Enf_0
1640	* 467.	1934.	24.15	36.25 *	*Enf_3
1642	* 462.	1978.	23.36	25.41 *	*Enq_
1651	* 153.	486.	31.48	46.68 *	*Foyer_3
1653	* 395.	1517.	26.04	52.16 *	*Foyer_5
1655	* 170.	455.	37.36	97.53 *	*Matri_2
1657	* 185.	652.	28.37	35.06 *	*Matri_5
1665	* 512.	2138.	23.95	38.53 *	*Sexe_f
1669	* 194.	506.	38.34	121.91 *	*Trav_3
1671	* 142.	335.	42.39	115.88 *	*Trav_5
1672	* 258.	1127.	22.89	9.11 *	*Trav_6

Nombre de mots sélectionnés : 90

-----  
 Classe n° 2 => Contexte B  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 1425. soit : 23.92 %

Nombre de "uns" (a+r) : 18943. soit : 21.80 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 4.05

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
7	20.	25.	80.00	43.38	A aise+
24	14.	16.	87.50	35.63	A certain+
44	8.	9.	88.89	20.90	A curi+eux
64	27.	44.	61.36	34.15	A facile+
88	8.	9.	88.89	20.90	A heterosexuel+
129	13.	19.	68.42	20.74	A negati+f
220	43.	75.	57.33	46.59	B forcement
271	59.	87.	67.82	93.47	N ami+
288	17.	26.	65.38	24.67	N avis
341	78.	207.	37.68	22.31	N chose+
384	127.	332.	38.25	39.68	N dire+
428	33.	55.	60.00	39.70	N facon+
443	12.	14.	85.71	29.44	N fonctionnaire+
459	26.	42.	61.90	33.53	N gene+
461	132.	244.	54.10	127.31	N gens
475	40.	64.	62.50	52.91	N homme+
478	8.	9.	88.89	20.90	N humeur+
481	14.	21.	66.67	21.16	N image+
482	31.	46.	67.39	48.13	N impression+
583	37.	59.	62.71	49.27	N personne+
608	12.	15.	80.00	25.99	N projet+
610	10.	11.	90.91	27.17	N qualite+
612	27.	48.	56.25	27.79	N question+
621	23.	37.	62.16	29.92	N regard+
666	11.	14.	78.57	23.03	N souci+
697	15.	18.	83.33	35.02	N tour+
706	11.	13.	84.62	26.37	N valeur+
714	87.	216.	40.28	32.95	N vie+
727	7.	7.	100.00	22.29	V abord+er
735	7.	7.	100.00	22.29	V acquerir.
753	30.	41.	73.17	55.02	V appreci+er
798	20.	21.	95.24	58.90	V coto+yer
822	51.	69.	73.91	95.86	V discrimin+er
873	20.	22.	90.91	54.45	V gen+er
923	71.	97.	73.20	131.55	V pens+er
924	18.	28.	64.29	25.19	V percevoir.
934	20.	31.	64.52	28.22	V pos+er
973	14.	20.	70.00	23.41	V remarqu+er
1031	19.	24.	79.17	40.41	V valoris+er
1085	15.	16.	93.75	42.98	Y conscienc+e
1124	38.	41.	92.68	107.26	Y homosexu<
1250	10.	10.	100.00	31.86	graphologue+
1314 *	133.	488.	27.25	3.24 *	1 savoir.
1319 *	33.	110.	30.00	2.28 *	2 je-crois
1320 *	84.	211.	39.81	30.35 *	2 je-pense
1324 *	182.	647.	28.13	7.06 *	2 non
1327 *	206.	711.	28.97	11.32 *	2 oui
1328 *	506.	1982.	25.53	4.22 *	2 pas
1330 *	5.	7.	71.43	8.69 *	2 pis
1351 *	5.	12.	41.67	2.08 *	3 partout
1371 *	22.	34.	64.71	31.25 *	4 parfois
1373 *	25.	76.	32.89	3.41 *	4 souvent
1397 *	69.	219.	31.51	7.19 *	6 aussi
1400 *	5.	10.	50.00	3.74 *	6 au-contre
1401 *	4.	8.	50.00	2.99 *	6 au-fond
1404 *	3.	4.	75.00	5.74 *	6 au-travers

1406	*	2.	3.	66.67	3.01	*	6	a-la-fois
1414	*	45.	150.	30.00	3.12	*	6	comment
1418	*	3.	5.	60.00	3.58	*	6	de-maniere
1430	*	3.	4.	75.00	5.74	*	6	en-general
1447	*	23.	66.	34.85	4.38	*	6	par-exemple
1448	*	55.	152.	36.18	12.89	*	6	par-rapport
1464	*	11.	27.	40.74	4.22	*	6	tant-que
1471	*	39.	125.	31.20	3.72	*	7	leur
1477	*	3.	5.	60.00	3.58	*	7	mien+
1480	*	8.	21.	38.10	2.33	*	7	nos
1490	*	44.	127.	34.65	8.20	*	7	te
1493	*	26.	61.	42.62	11.84	*	7	toi
1494	*	16.	46.	34.78	3.00	*	7	ton
1495	*	90.	278.	32.37	11.45	*	7	tu
1497	*	106.	324.	32.72	14.56	*	7	votre
1498	*	342.	1211.	28.24	15.58	*	7	vous
1506	*	159.	579.	27.46	4.42	*	8	cela
1511	*	19.	30.	63.33	25.73	*	8	certaines
1512	*	22.	47.	46.81	13.64	*	8	certains
1518	*	10.	26.	38.46	3.03	*	8	chacun+
1520	*	366.	1341.	27.29	10.81	*	8	c'-est
1524	*	153.	414.	36.96	41.54	*	8	est-ce<
1525	*	97.	347.	27.95	3.29	*	8	il-y-a<
1539	*	38.	112.	33.93	6.28	*	8	quelqu'-un
1543	*	474.	1827.	25.94	5.92	*	8	qu+
1554	*	36.	85.	42.35	16.10	*	9	as
1566	*	63.	215.	29.30	3.55	*	9	avoir
1568	*	28.	67.	41.79	11.89	*	9	es
1575	*	51.	170.	30.00	3.55	*	9	etes
1577	*	85.	271.	31.37	8.64	*	9	etre
1584	*	7.	12.	58.33	7.82	*	9	soient
1586	*	34.	107.	31.78	3.69	*	9	soit
1588	*	96.	311.	30.87	8.70	*	9	sont
1623	*	147.	317.	46.37	92.73	*		*Age_20
1624	*	100.	335.	29.85	6.86	*		*Age_22
1627	*	232.	772.	30.05	18.32	*		*Age_36
1628	*	142.	370.	38.38	45.31	*		*Age_39
1629	*	90.	227.	39.65	32.07	*		*Age_41
1630	*	134.	359.	37.33	37.72	*		*Age_42
1637	*	247.	652.	37.88	78.42	*		*Enf_0
1640	*	535.	1934.	27.66	22.03	*		*Enf_3
1642	*	567.	1978.	28.67	36.62	*		*Enq_
1652	*	447.	1720.	25.99	5.68	*		*Foyer_4
1653	*	471.	1517.	31.05	56.80	*		*Foyer_5
1655	*	128.	455.	28.13	4.80	*		*Matri_2
1657	*	247.	652.	37.88	78.42	*		*Matri_5
1665	*	684.	2138.	31.99	119.37	*		*Sexe_f
1671	*	100.	335.	29.85	6.86	*		*Trav_5
1672	*	315.	1127.	27.95	12.40	*		*Trav_6
1673	*	147.	317.	46.37	92.73	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 106

-----  
 Classe n° 3 => Contexte C  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 549. soit : 9.22 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 7469. soit : 8.60 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 4.33

num effectifs pourc. chi2 identification

6	5.	8.	62.50	27.18	A agricole+
14	4.	6.	66.67	23.69	A belg+16
19	10.	11.	90.91	87.90	A bourguignon+
28	4.	4.	100.00	39.43	A chretien+
36	20.	44.	45.45	69.58	A connu+
59	11.	16.	68.75	67.96	A etranger+
60	10.	11.	90.91	87.90	A europeen+
65	12.	24.	50.00	47.91	A familia+l
76	32.	40.	80.00	241.16	A francais+
101	17.	19.	89.47	146.74	A italien+
103	6.	6.	100.00	59.16	A jui+f
127	20.	23.	86.96	166.78	A nationa+l
142	13.	15.	86.67	107.82	A ouvrier<
145	29.	58.	50.00	116.44	A particulier+
155	4.	6.	66.67	23.69	A precis+
259	12.	19.	63.16	66.29	G france
260	5.	8.	62.50	27.18	G italie
263	5.	10.	50.00	19.91	N accent+
350	6.	6.	100.00	59.16	N communion+
368	8.	9.	88.89	68.39	N culture+
450	4.	5.	80.00	29.97	N frontiere+
466	12.	18.	66.67	71.22	N guerre+
473	16.	45.	35.56	37.60	N histoire+
480	23.	40.	57.50	112.21	N identite+
498	5.	8.	62.50	27.18	N langue+
502	8.	15.	53.33	34.98	N lieu+
553	34.	67.	50.75	139.69	N nom+
562	31.	34.	91.18	274.55	N origine+
573	15.	20.	75.00	103.80	N pays
599	9.	25.	36.00	21.53	N prenom+
613	11.	11.	100.00	108.56	N racine+
622	9.	12.	75.00	62.19	N region+
657	4.	5.	80.00	29.97	N siecle+
724	13.	23.	56.52	61.76	N yeux
750	4.	5.	80.00	29.97	V appartenir.
761	6.	12.	50.00	23.90	V attach+er
767	16.	16.	100.00	158.03	V baptis+er
830	5.	9.	55.56	23.13	V elev+er
859	4.	6.	66.67	23.69	V fach+er
938	8.	8.	100.00	78.91	V pratiqu+er
947	7.	9.	77.78	50.64	V protest+er
992	7.	13.	53.85	31.02	V retenir.
996	18.	21.	85.71	147.40	V revendiqu+er
1028	4.	4.	100.00	39.43	V transmettre.
1045	5.	9.	55.56	23.13	Y agricult<
1054	4.	4.	100.00	39.43	Y ascend+ant
1057	9.	11.	81.82	69.43	Y athee<
1067	5.	5.	100.00	49.29	Y bourgeois<
1070	27.	27.	100.00	267.18	Y cathol+16
1089	6.	10.	60.00	30.88	Y construct+ion
1101	20.	38.	52.63	86.16	Y educat+ion
1119	5.	9.	55.56	23.13	Y geograph+16
1123	7.	14.	50.00	27.90	Y herit+23
1127	78.	161.	48.45	304.39	Y import+ant
1154	9.	10.	90.00	78.13	Y patern+el
1178	47.	61.	77.05	338.95	Y religi<
1212	7.	7.	100.00	69.04	bourgogne
1245	31.	36.	86.11	255.96	grands_parents
1247	15.	25.	60.00	77.39	grand_mere
1248	10.	13.	76.92	71.38	grand_pere

1253	7.	7.	100.00	69.04	identitaire+
1275	8.	8.	100.00	78.91	polonais+
1317 *	23.	183.	12.57	2.54 *	2 d'-accord
1320 *	30.	211.	14.22	6.54 *	2 je-pense
1323 *	4.	22.	18.18	2.12 *	2 ni
1324 *	75.	647.	11.59	4.90 *	2 non
1331 *	4.	19.	21.05	3.19 *	2 point
1447 *	13.	66.	19.70	8.76 *	6 par-exemple
1448 *	27.	152.	17.76	13.62 *	6 par-rapport
1452 *	15.	78.	19.23	9.47 *	6 pourquoi
1458 *	10.	68.	14.71	2.48 *	6 sans
1460 *	48.	400.	12.00	3.97 *	6 si
1476 *	26.	174.	14.94	7.02 *	7 mes
1483 *	14.	91.	15.38	4.20 *	7 sa
1485 *	12.	78.	15.38	3.59 *	7 ses
1486 *	2.	7.	28.57	3.14 *	7 sien+
1496 *	32.	154.	20.78	25.26 *	7 vos
1497 *	55.	324.	16.98	24.66 *	7 votre
1504 *	4.	14.	28.57	6.28 *	8 ceci
1505 *	4.	10.	40.00	11.35 *	8 ceci-dit
1506 *	73.	579.	12.61	8.82 *	8 cela
1524 *	79.	414.	19.08	51.76 *	8 est-ce<
1533 *	11.	79.	13.92	2.12 *	8 quel
1534 *	14.	39.	35.90	33.40 *	8 quelle
1537 *	25.	143.	17.48	11.97 *	8 quelque-chose
1560 *	2.	7.	28.57	3.14 *	9 auriez
1569 *	97.	916.	10.59	2.44 *	9 est
1581 *	5.	17.	29.41	8.31 *	9 serais
1582 *	11.	43.	25.58	13.86 *	9 serait
1588 *	38.	311.	12.22	3.54 *	9 sont
1589 *	3.	6.	50.00	11.94 *	9 soyez
1590 *	55.	452.	12.17	5.09 *	9 suis
1623 *	53.	317.	16.72	22.53 *	*Age_20
1625 *	14.	51.	27.45	20.44 *	*Age_27
1628 *	67.	370.	18.11	37.28 *	*Age_39
1629 *	43.	227.	18.94	26.69 *	*Age_41
1630 *	60.	359.	16.71	25.66 *	*Age_42
1631 *	57.	333.	17.12	26.32 *	*Age_46
1637 *	90.	652.	13.80	18.42 *	*Enf_0
1640 *	233.	1934.	12.05	27.44 *	*Enf_3
1642 *	208.	1978.	10.52	5.98 *	*Enq_
1651 *	62.	486.	12.76	7.93 *	*Foyer_3
1653 *	218.	1517.	14.37	64.63 *	*Foyer_5
1657 *	90.	652.	13.80	18.42 *	*Matri_5
1665 *	318.	2138.	14.87	127.59 *	*Sexe_f
1672 *	165.	1127.	14.64	48.89 *	*Trav_6
1673 *	53.	317.	16.72	22.53 *	*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 107

-----  
 Classe n° 4 => Contexte D  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 2811. soit : 47.19 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 45410. soit : 52.26 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.02

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
10	18.	18.	100.00	20.21	A arme+
110	23.	25.	92.00	20.23	A malade+

115	25.	28.	89.29	20.01	A matin+
130	21.	21.	100.00	23.59	A neu+f
147	43.	45.	95.56	42.56	A parti+
156	97.	114.	85.09	66.99	A premier+
181	65.	90.	72.22	22.98	A seul+
248	41.	48.	85.42	28.38	E deuxieme+
261	43.	45.	95.56	42.56	G paris
274	120.	143.	83.92	79.31	N annee+
276	248.	337.	73.59	99.92	N an+
290	22.	23.	95.65	21.76	N baccalaureat<
307	45.	57.	78.95	23.29	N boulot+
312	25.	25.	100.00	28.10	N bureau+
344	39.	46.	84.78	26.29	N client+
359	44.	55.	80.00	23.98	N copain+
378	23.	24.	95.83	22.88	N dessin+
400	110.	129.	85.27	76.74	N ecole+
409	27.	27.	100.00	30.36	N entreprise+
411	61.	78.	78.21	30.51	N epoque+
420	65.	71.	91.55	56.74	N etude+
440	29.	34.	85.29	19.92	N fin+
452	49.	59.	83.05	30.75	N gamin+
455	48.	52.	92.31	42.85	N gars
472	50.	54.	92.59	45.08	N heure+
496	89.	118.	75.42	38.51	N jour+
518	87.	96.	90.63	73.87	N maison+
543	80.	83.	96.39	81.75	N mois
652	38.	40.	95.00	36.94	N semaine+
661	47.	50.	94.00	44.34	N soir+
686	107.	152.	70.39	33.71	N temps
705	29.	31.	93.55	26.88	N vacance+
734	32.	33.	96.97	33.00	V achet+er
743	348.	517.	67.31	91.99	V aller.
833	25.	27.	92.59	22.44	V emmen+er
860	399.	607.	65.73	93.27	V faire.
861	53.	58.	91.38	45.90	V fin+ir
870	25.	28.	89.29	20.01	V gagn+er
911	44.	55.	80.00	23.98	V occup+er
921	78.	102.	76.47	35.71	V pass+er
922	24.	24.	100.00	26.97	V pa+yer
967	29.	34.	85.29	19.92	V refaire.
979	73.	87.	83.91	47.77	V rentr+er
994	63.	74.	85.14	43.30	V retrouv+er
1033	108.	147.	73.47	41.77	V venir.
1052	36.	41.	87.80	27.33	Y arrete+
1116	409.	737.	55.50	23.29	Y fait
1153	76.	110.	69.09	21.57	Y passe
1197	187.	226.	82.74	119.16	Y travail<
1199	25.	27.	92.59	22.44	Y troisieme<
1208	40.	42.	95.24	39.19	beaune
1225	60.	67.	89.55	48.80	dijon
1294	*1203.	2188.	54.98	84.29 *	a
1296	* 7.	8.	87.50	5.22 *	or
1298	* 302.	448.	67.41	79.49 *	y
1299	* 278.	494.	56.28	17.85 *	0 avec
1300	* 177.	301.	58.80	17.16 *	0 bon
1301	* 23.	28.	82.14	13.79 *	0 demi
1304	* 3.	3.	100.00	3.36 *	0 madame
1306	* 14.	15.	93.33	12.85 *	0 monsieur
1310	* 359.	613.	58.56	35.49 *	1 dire.
1311	* 175.	287.	60.98	23.00 *	1 falloir.
1321	* 30.	49.	61.22	3.91 *	2 juste

1332	*	113.	208.	54.33	4.41	*	2	quand-meme
1333	*	87.	147.	59.18	8.70	*	2	rien
1339	*	21.	28.	75.00	8.73	*	3	a-cote
1340	*	108.	152.	71.05	35.65	*	3	chez
1343	*	13.	17.	76.47	5.87	*	3	dessus
1345	*	33.	41.	80.49	18.37	*	3	ici
1346	*	6.	7.	85.71	4.17	*	3	la-bas
1347	*	7.	7.	100.00	7.84	*	3	la-dedans
1355	*	197.	385.	51.17	2.62	*	3	sur
1356	*	177.	267.	66.29	40.94	*	4	apres
1360	*	59.	108.	54.63	2.44	*	4	avant
1361	*	15.	21.	71.43	4.97	*	4	a-partir-d<
1362	*	77.	124.	62.10	11.29	*	4	deja
1363	*	27.	43.	62.79	4.23	*	4	depuis
1364	*	19.	22.	86.36	13.60	*	4	derriere
1367	*	6.	6.	100.00	6.72	*	4	entre-temps
1368	*	15.	15.	100.00	16.83	*	4	lendemain
1370	*	103.	165.	62.42	15.81	*	4	maintenant
1372	*	372.	510.	72.94	148.43	*	4	puis
1375	*	14.	18.	77.78	6.78	*	4	tot
1379	*	15.	19.	78.95	7.71	*	4	vers
1380	*	16.	25.	64.00	2.85	*	4	vite
1384	*	295.	564.	52.30	6.54	*	5	bien
1386	*	9.	10.	90.00	7.37	*	5	en-cours
1387	*	30.	48.	62.50	4.55	*	5	mieux
1392	*	42.	72.	58.33	3.63	*	5	plus-d<
1396	*	239.	409.	58.44	22.29	*	6	alors
1398	*	5.	6.	83.33	3.15	*	6	aussi-bien
1399	*	26.	39.	66.67	5.98	*	6	au-bout
1402	*	6.	6.	100.00	6.72	*	6	au-lieu
1411	*	5.	6.	83.33	3.15	*	6	car
1412	*	11.	17.	64.71	2.10	*	6	combien
1413	*	233.	425.	54.82	10.71	*	6	comme
1416	*	36.	64.	56.25	2.13	*	6	c'-est-a-dire
1419	*	22.	28.	78.57	11.12	*	6	de-sorte<
1421	*	416.	724.	57.46	34.88	*	6	donc
1425	*	22.	27.	81.48	12.80	*	6	d'-ailleurs
1427	*	65.	106.	61.32	8.65	*	6	encore
1432	*	32.	49.	65.31	6.51	*	6	en-plus<
1433	*	7.	10.	70.00	2.09	*	6	en-revanche
1435	*	1013.	1789.	56.62	91.35	*	6	et
1436	*	47.	72.	65.28	9.57	*	6	jusqu+
1443	*	88.	132.	66.67	20.55	*	6	par
1444	*	376.	679.	55.38	20.61	*	6	parce-qu<
1449	*	46.	58.	79.31	24.25	*	6	pendant
1451	*	353.	626.	56.39	23.77	*	6	pour
1453	*	12.	18.	66.67	2.75	*	6	pourtant
1455	*	15.	24.	62.50	2.27	*	6	presqu+
1456	*	25.	33.	75.76	10.87	*	6	puisqu+
1457	*	223.	412.	54.13	8.55	*	6	quand
1465	*	394.	585.	67.35	105.82	*	7	elle
1466	*	41.	60.	68.33	10.87	*	7	elles
1467	*	43.	77.	55.84	2.35	*	7	eux
1468	*	654.	1049.	62.35	117.37	*	7	il
1469	*	246.	447.	55.03	11.94	*	7	ils
1470	*	1283.	2466.	52.03	39.54	*	7	je
1473	*	245.	338.	72.49	92.02	*	7	lui
1474	*	262.	431.	60.79	34.49	*	7	ma
1475	*	521.	949.	54.90	26.94	*	7	me
1478	*	294.	583.	50.43	2.72	*	7	moi
1479	*	222.	373.	59.52	24.27	*	7	mon

1482	*	86.	148.	58.11	7.26	*	7	nous
1484	*	352.	652.	53.99	13.58	*	7	se
1485	*	49.	78.	62.82	7.75	*	7	ses
1488	*	72.	122.	59.02	6.99	*	7	son
1503	*	523.	991.	52.77	14.89	*	8	ce
1504	*	10.	14.	71.43	3.31	*	8	ceci
1507	*	14.	22.	63.64	2.40	*	8	celle
1515	*	84.	145.	57.93	6.88	*	8	cette
1523	*	683.	1147.	59.55	87.06	*	8	en
1529	*	598.	1160.	51.55	11.01	*	8	on
1532	*	12.	18.	66.67	2.75	*	8	plusieurs
1536	*	32.	50.	64.00	5.72	*	8	quelques
1541	*	457.	856.	53.39	15.42	*	8	qui
1542	*	153.	257.	59.53	16.42	*	8	quoi
1544	*	8.	11.	72.73	2.88	*	8	tel
1546	*	93.	163.	57.06	6.55	*	8	tous
1547	*	331.	574.	57.67	27.98	*	8	tout
1548	*	46.	68.	67.65	11.55	*	8	toute
1549	*	35.	51.	68.63	9.49	*	8	toutes
1551	*	544.	923.	58.94	60.51	*	9	ai
1555	*	9.	12.	75.00	3.73	*	9	aura
1556	*	13.	19.	68.42	3.45	*	9	aurai
1558	*	31.	52.	59.62	3.25	*	9	aurais
1559	*	35.	58.	60.34	4.07	*	9	aurait
1561	*	39.	57.	68.42	10.41	*	9	avaient
1562	*	168.	241.	69.71	51.12	*	9	avais
1563	*	302.	381.	79.27	168.05	*	9	avait
1567	*	4.	4.	100.00	4.48	*	9	ayant
1569	*	457.	916.	49.89	3.17	*	9	est
1571	*	166.	247.	67.21	41.44	*	9	etais
1572	*	541.	780.	69.36	177.03	*	9	etait
1574	*	175.	261.	67.05	43.21	*	9	ete
1578	*	144.	276.	52.17	2.89	*	9	eu+
1590	*	244.	452.	53.98	9.06	*	9	suis
1593	*	5.	6.	83.33	3.15	*	I	ouais
1594	*	13.	16.	81.25	7.47	*	J	cent+
1595	*	43.	51.	84.31	28.45	*	J	cinq
1596	*	19.	22.	86.36	13.60	*	J	cinquante
1597	*	132.	181.	72.93	49.63	*	J	deux
1598	*	40.	52.	76.92	18.61	*	J	dix
1599	*	13.	18.	72.22	4.54	*	J	douze
1600	*	34.	40.	85.00	23.10	*	J	huit
1601	*	5.	5.	100.00	5.60	*	J	mille
1602	*	13.	14.	92.86	11.74	*	J	onze
1603	*	20.	29.	68.97	5.55	*	J	quarante
1604	*	19.	26.	73.08	7.02	*	J	quatorze
1605	*	47.	65.	72.31	16.64	*	J	quatre
1606	*	34.	47.	72.34	12.03	*	J	quinze
1607	*	15.	16.	93.75	13.96	*	J	seize
1608	*	20.	24.	83.33	12.63	*	J	sept
1609	*	42.	48.	87.50	31.55	*	J	six
1610	*	27.	30.	90.00	22.18	*	J	soixante
1612	*	18.	20.	90.00	14.76	*	J	trente
1613	*	100.	121.	82.64	62.31	*	J	trois
1616	*	7.	7.	100.00	7.84	*	M	BTS
1617	*	9.	9.	100.00	10.09	*	M	CAP
1618	*	5.	5.	100.00	5.60	*	M	IUT
1620	*	14.	15.	93.33	12.85	*	W	florence
1621	*	17.	23.	73.91	6.62	*	W	marie
1622	*	5.	6.	83.33	3.15	*	W	sophie
1631	*	173.	333.	51.95	3.21	*		*Age_46

1633	*	266.	417.	63.79	49.58	*	*Age_49
1634	*	233.	350.	66.57	56.06	*	*Age_51
1635	*	525.	660.	79.55	311.83	*	*Age_56
1636	*	434.	505.	85.94	332.50	*	*Age_60
1638	*	682.1146.		59.51	86.47	*	*Enf_1
1639	*	1300.2225.		58.43	180.01	*	*Enf_2
1649	*	434.	505.	85.94	332.50	*	*Foyer_1
1650	*	921.1729.		53.27	36.13	*	*Foyer_2
1652	*	866.1720.		50.35	9.69	*	*Foyer_4
1654	*	2124.4345.		48.88	18.52	*	*Matri_1
1656	*	434.	505.	85.94	332.50	*	*Matri_4
1658	*	2062.3967.		51.98	109.36	*	*Rep_
1661	*	4.	4.	100.00	4.48	*	*Rep_: _Non, _chacun_
1666	*	2187.3819.		57.27	433.67	*	*Sexe_m
1667	*	1309.2250.		58.18	175.22	*	*Trav_1
1670	*	434.	505.	85.94	332.50	*	*Trav_4

Nombre de mots sélectionnés : 201

## Annexe 7

# Les Classes d'Eurobaromètre Île-de-France

(Selon la présentation donnée par le rapport d'analyse d'Alceste)

Classe n° 1 => Contexte A

-----  
 Nombre d'u.c.e. : 1241. soit : 35.29 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 20571. soit : 34.42 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.45

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
29	12.	12.	100.00	22.08	A chretien+
73	26.	30.	86.67	34.98	A familia+l
85	48.	59.	81.36	55.78	A francais+
109	31.	44.	70.45	24.13	A jui+f
134	23.	25.	92.00	35.47	A nationa+l
139	25.	27.	92.59	39.13	A ne+
151	25.	34.	73.53	21.99	A parisien+
195	20.	20.	100.00	36.89	A significati+f
258	37.	46.	80.43	41.61	F frere+
259	12.	12.	100.00	22.08	F grands-parents
263	59.	76.	77.63	61.00	F mere+
265	11.	11.	100.00	20.24	F papa+
266	60.	81.	74.07	54.63	F pere+
267	13.	13.	100.00	23.93	F tante+
271	11.	11.	100.00	20.24	G bretagne
274	36.	46.	78.26	37.70	G france
297	19.	22.	86.36	25.29	N appartenance+
316	14.	14.	100.00	25.78	N banlieue+
334	20.	20.	100.00	36.89	N breton+
445	14.	15.	93.33	22.23	N epoux
464	126.	148.	85.14	168.13	N famille+
466	13.	14.	92.86	20.40	N fete+
503	34.	48.	70.83	26.93	N histoire+
507	84.	107.	78.50	90.27	N identite+
524	23.	25.	92.00	35.47	N langue+
577	22.	25.	88.00	30.64	N naissance+
582	170.	179.	94.97	294.23	N nom+
594	52.	54.	96.30	89.40	N origine+
599	86.	109.	78.90	93.70	N parent+
637	71.	72.	98.61	129.08	N prenom+
662	29.	32.	90.63	43.31	N region+
700	13.	14.	92.86	20.40	N signifie+
708	11.	11.	100.00	20.24	N sorcier+
747	15.	15.	100.00	27.63	N tradition+
798	49.	62.	79.03	52.89	V appel+er
810	18.	22.	81.82	20.99	V attach+er
854	14.	14.	100.00	25.78	V deced+er
998	19.	20.	95.00	31.41	V pratiqu+er

1009	14.	14.	100.00	25.78	V protest+er
1099	28.	28.	100.00	51.76	V transmettre.
1144	40.	42.	95.24	66.91	Y cathol+16
1170	20.	21.	95.24	33.25	Y croy+ant
1186	64.	102.	62.75	34.69	Y enf+ant
1208	125.	187.	66.84	86.14	Y import+ant
1225	26.	28.	92.86	40.97	Y mari+23
1227	11.	11.	100.00	20.24	Y matern+el
1261	91.	109.	83.49	114.45	Y religi<
1315	56.	65.	86.15	75.04	enq
1335	11.	11.	100.00	20.24	kinshasa
1364	55.	64.	85.94	73.24	rep
1375	30.	33.	90.91	45.14	sœur+
1387	* 18.	37.	48.65	2.92 *	etc
1395	* 3.	3.	100.00	5.51 *	0 madame
1398	* 15.	23.	65.22	9.08 *	1 croire.
1399	* 29.	62.	46.77	3.65 *	1 devoir.
1407	* 14.	27.	51.85	3.27 *	2 d'-accord
1416	* 167.	383.	43.60	13.02 *	2 oui
1422	* 28.	56.	50.00	5.40 *	2 tout-a-fait
1429	* 26.	55.	47.27	3.52 *	3 chez
1435	* 31.	60.	51.67	7.17 *	3 ici
1436	* 21.	33.	63.64	11.73 *	3 la-bas
1447	* 3.	4.	75.00	2.77 *	4 auparavant
1462	* 6.	10.	60.00	2.68 *	4 tot
1482	* 102.	246.	41.46	4.42 *	5 tres
1508	* 12.	22.	54.55	3.60 *	6 dont
1509	* 3.	4.	75.00	2.77 *	6 du-moins
1512	* 16.	28.	57.14	5.90 *	6 d'-ailleurs
1514	* 4.	5.	80.00	4.38 *	6 d'-autant
1524	* 3.	4.	75.00	2.77 *	6 en-quelque-sorte<
1528	* 17.	26.	65.38	10.39 *	6 lorsqu+
1536	* 3.	4.	75.00	2.77 *	6 parmi
1538	* 33.	63.	52.38	8.21 *	6 par-exemple
1541	* 27.	56.	48.21	4.17 *	6 plutot
1547	* 23.	42.	54.76	7.06 *	6 puisqu+
1550	* 38.	77.	49.35	6.82 *	6 sans
1559	* 69.	149.	46.31	8.28 *	7 elle
1566	* 12.	17.	70.59	9.32 *	7 leurs
1567	* 61.	141.	43.26	4.09 *	7 lui
1568	* 147.	255.	57.65	60.20 *	7 ma
1570	* 109.	186.	58.60	46.76 *	7 mes
1571	* 3.	4.	75.00	2.77 *	7 mien+
1573	* 175.	330.	53.03	50.22 *	7 mon
1574	* 14.	22.	63.64	7.79 *	7 nos
1575	* 21.	45.	46.67	2.59 *	7 notre
1576	* 55.	106.	51.89	13.19 *	7 nous
1577	* 27.	55.	49.09	4.66 *	7 sa
1579	* 17.	31.	54.84	5.24 *	7 ses
1581	* 39.	77.	50.65	8.14 *	7 son
1589	* 39.	89.	43.82	2.91 *	7 vos
1590	* 121.	237.	51.05	27.67 *	7 votre
1604	* 10.	13.	76.92	9.91 *	8 cet
1611	* 396.	1058.	37.43	3.04 *	8 c'-est
1615	* 64.	138.	46.38	7.74 *	8 est-ce<
1642	* 23.	36.	63.89	13.03 *	8 toutes
1643	* 40.	86.	46.51	4.87 *	8 voila
1648	* 3.	4.	75.00	2.77 *	9 auraient
1658	* 3.	4.	75.00	2.77 *	9 avons
1662	* 266.	689.	38.61	4.14 *	9 est
1665	* 123.	287.	42.86	7.85 *	9 etait

1666	*	14.	25.	56.00	4.73	*	9	etant
1672	*	69.	158.	43.67	5.09	*	9	ont
1675	*	16.	32.	50.00	3.06	*	9	serait
1680	*	10.	15.	66.67	6.50	*	9	sommes
1697	*	4.	6.	66.67	2.59	*	J	onze
1716	*	4.	4.	100.00	7.34	*	W	benjamin
1718	*	10.	13.	76.92	9.91	*	W	marie
1723	*	164.	258.	63.57	97.52	*		*Age_33
1724	*	164.	407.	40.29	5.06	*		*Age_39
1725	*	170.	263.	64.64	107.25	*		*Age_43
1726	*	94.	209.	44.98	9.14	*		*Age_48
1733	*	416.	907.	45.87	59.91	*		*Enf_2
1734	*	164.	258.	63.57	97.52	*		*Enf_4
1735	*	64.	132.	48.48	10.46	*		*Enf_5
1740	*	701.	1593.	44.01	96.95	*		*Foyer_4
1741	*	64.	132.	48.48	10.46	*		*Foyer_7
1743	*	244.	522.	46.74	35.24	*		*Matri_2
1747	*	613.	1597.	38.38	12.30	*		*Sexe_f
1749	*	609.	1578.	38.59	13.71	*		*Trav_1
1750	*	241.	567.	42.50	15.43	*		*Trav_2

Nombre de mots sélectionnés : 119

-----  
 Classe n° 2 => Contexte B  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 718. soit : 20.42 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 12879. soit : 21.55 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.73

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
94	6.	6.	100.00	23.43	A haut+
234	20.	37.	54.05	26.04	B franchement
321	18.	24.	75.00	44.31	N besoin+
326	13.	14.	92.86	45.40	N boite+
329	16.	20.	80.00	43.95	N boulot+
364	7.	8.	87.50	22.21	N coin+
365	15.	25.	60.00	24.28	N collegue+
492	85.	256.	33.20	27.79	N gens
502	28.	36.	77.78	73.66	N heure+
512	8.	8.	100.00	31.26	N imprimerie+
543	12.	16.	75.00	29.48	N maladie+
546	11.	17.	64.71	20.63	N marche+
565	9.	11.	81.82	25.61	N mise+
590	8.	10.	80.00	21.91	N ordinateur+
625	20.	24.	83.33	58.88	N plombier+
638	7.	7.	100.00	27.34	N presse+
679	7.	7.	100.00	27.34	N rigole+
696	9.	11.	81.82	25.61	N service+
709	9.	11.	81.82	25.61	N sort+
733	46.	110.	41.82	32.02	N temps
737	15.	22.	68.18	31.09	N tete+
742	14.	20.	70.00	30.44	N tombe+
767	13.	17.	76.47	33.04	N voiture+
791	128.	327.	39.14	77.83	V aller.
793	13.	20.	65.00	24.61	V amus+er
923	11.	13.	84.62	33.10	V foutre.
936	9.	9.	100.00	35.17	V imprim+er
947	9.	11.	81.82	25.61	V invit+er
951	18.	32.	56.25	25.52	V laiss+er

984	16.	23.	69.57	34.42	V pa+yer
1067	7.	7.	100.00	27.34	V rigol+er
1072	8.	10.	80.00	21.91	V servir.
1108	93.	226.	41.15	63.91	V voir.
1149	12.	12.	100.00	46.94	Y chom+23
1201	17.	25.	68.00	35.09	Y habitu<
1273	6.	6.	100.00	23.43	Y sorte+
1282	73.	179.	40.78	48.15	Y travail<
1324	8.	9.	88.89	26.04	guyan+
1350	6.	6.	100.00	23.43	monsieur_D
1386 *	309.	1365.	22.64	6.78 *	a
1392 *	5.	12.	41.67	3.35 *	0 demi
1397 *	8.	13.	61.54	13.58 *	0 monsieur
1400 *	109.	461.	23.64	3.40 *	1 dire.
1401 *	54.	146.	36.99	25.74 *	1 falloir.
1403 *	78.	319.	24.45	3.52 *	1 pouvoir.
1411 *	5.	14.	35.71	2.02 *	2 juste
1412 *	316.	1466.	21.56	2.01 *	2 ne
1414 *	90.	366.	24.59	4.38 *	2 non
1421 *	27.	91.	29.67	4.93 *	2 rien
1433 *	9.	12.	75.00	22.08 *	3 dessus
1434 *	5.	11.	45.45	4.26 *	3 en-face
1435 *	19.	60.	31.67	4.76 *	3 ici
1436 *	12.	33.	36.36	5.22 *	3 la-bas
1442 *	5.	13.	38.46	2.62 *	3 sous
1443 *	71.	300.	23.67	2.13 *	3 sur
1444 *	47.	164.	28.66	7.19 *	4 apres
1451 *	27.	93.	29.03	4.37 *	4 deja
1453 *	6.	15.	40.00	3.56 *	4 derriere
1455 *	5.	7.	71.43	11.23 *	4 lendemain
1459 *	62.	192.	32.29	17.63 *	4 puis
1465 *	13.	30.	43.33	9.78 *	4 tout-de-suite
1471 *	69.	249.	27.71	8.78 *	5 bien
1474 *	10.	31.	32.26	2.70 *	5 mieux
1475 *	2.	3.	66.67	3.95 *	5 moindre
1477 *	12.	18.	66.67	23.82 *	5 pas-mal-d<
1480 *	14.	43.	32.56	3.95 *	5 plus-d<
1481 *	3.	5.	60.00	4.83 *	5 tant
1484 *	51.	175.	29.14	8.63 *	6 alors
1487 *	4.	8.	50.00	4.32 *	6 au-bout
1488 *	9.	17.	52.94	11.12 *	6 au-contraire
1492 *	5.	13.	38.46	2.62 *	6 au-moins
1513 *	3.	5.	60.00	4.83 *	6 d'-apres
1521 *	7.	20.	35.00	2.63 *	6 en-meme-temps<
1523 *	14.	37.	37.84	6.99 *	6 en-plus<
1526 *	244.	1044.	23.37	7.99 *	6 et
1529 *	171.	733.	23.33	4.84 *	6 mais
1530 *	7.	16.	43.75	5.39 *	6 malgre
1537 *	16.	37.	43.24	11.99 *	6 par-contre
1542 *	134.	585.	22.91	2.68 *	6 pour
1545 *	8.	15.	53.33	10.05 *	6 pour-qu<
1548 *	60.	230.	26.09	4.87 *	6 quand
1550 *	25.	77.	32.47	7.04 *	6 sans
1551 *	4.	10.	40.00	2.37 *	6 sauf
1554 *	10.	23.	43.48	7.58 *	6 sinon
1562 *	179.	674.	26.56	19.36 *	7 il
1563 *	102.	300.	34.00	37.25 *	7 ils
1564 *	370.	1695.	21.83	4.03 *	7 je
1565 *	33.	107.	30.84	7.38 *	7 leur
1572 *	107.	418.	25.60	7.84 *	7 moi
1578 *	131.	436.	30.05	28.41 *	7 se

1582	*	3.	6.	50.00	3.24	*	7	ta
1583	*	7.	17.	41.18	4.53	*	7	te
1585	*	4.	10.	40.00	2.37	*	7	tiens
1588	*	14.	41.	34.15	4.81	*	7	tu
1591	*	194.	862.	22.51	3.07	*	7	vous
1594	*	242.	1042.	23.22	7.19	*	8	ca
1603	*	20.	57.	35.09	7.68	*	8	ces
1616	*	68.	284.	23.94	2.37	*	8	il-y-a<
1620	*	7.	20.	35.00	2.63	*	8	n'-importe
1621	*	198.	816.	24.26	9.69	*	8	on
1623	*	39.	115.	33.91	13.33	*	8	personne
1640	*	112.	398.	28.14	16.49	*	8	tout
1646	*	4.	10.	40.00	2.37	*	9	as
1647	*	8.	15.	53.33	10.05	*	9	aura
1649	*	13.	35.	37.14	6.09	*	9	aurais
1659	*	3.	7.	42.86	2.17	*	9	ayant
1660	*	3.	3.	100.00	11.70	*	9	ayez
1668	*	28.	104.	26.92	2.79	*	9	etes
1673	*	8.	22.	36.36	3.47	*	9	sera
1679	*	23.	71.	32.39	6.40	*	9	soit
1684	*	23.	70.	32.86	6.80	*	I	ah
1689	*	13.	34.	38.24	6.71	*	J	cent+
1690	*	11.	30.	36.67	4.92	*	J	cinq
1691	*	7.	14.	50.00	7.57	*	J	cinquante
1693	*	18.	40.	45.00	15.05	*	J	dix
1695	*	7.	17.	41.18	4.53	*	J	huit
1696	*	10.	28.	35.71	4.07	*	J	mille
1698	*	7.	19.	36.84	3.17	*	J	quarante
1700	*	13.	41.	31.71	3.26	*	J	quatre
1702	*	5.	10.	50.00	5.40	*	J	sept
1703	*	10.	15.	66.67	19.83	*	J	six
1706	*	7.	21.	33.33	2.17	*	J	trente
1707	*	17.	39.	43.59	13.04	*	J	trois
1708	*	14.	47.	29.79	2.58	*	J	vingt
1710	*	4.	6.	66.67	7.91	*	M	ANPE
1711	*	4.	5.	80.00	10.94	*	M	ASSEDIC
1715	*	3.	3.	100.00	11.70	*	M	SMIC
1719	*	2.	3.	66.67	3.95	*	W	valerie
1722	*	280.	680.	41.18	223.64	*		*Age_26
1727	*	250.	393.	63.61	508.16	*		*Age_50
1731	*	560.	1789.	31.30	265.64	*		*Enf_0
1737	*	251.	642.	39.10	168.70	*		*Foyer_1
1738	*	195.	719.	27.12	25.01	*		*Foyer_2
1744	*	365.	1070.	34.11	177.58	*		*Matri_5
1746	*	527.	2406.	21.90	10.39	*		*Rep_
1748	*	603.	1920.	31.41	314.39	*		*Sexe_m
1752	*	349.	745.	46.85	406.41	*		*Trav_5

Nombre de mots sélectionnés : 137

-----  
 Classe n° 3 => Contexte C  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 1233. soit : 35.06 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 20893. soit : 34.96 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.31

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
4	60.	101.	59.41	27.08	A age+
10	12.	12.	100.00	22.30	A amica+l

17	20.	23.	86.96	27.39	A attentif
137	12.	12.	100.00	22.30	A negatif
162	24.	27.	88.89	34.63	A positif
202	20.	25.	80.00	22.34	A sujet
233	25.	34.	73.53	22.32	B forcer
288	53.	89.	59.55	24.06	N ami
313	23.	25.	92.00	35.86	N avocat
351	11.	11.	100.00	20.44	N cercle
413	129.	259.	49.81	26.71	N dire
458	27.	29.	93.10	43.27	N experience
460	39.	54.	72.22	33.27	N facon
465	118.	150.	78.67	130.87	N femme
504	95.	109.	87.16	134.10	N homme
556	44.	66.	66.67	29.52	N metier
652	49.	64.	76.56	49.32	N question
665	36.	54.	66.67	24.07	N relation
682	22.	23.	95.65	37.34	N role
801	12.	12.	100.00	22.30	V apprecier
859	47.	71.	66.20	30.86	V definir
876	100.	128.	78.13	108.21	V discriminer
877	19.	22.	86.36	25.60	V discuter
987	26.	33.	78.79	27.98	V percevoir.
995	42.	60.	70.00	32.73	V poser
1079	17.	19.	89.47	24.84	V subir
1176	50.	78.	64.10	29.56	Y different
1270	18.	18.	100.00	33.51	Y sensible
1391 *	105.	267.	39.33	2.31 *	0 bon
1393 *	21.	43.	48.84	3.63 *	0 entre
1394 *	9.	15.	60.00	4.12 *	0 fort
1401 *	62.	146.	42.47	3.67 *	1 falloir.
1402 *	12.	21.	57.14	4.53 *	1 paraitre.
1404 *	103.	239.	43.10	7.28 *	1 savoir.
1405 *	90.	226.	39.82	2.41 *	1 vouloir.
1406 *	56.	117.	47.86	8.72 *	2 c'-est-vrai
1408 *	47.	107.	43.93	3.81 *	2 jamais
1410 *	74.	165.	44.85	7.29 *	2 je-pense
1412 *	553.	1466.	37.72	7.83 *	2 ne
1417 *	520.	1346.	38.63	12.24 *	2 pas
1418 *	63.	149.	42.28	3.57 *	2 peut-etre
1419 *	13.	20.	65.00	7.92 *	2 point
1420 *	75.	154.	48.70	13.17 *	2 quand-meme
1430 *	223.	588.	37.93	2.55 *	3 dans
1431 *	3.	4.	75.00	2.81 *	3 dedans
1446 *	15.	29.	51.72	3.57 *	4 aujourd'-hui
1450 *	11.	17.	64.71	6.60 *	4 a-partir-d<
1458 *	12.	13.	92.31	18.78 *	4 parfois
1463 *	59.	129.	45.74	6.71 *	4 toujours
1464 *	8.	13.	61.54	4.02 *	4 tout-a-l'-heure
1468 *	26.	58.	44.83	2.47 *	5 assez
1470 *	53.	121.	43.80	4.21 *	5 beaucoup
1473 *	5.	6.	83.33	6.15 *	5 en-cours
1476 *	32.	57.	56.14	11.31 *	5 moins
1489 *	16.	26.	61.54	8.07 *	6 au-fond
1493 *	6.	10.	60.00	2.74 *	6 au-point
1502 *	58.	114.	50.88	12.95 *	6 comment
1504 *	38.	87.	43.68	2.91 *	6 c'-est-a-dire
1505 *	4.	5.	80.00	4.44 *	6 dans-la-mesure
1506 *	17.	28.	60.71	8.16 *	6 de-toute-facon
1511 *	8.	15.	53.33	2.21 *	6 d'-abord
1520 *	19.	33.	57.58	7.42 *	6 en-general
1525 *	6.	9.	66.67	3.96 *	6 en-tout-cas

1531	*	103.	247.	41.70	5.15	*	6	meme
1533	*	175.	424.	41.27	8.18	*	6	ou
1539	*	38.	70.	54.29	11.60	*	6	par-rapport
1544	*	9.	16.	56.25	3.17	*	6	pourtant
1553	*	147.	371.	39.62	3.80	*	6	si
1557	*	29.	55.	52.73	7.66	*	6	tant-que
1558	*	13.	17.	76.47	12.87	*	6	vis-a-vis
1560	*	17.	34.	50.00	3.37	*	7	elles
1575	*	22.	45.	48.89	3.83	*	7	notre
1593	*	83.	205.	40.49	2.82	*	8	autre+
1595	*	248.	583.	42.54	17.18	*	8	ce
1598	*	6.	8.	75.00	5.62	*	8	celle
1615	*	58.	138.	42.03	3.07	*	8	est-ce<
1616	*	134.	284.	47.18	19.95	*	8	il-y-a<
1619	*	3.	3.	100.00	5.56	*	8	lesquels
1622	*	6.	8.	75.00	5.62	*	8	on-dit
1624	*	9.	11.	81.82	10.60	*	8	plupart
1626	*	15.	30.	50.00	2.97	*	8	quel
1630	*	89.	206.	43.20	6.38	*	8	quelque-chose
1632	*	52.	79.	65.82	33.60	*	8	quelqu'-un
1633	*	5.	6.	83.33	6.15	*	8	quels
1634	*	240.	622.	38.59	4.13	*	8	qui
1636	*	549.	1403.	39.13	17.00	*	8	qu+
1670	*	73.	170.	42.94	4.88	*	9	etre
1685	*	80.	190.	42.11	4.38	*	I	ben
1721	*	149.	264.	56.44	57.31	*		*Age_24
1724	*	202.	407.	49.63	42.93	*		*Age_39
1726	*	84.	209.	40.19	2.57	*		*Age_48
1728	*	60.	127.	47.24	8.59	*		*Age_51
1729	*	155.	304.	50.99	37.08	*		*Age_53
1730	*	184.	409.	44.99	20.04	*		*Age_59
1732	*	215.	431.	49.88	47.42	*		*Enf_1
1736	*	324.	848.	38.21	4.87	*		*Enq_
1738	*	299.	719.	41.59	16.91	*		*Foyer_2
1739	*	215.	431.	49.88	47.42	*		*Foyer_3
1742	*	669.	1765.	37.90	12.60	*		*Matri_1
1743	*	214.	522.	41.00	9.49	*		*Matri_2
1746	*	891.	2406.	37.03	13.04	*		*Rep_
1747	*	712.	1597.	44.58	116.58	*		*Sexe_f
1749	*	640.	1578.	40.56	38.02	*		*Trav_1
1753	*	224.	467.	47.97	39.41	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 104

-----  
 Classe n° 4 => Contexte D  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 325. soit : 9.24 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 5420. soit : 9.07 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.66

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
28	12.	26.	46.15	42.56	A choisi+
33	4.	5.	80.00	29.89	A commercant+
122	3.	4.	75.00	20.65	A manuel+
165	22.	65.	33.85	47.80	A premier+
169	8.	12.	66.67	47.35	A prive+
173	7.	10.	70.00	44.14	A publi+14
189	7.	13.	53.85	30.95	A scolaire+
203	6.	9.	66.67	35.48	A superieur+

207	3.	3.	100.00	29.49	A termina+l
228	6.	11.	54.55	27.00	B evidentment
232	12.	33.	36.36	29.22	B finalement
255	6.	12.	50.00	23.85	E deuxieme+
292	24.	64.	37.50	62.07	N annee+
307	4.	4.	100.00	39.33	N atelier+
311	3.	4.	75.00	20.65	N avion+
314	8.	14.	57.14	38.46	N baccalaureat<
333	3.	4.	75.00	20.65	N branche+
357	23.	55.	41.82	70.70	N choix
370	15.	17.	88.24	127.10	N commerce+
376	10.	11.	90.91	87.75	N concours
392	4.	4.	100.00	39.33	N couverture+
407	6.	7.	85.71	48.91	N dessin+
419	10.	20.	50.00	39.84	N domaine+
428	15.	36.	41.67	45.60	N ecole+
436	8.	10.	80.00	59.87	N enseignement+
440	8.	16.	50.00	31.84	N entreprise+
451	3.	4.	75.00	20.65	N etablissement+
454	25.	35.	71.43	163.01	N etude+
462	4.	6.	66.67	23.63	N faculte+
474	8.	19.	42.11	24.60	N fin+
482	3.	4.	75.00	20.65	N foyer+
501	5.	7.	71.43	32.34	N hasard+
523	7.	16.	43.75	22.82	N laboratoire+
536	18.	19.	94.74	166.49	N lycee+
583	5.	6.	83.33	39.34	N note+
610	6.	6.	100.00	59.03	N peinture+
644	21.	28.	75.00	145.53	N professeur+
668	4.	6.	66.67	23.63	N rentree+
688	8.	10.	80.00	59.87	N seconde+
690	3.	4.	75.00	20.65	N secretariat+
730	6.	7.	85.71	48.91	N technicien+
753	4.	5.	80.00	29.89	N travaux
831	11.	33.	33.33	23.06	V commenc+er
842	4.	5.	80.00	29.89	V continu+er
863	3.	3.	100.00	29.49	V demissionn+er
871	3.	3.	100.00	29.49	V dessin+er
929	4.	4.	100.00	39.33	V gout+er
943	8.	21.	38.10	20.97	V interess+er
955	5.	10.	50.00	19.86	V maitris+er
975	4.	6.	66.67	23.63	V orient+er
983	15.	45.	33.33	31.55	V pass+er
992	7.	16.	43.75	22.82	V plaie.
1052	20.	27.	74.07	136.37	V reprendre.
1061	13.	18.	72.22	85.57	V reuss+ir
1114	6.	13.	46.15	21.20	Y administrat<
1120	4.	4.	100.00	39.33	Y ambian<
1125	6.	8.	75.00	41.34	Y apprenti<
1128	4.	5.	80.00	29.89	Y artisan<
1138	9.	9.	100.00	88.62	Y biolog+16
1184	9.	18.	50.00	35.84	Y eleve+
1198	10.	15.	66.67	59.23	Y format+ion
1255	4.	4.	100.00	39.33	Y rapid+e
1269	3.	3.	100.00	29.49	Y scientifi<
1298	4.	5.	80.00	29.89	beaux_arts
1300	4.	4.	100.00	39.33	bizutage+
1363	3.	4.	75.00	20.65	reeducation
1411 *	3.	14.	21.43	2.49 *	2 juste
1430 *	70.	588.	11.90	5.97 *	3 dans
1438 *	3.	14.	21.43	2.49 *	3 loin

1444	*	27.	164.	16.46	10.70	*	4	apres
1448	*	2.	8.	25.00	2.37	*	4	au-moment
1453	*	3.	15.	20.00	2.08	*	4	derriere
1459	*	25.	192.	13.02	3.46	*	4	puis
1461	*	4.	19.	21.05	3.18	*	4	tard
1466	*	6.	20.	30.00	10.34	*	4	vers
1470	*	16.	121.	13.22	2.37	*	5	beaucoup
1477	*	4.	18.	22.22	3.64	*	5	pas-mal-d<
1480	*	7.	43.	16.28	2.57	*	5	plus-d<
1490	*	1.	3.	33.33	2.08	*	6	au-fur-et-a-mesure
1507	*	75.	569.	13.18	12.57	*	6	donc
1515	*	10.	60.	16.67	4.01	*	6	encore
1517	*	5.	21.	23.81	5.35	*	6	ensuite
1526	*	122.	1044.	11.69	10.58	*	6	et
1527	*	6.	36.	16.67	2.39	*	6	jusqu+
1534	*	17.	127.	13.39	2.70	*	6	par
1540	*	13.	42.	30.95	23.89	*	6	pendant
1557	*	9.	55.	16.36	3.38	*	6	tant-que
1564	*	179.	1695.	10.56	6.79	*	7	je
1569	*	81.	684.	11.84	6.85	*	7	me
1617	*	1.	3.	33.33	2.08	*	8	laquelle
1629	*	5.	28.	17.86	2.50	*	8	quelques
1644	*	100.	642.	15.58	37.59	*	9	ai
1653	*	24.	96.	25.00	29.23	*	9	avais
1654	*	22.	162.	13.58	3.81	*	9	avait
1656	*	5.	27.	18.52	2.79	*	9	aviez
1664	*	21.	123.	17.07	9.32	*	9	etais
1665	*	37.	287.	12.89	4.97	*	9	etait
1667	*	19.	149.	12.75	2.29	*	9	ete
1669	*	5.	14.	35.71	11.75	*	9	etiez
1671	*	36.	156.	23.08	37.26	*	9	eu+
1673	*	4.	22.	18.18	2.11	*	9	sera
1674	*	5.	18.	27.78	7.41	*	9	serais
1683	*	62.	404.	15.35	20.29	*	9	suis
1698	*	4.	19.	21.05	3.18	*	J	quarante
1699	*	2.	5.	40.00	5.65	*	J	quatorze
1701	*	2.	7.	28.57	3.13	*	J	quinze
1704	*	5.	21.	23.81	5.35	*	J	soixante
1713	*	3.	3.	100.00	29.49	*	M	CAPES
1714	*	1.	3.	33.33	2.08	*	M	DEA
1720	*	49.	203.	24.14	57.01	*		*Age_20
1729	*	39.	304.	12.83	5.11	*		*Age_53
1730	*	65.	409.	15.89	24.42	*		*Age_59
1732	*	52.	431.	12.06	4.67	*		*Enf_1
1735	*	19.	132.	14.39	4.34	*		*Enf_5
1739	*	52.	431.	12.06	4.67	*		*Foyer_3
1740	*	172.	1593.	10.80	8.41	*		*Foyer_4
1741	*	19.	132.	14.39	4.34	*		*Foyer_7
1745	*	57.	160.	35.63	139.13	*		*Matr_1
1751	*	57.	160.	35.63	139.13	*		*Trav_4
1753	*	72.	467.	15.42	24.50	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 120

## Annexe 8

# Les Classes d'Eurobaromètre les sites d'Île-de-France et de Côte d'Or confondus

Classe n° 1 => Contexte A

-----  
 Nombre d'u.c.e. : 1743. soit : 27.96 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 28556. soit : 23.37 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.12

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
10	12.	13.	92.31	26.78	A amica+l
44	14.	18.	77.78	22.24	A curi+eux
68	34.	62.	54.84	22.46	A facile+
140	41.	46.	89.13	86.09	A negati+f
162	42.	82.	51.22	22.32	A personnel+
166	59.	75.	78.67	96.91	A positi+f
236	66.	108.	61.11	59.97	B forcement
292	66.	137.	48.18	28.42	N ami+
307	12.	15.	80.00	20.22	N aspect+
467	55.	111.	49.55	26.15	N facon+
521	35.	60.	58.33	27.75	N impression+
530	11.	11.	100.00	28.39	N jalousie+
622	24.	32.	75.00	35.34	N personnalite+
623	55.	108.	50.93	28.78	N personne+
653	16.	22.	72.73	21.97	N qualite+
666	43.	51.	84.31	81.07	N regard+
671	73.	116.	62.93	71.77	N relation+
703	22.	34.	64.71	22.92	N sentiment+
766	120.	302.	39.74	21.85	N vie+
805	33.	50.	66.00	36.21	V appreci+er
849	16.	18.	88.89	33.27	V coto+yer
871	11.	12.	91.67	24.23	V devaloris+er
875	93.	182.	51.10	49.83	V discrimin+er
909	10.	10.	100.00	25.81	V exig+er
930	10.	11.	90.91	21.68	V habill+er
981	89.	195.	45.64	31.24	V pens+er
982	46.	53.	86.79	91.86	V percevoir.
1064	74.	138.	53.62	46.15	V sentir.
1095	22.	30.	73.33	30.81	V valoris+er
1100	57.	122.	46.72	21.75	V vivre.
1168	86.	163.	52.76	51.11	Y differ+ent
1200	26.	43.	60.47	22.71	Y homosexu<
1281	12.	14.	85.71	23.24	Y timid+e
1290	17.	23.	73.91	24.20	Y vis
1311	12.	15.	80.00	20.22	est_ce
1344	62.	113.	54.87	41.37	peut_etre

1381	*	203.	655.	30.99	3.34	*	1	savoir.
1384	*	69.	198.	34.85	4.82	*	2	d'-accord
1387	*	138.	349.	39.54	24.62	*	2	je-pense
1391	*	268.	873.	30.70	3.78	*	2	non
1396	*	2.	3.	66.67	2.23	*	2	pis
1436	*	28.	45.	62.22	26.42	*	4	parfois
1442	*	8.	17.	47.06	3.09	*	4	tout-a-l'-heure
1465	*	12.	18.	66.67	13.43	*	6	au-contraire
1471	*	4.	6.	66.67	4.47	*	6	au-travers
1495	*	5.	7.	71.43	6.57	*	6	envers
1516	*	97.	220.	44.09	29.46	*	6	par-rapport
1534	*	10.	18.	55.56	6.83	*	6	vis-a-vis
1559	*	13.	31.	41.94	3.02	*	7	ta
1560	*	50.	133.	37.59	6.26	*	7	te
1563	*	31.	62.	50.00	15.10	*	7	toi
1564	*	22.	58.	37.93	2.89	*	7	ton
1565	*	95.	288.	32.99	3.79	*	7	tu
1566	*	72.	218.	33.03	2.88	*	7	vos
1567	*	166.	497.	33.40	7.94	*	7	votre
1568	*	524.	1787.	29.32	2.31	*	7	vous
1569	*	20.	54.	37.04	2.23	*	8	aucun+
1570	*	4.	6.	66.67	4.47	*	8	auquel
1576	*	156.	496.	31.45	3.26	*	8	cela
1581	*	27.	73.	36.99	2.99	*	8	certaines
1582	*	24.	58.	41.38	5.23	*	8	certain
1588	*	16.	40.	40.00	2.90	*	8	chacun+
1595	*	208.	520.	40.00	40.83	*	8	est-ce<
1599	*	4.	6.	66.67	4.47	*	8	lesquels
1608	*	12.	27.	44.44	3.66	*	8	quelles
1612	*	59.	162.	36.42	5.91	*	8	quelqu'-un
1618	*	12.	27.	44.44	3.66	*	8	telle
1633	*	12.	23.	52.17	6.72	*	9	auriez
1641	*	32.	65.	49.23	14.76	*	9	es
1650	*	122.	384.	31.77	2.95	*	9	etre
1696	*	116.	326.	35.58	9.92	*		*Age_20
1697	*	159.	303.	52.48	95.03	*		*Age_22
1698	*	57.	137.	41.61	12.95	*		*Age_24
1701	*	95.	290.	32.76	3.48	*		*Age_31
1703	*	196.	558.	35.13	15.62	*		*Age_36
1704	*	169.	503.	33.60	8.64	*		*Age_39
1705	*	108.	216.	50.00	53.96	*		*Age_41
1706	*	131.	285.	45.96	48.07	*		*Age_42
1709	*	209.	600.	34.83	15.57	*		*Age_47
1711	*	90.	284.	31.69	2.06	*		*Age_49
1721	*	515.	1415.	36.40	64.68	*		*Enf_3
1725	*	787.	2444.	32.20	35.91	*		*Enq_
1733	*	467.	1529.	30.54	6.71	*		*Foyer_2
1736	*	425.	1131.	37.58	63.45	*		*Foyer_5
1739	*	249.	613.	40.62	54.10	*		*Matri_2
1741	*	354.	1167.	30.33	4.02	*		*Matri_5
1750	*	780.	2465.	31.64	27.46	*		*Sexe_f
1753	*	340.	1010.	33.66	19.47	*		*Trav_2
1754	*	152.	378.	40.21	29.99	*		*Trav_3
1757	*	261.	811.	32.18	8.25	*		*Trav_6
1758	*	173.	463.	37.37	21.97	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 91

-----  
 Classe n° 2 => Contexte B  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 878. soit : 14.08 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 17117. soit : 14.01 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 6.31

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
6	6.	9.	66.67	20.59	A agressi+f
25	18.	39.	46.15	33.36	A certain+
36	6.	9.	66.67	20.59	A concret+
54	5.	6.	83.33	23.80	A direct+
75	8.	10.	80.00	35.96	A fundamenta+l
85	10.	18.	55.56	25.66	A gauche+
91	16.	31.	51.61	36.26	A grave+
111	25.	78.	32.05	21.07	A jui+f
139	9.	13.	69.23	32.74	A necessaire+
164	9.	15.	60.00	26.20	A plan+
176	9.	15.	60.00	26.20	A profond+
201	11.	15.	73.33	43.62	A spontane+
204	27.	37.	72.97	106.67	A sujet+
214	5.	6.	83.33	23.80	A verba+l
250	12.	25.	48.00	23.86	C blan+l4
251	17.	44.	38.64	22.08	C noir+
290	6.	6.	100.00	36.64	N ame+
300	17.	21.	80.95	77.86	N appartenance+
316	13.	19.	68.42	46.50	N avocat+
371	105.	399.	26.32	52.71	N chose+
392	10.	12.	83.33	47.65	N conversation+
395	12.	17.	70.59	44.98	N couleur+
410	10.	15.	66.67	34.36	N definition+
421	16.	26.	61.54	48.59	N discussion+
431	11.	19.	57.89	30.23	N droite+
458	8.	8.	100.00	48.86	N etiquette+
471	64.	272.	23.53	20.97	N femme+
476	8.	10.	80.00	35.96	N figure+
499	26.	68.	38.24	33.14	N genre+
500	111.	432.	25.69	51.71	N gens
513	59.	119.	49.58	126.32	N homme+
572	8.	11.	72.73	31.32	N mets
583	15.	27.	55.56	38.54	N mot+
598	6.	8.	75.00	24.56	N opinion+
609	8.	14.	57.14	21.50	N parole+
615	13.	16.	81.25	59.80	N peau+
656	44.	102.	43.14	72.34	N question+
658	6.	7.	85.71	29.72	N radio+
677	9.	12.	75.00	36.87	N reponse+
735	14.	17.	82.35	65.66	N television+
747	8.	13.	61.54	24.24	N tort+
760	18.	33.	54.55	44.88	N valeur+
764	8.	12.	66.67	27.47	N verite+
779	10.	11.	90.91	53.75	V abord+er
800	8.	11.	72.73	31.32	V apercevoir.
842	11.	16.	68.75	39.62	V confront+er
860	10.	17.	58.82	28.20	V defendre.
866	17.	36.	47.22	32.86	V dependre.
875	62.	182.	34.07	61.86	V discrimin+er
876	21.	41.	51.22	47.04	V discut+er
904	9.	16.	56.25	23.57	V etonn+er
906	17.	22.	77.27	72.85	V evit+er
908	6.	7.	85.71	29.72	V excus+er
932	8.	12.	66.67	27.47	V identifi+er
933	12.	27.	44.44	20.66	V imagin+er

941	19.	49.	38.78	24.88	V interess+er
961	10.	16.	62.50	31.08	V montr+er
991	26.	76.	34.21	25.76	V pos+er
999	22.	39.	56.41	58.10	V present+er
1017	11.	19.	57.89	30.23	V reag+ir
1035	15.	33.	45.45	26.98	V remettre.
1046	22.	41.	53.66	53.42	V repondre.
1074	16.	25.	64.00	51.68	V sub+ir
1094	13.	20.	65.00	42.99	V valoir.
1136	11.	19.	57.89	30.23	Y cause+
1159	14.	32.	43.75	23.39	Y con+
1212	6.	9.	66.67	20.59	Y informat+ion
1241	9.	13.	69.23	32.74	Y philo<
1245	36.	47.	76.60	152.93	Y polit+16
1270	8.	10.	80.00	35.96	Y sexu+el
1377	* 149.	870.	17.13	7.73 *	1 dire.
1379	* 10.	30.	33.33	9.23 *	1 paraitre.
1389	* 405.	2625.	15.43	6.77 *	2 ne
1390	* 10.	41.	24.39	3.62 *	2 ni
1391	* 146.	873.	16.72	5.85 *	2 non
1394	* 384.	2488.	15.43	6.24 *	2 pas
1395	* 37.	171.	21.64	8.29 *	2 peut-etre
1397	* 10.	38.	26.32	4.73 *	2 point
1400	* 20.	85.	23.53	6.35 *	2 tout-a-fait
1403	* 7.	25.	28.00	4.02 *	3 autour
1410	* 5.	13.	38.46	6.40 *	3 en-face
1414	* 8.	17.	47.06	15.32 *	3 la-dessus
1417	* 9.	33.	27.27	4.77 *	3 partout
1419	* 3.	6.	50.00	6.40 *	3 proche-d<
1421	* 121.	594.	20.37	21.44 *	3 sur
1450	* 3.	9.	33.33	2.76 *	5 de-plus-en-plus
1452	* 15.	72.	20.83	2.74 *	5 mieux
1458	* 4.	11.	36.36	4.52 *	5 tant
1466	* 10.	30.	33.33	9.23 *	6 au-fond
1474	* 7.	18.	38.89	9.18 *	6 a-priori
1481	* 11.	22.	50.00	23.54 *	6 contre
1485	* 18.	82.	21.95	4.25 *	6 de-toute-facon
1489	* 6.	23.	26.09	2.75 *	6 d'-abord
1493	* 59.	347.	17.00	2.59 *	6 enfin
1497	* 13.	34.	38.24	16.48 *	6 en-general
1506	* 230.	1419.	16.21	6.85 *	6 mais
1508	* 84.	419.	20.05	13.20 *	6 meme
1519	* 184.	1004.	18.33	17.80 *	6 pour
1529	* 120.	647.	18.55	11.88 *	6 si
1533	* 18.	64.	28.13	10.54 *	6 tant-que
1554	* 142.	901.	15.76	2.45 *	7 se
1557	* 9.	31.	29.03	5.75 *	7 soi
1568	* 282.	1787.	15.78	5.96 *	7 vous
1569	* 12.	54.	22.22	2.98 *	8 aucun+
1572	* 267.	1661.	16.07	7.41 *	8 ca
1573	* 215.	1322.	16.26	6.58 *	8 ce
1581	* 16.	73.	21.92	3.75 *	8 certaines
1585	* 46.	252.	18.25	3.77 *	8 cette
1591	* 310.	1910.	16.23	10.48 *	8 c'-est
1593	* 10.	39.	25.64	4.33 *	8 des-qu<
1594	* 245.	1599.	15.32	2.72 *	8 en
1596	* 92.	543.	16.94	4.02 *	8 il-y-a<
1600	* 9.	33.	27.27	4.77 *	8 n'-importe
1603	* 44.	169.	26.04	20.51 *	8 personne
1607	* 15.	60.	25.00	5.97 *	8 quelle
1610	* 66.	290.	22.76	18.91 *	8 quelque-chose

1611	*	9.	38.	23.68	2.91	*	8	quelqu+
1616	*	386.	2440.	15.82	9.98	*	8	qu+
1617	*	6.	25.	24.00	2.04	*	8	tel
1642	*	206.	1294.	15.92	4.55	*	9	est
1648	*	42.	241.	17.43	2.32	*	9	etes
1653	*	7.	27.	25.93	3.14	*	9	sera
1659	*	31.	159.	19.50	3.95	*	9	soit
1661	*	88.	477.	18.45	8.13	*	9	sont
1662	*	7.	20.	35.00	7.25	*	9	soyez
1665	*	39.	142.	27.46	21.50	*	I	ben
1696	*	57.	326.	17.48	3.29	*		*Age_20
1699	*	148.	432.	34.26	156.14	*		*Age_26
1702	*	27.	131.	20.61	4.71	*		*Age_33
1704	*	102.	503.	20.28	17.35	*		*Age_39
1710	*	54.	161.	33.54	51.70	*		*Age_48
1712	*	39.	212.	18.40	3.37	*		*Age_50
1714	*	46.	174.	26.44	22.57	*		*Age_53
1716	*	69.	290.	23.79	23.69	*		*Age_59
1718	*	345.	1572.	21.95	107.39	*		*Enf_0
1722	*	27.	131.	20.61	4.71	*		*Enf_4
1723	*	27.	94.	28.72	16.90	*		*Enf_5
1735	*	396.	2257.	17.55	35.03	*		*Foyer_4
1737	*	27.	94.	28.72	16.90	*		*Foyer_7
1741	*	242.	1167.	20.74	52.52	*		*Matri_5
1752	*	435.	2413.	18.03	50.59	*		*Trav_1
1756	*	156.	759.	20.55	29.89	*		*Trav_5
1758	*	78.	463.	16.85	3.15	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 143

-----  
 Classe n° 3 => Contexte C  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 1189. soit : 19.07 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 24136. soit : 19.75 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 6.71

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
3	9.	9.	100.00	38.24	A africain+
15	12.	14.	85.71	40.37	A belg+16
20	6.	7.	85.71	20.16	A bourguignon+
28	16.	17.	94.12	62.20	A chretien+
37	28.	65.	43.08	24.52	A connu+
61	16.	27.	59.26	28.37	A etranger+
62	9.	9.	100.00	38.24	A europeen+
69	31.	47.	65.96	67.44	A familia+l
72	21.	47.	44.68	20.12	A fier+
82	67.	90.	74.44	181.39	A francais+
108	7.	9.	77.78	20.12	A israelien+
109	19.	21.	90.48	69.60	A italien+
111	43.	78.	55.13	66.53	A jui+f
136	17.	24.	70.83	41.82	A musulman+
137	28.	38.	73.68	73.87	A nationa+l
143	7.	9.	77.78	20.12	A nombr+eux
144	13.	15.	86.67	44.51	A nord+
153	15.	29.	51.72	20.12	A ouvrier<
158	34.	77.	44.16	31.78	A particulier+
195	11.	12.	91.67	41.05	A significati+f
264	44.	99.	44.44	41.95	F frere+
265	11.	17.	64.71	23.00	F grands-parents

266	8.	10.	80.00	24.09	F grand-mere+
267	12.	15.	80.00	36.16	F grand-pere+
269	73.	170.	42.94	64.50	F mere+
272	82.	186.	44.09	77.71	F pere+
276	8.	9.	88.89	28.46	G bretagne
277	9.	12.	75.00	24.36	G europe
278	53.	72.	73.61	140.37	G france
302	19.	24.	79.17	56.37	N arabe+
319	11.	13.	84.62	36.26	N banlieue+
339	19.	19.	100.00	80.86	N breton+
402	21.	29.	72.41	53.71	N culture+
416	19.	22.	86.36	64.77	N dieu+
437	16.	21.	76.19	44.54	N eglise+
450	14.	20.	70.00	33.71	N epoux
470	142.	254.	55.91	232.73	N famille+
480	20.	36.	55.56	31.22	N fils
496	14.	21.	66.67	30.92	N generation+
511	50.	96.	52.08	68.83	N histoire+
518	53.	131.	40.46	39.65	N identite+
538	25.	30.	83.33	80.65	N langue+
541	11.	14.	78.57	32.18	N lien+
568	11.	13.	84.62	36.26	N messe+
592	110.	171.	64.33	233.29	N nom+
603	71.	83.	85.54	240.79	N origine+
608	105.	220.	47.73	121.31	N parent+
613	39.	50.	78.00	113.39	N pays
639	36.	65.	55.38	56.11	N prenom+
657	18.	18.	100.00	76.60	N racine+
667	25.	34.	73.53	65.68	N region+
714	7.	8.	87.50	24.30	N sorcier+
741	11.	13.	84.62	36.26	N terre+
750	16.	18.	88.89	57.01	N tradition+
802	42.	96.	43.75	38.47	V appel+er
812	21.	29.	72.41	53.71	V attach+er
818	19.	19.	100.00	80.86	V baptis+er
957	18.	23.	78.26	52.40	V marqu+er
989	14.	24.	58.33	24.06	V port+er
995	24.	27.	88.89	85.63	V pratiqu+er
1005	18.	21.	85.71	60.63	V protest+er
1009	21.	37.	56.76	34.24	V racont+er
1059	14.	21.	66.67	30.92	V revendiqu+er
1092	29.	32.	90.63	106.69	V transmettre.
1109	16.	19.	84.21	52.39	Y agricult<
1119	7.	8.	87.50	24.30	Y ascend+ant
1122	11.	13.	84.62	36.26	Y athee<
1134	7.	8.	87.50	24.30	Y catech+16
1135	51.	58.	87.93	179.84	Y cathol+16
1156	11.	11.	100.00	46.76	Y conson+ant
1162	17.	21.	80.95	52.27	Y croy+ant
1176	22.	45.	48.89	26.11	Y educat+ion
1181	79.	252.	31.35	25.64	Y enf+ant
1198	18.	24.	75.00	48.82	Y herit+23
1199	8.	8.	100.00	33.99	Y histor+16
1203	126.	298.	42.28	109.22	Y import+ant
1218	6.	7.	85.71	20.16	Y la+16
1222	26.	42.	61.90	50.26	Y mari+23
1224	20.	28.	71.43	49.95	Y matern+el
1235	11.	12.	91.67	41.05	Y patern+el
1260	99.	148.	66.89	224.59	Y religi<
1299	6.	7.	85.71	20.16	bourgogne
1301	9.	9.	100.00	38.24	congo

1310	61.	70.	87.14	212.52	enq
1318	31.	34.	91.18	115.15	grands_parents
1320	21.	30.	70.00	50.65	grand_mere
1321	13.	15.	86.67	44.51	grand_pere
1330	9.	11.	81.82	28.11	kinshasa
1333	7.	7.	100.00	29.73	lorrain+
1340	9.	10.	90.00	32.64	normand+
1346	10.	10.	100.00	42.50	polonais+
1347	59.	67.	88.06	208.83	rep
1363 *	4.	8.	50.00	4.96 *	or
1369 *	27.	110.	24.55	2.17 *	0 entre
1375 *	19.	57.	33.33	7.58 *	1 croire.
1384 *	47.	198.	23.74	2.88 *	2 d'-accord
1398 *	72.	307.	23.45	4.01 *	2 quand-meme
1400 *	22.	85.	25.88	2.59 *	2 tout-a-fait
1411 *	29.	87.	33.33	11.62 *	3 ici
1412 *	18.	43.	41.86	14.57 *	3 la-bas
1423 *	8.	17.	47.06	8.65 *	4 arriere
1424 *	15.	53.	28.30	2.95 *	4 aujourd'-hui
1455 *	120.	553.	21.70	2.71 *	5 peu
1459 *	121.	495.	24.44	10.05 *	5 tres
1470 *	3.	7.	42.86	2.57 *	6 au-point
1473 *	4.	9.	44.44	3.76 *	6 a-la-fois
1476 *	4.	8.	50.00	4.96 *	6 a-travers
1482 *	37.	148.	25.00	3.45 *	6 c'-est-a-dire
1486 *	220.	1034.	21.28	3.90 *	6 donc
1490 *	16.	49.	32.65	5.90 *	6 d'-ailleurs
1500 *	3.	7.	42.86	2.57 *	6 en-quelque-sorte<
1505 *	21.	33.	63.64	42.68 *	6 lorsqu+
1513 *	4.	7.	57.14	6.58 *	6 parmi
1515 *	34.	114.	29.82	8.70 *	6 par-exemple
1518 *	32.	117.	27.35	5.29 *	6 plutot
1520 *	34.	113.	30.09	9.05 *	6 pourquoi
1524 *	16.	56.	28.57	3.30 *	6 puisqu+
1526 *	34.	128.	26.56	4.75 *	6 sans
1529 *	143.	647.	22.10	4.29 *	6 si
1541 *	50.	190.	26.32	6.66 *	7 leur
1542 *	12.	42.	28.57	2.47 *	7 leurs
1544 *	169.	582.	29.04	41.30 *	7 ma
1546 *	119.	311.	38.26	78.10 *	7 mes
1547 *	5.	13.	38.46	3.17 *	7 mien+
1549 *	189.	611.	30.93	61.73 *	7 mon
1550 *	13.	42.	30.95	3.87 *	7 nos
1551 *	25.	86.	29.07	5.65 *	7 notre
1552 *	51.	219.	23.29	2.61 *	7 nous
1553 *	34.	132.	25.76	3.90 *	7 sa
1558 *	54.	181.	29.83	13.99 *	7 son
1566 *	73.	218.	33.49	30.40 *	7 vos
1567 *	152.	497.	30.58	46.36 *	7 votre
1574 *	7.	22.	31.82	2.32 *	8 ceci
1575 *	4.	8.	50.00	4.96 *	8 ceci-dit
1584 *	11.	34.	32.35	3.91 *	8 cet
1591 *	388.	1910.	20.31	2.75 *	8 c'-est
1595 *	131.	520.	25.19	13.76 *	8 est-ce<
1607 *	16.	60.	26.67	2.26 *	8 quelle
1610 *	67.	290.	23.10	3.20 *	8 quelque-chose
1623 *	60.	262.	22.90	2.60 *	8 voila
1633 *	8.	23.	34.78	3.69 *	9 auriez
1637 *	100.	435.	22.99	4.65 *	9 avez
1642 *	280.	1294.	21.64	6.96 *	9 est
1643 *	41.	146.	28.08	7.86 *	9 etaient

1646	*	15.	40.	37.50	8.86	*	9	etant
1652	*	85.	367.	23.16	4.22	*	9	ont
1655	*	24.	72.	33.33	9.60	*	9	serait
1658	*	7.	22.	31.82	2.32	*	9	sois
1660	*	6.	15.	40.00	4.27	*	9	sommes
1661	*	121.	477.	25.37	13.26	*	9	sont
1663	*	159.	676.	23.52	9.72	*	9	suis
1695	*	14.	30.	46.67	14.87	*	W	marie
1698	*	39.	137.	28.47	8.01	*		*Age_24
1700	*	29.	33.	87.88	101.76	*		*Age_27
1701	*	66.	290.	22.76	2.68	*		*Age_31
1702	*	52.	131.	39.69	36.87	*		*Age_33
1704	*	119.	503.	23.66	7.45	*		*Age_39
1706	*	77.	285.	27.02	12.21	*		*Age_42
1707	*	90.	129.	69.77	219.32	*		*Age_43
1708	*	58.	236.	24.58	4.81	*		*Age_46
1710	*	55.	161.	34.16	24.38	*		*Age_48
1716	*	87.	290.	30.00	23.53	*		*Age_59
1722	*	52.	131.	39.69	36.87	*		*Enf_4
1723	*	27.	94.	28.72	5.76	*		*Enf_5
1734	*	155.	577.	26.86	25.00	*		*Foyer_3
1737	*	27.	94.	28.72	5.76	*		*Foyer_7
1738	*	796.	4054.	19.63	2.37	*		*Matri_1
1750	*	599.	2465.	24.30	72.18	*		*Sexe_f
1753	*	219.	1010.	21.68	5.32	*		*Trav_2
1757	*	201.	811.	24.78	19.70	*		*Trav_6

Nombre de mots sélectionnés : 170

-----  
 Classe n° 4 => Contexte D  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 906. soit : 14.53 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 19737. soit : 16.15 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 6.93

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
24	7.	9.	77.78	29.02	A celibataire+
60	7.	9.	77.78	29.02	A enceinte+
71	9.	16.	56.25	22.47	A ferme+
119	21.	26.	80.77	92.22	A malade+
125	14.	26.	53.85	32.49	A matin+
133	25.	53.	47.17	45.84	A mort+
141	25.	49.	51.02	52.94	A neu+f
142	16.	38.	42.11	23.40	A ne+
160	24.	55.	43.64	37.84	A parti+
253	11.	20.	55.00	26.45	D dimanche+
254	7.	7.	100.00	41.21	D jeudi+
255	9.	10.	90.00	45.93	D juillet+
256	5.	5.	100.00	29.43	D lundi+
258	11.	15.	73.33	41.85	D samedi+
259	6.	6.	100.00	35.32	D septembre+
269	63.	170.	37.06	71.39	F mere+
272	58.	186.	31.18	42.79	F pere+
280	36.	83.	43.37	56.33	G paris
289	14.	24.	58.33	37.21	Nallee+
295	48.	167.	28.74	27.89	N annee+
298	102.	389.	26.22	45.63	N an+
299	15.	21.	71.43	54.91	N appartement+
325	15.	22.	68.18	51.16	N bebe+

341	9.	9.	100.00	53.00	N bruit+
346	8.	9.	88.89	40.12	N cafe+
348	10.	19.	52.63	22.27	N campagne+
366	10.	17.	58.82	26.92	N chemin+
368	8.	8.	100.00	47.11	N chien+
375	7.	11.	63.64	21.39	N coin+
393	21.	47.	44.68	34.65	N copain+
394	12.	20.	60.00	33.39	N copine+
408	9.	13.	69.23	31.38	N deces
424	7.	10.	70.00	24.81	N dizaine+
444	20.	40.	50.00	40.77	N ensemble+
471	77.	272.	28.31	43.45	N femme+
477	7.	9.	77.78	29.02	N fil
478	76.	184.	41.30	109.40	N fille+
482	4.	4.	100.00	23.54	N foie+
501	11.	14.	78.57	46.33	N gosse+
509	5.	5.	100.00	29.43	N helicoptere+
510	29.	59.	49.15	57.47	N heure+
535	62.	147.	42.18	92.62	N jour+
554	16.	18.	88.89	80.35	N magasin+
556	56.	87.	64.37	176.41	N maison+
579	45.	98.	45.92	78.96	N mois
625	12.	20.	60.00	33.39	N photo+
692	7.	7.	100.00	41.21	N rugby
701	23.	39.	58.97	62.40	N semaine+
712	25.	39.	64.10	77.64	N soir+
732	8.	14.	57.14	20.51	N table+
745	9.	13.	69.23	31.38	N tombee+
752	5.	6.	83.33	22.89	N traitement+
759	38.	52.	73.08	144.69	N vacance+
761	27.	74.	36.49	29.06	N vecu+
762	7.	7.	100.00	41.21	N velo+
763	10.	15.	66.67	32.90	N venue+
774	8.	14.	57.14	20.51	N voyage+
782	6.	8.	75.00	23.58	V accouch+er
785	15.	30.	50.00	30.53	V achet+er
795	142.	654.	21.71	30.32	V aller.
822	11.	13.	84.62	51.51	V boire.
885	19.	25.	76.00	76.35	V emmen+er
892	6.	7.	85.71	28.59	V engueul<
896	29.	82.	35.37	29.03	V entendre.
916	24.	52.	46.15	42.21	V fin+ir
923	5.	5.	100.00	29.43	V fum+er
931	20.	40.	50.00	40.77	V habit+er
946	11.	21.	52.38	24.30	V jou+er
953	22.	33.	66.67	72.59	V mang+er
967	24.	64.	37.50	27.46	V occup+er
968	7.	9.	77.78	29.02	V oper+er
977	39.	77.	50.65	81.87	V partir.
1013	9.	13.	69.23	31.38	V ramen+er
1014	7.	8.	87.50	34.34	V rang+er
1023	6.	8.	75.00	23.58	V recuper+er
1025	14.	28.	50.00	28.48	V refaire.
1042	17.	22.	77.27	69.97	V repartir.
1053	48.	159.	30.19	32.20	V rest+er
1060	26.	68.	38.24	31.09	V revenir.
1061	8.	13.	61.54	23.17	V revoir.
1083	12.	12.	100.00	70.71	V telephon+er
1097	63.	233.	27.04	30.47	V venir.
1101	118.	469.	25.16	46.11	V voir.
1114	7.	11.	63.64	21.39	Y appele+

1164	10.	17.	58.82	26.92	Y decis+ion
1288	31.	73.	42.47	46.40	Y vill+23
1291	14.	17.	82.35	63.12	Y voisin<
1295	20.	32.	62.50	59.58	beaune
1300	5.	6.	83.33	22.89	chalon
1304	7.	7.	100.00	41.21	demerd+
1306	35.	50.	70.00	124.85	dijon
1316	6.	7.	85.71	28.59	frangin+
1329	5.	5.	100.00	29.43	jeannine
1331	17.	20.	85.00	80.21	la_bas
1360	9.	14.	64.29	27.96	week_end+
1361	* 444.	2664.	16.67	17.05	* a
1365	* 135.	660.	20.45	20.84	* y
1366	* 113.	612.	18.46	8.44	* 0 avec
1368	* 19.	33.	57.58	49.48	* 0 demi
1374	* 3.	8.	37.50	3.40	* 0 ok
1376	* 32.	153.	20.92	5.14	* 1 devoir.
1389	* 408.	2625.	15.54	3.72	* 2 ne
1399	* 49.	228.	21.49	9.22	* 2 rien
1405	* 10.	32.	31.25	7.24	* 3 a-cote
1406	* 53.	177.	29.94	34.83	* 3 chez
1409	* 6.	20.	30.00	3.86	* 3 dessus
1411	* 30.	87.	34.48	28.27	* 3 ici
1412	* 15.	43.	34.88	14.44	* 3 la-bas
1415	* 11.	43.	25.58	4.25	* 3 loin
1418	* 10.	45.	22.22	2.16	* 3 pres
1422	* 80.	355.	22.54	19.41	* 4 apres
1425	* 5.	19.	26.32	2.13	* 4 au-moment
1426	* 33.	140.	23.57	9.42	* 4 avant
1428	* 36.	195.	18.46	2.50	* 4 deja
1429	* 14.	68.	20.59	2.03	* 4 depuis
1433	* 8.	16.	50.00	16.25	* 4 lendemain
1434	* 14.	56.	25.00	4.98	* 4 longtemps
1435	* 40.	186.	21.51	7.50	* 4 maintenant
1437	* 158.	547.	28.88	99.43	* 4 puis
1438	* 22.	112.	19.64	2.40	* 4 souvent
1439	* 10.	38.	26.32	4.27	* 4 tard
1440	* 12.	30.	40.00	15.74	* 4 tot
1441	* 65.	339.	19.17	6.22	* 4 toujours
1443	* 10.	39.	25.64	3.90	* 4 tout-de-suite
1449	* 112.	682.	16.42	2.20	* 5 bien
1457	* 24.	109.	22.02	5.00	* 5 plus-d<
1461	* 88.	476.	18.49	6.49	* 6 alors
1464	* 12.	38.	31.58	8.94	* 6 au-bout
1478	* 6.	17.	35.29	5.92	* 6 combien
1484	* 6.	17.	35.29	5.92	* 6 de-sorte<
1488	* 4.	9.	44.44	6.49	* 6 du-moment
1491	* 5.	15.	33.33	4.28	* 6 d'-apres
1501	* 3.	8.	37.50	3.40	* 6 en-revanche
1503	* 385.	2162.	17.81	28.57	* 6 et
1504	* 20.	87.	22.99	5.08	* 6 jusqu+
1509	* 13.	53.	24.53	4.30	* 6 memes
1512	* 159.	971.	16.37	3.14	* 6 parce-qu<
1517	* 22.	84.	26.19	9.32	* 6 pendant
1521	* 7.	27.	25.93	2.83	* 6 pourtant
1523	* 8.	29.	27.59	4.00	* 6 presqu+
1525	* 119.	570.	20.88	20.33	* 6 quand
1526	* 26.	128.	20.31	3.51	* 6 sans
1535	* 183.	573.	31.94	153.87	* 7 elle
1536	* 22.	89.	24.72	7.54	* 7 elles
1537	* 28.	129.	21.71	5.46	* 7 eux

1538	*	238.1306.	18.22	18.11	*	7	il
1539	*	121. 605.	20.00	16.12	*	7	ils
1540	*	421.2728.	15.43	3.16	*	7	je
1543	*	83. 348.	23.85	25.76	*	7	lui
1544	*	161. 582.	27.66	89.10	*	7	ma
1545	*	198.1234.	16.05	2.83	*	7	me
1546	*	62. 311.	19.94	7.69	*	7	mes
1549	*	117. 611.	19.15	11.62	*	7	mon
1551	*	21. 86.	24.42	6.86	*	7	notre
1552	*	58. 219.	26.48	26.10	*	7	nous
1553	*	26. 132.	19.70	2.89	*	7	sa
1554	*	164. 901.	18.20	11.41	*	7	se
1555	*	30. 99.	30.30	20.14	*	7	ses
1565	*	52. 288.	18.06	3.02	*	7	tu
1577	*	7. 24.	29.17	4.15	*	8	celle
1594	*	286.1599.	17.89	19.47	*	8	en
1600	*	10. 33.	30.30	6.64	*	8	n'-importe
1601	*	273.1486.	18.37	23.14	*	8	on
1609	*	15. 70.	21.43	2.71	*	8	quelques
1619	*	66. 226.	29.20	40.63	*	8	tous
1620	*	133. 813.	16.36	2.51	*	8	tout
1621	*	26. 95.	27.37	12.80	*	8	toute
1622	*	23. 77.	29.87	14.76	*	8	toutes
1624	*	186.1172.	15.87	2.08	*	9	ai
1632	*	16. 71.	22.54	3.70	*	9	aurait
1634	*	21. 74.	28.38	11.56	*	9	avaient
1635	*	52. 299.	17.39	2.07	*	9	avais
1636	*	127. 445.	28.54	75.68	*	9	avait
1639	*	52. 291.	17.87	2.74	*	9	avoir
1642	*	226.1294.	17.47	11.30	*	9	est
1643	*	29. 146.	19.86	3.42	*	9	etaient
1645	*	212. 861.	24.62	81.87	*	9	etait
1647	*	69. 347.	19.88	8.47	*	9	ete
1649	*	13. 56.	23.21	3.43	*	9	etiez
1652	*	70. 367.	19.07	6.47	*	9	ont
1669	*	22. 63.	34.92	21.30	*	J	cinq
1670	*	11. 42.	26.19	4.63	*	J	cinquante
1671	*	63. 220.	28.64	36.52	*	J	deux
1672	*	20. 77.	25.97	8.22	*	J	dix
1674	*	13. 50.	26.00	5.34	*	J	huit
1675	*	11. 43.	25.58	4.25	*	J	mille
1676	*	6. 13.	46.15	10.49	*	J	onze
1677	*	8. 33.	24.24	2.52	*	J	quarante
1678	*	8. 29.	27.59	4.00	*	J	quatorze
1679	*	28. 94.	29.79	17.88	*	J	quatre
1680	*	24. 46.	52.17	52.86	*	J	quinze
1681	*	5. 13.	38.46	6.01	*	J	seize
1682	*	12. 34.	35.29	11.86	*	J	sept
1683	*	21. 51.	41.18	29.39	*	J	six
1684	*	16. 49.	32.65	13.05	*	J	soixante
1685	*	4. 14.	28.57	2.23	*	J	treize
1686	*	12. 37.	32.43	9.60	*	J	trente
1687	*	52. 138.	37.68	60.88	*	J	trois
1688	*	17. 82.	20.73	2.57	*	J	vingt
1689	*	24. 114.	21.05	3.97	*	M	A
1694	*	12. 15.	80.00	51.88	*	W	florence
1695	*	8. 30.	26.67	3.57	*	W	marie
1701	*	64. 290.	22.07	13.91	*		*Age_31
1708	*	89. 236.	37.71	106.09	*		*Age_46
1711	*	50. 284.	17.61	2.26	*		*Age_49
1715	*	105. 343.	30.61	75.55	*		*Age_56

```

1717 * 168. 272.    61.76  510.80 *    *Age_60
1719 * 179. 920.    19.46   21.06 *    *Enf_1
1720 * 387.2102.   18.41   38.39 *    *Enf_2
1732 * 207. 646.    32.04  177.89 *    *Foyer_1
1740 * 168. 272.    61.76  510.80 *    *Matri_4
1743 * 575.3650.   15.75   10.56 *    *Rep_
1746 * 2. 3.    66.67   6.57 *    *Rep_: _Non, _chacun_
1751 * 628.3769.   16.66   34.78 *    *Sexe_m
1755 * 187. 400.   46.75  357.16 *    *Trav_4
1757 * 172. 811.   21.21   33.44 *    *Trav_6

```

Nombre de mots sélectionnés : 216

-----  
Classe n° 5 => Contexte E  
-----

Nombre d'u.c.e. : 697. soit : 11.18 %  
Nombre de "uns" (a+r) : 16175. soit : 13.24 %  
Nombre de mots analysés par uce : 7.67

num	effectifs	pourc.	chi2	identification
14	8. 16.	50.00	24.34	A beau+
26	8. 18.	44.44	20.11	A cher+
32	8. 11.	72.73	42.03	A commercia+l
53	9. 19.	47.37	25.13	A directeur+
83	23. 26.	88.46	157.02	A fran+14
99	4. 5.	80.00	23.87	A immeuble+
115	5. 6.	83.33	31.48	A licencie+
117	13. 19.	68.42	62.88	A long+
130	12. 13.	92.31	86.34	A mille+
153	11. 29.	37.93	20.99	A ouvrier<
194	37. 111.	33.33	55.85	A seul+
206	5. 7.	71.43	25.62	A syndica+l
223	10. 24.	41.67	22.55	B carrement
288	8. 17.	47.06	22.10	N air+
303	14. 35.	40.00	29.44	N argent
318	17. 17.	100.00	135.42	N balle+
320	5. 7.	71.43	25.62	N banqu+e
323	6. 11.	54.55	20.87	N batiment+
326	24. 68.	35.29	40.25	N besoin+
330	14. 20.	70.00	69.90	N boite+
333	7. 12.	58.33	26.92	N bosse+
336	25. 59.	42.37	58.36	N boulot+
342	10. 21.	47.62	28.17	N bureau+
363	8. 11.	72.73	42.03	N chantier+
364	6. 10.	60.00	24.04	N charge+
365	10. 23.	43.48	24.25	N chef+
367	11. 15.	73.33	58.49	N cheveu+
373	25. 37.	67.57	119.17	N client+
376	17. 35.	48.57	49.55	N collegue+
391	7. 9.	77.78	40.25	N contrat+
436	9. 14.	64.29	39.85	N effort+
440	14. 23.	60.87	57.40	N emploi+
445	27. 34.	79.41	160.27	N entreprise+
483	47. 229.	20.52	20.90	N fois
494	19. 30.	63.33	82.57	N gars
520	6. 9.	66.67	27.94	N impot+
522	8. 8.	100.00	63.63	N imprimerie+
534	9. 20.	45.00	23.11	N journee+
539	6. 11.	54.55	20.87	N lettre+

545	6.	11.	54.55	20.87	N lire+
556	23.	87.	26.44	20.68	N maison+
558	8.	17.	47.06	22.10	N maladie+
560	12.	21.	57.14	44.82	N marche+
569	7.	9.	77.78	40.25	N methode+
575	6.	10.	60.00	24.04	N minute+
579	38.	98.	38.78	76.35	N mois
599	10.	11.	90.91	70.54	N ordinateur+
604	8.	10.	80.00	47.77	N paie+
616	4.	4.	100.00	31.80	N peche+
627	13.	27.	48.15	37.32	N pied+
637	8.	17.	47.06	22.10	N poste+
687	6.	7.	85.71	39.20	N rire+
693	5.	8.	62.50	21.24	N salaire+
710	24.	41.	58.54	93.20	N societe+
724	14.	27.	51.85	45.17	N stage+
730	6.	7.	85.71	39.20	N syndicat+
746	11.	27.	40.74	23.86	N tombe+
755	11.	15.	73.33	58.49	N travaux
785	14.	30.	46.67	38.23	V achet+er
795	116.	654.	17.74	31.63	V aller.
806	31.	107.	28.97	34.70	V apprendre.
813	18.	55.	32.73	25.94	V attendre.
850	5.	8.	62.50	21.24	V coul+er
855	8.	14.	57.14	29.85	V debrouill+er
862	42.	164.	25.61	35.31	V demand+er
863	6.	10.	60.00	24.04	V demarr+er
915	149.	766.	19.45	60.16	V faire.
924	25.	33.	75.76	139.32	V gagn+er
936	8.	9.	88.89	54.81	V imprim+er
942	9.	12.	75.00	49.31	V intervenir.
943	10.	15.	66.67	46.62	V invest+ir
955	8.	18.	44.44	20.11	V march+er
960	52.	217.	23.96	36.99	V mettre.
980	25.	38.	65.79	114.81	V pa+yer
1047	14.	42.	33.33	20.90	V reprendre.
1066	11.	24.	45.83	29.13	V servir.
1096	9.	16.	56.25	32.81	V vendre.
1099	5.	7.	71.43	25.62	V vir+er
1101	84.	469.	17.91	23.13	V voir.
1102	5.	5.	100.00	39.75	V vol+er
1117	18.	24.	75.00	98.81	Y artisan<
1139	4.	4.	100.00	31.80	Y chauff+23
1140	19.	21.	90.48	133.42	Y chom+23
1177	5.	7.	71.43	25.62	Y electri<
1180	5.	5.	100.00	39.75	Y energ+16
1190	175.	1027.	17.04	42.51	Y fait
1209	6.	9.	66.67	27.94	Y industri<
1219	6.	9.	66.67	27.94	Y log+16
1220	8.	13.	61.54	33.27	Y lourd+
1223	10.	13.	76.92	56.70	Y materi+el
1237	27.	35.	77.14	154.22	Y patron<
1242	7.	14.	50.00	21.29	Y photograph<
1253	5.	6.	83.33	31.48	Y publicite<
1262	12.	19.	63.16	51.85	Y revenu+
1280	10.	25.	40.00	20.99	Y telephon+16
1283	114.	335.	34.03	186.12	Y travail<
1305	4.	4.	100.00	31.80	devis
1313	5.	7.	71.43	25.62	fatigue+
1345	6.	10.	60.00	24.04	plomb+
1357	4.	4.	100.00	31.80	top

1361	*	332.2664.	12.46	7.70	*	a
1364	*	2. 6.	33.33	2.97	*	x
1365	*	87. 660.	13.18	2.98	*	y
1366	*	91. 612.	14.87	9.30	*	0 avec
1367	*	77. 490.	15.71	11.01	*	0 bon
1373	*	7. 18.	38.89	13.96	*	0 monsieur
1377	*	123. 870.	14.14	8.90	*	1 dire.
1378	*	66. 372.	17.74	17.15	*	1 falloir.
1382	*	71. 488.	14.55	6.05	*	1 vouloir.
1388	*	11. 57.	19.30	3.82	*	2 juste
1398	*	43. 307.	14.01	2.60	*	2 quand-meme
1402	*	5. 12.	41.67	11.25	*	3 aupres
1405	*	7. 32.	21.88	3.70	*	3 a-cote
1406	*	43. 177.	24.29	31.54	*	3 chez
1407	*	141.1072.	13.15	5.07	*	3 dans
1409	*	7. 20.	35.00	11.46	*	3 dessus
1413	*	2. 5.	40.00	4.19	*	3 la-dedans
1416	*	4. 14.	28.57	4.27	*	3 loin-d<
1420	*	7. 27.	25.93	5.94	*	3 sous
1421	*	81. 594.	13.64	3.99	*	3 sur
1422	*	65. 355.	18.31	19.27	*	4 apres
1426	*	23. 140.	16.43	3.97	*	4 avant
1428	*	34. 195.	17.44	7.93	*	4 deja
1431	*	7. 24.	29.17	7.85	*	4 devant
1433	*	4. 16.	25.00	3.08	*	4 lendemain
1437	*	94. 547.	17.18	21.77	*	4 puis
1439	*	8. 38.	21.05	3.75	*	4 tard
1441	*	52. 339.	15.34	6.24	*	4 toujours
1443	*	10. 39.	25.64	8.26	*	4 tout-de-suite
1449	*	103. 682.	15.10	11.86	*	5 bien
1453	*	22. 121.	18.18	6.09	*	5 moins
1454	*	8. 31.	25.81	6.71	*	5 pas-mal-d<
1457	*	21. 109.	19.27	7.30	*	5 plus-d<
1461	*	83. 476.	17.44	20.31	*	6 alors
1464	*	10. 38.	26.32	8.82	*	6 au-bout
1468	*	3. 11.	27.27	2.87	*	6 au-lieu
1477	*	6. 26.	23.08	3.72	*	6 bien-qu<
1478	*	4. 17.	23.53	2.62	*	6 combien
1479	*	113. 692.	16.33	20.78	*	6 comme
1484	*	4. 17.	23.53	2.62	*	6 de-sorte<
1486	*	141.1034.	13.64	7.53	*	6 donc
1492	*	24. 140.	17.14	5.13	*	6 encore
1499	*	16. 71.	22.54	9.32	*	6 en-plus<
1503	*	299.2162.	13.83	23.39	*	6 et
1506	*	182.1419.	12.83	5.01	*	6 mais
1508	*	57. 419.	13.60	2.66	*	6 meme
1511	*	42. 215.	19.53	15.65	*	6 par
1512	*	123. 971.	12.67	2.56	*	6 parce-qu<
1513	*	2. 7.	28.57	2.13	*	6 parmi
1517	*	15. 84.	17.86	3.82	*	6 pendant
1519	*	144.1004.	14.34	12.05	*	6 pour
1522	*	16. 38.	42.11	36.82	*	6 pour-qu<
1525	*	98. 570.	17.19	22.84	*	6 quand
1529	*	85. 647.	13.14	2.78	*	6 si
1531	*	14. 86.	16.28	2.28	*	6 surtout
1532	*	2. 7.	28.57	2.13	*	6 tandis
1538	*	210.1306.	16.08	39.93	*	7 il
1539	*	92. 605.	15.21	10.94	*	7 ils
1540	*	347.2728.	12.72	11.57	*	7 je
1543	*	72. 348.	20.69	33.56	*	7 lui
1545	*	175.1234.	14.18	13.95	*	7 me

1548	*	110.	824.	13.35	4.50	*	7	moi
1554	*	119.	901.	13.21	4.36	*	7	se
1558	*	28.	181.	15.47	3.45	*	7	son
1562	*	6.	27.	22.22	3.33	*	7	tiens
1572	*	229.	1661.	13.79	15.49	*	8	ca
1573	*	171.	1322.	12.93	5.20	*	8	ce
1574	*	8.	22.	36.36	14.10	*	8	ceci
1579	*	6.	25.	24.00	4.15	*	8	celui
1583	*	23.	107.	21.50	11.66	*	8	ces
1585	*	41.	252.	16.27	6.85	*	8	cette
1589	*	10.	44.	22.73	5.95	*	8	chaque
1590	*	3.	7.	42.86	7.08	*	8	ci
1591	*	242.	1910.	12.67	6.15	*	8	c'-est
1593	*	8.	39.	20.51	3.44	*	8	des-qu<
1594	*	205.	1599.	12.82	5.82	*	8	en
1596	*	73.	543.	13.44	3.07	*	8	il-y-a<
1601	*	201.	1486.	13.53	10.81	*	8	on
1603	*	27.	169.	15.98	4.02	*	8	personne
1614	*	163.	1226.	13.30	6.87	*	8	qui
1615	*	49.	314.	15.61	6.52	*	8	quoi
1616	*	300.	2440.	12.30	5.01	*	8	qu+
1617	*	9.	25.	36.00	15.57	*	8	tel
1618	*	6.	27.	22.22	3.33	*	8	telle
1619	*	32.	226.	14.16	2.10	*	8	tous
1620	*	152.	813.	18.70	53.18	*	8	tout
1621	*	18.	95.	18.95	5.86	*	8	toute
1623	*	38.	262.	14.50	3.04	*	8	voila
1624	*	183.	1172.	15.61	28.57	*	9	ai
1628	*	5.	16.	31.25	6.51	*	9	aura
1629	*	4.	17.	23.53	2.62	*	9	aurai
1631	*	13.	76.	17.11	2.72	*	9	aurais
1635	*	63.	299.	21.07	30.93	*	9	avais
1636	*	71.	445.	15.96	11.00	*	9	avait
1639	*	40.	291.	13.75	2.02	*	9	avoir
1640	*	3.	10.	30.00	3.57	*	9	ayant
1645	*	116.	861.	13.47	5.28	*	9	etait
1647	*	52.	347.	14.99	5.36	*	9	ete
1659	*	25.	159.	15.72	3.39	*	9	soit
1663	*	95.	676.	14.05	6.30	*	9	suis
1664	*	35.	247.	14.17	2.31	*	I	ah
1666	*	20.	111.	18.02	5.32	*	I	oh
1667	*	4.	15.	26.67	3.63	*	I	ouais
1668	*	26.	61.	42.62	61.33	*	J	cent+
1669	*	15.	63.	23.81	10.22	*	J	cinq
1670	*	10.	42.	23.81	6.79	*	J	cinquante
1672	*	25.	77.	32.47	35.57	*	J	dix
1674	*	12.	50.	24.00	8.34	*	J	huit
1675	*	14.	43.	32.56	19.93	*	J	mille
1677	*	10.	33.	30.30	12.22	*	J	quarante
1679	*	21.	94.	22.34	11.97	*	J	quatre
1683	*	16.	51.	31.37	21.11	*	J	six
1684	*	10.	49.	20.41	4.23	*	J	soixante
1687	*	36.	138.	26.09	31.58	*	J	trois
1688	*	16.	82.	19.51	5.81	*	J	vingt
1689	*	18.	114.	15.79	2.48	*	M	A
1690	*	2.	4.	50.00	6.07	*	M	ANPE
1691	*	3.	7.	42.86	7.08	*	M	BTS
1699	*	80.	432.	18.52	25.17	*		*Age_26
1703	*	85.	558.	15.23	10.13	*		*Age_36
1709	*	129.	600.	21.50	71.19	*		*Age_47
1711	*	50.	284.	17.61	12.37	*		*Age_49

1712	*	67.	212.	31.60	92.18	*	*Age_50
1715	*	74.	343.	21.57	39.49	*	*Age_56
1717	*	42.	272.	15.44	5.20	*	*Age_60
1720	*	271.	2102.	12.89	9.36	*	*Enf_2
1732	*	110.	646.	17.03	24.81	*	*Foyer_1
1733	*	204.	1529.	13.34	9.53	*	*Foyer_2
1738	*	492.	4054.	12.14	10.66	*	*Matri_1
1740	*	42.	272.	15.44	5.20	*	*Matri_4
1743	*	458.	3650.	12.55	16.58	*	*Rep_
1751	*	557.	3769.	14.78	124.25	*	*Sexe_m
1752	*	324.	2413.	13.43	20.01	*	*Trav_1
1756	*	102.	759.	13.44	4.44	*	*Trav_5

Nombre de mots sélectionnés : 234

-----  
 Classe n° 6 => Contexte F  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 821. soit : 13.17 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 16486. soit : 13.49 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 6.68

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
19	11.	20.	55.00	30.70	A bon+
29	15.	15.	100.00	99.14	A cinquieme+
34	9.	10.	90.00	51.70	A competiti+f
46	6.	9.	66.67	22.56	A decorati+f
55	7.	9.	77.78	32.90	A doue+
106	7.	11.	63.64	24.54	A interne+
123	12.	18.	66.67	45.18	A manuel+
126	30.	46.	65.22	109.78	A mauvais+
169	49.	156.	31.41	46.55	A premier+
171	17.	21.	80.95	84.66	A primaire+
178	9.	16.	56.25	26.03	A publi+14
179	6.	7.	85.71	32.25	A quatrieme+
184	12.	12.	100.00	79.27	A redouble+
191	28.	41.	68.29	109.66	A scolaire+
197	11.	11.	100.00	72.65	A sixieme+
209	10.	10.	100.00	66.04	A termina+l
260	20.	55.	36.36	26.10	E deuxieme+
295	57.	167.	34.13	65.94	N annee+
298	91.	389.	23.39	37.92	N an+
305	18.	29.	62.07	60.92	N arrivee+
310	10.	10.	100.00	66.04	N atelier+
317	27.	35.	77.14	125.97	N baccalaureat<
335	4.	4.	100.00	26.39	N boule+
340	6.	8.	75.00	26.78	N brevet+
350	9.	12.	75.00	40.20	N capacite+
355	8.	10.	80.00	39.12	N caserne+
360	15.	16.	93.75	91.08	N certificat+
372	35.	52.	67.31	134.40	N classe+
377	22.	42.	52.38	56.85	N colleg+16
384	23.	27.	85.19	122.99	N concours
398	20.	31.	64.52	71.83	N cours
413	11.	24.	45.83	22.48	N dessin+
435	80.	143.	55.94	234.17	N ecole+
443	10.	15.	66.67	37.63	N enseignement+
455	7.	7.	100.00	46.20	N etablisement+
456	6.	7.	85.71	32.25	N etape+
459	56.	95.	58.95	176.79	N etude+

468	7.	12.	58.33	21.45	N faculte+
490	6.	7.	85.71	32.25	N galere+
526	15.	18.	83.33	77.71	N instituteur+
529	8.	10.	80.00	39.12	N internat+
552	35.	40.	87.50	194.51	N lycee+
593	19.	21.	90.48	110.12	N note+
607	11.	21.	52.38	28.33	N parcours
618	6.	7.	85.71	32.25	N peintre+
619	9.	10.	90.00	51.70	N peinture+
620	20.	47.	42.55	35.76	N periode+
621	10.	19.	52.63	25.95	N permis
648	60.	78.	76.92	280.75	N professeur+
669	6.	9.	66.67	22.56	N regret+
682	9.	10.	90.00	51.70	N retard+
697	15.	18.	83.33	77.71	N seconde+
722	34.	59.	57.63	102.95	N souvenir+
731	5.	7.	71.43	20.80	N systeme+
799	6.	9.	66.67	22.56	V angoiss+er
846	14.	28.	50.00	33.36	V continu+er
895	7.	8.	87.50	38.70	V enseign+er
952	8.	13.	61.54	26.65	V maitris+er
971	6.	8.	75.00	26.78	V orient+er
979	54.	140.	38.57	80.81	V pass+er
1024	7.	7.	100.00	46.20	V redoubl+er
1040	30.	100.	30.00	25.17	V rentr+er
1047	16.	42.	38.10	22.97	V reprendre.
1057	30.	51.	58.82	93.72	V reuss+ir
1076	19.	36.	52.78	49.67	V suivre.
1124	4.	4.	100.00	26.39	Y automobil<
1129	5.	6.	83.33	25.86	Y biolog+16
1130	27.	82.	32.93	28.36	Y bonne+
1178	47.	71.	66.20	176.60	Y eleve+
1192	20.	38.	52.63	52.07	Y format+ion
1225	9.	9.	100.00	59.42	Y mathemat+16
1234	51.	177.	28.81	38.99	Y passe
1285	18.	29.	62.07	60.92	Y troisieme<
1296	7.	8.	87.50	38.70	beaux_arts
1297	8.	10.	80.00	39.12	bizutage+
1307	7.	8.	87.50	38.70	dix_huit
1365 *	100.	660.	15.15	2.54 *	y
1367 *	77.	490.	15.71	3.01 *	0 bon
1378 *	64.	372.	17.20	5.63 *	1 falloir.
1386 *	28.	137.	20.44	6.47 *	2 je-crois
1407 *	156.	1072.	14.55	2.16 *	3 dans
1413 *	2.	5.	40.00	3.15 *	3 la-dedans
1422 *	66.	355.	18.59	9.68 *	4 apres
1424 *	11.	53.	20.75	2.69 *	4 aujourd'-hui
1425 *	6.	19.	31.58	5.65 *	4 au-moment
1432 *	3.	9.	33.33	3.20 *	4 durant
1434 *	11.	56.	19.64	2.07 *	4 longtemps
1435 *	36.	186.	19.35	6.41 *	4 maintenant
1437 *	98.	547.	17.92	11.81 *	4 puis
1446 *	26.	143.	18.18	3.22 *	5 assez
1448 *	46.	281.	16.37	2.64 *	5 beaucoup
1449 *	110.	682.	16.13	5.86 *	5 bien
1451 *	9.	14.	64.29	32.06 *	5 en-cours
1452 *	15.	72.	20.83	3.74 *	5 mieux
1460 *	36.	195.	18.46	4.93 *	5 trop
1483 *	2.	6.	33.33	2.14 *	6 dans-la-mesure
1486 *	181.	1034.	17.50	20.37 *	6 donc
1492 *	29.	140.	20.71	7.13 *	6 encore

1494	*	10.	22.	45.45	20.12	*	6	ensuite
1503	*	333.	2162.	15.40	14.43	*	6	et
1504	*	24.	87.	27.59	16.04	*	6	jusqu+
1512	*	149.	971.	15.35	4.76	*	6	parce-qu<
1517	*	20.	84.	23.81	8.43	*	6	pendant
1540	*	393.	2728.	14.41	6.48	*	7	je
1545	*	192.	1234.	15.56	7.68	*	7	me
1560	*	23.	133.	17.29	2.02	*	7	te
1573	*	207.	1322.	15.66	9.09	*	8	ce
1576	*	79.	496.	15.93	3.58	*	8	cela
1578	*	3.	9.	33.33	3.20	*	8	celles
1586	*	8.	37.	21.62	2.33	*	8	ceux
1594	*	228.	1599.	14.26	2.23	*	8	en
1605	*	8.	33.	24.24	3.56	*	8	plusieurs
1606	*	17.	87.	19.54	3.13	*	8	quel
1624	*	196.	1172.	16.72	15.94	*	9	ai
1627	*	18.	83.	21.69	5.34	*	9	as
1629	*	5.	17.	29.41	3.93	*	9	aurai
1635	*	93.	299.	31.10	88.33	*	9	avais
1636	*	84.	445.	18.88	13.65	*	9	avait
1638	*	11.	47.	23.40	4.34	*	9	aviez
1643	*	25.	146.	17.12	2.04	*	9	etaient
1644	*	96.	313.	30.67	88.27	*	9	etais
1645	*	182.	861.	21.14	55.47	*	9	etait
1647	*	59.	347.	17.00	4.72	*	9	ete
1649	*	11.	56.	19.64	2.07	*	9	etiez
1651	*	94.	394.	23.86	42.02	*	9	eu+
1654	*	8.	30.	26.67	4.80	*	9	serais
1663	*	103.	676.	15.24	2.83	*	9	suis
1664	*	42.	247.	17.00	3.31	*	I	ah
1673	*	7.	21.	33.33	7.49	*	J	douze
1674	*	10.	50.	20.00	2.06	*	J	huit
1678	*	7.	29.	24.14	3.07	*	J	quatorze
1681	*	4.	13.	30.77	3.53	*	J	seize
1691	*	4.	7.	57.14	11.85	*	M	BTS
1692	*	9.	11.	81.82	45.41	*	M	CAP
1696	*	82.	326.	25.15	43.20	*		*Age_20
1703	*	98.	558.	17.56	10.34	*		*Age_36
1713	*	99.	319.	31.03	93.83	*		*Age_51
1715	*	78.	343.	22.74	29.08	*		*Age_56
1716	*	52.	290.	17.93	6.03	*		*Age_59
1719	*	136.	920.	14.78	2.46	*		*Enf_1
1720	*	323.	2102.	15.37	13.38	*		*Enf_2
1733	*	222.	1529.	14.52	3.23	*		*Foyer_2
1735	*	354.	2257.	15.68	19.57	*		*Foyer_4
1738	*	554.	4054.	13.67	2.49	*		*Matri_1
1742	*	48.	128.	37.50	67.65	*		*Matr_1
1743	*	503.	3650.	13.78	2.88	*		*Rep_
1751	*	516.	3769.	13.69	2.26	*		*Sexe_m
1752	*	366.	2413.	15.17	13.75	*		*Trav_1
1755	*	64.	400.	16.00	2.99	*		*Trav_4
1758	*	94.	463.	20.30	22.25	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 150

## Annexe 9

### Les Classes Insee de la Côte d'Or

(Selon la présentation donnée dans le rapport d'analyse d'Alceste)

Classe n° 1 => Contexte A

-----  
 Nombre d'u.c.e. : 1047. soit : 48.14 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 17204. soit : 46.96 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.62

num	effectifs		pourc.	chi2	identification
28	16.	17.	94.12	14.51	A content+
29	15.	17.	88.24	11.03	A continu+
40	10.	10.	100.00	10.82	A enceinte+
68	7.	7.	100.00	7.57	A jumeau+
79	8.	8.	100.00	8.65	A mort+
84	10.	10.	100.00	10.82	A ne+
95	21.	23.	91.30	17.35	A parti+
96	9.	9.	100.00	9.74	A perdu+
103	34.	38.	89.47	26.47	A premier+
121	35.	48.	72.92	12.07	A seul+
159	49.	68.	72.06	16.09	B vraiment
166	23.	28.	82.14	13.14	F frere+
185	8.	8.	100.00	8.65	Nallee+
188	37.	51.	72.55	12.47	Nami+
191	30.	37.	81.08	16.36	Nannee+
192	88.	106.	83.02	54.31	Nan+
193	9.	9.	100.00	9.74	Nappartement+
203	8.	8.	100.00	8.65	Nbanque
210	7.	7.	100.00	7.57	Nbosse+
254	7.	7.	100.00	7.57	Nconnaissance+
257	19.	20.	95.00	17.76	Ncopine+
261	23.	32.	71.88	7.33	Ncoup+
262	8.	8.	100.00	8.65	Ncours
268	7.	7.	100.00	7.57	Ndans+e
300	9.	9.	100.00	9.74	Nenseignement+
301	22.	25.	88.00	16.10	Nensemble+
303	9.	9.	100.00	9.74	Nentreprise+
314	14.	14.	100.00	15.18	Netudiant+
372	45.	60.	75.00	17.83	Njour+
377	7.	7.	100.00	7.57	Nlieu+
384	13.	14.	92.86	11.29	Nlycee+
389	26.	32.	81.25	14.26	Nmaison+
409	25.	28.	89.29	19.24	Nmois
458	11.	11.	100.00	11.91	Nposte+
480	9.	9.	100.00	9.74	Nregion+
484	9.	9.	100.00	9.74	Nrendu+

501	8.	8.	100.00	8.65	N salon+
511	16.	20.	80.00	8.21	N semaine+
518	7.	7.	100.00	7.57	N soir+
527	9.	9.	100.00	9.74	N stage+
556	17.	17.	100.00	18.46	N vacance+
564	12.	13.	92.31	10.22	N voiture+
588	17.	18.	94.44	15.59	V appel+er
620	26.	36.	72.22	8.51	V commenc+er
621	8.	8.	100.00	8.65	V communiqu+er
641	14.	15.	93.33	12.36	V debrouill+er
705	15.	18.	83.33	9.01	V fin+ir
717	12.	12.	100.00	13.00	V habit+er
734	10.	11.	90.91	8.10	V mang+er
743	12.	12.	100.00	13.00	V milit+er
750	12.	14.	85.71	7.97	V occup+er
755	21.	27.	77.78	9.62	V partir.
757	9.	9.	100.00	9.74	V pa+yer
800	7.	7.	100.00	7.57	V regrett+er
818	42.	57.	73.68	15.30	V rest+er
821	15.	15.	100.00	16.27	V retourn+er
822	28.	37.	75.68	11.43	V retrouv+er
869	7.	7.	100.00	7.57	Y aine+
937	7.	7.	100.00	7.57	Y medecin<
944	53.	71.	74.65	20.66	Y passe
949	67.	101.	66.34	14.05	Y petit+
983	8.	8.	100.00	8.65	Y telephon+16
986	83.	115.	72.17	28.10	Y travail<
991	22.	23.	95.65	21.02	Y vill+23
997	8.	8.	100.00	8.65	beaune
1008	29.	29.	100.00	31.67	dijon
1015	11.	11.	100.00	11.91	fac
1048	47.	59.	79.66	24.14	sœur+
1066 *	5.	6.	83.33	2.99 *	0 demi
1082 *	6.	8.	75.00	2.32 *	2 juste
1096 *	35.	54.	64.81	6.17 *	3 chez
1102 *	11.	14.	78.57	5.23 *	3 loin
1116 *	23.	33.	69.70	6.24 *	4 depuis
1119 *	4.	5.	80.00	2.04 *	4 entre-temps
1123 *	47.	63.	74.60	18.20 *	4 puis
1125 *	15.	24.	62.50	2.01 *	4 souvent
1135 *	110.	198.	55.56	4.80 *	5 bien
1139 *	11.	11.	100.00	11.91 *	5 pas-mal-d<
1145 *	35.	61.	57.38	2.15 *	5 trop
1149 *	7.	9.	77.78	3.18 *	6 au-bout
1162 *	145.	271.	53.51	3.57 *	6 donc
1171 *	13.	16.	81.25	7.08 *	6 en-plus<
1173 *	448.	883.	50.74	4.02 *	6 et
1177 *	4.	4.	100.00	4.32 *	6 lors-d<
1188 *	42.	50.	84.00	26.36 *	6 pendant
1189 *	18.	27.	66.67	3.76 *	6 plutot
1204 *	93.	164.	56.71	5.22 *	7 elle
1209 *	625.	1230.	50.81	8.11 *	7 je
1214 *	310.	566.	54.77	13.48 *	7 me
1215 *	74.	131.	56.49	3.89 *	7 mes
1218 *	138.	236.	58.47	11.33 *	7 mon
1260 *	6.	6.	100.00	6.48 *	8 lesquels
1267 *	8.	11.	72.73	2.68 *	8 quelques
1276 *	54.	89.	60.67	5.84 *	8 tous
1278 *	22.	36.	61.11	2.47 *	8 toute
1281 *	279.	527.	52.94	6.43 *	9 ai
1287 *	16.	25.	64.00	2.55 *	9 aurais

1288	*	16.	25.	64.00	2.55	*	9	aurait
1290	*	71.	108.	65.74	14.10	*	9	avais
1300	*	78.	120.	65.00	14.46	*	9	etais
1301	*	146.	224.	65.18	29.05	*	9	etait
1302	*	11.	15.	73.33	3.84	*	9	etant
1307	*	75.	121.	61.98	9.84	*	9	eu+
1317	*	11.	13.	84.62	6.97	*	9	sommes
1319	*	150.	265.	56.60	8.66	*	9	suis
1323	*	52.	81.	64.20	8.69	*	J	deux
1325	*	5.	6.	83.33	2.99	*	J	douze
1326	*	6.	6.	100.00	6.48	*	J	huit
1327	*	5.	5.	100.00	5.40	*	J	quatorze
1328	*	16.	23.	69.57	4.28	*	J	quatre
1329	*	10.	14.	71.43	3.06	*	J	quinze
1330	*	4.	4.	100.00	4.32	*	J	seize
1331	*	6.	6.	100.00	6.48	*	J	sept
1332	*	11.	14.	78.57	5.23	*	J	six
1333	*	4.	5.	80.00	2.04	*	J	trente
1334	*	29.	37.	78.38	13.79	*	J	trois
1336	*	24.	38.	63.16	3.49	*	M	A
1337	*	3.	3.	100.00	3.24	*	M	BEP
1340	*	7.	7.	100.00	7.57	*	M	IUT
1345	*	78.	117.	66.67	17.00	*		*Age_26
1348	*	91.	112.	81.25	51.86	*		*Age_32
1351	*	160.	300.	53.33	3.76	*		*Age_38
1353	*	102.	124.	82.26	61.32	*		*Age_43
1354	*	125.	180.	69.44	35.68	*		*Age_45
1355	*	97.	180.	53.89	2.60	*		*Age_48
1356	*	71.	118.	60.17	7.23	*		*Age_54
1360	*	419.	800.	52.38	9.10	*		*Enf_2
1361	*	166.	285.	58.25	13.42	*		*Enf_3
1376	*	6.	6.	100.00	6.48	*		*ENQ:_pour_en_reve
1387	*	322.	620.	51.94	5.01	*		*Foyer_4
1388	*	263.	465.	56.56	16.80	*		*Foyer_5
1394	*	9.	9.	100.00	9.74	*		*REP:_ah_oui,_c'es
1395	*	4.	5.	80.00	2.04	*		*REP:_alors,_j'ai_
1399	*	3.	3.	100.00	3.24	*		*REP:_c'est_clair_
1420	*	15.	22.	68.18	3.58	*		*REP:_je_pense_que
1427	*	4.	5.	80.00	2.04	*		*REP:_j'ai_une_sœu
1446	*	5.	5.	100.00	5.40	*		*REP:_non,_elle_ne
1448	*	7.	9.	77.78	3.18	*		*REP:_non,_je_ne_l
1452	*	3.	3.	100.00	3.24	*		*REP:_non,_je_n'av
1453	*	5.	5.	100.00	5.40	*		*REP:_non,_je_n'ét
1464	*	4.	5.	80.00	2.04	*		*REP:_oui._Mais_en
1469	*	3.	3.	100.00	3.24	*		*REP:_oui,_et_j'ai
1470	*	3.	3.	100.00	3.24	*		*REP:_oui,_il_y_a_
1476	*	4.	4.	100.00	4.32	*		*REP:_oui,_mais_ce
1477	*	4.	5.	80.00	2.04	*		*REP:_oui,_mais_c'
1488	*	5.	5.	100.00	5.40	*		*REP:_tout_ce_qui_
1495	*	3.	3.	100.00	3.24	*		*REP:_voilà,_c'est
1500	*	292.	517.	56.48	18.90	*		*Trav_1
1501	*	227.	304.	74.67	99.65	*		*Trav_2

Classe n° 2 => Contexte B

-----  
 Nombre d'u.c.e. : 1128. soit : 51.86 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 19434. soit : 53.04 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.82

num	effectifs	pourc.	chi2	identification
-----	-----------	--------	------	----------------

13	9.	9.	100.00	8.39	A beau+
16	9.	9.	100.00	8.39	A bizarr+e
27	11.	12.	91.67	7.66	A connu+
73	18.	20.	90.00	11.76	A maniere+
85	22.	25.	88.00	13.23	A norma+l
109	11.	12.	91.67	7.66	A propre+
122	15.	15.	100.00	14.02	A simple+
127	8.	8.	100.00	7.45	A sujet+
137	17.	18.	94.44	13.18	A vrai+
151	8.	8.	100.00	7.45	B malheureusement
237	129.	186.	69.35	24.93	N chose+
281	67.	103.	65.05	7.53	N dire+
305	10.	10.	100.00	9.32	N epou+x
310	17.	18.	94.44	13.18	N esprit+
315	9.	9.	100.00	8.39	N evenement+
322	24.	24.	100.00	22.53	N facon+
342	13.	15.	86.67	7.33	N generation+
346	130.	178.	73.03	34.81	N gens
350	8.	8.	100.00	7.45	N guerre+
360	25.	26.	96.15	20.68	N idee+
362	14.	15.	93.33	10.41	N image+
364	9.	9.	100.00	8.39	N individu+
373	18.	18.	100.00	16.85	N jug+e
418	31.	40.	77.50	10.73	N niveau+
419	14.	16.	87.50	8.20	N nombre+
438	35.	49.	71.43	7.69	N part+
448	25.	31.	80.65	10.44	N personne+
449	13.	15.	86.67	7.33	N peur+
474	18.	19.	94.74	14.11	N raison+
482	23.	28.	82.14	10.42	N relation+
486	8.	8.	100.00	7.45	N repere+
490	25.	26.	96.15	20.68	N respect+
512	25.	31.	80.65	10.44	N sens
515	18.	18.	100.00	16.85	N situation+
516	21.	22.	95.45	16.92	N societe+
557	18.	18.	100.00	16.85	N valeur+
560	82.	121.	67.77	12.99	N vie+
571	18.	20.	90.00	11.76	V accept+er
580	26.	31.	83.87	12.91	V aid+er
623	47.	51.	92.16	33.97	V comprendre.
627	11.	11.	100.00	10.26	V confront+er
664	48.	57.	84.21	24.53	V donn+er
698	12.	13.	92.31	8.57	V evolu+er
699	11.	12.	91.67	7.66	V exist+er
700	19.	21.	90.48	12.66	V expliqu+er
727	13.	15.	86.67	7.33	V jug+er
737	8.	8.	100.00	7.45	V mari+er
754	72.	92.	78.26	26.82	V parl+er
758	34.	41.	82.93	16.15	V pens+er
855	10.	10.	100.00	9.32	V transmettre.
856	48.	68.	70.59	9.86	V trouv+er
861	47.	63.	74.60	13.44	V vivre.
871	11.	11.	100.00	10.26	Y appar+ent
881	18.	22.	81.82	7.99	Y bonne+
891	21.	25.	84.00	10.46	Y compris+
896	8.	8.	100.00	7.45	Y consomm+ation
905	31.	40.	77.50	10.73	Y differ+ent
907	23.	27.	85.19	12.16	Y educat+ion
912	95.	148.	64.19	9.67	Y enf+ant
916	14.	15.	93.33	10.41	Y evid+ent
925	15.	15.	100.00	14.02	Y homosexu<

967	26.	28.	92.86	19.09	Y religi<
974	15.	17.	88.24	9.08	Y sensib<
1039	63.	84.	75.00	18.74	peut_etre
1069 *	17.	22.	77.27	5.75 *	1 croire.
1070 *	21.	32.	65.63	2.46 *	1 devoir.
1071 *	107.	182.	58.79	3.82 *	1 dire.
1074 *	137.	222.	61.71	9.61 *	1 pouvoir.
1077 *	13.	17.	76.47	4.16 *	2 c'-est-vrai
1078 *	7.	9.	77.78	2.43 *	2 d'-accord
1080 *	14.	19.	73.68	3.66 *	2 je-crois
1081 *	52.	76.	68.42	8.65 *	2 je-pense
1083 *	537.	953.	56.35	13.67 *	2 ne
1085 *	41.	64.	64.06	3.93 *	2 non
1087 *	492.	871.	56.49	12.45 *	2 pas
1100 *	8.	10.	80.00	3.19 *	3 dessus
1109 *	26.	36.	72.22	6.08 *	4 aujourd'-hui
1110 *	5.	6.	83.33	2.39 *	4 au-moment
1112 *	5.	6.	83.33	2.39 *	4 a-partir-d<
1122 *	10.	13.	76.92	3.29 *	4 parfois
1136 *	7.	8.	87.50	4.08 *	5 de-plus-en-plus
1137 *	24.	33.	72.73	5.84 *	5 mieux
1141 *	160.	278.	57.55	4.14 *	5 plus
1142 *	16.	24.	66.67	2.13 *	5 plus-d<
1147 *	63.	94.	67.02	9.04 *	6 aussi
1150 *	8.	10.	80.00	3.19 *	6 au-contraire
1151 *	5.	6.	83.33	2.39 *	6 au-fond
1160 *	14.	16.	87.50	8.20 *	6 contre
1178 *	274.	479.	57.20	7.02 *	6 mais
1179 *	5.	6.	83.33	2.39 *	6 malgre
1180 *	70.	108.	64.81	7.64 *	6 meme
1184 *	120.	206.	58.25	3.72 *	6 parce-qu<
1185 *	16.	19.	84.21	8.03 *	6 par-contre
1187 *	25.	37.	67.57	3.72 *	6 par-rapport
1190 *	195.	352.	55.40	2.10 *	6 pour
1191 *	28.	36.	77.78	9.85 *	6 pourquoi
1192 *	5.	5.	100.00	4.65 *	6 pourtant
1193 *	14.	20.	70.00	2.66 *	6 pour-qu<
1197 *	35.	56.	62.50	2.61 *	6 sans
1200 *	101.	175.	57.71	2.61 *	6 si
1202 *	12.	14.	85.71	6.47 *	6 surtout
1203 *	12.	17.	70.59	2.41 *	6 tant-que
1208 *	106.	186.	56.99	2.14 *	7 ils
1210 *	52.	74.	70.27	10.40 *	7 leur
1211 *	14.	19.	73.68	3.66 *	7 leurs
1220 *	24.	36.	66.67	3.21 *	7 notre
1225 *	12.	17.	70.59	2.41 *	7 soi
1227 *	9.	12.	75.00	2.59 *	7 te
1229 *	6.	6.	100.00	5.58 *	7 tiens
1236 *	110.	181.	60.77	6.28 *	8 autre+
1240 *	362.	640.	56.56	8.03 *	8 cela
1243 *	20.	24.	83.33	9.63 *	8 certain
1244 *	19.	22.	86.36	10.60 *	8 certaines
1245 *	21.	32.	65.63	2.46 *	8 certains
1246 *	28.	43.	65.12	3.09 *	8 ces
1248 *	46.	76.	60.53	2.37 *	8 cette
1250 *	110.	179.	61.45	7.19 *	8 ce-qu<
1251 *	19.	23.	82.61	8.80 *	8 chacun+
1253 *	262.	428.	61.21	18.67 *	8 c'-est
1254 *	7.	9.	77.78	2.43 *	8 c'-est-c<
1257 *	69.	115.	60.00	3.22 *	8 il-y-a<
1262 *	376.	643.	58.48	15.99 *	8 on

1263	*	6.	7.	85.71	3.22	*	8	on-dit
1268	*	49.	79.	62.03	3.39	*	8	quelque-chose
1269	*	20.	24.	83.33	9.63	*	8	quelqu+
1270	*	43.	67.	64.18	4.20	*	8	quelqu'-un
1271	*	176.	303.	58.09	5.46	*	8	qui
1273	*	494.	843.	58.60	25.03	*	8	qu+
1277	*	140.	245.	57.14	3.08	*	8	tout
1283	*	5.	5.	100.00	4.65	*	9	aient
1298	*	255.	444.	57.43	6.93	*	9	est
1306	*	91.	135.	67.41	13.93	*	9	etre
1314	*	10.	12.	83.33	4.79	*	9	soient
1318	*	88.	146.	60.27	4.44	*	9	sont
1344	*	66.	108.	61.11	3.89	*		*Age_21
1349	*	159.	203.	78.33	62.80	*		*Age_34
1350	*	123.	161.	76.40	41.93	*		*Age_36
1352	*	199.	231.	86.15	121.69	*		*Age_39
1358	*	343.	601.	57.07	9.03	*		*Enf_0
1359	*	221.	355.	62.25	18.35	*		*Enf_1
1379	*	3.	3.	100.00	2.79	*		*ENQ:_vous_parlez_
1380	*	7.	9.	77.78	2.43	*		*ENQ:_vous_pensez_
1384	*	66.	108.	61.11	3.89	*		*Foyer_1
1385	*	277.	493.	56.19	4.78	*		*Foyer_2
1386	*	221.	355.	62.25	18.35	*		*Foyer_3
1392	*	66.	108.	61.11	3.89	*		*Matri_5
1398	*	12.	13.	92.31	8.57	*		*REP:_ce_n'est_pas
1414	*	3.	3.	100.00	2.79	*		*REP:_je_dirais_qu
1428	*	10.	10.	100.00	9.32	*		*REP:_j'essaye_de_
1432	*	5.	6.	83.33	2.39	*		*REP:_ma_famille,_
1447	*	3.	3.	100.00	2.79	*		*REP:_non,_je_ne_c
1450	*	5.	5.	100.00	4.65	*		*REP:_non,_je_ne_s
1458	*	6.	7.	85.71	3.22	*		*REP:_non,_pas_du_
1460	*	5.	5.	100.00	4.65	*		*REP:_oui._C'est_s
1465	*	9.	9.	100.00	8.39	*		*REP:_oui._Parce_q
1472	*	10.	11.	90.91	6.75	*		*REP:_oui,_je_pens
1483	*	6.	7.	85.71	3.22	*		*REP:_par_rapport_
1486	*	8.	9.	88.89	4.96	*		*REP:_pour_moi,_no
1487	*	4.	4.	100.00	3.72	*		*REP:_quand_je_sui
1489	*	10.	12.	83.33	4.79	*		*REP:_tout_à_fait._
1491	*	3.	3.	100.00	2.79	*		*REP:_un_peu_quand
1496	*	3.	3.	100.00	2.79	*		*REP:_vous_savez,_
1497	*	9.	12.	75.00	2.59	*		*REP:_à_partir_du_
1502	*	598.	893.	66.97	138.43	*		*Trav_3

## Annexe 10

### Les Classes Insee de l'Ile-de-France

(Selon la présentation donnée dans le rapport d'analyse d'Alceste)

-----  
 Classe n° 1 => Contexte A  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 421. soit : 19.06 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 8386. soit : 19.01 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 7.01

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
1	4.	4.	100.00	17.02	A adaptati+f
7	3.	4.	75.00	8.13	A aise+
21	12.	19.	63.16	24.16	A clair+
22	8.	12.	66.67	17.73	A commun+
29	9.	9.	100.00	38.38	A defini+
52	4.	4.	100.00	17.02	A fina+l
53	9.	12.	75.00	24.48	A flou+
56	3.	4.	75.00	8.13	A fort+
59	3.	3.	100.00	12.76	A genia+l
65	33.	49.	67.35	75.75	A gros+
68	6.	9.	66.67	13.28	A humain+
70	5.	6.	83.33	16.11	A idiot+
71	12.	12.	100.00	51.24	A induit+
75	9.	20.	45.00	8.80	A interessant+
98	6.	10.	60.00	10.92	A negati+f
115	18.	26.	69.23	42.93	A personnel+
117	7.	9.	77.78	20.20	A plan+
118	19.	36.	52.78	26.97	A plein+
119	20.	21.	95.24	79.76	A positi+f
120	7.	11.	63.64	14.24	A pratique+
140	10.	15.	66.67	22.19	A russe+
148	27.	31.	87.10	94.35	A socia+l
156	4.	5.	80.00	12.06	A tota+l
162	6.	9.	66.67	13.28	B actuellement
170	54.	68.	79.41	165.67	B effectivement
173	3.	4.	75.00	8.13	B exactement
174	15.	21.	71.43	37.69	B extremement
175	8.	14.	57.14	13.25	B facilement
177	15.	34.	44.12	14.06	B forcement
187	19.	19.	100.00	81.39	B vachement
197	4.	6.	66.67	8.84	F grands-parents
226	13.	13.	100.00	55.54	N aspect+
231	8.	15.	53.33	11.50	N avis
252	6.	12.	50.00	7.49	N categori<
257	15.	35.	42.86	13.06	N choix

258	72.	226.	31.86	26.74	N chose+
259	9.	20.	45.00	8.80	N classe+
284	6.	7.	85.71	20.23	N cycle+
289	12.	16.	75.00	32.70	N definition+
318	26.	41.	63.41	53.28	N espece+
322	5.	9.	55.56	7.80	N etudiant+
326	4.	5.	80.00	12.06	N face+
327	5.	5.	100.00	21.28	N facilite+
328	18.	47.	38.30	11.52	N facon+
352	4.	5.	80.00	12.06	N genera+l
355	14.	24.	58.33	24.26	N genre+
356	52.	149.	34.90	25.99	N gens
360	12.	15.	80.00	36.36	N groupe+
375	18.	22.	81.82	56.74	N ingénieur+
378	7.	10.	70.00	16.90	N interet+
382	7.	8.	87.50	24.38	N jazz
384	17.	21.	80.95	52.65	N joue+
388	4.	4.	100.00	17.02	N langage+
391	5.	6.	83.33	16.11	N licence+
392	7.	8.	87.50	24.38	N lien+
407	6.	7.	85.71	20.23	N matiere+
409	3.	4.	75.00	8.13	N mec+
415	19.	51.	37.25	11.21	N milieu+
426	6.	9.	66.67	13.28	N mot+
428	11.	14.	78.57	32.35	N musique+
438	16.	20.	80.00	48.59	N ordre+
444	25.	55.	45.45	25.48	N part+
445	3.	4.	75.00	8.13	N passion+
455	3.	4.	75.00	8.13	N phenomene+
467	10.	22.	45.45	10.04	N prenom+
484	8.	10.	80.00	24.18	N recherche+
489	5.	5.	100.00	21.28	N rejet+
490	23.	55.	41.82	18.94	N relation+
496	3.	4.	75.00	8.13	N reseau+
509	4.	5.	80.00	12.06	N schema+
510	9.	9.	100.00	38.38	N science+
514	28.	47.	59.57	51.10	N sens
521	5.	5.	100.00	21.28	N sortant+
523	4.	6.	66.67	8.84	N sort+
542	15.	29.	51.72	20.33	N terme+
555	30.	82.	36.59	16.96	N truc+
557	5.	6.	83.33	16.11	N urbanis+me
576	4.	6.	66.67	8.84	V adapt+er
606	8.	8.	100.00	34.10	V class+er
616	7.	15.	46.67	7.46	V construire.
621	5.	7.	71.43	12.48	V cre+er
627	19.	47.	40.43	14.21	V defin+ir
635	4.	4.	100.00	17.02	V developp+er
637	3.	3.	100.00	12.76	V differenci+er
638	36.	60.	60.00	67.02	V discrimin+er
668	4.	5.	80.00	12.06	V fascin+er
688	4.	6.	66.67	8.84	V integr+er
693	14.	16.	87.50	48.94	V jou+er
697	7.	11.	63.64	14.24	V li+er
709	3.	4.	75.00	8.13	V mut+er
716	3.	4.	75.00	8.13	V ouvrir.
722	30.	64.	46.88	33.06	V pens+er
723	41.	46.	89.13	149.53	V percevoir.
725	14.	25.	56.00	22.37	V permettre.
769	14.	29.	48.28	16.26	V rentr+er
785	17.	42.	40.48	12.73	V sentir.

792	9.	10.	90.00	32.77	V structur+er
814	6.	6.	100.00	25.55	Y actu+el
815	16.	30.	53.33	23.16	Y act+ion
817	3.	4.	75.00	8.13	Y admirat<
821	6.	10.	60.00	10.92	Y ambigu<
843	7.	9.	77.78	20.20	Y class+16
847	5.	9.	55.56	7.80	Y conscienc+e
848	6.	9.	66.67	13.28	Y consci+ent
857	5.	7.	71.43	12.48	Y croy+ant
858	6.	6.	100.00	25.55	Y cultur<
863	6.	6.	100.00	25.55	Y dout+e
872	7.	9.	77.78	20.20	Y entourage<
875	5.	7.	71.43	12.48	Y faible+
890	3.	4.	75.00	8.13	Y issu+
896	21.	24.	87.50	73.68	Y mathemat+16
900	3.	3.	100.00	12.76	Y microcosme<
904	7.	9.	77.78	20.20	Y percepti<
920	6.	9.	66.67	13.28	Y refer+ent
924	4.	4.	100.00	17.02	Y representat+ion
928	8.	12.	66.67	17.73	Y re+el
938	3.	4.	75.00	8.13	Y superfici+el
939	8.	15.	53.33	11.50	Y sympath+16
947	9.	9.	100.00	38.38	Y util+e
951	8.	9.	88.89	28.57	Y visi+ble
962	8.	12.	66.67	17.73	enq
963	20.	54.	37.04	11.60	est_a_dire
972	9.	13.	69.23	21.34	hyper
976	3.	4.	75.00	8.13	maghrebins
979	23.	48.	47.92	26.49	peut_etre
983	6.	6.	100.00	25.55	referentiel+
984	9.	12.	75.00	24.48	rep
985	8.	11.	72.73	20.64	rigolo+
998	7.	12.	58.33	12.06	vis_a_vis
1001 *	12.	24.	50.00	15.06 *	etc
1004 *	61.	272.	22.43	2.28 *	0 bon
1009 *	7.	19.	36.84	3.93 *	1 croire.
1013 *	6.	14.	42.86	5.17 *	1 paraitre.
1015 *	44.	188.	23.40	2.52 *	1 savoir.
1021 *	49.	152.	32.24	18.38 *	2 je-pense
1035 *	4.	7.	57.14	6.60 *	3 ailleurs
1041 *	102.	418.	24.40	9.54 *	3 dans
1042 *	2.	4.	50.00	2.49 *	3 dedans
1048 *	7.	12.	58.33	12.06 *	3 la-dessus
1054 *	57.	182.	31.32	19.33 *	3 sur
1074 *	36.	144.	25.00	3.53 *	4 toujours
1079 *	32.	103.	31.07	10.10 *	5 assez
1085 *	30.	63.	47.62	34.29 *	5 moins
1086 *	7.	20.	35.00	3.32 *	5 pas-mal-d<
1107 *	69.	268.	25.75	8.84 *	6 comme
1108 *	17.	61.	27.87	3.16 *	6 comment
1118 *	41.	150.	27.33	7.14 *	6 enfin
1122 *	16.	45.	35.56	8.10 *	6 en-meme-temps<
1132 *	78.	308.	25.32	9.11 *	6 ou
1134 *	28.	94.	29.79	7.33 *	6 par
1177 *	5.	10.	50.00	6.23 *	7 soi
1187 *	95.	384.	24.74	9.72 *	7 vous
1189 *	51.	168.	30.36	15.05 *	8 autre+
1191 *	121.	556.	21.76	3.52 *	8 ce
1193 *	2.	3.	66.67	4.41 *	8 cela-dit
1200 *	28.	51.	54.90	43.48 *	8 ces
1202 *	30.	107.	28.04	5.88 *	8 cette

1204	*	43.	183.	23.50	2.55	*	8	ce-qu<
1207	*	2.	4.	50.00	2.49	*	8	ci
1208	*	184.	708.	25.99	32.44	*	8	c'-est
1212	*	31.	103.	30.10	8.53	*	8	est-ce<
1213	*	56.	189.	29.63	14.97	*	8	il-y-a<
1214	*	3.	5.	60.00	5.45	*	8	laquelle
1215	*	3.	7.	42.86	2.58	*	8	lequel
1219	*	149.	599.	24.87	18.02	*	8	on
1220	*	6.	9.	66.67	13.28	*	8	on-dit
1222	*	2.	3.	66.67	4.41	*	8	plupart
1228	*	9.	23.	39.13	6.07	*	8	quelqu+
1229	*	14.	44.	31.82	4.74	*	8	quelqu'-un
1231	*	111.	440.	25.23	13.55	*	8	qui
1259	*	130.	530.	24.53	13.52	*	9	est
1276	*	51.	155.	32.90	20.71	*	9	sont
1281	*	8.	13.	61.54	15.30	*	I	ouais
1299	*	9.	19.	47.37	9.96	*	M	A
1302	*	4.	7.	57.14	6.60	*	M	DEA
1304	*	10.	10.	100.00	42.66	*	M	PREPA
1306	*	309.	394.	78.43	1095.63	*		*Age_24
1313	*	335.	782.	42.84	443.77	*		*Enf_0
1317	*	326.	510.	63.92	865.16	*		*Foyer_1
1323	*	363.	998.	36.37	353.78	*		*Matri_5
1326	*	312.	637.	48.98	519.50	*		*Sexe_m
1332	*	309.	394.	78.43	1095.63	*		*Trav_7

Nombre de mots sélectionnés : 182

-----  
 Classe n° 2 => Contexte B  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 358. soit : 16.21 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 6931. soit : 15.71 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 6.15

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
10	4.	6.	66.67	11.28	A attentif
20	6.	7.	85.71	24.98	A civil+
49	3.	4.	75.00	10.20	A fide+l
94	5.	7.	71.43	15.77	A mora+l
150	4.	4.	100.00	20.72	A spontane+
151	13.	17.	76.47	45.82	A sujet+
167	6.	8.	75.00	20.44	B clairement
169	3.	4.	75.00	10.20	B directement
179	15.	49.	30.61	7.66	B justement
189	4.	5.	80.00	15.02	C blan+14
214	4.	7.	57.14	8.67	N amitie+
222	11.	11.	100.00	57.16	N appartenance+
225	5.	7.	71.43	15.77	N art+
247	7.	13.	53.85	13.64	N caractere+
249	5.	6.	83.33	19.96	N carte+
250	12.	17.	70.59	37.31	N cas
258	60.	226.	26.55	19.83	N chose+
272	7.	9.	77.78	25.23	N conversation+
282	5.	5.	100.00	25.91	N critere+
298	72.	172.	41.86	90.40	N dire+
299	5.	5.	100.00	25.91	N discours
320	5.	10.	50.00	8.45	N etat+
330	18.	59.	30.51	9.13	N famille+
343	3.	3.	100.00	15.53	N fonction+

353	9.	11.	81.82	35.04	N gene+
356	39.	149.	26.17	11.69	N gens
361	4.	6.	66.67	11.28	N guerre+
367	13.	37.	35.14	9.93	N homme+
370	21.	34.	61.76	52.78	N idee+
371	28.	45.	62.22	71.63	N identite+
379	4.	5.	80.00	15.02	N issue+
417	5.	8.	62.50	12.67	N minimum
433	16.	51.	31.37	8.84	N niveau+
453	13.	34.	38.24	12.34	N personne+
459	4.	4.	100.00	20.72	N point+
466	3.	4.	75.00	10.20	N prejuger
469	3.	3.	100.00	15.53	N preuve+
470	14.	20.	70.00	43.01	N principe+
477	28.	49.	57.14	61.84	N question+
492	9.	16.	56.25	19.03	N rencontre+
497	8.	9.	88.89	35.15	N respect+
517	8.	15.	53.33	15.33	N situation+
536	7.	10.	70.00	21.41	N tas
560	6.	6.	100.00	31.11	N valeur+
571	4.	4.	100.00	20.72	V abord+er
572	9.	10.	90.00	40.28	V accept+er
579	5.	6.	83.33	19.96	V affirm+er
590	6.	9.	66.67	16.94	V appreci+er
595	22.	76.	28.95	9.41	V arriv+er
611	4.	5.	80.00	15.02	V concevoir.
625	7.	10.	70.00	21.41	V decouvrir.
627	18.	47.	38.30	17.26	V defin+ir
631	5.	7.	71.43	15.77	V dependre.
641	21.	60.	35.00	16.04	V donn+er
649	4.	6.	66.67	11.28	V engag+er
676	3.	3.	100.00	15.53	V gat+er
730	17.	48.	35.42	13.33	V pos+er
732	5.	6.	83.33	19.96	V pratiqu+er
734	9.	15.	60.00	21.33	V prefer+er
737	7.	9.	77.78	25.23	V present+er
739	5.	5.	100.00	25.91	V prevenir.
773	5.	6.	83.33	19.96	V respect+er
800	5.	5.	100.00	25.91	V toler+er
805	32.	118.	27.12	10.93	V trouv+er
834	7.	11.	63.64	18.31	Y base+
837	6.	8.	75.00	20.44	Y cathol+16
839	3.	3.	100.00	15.53	Y ceremoni+e
851	3.	3.	100.00	15.53	Y conson+ant
866	9.	21.	42.86	11.09	Y educat+ion
884	51.	141.	36.17	44.20	Y import+ant
888	4.	4.	100.00	20.72	Y insuffis+ant
906	3.	3.	100.00	15.53	Y philo<
910	24.	26.	92.31	112.20	Y polit+16
916	6.	13.	46.15	8.64	Y rac+16
922	48.	56.	85.71	204.41	Y religi<
1012 *	22.	91.	24.18	4.44 *	1 falloir.
1014 *	50.	212.	23.58	9.40 *	1 pouvoir.
1016 *	45.	193.	23.32	7.87 *	1 vouloir.
1017 *	57.	215.	26.51	18.63 *	2 c'-est-vrai
1019 *	22.	88.	25.00	5.22 *	2 jamais
1023 *	187.	1063.	17.59	2.90 *	2 ne
1025 *	48.	195.	24.62	11.14 *	2 non
1028 *	18.	65.	27.69	6.51 *	2 peut-etre
1032 *	14.	57.	24.56	3.01 *	2 rien
1041 *	83.	418.	19.86	5.06 *	3 dans

1065	*	2.	5.	40.00	2.09	*	4	devant
1067	*	2.	5.	40.00	2.09	*	4	lendemain
1071	*	15.	49.	30.61	7.66	*	4	souvent
1100	*	12.	21.	57.14	26.16	*	6	au-moins
1101	*	5.	5.	100.00	25.91	*	6	au-point
1103	*	5.	8.	62.50	12.67	*	6	a-priori
1128	*	107.	539.	19.85	6.98	*	6	mais
1130	*	41.	198.	20.71	3.24	*	6	meme
1131	*	8.	19.	42.11	9.47	*	6	memes
1133	*	2.	3.	66.67	5.63	*	6	outré
1137	*	12.	49.	24.49	2.53	*	6	par-exemple
1138	*	16.	62.	25.81	4.33	*	6	par-rapport
1140	*	14.	46.	30.43	7.00	*	6	plutôt
1141	*	81.	394.	20.56	6.69	*	6	pour
1151	*	43.	188.	22.87	6.72	*	6	si
1169	*	66.	346.	19.08	2.49	*	7	moi
1172	*	13.	21.	61.90	32.60	*	7	notre
1173	*	17.	75.	22.67	2.39	*	7	nous
1182	*	3.	8.	37.50	2.68	*	7	toi
1186	*	27.	125.	21.60	2.84	*	7	votre
1187	*	78.	384.	20.31	5.77	*	7	vous
1189	*	35.	168.	20.83	2.87	*	8	autre+
1194	*	3.	6.	50.00	5.06	*	8	celle
1198	*	8.	29.	27.59	2.80	*	8	certaines
1199	*	6.	13.	46.15	8.64	*	8	certain
1203	*	3.	8.	37.50	2.68	*	8	ceux
1205	*	11.	23.	47.83	17.11	*	8	chacun+
1208	*	131.	708.	18.50	4.05	*	8	c'-est
1212	*	26.	103.	25.24	6.50	*	8	est-ce<
1216	*	3.	4.	75.00	10.20	*	8	lesquelles
1219	*	114.	599.	19.03	4.83	*	8	on
1221	*	13.	49.	26.53	3.93	*	8	personne
1224	*	8.	29.	27.59	2.80	*	8	quel
1227	*	21.	74.	28.38	8.35	*	8	quelque-chose
1232	*	15.	61.	24.59	3.25	*	8	quoi
1233	*	203.	1162.	17.47	2.88	*	8	qu+
1235	*	4.	12.	33.33	2.61	*	8	telle
1242	*	2.	4.	50.00	3.37	*	9	aie
1243	*	3.	5.	60.00	7.08	*	9	aient
1246	*	2.	5.	40.00	2.09	*	9	aura
1254	*	23.	97.	23.71	4.21	*	9	avez
1257	*	3.	6.	50.00	5.06	*	9	ayant
1259	*	97.	530.	18.30	2.25	*	9	est
1267	*	37.	173.	21.39	3.71	*	9	être
1270	*	3.	8.	37.50	2.68	*	9	sera
1272	*	6.	20.	30.00	2.83	*	9	serait
1273	*	2.	5.	40.00	2.09	*	9	soient
1274	*	2.	5.	40.00	2.09	*	9	sois
1275	*	11.	37.	29.73	5.07	*	9	soit
1279	*	27.	127.	21.26	2.53	*	I	ben
1281	*	5.	13.	38.46	4.77	*	I	ouais
1308	*	123.	293.	41.98	165.24	*		*Age_30
1312	*	55.	243.	22.63	8.31	*		*Age_51
1314	*	204.	776.	26.29	89.54	*		*Enf_1
1316	*	74.	386.	19.17	3.03	*		*Enq_
1319	*	178.	536.	33.21	150.66	*		*Foyer_3
1321	*	230.	808.	28.47	140.99	*		*Matri_1
1327	*	123.	293.	41.98	165.24	*		*Trav_
1328	*	55.	243.	22.63	8.31	*		*Trav_1

Nombre de mots sélectionnés : 144

-----  
 Classe n° 3 => Contexte C  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 161. soit : 7.29 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 2565. soit : 5.81 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 5.04

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
40	4.	6.	66.67	31.39	A etranger+
43	2.	4.	50.00	10.82	A exterieur+
58	14.	26.	53.85	84.40	A francais+
64	6.	6.	100.00	76.53	A grec+
78	8.	11.	72.73	70.06	A italien+
101	16.	20.	80.00	157.91	A ne+
105	3.	3.	100.00	38.21	A originaire+
110	11.	17.	64.71	83.59	A parisien+
113	4.	14.	28.57	9.44	A parti+
171	3.	10.	30.00	7.67	B enormement
195	4.	6.	66.67	31.39	F cousin+
198	14.	14.	100.00	179.22	F grand-mere+
199	6.	7.	85.71	63.92	F grand-pere+
202	2.	4.	50.00	10.82	F oncle+
205	2.	4.	50.00	10.82	F tante+
206	14.	17.	82.35	142.86	G france
207	7.	7.	100.00	89.33	G italie
208	13.	34.	38.24	48.94	G paris
209	4.	4.	100.00	50.97	G pologne
233	3.	9.	33.33	9.07	N banlieue+
245	3.	4.	75.00	27.19	N campagne+
283	5.	20.	25.00	9.37	N culture+
366	6.	24.	25.00	11.26	N histoire+
389	9.	20.	45.00	42.48	N langue+
393	8.	12.	66.67	62.96	N lieu+
399	6.	24.	25.00	11.26	N maison+
429	7.	12.	58.33	46.53	N naissance+
439	6.	13.	46.15	29.23	N origine+
446	6.	10.	60.00	41.31	N pays
475	5.	5.	100.00	63.75	N province+
476	2.	5.	40.00	7.94	N quartier+
478	5.	5.	100.00	63.75	N racine+
487	5.	5.	100.00	63.75	N region+
561	11.	24.	45.83	53.35	N vecu+
573	2.	4.	50.00	10.82	V accouch+er
591	5.	16.	31.25	13.69	V apprendre.
597	3.	6.	50.00	16.24	V attach+er
608	3.	9.	33.33	9.07	V compliqu+er
633	3.	5.	60.00	20.61	V derang+er
679	11.	23.	47.83	56.52	V habit+er
698	3.	7.	42.86	13.15	V maitris+er
743	3.	8.	37.50	10.85	V racont+er
747	3.	10.	30.00	7.67	V rappel+er
811	8.	37.	21.62	11.44	V vivre.
869	4.	4.	100.00	50.97	Y emigre+
895	4.	12.	33.33	12.11	Y matern+el
903	3.	3.	100.00	38.21	Y patern+el
949	5.	16.	31.25	13.69	Y vill+23
954	2.	4.	50.00	10.82	armen+
961	4.	4.	100.00	50.97	drancy
970	6.	6.	100.00	76.53	grec+

981	6.	7.	85.71	63.92	polonais+
986	3.	4.	75.00	27.19	saint_maur
994	8.	8.	100.00	102.13	turquie
1001 *	4.	24.	16.67	3.16 *	etc
1026 *	21.	161.	13.04	8.51 *	2 oui
1035 *	2.	7.	28.57	4.71 *	3 ailleurs
1040 *	6.	38.	15.79	4.14 *	3 chez
1045 *	3.	13.	23.08	4.82 *	3 ici
1046 *	6.	12.	50.00	32.57 *	3 la-bas
1075 *	2.	8.	25.00	3.73 *	4 tout-a-l'-heure
1081 *	10.	86.	11.63	2.49 *	5 beaucoup
1117 *	9.	67.	13.43	3.86 *	6 encore
1147 *	23.	217.	10.60	3.90 *	6 quand
1152 *	2.	8.	25.00	3.73 *	6 sinon
1160 *	24.	167.	14.37	13.41 *	7 ils
1165 *	25.	192.	13.02	10.23 *	7 ma
1171 *	3.	17.	17.65	2.72 *	7 nos
1177 *	2.	10.	20.00	2.40 *	7 soi
1186 *	20.	125.	16.00	14.88 *	7 votre
1222 *	1.	3.	33.33	3.02 *	8 plupart
1248 *	6.	38.	15.79	4.14 *	9 aurais
1249 *	4.	24.	16.67	3.16 *	9 aurait
1251 *	3.	18.	16.67	2.36 *	9 avaient
1255 *	3.	9.	33.33	9.07 *	9 aviez
1265 *	5.	27.	18.52	5.10 *	9 etes
1276 *	23.	155.	14.84	14.06 *	9 sont
1279 *	14.	127.	11.02	2.78 *	I ben
1280 *	2.	4.	50.00	10.82 *	I oh
1303 *	2.	4.	50.00	10.82 *	M DEUG
1307 *	34.	248.	13.71	17.05 *	*Age_25
1311 *	54.	240.	22.50	92.20 *	*Age_46
1314 *	77.	776.	9.92	12.29 *	*Enf_1
1316 *	50.	386.	12.95	22.21 *	*Enq_
1318 *	69.	512.	13.48	37.77 *	*Foyer_2
1323 *	108.	998.	10.82	33.63 *	*Matri_5
1325 *	135.	1572.	8.59	13.62 *	*Sexe_f
1329 *	74.	628.	11.78	26.24 *	*Trav_2
1330 *	34.	248.	13.71	17.05 *	*Trav_3

Nombre de mots sélectionnés : 89

-----  
 Classe n° 4 => Contexte D  
 -----

Nombre d'u.c.e. : 1269. soit : 57.45 %  
 Nombre de "uns" (a+r) : 26243. soit : 59.47 %  
 Nombre de mots analysés par uce : 6.37

num	effectifs	pourc.	chi2	identification	
51	16.	16.	100.00	11.94	A financier+
145	35.	39.	89.74	16.94	A seul+
176	17.	19.	89.47	8.04	B finalement
196	51.	63.	80.95	14.66	F frere+
201	43.	57.	75.44	7.75	F mere+
204	45.	58.	77.59	9.88	F pere+
218	37.	42.	88.10	16.45	N annee+
219	130.	144.	90.28	67.92	N an+
232	11.	11.	100.00	8.19	N baccalaureat<
241	20.	21.	95.24	12.39	N boulot+
243	10.	10.	100.00	7.44	N bureau+

267	47.	58.	81.03	13.56	N compte+
271	11.	11.	100.00	8.19	N contact+
321	27.	30.	90.00	13.18	N etude+
337	54.	63.	85.71	21.20	N fille+
347	14.	15.	93.33	7.96	N gamin+
348	27.	30.	90.00	13.18	N garcon+
349	15.	15.	100.00	11.19	N garde+
386	34.	42.	80.95	9.68	N jour+
405	25.	29.	86.21	9.94	N mari+
412	17.	19.	89.47	8.04	N metier+
422	23.	23.	100.00	17.22	N mois
443	84.	110.	76.36	16.95	N parent+
464	24.	24.	100.00	17.97	N poste+
519	11.	11.	100.00	8.19	N soir+
537	13.	13.	100.00	9.69	N taxi+
539	48.	62.	77.42	10.41	N temps
544	17.	18.	94.44	10.16	N tete+
567	15.	15.	100.00	11.19	N voiture+
629	10.	10.	100.00	7.44	V demissionn+er
667	207.	305.	67.87	15.72	V faire.
713	18.	19.	94.74	10.90	V occup+er
720	36.	46.	78.26	8.33	V pass+er
735	68.	91.	74.73	11.59	V prendre.
766	29.	31.	93.55	16.76	V rendre.
777	34.	42.	80.95	9.68	V rest+er
780	15.	16.	93.75	8.69	V reuss+ir
812	130.	195.	66.67	7.44	V voir.
829	11.	11.	100.00	8.19	Y artist<
845	17.	19.	89.47	8.04	Y compris+
871	93.	103.	90.29	47.68	Y enf+ant
876	268.	400.	67.00	18.24	Y fait
878	14.	14.	100.00	10.44	Y format+ion
902	67.	84.	79.76	17.79	Y passe
941	10.	10.	100.00	7.44	Y telephon+16
944	117.	138.	84.78	44.99	Y travail<
965	10.	10.	100.00	7.44	faite
989	55.	74.	74.32	8.92	sœur+
1000	* 617.	* 1011.	61.03	9.78 *	a
1003	* 154.	* 238.	64.71	5.75 *	0 avec
1005	* 12.	* 12.	100.00	8.94 *	0 demi
1008	* 36.	* 49.	73.47	5.26 *	0 mal
1011	* 210.	* 342.	61.40	2.59 *	1 dire.
1016	* 127.	* 193.	65.80	6.04 *	1 vouloir.
1019	* 57.	* 88.	64.77	2.01 *	2 jamais
1020	* 24.	* 34.	70.59	2.44 *	2 je-crois
1023	* 646.	* 1063.	60.77	9.26 *	2 ne
1024	* 3.	* 3.	100.00	2.23 *	2 ni
1027	* 580.	* 966.	60.04	4.73 *	2 pas
1029	* 5.	* 5.	100.00	3.71 *	2 pis
1032	* 38.	* 57.	66.67	2.03 *	2 rien
1038	* 5.	* 5.	100.00	3.71 *	3 au-dessus
1039	* 9.	* 9.	100.00	6.69 *	3 a-cote
1051	* 8.	* 10.	80.00	2.09 *	3 pres
1057	* 12.	* 15.	80.00	3.14 *	4 aujourd'-hui
1058	* 9.	* 10.	90.00	4.35 *	4 au-moment
1059	* 29.	* 37.	78.38	6.74 *	4 avant
1060	* 8.	* 10.	80.00	2.09 *	4 a-partir-d<
1063	* 35.	* 48.	72.92	4.80 *	4 depuis
1066	* 6.	* 6.	100.00	4.46 *	4 hier
1069	* 52.	* 78.	66.67	2.81 *	4 maintenant
1072	* 16.	* 21.	76.19	3.05 *	4 tard

1073	*	7.	7.	100.00	5.20	*	4	tot
1078	*	10.	12.	83.33	3.31	*	4	vite
1081	*	56.	86.	65.12	2.15	*	5	beaucoup
1082	*	136.	209.	65.07	5.49	*	5	bien
1084	*	24.	33.	72.73	3.20	*	5	mieux
1087	*	139.	223.	62.33	2.42	*	5	peu
1088	*	202.	328.	61.59	2.70	*	5	plus
1090	*	7.	8.	87.50	2.97	*	5	tant
1091	*	123.	168.	73.21	18.49	*	5	tres
1093	*	76.	115.	66.09	3.70	*	6	alors
1094	*	92.	141.	65.25	3.75	*	6	aussi
1095	*	11.	13.	84.62	3.95	*	6	au-bout
1097	*	4.	4.	100.00	2.97	*	6	au-fond
1106	*	5.	5.	100.00	3.71	*	6	combien
1110	*	12.	16.	75.00	2.03	*	6	c'-est-a-dire
1113	*	281.	465.	60.43	2.14	*	6	donc
1115	*	8.	10.	80.00	2.09	*	6	d'-abord
1119	*	6.	6.	100.00	4.46	*	6	ensuite
1125	*	17.	20.	85.00	6.27	*	6	en-tout-cas
1126	*	568.	881.	64.47	29.59	*	6	et
1135	*	279.	432.	64.58	11.19	*	6	parce-qu<
1139	*	26.	32.	81.25	7.53	*	6	pendant
1142	*	29.	37.	78.38	6.74	*	6	pourquoi
1145	*	8.	10.	80.00	2.09	*	6	presqu+
1146	*	18.	23.	78.26	4.12	*	6	puisqu+
1147	*	135.	217.	62.21	2.24	*	6	quand
1154	*	3.	3.	100.00	2.23	*	6	tandis
1156	*	162.	207.	78.26	40.48	*	7	elle
1157	*	16.	19.	84.21	5.62	*	7	elles
1158	*	35.	45.	77.78	7.77	*	7	eux
1159	*	229.	339.	67.55	16.73	*	7	il
1161	*	785.	1254.	62.60	31.51	*	7	je
1162	*	40.	57.	70.18	3.88	*	7	leur
1164	*	72.	95.	75.79	13.66	*	7	lui
1165	*	137.	192.	71.35	16.64	*	7	ma
1166	*	398.	594.	67.00	30.35	*	7	me
1167	*	93.	130.	71.54	11.22	*	7	mes
1168	*	7.	8.	87.50	2.97	*	7	mien+
1169	*	217.	346.	62.72	4.66	*	7	moi
1170	*	148.	219.	67.58	10.21	*	7	mon
1174	*	35.	46.	76.09	6.68	*	7	sa
1175	*	249.	397.	62.72	5.51	*	7	se
1178	*	32.	44.	72.73	4.29	*	7	son
1180	*	10.	13.	76.92	2.03	*	7	te
1183	*	4.	4.	100.00	2.97	*	7	ton
1191	*	341.	556.	61.33	4.59	*	8	ce
1195	*	8.	8.	100.00	5.95	*	8	celles
1226	*	22.	28.	78.57	5.18	*	8	quelques
1233	*	693.	1162.	59.64	4.82	*	8	qu+
1234	*	10.	13.	76.92	2.03	*	8	tel
1238	*	26.	36.	72.22	3.27	*	8	toute
1239	*	20.	26.	76.92	4.08	*	8	toutes
1241	*	370.	506.	73.12	65.98	*	9	ai
1245	*	12.	14.	85.71	4.61	*	9	as
1248	*	29.	38.	76.32	5.63	*	9	aurais
1249	*	18.	24.	75.00	3.06	*	9	aurait
1251	*	15.	18.	83.33	4.97	*	9	avaient
1252	*	90.	118.	76.27	18.07	*	9	avais
1253	*	97.	120.	80.83	28.39	*	9	avait
1256	*	80.	110.	72.73	11.06	*	9	avoir
1260	*	37.	46.	80.43	10.16	*	9	etaient

1261	*	89.	126.	70.63	9.51	*	9	etais
1262	*	257.	339.	75.81	55.25	*	9	etait
1264	*	77.	108.	71.30	8.91	*	9	ete
1268	*	93.	120.	77.50	20.87	*	9	eu+
1269	*	94.	126.	74.60	16.09	*	9	ont
1271	*	10.	12.	83.33	3.31	*	9	serais
1277	*	199.	307.	64.82	7.93	*	9	suis
1282	*	12.	14.	85.71	4.61	*	J	cent+
1283	*	18.	19.	94.74	10.90	*	J	cinq
1284	*	11.	14.	78.57	2.57	*	J	cinquante
1285	*	73.	90.	81.11	21.49	*	J	deux
1286	*	32.	36.	88.89	14.80	*	J	dix
1287	*	13.	16.	81.25	3.74	*	J	huit
1288	*	8.	9.	88.89	3.65	*	J	mille
1289	*	11.	12.	91.67	5.78	*	J	quarante
1290	*	23.	26.	88.46	10.35	*	J	quatre
1291	*	11.	11.	100.00	8.19	*	J	quinze
1292	*	15.	18.	83.33	4.97	*	J	sept
1293	*	14.	15.	93.33	7.96	*	J	six
1294	*	9.	10.	90.00	4.35	*	J	soixante
1295	*	3.	3.	100.00	2.23	*	J	treize
1296	*	19.	21.	90.48	9.46	*	J	trente
1297	*	24.	30.	80.00	6.33	*	J	trois
1298	*	35.	38.	92.11	19.00	*	J	vingt
1305	*	10.	12.	83.33	3.31	*	W	marie
1307	*	183.	248.	73.79	30.53	*		*Age_25
1309	*	280.	388.	72.16	41.71	*		*Age_32
1310	*	321.	403.	79.65	99.43	*		*Age_36
1312	*	174.	243.	71.60	22.39	*		*Age_51
1315	*	504.	651.	77.42	150.62	*		*Enf_2
1318	*	330.	512.	64.45	13.38	*		*Foyer_2
1319	*	324.	536.	60.45	2.61	*		*Foyer_3
1320	*	504.	651.	77.42	150.62	*		*Foyer_4
1321	*	520.	808.	64.36	24.88	*		*Matri_1
1322	*	321.	403.	79.65	99.43	*		*Matri_2
1324	*	997.	1707.	58.41	2.83	*		*Rep_
1325	*	1068.	1572.	67.94	245.49	*		*Sexe_f
1328	*	174.	243.	71.60	22.39	*		*Trav_1
1329	*	414.	628.	65.92	25.79	*		*Trav_2
1330	*	183.	248.	73.79	30.53	*		*Trav_3
1331	*	321.	403.	79.65	99.43	*		*Trav_6

Nombre de mots sélectionnés : 174

## Table des matières

1- Rappel de la commande .....	3
2- Objectifs de l'étude .....	4
3- Méthodes.....	5
Vague 1 : Eurobaromètre .....	6
Vague 2 : population générale Insee .....	6
Vague 3 : populations-ciblées Insee.....	7
4- Problématique(s).....	10
5- Hypothèses de travail .....	20
i- l'identité est processuelle.....	20
ii- l'identité est un processus dans lequel un individu cherche un principe de cohérence et s'évertue de le mettre en œuvre.....	21
iii- l'identité est toujours revendication d'attributions sociales mais celles-ci peuvent fluctuer .....	21
iv- l'identité ne se construit pas à partir d'un stock d'attributs personnels mais dans une relation sociale aux <i>autres-qui-comptent-pour-soi</i> .....	23
v- la gestion du stigmatisme identitaire .....	24
vi- identité et altérité .....	24
6- Enquête empirique et analyses.....	26
7- Alceste et l'analyse lexicométrique .....	31
Chapitre 1 .....	37
EUROBAROMÈTRE .....	37

1- Présentation synthétique de la population interviewée .....	37
2- La rentabilité heuristique des deux méthodes .....	40
3- Le traitement Alceste pour Eurobaromètre ; son intérêt, ses résultats.....	53
1- Le site de la Côte d'Or .....	53
2- Le site de l'Île-de-France .....	57
3- Les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France confondus.....	60
Formes associées au contexte C .....	63
Formes associées au contexte E .....	66
Formes associées au contexte F .....	67
4- Les conclusions du traitement Alceste pour Eurobaromètre .....	68
Formes associées au contexte A .....	69
Formes associées au contexte B .....	70
Formes associées au contexte C .....	71
Chapitre 2 .....	73
INSEE.....	73
1- Présentation synthétique de la population interviewée .....	73
2- La rentabilité heuristique des deux méthodes .....	76
0121/Questionnaire « histoire de vie ».....	77
0121/Entretien .....	81
0121/Confrontation .....	93
0122/Questionnaire « histoire de vie ».....	96
0122/Entretien .....	99
0122/Confrontation .....	107
0026/Questionnaire « histoire de vie ».....	111
0026/Entretien .....	114
0026/Confrontation .....	126
0029/Questionnaire « histoire de vie ».....	130
0029/Entretien .....	133
0029/Confrontation .....	145
3- Le traitement Alceste des entretiens de l'enquête « Histoire de vie » de l'Insee .....	147
1- Le site de la Côte d'Or .....	147
2- Le site de l'Île-de-France .....	151
Chapitre 3 .....	159
POPULATION CIBLÉE.....	159

1- Présentation synthétique de la population interviewée .....	159
2- Le traitement Alceste des entretiens de l'enquête « Histoire de vie » de l'Insee .....	180
3- Du parcours de vie à la présentation de soi.....	184
4- Le poids singulier du facteur discriminant.....	190
5- Facteur discriminant et identité discriminée .....	194
6- Quelles qu'en soient les caractéristiques « objectives », l'identité est affaire subjective. .....	195
Chapitre 4 .....	199
<b>LES HÉRITAGES IDENTITAIRES</b> .....	199
Introduction .....	199
1- Les racines .....	201
2- Des « racines » et des « ailes » .....	206
3- Les ascriptions .....	218
La classe générationnelle .....	220
La fratrie et la place occupée dans la fratrie.....	223
Le patronyme.....	227
La nationalité.....	232
4- Les vecteurs de l'héritage .....	236
La langue parlée .....	237
Le prénom reçu.....	243
Les lieux de l'enfance .....	248
Les appartenances significatives .....	251
5- En guise de conclusion partielle .....	255
Chapitre 5 .....	257
<b>DE LA DIFFÉRENCE IDENTITAIRE</b> .....	257
1- De la différence subie à la différence voulue.....	258
2- Les « taches » identitaires .....	262
3- Le genre, le sexe et leurs orientations .....	263
4- Quid de la discrimination ? .....	285
5- En guise de conclusion partielle .....	317
Chapitre 6 .....	319
<b>LES « MOI » :</b> .....	319
<b>« MOI-JE » ET L' AUTRE MOI DES AUTRES</b> .....	319
1- « Vos papiers ! » .....	319

2- Encore une fois, discrimination et identité .....	325
3- Le déni identitaire .....	329
4- La gestion d'une identité altérée .....	330
5- Ego et alter ego .....	332
6- « Moi, je » .....	333
7- L'identité comme mythe .....	338
1. Les matériaux mythiques du mythe identitaire .....	340
2. Les prophéties mythogéniques et les prophéties mimétiques .....	343
3. Une mythogénie systémique .....	345
8- En guise de nouvelle conclusion partielle.....	346
BIBLIOGRAPHIE .....	348
ANNEXES .....	351
Annexe 1 .....	352
Convention d'étude avec la DREES .....	352
(ANNEXE TECHNIQUE).....	352
<b><u>Vague 1 : population générale</u></b> .....	354
<b><u>Vague 2 : population cible</u></b> .....	354
<b><u>Vague 3 : eurobaromètre</u></b> .....	354
Annexe 2 .....	356
GUIDE D'ENTRETIEN « IDENTITÉ » .....	356
I – L'IDENTITÉ.....	356
II – LES DISCRIMINATIONS.....	357
III - AVEZ-VOUS SUBI DES DISCRIMINATIONS ?.....	358
Annexe 3 .....	359
Questionnaire de l'enquête téléphonique Eurobaromètre pour les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France. Enquête réalisée par le Crédoc .....	359
Annexe 4 .....	360
Questionnaire de l'enquête « histoire de vie » de l'Insee pour les sites de la Côte d'Or et de l'Île-de-France. Enquête réalisée par le Crédoc .....	360
Annexe 5 .....	361
Liste des personnes interviewées.....	361
1. Eurobaromètre .....	361
2. INSEE.....	362
3. INSEE Population ciblée.....	363

Annexe 6 .....	364
Les Classes d'Eurobaromètre Côte d'Or.....	364
Classe n° 1 => Contexte A.....	364
Classe n° 2 => Contexte B .....	365
Classe n° 3 => Contexte C .....	367
Classe n° 4 => Contexte D.....	369
Annexe 7 .....	374
Les Classes d'Eurobaromètre Île-de-France .....	374
Classe n° 1 => Contexte A.....	374
Classe n° 2 => Contexte B .....	376
Classe n° 3 => Contexte C .....	378
Classe n° 4 => Contexte D.....	380
Annexe 8 .....	383
Les Classes d'Eurobaromètre les sites d'Île-de-France et de Côte d'Or confondus.....	383
Classe n° 1 => Contexte A.....	383
Classe n° 2 => Contexte B .....	384
Classe n° 3 => Contexte C .....	387
Classe n° 4 => Contexte D.....	390
Classe n° 5 => Contexte E .....	394
Classe n° 6 => Contexte F.....	398
Nombre de mots sélectionnés : 150.....	400
Annexe 9 .....	401
Les Classes Insee de la Côte d'Or.....	401
Annexe 10 .....	407
Les Classes Insee de l'Île-de-France.....	407
Classe n° 1 => Contexte A.....	407
Classe n° 2 => Contexte B .....	410
Classe n° 3 => Contexte C .....	413
Classe n° 4 => Contexte D.....	414